

**DU SAVETIER AU FINANCIER: LA FAMILLE BOREL,
DE NEUCHÂTEL À SAN FRANCISCO.
LE CABLE CAR... PROPRIÉTÉ DE BANQUIERS SUISSES
COSMOPOLITES?
PISTES POUR LE FINANCEMENT PRIVÉ
D'INFRASTRUCTURES URBAINES PUBLIQUES.**

THÈSE N° 2085 (1999)

PRÉSENTÉE AU DÉPARTEMENT D'ARCHITECTURE

ÉCOLE POLYTECHNIQUE FÉDÉRALE DE LAUSANNE

POUR L'OBTENTION DU GRADE DE DOCTEUR ÈS SCIENCES TECHNIQUES

PAR

Antoine WASSERFALLEN

architecte diplômé EPF

de nationalité suisse et originaire de La Chaux-de-Fonds (NE), Leysin (VD) et Wileroltigen (BE)

acceptée sur proposition du jury:

Prof. P. Thalmann, directeur de thèse
Prof. G. Barbey, rapporteur
Prof. A. Caruso di Spaccaformo, rapporteur
Prof. A.-L. Head, rapporteur
Prof. L. Pflug, rapporteur

Lausanne, EPFL
1999

Antoine WASSERFALLEN

Du savetier au financier: la famille Borel, de Neuchâtel à San Francisco

Le Cable car...
propriété de banquiers
suisses cosmopolites?

*Pistes pour le financement
privé d'infrastructures
urbaines publiques*

Lausanne, EPFL
1999 - 2000

**Du savetier au financier :
la famille Borel,
de Neuchâtel à San Francisco**

Thèse présentée au Département d'architecture
ÉCOLE POLYTECHNIQUE FÉDÉRALE DE LAUSANNE
pour l'obtention du grade de Docteur ès Sciences Techniques par

Antoine WASSERFALLEN

architecte diplômé EPFL
originaire de La-Chaux-de-Fonds (NE), Wileroltigen (BE)
et Leysin (VD)

Du savetier au financier : la famille Borel, de Neuchâtel à San Francisco

Le Cable car... propriété de banquiers suisses cosmopolites ?

Pistes pour le financement privé
d'infrastructures urbaines publiques

Jury :

Philippe Thalmann, Professeur EPFL, directeur de thèse
Gilles Barbey, Professeur EPFL, corapporteur
Angelo Caruso di Spaccaferno, Professeur,
Politecnico di Milano, corapporteur
Anne-Lise Head, Professeur, Université de Genève,
corapportrice
Léopold Pflug, Professeur EPFL, corapporteur

Lausanne, EPFL
1999

SOMMAIRE

A. Prolégomènes	1
A.0. Objectifs du chapitre A	3
A.1. Résumé.....	5
A.1.1. Executive summary	9
A.2. Introduction.....	13
A.3. Problématique intrinsèque de ce travail de recherche.....	25
A.4. Généalogie – 10'000 mots pour parler des Borel	35
A.5. Conclusions du chapitre A	69
B. Borel en Amérique: avant San Francisco	71
B.0. Objectifs du chapitre B	73
B.1. 1816-1819: Premier voyage d'un Borel en Amérique.....	97
B.2. Placements neuchâtelois de la première génération.....	109
B.3. Les fils d'Antoine Borel, des entrepreneurs?	135
B.4. Conclusions du chapitre B	149
C. Caisse hypothécaire de San Francisco	151
C.0. Objectifs du chapitre C	153
C.1. Fondation de la Caisse hypothécaire de San Francisco (1854-1861).....	155
C.2. La formation de la ville.....	225
C.2.1. La formation de la ville	225
C.2.2. Un cinquantenaire d'activités hypothécaires à San Francisco.....	231
C.3. Gros plan sur les affaires en 1866-1884	265
C.3.A. Le turn-around de la décennie 1870... ..	265
C.3.B. Mais comment vit-on à San Francisco et surtout où? ..	277
C.3.C. Le Cable car de San Francisco: «savoir remonter la pente».....	299
C.3.D. Essor des affaires	313
C.4. Analyses chiffrées: tableaux synthétiques de recherches sur les chiffres des correspondances, des bilans internes ou des circulaires.....	339
C.5. Grandes affaires des années 1891-1893.....	365
C.5.A. Prospectus de vente	365
C.5.B. Valeurs mobilières.....	389
C.5.C. Tableau récapitulatif des actions	395

C.5.D. Tableau récapitulatif des obligations.....	396
C.6. Conclusions du chapitre C	397
D. Conclusion	399
D. Pistes pour le financement privé d'infrastructures urbaines publiques	401
ANNEXES	
E. Dates importantes en Californie et en Suisse durant la vie d'Alfred et Antoine Borel.....	417
F. Bibliographie	419
G. Textes complémentaires	435
G.1. Cycles économiques: des vagues toujours plus rapides, toujours plus courtes... ..	437
G.2. Borel & Co à San Francisco: une école d'entrepreneurs?.....	443
G.3. Affinités électives: créateurs artistiques complexes de créateurs... d'affaires?.....	453
G.4. Quels nouveaux trams pour la Suisse d'aujourd'hui et de demain?	463
Le Tram en Suisse.....	463
H. Fac-similés d'originaux	475
H.1.1. Table des fac-similés du travail de thèse	477
H.1.2. La société de participation pour l'achat et la vente de terrains et immeubles en Californie.....	527
H.1.3. Sources, appuis documentaires et informatique utilisée	533
I. Remerciements	535
J. Présentation personnelle	539
K. Thèse au format digital (CD-ROM)	541

Pour Anja et Bénédict

A. PROLÉGOMÈNES

A.0. OBJECTIFS DU CHAPITRE A

*Les intentions de départ consistent à remonter le temps et raconter l'histoire de deux générations d'entrepreneurs. Nous voilà au XIX^e siècle avec une famille neuchâteloise, les Borel, qui traverse l'Atlantique et constamment entre Europe et Amérique, suit son destin. Ce parcours mène les Borel si loin qu'ils participent au développement de la métropole de San Francisco et de ses machineries urbaines comme le Cable car... et au pays « s'offrent » le plus beau Château de contes de fées qui soit (le Château de Gorgier)... tout en demeurant (relativement) discrets. **On les dit banquiers. Quel a été le secret de leur destinée? Quelles ont été les clés de leurs succès? Ont-ils accompli une carrière aux dépens de tiers? Ou même volé? Voire pillé? Ou la richesse étant parfois la récompense d'un dur labeur, ont-ils patiemment économisé? Personne ne le sait... Nous sommes en Suisse pays de rentiers discrets où ceux qui ont de l'argent n'en parlent pas, ceux qui l'héritent le cachent et ceux qui n'en ont pas se taisent... Alors comment savoir dans le pays du secret bancaire?***

*De volumineuses traces nous en parviennent: les propres archives familiales des Borel (une cinquantaine de milliers de documents inconnus). **Après la curiosité suscitée par les deux jalons familiaux que constituent le Cable car de California Street de San Francisco ou le domaine du Château de Gorgier, nous voici comme des éclaireurs dans ce splendide fonds d'archives inexploré, vierge, comme au seuil de la porte du grenier familial et de ses merveilles dont chacun de nous rêve... entrons!***

Ce premier chapitre est divisé en 4 volets complémentaires:

Le premier volet, ou sous-chapitre livre le **résumé** du travail. Cette version abrégée permet au lecteur qui veut aller à l'essentiel de réaliser quels sont les éléments de tout ce travail. Cette version abrégée a fait l'objet d'une première communication publique à l'EPFL le 18 juin 1999 (colloque organisé par le CREM, Centre de Recherches Energétiques et Municipales de Martigny) qui a permis de tester la cohérence du contenu de la présente étude **du développement privé d'infrastructures publiques métropolitaines.**

L'introduction qui suit présente les sources et le travail sur celles-ci. Quelles sont les sources de ce travail? Sont-elles nouvelles? Quelle est leur spécificité? Telles sont les questions qu'aborde ce sous-chapitre. Détail qui a son importance: notre époque de fin de siècle se trouve à devoir administrer pour toutes sortes de projets requérant **des ensembles documentaires volumineux.** Le travail sur fonds d'archives est dans ce sens très stimulant

pour les tâches de l'architecte et de l'ingénieur de demain. A ce titre, **le fonds d'archives étudié peut être qualifié de taille «moyenne»**, bien au-delà de simples archives individuelles, mais en-deçà d'archives d'entreprise. Ce fonds d'archives n'est pas «petit¹», ni «énorme», mais entre-deux et donc maîtrisable au terme d'un inventaire relatif, après quelques années. *L'un des buts (qui est rappelé) est que la retranscription de lettres est aussi l'un des objectifs de cette recherche.* Enfin, l'un des buts globaux de la réflexion qui entoure cette recherche étant de parvenir à cataloguer le fonds d'archives, cette thèse en déblaie un champ.

La **problématique** est campée par rapport aux domaines de compétences de l'auteur: elle se situe sur le versant opposé aux compétences polytechniques du cycle de vie d'un projet. La spécialisation du travail entre financiers et architectes ou ingénieurs veut qu'ils aient des responsabilités différentes. **L'expérience montre que seuls collaborent ceux qui dépassent les champs disciplinaires de leur métier:** telle est la volonté de cette problématique.

Une fois les éléments du cadre campés, nous abordons **la vie des acteurs concernés²** dans cette étude de cas: **deux tandems de frères cristallisent sur eux les relations familiales et d'affaires de la famille.** Un effet dynastique se produit, chaque génération reconstituant le schéma du «contrat de confiance³» qui crée la dynamique et la richesse (aux deux sens du terme!) de leurs relations. Un arbre généalogique (simplifié) et deux versions de biographies complètent ce panorama des protagonistes de la famille Borel étudiée.

¹ Pour donner une indication sommaire, l'ensemble de ces archives représente une quantité d'environ un mètre cube de papiers.

² Le travail sur des présentations de biographies effectué pour la Commission d'histoire des techniques de l'ASST fournit les bases des principes de présentations de ces profils par thèmes. Notamment l'éducation, ou les motivations des acteurs alors qu'ils étaient jeunes. La limite conventionnelle des mille mots pour une vie adoptée à l'ASST a été dépassée pour donner l'ensemble des faits biographiques déterminants. En moyenne, chacune de ces vies est «taillée à la serpe» en deux à trois mille mots. Un complément type DHS – Dict. Hist. Suisse – a été également élaboré.

³ Peyrefitte.

A.1. RÉSUMÉ

La famille Borel, de Neuchâtel à San Francisco: du savetier au financier

Le Cable car... propriété de banquiers suisses cosmopolites ?

PISTES POUR LE FINANCEMENT PRIVÉ
D'INFRASTRUCTURES MÉTROPOLITAINES PUBLIQUES ?

Résumé : Financement des infrastructures d'hier : enseignements pour demain ?

PROBLÉMATIQUE

*Si les usagers d'infrastructures n'ont pas la perception de tout ce que les entreprises et leurs ouvriers ont dû déployer comme efforts pour réaliser tout ce dont nous disposons aujourd'hui, que penser des planificateurs de l'époque et de leur souvenir ? Souvent la culture populaire et les souvenirs d'une société, s'ils atteignent ce niveau de conscience, sont déjà remarquables. Mais qui a rendu tous ces travaux possibles ? Qui les a soutenus, patronnés, ou encore, financés ? C'est vers cette opacité, ce secret professionnel, que se tournent les efforts de la contribution proposée ; et en fin de compte, une fois les bonnes données réunies et analysées, le rideau s'ouvre sur une scène prometteuse : celle des décideurs économiques locaux qui rendent possible l'existence de tous ces travaux d'infrastructures si cruciaux pour la société moderne. Nous nous concentrerons dans ce bref parcours sur les aspects économiques de la décision d'investissement. Les débats contemporains sur des champs comme **l'emploi, la globalisation des marchés, le transfert de technologie ou encore le développement puis la préservation des savoir-faire** sont tous touchés par cette réflexion sur le développement métropolitain.*

INTRODUCTION

Le financement d'infrastructures métropolitaines au XIX^e siècle

*Extrait d'un article du quotidien «Le Temps» paru le 30 juillet 1998 sous la plume de Denis Masméjan: «Alfred Borel, le fils d'Auguste, se lance lui aussi dans la finance. Il connaîtra un extraordinaire destin d'homme d'affaires. Il a en effet saisi très vite l'importance économique de la ruée vers l'or dans l'Ouest américain. Il s'embarque et crée à San Francisco, en 1855, la maison de commerce Alfred Borel, puis, en 1856, une “Caisse hypothécaire”. La même année, le Crédit Suisse était fondé à Zurich. **La banque d'investissement d'Alfred Borel participera aux grands projets d'infrastructures réalisés en Californie et ailleurs durant la seconde moitié du XIX^e siècle. Elle finance par exemple, d'abord marginalement, puis de manière de plus en plus prépondérante, le “Cable Car”, le funiculaire mondialement connu de San Francisco. Elle injectera également des capitaux dans des lignes ferroviaires: la “Los Angeles Railway Company” ou la “United Railroad Company”, dans un système d'adduction d'eau à San Francisco, dans d'autres banques ou dans l'immobilier.»***

Une recherche méticuleuse aboutissant au mécanisme de décision financier

Membres de la diaspora de la sixième Suisse, bien établis dans les réseaux de «l'internationale huguenote» de la banque protestante, les auteurs de la correspondance et la comptabilité interne privée examinée avec années complètes sont devenus objet de «découvertes». En effet la période comprenant les comptes 1866 à 1884 couvre la troisième et la quatrième crises immobilières de San Francisco que doivent traverser les frères Borel banquiers qui centrent précisément leur activité sur le placement de fonds dans l'hypothèque. Si l'aîné, Alfred Borel, a pu traverser une crise dès son arrivée en 1855 (la seconde période de récession californienne consécutive à la perte relative de l'attrait international des mines d'or californiennes... qui dure de 1854 à 1858), puis retourner en Suisse à la mort de ses père et oncles afin de reconstituer la tête de pont du côté des investisseurs, il laisse son frère puîné Antoine opérer leur «Caisse hypothécaire» de San Francisco mais fixe avec lui les règles de placement de fonds du réseau familial. Ensemble, ils découvrent que **la diversification de leurs placements** vers les réseaux d'infrastructures, et même en amont vers leurs industries de fournisseurs (par exemple dans l'usine qui produit les câbles du «Cable car»), puis enfin dans d'autres valeurs mobilières, permettent un débouché aux rapports avantageux pour garantir le paiement des intérêts aux rentiers qui d'Europe

continuent à investir dans leur Caisse et en comptes courants. Cette **stratégie économique anticyclique** permettra de préparer le succès rencontré par les Borel lors de la quatrième crise de récession locale qu'ils auront à traverser ... si forte qu'elle coïncide avec l'aube, puis la durée, de la «grande crise économique victorienne mondiale des années 1880 à 1895».

Spécificité de la recherche accomplie

Une telle réflexion est rarement accomplie dans les écoles d'ingénieurs ou architectes et centres de recherches sur les bâtiments et infrastructures où l'on est toujours convaincu que ce n'est pas aux ingénieurs ou architectes de se pré-occuper du financement des infrastructures. En réalité, c'est comme le réflexe de fierté du bon artisan qui, satisfait de son travail, laisse à d'autres le champ décisionnel du déclenchement des opérations, puis du cahier des charges. Cette recherche historique démontre qu'au travers d'une période de remaniement, pour ne pas dire restructuration profonde du XIXe siècle, la lecture des règles du jeu financier est possible. Si ce décodage est admis, alors pourquoi ne pas promouvoir un dialogue plus fort entre fournisseurs, utilisateurs d'infrastructures urbaines et financiers? L'auteur de la présente contribution espère avoir donné à voir et à penser aux acteurs de ces domaines dont les mutations de l'aube du XXI^e siècle ne sont pas sans rappeler celles de la période de fin du siècle passé.

*En fin de compte, il faut ajouter que cette double vision: «**Interne** au milieu financier – externe depuis notre époque» est l'un des points forts du fonds d'archives bicentenaire examiné. Les archives historiques dont dispose l'auteur de la présente contribution montrent qu'il est peu fréquent de pouvoir jouir des deux sources à la fois.*

Lausanne, Bevaix, septembre 1999

Adresse de l'auteur

Institut de recherches :

Antoine Wasserfallen

IREC-DA-EPFL, case postale 555, CH-1001 Lausanne

e-mail: antoine.wasserfallen@epfl.ch

Domicile:

Antoine Wasserfallen, avenue de Tivoli 20, CH-1007 Lausanne

e-mail: awasserfallen@pingnet.ch

A.1.1. EXECUTIVE SUMMARY

The Borel Family From Neuchâtel to San Francisco : From shoemaker to banker

Did you know that the Cable Car was owned by Swiss citizens?

BACKTRACKING : PRIVATE FINANCING OF PUBLIC METROPOLITAN INFRASTRUCTURES

Executive Summary: *Did you know that one of San Francisco most famous fixtures, the Cable car, was owned by Swiss citizens? Through this detailed study of the Borel family, and its business and investment plans we will observe an example of private financing of public metropolitan infrastructures in the 19th Century and see if it can teach us lessons for tomorrow's needs?*

TOPICS

Looking at today's infrastructures, one does not always remember how much work contracting firms had to accomplish in order to produce our contemporary standard of urban comfort . What is to be said of yesterday's planners or engineers and the credit they deserve? We often hear stories of local events brought to epic proportions, but who are the responsible players who really proved the feasibility of regional infrastructures? Who actually did support, sponsor or finance such achievements? The present study is a trial to propose a new view over such apparently hidden business phenomenons. This research shows us an inspiring case-study of local entrepreneurs who gather key success-factors. The author concentrates on the economic aspect of infrastructure financing to which modern metropolitan society owes its specific urban growth. **Contemporary challenges such as job creation, globalisation, technology transfer and local economic development** are all interconnected to metropolitan development.

XIXTH CENTURY METROPOLITAN INFRASTRUCTURES FINANCING

Le Temps, 30th July 1998, D. Masméjan: «Alfred Borel, Auguste's elder son, enters the finance world. He meets an extraordinary businessman fate. His understanding of the economic impact of the Californian Gold Rush allows him to seize the opportunity of the westward American expansionism. He sails to San Francisco in 1855 where he is the founder of the «Alfred Borel & Company», followed in 1856 by a Mortgage fund (the “Caisse Hypothécaire” bank) . The same year sees the foundation of Credit Suisse in Zurich. Alfred Borel investment bank participates in very important infrastructure projects in California and elsewhere in the second half of the XIXth century. At first, its investment into the worldwide famous San Francisco Cable Car is marginal and then becomes overwhelming. Other investments include the “Los Angeles Railway Company” or the “United Railroad Company”, the San Francisco Waterworks, other banks and real estate.»

DETAILED RESEARCH ALLOWING TO UNDERSTAND FINANCIAL DECISION MAKING

The author reviews financial decision-making through personal correspondence and private accounting in some of those completely documented yearly archives. The «sixth Switzerland» well-connected to the Presbyterian «Huguenot International» cosmopolitan network leads us to detailed research and discoveries. The accounting of 1866 to 1884 goes through the 3rd and 4th San Francisco City real estate crises that the mortgage bankers Borel brothers had to endure. Alfred Borel faced the 2nd Californian real estate crisis (which resulted from the first loss of public interest in gold mines in the years 1854-1858). Then he went back to Switzerland after the death of his father and uncles in order to reconstitute the Swiss end of the pipe connecting his bank's investors to the Borel family network. He left duty of the day-to-day San Francisco business to his younger brother Antoine after having set up asset management rules. Together both brothers explored new ways of diversifying the investment of the funds they are managing and place them into infrastructures networks. **Taking shares «upstream» into equipment industries** (for instance the wire works delivering the precise traction rope of cable cars) or other real estate assets, allowed them to guarantee superior interests payments to European investors or creditors in comparison with other financial markets. This **anticyclical economic strategy** set up their financial success that occurred during the 5th local economic recession, which

coincides with the beginning of the big worldwide Victorian economic crisis (1880-1895).

UNIQUE SPECIFICITY OF THIS RESEARCH

This research process is rarely accomplished in engineering and architecture schools, construction and infrastructures institutes or research centers. The integrity of construction professionals precludes their questioning « where does the whole process originate from? ». Builders ultimately considered themselves as « honest craftsmen » that have to dedicate their energy and resources to the proper technical execution of the clients wishes and orders. Customers duty is then to write the project's specifications and thus to initiate its process. The author of this case-study demonstrates the feasibility of comparisons between similar structural change periods in the XIXth century and the years 1990-2000. Hence, a new theme of interdisciplinary studies for engineers could be implemented by promoting this systemic approach between urban infrastructure financiers, suppliers and users.

Last but not least, the **insider** observations and **outsider** revelations which are featured in this work are seldom considered in an engineering historical approach. **It is not often that an author with a contemporary outsider vision has access to family archives that entirely document bicentennial confidential banker correspondence.**

Lausanne, Bevaix, September 1999

Author's address

Research address :

Antoine Wasserfallen

IREC-DA-EPFL, p.o. Box 555, CH-1001 Lausanne

e-mail: antoine.wasserfallen@epfl.ch

Home address :

Antoine Wasserfallen, avenue de Tivoli 20, CH-1007 Lausanne

e-mail: awasserfallen@pingnet.ch

A.2. INTRODUCTION

BREF HISTORIQUE DE L'APPROCHE

Récipiendaire d'une bourse octroyée par le fonds «Vetroflex» durant ses études d'architecture à l'EPFL à titre de recherches sur l'activité de financement de constructions agricoles et autres de la famille considérée (Antoine Borel, *La Ferme du Château de Gorgier – Ne*), l'auteur étudie la famille Borel depuis 1980. Cette première recherche a déjà permis de mettre à jour de 1981 à 1985 certains des liens de l'**architecte neuchâtelois Léo Châtelain** (très productif à Neuchâtel durant la deuxième partie du XIX^e et le début du XX^e siècles) **avec le mode réflexion de ses maîtres d'ouvrages, les banquiers et investisseurs Borel**. Cette première recherche a abouti durant les études de l'auteur à un article dans le catalogue de l'exposition du Musée d'Art et d'Histoire de Neuchâtel consacrée à Léo Châtelain, co-signé avec le Professeur EPFL Gilles Barbey, en 1985: «*La ferme du Château de Gorgier.*¹» De 1986 à 1992, l'auteur s'est approché concrètement de la problématique du financement privé des infrastructures publiques (comme fondateur du premier parc technologique de Suisse – Y-Parc SA – actionnaire, et administrateur durant les six premières années). Dès 1992, c'est la reprise des recherches sur la famille Borel grâce à la localisation de l'important gisement d'archives de cette branche de la famille Borel (en 1994, le Professeur UNIL Jacques Pettavel, docteur en médecine, fait don des archives de sa famille).

NATURE ET LOCALISATION DE CES ARCHIVES

Ces archives se (re)trouvent à Bevaix, dans le Moulin acquis en 1841 par Antoine Borel, au sein de l'une des maisons d'origine de cette branche de la famille Borel² disponibles pour les passionnés de l'histoire des XVIII^e et XIX^e siècles du Canton de Neuchâtel avec les Amériques, et ses épisodes d'archéologie commerciale et industrielle. Ce fonds d'archives est constitué de correspondances échangées entre les membres de la famille, ou avec leurs amis et relations d'affaires. Comprenant lettres reçues et copies de lettres émises

¹ In Léo Châtelain architecte, Ed. Musée d'Art et d'Histoire, Neuchâtel, 1985.

² «*Le soft remis dans le hard*» comme l'auteur a pu le dire en décembre 1995 lors de la présentation publique de la plaquette. Noter que bon nombre de témoins historiques architecturaux retrouveraient leur identité de façon plus marquée si on leur réincorporait systématiquement leurs archives.

surtout entre 1800 et 1926 (y.c. d'autres documents depuis 1550³). Cette suite de correspondances de personnages régionaux éminents Neuchâtelois avec **des entrepreneurs** comme Philippe Suchard, Eugène Clicquot (Reims) ou encore Paul Girod (fondateur d'Ugine), **des banquiers** de Suisse ou d'Europe (leurs associés pour certaines affaires: de Pury à Neuchâtel, Hentsch de Genève ou Oppermann de Paris), **des hommes politiques** comme les Conseillers Fédéraux Numa Droz ou Gustave Addor, **des architectes** comme Hans Rychner, ou Léo Châtelain, **des peintres** comme Léopold Robert, Auguste Bachelin ou Albert Anker, enfin un scientifique comme **l'archéologue** Paul Vouga⁴...

Au sujet des biographies mentionnées ici et là dans ce travail...

Une explication s'impose au sujet des notices biographiques mentionnées dans ce travail: nulle pédanterie ou étalage culturel ne préside à l'intégration ici et là de notes mais bien plutôt le «calage» historique des personnages les uns par rapport aux autres. Comprendre d'où ils viennent, quelles sont leurs motivations, leur éducation, et les conséquences de leurs actes sur leurs descendants, telle est la tentative de compréhension des rapports interpersonnels des protagonistes que nous étudions. L'exemple ci-dessous basé sur l'une de ces notes biographiques du chapitre C. montre comment ces notes doivent être lues et comprises. Evidemment le travail de décodage effectué ci-dessous ne le sera pas partout car le texte de l'ensemble de ce travail deviendrait alors trop volumineux!

EXEMPLE: Berthoud, Georges, (né) 22.12.1818 à Fleurier, [décédé 14.2.1903 à Colombier, prot., de Fleurier. Fils de Jean-Louis, horloger, et de Philippine Perrin

³ Actes de propriétés et copies de parchemins relatives au Moulin de Bevaix ainsi que d'autres documents cadastraux (Neuchâtel, famille Perrin) ou copies de correspondances de tiers (capitulations 1770-1774 entre autres!).

⁴ *Descendant de la dynastie des «découvreurs» de La Tène, fouilles dont Maurice Borel préside la Commission de 1912 à 1917, ce qui nous permet de détenir le cahier autographe de Paul Vouga; La dynastie neuchâteloise des Vouga se présente de la façon suivante: Emile-Arnold Vouga (1837-1904) instituteur, archéologue, bibliothécaire. A entrepris les fouilles à La Tène; sa collection d'objets préhistoriques est au Musée National. Auteur de *les Helvètes à La Tène*, 1885. Son fils Paul Vouga (1880-1940) D' phil., professeur à l'Ecole de commerce de Neuchâtel et à l'université, conservateur du Musée archéologique. A succédé à William Wavre (1851-1909) comme directeur des fouilles préhistoriques de La Tène, qu'il a poursuivies dans plusieurs stations du Lac de Neuchâtel. Auteur entre autres d'une monographie de *La Tène* en 1923; collaborateur à plusieurs revues scientifiques. Le fils de Paul, Jean-Pierre Vouga (1907), fut Professeur d'aménagement du territoire à l'EPUL, puis l'EPFL, ainsi qu'architecte et aménagiste cantonal vaudois. Auteur de publications sur *les Celtes*. Sources DHBS. Musée Neuchâtelois n° 4, 1990, et personnelles.*

(fille de pasteur); (épouse] *Caroline Dupasquier*, fille de *Claude-Charles*. Collège classique à Neuchâtel en 1834. Membre fondateur de *Belles-Lettres* (1835) et de la société des *Anciens-Belletrien*s de Neuchâtel. Après une formation commerciale chez *Pascal et fils* à Marseille (1837), B. entre en 1839 dans la banque familiale *Berthoud & frères* à Paris. Revenu à Neuchâtel en 1849, il crée en 1851 avec *Alphonse Sandoz-Morel* la banque *Sandoz et Berthoud* (*Berthoud & Cie*, 1880). Il fut l'un des soutiens du parti libéral. Président de la première Banque cantonale neuchâteloise, fondée en 1854. Juge au tribunal de Neuchâtel. Source DHS.

DÉCODAGE *Fils de Jean-Louis*, horloger: on ne naît pas toujours banquier, on le devient à partir de milieux de l'industrie ou du négoce, carrière en cela parallèle à celle des *Borel*... mais la banque familiale aide *Georges* à entrer dans ce cercle.

Philippine Perrin (fille de pasteur): L'origine de sa mère fille de pasteur montre la proximité à un milieu protestant similaire à celui des *Helbing* qui seront une famille alliée des *Borel* par *Alfred*.

Caroline Dupasquier: la famille *Dupasquier* ouvre des portes (sociales) aux *Berthoud*. Les *Dupasquier* sont souvent dans les milieux d'affaires, comme nous le voyons plus bas (présents au Havre notamment).

Belles-Lettres: les *Borel* sont justement aussi membres de *Belles-Lettres*.

Banque Sandoz et Berthoud: cette banque est en affaire avec *Alfred Borel*, après l'avoir été avec son père.

Parti libéral: *Alfred Borel* est député ou Conseiller «de ville» libéral (exécutif puis législatif).

Président de la 1ère banque cantonale: on verra plus bas qu'*Auguste Borel* est convoqué au Châtelet après la révolution de 1848 pour la constitution de celle-ci.

Enfin son poste de Juge a dû lui faire côtoyer *Frédéric Borel*...

Séries de hasards? Convergences douteuses et trafiquées? Anecdotes inutiles?... Non car les fils de l'histoire sont ténus et les réseaux sociaux que l'on reconstitue à partir de remarques épistolaires demandent le soutien de telles notes factuelles qui sont décodées par la lectrice, ou le lecteur, attentive, ou attentif, comme ci-dessus. Telle est en tout cas la réflexion de l'auteur, en permanence.

Ce fonds d'archives compte au moins quarante-cinq mille documents (estimation par pointage), s'étendant sur environ deux cent vingt cinq mille pages en tout, des centaines de photographies et autres documents d'époque ainsi que bon nombre de livres de comptes (deux dizaines) ou circulaires commerciales (plus de cent).

***Exemple:* On y retrouve par exemple les correspondances concernant les chantiers successifs de la famille avec devis et factures et lettres de leurs architectes (respectivement les architectes susnommés *Hans Rychner*⁵, puis *Léo Châtelain*⁶). Ces éléments ont**

⁵ **Hans Rychner 1813-1869:** Architecte établi à Neuchâtel en 1847. Bienne: temple allemand; La Chau-de-Fonds: collèges (voir Neuchâtel). cf. Hans Rychner dans MN 1882 par A. Bachelin. Source DHBS, «(...) employé chez Louis Châtelain – père de Léo Ndlà – dans les années 1830, après avoir étudié à Munich,...» Marc Emery in Léo Châtelain, Neuchâtel 1985.

⁶ **Léo Châtelain, 1839-1913**, cf. DHBS et l'ouvrage qui lui est consacré, supra & bibl.

permis de reconstituer les transformations successives du Moulin de Bevaix depuis 1841. En ce qui concerne «le Salon des Quatre saisons» les archives ont également permis de nommer tous les artistes impliqués et de faire aboutir le classement du bâtiment comme «monument historique».

Ce fonds d'archives familial, confidentiel jusqu'à nos jours, est propriété de l'a.B.c (american Bevaix center), reçu par deux personnes, qui sont l'ancienne Présidente de l'association, Madame Jacqueline Bourquin, qui a sauvé le foyer de base de la famille Borel, le Moulin de Bevaix, menacé de destruction, désormais classé «monument historique», et du soussigné de la présente publication.

PUBLICATIONS, EXPOSITIONS, ARTICLES, CONFÉRENCES

Le premier et rapide survol de ces archives m'a permis de publier à la fin de l'année 1995 une plaquette illustrée de 60 pages qui esquisse l'histoire de la famille Borel dans la Nouvelle Revue Neuchâteloise: «La Saga des Borel au Moulin de Bevaix», en 1995, avec Alphonse Henry et Marcel Garin, photos de Pierre-W. Henry.

Une collecte de travaux supplémentaires effectuée par mon compagnon de recherche Alphonse Henry dans ces approches a permis la publication de l'ouvrage de plus de 150 pages sur les événements révolutionnaires à Neuchâtel et en Europe vus par la famille Borel: «1831-1848, D'un rivage à l'autre» édité par l'auteur de ces lignes en 1998.

Diverses conférences de 1994 à 1999 permettent de présenter nos recherches à des groupes d'histoire régionale ou des cercles de généalogie. D'autres rencontres avec la presse sont l'occasion d'articles ou d'émissions de radio. Enfin depuis 1997, nous exposons chaque année une sélection des documents originaux les plus intéressants lors des traditionnelle fêtes de l'Aristoloche (première ou deuxième semaine de septembre).

QUELQUES MOTS SUR L'ACTIVITÉ EFFECTUÉE...

Archiviste amateur: les investigations du fonds d'archives de la famille Borel ont commencé par le rangement de ces milliers de documents par années et en périodes. Cela n'a pas été aussi difficile qu'il semblait de prime abord car les liasses de documents nous étaient parvenues groupées et ordonnées par dates (en fait elles avaient été archivées par leurs propres auteurs). Ces centaines de liasses ont donc été ordonnées chronologiquement. Leur disposition elle-même a été revue à diverses reprises jusqu'à la meilleure façon d'aligner

physiquement ces quarante-cinq mille liasses de documents en un arrangement compact mais atteignable⁷.

Que lit-on dans ces lettres? De «l'oral écrit», de la langue à la plume des auteurs! Ce qui frappe le lecteur de telles archives est la continuité de conversations entamées auparavant ou entre deux voyages, rencontres fortuites prolongées par l'écrit. Aussi faut-il saisir telle notion comme une allusion à une conversation ou telle autre en rapport à une correspondance précédente. Parfois il faut revenir jusqu'à dix fois sur un patronyme, un prénom ou un lieu pour enfin discerner ce qu'il recouvre et de qui ou de quoi il s'agit précisément... **Déchiffrer cette langue c'est entrer dans les conversations intimes, particulières, entre ces différents membres de la même famille, comprendre pourquoi certains sujets reviennent plus souvent que d'autres et distinguer entre redondances personnelles et cumuls d'information dus aux retards de courriers.** Par exemple, certaines informations commerciales reviennent deux fois dans les courriers parce que les lettres se perdent ou se précèdent entre deux expéditions: le «bruit» créé autour de telles redondances apparentes est seulement fortuit: dans leur fonds intime, ces interlocuteurs, devenus des correspondants, tentent de se comprendre et y parviennent puisque ces décennies de conversations couchées sur le papier aboutissent à des démarches sur lesquelles nous ouvrons le rideau par cette étude.

⁷ *Ordonnancement, conservation et catalogue du fonds Borel. Ici deux actions supplémentaires sont encore à effectuer:*

I. Ordonnancement et conservation dépendent d'un nouveau système de rangement de l'ensemble de ce fonds d'au moins 45,000 documents (davantage si l'on y ajoute la partie américaine symétrique de ce fonds d'archives, également non-classée, «ré-appointue» par photocopie); il s'agit de déployer un nouveau système de rangement (meubles, agencement) qui permette d'étendre ces documents d'un façon plus accessible et protégée des périls du temps (comme les risques naturels ou l'acidification du papier – par exemple en isolant les liasses les unes des autres dans des chemises de papier non acide, puis dans des cartons eux-mêmes non acides). Budget env. sfr: 80,000.–.

II. La mise sur pied d'un véritable catalogue sera facilitée par la connaissance générale des ensembles, sous-ensembles et auteurs des pièces. Nous estimons ce travail à lui-aussi environ sfr: 40,000.–, au moins; il serait possible de trouver un appui pour l'usage de bases de données informatiques évoluées auprès de l'EPFL, notamment les ACM, les archives de la construction moderne, qui dépendent du département d'architecture et ont développé un outil informatique à la fois ouvert et performant. D'autres archivistes, Neuchâtelois notamment (Bibliothèque Universitaire et de la Ville de Neuchâtel, Archives cantonales de Neuchâtel), ont marqué leur ouverture lors de contacts informels, en acceptant de prodiguer des conseils pour nos choix techniques ou la recherche de stagiaires. Budget non estimé.

La navigation dans ce fonds d'archives s'opère au moyen des index conservés de copies de lettres: classés par ordre alphabétique et par tranches d'années de correspondance on retrouve tel ou tel acteur, contact ou relation qui reçoit une lettre de «nos⁸» Borel. La clé d'accès alphabétique nous ouvre les portes du temps et nous permet de retrouver en quelques heures parmi cette masse de documents, la lettre ou la personne recherchée.

EXEMPLE vers une rationalisation de la méthode d'investigation?

La démarche s'articule autour de deux objets principaux:

A. le fonds d'archives, son «*pré-classement*»;

B. la méthode analytique adoptée, les travaux en général et le maintien de ses développements possibles.

Il s'agit donc de respecter les règles suivantes:

A. Fonds d'archives:

- 1) **Pré-classement avant inventaire**: un préclassement complet du fonds d'archives a été effectué, permettant d'accéder physiquement à tous ses composants. Ceci a nécessité un ameublement spécial et une disposition rangée de façon chronologique⁹.
- 2) **Méthode analytique adoptée**, tri par mots-clés, périodes-clés, et concepts-clés: les index de correspondances, les regroupements chronologiques et les ensembles de lettres privées, d'affaires ou de circulaires, enfin de comptes, ont permis le respect d'une méthode analytique la plus complète possible.

B. Méthode analytique

- 3) **Démarche intuitive mais récurrente** (flairer les problèmes et leurs solutions, défricher du terrain vierge, découvrir des zones inconnues, et pouvoir maintenir la même approche tout au long des années que dure la recherche) **et unité de doctrine**: les recoupements entre données chiffrées et correspondance permettent de «localiser les zones riches en renseignements». Cette méthode appliquée dès le début du travail et jusqu'à son aboutissement est déterminante: en effet si on ne sait pas ce qu'on cherche comment le trouver? Si on ne sait pas pourquoi et quand les questions se posent, comment déterminer les circonstances et les lieux des décisions?
- 4) **Un fonds d'archives d'une dynastie d'entrepreneurs** nécessite la «connaissance du fonds d'archives» dont il a été question plus haut. Ce lien «intuitif» permet de

⁸ Les 5 premiers volumes des recherches généalogiques de Pierre-Arnold Borel montrent que la famille Borel s'étend en plusieurs lignées qui ne sont pas parentes, Borel, P.-A.

⁹ De Tutela Librorum, Giovanini: va beaucoup plus loin et cette piste de la conservation «intensive d'un fonds d'archives évaluée» nous amène actuellement au-delà des possibilités financières disponibles (voir note plus haut chiffrant les investissements nécessaires). Pourtant l'acidification du papier menace la moitié au moins de ce fonds d'archives.

retrouver les parties importantes d'informations relatives aux événements investigués et d'y effectuer les recoupements nécessaires.

Il va de soi que toutes options de recueillement de l'information réservent l'avenir: que ce soit dans la localisation de sources, dans la traçabilité des recherches et des retranscriptions effectuées, ou des développements qui peuvent par la suite prolonger ou agrandir l'étendue ou la profondeur des recherches déjà accomplies.

Flexible, modulaire et évolutive, cette démarche progresse entre modestie des choix concrets et ambition dans les horizons et questions posées.

Bien sûr, il serait trop facile de prétendre que **l'ensemble des lettres** sont déjà indexées ici ou là. En réalité seule une partie de ces documents est accessible de cette façon: *disons une «bonne» moitié*. Les autres sont **des ensembles documentaires** comme celui de Maurice Borel et ses fouilles archéologiques (La Tène notamment) ou ses investissements comme celui des éditions et de la librairie Payot à Lausanne (par exemple). Pour la **reconnaissance** de ces sous-ensembles ou la **navigation** dans ces liasses-ci, il est nécessaire de développer une expérience qui devient **«la connaissance du fonds»**. Lien d'intimité dans les rapports avec cette famille, cette connaissance du fonds permet de se repérer intuitivement ici ou là dans les investigations nouvelles.

DÉCHIFFRER UNE GRAPHIE SÉCULAIRE

Jusqu'à présent nous n'avons abordé que le style oral-écrit des correspondances ou les ensembles et sous-ensembles documentaires, mais **il faut parler de la lecture de chaque document**. Déchiffrage serait un terme plus approprié! donc parlons de **l'écriture des courriers et des comptes** de nos principaux personnages:

- **Antoine Borel (1791-1857)**, qui crée la base de fortune familiale, oncle des deux derniers protagonistes, acquéreur du Moulin de Bevaix, premier des Borel en Amérique (de 1816 à 1819, passant de New-York à La Nouvelle-Orléans via Cuba), puis émigré suisse au Havre (où il décédera), **rédige dans l'ensemble au moyen d'une écriture «déchiffable»**. Ce n'est que lorsqu'il griffonne hâtivement pour lui ou lors d'insomnies que la difficulté s'accroît, comme par exemple lorsqu'il écrit au moyen d'une graphie réduite (petits mots, noms propres, abréviations, ...). *Dans ce registre d'anecdotes, je conserve le souvenir de cette correspondance concernant l'entrée des alliés à Paris qui pour une minuscule missive manuscrite (lettre du 24 avril 1814) se dilate à sept pages continues sous forme*

dactylographiée... exigeant trente-deux heures d'efforts de lectures et de comparaisons... ceci pour une lettre seulement, et ce fonds d'archives en compte entre quarante et cinquante mille!

- **Auguste (1797-1861)**, frère du précédent et père des deux derniers protagonistes principaux, **a une écriture difficile, pour ne pas dire impossible à lire**. *Curieux, puisque tout de même cette recherche contient des retranscriptions de ses lettres!* En effet l'entraînement permet de venir à bout de ces peines. Il demeure des difficultés pour les lettres où Auguste Borel s'emporte et dans lesquelles ses élans se traduisent dans son écriture, mais il est possible de le déchiffrer désormais efficacement bien que toujours un peu laborieusement...
- enfin, pour mentionner la génération suivante, car ils sont encore jeunes entre 1831 et 1848, **les deux neveux d'Antoine**, fils d'Auguste Borel et de sa première épouse Sophie Perrin, qui ont dû soigner leur écriture dans leur jeune âge¹⁰ **nous laissent des documents déchiffrables quoique parfois ardu** (*comme les copies de lettres à la presse sur papier de soie transparent à l'encre presque invisible!*).

Il est important pour les lectrices et lecteurs de ce travail de comprendre que ces travaux enthousiasmants sont complexes: il faut «s'accrocher à la table¹¹» et aux documents pour y pénétrer. Sans la connaissance générale du fonds, il serait impossible de se situer ici ou là. **L'approche est nécessairement systémique**, globale et locale: c'est dans l'aller-retour permanent entre le général et le particulier qu'apparaissent peu à peu les éléments à comprendre et publier. Tout ce travail s'effectuant bien sûr au rythme du déchiffrement de ces lettres calligraphiées donc relativement lentement. Voilà pourquoi il n'est pas facile de livrer des résultats intermédiaires fréquents et que les progrès dans cette activité s'effectuent par **étapes complètes**.

¹⁰ Les lettres d'Antoine oncle des deux bambins intiment à leur père de faire «soigner leur écriture» à Alfred et Antoine! Ainsi cette correspondance du 10 juin 1850 Auguste à Alfred - ou après de vives inquiétudes pour sa mère Sophie... et la consultation de 3 médecins... «Je suis profondément triste et plus triste encore à la pensée des chagrins que ma lettre te causera; mes mains tremblent et j'ai des larmes dans les yeux... (et au sujet de l'écriture d'Alfred): **dès que l'on choisit la carrière commerciale, une écriture courante, bien formée, aussi belle que possible, est nécessaire pour réussir, c'est le passeport sans lequel on n'entre pas aujourd'hui dans les bonnes maisons de commerce.**»

¹¹ Comme me l'avait recommandé le Professeur EPFL Jacques Gubler d'histoire de l'architecture lorsque j'ai commencé ces recherches en 1981.

OUTILS & MÉTHODE DE TRAVAIL

Quels sont les instrument de travail nécessaires? Quelle méthode a-t-il fallu adopter?

L'ampleur de la masse de documents bruts à analyser et traiter, la façon de fixer les éléments dans la mémoire a très vite imposé de travailler avec l'informatique. Un ordinateur est donc apparu dans ces archives, très rapidement suivi d'autres moyens de saisie et reproduction de l'information. Face à ces documents il a fallu apporter dictionnaires, encyclopédies (historiques, géographiques, économiques, ...), puis une bibliothèque complète, cartes géographiques et bulletins (ensemble répertorié). Une discipline de lecture de sources extérieures et d'information relative aux champs investigués s'est instaurée (plusieurs dizaines de lectures d'ouvrages par an, en outre des abonnements privés aux bulletins historiques Neuchâtelois, Vaudois, Romands, Suisses...).

Ces démarches de constitution d'une autonomie (relative) dans les sources d'information proches n'excluent évidemment pas les relations avec des autres fonds d'archives comme par exemple celui de la République et Canton de Neuchâtel (au Château de Neuchâtel¹²), ou encore les archives de la Bibliothèque Publique et Universitaire de la Ville de Neuchâtel dans laquelle se situent le fonds Bachelin et d'autres correspondants avec la famille Borel, ou des éléments importants comme le dactylogramme «Borel» cité dans la partie concernant la première génération des Borel. Le fonds d'archives Albert Anker (Famille Brefin, Ins) a également été abordé (fonds également non classé) ou celui de San Mateo (non classé) dont l'historien et banquier Ronald G. Fick, descendant d'Antoine Borel, nous a obligeamment fourni des éléments. Des recherches dans d'autres bibliothèques universitaires comme celle de l'EPFL, des Universités de Berne, Lausanne et Bâle (nombreux ouvrages sur l'histoire de San Francisco et des USA au XIX^e siècle), ou encore à la bibliothèque centrale des parlementaires de la Confédération (pour les sources consulaires) ont été effectuées [voir les annexes concernant les sources].

Une famille ignorée?

Il faut néanmoins ajouter une remarque importante: peut-être les Borel étudiés dans ces travaux ne sont-ils que de grands bourgeois parmi tant

¹² *Mes contacts avec cette institution remontent à 1984 avec l'ancien archiviste cantonal Jean Courvoisier, et se sont prolongés avec les dirigeants actuels Messieurs de Tribolet et Barrelet; outre le fonds Châtelain, on y trouve le fonds Adolphe Borel, frère d'Alfred et d'Antoine, a permis d'affiner la relation des Borel à Bevaix (lieu et famille).*

d'autres ? Ce foisonnement demeuré confidentiel explique-t-il la grande rareté des sources à leur sujet ? Ceux de la première partie du XIX^e siècle n'ayant pas présidé à la destinée de grands événements, on peut comprendre la réticence des historiens de ne pas les étudier ou de ne pas les citer... mais « Quid ? » de la génération qui les suit dans cette seconde moitié du siècle dernier ? Pourquoi sont-ils si discrets ? Ont-ils réellement laissé si peu de traces ? Cette absence de publications autour des Borel crée justement une opportunité de les étudier grâce à ce rapport original et nouveau à leur correspondance : cet aspect de la question constitue également une motivation de base de la présente recherche.

Sources de tiers existantes au début de ce travail au sujet des Borel :

- génération de la 1^{ère} moitié du XIX^e siècle: quelques citations ici et là dans des articles sur leurs associés ou partenaires en affaires (voir bibliographie) paraissent dans des revues neuchâteloises (Musée Neuchâtelois notamment); Philippe Godet parle «de Monsieur et Madame Borel-Blakeway» dans ses «Souvenirs de Jeunesse¹³», sinon on ne retrouve que des rubriques nécrologiques dans les éditions considérées du Messenger Boîteux¹⁴. **Peu de choses donc, au total quelques lignes ici et là;**
- génération de la 2^e moitié du XIX^e siècle: ici il y a davantage de documentation, ce qui m'avait d'ailleurs déjà servi dans les années 1981-1985: leurs rubriques nécrologiques dans les éditions considérées du Messenger Boîteux constituent un bon point de départ; également la plaquette d'hommage de l'Université de Neuchâtel éditée à l'occasion de la remise du doctorat honoris causa à Antoine Borel (quelques pages), les sources consulaires (quelques lignes dans les bulletins de la Confédération) et ce qu'en dit l'ancien conseiller d'Etat et auteur d'histoire régionale Quartier-la-Tente dans son ouvrage sur la Béroche; le DHBS (Dictionnaire Historique et Biographique Suisse, éd. Attinger) est également un peu plus prolixe à leur sujet qu'au sujet de la génération précédente et donne les premières pistes de recherches. Il y a aussi la monographie «San Francisco is no more» que consacre Ronald G. Fick à son aïeul Antoine Borel en rapport au tremblement de terre de 1906. **Donc au total, à peine davantage d'éléments que pour l'alinéa qui précède, mais cette fois quelques pages (une vingtaine à une trentaine de pages en tout);**
- «**mémoires vivantes**»: encouragement à mentionner, les «aînés» de la Béroche¹⁵; ils ont conservé des souvenirs vivants et des anecdotes qui se racontaient encore

¹³ Passage que l'on retrouve également dans le CD ROM «L'invention de la Suisse». Edition Suzanne Hurter, Genève, 1998, par Bernard Lescaze.

¹⁴ L'année consécutive du décès de chacun d'entre eux on en retrouve une à trois colonnes dans «Le véritable Messenger Boîteux de Neuchâtel».

¹⁵ Le patriarche de la dynastie des entrepreneurs «COMINA» de Saint-Aubin, feu Constantin Comina, dont le grand-père avait participé à la construction de la ferme du Château de Gorgier, l'ancien intendant du Château de Gorgier Cyrille Christen, mon grand-oncle le pasteur Samuel Rollier à Saint-Aubin. D'une génération plus proche de la mienne: les fermiers du domaine, la famille Von Allmen. Et à cette époque déjà Ronald et Howard Fick, descendants des Borel et copropriétaires du domaine du Château de Gorgier.

dans les années 1980... Ces souvenirs émaillés d'anecdotes et de ouï-dires m'ont encouragé à les consigner sur **quelques pages de notes manuscrites** puis à m'interroger toujours plus avant sur cette famille mystérieusement influente.

L'opportunité de structurer d'autant plus cette approche d'une famille aussi passionnante et aussi peu connue incite à l'action: le bâtiment du Moulin de Bevaix étant sauvé de la pelle des démolisseurs et ses nouveaux habitants s'y domiciliant, il a fallu réinstaller nos archives; c'est ainsi que dès 1995 nous nous sommes retrouvés dans l'appartement de l'ancien meunier (trois pièces). Cette surface de travail permet de disposer l'entier du fonds documentaire de façon visible et d'y travailler dans de bonnes conditions.

LE DISCOURS DE LA MÉTHODE

Quelques mots sur **la méthode de travail**: au-delà des moyens techniques, il y a ce que nous faisons et comment nous le faisons. Tout d'abord il faut lire ces documents originaux, beaucoup et souvent afin de ne pas perdre le fil (et de savoir où il va!). Plus les détails s'accumulent, plus la perception s'affine entre ce qui est **thème, contexte et détail**. Ces **priorités** doivent constamment être révisées car ce qui ne paraissait n'être qu'un détail (l'apparition d'un personnage par exemple) prend soudain une importance primordiale au vu d'un autre épisode.

En quelque sorte, suivre ces correspondances, c'est «entrer» dans la vie de personnes qui deviennent tellement proches du lecteur. Un sentiment très fort unit en effet le lecteur d'une correspondance à ses «sujets». Ce ne sont d'ailleurs plus des sujets car il se crée **une sorte d'intimité** sur laquelle d'autres ont écrit beaucoup mieux¹⁶. Mais enfin ! Il faut donc avancer *dans cette écume de vies, cette brousse de papier*, et déterminer les thèmes abordés: bien sûr, ils se dégagent d'eux-mêmes mais il faut **trouver l'équilibre** entre les lettres à mettre en exergue, les citations à mentionner, les rapports qui manquent ou sur lesquels nous faisons des hypothèses, la recherche des éléments complémentaires d'un correspondant à l'autre, les vérifications dans les copies de lettres, les recoupements entre lettres de différents correspondants... et en incessants parcours, les **vérifications d'usage** dans des ouvrages de références, historiques d'époque ou contemporains.

¹⁶ Jelmini, Musée Neuchâtelois n° 4, 1996, pp. 201-213 voir *infra*.

Alors on ne se voit que très peu avancer, mais d'un trimestre à l'autre, d'une année à l'autre les progrès sont décelables. A raison de plusieurs centaines d'heures par an depuis six ans on peut dire que les milliers d'heures passées à palper ces documents apportent désormais **cette connaissance intuitive du fonds d'archives Borel.**

A.3 PROBLÉMATIQUE INTRINSÈQUE DE CE TRAVAIL DE RECHERCHE

«Une thèse universitaire vise l'imitable, une oeuvre tout court cherche l'inimitable.»

Michel Serres répond à Bruno Latour

(Eclaircissements, Champs, Flammarion, Paris, 1994)

A. ATTACHEMENT PERSONNEL À LA PROBLÉMATIQUE

Cette recherche résulte d'un travail de thèse à l'EPFL;

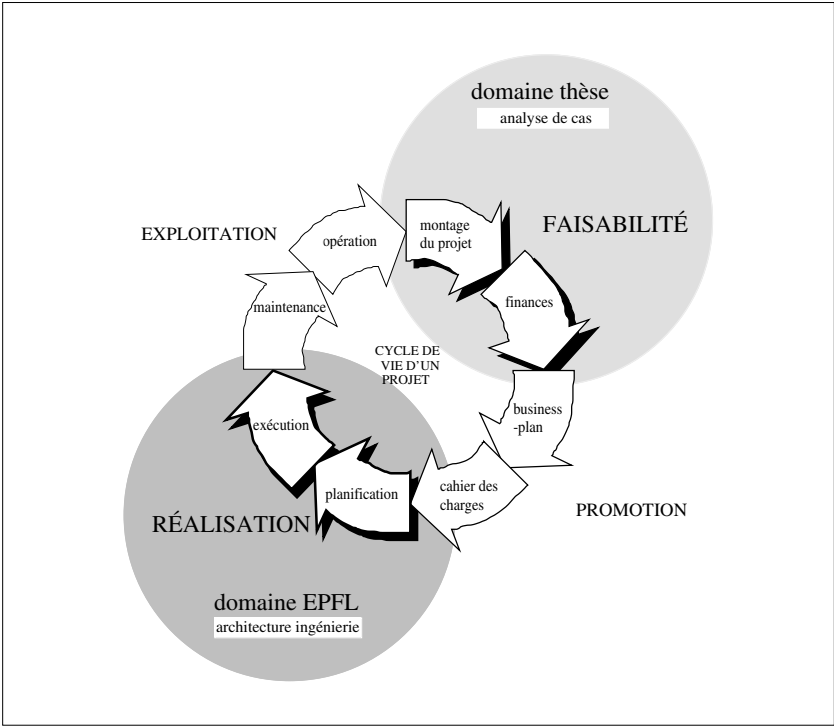
trois lignes se renforcent l'une l'autre:

- ***une défragmentation,***
- ***puis reconstitution des éléments historiques,***
- ***regroupés en thèmes significatifs** durant la présente recherche.*

Trois motivations président à cette façon de faire:

1. Dix ans d'expertises pour des tribunaux me font **établir tous les dossiers investigués sur la base des éléments observables et constatables «objectivement»**, c'est-à-dire que l'on peut constater sans aide d'un tiers et reconnaître par soi-même. Aussi les éléments fournis par le fonds d'archives de Borel sont-ils déterminants pour cette recherche car ils fournissent ces éléments objectifs et constatables. C'est alors que le travail devient l'organisation synthétique de la mosaïque de facettes recouvrant une ligne signifiante. *L'expert ou le chercheur dans ce cas donne l'impression de ne rien avoir fait: tout juste a-t-il observé les éléments à rapporter et à réunir pour les grouper en un «tout signifiant».* Contrairement à ces apparences, cette pratique requiert un effort plus grand que de substituer un discours à ces observations, car il faut méticuleusement **collecter la quantité d'éléments** nécessaires à l'articulation méthodique **du thème reconstitué.**

Remarque au sujet des éléments réunis: l'intention dès le départ est de retranscrire autant de documents que possible. L'approche touche même à la «collectionniste» par la recherche du maximum d'éléments de correspondance. Cette volonté forte, du départ, est demeurée est une des intentions fondamentales de ce travail. Rien d'étonnant à ce qu'on retrouve par centaines, les transcriptions de lettres ou de documents provenant du fonds d'archives étudié.



Légende de l'illustration: le champ de la problématique est complémentaire aux domaines de compétences traditionnellement exposés dans les formations d'architecte et ingénieur d'une école polytechnique (comme l'EPFL par exemple); mais l'activité des planificateurs ou réalisateurs issus d'une formation polytechnique, ne peut se déployer que si les étapes du montage de projet ou de ses finances ont été accomplies. Or certains ingénieurs se spécialisent dans le montage de projet, soit pour faciliter l'acquisition des mandats pour leur activité, ou afin de se reconverter comme expert-auxiliaire des structures de maîtrises d'ouvrages ou de leurs financiers.¹

Dans le cas du travail de thèse, une nouvelle infrastructure technique, comme celle du Cable car, ne peut se déployer «sui generis» mais requiert une approche des investisseurs, qui convaincus par la similitude de ligne dans lesquelles ils sont déjà actionnaires (minoritaires – flèche «opération»), sont convaincus d'entrer dans un tour de table de financiers qui monte l'opération et la finance (flèches «montage du projet» et «finances»), justifient leur approche par une plan d'entreprise (flèche «business-plan»), d'où découle le «cahier des charges» (flèche respective)... qui amorce la réalisation et l'exploitation composées des étapes (ou flèches) planification, exécution, maintenances et opération. La boucle est bouclée: la réitération de ces cycles de projet permettant l'acquisition de l'expérience qui peut être reproduite au plus grand profit des esprits qui maîtrisent le savoir-faire global de tels projets.

¹ Ou économistes de la construction au sens global! (Caruso: Valutazione Economica dei Progetti nell'Arte del costruire, chapitres 13-15, 1999.)

2. **La traçabilité des résultats constitue l'un des fondements reconnaissables du travail scientifique**, aussi lorsque ces éléments de suivi et transmission du travail scientifique ont été distinctement énoncés lors de la (pré)école doctorale suivie au département d'architecture de l'EPFL avec le Professeur invité Gérard Engrand, il m'est apparu un renforcement de ma détermination à employer cette collecte méticuleuse de «**pièces historiques**».
3. Les historiens avec lesquels je suis en contact¹, dans leurs correspondances ou conseils oraux, m'ont enjoint de **retranscrire, citer et recopier les éléments de correspondance**. Ces conseils renforçant les deux intentions énoncées plus haut m'amènent à renforcer mes investigations et à transformer l'ensemble du champ étudié en une pâte à modeler façonnable au long des axes à démontrer.

Vers une mosaïque architecturée...

Il faut également ajouter l'immense joie de la découverte de la correspondance privée historique² qui compense largement les difficultés de cette recherche patiente. Ce plaisir confine à la pulsion du collectionneur qui ajoute les briques de l'information les unes aux autres afin de les reconstituer en des «pans» toujours plus crédibles et reconnaissables³.

En fait ce collage, devient **métalangage** qui, comme toutes les approches globalisantes, nous **ramène à l'architecture**. Tant il est vrai que si toutes les professions qui développent un discours systémique sur leurs domaines vili-pendent désormais la notion d'architecture (aliénée par les informaticiens, investie par les professions voisines et dévoyée par certains diplômés...), il est

¹ *Dans l'une des correspondances qu'elle a fait l'honneur d'adresser à l'auteur, l'historienne Béatrice Veyrassat me fera par la suite la recommandation suivante: «Point important (pour l'historien): lorsque vous rédigez, citez méticuleusement chaque document utilisé et n'hésitez pas à citer les protagonistes eux-mêmes lorsqu'ils s'expriment (lettres, procès-verbaux), c'est toujours d'un très grand intérêt. (...)*», 9.2.1998.

² Qui comme l'a montré l'historien Jean-Pierre Jelmini (conservateur du département historique du MAH de Neuchâtel) ne repose ni sur le voyeurisme, ni sur une envie romanesque, mais bien sur **la quête historique du témoignage direct des événements vécus**, Musée Neuchâtelois no.4, 1996, pp. 201-213.

³ *Il va sans dire que toute mon estime est conservée à celles et ceux qui peuvent «amener» une synthèse se substituant à tout ou partie des pièces que ce travail livre à la lectrice ou au lecteur.*

temps de rappeler que **la profession d'architecte n'est pas seulement un art majeur en soi mais aussi une façon de penser** que même les architectes peuvent défendre, et dans bien d'autres domaines de la pensée et des savoirs constitués que simplement celui, apparemment plus spécifique, de l'environnement construit.

B. DÉVELOPPEMENT DE LA PROBLÉMATIQUE: CHRONOLOGIE DES ÉTAPES DE RÉFLEXION

Étape I. (Dès 1996) Point de départ /cadre d'analyse

Il est devenu indiscutable que l'ensemble du XX^e siècle prend ses sources techniques, également architecturales et constructives dans le XIX^e siècle⁴. Il en est ainsi pour la participation de capitaux privés à la construction des grandes infrastructures⁵, courante au XIX^e siècle et qui est préconisée à nouveau aujourd'hui. Notre problématique est donc de retrouver les leçons de ces expériences passées pour guider l'avenir. La thèse proposée consiste en l'étude d'un ensemble de cas réunis autour du faisceau unitaire de la même famille visionnaire **d'entrepreneurs**⁶ qui intervient sur certains marchés nationaux et internationaux de la construction et de leur financement⁷.

Domaines choisis dans l'ensemble de cette recherche sur les conditions d'existence de l'investissement privé international dans la construction en général et les infrastructures publiques:

1. **La dimension innovatrice** des projets retenus (*dimension technologique novatrice des projets choisis comme les nouveaux réseaux techniques du XIX^e siècle, réseaux de transports comme le Cable car, ou les chemins de fer, enfin les réseaux d'adduction d'eau*); ainsi que la collaboration avec des entrepreneurs⁸ (*des entrepreneurs financiers qui épaulent des entrepreneurs constructeurs*);
2. **La diversification nécessaire**, mais complémentaire (*les réseaux de transport irriguent l'urbanisation croissante des villes au XIX^e siècle, l'eau courante viabilise*

⁴ **Auteurs sur des domaines entiers:** Bairoch, Caron, Gaudin, Gille, Porter, Rieben; **auteurs spécifiques au sujet de domaines comme celui de l'ingénierie ou relatif à des systèmes technologiques:** Banham, Benevolo, Peters, Rieben, Walker.

⁵ Linder.

⁶ Schumpeter.

⁷ **Avertissement:** *Plutôt que de se focaliser sur les aspects physiques (et anecdotiques) de réseaux de transports comme celui du Cable car, ce travail s'est ensuite articulé autour de la sphère de relations financières des Borel!*

⁸ *ibid.*

des quartiers entiers, leurs financements ne participent-ils pas d'une vision de l'investissement immobilier « utile » et pas seulement spéculatrice ?)

3. **L'expérience acquise** permet-elle de se confronter à d'autres cas ? Existe-t-il des pistes d'autres cas qui montrent que l'expérience acquise par les opérateurs de ce fonds d'investissement leur ont permis d'autres réussites dans d'autres cadres internationaux ?

Étape II. (En 1997) **Le titre proposé dans le plan de recherches de la thèse** contenant la question *d'un capitalisme visionnaire* conserve sa pertinence mais se recentre sur les éléments découverts. En effet l'hypothèse de travail promptement posée est qu'il ne suffit pas d'un investisseur économique et d'une équipe de projet pour réaliser un projet innovateur. **Les cas étudiés dans cette réflexion doivent démontrer que les milieux investisseurs doivent partager la « vision » des développeurs d'un projet.**

Ainsi, dans le cas de la réalisation d'une infrastructure publique comme un système de transport public (*le Cable car de San Francisco* par exemple), faut-il que les milieux économiques soient réceptifs à la mentalité des ingénieurs planificateurs et techniciens, et même à leur culture, pour qu'ils puissent réaliser ensemble le projet ?

Dans notre cas ce projet-pilote (à l'époque) présente-t-il des retombées économiques pour ses investisseurs ? Aussi les conditions étudiées sont celles de la mise en oeuvre du financement d'un projet d'infrastructure publique par le secteur privé. Le fait que ces retombées ne soient pas toutes totalement prévisibles au départ et demande donc aux milieux économiques la faculté prospective des autres retombées, ou de bénéfiques dans leurs secteur, pose la question du « capitalisme visionnaire »⁹. Les éléments collectés posent l'exigence de parler plutôt de « **pistes vers ces visions** » car nous avons à faire à un échelon plus modeste d'investisseurs entrepreneurs qui avancent pas à pas et non d'un seul saut.

Résultat intermédiaire, à ce stade, au cours de ce travail :

Le grand progrès de l'année 1997 est la corrélation effectuée pour la présentation du 10 juillet 1997 à l'IREC en présence d'historiens et de spécialistes du champ investi : il s'agit d'une représentation graphique de la fortune du fonds de la

⁹ Investisseurs qui par carence des milieux administratifs et par leur action globale se muent en « Metropolitan planners », Friedrichs. La question qui sera posée à réception de ces résultats par l'historienne B. Veyrassat dans la correspondance citée ci-dessus (9.2.1998) concerne l'innovation : « Les Borel seraient-ils vraiment des innovateurs ? (des “visionnaires” ?) »

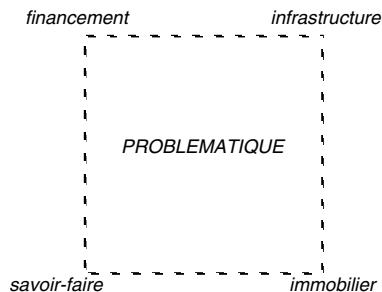
Caisse Hypothécaire gérée par les Borel et des volumes financiers des réalisations immobilières de et à San Francisco. L'anticyclisme de la gestion de la Caisse y est patent et pose donc la question de la diversification de ses investissements. En fait, nécessité faisant loi, les Borel qui doivent trouver d'autres «champs» d'investissement que le foncier ou l'immobilier découvrent, puis emploient les valeurs mobilières que sont les infrastructures publiques sous formes de titres ou d'actions, puis l'industrie des transports ou même de fourniture de leurs composants...

Tangentiellement, le domaine abordé dans cette approche est celui de la «Création d'entreprises»: l'analyse *a posteriori* de ce rapport du XIX^e siècle «investisseur-entrepreneur / entrepreneur-industriel» est déterminant afin d'investiguer les facteurs de succès du lancement d'entreprise.

Extension contemporaine des questions posées: Quelles sont **les chances de succès de la filière tant à la mode du XX^e siècle «finances – infrastructures – industries»**? Et ce lien constitue-t-il une condition nécessaire du succès?

Ce travail de thèse veut analyser quels sont les agencements urbains qui combinés forment une ville au XIX^e siècle, surtout dans sa partie la plus opaque pour un acteur «technique» comme l'auteur, architecte donc agent économique de ces processus, les étudiant dans une école polytechnique comme l'EPFL.

Le schéma ci-dessous illustre les rapports analysés entre thèmes principaux. Cette simplification à l'extrême n'est pas aussi réductrice qu'il y paraît: en effet **les interactions entre milieux financiers et milieux constructeurs sont souvent opaques** et il est rare de disposer d'archives aussi «transparentes» sur **l'un des phénomènes économiques de la formation urbaine et métropolitaine** que le fonds d'archives Borel étudié.



Légende: «Le Carré de la réussite», l'angle **infrastructure** découle des appuis politiques à une concession, et celui de **l'immobilier** rappelle les enjeux du marché. Un entrepreneur efficace réunit deux des quatre conditions angulaires puis complète progressivement son dispositif par les deux autres...

Étape III.

(En 1998) Les résultats atteints dans cette dernière étape du travail remplissent les attentes émises lors du dépôt des hypothèses de travail :

- *La visualisation graphique des flux économiques est désormais clarifiée. En effet cette année d'étude a été celle de l'approche détaillée des comptes trimestriels de la société Alfred Borel & Co.*

Ces comptes qui se présentent sous forme de copies manuscrites sur papier à lettre et regroupées pour la période 1866 -1884 sous forme de cahiers de feuillets a nécessité une grande attention dans le recueillement des informations. L'ensemble couvre environ un millier de pages. Par chance, la technique comptable employée est compréhensible et se présente sous la forme conventionnelle de tableaux à double entrées qui correspond encore aux règles de l'art des techniques comptables contemporaines. Une fois la lecture puis la retranscription d'éléments principaux et significatifs dans des tableaux chiffrés informatiques (tableur excel) effectuée, il a été possible de suivre les évolutions et les mutations des tendances. Cette représentation existe désormais en couleurs et plusieurs tableaux l'illustrent. Par la suite, des croisements d'information entre ces différentes évolutions de valeurs sous forme de graphes ont permis de localiser les pics et les «accidents». Ce qui amène, par technique de pointage (idem préc.), à rechercher dans la correspondance les éléments recoupant les modifications opérées et observables.

Cette mise en évidence est l'objet de découvertes.

- *Communion intellectuelle entre investisseurs et développeurs : qualifiés de partage de «visions» l'an passé, ces **pactes** (ou règles du jeu ?) sont mis en évidence au moyen des épisodes choisis dans la correspondance retranscrite.*
- *Il est toujours question de création d'entreprises. Le XIX^e siècle voit la conversion de l'artisanat manufacturier de la construction en **une industrie de maîtrise de processus**, ceci justement sous l'influence des investisseurs¹⁰.*

Questions et réponses à ce stade :

- N'y-a-t-il que le Cable car à citer comme exemple d'infrastructures financé par les Borel? Ou trouve-t-on également les réseaux d'eaux, d'égouts, ou autres... jusqu'à l'élaboration d'un système complet? **On trouve également des investissements dans les autres réseaux au sein du portefeuille des investissements des Borel!**

¹⁰ Peters, qui montre dans son ouvrage *Building the Nineteenth Century* que l'organisation unit les processus aux sous-éléments assemblés dans des organisations liant machine et structure ou les systèmes issus du génie militaire... le tout étant conçu pour répondre aux attentes des investisseurs qui demandent que les grandes constructions du siècle s'effectuent selon des exigences de rendements financiers («profitability»), pp. 21-22, 349, 354-6.

- Comment un banquier rend-il possible une opération? **Il participe fréquemment au tour de table: les Borel sont membres des conseils d'administration des sociétés qu'ils créent.**
- Un investissement minoritaire du financier, est-ce un pari sur le succès de l'entrepreneur? **La bourse américaine permet des croissances fructueuses des investissements même minoritaires (que ce soient des obligations ou des actions).**
- Comment est-ce qu'un banquier devient davantage qu'un bailleur de fonds? **Les Borel suivent le développement de leurs affaires, ils participent même aux choix techniques.**
- Pour les besoins d'équipements urbains, le financier devient-il créateur d'entreprises? **Ici aucune preuve précise, mais un faisceau d'indices convergeant vers une conception intégrée des investissements apparaît ici ou là.**
- Le financier se transfigure-t-il en un opérateur actif de réalisations urbaines? **Les correspondances sont claires à ce point de vue: afin de garantir la réussite et le maintien de l'opérabilité financière¹¹ les Borel entrent dans le «tour de table» des opérations financées.**
- Comment s'effectue le montage des opérations? **Les exemples du Cable car ou de la ligne de Champerico (Guatemala) sont parlants dans les modalités de concession qu'ils établissent.**

Étape IV. (En 1999) Premières ébauches finales du travail de thèse

Les premières formalisations du rendu et des objectifs du travail permettent de **centrer celui-ci sur les activités de la famille Borel entre Neuchâtel et San Francisco**. L'élargissement à d'autres activités postérieures comme celles du Guatemala (ligne de chemin de fer) ou de France (Fondation du groupe Ugine) sont écartées de la problématique car leurs tenants et aboutissants feraient exploser le contenu du présent travail déjà très complet. Il en est de même d'un chapitre entier qui reprendrait toutes les affinités entre les contraintes du XIX^e siècle et les analogies de la fin du XX^e siècle. Les arguments principaux des comparaisons prévues étant toutefois maintenus dans les conclusions finales.

De manière générale, **les thèses développées sur les années précédentes, après renforcement ou étayages, sont conservées**, focalisées sur le cas étudié et le travail terminé comme première étape de dépouillement de la correspondance des Borel jusqu'en 1894.

¹¹ Afin de réduire la «volatilité» de l'investissement les Borel recherchent la maîtrise du processus, cf. Linder.

CONCLUSION DE CE TOUR D'HORIZON DE LA PROBLÉMATIQUE ABORDÉE

Les intentions de l'auteur peuvent être synthétisées de la manière suivante à la suite de l'introduction et du parcours de la problématique :

- I. **Le domaine** des décisions d'investissement privé dans les infrastructures publiques **est peu connu** (quel financier parle de ses hésitations? Ou de sa stratégie? Et de ses bénéfices?) et le cas abordé inexploré (peu de publications sur le cas et les acteurs).

- II. Les opérations dont il est question concernent **un ensemble métropolitain très représentatif au XIX^e siècle** (la métropole ouest américaine de San Francisco): **les cas étudiés sont majeurs** (les systèmes de transports les plus importants de la ville, d'autres infrastructures majeures) et déterminants pour les développements considérés.

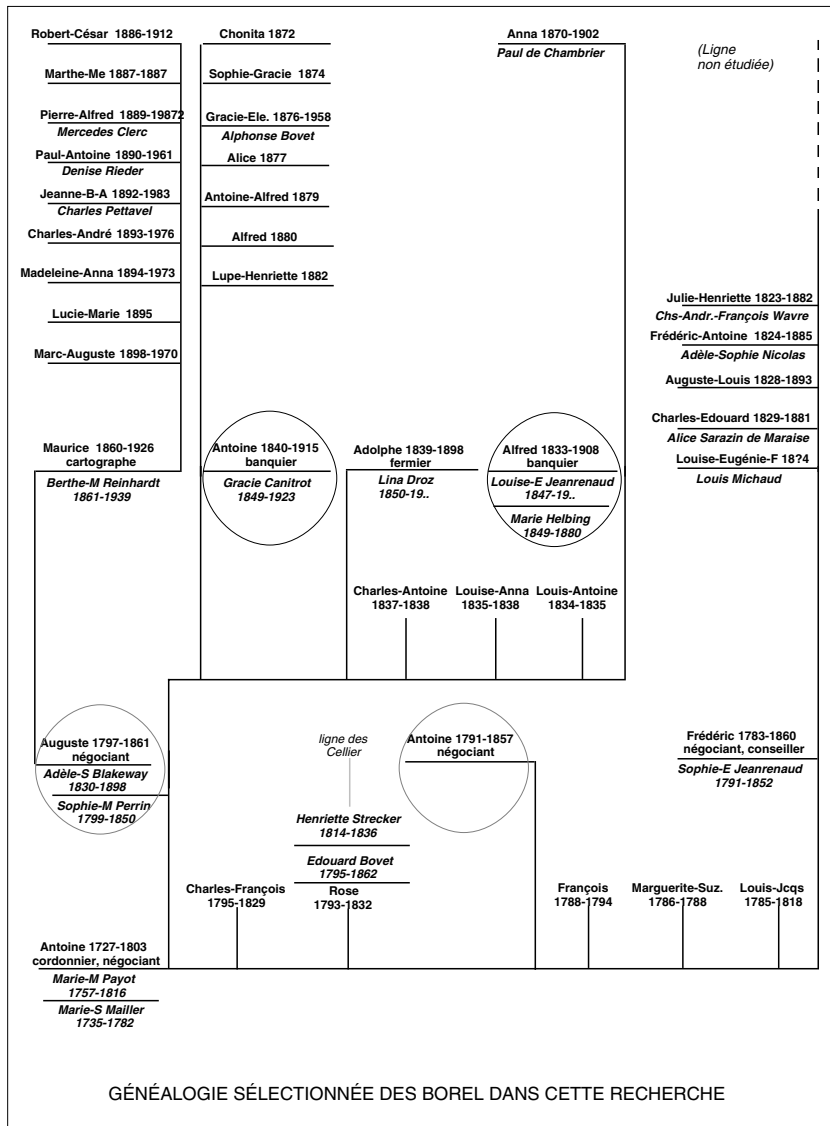
- III. **Les sources disponibles sont nouvelles** et présentent un intérêt au niveau de leur contenu inconnu à ce jour: ainsi il est peu fréquent de disposer de correspondance *et* de comptes concernant un cas historique.

*Ces trois propositions fondent donc la spécificité de la matière étudiée. Elles justifient l'aspect innovateur de ce travail et son originalité: **domaine peu connu, professions techniques concernées et nouveauté des sources** font de ce travail une démarche dont le caractère justifie une approche scientifique d'investigation.*

A.4. GÉNÉALOGIE

10'000 MOTS POUR PARLER DES BOREL

A.4.1.



GÉNÉALOGIE SÉLECTIONNÉE DES BOREL DANS CETTE RECHERCHE

A.4.2. BIOGRAPHIES RÉSUMÉES DES BOREL

(type DHS – Dictionnaire Historique Suisse, version 1999)¹

Borel, Antoine

[Né] 23.3.1727 à Couvet, [décédé] 25.8.1803 à Neuchâtel, prot., de Couvet. Fils d'Abraham Borel, «Ancien d'Eglise» et de Marguerite Perrenoud. [épouse] Marie-Suzanne Mailler, puis Marie-Marguerite Payot, de Concise. Cordonnier. Bourgeois de Neuchâtel dès le 4.12.1754. Achat de la Maison familiale rue de Flandres 5. Etablissement comme négociant en denrées coloniales. Son commerce perdure sous la raison «les Fils d'Antoine Borel».

Borel, Frédéric-Jean

[Né] 6.10.1783 à Neuchâtel, [décédé] 3.11.1860 à Neuchâtel, prot., de Neuchâtel. Fils d'Antoine Borel, négociant et de Marie-Marguerite Payot. Apprentissage à Bâle. Gérant de la maison «les Fils d'Antoine Borel» avec son frère Auguste. Membre du Petit-Conseil de ville depuis 1822. Membre du Tribunal souverain de la Principauté depuis 1842.

Borel, Antoine-Jean

[Né] 29.1.1791 à Couvet, [décédé] 3.11.1857 au Havre, prot., de Neuchâtel. Fils d'Antoine Borel, négociant et de Marie-Marguerite Payot. Apprentissage à Bâle et à Paris. Défend Paris contre les alliés lors de leur entrée comme garde national en 1814. Négociant en commandite aux Etats-Unis d'Amérique et aux Antilles de 1816 à 1819. Association et établissement au Havre avec Edouard Borel-Meuron dès 1820, dès 1826 avec Henri Bourquin, jusqu'en 1842. Par la suite négociant au Havre, puis rentier: propriétaire de l'Hôtel de l'Europe au Havre. Achat du Moulin de Bevaix en 1841 (Ne) transformé de 1845 à 1847 par l'architecte Hans Rychner.

Borel, Auguste-François

[Né] 4.3.1797 à Neuchâtel, [décédé] 2.3.1861 à Neuchâtel, prot., de Neuchâtel. Fils d'Antoine Borel, négociant et de Marie-Marguerite Payot de Concise. [épouse] Sophie Perrin (fille d'Abraham-Louis Perrin, potier d'étain), puis Adèle-Sophie Blakeway, fille de négociant. Apprentissage à Bâle. Gérant de la maison «les Fils d'Antoine Borel» avec son frère Frédéric. Rédacteur à la Revue neuchâteloise. Membre du comité de fondation de la Banque Cantonale en 1848. Sa maison, rue du Coq d'Inde et «des Balances», la maison Perrin, sera léguée par son fils Alfred au dispensaire de Neuchâtel.

¹ Cette rédaction a permis de convaincre le DHS d'admettre les 3 derniers articles. Leur rédaction définitive est consultable à l'adresse internet «www.dhs.ch» et en recherchant les articles Borel.

Borel, Alfred-Frédéric

[Né] 4.1.1833 à Neuchâtel, [décédé] 26.6.1908 à Bevaix, prot., de Neuchâtel. Fils d'Auguste Borel, négociant et de Sophie-Marie Perrin (fille de potier d'étain). [épouse] Marie Helbing, fille d'un pasteur de Bavière, puis Louise Ellen Jeanrenaud, fille du directeur des postes de Neuchâtel. Collège classique. Membre de Belles-Lettres (1857-8). Etudes en 1851 en Angleterre. De 1852 à 1855 en Allemagne à Eichstetten et à Hambourg. Etabli en Californie depuis 1856, y fonde la société «Alfred Borel & Co». Rentrée en Suisse en 1866. Achat de propriétés rue du Môle à Neuchâtel et reprise du Moulin de Bevaix qu'il fait transformer par l'architecte Léo Châtelain (médaillons de Bachelin). Député libéral (1871-1898), Conseiller communal (1880-1888), Conseiller général (1888-1906) Président du Conseil général (1903). Membre c. a. de Suisse Occidentale, Jura-Simplon, président de Banque Commerciale, Société anonyme électrométallurgique procédés Paul Girod à Ugine (France). Activités de banque en Californie, en Roumanie et en Suisse. Mécène du Musée (frise sud des médaillons, balustrade escalier), important legs au dispensaire et aux œuvres neuchâteloises.

Borel, Antoine-Auguste

[Né] 29.12.1840 à Neuchâtel, [décédé] 26.3.1915 à Lausanne, prot., de Neuchâtel. Fils d'Auguste Borel négociant et de Sophie-Marie Perrin (fille de potier d'étain). [épouse] Grace Canitrot, fille d'un ing. des mines français. Collège classique. Membre de Belles-Lettres (1857-8). Etudes de 1859 à 1860 en Allemagne. Etabli en Californie depuis 1861, y demeure après le départ de son frère en 1866. Achat en 1897 du domaine et Château de Gorgier (Ne) qu'il fait transformer par l'architecte Léo Châtelain; domaine à San Mateo (Ca). Membre c. a. ou trustee de Spring Valley Water Works, United Railroad Co., Los Angeles Railway Co., California St. Cable Railroad Co. (Cable car qu'il reprend de Leland Stanford), et Champerico & Northern Transportation Company of Guatemala. Activités de banque et développement urbains en Californie. Vice-consul de la Confédération Suisse depuis 1868, nommé Consul de Suisse par le Conseil Fédéral en 1885. Dr. h.c. Université de Neuchâtel en 1915, mécène des hôpitaux et du Musée (automates Jaquet-Droz), important legs à l'Université et aux œuvres neuchâteloises.

Borel, Maurice-Charles

[Né] 26.3.1860 à Neuchâtel, [décédé] 15.5.1926, prot., de Neuchâtel. Fils d'Auguste Borel négociant et de Adèle-Sophie Blakeway (fille de négociant). [épouse] Bertha Maria Reinhardt, fille du peintre Jakob-Ulrich Reinhardt de Winterthur. Collège classique. Etudes à Winterthur. Découverte à Bevaix en 1879 avec son demi-frère Adolphe (1839-1898) de la pirogue lacustre

neuchâteloise. Etabli comme cartographe à Paris dans les années 1880 – 1900. Rentrée en Suisse et édition (co-directeur) du Dictionnaire géographique de la Suisse en 1902-1910. Présidence de la commission des fouilles de La Tène (dirigées par Paul Vouga) de 1912 à 1922.

Bibliographie:

- Antoine Borel ancien consul de la Confédération Suisse à San Francisco 1840-1915, Université de Neuchâtel 1915.
- P.-A. et J. Borel, Les descendants de Valchérius Borel, Neuchâtel, 1991.
- *Messenger Boîteux* de Neuchâtel de 1862, 1909, 1916.
- Garin/Henry/Wasserfallen, La Saga des Borel, *Nouvelle Revue Neuchâteloise*, n° 48, hiver 1995.
- Henry/Wasserfallen, 1831-1848, D'un rivage à l'autre, Bevaix, 1998.

ANTOINE BOREL (Célibataire, Borel/Payot)
négociant
1791-1857

**FILS DE CORDONNIER & MODESTE COMMIS
DE MAISON DE NÉGOCE**

L'histoire de la famille Borel est celle d'**une ascension sociale par le travail de vies entières** et s'appuyant sur des alliances de raison comme de cœur : en effet le patriarche de cette génération, le cordonnier Antoine Borel (1727-1803), fils du laboureur Abraham Borel Ancien d'Eglise à Couvet, quitte son village des hauts de la Principauté de Neuchâtel pour s'installer en ville. Neuchâtel est à l'époque une bourgade d'à peine plus de deux mille habitants. Deux ans après avoir été reçu bourgeois de Neuchâtel, il y épouse en 1756 d'abord Marie-Suzanne Mailler dont il n'aura aucun enfant et qui décède en 1782 en lui léguant 6,500 francs. Encore marié, en 1763, il acquiert pour 12,370 £ faibles la maison rue de Flandres 5, proche de l'embouchure du Seyon, rivière qui traverse encore la ville à ciel ouvert. Cette modeste propriété foncière permet probablement au cordonnier de s'installer comme « marchand » (mention dès 1759). En 1783, Antoine Borel se remarie avec Marie-Marguerite Payot (1757-1816) qui lui donne huit enfants : **Antoine est le cinquième**. Il suit les traces de ses deux frères, l'aîné Frédéric et le puîné Louis dans le but de poursuivre l'activité paternelle en ville.

Après leur avoir fait suivre les écoles à Neuchâtel dont nous conservons les traces en 1805-6 par des cahiers d'allemand et de religion, le patriarche Antoine Borel place ses enfants en apprentissage à Bâle auprès de diverses maisons correspondantes de son négoce neuchâtelois. **C'est ainsi que les enfants du « maître-bottier », devenu « épicier en gros et en détail », de Couvet font leur entrée dans la vie des affaires.** La vie d'un commis de l'époque est celle d'un employé copiste de lettres et d'écritures, à la rigueur teneur de décomptes, puis de comptes. La journée d'un commis se tient au milieu d'autres commis et à proximité des denrées ou marchandises que vend la maison. Les correspondants des Borel sont eux aussi dans le commerce des « denrées coloniales », café, teintures, épices, etc. Ainsi la jeunesse d'un bambin dans le magasin de son père se prolonge-t-elle dans les « maisons » de ses correspondants, où de longues journées d'aide à la marche de l'exploitation (expéditions, livraisons, contrôle des arrivages et écritures, copies de lettres) constituent la méticuleuse école de la vie d'un futur commerçant.

Nous avons peu de détails sur l'apprentissage d'Antoine Borel, mais de ce que nous retirons de ses correspondances avec telle ou telle maison de la

diaspora financière protestante, «l'internationale huguenote», nous savons qu'il a sans doute effectué un stage auprès de son «patron» de l'époque Bourcard-Rockafen à Bâle (de 1809 à 1810, période d'inaction qu'il critique en la reprochant à son patron) après avoir travaillé (comme apprenti?) chez Brückner: «... il n'en est pas du commerce comme d'autre chose où l'on peut s'instruire seulement par la lecture, il faut encore se former, avoir de l'occupation variée, être dans le cas de voir des opérations se combiner travailler en plusieurs branches afin d'acquérir la connaissance de toute ou accessoire d'une partie; pour cela il faut avoir une correspondance étendue, ne pas redouter les ports de lettres, être résolu dans ses combinaisons et ne pas vouloir que dans toute sûreté et seulement avec de grands bénéfices dans des temps pareils. Mais ceci est précisément le cas de Monsieur B: son trop de prudence est la cause de l'inactivité dans laquelle nous avons été pendant le cours de cette année et du peu de connaissances que j'ai acquises. Je tiens tous les livres que tu dirigeais mais il est bien rare que j'écrive des lettres parce que notre correspondance étant si peu de chose que Monsieur B. la soigne en entier» (lettre du 23 janvier 1810). **Antoine adhère donc à l'éducation «sur le tas» qu'il a reçue!** Il a l'occasion de découvrir les «autoroutes fluviales» de l'époque qui amènent naturellement les Broyards et les Neuchâtelois à descendre par Soleure ou Aarau vers Bâle. Les maisons de commerce rhénanes sont actives dans le commerce des textiles et la teinturerie: c'est l'occasion pour un jeune apprenti d'y apprendre l'allemand, car le commerce nécessite l'usage des langues, chaque partie rédigeant dans la sienne. Nous disposons d'ailleurs encore du cahier d'allemand et de cours de religion d'Antoine Borel (1805-6). Enfin, en matière d'aventures éloignées, sa correspondance à son ami Philippe Baron établi à New York est révélatrice de l'envie de suivre son exemple: «Je vous témoigne toute la satisfaction que m'a causé votre nouvelle position qui remplit parfaitement les souhaits que vous m'avez souvent manifestés lorsqu'il partait d'ici [de Bâle] des bateaux pleins de personnes qui allaient chercher sous un climat étranger ce que la fortune leur avait refusé ici. **Mes vœux et mes désirs ont toujours eu beaucoup de conformité aux vôtres sans être cependant aussi bien réfléchis mais celui d'une émigration dans cette partie que vous habitez a toujours été le plus dominant et je puis dire avec vérité que j'envie le sort de ceux qui ont eu le bonheur d'y parvenir et de s'y établir**» (Lettre à Philippe Baron, repartit de Bâle à New York en 1806, associé de la maison Dubois et Baron à New York, le 11 février 1810).

LES DIFFICULTÉS D'UN ENTREPRENEUR

Nous retrouvons **notre jeune commis** d'origine Neuchâteloise à **Paris en 1810**: il y demeure six années et y travaille pour des maisons comme celle des Meuron Coulon. Un épisode notable est **son engagement dans la «Garde**

nationale» de la capitale de l'Empire à la fin des guerres napoléoniennes et au moment de l'occupation de Paris en 1814 par les alliés: «*Paris a vu des choses si étonnantes qu'on aura peine à croire que nous avons presque de la peine à nous persuader*» écrit-il à son frère Auguste qui se trouve en apprentissage chez Stehelin-Ryhiner à Bâle le 24 avril. Et de raconter que conscrit comme «garde national» (milicien urbain), il participe à la défense de la ville après avoir dormi tout habillé au bureau avec les autres commis afin de le défendre: «*J'étais à mon poste avec Louis à la Place de la Concorde attendant l'ordre de la destination de notre colonne, il faut en passant que je te fasse une peinture de ma personne qui était passablement caricature, car je n'avais pas voulu me faire un uniforme, craignant que les gardes nationales ne fussent pris pour l'armée active ainsi que cela s'était pratiqué dans la Province; tu sais bien que l'ancien gouvernement n'avait ni foi ni loi et ne respectait pas ses propres serments, enfin pour te faire une idée de ma personne représente-toi Robinson armé jusqu'aux dents, j'avais d'abord 2 pistolets dans les fontes de mon habit veste, un sabre en bandoulière sur ma redingote, mon trop long fusil de Prussien sur l'épaule et pour comble de ridicule, mon chapeau rond, c'est dans cet équipage, qui était celui des 2/3 des Gardes Nationales suivant leurs goûts et que vers les 11 heures je marchais à l'ennemi*». Antoine et Louis combattent et survivent à cette épreuve historique qui leur trempe le caractère (Antoine recevant «l'Ordre du Lys» pour sa bravoure). Une autre expérience unit ces deux frères, nous disposons encore de leurs certificats du Grand-Orient de France: tous deux accèdent au grade de «Maître» dans la franc-maçonnerie en 1814 (Antoine le 4 septembre, «Loge de St.-Jean à Paris»). Peut-être les alliances conclues à ce moment, très tournées vers le monde anglo-saxon, contribuent-elles à soutenir son aspiration à l'émigration américaine? Antoine conserve de tous les événements vécus **un intérêt pour l'évolution politique et les modifications qui affectent la société dans laquelle il vit**: sa correspondance avec son frère Auguste est révélatrice à ce sujet, notamment lors de la période du libéralisme en France et en Suisse de 1830 à 1848, année de révolutions en Suisse et en Europe. Libéral, pas libertaire, il demeure favorable toute sa vie à l'évolution républicaine des situations politiques.

La paix revenue, il faut songer aux affaires, peut-être aussi poussé par la crise économique qui suit la conclusion des campagnes militaires... **En 1816 Antoine Borel se retire des affaires neuchâteloises de sa famille «les Fils d'Antoine Borel» afin d'émigrer en Amérique.** Du Pasquier et Borel quittent l'Europe pour les Etats-Unis d'Amérique en décembre 1816 et arrivent à New York l'année suivante. 1817 est donc la date de son contrat d'association (comme gérant) avec «*Alphonse Du Pasquier, (également gérant), Messieurs Baour & Cie, commanditaires, Messieurs Du Roveray, d'Ivernois & Cie, commanditaires et enfin Messieurs Meuron & Cie, commanditaires*» chacun pour cinq mille dollars, le tout pour vingt-cinq mille dollars.

PREMIER BOREL EN AMÉRIQUE

Antoine Borel s'établit pour un temps à New York où il apprend l'anglais dans l'arrière-pays. Il y fait des connaissances dans le cercle des hommes d'affaires d'origine française huguenote ou suisse qu'il conservera sa vie durant. Puis il tente de se fixer à La Nouvelle-Orléans: la ville subit en cette période une croissance urbaine impressionnante. **Malgré son contexte politique local très fluctuant: La Nouvelle-Orléans relève de trois pouvoirs politiques en moins de quinze années!** Il écrit un important rapport sur les possibilités d'exportation de potasses en mai 1817. Puis il va à La Havane (en mai, et retourne à New York en juin déjà). On le retrouve en janvier 1819 à La Nouvelle-Orléans (date de ses «notes sur la culture du coton en Louisiane», avec une comparaison du rendement économique d'esclaves dans la même culture à Cuba). **Il parfait sa formation d'acheteur** afin de mener à bien sa carrière de négociant.

Entrepreneur dans l'âme, il propose diverses affaires à ses commanditaires qui les trouvent toutes trop aventureuses et peu rentables. Parti avec une caisse de montres et des dentelles neuchâteloises, il aura grand peine à les écouler. Heureusement que les fonds dont il est doté lui permettent de tirer des chèques sur les correspondants de ses commanditaires. J.-J. Dufour lui propose de venir s'établir à New Vevey dans le Comté de la Nouvelle Suisse (Etat d'Indiana, dont Borel rapporte qu'il vient d'abolir l'esclavage): «*Vevay – sic – peut avoir une branche de la Banque de l'Etat d'Indiana, quand on pourra souscrire une formule de 30 mille piastres, si entre 2 ou 3 vous pouviez venir et établir cette Banque vous vous feriez un joli revenu.*» Il y achète un terrain de 4 hectares si possible proche d'une rivière «*et sur laquelle on pourra faire un moulin*», par l'entremise de compatriotes, l'un d'entre eux chargé du défrichement (Du Pasquier lui aussi associé, Miéville exploitant, et Ariste Mairet copropriétaire).

Mais il est difficile de trouver le point d'appui décisif qui ferait de lui cet homme d'affaires américain qu'il aurait voulu devenir: Antoine Borel décide de retourner en Europe en août 1819.

Peut-être **est-ce en Amérique qu'il voit des formes architecturales** (galeries, lambris des avant-corps, ou colombages des façades rehaussées) **que les premières transformations du Moulin de Bevaix nous rappellent?**

ANTOINE BOREL ENTRE LE HAVRE ET BEVAIX

L'expérience américaine lui a ouvert l'esprit: il y a donc appris l'anglais et saisi les opportunités que représente le nouveau monde. Il décide alors de se fixer dans l'une des plaques tournantes commerciales de l'époque vers l'Amérique: **le**

port du «Havre de Grâce», en France. Antoine Borel y dispose également d'un **réseau d'appuis**: des Neuchâtelois y sont actifs comme les De Meuron ou les Du Pasquier qu'il connaît bien. Il s'associe avec Edouard Borel (dont il a fait la connaissance chez De Meuron, et qui n'est pas un parent!) pour y développer la maison de commerce que son homonyme avait fondée. Ses frères dont il s'est séparé quelques années plus tôt sont ses correspondants privilégiés à Neuchâtel. Ainsi se constitue dès 1820 **une alliance stratégique basée sur les liens de confiance indispensables au bon développement des affaires.** Cette année coïncide avec son retrait formel des affaires neuchâteloises de ses frères: la circulaire de ses frères Auguste et Frédéric du 30 septembre 1821 le consacre en ces termes: *«Nous avons l'honneur de vous prévenir que, par suite de son établissement au Havre, notre frère Antoine a cessé de faire partie de notre maison, et que nos intérêts sont séparés des siens.»* A cette occasion, les successeurs tentent de lier plus étroitement leur impénitent frère Charles au destin «des Fils d'Antoine Borel» qui signe également la missive.

Les affaires de négoce international depuis Le Havre connaissent un succès enviable: son associé Edouard Borel ayant épousé la sœur de son grand ami Auguste de Meuron, le fameux «Meuron de Bahia», leur maison dégage un important chiffre d'affaires dans les importations d'Amérique du Sud (cafés, tabacs, teintures, etc.). Aux 5,000.– francs du départ que l'ami Ballif-Hunziker de Berne avance à Antoine Borel afin qu'il puisse conclure **son accord d'association avec Edouard Borel**, succèdent les cent mille francs qu'il peut apporter lors de la convention de 1833. Les lettres de son frère Auguste en 1835 parlant du suicide du célèbre peintre classique **Léopold Robert à Venise, mentionnent l'amitié pour «Robert l'artiste» que nous présumons être un ami de jeunesse d'Antoine.** En 1847, le bilan de **la fortune personnelle d'Antoine Borel** est celle d'un bourgeois de l'époque: **plus de huit cent mille francs** de l'époque! *Son portefeuille est varié, mais équilibré entre valeurs foncières et mobilières: propriétés immobilières en France et en Suisse (le réputé «Hôtel de l'Europe» ou des terrains au port du Havre, la Ferme du Gal en Normandie, le Moulin de Bevaix à Neuchâtel), actions (365 divers titres dont notamment des parts de compagnies ferroviaires), des parts de baleiniers, des marchandises, etc.* Ses moyens de bourgeois lui permettent dès 1830 de songer à rentrer s'établir au pays: son frère Auguste recherche pour lui des propriétés à la campagne. Ils jettent ensemble leur dévolu sur **le domaine du Moulin de Bevaix** au bord du Lac de Neuchâtel: en 1841 cet achat est chose faite; le développement du domaine viticole et la réaffectation du Moulin en une demeure de «Gentleman-Farmer» (en 1845-7 avec l'architecte neuchâtelois Hans Rychner) deviennent des préoccupations importantes pour Antoine Borel. Bien qu'au Havre, **ce «vieux garçon» conserve un train de vie modeste de célibataire** (allant jusqu'à vivre à l'étage dans des appartement

loués, y partageant ses domestiques avec d'autres collègues) avec de rares luxes comme celui de sa loge d'opéra.

Une telle fortune amène d'importantes relations d'affaires; les banquiers Oppermann, Pourtalès, Coulon, Berthoud, D'Ivernois sont des partenaires qui resteront en contact avec la génération suivante des Borel. Il décède au Havre après un séjour à Bevaix en 1857 et lègue sa fortune à ses deux frères Auguste et Frédéric qui sont les associés de la Maison «les Fils d'Antoine Borel». Les soutiens (mises de fonds de départ, références et réseau d'appui) qu'il apporte dans les dernières années de sa vie à ses deux neveux partis aux Amériques, l'un à **Pernambouc**, l'autre à **San Francisco**, seront déterminants : chacune de ces deux maisons accomplira **le rêve qu'il n'avait pu réaliser : fonder une maison de commerce en Amérique.**



Le moulin de Bevaix: volumétrie originale du bâtiment réhaussé par l'architecte Hans Rychner, et son parc à l'anglaise. (photo des années 1860-70).

AUGUSTE BOREL (-PERRIN/-BLAKEWAY)**négociant**
1797 - 1861**FILS DE CORDONNIER & MODESTE COMMIS DE MAISON
DE NÉGOCE**

L'histoire de la famille Borel est celle d'une ascension sociale par le travail de vies entières et s'appuyant sur des alliances de raison comme de cœur: en effet le fils du laboureur, devenu cordonnier, Antoine Borel (1727-1803) quitte son village des hauts de la Principauté de Neuchâtel pour s'installer en ville. Neuchâtel est à l'époque une bourgade d'à peine plus de deux mille habitants. Deux ans après être devenu bourgeois de la Ville, il y épouse en 1756 d'abord Marie-Suzanne Mailler. Sans descendant de sa précédente union, le maître-bottier Antoine Borel se remarie en 1783 avec Marie-Marguerite Payot (1757-1816, originaire de la famille de Corcelles près Concise, famille qui est également la souche des Payot éditeurs et libraires... avec lesquels Maurice, son petit-fils du second lit, sera en affaires au début du XX^e siècle) qui lui donne huit enfants. **Auguste est le dernier enfant de la famille.** Il suit les traces de ses quatre frères, l'aîné Frédéric, le puîné Louis, Antoine et Charles dans le but de poursuivre l'activité paternelle.

Auguste a sept ans lorsque son père décède. Ses frères aînés reprennent la maison de négoce en denrées coloniales signant «par procuration de Veuve d'Antoine Borel» pour leur mère Marie-Marguerite Borel-Payot qui est l'héritière usufruitière de l'entreprise familiale. Pour ce qui est de la jeunesse d'Auguste à l'école, nous disposons encore de ses cahiers de religion et de morale des années 1811 et 1812; suit alors l'éducation au sein du magasin de son père qui se prolonge dans les «maisons» de ses correspondants, où de longues journées d'aide à la marche de l'exploitation (expéditions, livraisons, contrôle des arrivages et écritures, copies de lettres) constituent pour lui aussi, après ses frères, **la méticuleuse école de la vie d'un futur commerçant.**

Nous avons peu de détails sur l'apprentissage d'Auguste Borel, mais de ce que nous retirons de ses correspondances avec telle ou telle maison de la diaspora protestante, nous savons qu'il l'a également effectué à Bâle entre 1812 et 1816 chez Stehelin et Ryhiner où il reçoit son courrier. Son contrat doit ressembler à celui de son frère Charles: *«Le contrat n'est pas encore dressé, mais on est convenu ensemble des points essentiels et aucun autre qu'on y stipule ne sortira de l'usage généralement reçu pour toute autre maison de la place: «l'apprentissage sera de quatre années consécutives, à compter du jour qu'il entrera au bureau, Monsieur Bourcard-Rockafen prendra soin du jeune*

*homme et le poussera autant qu'il dépendra de lui et que ses talents le permettront pour en faire un bon négociant; de son côté le jeune homme sera docile, se prêtera de bonne volonté durant ses quatre années d'apprentissage à tout ce qui se présentera à lui et qui aura rapport au commerce, sera obéissant, soigneux, discret sur les opérations du commerce de la maison et attaché à leurs intérêts et se conduira durant tout le cours de son apprentissage de manière irréprochable. Il sera nourri, logé et entretenu aux frais de ses parents qui garantiront sa bonne conduite et fidélité» (lettre d'Antoine à Louis Borel du 23 janvier 1810). En effet les «**autoroutes fluviales**» de l'époque amènent naturellement les Broyards et les Neuchâtelois à descendre par Soleure ou Aarau à Bâle. Les maisons de commerce rhénanes sont actives dans le commerce des textiles et la teinturerie : c'est l'occasion pour Auguste d'y apprendre l'allemand. Souvent de Bâle, les passagers des embarcations y poursuivent leur voyage vers l'Amérique...*

FILS D'ANTOINE BOREL-PAYOT

La vie des fils d'Antoine Borel est celle de **négociants en denrées coloniales** qui tiennent leur magasin avec deux ou trois commis et un voyageur de commerce au rez-de-chaussée de leur maison familiale. Sise 5, rue de Flandres (à l'actuel emplacement limitrophe de l'actuel Cercle national, anciennement Maison Chambrier devenue Jacot-Guillarmod), l'enseigne de la Veuve d'Antoine Borel recouvre **une étroite maison mitoyenne de deux «jours» de largeur** sur cette rue. De l'autre côté, le Plan Colin de la Ville de 1776 nous apprend que leur arrière-cour qui abrite des communs donne sur le dernier rang d'immeubles de la Place d'armes au bord du Lac de Neuchâtel, où les pêcheurs tirent leurs barques pour la nuit. *On peut imaginer leur étroite échoppe comme celle des bazars actuels dans les pays du Proche-Orient ou d'Asie où les patrons, les commis et leurs clients sont perchés au milieu de sacs de denrées, de pains de sucre, d'épices ou de teinture et y effectuent la vente en gros et au détail, tout en tenant les livres de comptes.* L'aîné des fils, Frédéric Borel-Jeanre naud (1783-1860), est actif dans la Maison «des Fils d'Antoine Borel» et reçoit une part d'héritage supplémentaire de 100 Louis d'or de sa mère «*pour son dévouement envers ses frères*». Par la suite, la politique lui réussissant particulièrement (membre du Grand – dès 1820 – puis du Petit-Conseil de Ville – dès 1822 –, du Tribunal Souverain – dès 1842 –, etc.), il participe de moins en moins puis, vers la fin de sa vie, plus que sporadiquement, à la marche des affaires, ce que lui reproche Auguste qui doit tout faire !

Contrairement à ses frères, Antoine ne participe pas à la reprise commerciale de la succession de la «Veuve d'Antoine Borel» de l'association des «**Fils**



PHOTO MICHEL TOMAN, 1999

Le berceau neuchâtelois d'origine d'Auguste et Antoine Borel à la rue des Flandres, l'étroite échoppe du «maître-bottier» devenu «négociant en denrées coloniales» abrite patrons, commis et clients: les marchandises consistent en sacs de denrées alimentaires, pains de sucre, d'épices ou teintures. La famille Borel vit dans les étages supérieurs.

d'Antoine Borel» confirmée par circulaire du 31 mars 1817, c'est donc Auguste et Frédéric qui signent comme gérants. **Auguste devient par la suite la cheville ouvrière** du négoce originel de la famille dans laquelle il demeure toute sa vie.

Polémiste à ses heures, **Auguste écrit des articles** dans les nouveaux bulletins qui éclosent avec la liberté de la presse. *La Régénération* (période turbulente du libéralisme helvétique 1831-1848) est vécue de manière enflammée par «ce» Borel mêlé aux réflexions politiques de son époque, notamment dans la Revue Neuchâteloise où certains le voient comme le rédacteur... Au sein d'une Helvétie convulsée par les événements révolutionnaires, et de ce fait

menacée d'éclatement ou d'invasion par les grandes puissances européennes, **1831** est la date du premier affrontement dans la Principauté sous forme de mini-guerre civile neuchâteloise. Auguste y participe tout d'abord comme habitant de la ville dans laquelle les révolutionnaires ont occupé le Château, puis comme cavalier lors de la bataille du Plateau de Bevaix. Auguste est d'ailleurs reçu par **le commissaire envoyé par le Roi de Prusse** pour remettre de l'ordre dans sa Principauté: *«M. Pfuel désira me voir et nous eûmes un conversation de près d'une heure où j'insistais avec force sur la publicité des séances en principe, c'est le complément nécessaire de l'amovibilité des députés et je soutins que c'était un droit pour le peuple d'assister aux débats législatifs tant que sa présence ne les troublerait pas et il finit par se ranger à mon avis; je l'ai trouvé un homme poli, instruit et libéral; honnête homme surtout.»*

DEUX MARIAGES

Après les troubles de 1831, la révolution républicaine de 1848 ayant abouti à Neuchâtel, la paix se réinstalle lentement... et les réconciliations ne se font pas du jour au lendemain. Auguste raisonné par son frère Antoine, fait partie de ceux qui prêchent l'entente et l'adaptation à ce nouveau régime républicain. Déjà le 26 mai il participe aux travaux présidant à **la constitution de la Banque Cantonale** selon la convocation signée par l'horloger devenu Conseiller d'Etat, Louis Brandt Stauffer: *«J'ai l'honneur de vous prévenir qu'une réunion de la commission pour l'Etablissement d'une banque cantonale aura lieu au château lundi 29 ct à 9h heures du matin; en votre qualité de membre de la dite commission, je vous invite à vouloir bien y assister.»*

Mais revenons aux années trente... Célibataire, ayant repoussé ses noces à 1832 du fait des événements politiques, **il épouse cette année-là Sophie Perrin (1799-1850)**, la fille du potier d'étain Abraham Louis Perrin de la rue du Coq d'Inde (dans la partie du bourg médiéval, au nord de cette place oblongue, au lieu-dit «rue des Balances»). Sophie Perrin est par la suite héritière de propriétés à Bevaix («18 arpents de terrain pour une somme totale de plus de 5000 livres neuchâteloises») ou de la maison familiale de la rue des Balances (entrée dans la famille Perrin en 1777 lors de son acquisition par la Veuve de François Bonhôte)... en plus d'une notabilité à peine entachée par les emprunts de son père: la jeune fille fait partie du cercle des demoiselles personnellement invitées pour les bals que *«le Magistrat de Neuchâtel a l'honneur de donner pour Son Altesse le Prince Royal de Prusse dans la Rotonde de la promenade neuve»* en juillet 1814 et *«pour le bal du Roi»* en juillet 1819, chaque fois *«à 8 heures du soir»*. Par la suite, établissant l'état des finances du père de sa promise, le «jeune» marié constate que la situation financière de son futur beau-

père, présente un bilan positif. Auguste s'établit alors avec sa femme qui lui offre de venir sous le toit de la maison paternelle (contre participation au loyer), où elle lui donne six enfants dont trois survivent: Alfred Borel-Perrin (1833-1908), Adolphe Borel-Perrin (1839-1898), Antoine Borel-Perrin (1840-1915).

De 1832 à 1848, c'est donc la vie de famille, la naissance (ou le décès) de ses enfants. En 1834, il écrit à Antoine: « *Quand je me rappelle que je t'avais conseillé ma femme dans le temps, cela me fait rire; c'était avant mon mariage bien entendu et alors que ma position financière ne me permettait pas de songer à prendre une femme sans fortune; sans me flatter, je t'aurais fait un joli cadeau et à présent que je la connais à fond, je ne suis pas fâché que tu ne m'ayes pas écouté car je suis sûr que je n'aurais pu rencontrer ailleurs un diamant d'une eau aussi pure.* » Ses lettres à son frère sont pleines de détails piquants de la vie locale, des désordres locaux, des campagnes d'éducation, ou d'observations fines de la vie locale. La dernière crise politique de 1856 (ultime contre-révolution royaliste neuchâteloise) et son règlement de 1857 (à l'échelon européen, notamment amorcés par Dufour à Paris) passent sur la famille Borel comme l'eau sur les plumes d'un canard...

Auguste Borel se remarie en 1852, à la suite du décès de sa première femme, avec une gouvernante anglaise, Adèle Blakeway. Celle-ci lui donne trois enfants, deux décédés lors d'une épidémie (en 1857, respectivement James, à l'âge de 4 ans, et Georges, âgé de 2 ans), et le troisième Maurice Borel-Blakeway (1860-1926). Les enfants du premier mariage sont jaloux de l'arrivée de cette nouvelle femme dans la vie de leur famille, et face à son fils aîné épistolairement silencieux depuis Hambourg, les remontrances paternelles sont signées « *Auguste Borel-Perrin* »...

Auguste s'occupe toujours des affaires neuchâteloises de son frère Antoine. Que ce soit pour rechercher des partis à épouser... ou des propriétés à la campagne, c'est lui qui, dans sa correspondance, dévoile à son frère quelles sont les opportunités du moment. C'est que d'un côté il a plaisir à rendre service à son frère aîné du Havre, mais surtout que **ce rôle d'intermédiaire-courtier et même d'éventuel entremetteur, le met dans une situation qui le fait valoir comme davantage que le petit-bourgeois provincial qu'il redoute d'incarner.**

AUGUSTE BOREL NOTABLE À NEUCHÂTEL ET BEVAIX

Une première occasion de donner sa mesure lui est fournie grâce à **l'acquisition pour le compte de son frère aîné de «la Campagne du Moulin de Bevaix»**: dès 1841, il y est le représentant du maître de l'ouvrage, dirigeant l'intendant institué par son frère (l'ancien «Justicier» de Bevaix Mollin) et les architectes Dietrich et Rychner qui transforment le bâtiment (1844-1847).



PHOTO MICHEL TOMAN, 1999

La Maison Perrin de la rue des Balances, devenue Dispensaire (façade sur le Coq-d'Inde). C'est ici qu'Alfred, Adolphe et Antoine Borel sont nés.

Antoine, bienveillant vis-à-vis d'Auguste, lui laisse la disposition de cette «campagne» pour ses loisirs et ceux de sa famille.

Le soutien qu'Auguste apporte à son fils aîné Alfred dans ses préparatifs puis dans son départ pour San Francisco **est déterminant**. Par la suite, il peut lui écrire ses conseils, que ce soit lors de difficultés douanières ou lors de prises de décision difficiles dans les acquisitions que fait Alfred. Mais il ne se confine pas seulement à son rôle de mentor : ses efforts de recherches de capitaux portent leurs fruits et il communique dès 1858 son enthousiasme à son fils lorsque la Caisse hypothécaire atteint son premier million de francs en gestion à San Francisco.

En 1857 l'occasion lui est donnée, par le testament de son frère Antoine, d'**obtenir le Moulin de Bevaix** pour un prix de faveur: Auguste qui s'y délasse et qui sait à quel point ses enfants y sont heureux (ce qu'Antoine lui aussi appréciait) prend possession de cette part d'héritage. Philippe Godet mentionne dans ses «Souvenirs de Jeunesse» avoir été reçu à cette époque en compagnie de ses parents au Moulin et à sa campagne par «M. et Mme Borel-Blakeway»...

Auguste est toute sa vie durant le pivot de la famille, le centre du réseau, sa seule distraction étant la discussion politique se réservant aux idées, car les jeux du pouvoir sont ceux de son frère aîné Frédéric, si absorbé qu'il se doit d'être remplacé dans son travail ! Ce rôle de meneur de jeu du réseau familial, nous le voyons bien apparaître dans sa correspondance si abondante à son frère Antoine du Havre qui ne jouirait pas d'un poste d'observation aussi coloré et intime de la vie neuchâteloise si Auguste ne lui avait pas écrit toute sa vie.

Son décès en 1861 laisse ses quatre fils dans l'affliction: Adolphe, le puîné demeure à Bevaix où l'occupent ses activités agricoles et ses fouilles lacustres, Maurice le petit dernier, ne conserve pas de souvenir de son père et le recherchera donc sa vie durant dans les archives de la famille, **l'aîné Alfred rentre afin de reconstituer cette tête de pont neuchâteloise** proche des «capitalistes» qui alimentent sa Caisse hypothécaire américaine, puis convaincra son jeune frère Antoine de demeurer à San Francisco: ainsi se poursuit à la seconde génération **ce tandem de deux frères confiants** l'un envers l'autre qui collaborent d'un pays ou d'un continent à l'autre...

ALFRED BOREL (-Helbing/-Jeanrenaud)

Banquier
1833-1908

L'APPEL DU GRAND LARGE

*Alfred Borel né en 1833 dans la nouvelle maison de son père, au sous-sol de laquelle se situe encore la fonderie d'étain des Perrin, à la Rue du Coq d'Inde, est un enfant choyé : brillant à l'école, ses parents lui font donner des cours scolaires particuliers, ainsi que des leçons de piano et d'équitation. Sa jeunesse neuchâteloise dans une ville de 4,000 habitants lui donne l'occasion de se faire **des amis pour la vie comme les peintres Albert Anker, le « petit Bernois » d'Anet, et Auguste Bachelin** qui sont sur les mêmes bancs d'école. Son grand-père « potier d'étain » vit dans sa maison dite « des dragons ». Enfant, Alfred adore séjourner au Moulin de Bevaix où son oncle Antoine veille à ce qu'il ait toujours l'usage d'une barque.*

*L'histoire de la famille Borel est celle d'une ascension sociale par le travail de vies entières et par des alliances depuis la génération du laboureur, en passant par celle du maître bottier devenu négociant, puis qui entrent finalement dans le monde de la banque et de la finance. Peu après le décès de sa mère Sophie Borel-Perrin en 1850, Auguste désirant donc que son fils apprenne les langues l'envoie **en Angleterre** pour y étudier à Hecksfield. Il loge chez Mr. Blackstone dès 1851, puis **en 1852 c'est l'Allemagne** : d'abord vers Eichstetten, dans le Pays de Bade, chez le Pasteur Helbing pour la langue, ensuite dans la société du Consul de Bavière, Hildebrandt & Cie à Hambourg en juin de la même année, où il demeure jusqu'en 1855 pour y apprendre « les affaires ». Cette formation commerciale est caractéristique de la société germanique ou anglo-saxonne de la première moitié du siècle : l'apprentissage par le travail plutôt qu'à l'université.*

***Le Nouveau Monde des Colonies l'attire** : après avoir envisagé l'Australie, c'est la Californie qui l'attire dès son stage à Hambourg, doté d'un pécule de départ qui lui est alloué par son oncle Antoine Borel du Havre. Son oncle et son père qui craignent pour le jeune homme ont bien tenté de lui faire choisir une place d'employé chez l'une de leurs relations, mais Alfred veut développer sa propre affaire. 39 ans après son oncle Antoine, le jeune Alfred s'embarque à son tour pour l'Amérique sur le « Northstar », depuis Le Havre, le 4 juillet 1855. Sachant le français, l'anglais et l'allemand, et capable de tenir un livre de comptes, il arrive à San Francisco à 22 ans à la fin de la période de la ruée vers l'or...*

LA CAISSE HYPOTHÉCAIRE DE SAN FRANCISCO

Le 1^{er} janvier 1856 voit l'émission de la première circulaire de la **Caisse Hypothécaire de San Francisco** dont le signataire est son gérant: Alfred Borel. Une centaine de circulaires semestrielles ou extraordinaires la suivent; elles nous sont parvenues. Cette Caisse est le point d'appui de notre Neuchâtois expatrié: il construit son activité autour des prêts à intérêts sur hypothèque qu'il effectue au moyen de l'argent investi par les «capitalistes» proches de sa famille.

Pour en comprendre le fonctionnement, citons «Le Messenger Boiteux» de Neuchâtel dans sa rubrique nécrologique de 1909: «*Par une combinaison ingénieuse, il payait à ceux de ses prêteurs qui avaient accepté ce mode un intérêt fixe de 4%; le taux normal d'intérêt étant alors de 8 à 12%, il faisait fructifier le surplus, l'ajoutait au capital de ses prêteurs, et leur restituait ce capital lorsqu'il était doublé.*»

Le capital de cette caisse fluctue selon nos sources de 1856 à 1902: **il culmine à deux reprises à quatre millions et demi de francs suisses**, en 1882 et en 1896... ce qui représente pour l'époque une forte somme, comparable à celle d'une structure de gestion de fortunes ou un fonds de placement indépendant de la fin du XX^e siècle. Mais ce n'est pas tout: peu à peu Alfred qui voit son fonds croître, définit une politique d'investissement plus large. Certaines diversifications permettent alors à la Société Alfred Borel & Cie d'élargir son bilan jusqu'au triple de celui de la Caisse... c'est-à-dire que l'ensemble du volume financier de la société américaine d'Alfred Borel ascende à une quinzaine de millions de francs suisses en 1882!

En mars 1861, il revient à Neuchâtel à l'occasion du décès d'Auguste Borel, son père, et retourne en Californie en septembre, emmenant son frère cadet Antoine âgé de 21 ans. **Soi-disant rentier, il revient s'établir à Neuchâtel en 1866**, en ville rue du Môle, au premier étage de l'immeuble qu'il possède, sur un terrain récemment gagné au bord du Lac (de nos jours l'Hôtel Beau-Rivage), où il demeure jusqu'à la fin de sa vie. Le bureau d'homme d'affaires, qu'il est demeuré, se trouve au rez-de-chaussée, et l'une des banques avec laquelle il travaille le plus et qu'il présidera, la «Banque Commerciale», dans l'immeuble adjacent.

DEUX MARIAGES ET DEUX ENTERREMENTS

Trois ans après son retour en Europe, le «rentier» Alfred Borel, va chercher **sa première femme Marie Helbing** dans la famille du pasteur où il a appris l'allemand. Un an plus tard, son unique enfant naît: Anna (1870-1902). Hélas pour cette famille à laquelle sourit la fortune, sa femme, la mère de la petite Anna,

décède brusquement d'une broncho-pneumonie en 1880. Le choc est rude pour la petite famille... Mais Alfred Borel reprend courage : il entoure sa fille de toutes ses attentions ; la maisonnée est constituée d'une gouvernante pour Anna, de la femme de chambre et de la cuisinière. Le père veuf et sa fille unique partagent leur temps entre la ville et la campagne au Moulin de Bevaix, qu'à son tour Anna découvre et adore. La commande en 1867 des peintures pompéiennes de la «Galerie aux Quatre-Saisons» du décorateur italien Antonio Valentino et du peintre milanais Rinaldo Marocco, et leur restauration en 1875 (notamment la frise du peintre paysagiste Arnold Jenny) au sein de laquelle son ami Bachelin, dans des médaillons monochromes sous forme de grands camées, représente les 4 générations des femmes de la famille (la grand-mère, la mère, l'épouse et la fille d'Alfred) déterminent la valeur artistique du Moulin de Bevaix. Ces fresques contribuent à le faire survivre à la pioche des démolisseurs un siècle plus tard...

En 1887, **Alfred se remarie avec Louise Ellen Jeanrenaud**, descendante de la famille de «Maîtres de postes» devenus «directeurs de l'office de poste» de Neuchâtel sous le Maréchal Berthier, suivant en cela une alliance qu'avait déjà contractée en son temps son oncle Frédéric. Tout comme son père avant lui, Alfred rafraîchit le Moulin de Bevaix de fond en comble, dallant ou parquettant les sols de motifs géométriques décoratifs, aménageant les espaces de réception en enfilade, tapissant les couloirs de fleurs de lys, ou de scènes de chasse et revêtant les parois de sa chambre à coucher de tissu carmin, y installant commodités telles que toilettes et douche : les comforts de l'ère victorienne suivent donc les goûts du nouveau propriétaire cosmopolite. C'est l'architecte Léo Châtelain, bâtisseur d'une bonne part du littoral de la ville de Neuchâtel qui effectue ces transformations. L'éclectisme fin de siècle succède à la sobriété classique «Semperienne» du volume unitaire «munichoïse» de Rychner. Lucarnes en demi-croupes, balcons et galeries, verrières, puis la maison du jardinier, enfin des serres puis des «pavillons-fantaisies» font leur apparition dans la campagne du Moulin, qui se mue en un parc de plaisance à l'anglaise, avec petits ponts, escaliers, balustres, orangerie et serres, allées engravillonnées (dont le sable est mis en resserre à la mi-saison !) et pergolas... Roses, palmiers et grands arbres d'essence noble prospèrent, soignés par un jardinier à demeure et ses deux aides. La campagne du Moulin passe du statut d'espace de détente à celui de représentation sociale.

Mais que serait le Moulin sans la fée **électricité** ? La facture du 24 mai 1904 de la «Société d'Exploitation des câbles Electriques Système Berthoud Borel & Cie», émise de Cortaillod et signée Dr. François Borel, atteste de l'installation au Moulin du courant fort et faible. C'est l'homonyme du propriétaire qui, comme au Château de Gorgier en 1898, livre le matériel depuis ce qui devient par la suite les Câbleries de Cortaillod, fondatrices de leurs homologues et futures repreneuses de Lyon... L'ingénieur neuchâtelois Bellenot dirige les travaux et le Moulin de Bevaix entre alors dans le XX^e siècle.

L'esprit de famille, composante essentielle du XIX^e siècle, amène Alfred à soutenir ses frères Adolphe, agriculteur, et Maurice, géographe et archéologue. Le mariage d'Anna avec son distingué voisin du Château de Bevaix en 1901 est une joie pour la famille. Mais la fille d'Alfred, qui souffre d'une malformation du dos, insiste pour avoir un enfant de son mari Paul de Chambrier, ingénieur dans les seuls pétroles continentaux européens à Pechelbronne (Alsace): elle décède en couches en 1902. Pour son père, c'est encore un coup du sort qu'il subit avec courage. L'estime qu'il a pour son gendre l'amène à l'instituer en 1908 comme son successeur dans ses affaires des industries d'aciers à Ugine.

ALFRED BOREL HOMME D'AFFAIRES

(Extrait du quotidien « Le Temps » paru le 30 juillet 1998 sous la plume de Denis Masméjan): " Alfred Borel, le fils d'Auguste, se lance lui aussi dans la finance. Il connaîtra un extraordinaire destin d'homme d'affaires. Il a en effet saisi très vite l'importance économique de la ruée vers l'or dans l'Ouest américain. Il s'embarque et crée à San Francisco, en 1855, la maison de commerce Alfred Borel, puis, en 1856, une « Caisse hypothécaire », année de la fondation à Zurich du Crédit Suisse. La banque d'investissement d'Alfred Borel participera aux grands projets d'infrastructures réalisés en Californie et ailleurs durant la seconde moitié du XIX^e siècle. Elle finance par exemple, d'abord marginalement, puis de manière de plus en plus prépondérante, le « Cable Car », le funiculaire mondialement connu de San Francisco. Elle injectera également des capitaux dans des lignes ferroviaires « la Los Angeles Railway Company ou la United Railroad Company », dans un système d'adduction d'eau à San Francisco, dans d'autres banques ou dans l'immobilier. Alfred Borel possède aussi dès 1867 le monopole de l'importation du champagne Clicquot pour la Californie et l'Oregon.

« Tout le secret de l'affaire est de savoir profiter du moment; ainsi, au commencement, tout mon argent était placé sur valeur hypothécaire. Maintenant, l'argent étant abondant et les garanties rares, j'ai préféré placer mon argent sur marchandises et garanties suffisantes », écrit Alfred à son oncle Antoine, toujours au Havre, à la fin de 1856. Le père d'Alfred aurait souhaité que son fils s'allie à MM. Hentsch, banquiers à Genève. Ceux-ci déclinent l'offre. Alfred ne s'en étonne pas et note sobrement qu'« il faut prendre les choses comme elles sont, la froideur des banquiers ainsi que le ralentissement des versements ». Au moment de la Guerre de Sécession, Alfred revient à Neuchâtel, d'où il administre sa banque de San Francisco, dirigée sur place par son petit frère Antoine. Il passe l'été au Moulin de Bevaix, et restera très longtemps aux affaires. A 71 ans encore, il demeure ce qu'on appellerait aujourd'hui un « venture capitalist ».



Neuchâtel: l'immeuble d'Alfred Borel rue du Môle, dont il occupe le rez inférieur ouest et tout le premier étage (actuellement Hôtel Beau-Rivage).

«Coup de maître mais chant du cygne du vieil homme, selon Antoine Wasserfallen, Alfred Borel décide de financer un jeune ingénieur fribourgeois de 26 ans, Paul Girod, pour le développement d'un procédé d'électrometallurgie à l'origine d'un chapitre entier de l'histoire économique en France. En effet l'usine, d'abord installée en Suisse, sera déplacée à Albertville puis, tout près, à Ugine. Mais la dernière carte du Neuchâtelois sera perdue : les Français prendront rapidement le contrôle d'Ugine qui sera intégrée, par la suite, au fameux groupe Pechiney. Le capital risqué par Alfred Borel se dissoudra dans ce mammouth nationalisé.»

Son décès intervient justement à ce moment dramatique: la «SOCIÉTÉ ANONYME ÉLECTROMETALLURGIQUE Procédés Paul Girod» d'Ugine qu'il préside, traverse une crise de liquidités sans précédents: l'entrepreneur a-t-il vu trop grand ou s'est-il fourvoyé dans un traquenard financier tendu par **les «maîtres de forges»** promus au rang de barons de l'industrie française? Toujours est-il que le vieux lion Alfred Borel décide à 75 ans de «lever» les millions manquants. Prêt à donner sa garantie personnelle, il se rend à ce sujet à Paris en 1908 et y rencontre le «puissant» Oppermann dont la maison est en

affaires avec sa famille depuis près d'un siècle... Mais personne dans la capitale française ne veut croire au projet d'assainissement des finances d'Ugine ou n'est autorisé à le soutenir, et Alfred, dépité et épuisé par ce dernier effort s'alite: il écrit à son gendre Jean de Chambrier le 7 mars 1908: «*Le but de la présente est de vous prévenir que sur ordre exprès de mon docteur je devrais m'abstenir de toute affaire*»; il lui fait parvenir le certificat d'achat d'actions requis statutairement. Alfred Borel décède au Moulin de Bevaix le 26 juin 1908.

Impliqué dans la vie sociale de son époque, il est **député au Grand Conseil** (1871-1898) et **membre du Conseil Communal exécutif** (1880-1888), puis du Conseil Général (1888-1906), dont il assume même la charge de président en 1903. Son intérêt pour les infrastructures ferroviaires l'amène à occuper les fonctions d'**administrateur des compagnies de la Suisse-Occidentale** (1883-1889) et du **Jura-Simplon** (1893-1903). Diverses fondations de bienfaisance ou culturelles peuvent compter sur son appui dans leurs conseils ou comme donateur. **Mécène**: il soutient la construction des institutions neuchâteloises comme les hôpitaux, ou le Musée des Beaux-Arts (lorsque les fonds manquent, il leur offre anonymement la réalisation des médaillons de la frise sud – auxquels ses amis Bachelin et Anker contribuent –, curieusement entrecoupée de compas et d'équerres, surmontés d'un oculus ponctuel, en bas-reliefs – réminiscence de symboles de la franc-maçonnerie dans laquelle son oncle était «Maître»? Il offre de même toute la balustrade de la cage d'escalier). A sa mort, il lègue plus de 330,000 francs à ces institutions (voir la notice biographique suivante et la mention de l'argus). Il lègue même sa maison natale de la rue du Coq d'Inde, dite «des dragons» et provenant de la famille Perrin, au «Dispensaire de Neuchâtel»!

ANTOINE BOREL (-CANITROT)

Banquier
1840-1915

APPRENTI-BANQUIER

Antoine Borel, né en 1840 dans la nouvelle maison de son père, au sous-sol de laquelle se situe encore la fonderie d'étain des Perrin, à la Rue du Coq d'Inde, est le cinquième enfant du premier lit de son père: trois de ses aînés sont décédés en bas-âge (deux d'entre-eux des suites d'une rougeole et coqueluche mal supportées). C'est donc la troisième fois qu'Auguste attribue le prénom Antoine à l'un de ses fils. Enfant, Antoine est aussi un adepte du Moulin de Bevaix où son père le laisse jouer au grand air, plaisir qu'il retrouve dans son âge adulte avec ses excursions dans les grands parcs américains ou parties de chasse. Il a 10 ans lorsque décède sa mère Sophie Borel-Perrin. Une belle-sœur par alliance de son père prend la relève: Cécile Cellier qui élève les enfants dans la foi chrétienne et encourage leurs correspondances mutuelles lorsqu'ils séjournent loin les uns des autres. Le remariage de son père avec Adèle Blakeway est vécu de façon plus heureuse par Antoine que par Alfred: les enfants décoorent le Moulin pour l'arrivée des mariés et, comme le souvenir maternel hante encore toute la famille, il assiste, stupéfait comme son père, à la restitution graphique du portrait de sa mère par Adèle Borel-Blakeway qui l'esquisse devant ses proches...

Il est membre de «Belles-Lettres» en 1857 et 1858. La voie des affaires lui semble toute tracée; pourtant Antoine, moins bon élève à l'école que son brillant frère Alfred, doit s'appliquer; son père et sa tante par alliance l'y enjoignent. Il part de 1859 à 1860 en Allemagne afin d'y apprendre, en plus de la langue de Goethe, «les questions agricoles et industrielles». La troisième génération des Borel, en phase d'ascension sociale, encadre, selon l'approche pragmatique familiale typique d'un monde européen du nord et non francophone, la formation de celui qui envisage déjà à ce moment de partir rejoindre son frère à San Francisco.

La fin de la décennie des années cinquante voit tous les patriarches de la génération des «Fils d'Antoine Borel» passer le témoin à leurs descendants: «l'oncle Antoine du Havre» décède en 1857 au Havre; le beau-père d'Auguste, Abraham-Louis Perrin, «potier d'étain» décède en 1859, dans la maison dite «des dragons»; puis 1860 voit Frédéric disparaître; enfin c'est Auguste, le propre-père d'Antoine, qui passe outre-tombe en 1861. Les attaches neuchâteloises directes d'Antoine ont donc pour la plupart disparu et ce jeune héritier doit se décider pour son avenir professionnel.

LE SYSTÈME D'AFFAIRES TRIANGLE «CAISSE – LES FILS – ALFRED»

Le mois de septembre 1861 voit donc **les deux frères partir ensemble pour la Californie**. La maison des Fils d'Antoine Borel repose sur la descendance de la branche de Frédéric: en effet dès 1858, la transition avait heureusement été décidée avant les décès des deux associés (qui l'étaient depuis 1817 !) Frédéric et Auguste. La circulaire du 31 mars 1858 consacre la reprise de la maison des «Fils d'Antoine Borel» par Frédéric Borel «fils» (1824-1885, marié la même année à Adèle-Sophie Nicolas) et (Charles-André-)François Wavre (1808-1872, marié depuis 1843 avec Julie-Henriette Borel, 1823-1882). Il est également mentionné dans la circulaire que les successeurs «prennent la suite de la maison sous la même raison sociale, avec le même chiffre de capital, au moyen des fonds versés par M. Fréd. Borel-Jeanrenaud notre ancien associé».

En 1866, Alfred décide de rentrer à Neuchâtel, non seulement comme il le déclare parce qu'il veut se retirer des affaires californiennes, mais surtout parce qu'il réalise qu'il faut une personnalité dynamique du côté de l'introduction suisse des capitaux. En effet «les Fils d'Antoine Borel» constituent, comme toujours, une structure fiable mais uniquement pour la transmission comptable des sommes à faire transiter sous forme scripturale d'Europe en Amérique et réciproquement. Mais le «pôle attracteur» manque. **Antoine étant l'homme de la situation en Californie**, Alfred peut désormais se concentrer sur son rôle de «rainmaker»: la collecte des fonds des capitalistes que son père et son oncle savaient si bien faire pour lui.

Comme nous l'avons dit plus haut, le capital de cette caisse fluctue selon nos sources de 1856 à 1902: il culmine à deux reprises à près de cinq millions de francs suisses, en 1882 et en 1896..., ce qui représente pour l'époque une forte somme comparable à celle d'**une structure de gestion de fortunes ou un fonds de placement indépendant** de la fin du XX^e siècle. La Société Alfred Borel & Cie ne cesse d'élargir son bilan jusqu'à ce qu'il atteigne le triple de celui de la Caisse dès 1882..., c'est-à-dire que l'ensemble du volume financier de la société américaine d'Alfred Borel & Cie ascende à une quinzaine de millions de francs suisses de l'époque, montant impressionnant opéré à San Francisco par Antoine au nom de son frère Alfred. C'est d'ailleurs Antoine qui déterminera la diversification tactique des fonds investis dans les «valeurs diverses» qui comprennent Cable cars et infrastructures municipales et régionales, souvent cotés en bourse.

NABAB À SAN FRANCISCO

Antoine demeuré depuis 1866 à San Francisco s'y intègre de plus en plus: les Borel détiennent le monopole de la vente du champagne Clicquot à San

Francisco (Etats de Californie & de l'Oregon) à condition d'en acheter au moins 2,400 caisses à la fois (de 12 bouteilles. – prix env. sfr. 3.– pce : total par commande de 86,400 francs !). Une lettre de la même année (signée Berton, de Berton & Hentsch) montre que les «bonnes soirées entre amis» organisées par Antoine Borel à San Francisco, après un galop, une ballade en fiacre, à grande allure, un peu comme une promenade en décapotable de nos jours, se terminent au cabaret avec... du champagne! **Son mariage en 1871 avec «Gracie»**: Grace Canitrot, née à New Almaden le 10 novembre 1849. Elle étudie avec ses cousines Chonita et Joséphine Walkinshaw auprès du «Old Benecia Seminary», où elle apprend l'espagnol, le dessin et la peinture. Ses cousins Walkinshaw furent très en vue dans la controverse qui entoure la Mine de New Almaden dans les années 1850. Californienne de souche plus ancienne que lui, elle ouvre les portes de la «bonne société» à son mari, ce qui lui est utile dans ses affaires. Ils auront ensemble cinq filles et deux fils, dont l'un décédé à 4 ans. En 1872, «le petit Borel» (comme le surnomme son confrère le banquier et Consul de Suisse Hentsch) achète donc sa première résidence afin de loger sa famille qui s'agrandit: il jette son dévolu sur une maison d'angle à Pine et Taylor St. Encore employé de la société de son frère; il lui demande l'année suivante une amélioration de son traitement, estimant mériter 12,000 dollars de salaire annuel.

1874 est l'année d'achat du domaine de San Mateo («campagne» de 50 hectares, à une trentaine de km au sud du centre de San Francisco) qui appartenait à François L.A. Pioche, banquier français spécialisé depuis 1849 dans le placement de capitaux européens en Californie. Ce domaine situé au sud de la ville devient sa résidence de campagne où il se délasse dans son temps libre. Peu à peu, il le transforme en un parc de plaisance où **des photographies de l'époque le montrent canotant sous des ombrelles avec sa famille.**

La décennie 1871 -1881 est celle de la croissance fulgurante du fonds d'investissement de la Caisse hypothécaire: celui-ci double pratiquement. Durant cette période, le bilan total de la société Alfred Borel & Co. double lui aussi à 3 millions de dollars en 1882 (quinze millions de francs de l'époque). **Mais cette situation n'a pas été facile à gérer: l'abondance des capitaux sur place crée la concurrence entre sociétés financières vivant de prêts et le taux d'intérêt baisse...** diminuant pour les déposants d'un solide 9% annuel à un modeste 6%. Alfred, très en soucis, n'en dort parfois plus et enjoint Antoine à s'approvisionner en fonds sur place. Mais Antoine a fort à faire dans les diversifications du patrimoine familial: en effet, il place les fonds propres de la société dans **les «utilities»** (les infrastructures comme celles de Spring Valley, Marin County Water Co., Irrigation District Bonds, etc.) et autres sociétés industrielles. Quand Hallidie ouvre sa première ligne de **Cable Car**, en 1873 Antoine investit au mois près dans cette ligne de Clay Street! **Tra-**

quant sans relâche les opportunités de croissance de valeurs, il «suit» cet ingénieur-inventeur jusque dans sa fabrique, acquérant également des actions de la «California Wire Works», la câblerie de Hallidie... Son ascension dans les années 1870 passe par sa constitution du portefeuille d'actions industrielles et d'infrastructures qui quintuple, atteignant le demi-million de dollars. Il reprend, par exemple, peu à peu les parts de la prestigieuse ligne que son riche voisin, le magnat Leland Stanford, gouverneur puis sénateur de Californie, édifie pour faciliter ses déplacements de Nob Hill au business district. De 1882 à 1884, **«les Borel» reprennent la majorité des parts de la prestigieuse ligne de California Street Cable Car Railroad** dont ils organisent par la suite en 1890 l'émission de l'emprunt obligataire d'un million de dollars. Les années 1880 voient Antoine Borel devenir membre des conseils d'administration des sociétés suivantes: United Railroad Co., Los Angeles Railway Co., bien entendu la California St. Cable Railroad Co., et même depuis 1881 la Champerico & Northern Transportation Company of Guatemala, dont il est institué «trustee» (sorte de surveillant du Conseil) en 1882.

Antoine Borel demeure comme toujours «downtown», il déménage ensuite en 1884 au 606 de Stockton Street. **Vice-consul** depuis 1868, il est nommé **Consul de Suisse** par le Conseil Fédéral en 1885, notamment grâce aux démarches en sa faveur d'Alfred auprès du Conseiller Fédéral Numa Droz. 1899 le voit déménager à l'angle Nord-Ouest de Washington et Franklin St. (Pacific Heights). Le pli de la fin de l'année 1897 contient deux importantes communications adressées aux déposants: la circulaire du 31 décembre 1897 voit son frère aîné Alfred se retirer de la société **«Alfred Borel & Co.»** qui **devient** dans la seconde circulaire, du 1er janvier 1898, **«Ant. Borel & Co.»** dont les gérants (toujours suisses) sont Antoine Borel et J. Henry Meyer (qui signait depuis 1889 collectivement avec Calixte Denervaud), appuyés par John Freuler «chargé de procuration». A noter que ce dernier assume également la charge de vice-consul Suisse à San Francisco, soutenant donc l'anglicisé «Ant.» non seulement dans ses affaires, mais aussi pour ses fonctions officielles de représentation diplomatique.

CHÂTELAIN À GORGIER

Déjà en 1868, Antoine Borel lit à San Francisco dans «un journal d'ici» (en Californie) que le Château de Gorgier et son domaine sont à vendre et regrette dans une lettre à son frère Alfred de ne pas pouvoir se l'offrir... La famille de feu le Vicomte James-Alexandre de Pourtalès, descendant de l'important négociant international Jacques-Louis (également fondateur de la fabrique «d'indiennes» de Cortaillod) le conserve jusqu'en 1880. Puis il passe

successivement dans les mains de deux notables, Alphonse-Henri Berthoud-Coulon, le banquier correspondant des Borel à Londres qui tente sur place les premières expériences d'ensilage agricole, puis W. de Bonstetten qui désire faire fructifier le domaine agricole de 63 hectares, mais ne le conserve que deux ans avant de se retirer à Thoune.

Comme le *Messenger Boiteux* de Neuchâtel de 1916 le cite dans sa rubrique nécrologique « *en 1897, il acquit le Château de Gorgier, où il passe ses étés avant de revenir pour tout de bon au pays.* » Si, comme on peut le lire dans l'ouvrage en 6 volumes du Dictionnaire Géographique de la Suisse (dont leur demi-frère Maurice Borel est directeur), la Campagne familiale du « *Moulin de Bevaix* » est considérée comme « *renommée pour ses beaux jardins, ses arbres fruitiers et ses fleurs rares* »; Antoine fera du « *Château de Gorgier (...) l'une des plus belles résidences de la Suisse française* ».

Cette propriété est le théâtre d'une série de travaux dirigés par l'architecte neuchâtelois Léo Châtelain (1839-1913), conseiller général de Neuchâtel 1867-1877, Président de Compagnie des Tramways de Neuchâtel dès 1896:

- Pièces de résistance: le **percement d'un tunnel** sous la tour du pont-levis depuis les communs aux caves vers l'office, l'installation du **chauffage central** par l'entreprise de Winterthour Sulzer, le **raccordement électrique** sur expertise de leur homonyme le Dr François Borel (après avoir essayé de produire le courant sur place !): ces «Borel» se trouvant donc actifs à un titre ou à un autre dans les travaux d'infrastructures urbaines, il est piquant de lire les travaux d'expertises amicales effectués le 11 août 1898 par leur homonyme, fondateur des câbleries de Cortaillod! « *Voici en quelques mots, mon opinion sur les questions que vous me posez, relativement à l'éclairage du château de Gorgier... Si je ne connaissais pas les conditions particulières du propriétaire, j'aurais été embarrassé de répondre catégoriquement à cette question,... J'envisage qu'au point de vue de la sécurité contre l'incendie, de la qualité de la lumière, de la facilité de la distribution, de la simplicité de l'allumage et de son extinction, de la conservation des tentures et des tableaux, aucun système d'éclairage ne peut entrer en comparaison avec la lumière électrique par incandescence, c'est donc le système à adopter.* » Puis différents projets sont décrits et la lettre se termine ainsi: « *Je reste entièrement à votre disposition pour tout ce en quoi je pourrais vous être utile dans cette question d'éclairage du château de Gorgier; je le ferais avec un vrai plaisir pour mon cher et ancien camarade Antoine Borel.* »
- Suivent encore tous ces travaux du second-œuvre et d'ameublement: le **réaménagement intérieur du hall d'entrée, des couloirs, des cheminées, la pose des luminaires. les applications de placages, revêtements, pla-**



PHOTO MICHEL TOMAN, 1999

Le château d'Antoine Borel vu de Gorgier; au 1^{er} étage, la façade sud-ouest révèle les locaux privés du maître des lieux; dans l'avant-corps nord (à g.) la fenêtre du bureau-bibliothèque du banquier et, au sud (à d.), les deux fenêtres de sa chambre à coucher matrimoniale. Encore plus au sud, le donjon contenant le billard.

fonds, parquets, ajout d'un vitrail dans la chapelle, de la serre, peintures murales de Bachelin dans la salle à manger (bien que Q.L.-Tente les attribue à la commande de Berthoud) ainsi que dans le billard du donjon (disparues depuis un incendie), l'achat et la disposition de bon nombre de meubles californiens ou parisiens de catalogue « 1900 » et finalement **l'installation de salles de bains « modernes » à l'eau courante** (lavabos à bassines amovibles et water-closets anglais). Les anciens de la Béroche critiquent « le goût moderne et américain » du nouveau propriétaire, paroles qui demeurent encore aux lèvres de ceux qui les ont entendues à l'époque...

- Ensuite, Antoine Borel, déterminé et rompu aux grands travaux par sa tradition familiale, par son expérience de propriétaire à San Mateo d'un domaine de taille comparable et par l'esprit pionnier qui l'anime, dénoue le nœud gordien : il acquiert des droits d'eau aux Ouches, fait édifier pour son domaine **un Château d'eau** plus grand (1,117,000 litres) que celui de la Commune (!). Son architecte établit alors les plans de **la nouvelle ferme**.



La ferme du domaine du Château de Gorgier: les impressionnantes masses des toitures vues du haut du domaine. Elle impressionne par ses deux corps parallèles de 44 m de longueur formant une véritable «rue» entre les communs et le rural. Le pont de grange de 12 m en béton armé donne accès au dôme charpenté du fenil à l'emplacement de la lucarne en croupe.

C'est l'une des grandes fermes de Suisse. Implantée le long de l'antique voie romaine Vy de l'Etraz, elle est construite en matériaux modernes pour l'époque : pont de grange de 12 m. de portée en béton armé, dalles à hourdis et charpente modulaire aux fermes moisées. Elle impressionne par ses deux corps parallèles de 44 mètres de longueur (à comparer avec la façade principale du Château, qui ne se développe «que» sur 32,60 m., et une annexe ouest de 14,60 m. !) formant une «rue» entre ferme et communs. La porcherie, «édicule» en brique de 7 mètres sur 20, flanque le bâtiment principal à la façon de ceux que Châtelain ajoute à diverses reprises déjà au Moulin de Bevaix. 28 têtes de gros-bétail, 12 veaux ou génisses et 7 chevaux, jusqu'à 12 porcs, et la basse-cour trouvent place dans le nouvel établissement. Le visiteur parvient au domaine depuis Neuchâtel entre deux piédestaux carrés surmontés de lions en fonte d'acier moulés en Californie, puis découvre la ferme figurant **la présence rassurante d'un «alpage en semi-altitude colonisé»**, première surprise avant l'apparition, un peu plus bas, du Château.



PHOTO MICHEL TOMAN, 1999

La silhouette du château de Gorgier se découpe devant son cordon boisé avant le plan horizontal du lac de Neuchâtel. Prise de vue depuis « l'alpage en semi-altitude » du nord du domaine. Le promeneur aperçoit au-dessous de la Vy de l'Etraz (ancienne route romaine) les dépendances remaniées par l'architecte Léo Châtelain.

Alors, Châtelain et Borel peuvent ajouter la touche finale à la mise en place de leur scénographie: **le réaménagement de la cour du Château et des abords**. En effet, depuis les origines, les canards de la proche basse-cour déambulaient par le pont-levis dans la cour d'honneur du Château et le nouveau propriétaire n'en veut plus ! Aussi le nouveau « seigneur » du Château et son architecte Léo Châtelain, maillon intermédiaire d'une dynastie d'architectes, « aquarelliste distingué » et Président de la Commission fédérale des Beaux-Arts (1899-1900), vont organiser **une scénographie de cour d'honneur autour de la nouvelle pièce d'eau avec rocaille** (et grotte!) d'un petit jardin à la française à laquelle on parvient en passant **la poterne crénelée** (réminiscence néo-médiévale); puis ils réorganisent les damiers des jardins potagers sur un plan cruciforme; enfin **les communs** élagués de leurs appendices **sont réorganisés** en une demeure du gardien, avec sellerie, remise, arrière-cour rectangulaire dont l'angle nord-ouest remet en valeur le pigeonnier et les deux tourelles du portail historicisant, nouveau **dispositif paysager de contemplation** de la « Roche-Devant » et des crêtes du Jura qui surplombent le site. **Des allées**

quittent cette nouvelle composition, l'une au nord, sinueuse, vers la nouvelle ferme repoussée au centre de gravité du domaine, et l'autre, «*maçonnée*» à *flanc de coteau* quittant la vue sur le lac, qui chemine au long de la nouvelle orangerie et des serres, puis des cultures en espaliers du parc et aboutit à une *gloriette en passant devant un mystérieux condor sur une tête de sphinx* !

Toutes ces curiosités éclectiques agrémentent donc **cette nouvelle «prégnance du paysage» axée et vigoureuse**: son aspect est si convaincant que nul ne touche depuis à la succession de ces écrans architecturaux et jardinés encadrant les perspectives régionales naturelles dominantes que sont lac et montagne à La Béroche. **L'ensemble paysager désiré par les deux compar-ses banquier et architecte pour cette mise en scène demeure tel quel jusqu'à nos jours !**

LA MORT D'ANTOINE

Le décès d'Antoine est celui d'un homme du XX^e siècle: en compagnie de ses proches, il est transporté par son chauffeur dans **son automobile** depuis son Château à Lausanne à la clinique privée du D^r Roux (avenue Tissot) pour l'opération envisagée le 27 février 1915. L'intervention sur sa tumeur profonde et son rétrécissement de l'intestin est effectuée le 20 mars par **ce pionnier de la chirurgie moderne, le Dr. César Roux**. Cette opération fait beaucoup souffrir Antoine car «*on n'a pu endormir que le bas du corps*» et il décède des suites de celle-ci le 26 mars 1915. **Sa dépouille est ramenée de Lausanne par le train** à la gare de Gorgier à 7 heures du matin où son demi-frère Maurice témoigne: «*Le personnel du Château est là au complet et charge le cercueil très lourd sur le corbillard, le personnel suit à pied et nous deux en voiture. Triste cortège et triste retour dans ce vieux château si aimé d'Antoine. Nous plaçons le cercueil dans la chapelle au milieu des plantes vertes, puis son épouse Grace et ses filles viennent s'agenouiller devant lui.*» Ses obsèques du 29 mars font l'objet de deux cérémonies de reconnaissance publique: la «*Patrie Suisse*» du 7 avril 1915 nous dit qu'«*au passage du convoi funèbre dans le village de Gorgier, tous les enfants des écoles formaient la haie en rendant les honneurs. Le même jour, un service était célébré à San Francisco. Durant trois minutes en signe de deuil, la circulation des tramways fut interrompue dans tout le quartier de la grande ville américaine où habitait le défunt.*»

Si «l'argent ne manque jamais sur ces constructions» à Gorgier, comme s'en souviennent les témoins de l'époque, il faut retourner au *Messenger Boiteux* pour voir que son usage n'est pas exclusivement réservé aux fastes: «*De Gorgier, il sut s'intéresser aux œuvres d'utilité publique et c'est à lui notamment, que la Béroche (la région formées avec quatre autres communes) doit*

son hôpital et les belles orgues de son temple. Grâce à son concours, la Maternité de Neuchâtel put être achevée déjà en 1910; une des salles porte en lettres de bronze le nom d'Antoine Borel. C'est à son généreux intérêt que Neuchâtel doit d'avoir pu acheter les automates Jaquet-Droz. L'Université de Neuchâtel surtout bénéficia de ses largesses et on n'oubliera pas les fondations qui permirent de créer plusieurs chaires nouvelles, celle d'ethnographie en particulier.» L'édition de la plaquette de l'Université contenant l'hommage à Antoine Borel, nommé Dr h. c., date d'ailleurs de 1915.

L'argus collecte pour leur frère Maurice pas moins de 74 coupures de presse nationale suisse sur les legs cumulés d'Antoine et Alfred (qui ont décidé de conjuguer leurs dons lors du décès du second d'entre eux en 1916). Mentionné en général comme un legs d'Alfred mort en 1908, et effectué par ses héritiers, 2 campagnes de parutions d'articles dans les journaux retracent ces dons en 1916: l'une au début du mois de novembre (legs héritiers d'Alfred), l'autre à la fin (souvenir d'Antoine). Le détail des montants des deux campagnes de dons est impressionnant: Université de Neuchâtel: 350,000.- sfr. (du vivant d'Antoine Borel, sfr. 250,000.-, en tout sfr. 600,000.-), Hôpital des Cadolles: 200,000.- sfr., Hôpital Pourtalès: 200,000.- sfr., Hôpital de Perreux: 200,000.- sfr., Hôpital de la Béroche sfr. 200,000.-, divers hôpitaux (Landeyeux Val-de-Ruz, de l'enfance à Neuchâtel, Fonds de Rougemont de Löwenberg pour la pauvreté cachée), chacun 10,000.- sfr., Commune de Bevaix: 20,000.- sfr., Fonds de retraite des pasteurs: 25,000.- sfr. (don identique à celui qui a déjà été effectué à la mort d'Alfred), Mme Antoine Borel: sfr. 5,000.- à la Société de géographie, fonds scolaire de prévoyance du Jura bernois: 25,000.- sfr., 5,000.- sfr. pour le Musée Ethnographique, sfr. 10,000.- pour un lit gratuit à l'Hôpital des Enfants de Neuchâtel, Société d'Histoire du Canton de Neuchâtel pour l'aménagement du Château de Valangin: 15,000.- sfr.

A.5 CONCLUSIONS DU CHAPITRE A

Que savons-nous à la lecture de ce chapitre ?

1. De manière générale, nous nous sommes approchés de la problématique de la maîtrise d'ouvrage. En effet, les infrastructures publiques étudiées ne le sont plus sous l'angle de leur réalisation technique mais sous celui de leur intérêt pour les investisseurs privés qui les financent (partie 1, résumé). Le titre du **résumé** a posé la question des « enseignements pour demain », donc du caractère général que peut avoir une telle approche.
2. Le contenu de l'étude de cas voit ses limites esquissées dans l'**introduction** par les descriptions du fonds d'archives étudié, et des méthodes d'investigations retenues. La spécificité du cas étudié est confirmée par les faibles publications ou mentions des activités de la famille Borel, bien que, nous le verrons, leurs noms apparaissent ici ou là dans des articles sur leurs partenaires éminents. Enfin, la continuité des recherches de l'auteur depuis 1980 sur la famille Borel constitue un aspect stratégique de la connaissance du cas étudié.
3. Les réflexions sur la **problématique** de ce travail de recherche sont déclinées chronologiquement, comme « à chaud », ce qui permet d'en suivre le développement. Le schéma du cycle de vie du projet d'infrastructure alimentaire la recherche des aspects complémentaires aux compétences propres enseignées à l'EPFL : la complémentarité aboutit à renforcer la problématique de recherche autour du thème de la maîtrise d'ouvrage, depuis la « constitution du tour de table » jusqu'au « financement ». Cette problématique est nouvelle pour les planificateurs : en effet, les cadres ou chefs d'entreprise de planification qui effectuent ces missions les ont en général acquises sur le tas. Il n'existe, à la connaissance de l'auteur, pas d'enseignement ou de théorie structurée autour d'études de cas de cette activité dans des écoles d'architectes ou d'ingénieurs de premier ou deuxième cycle universitaire. **L'histoire de telles entreprises, comme le cas qui suit, peut contribuer à la connaissance de ce domaine de la prise de décision pour réalisation.**
4. Le panorama livré dans les **biographies** des quatre « entrepreneurs » de la dynastie sur deux générations de frères donne à comprendre leur « background » ainsi que les horizons de leur éducation et les objectifs que chacun atteint dans sa vie. L'appui qu'accorde chaque génération à la suivante est nettement discernable, tout comme les (rares) éléments biographiques du

patriarche qui nous guident dans la compréhension de la première génération. Le «*contrat de confiance*» entre tandems successifs de frères, associés autour de la réussite de leurs opérations de commerce et de finance, esquisse les bases éthiques d'une «*moralité des affaires*» où comme le dit le cours d'histoire de l'économie de Max Weber¹: «*honesty is the best policy*²».

¹ Wirtschaftsgeschichte von Max Weber, S. Hellmann & M. Palyi, Duncker & Humblot, 1923, München & Leipzig, p. 312.

² En anglais dans le texte original: «*Notre meilleure politique, c'est l'honnêteté.*»

B. BOREL EN AMÉRIQUE: AVANT SAN FRANCISCO

B.0. OBJECTIFS DU CHAPITRE B

Ce chapitre est divisé en 3 volets complémentaires précédés de deux notes explicatives concernant *les transferts de fonds* et *les raisons d'être du voyage en Amérique* des deux générations de la famille Borel; nous ne revenons pas sur les notes explicatives qui constituent des rappels de notions connues destinés à rafraîchir nos souvenirs, et commentons sans attendre les trois sections principales du chapitre B :

1. Le premier volet, ou sous-chapitre contient **le récit abrégé du premier voyage aux Etats-Unis** de la première génération des Borel que nous étudions. Celui-ci livre certaines des clés pour notre compréhension des conditions d'établissement en Amérique d'un émigrant suisse; nous y trouvons également les ordres de grandeur des denrées commercialisées (terrains, marchandises, ou encore trésorerie). Cette première incursion familiale donne envie à la deuxième génération, certainement nourrie des récits de «l'oncle d'Amérique», d'y aller à son tour...
2. Quels sont **les financements usuels en actions et infrastructures** pour cette génération? Avons-nous à faire à des essais timides? A une expérimentation? Un peu des deux sans doute mais aussi avec les réflexions que nous trouvons dans les «ventures» (tentatives) de leurs contemporains comme Suchard et sa colonie américaine «Alpina» ou encore les autres investissements en infrastructure, c'est toute une génération qui s'essaie au développement économique. Ce tour d'horizon d'une époque couvrant le premier demi-siècle 1800-1850 se termine avec un aperçu des valeurs que possède Antoine Borel et dont ses frères Auguste et Frédéric héritent en 1858.
3. Déterminer si **la passion d'entreprendre est ancrée dans la tradition familiale** demande l'examen des alliances stratégiques: le récit des conventions successives (que l'on retrouve en partie dans les fac-similés d'originaux H.) nous donne des clés de compréhension de ces intentions. Les conventions se succèdent et ne se ressemblent pas toutes, même si elles correspondent à l'actualité des relations partenariales... qu'elles suivent plutôt qu'elles ne les précèdent, comme le montrent des commentaires sans amertume du signataire et entrepreneur Antoine Borel. Mais entreprendre, c'est aussi risquer et nous abordons dans ce passage les échecs de ceux qui par manque de préparation ou moyens insuffisants ne parviennent pas à surmonter leurs difficultés... «vae victis» aux émigrants dans un monde au climat et épidémies hostiles aux Européens continentaux. Nous terminons ce tour d'horizon par une réflexion sur les motivations sous-jacentes et les destinées des entrepreneurs protestants du XIX^e siècle que sont les Borel.

B.01 NOTE EXPLICATIVE SUR LES TRANSFERTS DE FONDS

Bases bibliographiques principales de la présente explication:

- Béatrice Veyrassat, Réseaux d'affaires internationaux, émigrations et exportations en Amérique latine au XIX^e siècle (Le commerce suisse aux Amériques), Librairie Droz, Genève, 1993;
- Herbert Lüthy, La Banque Protestante en France de la Révocation de l'Edit de Nantes à la Révolution, tomes 1 (1685-1730) et 2 (1730-1794), SEVPEN, Paris, 1959;
- René Sédillot, Histoire Morale et Immorale de la Monnaie, Bordas Cultures, Paris, 1989;
- Loi fédérale complétant le Code Civil Suisse, Livre 5e: Droit des obligations («Code des obligations»¹ abrégé en note CO) du 30.11.1911, état au 1.7.96, édition 1997; et pour la compréhension globale du système: Theo Guhl, Das Schweizerische Obligationenrecht mit Einschluss des Handels- & Wertpapierrechts, 7. Anlage (Guhl / Merz / Kummer, Zurich, 1980).

Comment s'opèrent les transferts de fonds de la famille Borel?

Lorsque la monnaie consiste en marchandises, ou qu'elle s'exerce en espèces sonnantes et trébuchantes, les parties commerçantes s'accordent pour lui attribuer une valeur qui est celle des marchandises ou du métal. Une monnaie purement considérée comme telle s'apprécie en fonction de son marché et de sa rareté qui en détermine le cours. Aussitôt qu'une monnaie a une valeur réelle inférieure à son cours officiel, le public qui l'emploie doit lui faire confiance et elle devient «fiduciaire» et la loi du gouvernement qui l'émet ou la frappe tente de suppléer à ce qui manque en valeur «concrète». Voici déjà où se situent les limites du système monétaire «conventionnel» avant de passer au «papier-valeur». Tout le monde s'accorde à reconnaître qu'avec le papier, plus besoin de subterfuge ou de loi: le papier n'est plus que le signe représentatif d'une valeur.

Attardons-nous sur l'évolution européenne de ce moyen de paiement². Le papier apparaît dans le domaine du crédit (plus que de la monnaie) au Moyen Age et à la Renaissance. Ce sont dans les foires que les marchands redécou-

¹ Le Code des obligations

« Un Code des obligations, première grande mesure d'unification du droit civil en Suisse, entre en vigueur en 1881, conformément aux dispositions constitutionnelles de 1874. Cela n'a pas été une mince affaire que d'unifier le droit des obligations. Désormais, les règles essentielles des contrats sont les mêmes pour toute la Suisse. Le Code des obligations est écrit dans une langue simple et directe, intelligible aux campagnards comme à l'homme d'affaires. Il faut noter que le droit de la famille, celui de la propriété ou des successions, ne sera unifié qu'en 1912.» (Lescaze).

² « Inventeurs du papier, les Chinois sont aussi les initiateurs de la monnaie de papier.» (depuis l'an 650 de notre ère), Sédillot, p. 128.

vrent la **lettre de change** connue depuis Babylone. Elle est employée afin de payer les achats. L'Église tente bien de condamner les déviances qu'elle induit, comme par exemple l'introduction de l'escompte et son corollaire l'intérêt³, puis du prêt à intérêt..., mais le commerce l'emploie de plus en plus.

« **Changer, prêter, virer, c'est aux foires de Champagne ou d'ailleurs**⁴ le propre de l'intermédiaire spécialisé qui se livre au négoce de l'argent : il pose ses livres de comptes et ses sacs de pièces à côté de lui, sur le **banc** même qui lui sert de siège, ce pourquoi il devient un **banquier**⁵. » Quand son aisance s'améliore, il dispose même d'une table qui devient la banque. Les trapézites⁶ grecs et les *argentarii* romains sont ses ancêtres. Ils établissent la comptabilité de leurs clients, exécutent leurs ordres de paiement à des tiers et balancent dettes et créances en les compensant. Membres d'un réseau de correspondants, ils communiquent afin de régler les compensations qu'ils organisent. Pour eux, la lettre de change est une reconnaissance de dette du **tiré**, « qui vaut engagement de payer⁷ » au **tireur**. Au départ, elle est employée pour convertir une monnaie en une autre. Cette notion disparaît sans toutefois être supprimée.

En fait, c'est comme si chacun pouvait créer sa monnaie, comptant sur la confiance des ses correspondants pour l'accepter munie de sa simple **signature**⁸.

³ Cf. infra: Weber, Peyrefitte, etc.

⁴ Cf. Anne Radeff, « Du café dans le chaudron », pour une description plus proche géographiquement d'anciennes foires suisse romandes (et des rapports que ces manifestations entretiennent avec les négociants-banquiers sous le titre contemporain « Quelques cas d'import-export » p. 188).

⁵ Sédillot, p. 129.

⁶ Nom qui provient de la racine grecque de la **table** (trapezitês, trapeza).

⁷ Cette notion est encore d'actualité, car on la retrouve précisément dans le code des obligations suisses.

De la lettre de change et du billet à ordre (chapitre IV du Code des obligations – CO):

De la création et de la forme de la lettre de change, celle-ci contient:

Art. 991 **Enonciations**

1. la dénomination de lettre de change insérée dans le texte même du titre...
2. le mandat pur et simple de payer une somme déterminée
3. le nom de celui qui doit payer (le « **tiré** »)
4. l'indication de l'échéance
5. celle du lieu du paiement
6. le nom de celui auquel ou à l'ordre duquel le paiement doit être fait
7. l'indication de la date et du lieu où cette lettre a été créée
8. la signature de celui qui émet la lettre (le « **tireur** »).

⁸ CO Art. 993 **Espèces**

La lettre de change peut être à l'**ordre du tireur lui-même**.

Elle peut être tirée sur le tireur lui-même.

Elle peut être tirée pour le compte d'un tiers.

Comme la lettre de change peut porter **intérêt**⁹, chacun y trouve son compte, le tireur qui dispose d'une possibilité de compenser une créance et le tiré qui monnaie la libération de la somme à un lieu et un moment donnés.

Conservant ses attributions de départ, **elle voyage, permettant de faire circuler l'argent** sans le transporter, façon commode de manipuler de fortes sommes entre banquiers parfois pour le compte de financiers qui ont pour but de lever ces montants afin de les verser finalement en numéraires, obtenant la somme au moyen de cette lettre de change à **son domicile de paiement**¹⁰.

Plus tard apparaît la pratique de **l'endossement**¹¹, qui permet aux intermédiaires ou à des tiers de faire aussi usage de ce papier valeur.

Les grandes foires européennes prospèrent (Provins, Troyes en Champagne; Gand, Flandres, Francfort, Augsbourg, Nuremberg et Leipzig, au nord et à l'est Nijni-Novgorod). C'est l'Italie qui améliore le système du crédit: les foires se multipliant dans les Etats-Cités (Milan, Bergame, Vérone, Pise, Ferrare, ...) y induisent le développement de maisons de banque (Gênes, Lucques, Sienne, Florence, ...) et les réseaux qui s'organisent et atteignent l'Angleterre, l'Espagne ou même la Tunisie sont ceux des «Lombards», ces «rois de l'argent¹²». Venise crée les certificats qui de nominatifs (au XII^e siècle) deviennent «au porteur» au XV^e siècle.

En France une ordonnance de 1673, puis le Code de commerce, sont les bases de la lettre de change, «le plus répandu des **effets de commerce**¹³».

⁹ CO Art. 995 **Promesse d'intérêts**

Dans une lettre de change payable à vue... il peut être stipulé par le tireur que la somme sera productive d'intérêts. (...)

¹⁰ CO Art. 994 **Lettre de change domiciliée**

Une lettre de change peut être payable au domicile d'un tiers, soit dans la localité où le tiré a son domicile, soit dans une autre localité.

¹¹ **De l'endossement**

CO Art. 1001 **Transmissibilité**

Toute lettre de change, même non expressément tirée à ordre, est transmissible par voie de l'endossement. (...) L'endossement peut être fait au profit même du tiré, accepteur ou non, du tireur ou de tout autre obligé. Ces personnes peuvent endosser la lettre à nouveau.

CO Art. 1003 **Formes**

L'endossement doit être inscrit sur la lettre de change ou sur une feuille qui y est attachée (allonge). Il doit être signé par l'endosseur. (...)

CO Art. 1004 **Effets**

L'endossement transmet tous les droits résultant de la lettre de change. (...)

CO Art. 1005 **Garanties**

L'endosseur est, sauf clause contraire, garant de l'acceptation et du paiement. (...)

¹² Sédillot, p. 129.

¹³ *ibid.*, p. 366.

«En Angleterre, les orfèvres, qui reçoivent des dépôts en métal, délivrent aussi des reçus bientôt transmissibles¹⁴.» Et avec la création en 1694 de *The Governor and Company of the Bank of England* surnommée «Old Lady¹⁵», on voit apparaître les premiers billets de «la Banque d'Angleterre» qui sont au début des **effets à ordre** portant intérêt à 3%. L'aventure du billet de banque commence... Un autre «petit frère» de la lettre de change est le chèque dont les formes scripturales conservent certains des attributs de sa sœur aînée.

Bien que ne consistant pas en une monnaie, la lettre de change n'est qu'un titre de crédit. Instrument connaissant un succès durant des siècles, cet effet de commerce, rôdé et éprouvé est donc bien connu des hommes d'affaires neuchâtelois en 1800. Mais ces négociants qui traitent ces transferts de fonds n'en deviennent pas pour autant des simples «banquiers». «Ils restent négociants, car **la «banque»**, c'est-à-dire le commerce de change, **demeure encore longtemps un simple aspect du commerce international.**¹⁶»

Banquiers ou financiers ?

La lettre de change est donc un outil à disposition du **banquier** se démarquant¹⁷ ainsi par rapport au **financier**. En cela nous appliquons la distinction proposée par Herbert Lüthy : «Le financier (...) par opposition au banquier (...) est par définition celui qui s'occupe d'opérations pour ou sur les finances de l'Etat; (*en cela admises par l'Eglise...*). En France, sous l'ancien régime, le terme de «financier» désignait tout spécialement les fermiers et les agents des finances... (*ordre des officiers divisé en gens de justice et gens de finance...*). Les Huguenots, exclus en principe, sinon toujours en fait des offices de finance comme des autres charges de l'Etat, sont entrés dans «la finance» par le biais des opérations

¹⁴ *ibid.*, p. 136.

¹⁵ Surnom de «La vieille dame», par «l'irrévérencieux» public londonien de l'époque (*ibid.*).

¹⁶ Lüthy, t. 1, p. 43.

¹⁷ Cette démarcation est même parfois ressentie comme une **opposition** comme on peut le lire dans cette lettre en 1781 de M. Turgot à M. Necker : «**Depuis longtemps il existe une rivalité entre les Banquiers et les Financiers.** Les derniers ont eu jusqu'à présent le dessus; mais vous réglez, et vos Banquiers ont pris le haut bout... Tous nos prédécesseurs, depuis Sully, avoient préféré des Compagnies de Financiers à des Compagnies de Banquiers, parce qu'ils étoient persuadés que ceux-ci *ont deux Patries, l'une où ils trouvent l'argent à bon marché et l'autre où ils le vendent fort cher.* Ces grands Ministres savoient que les Banquiers sont tellement indépendants du Gouvernement, qu'ils rendent au contraire le Gouvernement dépendant d'eux, quand il fait des affaires avec eux.» Lüthy, citation, p. 776 du t. 2.

financières avec l'étranger, **opérations de change** qui devaient nécessairement passer par les "banquiers".¹⁸ C'est ainsi que les auteurs qui analysent la banque huguenote s'accordent à reconnaître que celle-ci n'apporte aucun perfectionnement à ce moyen de paiement qu'elle reprend dans son état de perfectionnement issu du Moyen-Age. La banque internationale naît donc du commerce de ces lettres, «traites et remises de place en place, opération de crédit très spéciale liée au grand négoce, parfaitement licite aux yeux des docteurs scolastiques¹⁹».

Tout l'art des banquiers-négociants qui manipulent ces «effets» consiste donc à apprécier les aller et retour des demandes de fonds ou de papiers-valeurs, les contre-balançant par des achats en nature (marchandises) sur l'un des trajets. Gagnant sur les taux de change, les escomptes des billets en un lieu ou l'autre, enfin employant les lettres de change sur des «tirés» moins réputés, ou moins solvables, donc souvent acquises à meilleur compte, afin de les monnayer au comptant contre de plus solides: le principe étant de «fournir en monnaie faible et d'encaisser en forte, de s'assurer des «devises» en prévision d'une «diminution des espèces²⁰» et de les reconvertir...²¹» en un jeu de yo-yo incessant où le talent du courtier consiste à toujours produire et obtenir une marge. Les achats de marchandises servant autant à assurer ces marges que les opérations sur le numéraire. Les différences de cours d'une place à l'autre proviennent de la demande des lettres de change en un lieu ou l'autre... et de l'économie en général. Des places financières subissant ici ou là des crises, faillites en cascades ou apports de métaux précieux ou d'autres marchandises négociables.

En outre, la lettre de change repose sur **deux éléments** qui sont constamment appréciés par qui s'en sert: le **cours du change** au lieu et à la date du paiement, et l'opération à proprement parler de **crédit à court-terme** (souvent prétexte à la création de crédit et dont l'intérêt est camouflé dans l'agio du change). Comme les places financières voient les taux de changes stabilisés au sortir du XVIII^e siècle, l'habitude de l'estimation de valeur d'un effet dans ce «commerce des traites et remises» repose surtout sur la solvabilité et la crédibilité de l'emprunteur, donc du **tiré** de pouvoir payer au moment prévu. L'ensemble de cette appréciation conditionne «l'escompte²²» qui sera appliqué à la traite considérée, grevant celle-ci des déductions de prudence du banquier.

¹⁸ *ibid.* pp. 10-11.

¹⁹ Lüthy, t. 1., p. 10.

²⁰ CO Art. 993, cf. *supra*, la définition légale de la lettre de change en «espèces».

²¹ Lüthy, t. 2, pp. 30-31.

²² Où Lüthy cite à la p. 32 du t. 2, la définition du Dictionnaire Universel de Furetière en 1690 de l'**escompte**: «une remise que fait le porteur d'un billet de change quand il en demande le paiement avant l'échéance ou quand la dette est douteuse et difficile à exiger.»

De grands mouvements de flux d'argent se créent alors où les banquiers suivent les cours et «font les fonds» à leurs correspondants selon les marges qu'ils gagnent, certaines places financières dominant les autres, comme celle d'Amsterdam, devenant une «clearing-house européenne²³».

Quelle position occupent donc nos Borel dans ces affaires de lettres de change et de négoce international ?

Les banquiers-négociants demeurent souvent courtiers en marchandises, car le débouché des capitaux vers le commerce maritime offre des opportunités de placement favorables. Les hommes d'affaires sont donc actifs dans les prêts «à la grosse aventure» pour des expéditions, ou «au change maritime»; ils participent aux armements des navires (baleiniers, ...), partageant avec des douzaines de «capitalistes» des opérations conjointes de façon à en réduire les risques en cas de perte; des «spéculations» et autres «accaparements» contribuent à diversifier les placements de leurs capitaux sur du commerce de denrées coloniales et autres produits exotiques (sucres, cafés, indigo, cotons, tabac, ...); le courtage d'assurances maritimes rapporte aussi des intérêts, que ce soit entre «associés» ou au travers de compagnies... jusqu'à l'import-export de grains, de piastres, de bois de construction..., enfin l'investissement dans des entreprises de collègues ou de compatriotes que sont ces prêts individuels ou en «commandite» pour des plantations coloniales, raffineries, distilleries, huileries, cotonnades, indiennes, ... Ce qui fait qu'au début du XIX^e siècle, la banque reste mêlée au commerce des marchandises.

A l'évidence, ces moyens si «commodes» de régler les transferts de fonds sont couramment employés entre «Edouard et Antoine Borel» au Havre, et «les Fils d'Antoine Borel» à Neuchâtel. Les mentions de transferts d'un point à l'autre de leurs fonds en accords mutuels ou par rapport à des tiers constellent la correspondance qu'ils s'adressent. Maintenant vient l'importance de leurs affaires: en dehors de Suisse, les chercheurs internationaux en histoire économique reconnaissent que leur position est très significative au Havre²⁴ et que nous avons justement à faire à des négociants membres de l'internationale huguenote, précurseurs de réseaux bancaires classiques.

²³ *ibid.*, p. 34.

²⁴ Voir les citations aimablement fournies par Béatrice Veyrassat:

1. Jürgen Schneider, *Handel und Unternehmer im französischen Brasiliengeschäft, 1815-1848*, Köln, 1975; pp. 219-220, qui mentionne des opérations portant sur 367 sacs de cafés à la fois; l'auteur attribue «un rôle d'intermédiaire très important» (*eine sehr bedeutende Mittlerrolle*) à la Maison **Ed. & Ant. Borel** du Havre.

Comme le confirment également les travaux de l'historienne suisse Béatrice Veyrassat²⁵, **l'activité commerciale de maisons havraises comme celle d'Edouard et Antoine Borel n'est pas à la portée du premier venu** : d'abord à cause des volumes qui sont négociés et qui imposent aux négociants de conserver leur place en s'engageant pour de grandes quantités, et ensuite **de par les crédits en jeu importants, à la vente comme à l'achat, qui demandent des techniques «subtiles» et «que seules peuvent se permettre des maisons solides et réputées honnêtes.»**

-
2. Maurice Lévy-Leboyer, *Les Banques Européennes et l'Industrialisation Internationale dans la première moitié du XIX^e siècle*, Presses Universitaires de France, Paris 1964 : parlant (p. 437) du Havre comme d'une plaque tournante du négoce et de la finance européenne, il rappelle que «les arrivages de coton et de produits exotiques sont presque toujours accompagnés d'effets émis sur la capitale» et suivant le parcours des lettres de change sur les autres places financières à la conclusion que «Paris est donc un centre de règlements nationaux et internationaux» où la signature d'un membre de la «haute banque parisienne» jouit de la confiance en province et à l'étranger du fait de sa puissance financière de signataire. Puis plus spécifiquement au sujet des Borel et de leur rapport avec les crises textiles (1833-1843), l'auteur fait reposer son analyse de la position des maisons havraises sur les déclarations d'**E. & A. Borel** («notre provision n'est pas encore bien forte pour la saison, et pourtant nos prix laissent une perte réelle aux importateurs» 26 mai 1836) pour conclure en note que «les **Borel** ne paraissent pas se soucier du marché français pendant l'été; les 2 juin et 16 octobre 1836, ils signalent la cherté de l'argent aux E.-U., mais la fermeté des cours à New-York. Le 31 janvier 1837, leur attitude change: l'argent est devenu rare au Havre, les importations affluent et la récolte s'annonce «énorme», 1,600,000 balles. Pourtant «nos détenteurs se rassurent car quelques gros spéculateurs semblent songer à l'article et la consommation a encore de gros besoins». En fait, les besoins sont virtuels et la confiance illusoire: on croit que beaucoup d'ordres ont été contremandés et qu'il se produira «une lacune». Elle ne se matérialise pas: les arrivages de coton s'accélérent – *énumération des chiffres de janvier à septembre 1837* – et les stocks s'accroissent dans les ports.»

²⁵ B. Veyrassat op. cit. et *Négociants et Fabricants dans l'Industrie cotonnière Suisse 1760-1840, aux origines financières de l'industrialisation*, Payot Lausanne, 1982 (entre autres p. 230, p. 241).

Annexe en post-scriptum

Autres articles de loi du Code des Obligations (CO) Suisse du 30.3.1911 (Etat le 1.7.1996) informatifs des procédures de règlements d'une lettre de change.

De la création et de la forme de la lettre de change

CO Art. 997 Signatures de personnes incapables de s'obliger

tout signataire de la lettre s'oblige à pallier les déficiences d'autres signataires de la même lettre....

CO Art. 999 Responsabilité du tireur

Le tireur est garant de l'acceptation du paiement.

Il peut s'exonérer de la garantie du paiement...

(...)

CO Art. 1006 Légitimation du porteur

Le détenteur d'une lettre de change est considéré comme porteur légitime, s'il justifie de son droit par une suite ininterrompue d'endossements...

CO Art. 1007 Exceptions

Les personnes actionnées en vertu de la lettre de change ne peuvent pas opposer au porteur les exceptions fondées sur leurs rapports personnels avec le tireur ou les porteurs antérieurs...

De l'acceptation

CO Art. 1011 Droit de présentations

La lettre de change peut être, jusqu'à l'échéance, présentée à l'acceptation du tiré, au lieu de son domicile, par le porteur ou même par un simple détenteur.

CO Art. 1013 Obligation de présenter les lettres de change à un certain délai de vue

Les lettres de change à un certain délai à vue doivent être présentées à l'acceptation dans le délai d'un an à partir de leur date.

(...)

Une deuxième «présentation» peut être demandée par le tiré de façon à lui permettre de «faire les fonds»...

CO Art. 1014 Seconde présentation

Le tiré peut demander qu'une seconde présentation lui soit faite le lendemain de la première.

(...)

CO Art. 1015 Forme de l'acceptation

L'acceptation est écrite sur la lettre de change. Elle est exprimée par le mot «accepté»... elle est signée du tiré. La simple signature du tiré apposée au recto de la lettre vaut acceptation.

Datée du jour où elle a été donnée... A défaut de date, le porteur, pour conserver ses droits de recours contre les endosseurs et contre le tireur, fait constater cette omission par un protêt dressé en temps utile.

*De l'aval***CO Art. 1020 Donneurs d'aval**

Le paiement d'une lettre de change peut être garanti pour tout ou partie de son montant par un aval.

Cette garantie est fournie par un tiers ou même par un signataire de la lettre.

*Mention «bon pour aval»***CO Art. 1023 En général**

Une lettre de change peut être tirée :

à vue ;

à un certain délai de vue ;

à un certain délai de date ;

à jour fixe.

(...)

*Du paiement («présentation au paiement»)***CO Art. 1028 Présentation au paiement**

Le porteur d'une lettre de change payable à jour fixe ou à un certain délai de date ou de vue doit présenter la lettre de change au paiement soit le jour où elle est payable, soit l'un des deux jours ouvrables qui suivent.

(...)

CO Art. 1029 Quittance. Paiement partiel

Le tiré peut exiger, en payant la lettre, qu'elle lui soit remise acquittée par le porteur.

Le porteur ne peut refuser un paiement partiel.

En cas de paiement partiel, le tiré peut exiger que mention de ce paiement soit faite sur la lettre et que quittance lui en soit donnée.

B.02 POURQUOI ALLER EN AMÉRIQUE ?

«L'abondance de terres fertiles et la liberté de diriger leurs affaires comme elles le jugent à propos, telles sont les deux grandes sources de prospérité des colonies nouvelles.»

Adam Smith, Richesse des Nations.

«La chute de Napoléon déclencha une rapide reprise des affaires. L'essor économique succédait au bruit des armes et à la féerie du Congrès de Vienne. A la révolution des idées se substituait la révolution économique, dont le projet avait été arrêté au cours du siècle précédent. La mer, génératrice depuis trois siècles de découvertes, se transformait en support d'exploitation. Elle nourrissait et de surcroît engendrait l'aisance. Elle imposait sa loi au progrès, qui lui obéissait en attendant qu'à son tour elle ne soit domestiquée par la vapeur. C'était l'heure des défis commerciaux, des passions d'inventer et de construire. Le temps des hommes d'action.

L'Angleterre et la France développaient des circuits économiques avec leurs établissements outre-mer et de nouveaux comptoirs.»

Michel Hérubel, La Maison Gelder.

La croissance économique rapide des Amériques attire l'émigration européenne

La croissance économique des Etats-Unis en fait déjà le pays le plus riche du monde en 1875-1879 environ²⁶. Les causes de cette croissance rapide sont nombreuses: la plus importante selon Paul Bairoch, est «le très bon rapport ressources / hommes, à la fois ressources en terres agricoles et / ou matières premières.» La combinaison de ces ressources se conjugue et s'ajoute justement à l'afflux de capitaux et de compétences des émigrants européens. En effet les Etats-Unis sont un pays «de peuplement européen» où en 1850 par exemple ses 23,3 millions d'habitants constituent déjà une sorte de «marché intérieur» très stimulant.

Au même moment le Royaume Uni compte 27 millions d'habitants, l'Italie 24 millions, l'Espagne 14 millions, et les pôles franco-allemands sont les plus peuplés avec chacun 34 millions d'habitants. Dès 1870 les Etats-Unis dépassent la France et l'Allemagne et marchent vers leur industrialisation. Constaté par Alexis de Tocqueville²⁷, ce développement est déjà ciblé en 1783! Cette

²⁶ Bairoch, Victoires et déboires (3 tomes), folio Gallimard, Paris, 1997; t. 1, p. 458.

²⁷ Parlant de l'Ohio, Tocqueville cité par Peyrefitte en dit que cet Etat représente: «le spectacle d'une société absolument occupée de ses affaires. (...) Chacun est venu pour y gagner de l'argent. Nul n'y est né. Personne ne tient à y rester. Il n'y a point, absolument point d'oisif, pas un seul esprit spéculatif. (...) La société tout entière est une manufacture (...); la démocratie y est sans bornes (...) C'est une jeunesse puissante et vigoureuse, mais qui, par les progrès mêmes de sa croissance, donne l'idée d'un état transitoire et momentané.» Cité dans *Du «miracle» en économie*, Peyrefitte: Tocqueville, Œuvres complètes, t. 5, Voyage en Amérique, p. 282.

volonté d'industrialisation étant basée sur une recherche d'autonomie financière et douanière, ce que l'Angleterre tentait justement de restreindre²⁸. Par la suite, les politiques protectionnistes américaines ont pour but de favoriser l'essor de l'industrie avec par exemple les travaux du premier Secrétaire d'Etat au Trésor américain Alexander Hamilton²⁹. La guerre de Sécession peut enfin être comprise comme la conclusion en 1865 de conflits économiques internes entre le nord protectionniste et industriel et le sud cotonnier et libéral car exportateur.

Que ce soit dans son traité³⁰ ou dans «Mythes et Paradoxes de l'histoire économique³¹», Paul Bairoch prouve que l'expansion économique américaine est accrue par le protectionnisme. **Il faut donc y être pour en être:** aussi le pôle attracteur américain est-il si fort.

L'industrie américaine épaula le développement économique

Les ressources américaine constituent la base de cette industrialisation. Ainsi les Etats-Unis deviennent les plus gros exportateurs de coton dès 1820 pour constituer la moitié de la production mondiale en 1840. Placés entre la 4^e et la 6^e position des pays industrialisés en 1800, ils occupent la 1^{re} place dès 1892-1894³². De 1830 à 1913 la puissance manufacturière a été multipliée par 60. Les Etats-Unis deviennent à la fin du XIX^e siècle le principal foyer des innovations techniques, ce qui constitue un facteur supplémentaire d'efficacité du secteur industriel.

²⁸ Par exemple au moyen de l'*Iron Act* qui interdisait l'élaboration d'alliages ou leur usinage au-delà du fer brut et qui devait être exporté vers l'Angleterre...

²⁹ **Alexander Hamilton**, né aux Antilles en 1757, décédé à New York en 1804, fut l'aide de camp de George Washington, prit part à la Guerre d'Indépendance, et inspira la Constitution américaine. En 1792 il est à la source du système décimal pour la monnaie américaine (*Coinage Act*). A la tête du Parti fédéraliste, il devient Secrétaire au Trésor, fonde la banque nationale, institution semi-publique – qui, pour l'anecdote, fonctionne au moyen d'un capital libéré de seulement 400,000 \$ sur les dix millions prévus – et garantit la dette de l'Union. Après son décès l'immigrant d'origine suisse Albert Gallatin reprend sa succession pour la défense du projet politique d'une banque nationale...

³⁰ *ibid.*

³¹ Paul Bairoch, *Mythes et Paradoxes de l'histoire économique*, éd. La Découverte, Paris, 1999.

³² Les USA dépassent alors... la Chine (!) qui jusqu'alors est la plus grande économie nationale du monde. Le *leadership* américain devant à nouveau être repris par cette dernière en 2030 (*The Economist*, 10 Sept. 1999).

L'industrie ou l'économie américaine sont toutes deux caractérisées par des spécificités qui améliorent leurs avantages concurrentiels³³:

- taille supérieure des entreprises à celles d'Europe;
- méthodes plus modernes de gestion;
- intégration verticale (de la matière première aux services de vente);
- diversifications plus fréquentes;
- l'utilisation du «système américain» d'interchangeabilité et interopérabilité des pièces mécaniques (qui aboutit à la standardisation...).

L'agriculture appuie cette expansion économique

Les grandes étendues agricoles associées aux techniques avancées sont performantes..., freinées au début par les traditions d'origine européenne qui aboutissent à des innovations locales³⁴. «La mécanisation de la récolte des céréales, le machinisme et les engrais chimiques amènent la deuxième³⁵ révolution agricole». Les Etats-Unis y jouent un rôle prépondérant du fait de l'étendue des terres agricoles et des salaires du secteur relativement élevés, les efforts se portant naturellement sur la partie du processus la plus coûteuse en main-d'œuvre³⁶ (environ les deux tiers du temps de travail à l'année). Le

³³ Analysées constamment par les meilleurs économistes, le Genevois d'origine Albert **Gallatin** – fondateur de Wall Street! – avec Jefferson, **Keynes** avec Roosevelt, **Porter** pour Reagan avec «The competitive advantage of Nations», etc.; cette tradition des économistes associés à des gouvernements perdue aux USA depuis leur constitution. *A propos d'Albert Gallatin (1761-1849), noter que sa carrière d'émigrant suisse aux débuts difficiles est par la suite celle d'une célébrité aux USA: élu à la chambre des représentants de Pennsylvanie, secrétaire au Trésor américain durant 12 ans, diplomate et ambassadeur, président de la National Bank (devenue la Manufacturers Hanover Trust Co. of N.Y., fondateur de l'Université de New York. Il est enseveli à l'Eglise de la Trinité tout près de Wall Street « qui lui devait bien cela » J.-M. Béguin, Le Temps, Albert Gallatin le Genevois qui donna la Louisiane aux Etats-Unis, 24 sept. 1999.*

³⁴ Le fil de fer barbelé, invention d'origine américaine, appuie l'élevage extensif par exemple...

³⁵ «La première révolution agricole, celle qui a précédé la révolution industrielle proprement dite, serait surtout celle des méthodes de travail et des variétés de plantes cultivées.» Bairoch, t. 2, p. 86.

³⁶ Réalité surtout vraie au XIX^e siècle; la robotisation du XX^e siècle souvent confondue avec ce type de progrès portant plutôt sur les goulets d'étranglement industriels menacés par les conflits sociaux, ce qui introduit de nouvelles motivations de progrès techniques source: Prof. EPFL Michel Porchet, 1988.

secteur agricole nord-américain bénéficie donc d'une «diffusion rapide du machinisme³⁷»: ainsi la moissonneuse, devenue très tôt moissonneuse-lieuse, est essentiellement employée aux USA (en 1914 la moitié de celles qui sont employées au monde s'y trouvent). La moissonneuse-batteuse utilisée dès 1870 est introduite aux Etats-Unis dès le XIX^e siècle... les tracteurs à la fin du siècle constituent l'építome de ce développement. La production agricole américaine est donc multipliée par 20 de 1800 à 1910 contre une multiplication par 3 seulement dans le même temps pour l'Europe.

L'immigration aux Etats-Unis

Ce pays est très riche. Une heureuse conjonction des secteurs industriel et agricole s'opère grâce aux immigrants: le tableau³⁸ des économies comparées des Etats-Unis et de l'Europe montre que les Etats-Unis croissent près de sept fois plus vite que l'Europe. Une telle abondance attire les espérances, des plus téméraires des populations européennes qui désirent participer à ce succès.

L'immigration est d'abord lente: entre le XVI^e siècle et 1830, le nombre total d'immigrants européens est inférieur à un million... et augmente pour atteindre 33 millions entre 1830 et 1914³⁹!

Notons que l'esclavage n'alimente (proportionnellement) cette croissance démographique que dans la première phase, car au total moins d'un demi-million d'infortunés arrivent aux Etats-Unis dans ces tristes conditions⁴⁰.

Les migrations de masse au XIX^e siècle définissent l'Amérique sous sa forme actuelle. Ce phénomène constitue l'une des soupapes de sûreté d'une explosion démographique européenne sans précédent⁴¹. «Entre 1750 et 1845, la population européenne passe de 140 à 250 millions d'habitants.⁴²» La croissance démographique est due à la meilleure hygiène et à l'amélioration de l'alimentation qui réduisent la mortalité infantile. Les progrès de la médecine puis

³⁷ Bairoch, t. 1, p. 466.

³⁸ Tab. VI.2: Dév. économique comparé de l'Europe et des Etats-Unis (1830-1919), *ibid.*, p. 468.

³⁹ 1907 étant l'année record de la dernière décennie qui attire en tout 10 millions d'immigrants; Bairoch, Green.

⁴⁰ 350,000 esclaves de 1701 à 1810 (P. Curtin cité par Bairoch), et encore 50,000 de 1811 à 1870.

⁴¹ Nancy Green, *Et ils peuplèrent l'Amérique: l'odyssée des émigrants*, Découvertes Gallimard Histoire, Paris, 1994.

⁴² *ibid.*

des vaccins diminuent encore cette menace. Les successions paysannes difficiles et le partage ou non des domaines accélèrent l'émigration des milieux sociaux défavorisés. «Le départ à l'étranger apparaît comme une solution pour ceux qui ne mangent plus à leur faim⁴³».

Antoine Borel⁴⁴, en Amérique de 1816 à 1819, assiste à l'arrivée d'une vague d'immigrants suisses issus de la terrible disette européenne de 1817 consécutive aux guerres napoléoniennes⁴⁵ qui ont dévasté l'Europe entière: «*Les malheureux ne savent pas ce qui les attend! Ceux qui n'ont pas les moyens de payer leur voyage seront loués ou même vendus par les armateurs jusqu'à ce que leur dette soit payée*⁴⁶. *Le sort ainsi réservé à mes compatriotes me fait peine à voir.*»

La commercialisation et la rationalisation de l'agriculture européenne progressent à un cours plus lent que l'américaine, et le rythme du développement urbain et industriel ne suffit pas à absorber les laissés pour compte. Aussi les individus défavorisés choisissent-ils la voie de l'émigration. Ce qui est à la fois vu comme un facteur de stabilisation sociale et une «saignée» des populations européennes. Les vagues d'émigration seront marquées par les années de crises économiques, inondations ou de recrudescence de la famine, comme par exemple les années 1845 qui seront suivies de quatre années de maladies de la pomme de terre..., époque de l'émigration de millions d'Irlandais. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, la côte pacifique accueille l'immigration chinoise dans la deuxième moitié du siècle...

Les autres motivations des immigrants

L'élément **politique** sur lequel nous revenons plus bas pour la Californie est la vague de révolutions et de répression (réactionnaire) qui s'ensuivent. Ce n'est pas la majorité du flux qui est marquée politiquement, mais le mythe de l'aventure

⁴³ Green.

⁴⁴ Garin/ Henry/Wasserfallen, p. 5.

⁴⁵ Les alliés occupent par exemple la France jusqu'en 1818.

⁴⁶ Ce ne sont pas les seuls Suisses en difficulté de la sorte à leur arrivée: «*En automne 1734, un prêtre révoqué, Göttschi, avait entraîné 240 imprudents qu'il abandonna en cours de route; beaucoup d'entre eux revinrent en arrière, d'autres se rendirent en Angleterre ou entrèrent au service de l'étranger. Un petit nombre arriva péniblement en 1735 en Pennsylvanie où le patron du bateau, pour se rembourser du passage, les vendit selon l'usage, comme travailleurs pour de longues années.*» Le DHBS ajoute que le gouvernement suisse prit par la suite des mesures «sévères»... Le témoignage d'Antoine Borel montre que tout n'est pas réglé près d'un siècle plus tard! (DUBS, t. 2, p. 774, rubrique «émigration»).

américaine s'affirme, où le Nouveau-Monde incarne les espoirs et les attentes de générations déçues par leurs propres conditions politiques. Français, fouriéristes ou simplement républicains, déçus par la Restauration ou par le Second-Empire et ses aristocrates déçus, Allemands «ex-quarante-huitards» libertaires, Polonais échappant à la tenaille des germanification et russification de leur patrie...

La **religion** ne demeure pas en reste: certaines persécutions sont parmi les causes d'émigration importante au XIX^e siècle: après les premiers Puritains anglais et Quakers allemands ou les Huguenots français, les Etats-Unis voient déferler les Juifs d'Europe de l'Est ((Hongrie, Russie, Ukraine, ...) victimes de pogroms après les années 1870.

L'Amérique devient donc ce creuset pluriculturel où ces diverses populations nationales se côtoient, tout d'abord chacune dans son propre «ghetto», enfin regroupées et collaborant au développement du «melting-pot» américain.

Le lent mais irréversible glissement vers l'Ouest

Les Etats-Unis eux-mêmes sont frappés par cet afflux extraordinaire de «colons» au XIX^e siècle après la première vague des pionniers. Les 13 Etats originels de la Révolution américaine ne peuvent absorber tous ces arrivants: aussi faut-il chercher un territoire nouveau dans lequel disséminer les nouveaux-venus en espérant que leur essaimage y prospère. C'est alors que le gouvernement fédéral recherche les nouveaux domaines de l'expansion des Etats-Unis: la «première Confédération» de 1782 s'étend donc, sautant au-dessus de l'Ohio vers le Mississippi en 1783, puis le passe avec l'achat à la France en 1803 de la Louisiane et des grandes vallées de l'Arkansas et surtout du Missouri. L'enclave espagnole de la Floride est rachetée en 1819. Suit la consolidation de l'Union sous cette forme nord-est américaine durant un quart de siècle. Le «Drang nach Westen» se poursuit avec les trappeurs américains qui sillonnent les extrémités inconnues de ces territoires, recherchant les pistes et les moyens les plus propices de gagner le Pacifique. Les Français y jouent encore un grand rôle dénommant ici et là les lieux que leurs homologues traduisent tout simplement⁴⁷. Les Anglais⁴⁸ et les Espagnols y sont encore une force politique non négligeable qui va en diminuant avec la révolution mexicaine (1821). Détonateur de la reprise de la marche vers l'ouest, les guerres entre Texans et Mexicains aboutissent à

⁴⁷ LeBris.

⁴⁸ La Compagnie anglaise de la Baie d'Hudson et ses forts du nord des montagnes rocheuses pouvaient donner l'impression que la couronne britannique y régnait (Philippe Jacquin, *Vers l'Ouest un nouveau monde*, Découvertes Gallimard, Paris, 1987, p. 34-35).

l'annexion du Texas en 1845. La conquête politique de l'ouest se poursuit avec le règlement de la souveraineté de l'Oregon partagé entre Angleterre et USA depuis 1818, qui devient américain en 1846, la Californie cédée par une annexion-révolution en 1848 (entrée dans la Confédération en 1850). Enfin l'achat «Gadsen» en 1853 d'une langue de terre nord mexicaine facilitant le passage du Texas au Pacifique pour 10 millions de dollars.

Ces nouveaux territoires assurent la mise à disposition de gigantesques étendues pour les colons qui suivent l'injonction «go west». Les caravanes de chariots se «faufilent» alors, que ce soit par la «piste de Santa Fe» ou celle du «Pony Express» passant par Salt Lake City, ou bifurquant suivant celle de l'Oregon. Tout au sud se trouve encore *la piste postale terrestre* «Butterfield Overland Mail» qui passe par El Paso – Tucson – Yuma et atteint Los Angeles⁴⁹. Cette époque de conditions extrêmement dures marque de son sceau les voyageurs qui risquent leur vie pour se fixer dans leurs domaines ou atteindre la ville ou le gisement minier de leur choix.

L'ouverture de la ligne de chemin de fer transcontinentale en 1869 finit de dynamiser les flux de voyageurs à travers le pays et permet enfin le convoi rapide et moins hasardeux de marchandises comme les récoltes ou les minerais...; **un continent entier s'est mis en marche.**

La cinquième Suisse...

«*Mais que viennent donc faire les Suisses dans cette galère ?*» L'Amérique constitue pour les Helvètes des quatre régions linguistiques⁵⁰ le but d'émigration principal⁵¹, drainant 70% d'entre eux⁵² depuis le XVIII^e siècle jusqu'à la crise de 1929 et la deuxième guerre mondiale⁵³. Le flux migratoire suisse

⁴⁹ Martin Gilbert, *The Dent Atlas of American History*, JM Dent, London, 1993; p. 40.

⁵⁰ «La Suisse des émigrés, par opposition aux quatre Suisses représentant, à l'intérieur des frontières, les quatre entités linguistiques du pays.» (Veyrassat, cf. infra) D'où le nom «**Cinquième Suisse**».

⁵¹ DHBS.

⁵² *Swiss American Life*, catalogue de l'exposition coordonnée et conçue par Jean-René Bory, Fondation pour l'Histoire des Suisses de l'Étranger, 1976.

⁵³ Frère et sœur, les **Lausannois** Yvonne et Robert Guex, grande-tante et grand-oncle de l'auteur, émigrent pour des raisons économiques dans les années 1920; le souvenir des files d'attente à l'examen dentaire d'arrivée en Amérique pour y trouver du travail était encore bien vivant en 1976; tous deux se marient – lui avec une Américaine, elle avec un compatriote – et trouvent famille en Amérique où leurs talents d'horticulteurs (et de fromager diplômé de l'école de Moudon!) leur permettent de fonder leurs entreprises respectives (Fichter florists' shop existe encore de nos jours à Long Island, NY); témoignage direct sur place à l'auteur en 1976-8.

représente en moyenne 0,8% de l'ensemble. Minoritaire, il n'en marque pas moins certaines régions ou villes des USA (cf. infra - chap. B. notamment). Citons l'une des communautés d'origine helvétique et encore réputée pour son conservatisme et son identité: celle des «Amish⁵⁴» qui résulte du schisme religieux en Suisse de Bernois proches de Thoune qui suivent l'Anabaptiste Jacob Ammann dans son émigration vers les Mennonites⁵⁵ (originaires de l'Emmental) au XVI^e et au XVII^e siècles... Mais toutes les régions suisses sont représentées dans le flux migratoire, le Tessin et la Suisse romande y ayant aussi leur part. En 1790 les Suisses et les Allemands constituent un douzième de la population nord-américaine⁵⁶.

On peut lire dans le «Dictionnaire Géographique de la Suisse⁵⁷», co-dirigé par le demi-frère d'Alfred et Antoine, Maurice Borel⁵⁸ sous la rubrique «Emigration et Suisses à l'Etranger» que «(...) Le nombre des émigrants dans les pays d'outre-mer est en diminution sensible depuis quelques années. Voici les totaux pour les vingt-quatre dernières années: (moyennes annuelles) 1881-85: 10,505; 1886-90: 7,678; 1891-95: 5,929; 1896-1900: 2,887; 1901-05: 4,862. Au total pendant ces 25 ans, 159,305 Suisses ont émigré au-delà des mers. Berne, Zurich, Tessin, Bâle-Ville et Saint-Gall fournissent les plus gros contingents. De 1891 à 1905, sur les 63,343 émigrants, 56,615, soit le 89 % sont partis pour les Etats-Unis et 4,046, soit le 6% pour la République Argentine. Les 5% restants se sont rendus en Australie, au Brésil en Afrique, au Chili, etc. (...) Nos compatriotes se déplacent facilement: plusieurs centaines de milliers de Suisses vivent à l'étranger, beaucoup avec espoir de retour. Aux Etats-Unis, d'après le recensement de 1900, il n'y a pas moins de 115,959 personnes nées en Suisse. Les natifs sont comptés comme Américains. Les Etats dans lesquels il y a plus de 5,000 Suisses sont ceux de New York 13,678, Ohio 12,007, Californie 10,974, Illinois 9,033, Wisconsin 7,666, Missouri 6,819, Pennsylvanie 6,707, New Jersey 6,570. On trouve même 258 de nos compatriotes dans l'armée et la flotte des Etats-Unis.»

⁵⁴ Réfractaires au progrès technique, parlant encore Schwytzertütsch et représentés dans le film «Witness» avec Harrison Ford! – Ndlr.

⁵⁵ Dent, p. 5.

⁵⁶ ibid.

⁵⁷ DGS, Tome V, 1908, page 231-2.

⁵⁸ Demi-frère des banquiers de San Francisco Alfred et Antoine Borel, cf. supra et arbre généalogique.

Autres repères (sources: Lescaze):

« **Forte émigration suisse à l'étranger.** La situation économique n'est guère favorable durant la décennie 1845-1855. Aussi de nombreux Suisses sont-ils candidats au départ, alors même que le gouvernement fédéral et les gouvernements cantonaux les mettent plutôt en garde. En 1854, on estime que 15,000 à 18,000 Suisses émigrent, soit un chiffre considérable en regard de la population. La plupart traversent l'Atlantique pour se rendre aux Etats-Unis ou en Amérique du Sud, particulièrement au Brésil. Les colons suisses au Brésil étant maltraités, le Conseil fédéral y envoya Jean-Jacques de Tschudi en mission spéciale afin d'agir en leur faveur. Il y réussit fort bien. »

« **Neu Helvetia et Tell City.** Les émigrants suisses souhaitaient conserver des liens avec leur mère patrie. Ils n'hésitaient donc pas à baptiser leurs établissements de noms helvétiques tels que Nova Friburgo au Brésil. En 1858, dans l'Indiana, fut fondée Tell City. Trois ans plus tard, en Uruguay, des Bâlois s'installent dans Neu Helvetia. En Australie, en 1856, on compte déjà 4,500 Suisses, dont 2,500 Tessinois dans l'Etat de Victoria. »

Ou encore (Bulletin de la Société Neuchâteloise de Généalogie no. 13, août 1999):

« C'est ainsi que beaucoup de Neuchâtelois ou de Jurassiens quittent la Suisse au cours du XIX^e siècle, pour commencer une nouvelle vie. **Certaines communes leur donnaient même les moyens financiers de le faire, en leur accordant un subside de 400 francs suisses** ou six mois du salaire d'un ouvrier. Elles espéraient ainsi se débarrasser de pauvres qu'elles n'auraient plus besoin d'assister en cas de crise économique. Elles assortissaient d'ailleurs leur don d'une condition: il leur était interdit de revenir au pays; sinon, ils avaient l'obligation de rembourser la somme à eux avancée, avec un intérêt de 4% par an calculé à partir du jour de leur départ. Comme il était souvent difficile de trouver du travail en Suisse, ces conditions étaient acceptées avec empressement, tant l'Amérique paraissait être un paradis où il était facile de s'enrichir et d'acquérir des terres. »

« Dès 1850, des annonces sont publiées régulièrement dans les journaux par des agences de voyages bâloises, bernoises ou françaises. Au départ du Havre, le voyage coûte entre 80 et 100 francs suisses, selon le nombre d'émigrants. La nourriture à bord, d'une valeur de 40 francs environ, se compose de 40 livres de biscuits, de 5 livres de riz, de 5 livres de farine, de 4 livres de beurre, de 14 livres de jambon, de 2 livres de sel, d'un sac de pommes de terre et de 2 litres de vinaigre. Les émigrants sont obligés d'apprêter eux-mêmes leurs repas. A cela s'ajoutent le prix du transport au Havre (environ 60 francs) et la nourriture pour 4 ou 5 jours passés dans la diligence. Des clippers, tels que le « Savannah » ou le « Sirius », traversent l'Atlantique en moins de 200 jours, rendant le trajet beaucoup plus facile (et moins meurtrier) que pour les premiers colons. »

La « Cinquième Suisse » de 1905 est donc formée, depuis 1880, par 160,000 émigrants qui recherchent de nouvelles conditions d'établissement: avant l'introduction des chemins de fer ceux-ci suivaient les fleuves qui les amènent de leurs contrées d'origine à Bâle (par exemple les riverains des bords du Rhin

en radeau⁵⁹ depuis les Grisons –! – ou les Fribourgeois en barque depuis Estavayer...), puis vers les ports principaux d'émigration que sont Le Havre ou Rotterdam⁶⁰. **Le chiffre des Suisses de l'étranger s'approche donc du million à la fin du XIX^e siècle, seuil auquel il se maintient cent ans plus tard.**

Et la sixième Suisse!

Mais tous les expatriés suisses ne sont pas des émigrants qui recherchent meilleure fortune sous d'autres cieux : il y a aussi **la diaspora des gens d'affaires** et autres voyageurs de commerce, témoins de l'histoire économique et acteurs dans leur entreprise du développement économique international.

Peu étudiée, la «sixième Suisse⁶¹» est donc «celle de l'essaimage marchand, industriel et financier, de l'implantation à l'étranger de firmes et filiales helvétiques.» L'historienne Béatrice Veyrassat ajoute précisément en 1993 que «quant aux publications récentes concernant la genèse de cette «sixième Suisse» et les aspects historiques de l'essaimage entrepreneurial, elles ne sont guère nombreuses encore.»

La distinction est importante par rapport à la cinquième Suisse : ces représentants de «réseaux d'affaires internationaux⁶²» forment un type d'émigration plus individuel que collectif et qui s'appuie sur les membres de la même communauté d'affaires ou de correspondants connus. C'est la Suisse des affaires, grande bourgeoisie cosmopolite, discrète, par nature comme par besoin, pour la réussite de ses affaires. L'homme d'affaires suisse du XIX^e siècle se rallie à la forme de l'*understatement* helvétique qui va à l'encontre de la publicité et de la célébrité. Aussi les informations sur les carrières ou les biographies sont-elles manquantes ou tout simplement inexistantes. Certaines multinationales⁶³, admettant le rôle

⁵⁹ «Dans certains cas, des horaires furent même tenus. Ainsi vers 1800, des radeaux chargés de voyageurs et de biens faisaient le trajet de Coire (canton des Grisons) à Rheineck (canton de St-Gall) chaque mardi et jeudi après-midi (Herold H.). La disparition des radeaux commença à la fin du XIX^e siècle et se prolongea au XX^e siècle. Le dernier radeau atteint Bâle en 1927.» Histoire de l'aménagement des Eaux dans les Alpes Suisses, Prof. ETHZ D. Vischer avec F. Raemy, revue gwa 12/98, SSIGE, Zurich.

⁶⁰ DHBS.

⁶¹ Corner, Wehrle, Die Sechste Schweiz. Überleben auf dem Weltmarkt, Zurich/Schwäbisch Hall, 1984; «ouvrage sur la période contemporaine». (Cité par Veyrassat, Réseaux..., p. 4).

⁶² Béatrice Veyrassat, Réseaux d'affaires internationaux, émigrations et exportations en Amérique latine au XIX^e siècle, le commerce suisse aux Amériques, Droz, Genève, 1993.

⁶³ Cas du centenaire de la fondation de la multinationale Hoffmann-La Roche à Bâle et de son exposition.

éminent de leur(s) fondateur(s) acceptent de nos jours de rendre publiques les archives ou éléments historio-biographiques des entrepreneurs qui les ont dirigées, mais les études demeurent rares en 1999.

Reprenons les interrogations courantes; s'agissait-il de «marchands émigrés⁶⁴» ou d'«émigrants-entrepreneurs⁶⁵»? Comment effectuent-ils les choix de leurs destinations? Aspirant à la liberté relative de «colonies» ou à la stabilité de leurs affaires dans l'Etat de droit des USA, par exemple, ils mesurent les chances et les opportunités auxquelles ils peuvent accéder dans leurs entreprises... Finalement quels sont les succès ou les échecs qu'ils rencontrent? Telles sont les questions qui se posent lorsque l'on s'interroge sur **cette société d'émigrants encore peu connue**.

Ce que nous savons déjà est que «l'intensité des relations économiques entre la Confédération helvétique et les Amériques fût en grande partie le résultat du fait migratoire⁶⁶». Cette expansion commerciale «extraordinaire» s'appuie sur la présence des négociants suisses dans les Amériques, réseau qui soutient le «commerce extérieur suisse» de l'époque dont l'histoire générale reste encore à faire pour «les confins des XVIII^e et XIX^e siècles.»

Repère (source: Lescaze):

« Accords douaniers. La Suisse vit de ses exportations, aussi veut-elle conclure avec ses voisins des accords douaniers. En effet, les droits de douane élevés représentaient une politique protectionniste contraire aux intérêts helvétiques. De ce point de vue, la Suisse était partisane du libre-échange, comme l'Angleterre. Elle passera des accords douaniers avec la France en 1864, puis avec l'Autriche en 1868, l'Italie en 1869 et les Etats allemands en 1870. Plus de la moitié des importations helvétiques provenaient des Etats voisins, alors que ces derniers n'absorbaient que 40% des exportations suisses. Déjà la structure commerciale de la Suisse, quoique déséquilibrée, était largement tournée vers les pays lointains. »

Géographiquement, l'évolution de tout le milieu qui s'intéresse aux affaires internationales est celle de **la poussée commerciale en dehors de l'Europe** (problématique du blocus, des guerres napoléoniennes, des protectionnismes nationaux, puis des crises consécutives, ...), donc vers les Amériques sur le «monde atlantique». Le libre passage helvétique en France qui se renforce dans les années qui suivent 1831 facilite les exportations suisses dirigées vers ce bassin atlantique par les ports français.

⁶⁴ ibid.

⁶⁵ ibid.

⁶⁶ ibid.

Un circuit marchand qui épaula cet élan est celui de l'«**internationale huguenote**» où les ressortissants suisses figurent en position éminente. Comme l'a montré Herbert Lüthy⁶⁷ pour le XVIII^e siècle, ces «gens d'affaires», dans lesquels figurent des Helvètes naturalisés ou expatriés, constituent la «banque huguenote» dispersée dans tous les pays de «refuge⁶⁸», «en Angleterre, en Irlande, en Allemagne, au Danemark, très nombreuses surtout en Hollande⁶⁹», mais c'est la banque genevoise qui devient la «banque huguenote» par excellence, au point que les deux termes se confondent à la fin du XVIII^e siècle. D'autre part, l'emprise croissante de ces banquiers huguenots au sein des finances françaises et son rôle de premier plan vers la fin de l'ancien régime ne s'expliqueraient pas sans les positions tenues en France par les négociants et industriels protestants, points d'appuis de la «reconquête» à l'intérieur même de la patrie hostile.⁷⁰ » *Notons pourtant que les villes de **Bâle** et (justement) **Neuchâtel** renforcent la position financière suisse dans son assise régionale, lui fournissant un effectif et des ramifications supplémentaires. On peut encore y ajouter quelques maisons ici ou là dans le pays de Vaud et à Berne. Zurich ne joue un rôle comparable que par la suite...* Poursuivons l'énumération des catégories d'appartenances: on y trouve de tout: «Protestants restés en France, colonies huguenotes à l'étranger⁷¹, anciens réfugiés revenus en France sous une nationalité étrangère, étrangers protestants, Suisses, Genevois⁷², Hollandais établis en France...». Ce *milieu francophile* qualifié par son historien de «fort complexe» est **celui du négoce et de la banque** où l'un ne va pas encore sans l'autre car «le commerce de change demeure encore longtemps un simple aspect du commerce international⁷³».

⁶⁷ Herbert Lüthy, **La Banque Protestante en France de la Révocation de l'Edit de Nantes à la Révolution**, tomes 1 (1685-1730) et 2 (1730-1794), SEVPEN, Paris, 1959.

⁶⁸ Promulgué par Henry IV en 1598, l'**Edit de Nantes** garantissant la liberté confessionnelle des Protestants en France est transgressé constamment (dragonnades...) jusqu'à sa révocation par Louis XIV en 1685.

⁶⁹ A propos de la **Hollande**, on se rappelle l'ouvrage romanesque historique d'Anne Cunéo, *le trajet d'une rivière* (Campiche, 1994; rééd. en 1995, chez Denoël), qui montre déjà la tolérance des Pays-Bas au moment des guerres de religion qui entre-déchirent l'Europe (puis conclu sur la tolérance des Vaudois!); Simon Schama démontre dans son ouvrage les éléments religieux qui sous-tendent les limites entre calvinisme et politique dans la conception du monde néerlandaise (The Embarassment of Riches, an Interpretation of Dutch Culture in the Golden Age, University of California Press, Berkeley 1988; pp. 46-50).

⁷⁰ *ibid.*, t. 1 p. 33.

⁷¹ Les protestants européens précèdent les Européens catholiques dans les colonies de 1850 à 1950, avec une courbe graphique! A. Peyrefitte, *Le Contrat de confiance*, p. 455-6.

⁷² Lüthy montre que l'annexion de «la Sérénissime» **République de Genève** par Vergennes sous Louis XIV découle de la volonté de reprise en mains de tels réseaux.

⁷³ Lüthy., t. 1, p. 43.

Les métiers de l'élite marchande de la sixième Suisse

Un véritable «appareil logistique⁷⁴» se met donc en place disposant justement «d'un puissant réseau de relations, aux antennes d'ailleurs largement francophiles⁷⁵» qui peut fonctionner après les guerres napoléoniennes, au moment où se rouvre l'Océan pour les échanges commerciaux avec les Amériques. «Ainsi les maisons suisses d'importation de produits tropicaux, implantées au tournant du siècle à Nantes, au Havre, à Bordeaux ou ailleurs, ne font pas qu'établir des filières de redistribution vers la Confédération pour son ravitaillement en coton, indigo, sucre ou café, mais ouvrent également la voie en sens inverse: aux articles de leur pays d'origine qui dès les années 1830, seront acheminés en masse vers les ports de France, Le Havre en tête.» Mentionnant la liste des maisons répertoriées sous l'appellation de «négo-ciants et armateurs suisses au Havre» Béatrice Veyrassat cite les noms suivants provenant d'une liste de dons aux inondés suisses de 1834: «F. Sprünglin & Cie (ZH) et Alfred Rigot (VD), Hottinguer & Cie (ZH), Wanner*, Langer & Cie (BE), H.L. Muller, Mandrot & Cie (NE), **E. & A. Borel** (NE), les groupes Du Pasquier* (NE) et de Pourtalès* (NE), Delaroché, A. Delessert* & Cie (GE et VD), Monod Frères (VD) et H. Marte». La famille qui nous occupe dans ce travail de recherche est placée en bonne compagnie et avec ses correspondants dont l'on retrouve mention dans leurs lettres (*): **la «task force» d'exportation commerciale suisse** au Havre est donc recensée. C'est ainsi que les exportations suisses limitées par le protectionnisme européen sont propulsées vers l'Atlantique et les Amériques grâce aux appuis constitués au siècle précédent, formés de «capitains suisses» d'une «élite d'affaires⁷⁶.» Ce groupe se répand en Amérique du nord dès la fin du XVIII^e siècle... puis s'étend vers les pays colonisés par la péninsule ibérique (Espagne, Portugal): ceux qui y pénètrent proviennent de cette «élite d'affaires», *généralement Suisses francophones (dans le premier quart du siècle) ou de la diaspora helvétique*. «Les banquiers, armateurs et négociants grossistes, rodés dans le grand trafic maritime» précèdent et préparent l'arrivée des marchandises suisses dans les années 1830.

L'américanisation des exportations helvétiques varie au cours du XIX^e siècle, mais on peut la suivre dans un commerce «forcé d'abandonner ses relations essentiellement intra-européennes». Les exportations vers l'Amérique atteignent près de la moitié de la valeur des marchandises sorties de Suisse pour retomber à 21%

⁷⁴ Veyrassat, Réseaux d'affaires..., pp. 14-15.

⁷⁵ *ibid.*

⁷⁶ *ibid.*, pp. 62-3.

vers 1860⁷⁷. Ces flux «américains» sont donc loin d'être négligeables. La part du lion en revient aux Etats-Unis qui drainent la grande majorité des exportations suisses. Mais l'Amérique centrale et du Sud y jouent tout de même un rôle du fait du potentiel d'importation au retour (car en retour elles renvoient l'indigo, le café ou le tabac, que nous retrouvons dans les correspondances et dont les cours sont régulièrement suivis dans la correspondance entre les Borel de Neuchâtel et ceux du Havre). Le Havre confirme son importance avec les chiffres cités pour l'exportation des produits suisses, absorbant à lui seul plus de 2,500 des 4,000 tonnes de marchandises qui sortent de Suisse... dont 2,000 vers les Amériques! Ce débouché américain conserve son importance durant au moins deux décennies, dès 1830.

Nous assistons à la constitution de cette sixième Suisse sur toile de fond de «mondialisation des échanges helvétiques» où domine «l'américanisation du trafic d'exportations⁷⁸». L'essaimage de cette «mobilité marchande⁷⁹» se fait autour de réseaux de relations d'amitié, de connaissances ou familiaux (comme nous le verrons plus bas) ou alors purement affairistes, centrés sur le «business» où les sociétés se structurent au gré des accords entre leurs centres de décision locaux (sur place) ou «métropolitains-portuaires», enfin en Suisse proches des foyers de production des marchandises exportées.

Les réseaux d'entraide et de collaboration jouent à plein, et nombreux sont les négociants ou exploitants qui peuvent compter sur l'aide de leurs compatriotes sur place. Une dernière différence qui distingue la cinquième de la sixième Suisse est celle de la possibilité et des conditions du retour: l'émigrant pauvre demeure sur place, survivant dans des conditions parfois difficiles pour lui et sa famille; la défaillance ou le décès du chef de famille y prend des conditions dramatiques que nous observerons plus bas..., alors que les «citoyens-marchands⁸⁰» de cette nouvelle bourgeoisie marchande, partenaires dans des joint-ventures ou des contrats de société, disposant de fonds ou de réserves auxquelles ils peuvent accéder par leurs lettres de change, conservent la possibilité du retour. **Cette élite sociale de la sixième Suisse préfigure donc les expatriés des structures du capitalisme** des multinationales helvétiques de la fin du XIX^e siècle dont parfois elle prépare même les bases⁸¹...

⁷⁷ *ibid.*, pp. 104-5.

⁷⁸ *ibid.*, pp. 106-7.

⁷⁹ *ibid.*, p. 337.

⁸⁰ Qui n'est pas sans rappeler les capitaines des *Colleganze vénitienne*s, ces émissaires commerciaux de la Sérénissime République de Venise (Lane, Venice, A Maritime Republic, pp. 151-2).

⁸¹ Penser aux visites de **Suchard** ou à l'apprentissage de **Eugène de Coulon** chez les Borel à San Francisco, qui devient le «patron» des Câbleries de Cortaillod... aux financements apportés par Alfred Borel à **Paul Girod** pour son expatriation française à Ugine...

B.1. 1816-1819: PREMIER VOYAGE D'UN BOREL EN AMÉRIQUE

Sélection de certains événements marquants et typiques du voyage de commerce

Remarque liminaire: l'ensemble des documents dont nous disposons est volumineux et les éléments qui figurent ci-dessous n'en constituent pas la centième partie...; ils figurent ici à titre d'illustration comparable aux activités de la génération suivante (objet de deux chapitres suivants) qui forment le cas étudié de ce travail de recherche.

Comme nous l'avons vu dans sa courte biographie qui précède, Antoine Borel avait déjà envie d'émigrer à 19 ans en 1810 puisqu'il l'écrit de Bâle à son ancienne relation Philippe Baron de New York¹. Ce goût de l'aventure se marque encore davantage lors de son séjour à Paris où, en compagnie de son frère aîné Louis, il travaille auprès des Maisons Coulon et Meuron. Six années plus tard, après avoir gagné la confiance des Meuron de Paris qui acceptent de se joindre à une commandite commerciale qu'il met sur pied, il décide de partir aux Etats-Unis.

Les **négociants** pouvant également être **courtiers, armateurs et banquiers**, tout à la fois, il ne faut pas s'étonner de l'amalgame des noms des associés et de leurs activités. Les explications qui précèdent au sujet du transfert de fonds (B. 01) nous confirment que si la confusion des rôles est possible, c'est qu'elle est encore naturelle au début du XIX^e siècle.

En effet, un projet de société avec les commanditaires Meuron, Baour et Du Roveray & D'Ivernois, pour le commerce de potasses, d'horlogerie, de dentelles figure dans deux grands cahiers de quinze à vingt pages chacun qui nous sont parvenus. D'autres traités (octobre 1816) y sont envisagés.

En fin de compte, c'est la société suivante qui est constituée avec les commanditaires suivants (convention convenue entre les gérants aux Etats-Unis et

¹ «Je vous témoigne toute la satisfaction que m'a causé votre nouvelle position qui remplit parfaitement les souhaits que vous m'avez souvent manifestés lorsqu'il paraît d'ici des bateaux pleins de personnes qui allaient chercher sous un climat étranger ce que la fortune leur avait refusé ici. Mes vœux et mes désirs ont toujours eu beaucoup de conformité aux vôtres sans être cependant aussi bien réfléchis mais celui d'une émigration dans cette partie que vous habitez a toujours été le plus dominant et je puis dire avec vérité que j'envie le sort de ceux qui ont eu le bonheur d'y parvenir et de s'y établir» (Lettre à Philippe Baron, reparti de Bâle à New York en 1806, associé de la maison Dubois et Baron à New York, le 11 février 1810).

leurs commanditaires en France, puis établie en France – timbrée du 25 août 1817 –, donc conclue dès le mois de septembre):

- Alphonse Du Pasquier², gérant
- Antoine Borel, gérant
- Messieurs Baour & Cie, commanditaires
- Messieurs Du Roveray, d'Ivernois & Cie, commanditaires
- Messieurs Meuron & Cie, commanditaires

chacun pour cinq mille dollars, le tout pour vingt-cinq mille dollars, où il est «*convenu de former la société en commandite*» pour les commissions d'achat du sol, des achats de marchandises à vendre à autrui.

24 octobre 1816: plusieurs lettres de Meuron à Antoine, encore à Bordeaux. Elles contiennent de multiples «recommandations» à demander à tel ou tel contact de ces «Messieurs pour être bien introduit en Amérique». En outre voici des nouvelles du second gérant de la commandite: «*M. Alphonse Dupasquier part pour New-York; nous lui avons promis qu'aussitôt après votre arrivée vous lui écrirez pour vous mettre en rapport avec lui; n'y manquez pas, il vous rendra toutes sortes de services en son pouvoir. Son adresse est chez Messieurs De Rham et Delessert à New York.*»

DÉPART DE BORDEAUX

Derniers préparatifs: au sujet des engagements commerciaux qu'il peut prendre, ses commanditaires émettent des injonctions limitatives.

4 novembre 1816: Meuron à Antoine. «*D'abord quant aux avances nous ne voulons sous aucun prétexte qu'elles dépassent la moitié de la valeur des marchandises... ne perdons pas de vue le risque toujours présent d'une rupture avec l'Angleterre... nous croyons que les consignations (c'est surtout le Bordelais Baour qui compte sur ces consignations de marchandises auprès d'intermédiaires des ports d'arrivées ou auprès de correspondants du réseau de cette internationale huguenote) ainsi que nous l'avons toujours entendu ne doivent être qu'un accessoire de vos occupations... D'après cela nous croyons toujours que votre première destination doit être Charleston ou Savannah.*»

² Au sujet du rôle de ce dernier, voir l'article «Maisons de commerce neuchâteloises au Havre au XIX^e siècle» in Musée Neuchâtelois 1972/4, oct-déc., pp. 230-244 par J. Thierry Du Pasquier: sur la société que gère Alph. Du Pasquier depuis N.Y. en 1816.

Ce qui donne la péripétie consécutive : les Meuron lui écrivent le 7 novembre 1816 « *Nous étions déjà en train d'expédier les objets qui vous sont destinés à Nantes ; sur votre lettre nous avons voulu en changer la direction, cela aurait été facile...* » La confusion pour Antoine aboutit à une situation difficile, il va à New York, alors que Meuron voulait le voir à Charleston ou Savannah et ses malles sont justement envoyées à Savannah!

Pendant ce temps les préparatifs avancent bon train : le 7 novembre 1816, son frère Louis Borel lui envoie de Paris ses affaires à Bordeaux : « *Je t'ai envoyé à Bordeaux la malle et un ballot contenant la presse, la seringue, l'encre*³. *Quant à tes effets laissés dans la chambre, celle-ci sera occupée en mon absence par Petitpierre* » (qui vient justement de finir son apprentissage à Neuchâtel dans la Maison « Les Fils d'Antoine Borel ») puis Louis part en tournée à Marseille.

Ancien apprenti des Borel, Petitpierre qui travaille au moment du départ d'Antoine chez Meuron est un informateur fiable pour Antoine qui le prie de bien vouloir « *me tenir au courant du Bureau, de ce qui s'y fait, de la manière de voir les affaires, comment Meuron est avec Baour et comment je suis toujours dans l'appréciation de ces Messieurs. Je compte sur votre discrétion et que vous m'avisez de tout ce qui me concerne* ».

Antoine s'embarque avec des collections de dentelles neuchâteloises⁴, de la parfumerie, et des montres et part pour l'Amérique du Nord le 2 décembre 1816 par la Minerva. Ce même « Minerva » qui a acheminé pour lui à New York huit caisses contenant dix mille piastres par un passage précédent au mois de novembre... Il arrive à New York après 56 jours de traversée, le 25 janvier 1817.

ARRIVÉE AU NOUVEAU MONDE

Durant son voyage vers le Nouveau-Monde, les 12 et 16 décembre 1816, d'autres instructions lui sont envoyées dans ces lettres de Meuron, de Paris, aux bons soins de MM. Vasquez, Meuron et Cleeman à New York. Ces missives peu encourageantes font état de la situation dramatique des manufactures de textile européennes. « *Nous ne pouvons, vu l'état pitoyable de dépréciation des produits de nos manufactures, préjuger le prix des cotons pour l'année prochaine... D'autant que la cherté des subsistances et les embarras de finances de notre*

³ Accessoires indispensables du voyageur de commerce de l'époque : ces instruments permettent de faire les copies de lettres, dont nous disposons encore.» La « bureautique portable » de l'époque...

⁴ Fournies par Dubied, Couvet.

gouvernement donnent peu d'espérance de voir les affaires reprendre de l'activité... MM. Baour nous ont communiqué le supplément d'instructions qu'ils vous ont remises, l'interdiction d'affaires de banque pendant la première année et jusqu'à nouvel ordre est sage.»

Sitôt arrivé, Meuron lui demande de corriger des ordres d'achat mal exécutés pour eux par Vasquez – Meuron et Cleeman à New York: «*Nous sommes heureux de vous voir là en pareilles circonstances.*» Pourtant une réelle confiance d'affaires s'établit entre ces derniers et Antoine qui, apparemment en contradiction avec ses fermes instructions, effectue avec eux des affaires bancaires, ou des négociations de traites, de £ en \$ ou en francs pour des montants importants que l'on peut suivre au gré de 23 de ses lettres américaines.

25 février 1817 Baour à Antoine avec un clin d'œil du commis qui rédige (toujours Petitpierre!): «*Nous vous confirmons nos lettres du 5 ct par La Fontaine. Les cotons se vendent chers, trop pour nous, il faut renoncer pour le moment, nous pourrions prendre des consignations. Au moment de fermer la présente, nous avons eu le plaisir de recevoir votre lettre du 25 janvier où nous voyons votre heureuse arrivée; nous vous remercions de n'avoir pas négligé cette occasion de nous écrire, et attendons avec impatience les détails que vous nous annoncez par vos prochaines: L'écrivain en particulier vous félicite et vous embrasse de cœur. Nous avons communiqué votre arrivée aux bons amis Meuron et en avons écrit directement à votre chère famille.*»

Cet épisode nous montre que les relations entre membres des réseaux commerciaux aux Amériques ne sont pas exclusivement commerciales, mais aussi amicales et récréatives. Antoine qui réside à la campagne pour y apprendre l'anglais reçoit une sympathique invitation de ses compatriotes le 12 mars 1817 de Charles Mairet, chez Mme Kirby (?) à Newark, New-Jersey; «*J'ai eu le plaisir de voir ici Mme Leneder (?) qui m'a dit que vous vous ennuyez terriblement avec votre bon ami l'Anglais. Venez un peu vous délasser ici mon cher, car nous ne pouvons aller vous voir ayant de l'ouvrage par dessus les yeux. Mon frère doit aller à Philadelphie dans quelques jours et vous donnera le bonjour en passant.*» Puis le 22 avril 1817 Ch. Mairet et fils, à New York, Ariste Mairet: «*Mon frère devant partir dans 8 jours, nous nous proposons de faire une petite tamponne⁵ dimanche, je viens vous inviter à venir vous joindre à nous. Votre terme de campagne doit expirer sous peu, tâchez de vous arranger à venir.*» Puis comme Antoine Borel vivait chez ces compatriotes dans ses débuts à New York, les Mairet déménageant, Antoine doit alors se trouver une chambre.

⁵ Les Mairet viennent de La Chau-de-Fonds; *tamponne*: ribote, noce, débauche. «Jacques Sandoz faisait à l'occasion des tampones.» Landry, La Chau-de-Fonds, d'autrefois. En Provence: Tampounade, Tampouns, Mistral (Favre; Pierrehumbert: *Dict. du Parler Neuch. et S. Rom.*, 1926).

Baour, à Bordeaux, de son côté, recommande toujours la prudence et l'attente avant de décider des achats. Donc Antoine travaille surtout avec Meuron et Cie Paris, car Baour, à Bordeaux, est plus intéressé à des consignations et des ventes de vins et d'eaux-de-vie: pour preuve, cette lettre du 23 mars, reçue le 5 juin: *« Vos efforts doivent tendre à nous mettre en rapport avec les bonnes maisons des E.U. que vous croiriez disposées à se lier avec nous... Les Américains commencent à charger de l'eau-de-vie. Comme il y en a peu, il faut coter aujourd'hui 730 – 750 les 50 bouteilles (?), soit f. 1.55 le gallon à bord – Les bons vins de cargaison de 1815 valent f. 600 à 650 le tonneau. Si on voulait des vins communs un peu verts, on les aurait de 480 à 500; des vins 1816, verts mais passables pour l'année de 380 à 400. (...) Vous ne nous parlez pas de MM. De Rham et Delessert qui nous marquent qu'ils vous ont vu et nous écrivent à ce sujet une lettre très obligeante; entretenez-les dans ces bonnes dispositions à notre égard. »* D'où l'émergence des membres du réseau financier des correspondants de ces maisons de négoce (dont certains des noms réapparaissent une génération plus tard...). Puis celle du 29 mars 1817, encore Baour à Antoine: *« Nous voudrions acheter les premiers bons vins de 1817 qui paraîtront de manière qu'ils nous revinssent sous vergues à 400 f. le tonneau. Nous voudrions à ce prix des vins colorés, droits en goût, et bien logés et si l'année est ordinaire nous les aurons. A moins de retard extraordinaire, ces vins seraient rendus à bord du 20 au 29 octobre; nous fréterions un petit navire américain de capacité convenable et ils arriveraient chez vous dans le courant de décembre, vous nous feriez les retours en cotons nouveaux. »* Comme nous le voyons, le but d'une négociation réussie étant de charger le bateau autant à l'aller qu'au retour... et que la trésorerie se compense de la même façon (commissions comprises bien sûr!).

Et déjà des résultats s'annoncent, comme celui qui est mentionné le 6 avril 1817 par Baour à Antoine: *« L'affaire avec Ganesche frères est décidée, nous ferons un envoi à leurs frères à Philadelphie en vins et eau-de-vie d'environ 25.000 f. de compte à demi avec eux par le navire Le Médoro qui part de la Rochelle dans une quinzaine de jours. »*

Une prospection immobilière est déjà envisagée depuis un trimestre environ, dont les conséquences seront durables, sans toutefois être profitables, et qui est l'objet de sa correspondance avec Jules Guinand au sujet de Lexington dans le Kentucky. Il y est mentionné l'abolissement de l'esclavage dans l'Indiana (18 mai 1817). Suivent une vingtaine de pages de copie de rapports, – probablement réexpédiés? – comme celui du Vaudois J.-J. Dufour sur Vevey (également orthographiée « Vevay »), dans cet Etat de l'Indiana (Comté de la Nouvelle Suisse, au bord de l'Ohio) où l'on trouve notamment une invitation à venir ouvrir une banque: *« Vevey peut avoir une branche de la Banque de l'État d'Indiana, quand on pourra souscrire une formule de 30 mille piastres, si entre 2 ou 3 vous pouviez venir et établir cette Banque vous vous feriez un joli*

revenu.» Ces contacts aboutissent à l'acte signé avec C. E. Miéville (1776-1818), pour acheter à «*Vevay, Indiana, sous l'Ohio*», 400 acres au prix de \$ 2.– l'acre⁶; «*terre en toute préférence au gouvernement, se méfier des particuliers qui ont tous quelque chose à revendre*». Précautions: à prendre à proximité d'une rivière – pour le transport des produits –, «*et sur laquelle on pourra faire un moulin*» (...) et par discrétion et prudence «*nous l'engageons à parler en allemand tout au long de la route*». Charles-Emmanuel Miéville promet de rembourser toutes les avances au bout de 4 ans, et reçoit pour le défrichement de 4 acres par an \$2.– par acre, et des primes s'il déchiffre des surfaces supplémentaires (également \$2.– l'acre)... Les investissements immobiliers se font au nom d'A(riste) Mairet. L'ensemble de ce projet ne rapporte pas les bénéfices escomptés, entre autres suite au décès de Miéville⁷.

Mais le problème d'Antoine est qu'il se débat au beau milieu d'un marché dont les cotes et les quantités diminuent⁸. Il lui faut donc rechercher des marchandises spécifiques pour lesquelles la demande est encore là.

Il émet un important rapport sur **les potasses américaines** au mois de mai 1817. Les factures ci-dessous attestent qu'il s'agit d'un produit qu'il traite et pour lequel sa commandite a été d'ailleurs constituée.

De Bordeaux, lui parvient une objection des Baour du 11 juin 1817 (reçue le 9 sept.) à une opération vers l'Amérique du Sud: «*Ces Messieurs (Meuron, Paris) nous ont communiqué que vous étiez dans l'intention de vous intéresser à une expédition de subsistance pour Bahia. Ils vous ont témoigné leur éloignement pour ce genre d'affaires et nous sommes entièrement de leur avis...*», ce que confirme l'extrait de la lettre de Meuron ci-après: «*Dans les moments de*

⁶ Ces ventes atteignent à cette époque un pic quantitatif (**annexes**: Wright, «4») qui ne sera dépassé qu'en 1835; les cours sont en moyenne à cette époque de 1,25 à 2 dollars l'acre (1ha = 2,5 acre), donc l'affaire envisagée dans l'Ohio se situe dans la moyenne des prix de l'époque (voir le chapitre suivant pour une comparaison à d'autres affaires d'achat de terrains). En 1818, une crise provoque la chute des cours du terrain.

⁷ Lettres des 4 et 13 mars 1820: **Ariste Mairet** (Auguste Mairet et Charles Mairet, père et fils, étant à La Chau-de-Fonds), New York, qui attend l'arrivée de Dupasquier pour prendre sa décision, envoie copie d'une lettre du 2 janvier 1820 de Vevay à A. Mairet; il y est question de régler la succession difficile de Miéville à Vevay. Instructions sont données par Antoine Borel de «*traiter généreusement les (3) orphelins, leur laisser entre autres le terrain sur lequel se trouve la tombe de leur père*.» Visiblement Antoine Borel veut se retirer de cette affaire; de sa main sur la lettre: «*le voyage [de la Veuve] ne sera pas à notre compte; ne plus verser aucune somme d'argent pour nos terres !*» Puis de New York, le 20 octobre 1819, Mairet à Antoine au Havre: insuccès des demandes d'aide en Suisse pour la Veuve Miéville (dont une note au bas de la lettre du 31 sept. de Mairet mentionne que «*Pettavel m'a dit que la veuve Miéville serait mariée à un J. Banderet – ? –*»). (Episode abordé dans la NRN, La Saga des Borel, 1995.)

⁸ Le schéma présentant la courbe de l'index des valeurs **importées** s'affaisse brutalement de 1815 à 1820 (**annexes**: Wright, «1»).

crise ces articles sont dangereux à suivre, et nous n'avons voulu y rien faire ici cet hiver malgré qu'il y eut une bien belle chance en faveur de ces affaires. D'ailleurs cela n'entre pas dans la nature des risques que nous nous sommes proposés de courir aux E.U.» qui se justifie par les craintes des commanditaires au sujet de la situation politique du Brésil, dans le courrier suivant des Baour (15 juin): *«Nous ajoutons à notre lettre du 11 ct, pour vous dire que nous sommes avisés par MM. Meuron et Cie qu'ils ont envisagé sous un point de vue avantageux la possibilité de vous occuper des approvisionnements de subsistance avec M. Meuron et Cie de Bahia... si hasardeuse... dans une révolution l'intérêt public absorbe tout autre intérêt, et en matière de subsistance le plus fort n'écoute pas les égards pour faire la loi. Et si les insurgés ont ces bâtiments en surveillance pour attirer à Pernambouc [Recife] les approvisionnements dont ils ont tant besoin, il pourrait être difficile de rentrer dans ses fonds.»*

Élément à verser au dossier de la future carrière d'Antoine: son ami (et futur associé de 1820) Edouard du Havre lui écrit à New York en août 1817 pour lui conseiller de renoncer à son projet, et de rentrer en Europe. C'est dans ces circonstances qu'il reçoit le 29 août, chez Meuron et Vasquez, la circulaire du 31 mars & 14 juin de la reprise par ses frères de la Maison familiale sous la raison «Les Fils d'Antoine Borel» et la confirmation de son désintéressement: les ponts sont-ils donc coupés? Le prochain chapitre atteste que ce ne sera pas le cas. Mais poursuivons!

Le type d'affaires conclues et comptabilisées est visible dans ce décompte du 23 août 1817:

*«Baour à Antoine – Nous vous confirmons notre lettre du 28 juillet –
«Votre 1^{re} lettre nous annonce l'achat et nous remet factures de
«28 Barils potasse⁹ à 140 \$ 925.31
«15 “ \$ 460.98
«190 sacs cacao caraque à 33 \$ 3739.05
\$ 5185.24»*

Et les ouvertures de crédits communiquées par Baour à Antoine succèdent aux affaires conclues:

- le 3 sept 1817, une lettre de crédit de nos amis Delessert et Cie, sur MM. de Rham et Delessert à New York de la valeur de 50,000 francs;
- le 5 sept 1817, MM. Meuron et Cie nous avisent au 30 août qu'il vont vous ouvrir un nouveau crédit de \$ 20,000.– chez V. M. (Vasquez Meuron) et Cie.

⁹ Probablement utilisée pour faire du savon.

Ce que confirment les correspondances américaines de l'ouverture de ces deux lettres de crédit qui parviennent à Antoine :

- 23 oct. 1817, De Rham & Delessert, New-York informent Antoine que «*MM. Delessert de Paris l'ont accrédité chez nous pour une somme de cinquante mille francs dont nous devons nous rembourser sur eux-mêmes ou sur MM. Baour et Cie. Tout honneur est préparé audit crédit et vous pouvez en conséquence disposer d'environ 10,000 \$ sur nous quand bon vous semblera.*»

Et le 9 décembre 1817 (reçue le 30 mars 1818 !) J[ulius]. Lorimer, à New York avise Antoine qu'il tient à sa disposition deux lettres de crédit de 2.000 £¹⁰.

Le début de l'année le voit passer dans le Sud, séjourner à La Nouvelle Orléans, et passer par Petellat, Savannah où les ventes sont impossibles: «*Les montres ? Trop cher, déjà beaucoup sur le marché. Les dentelles ? Ne se vendront pas!...*»

Antoine Borel reçoit, en juillet 1818, les nouvelles de la mort de son frère Louis, d'abord par De Meuron puis par ses frères et son ami Edouard du Havre.

En août 1818, il revient de Montréal à New York. C'est donc à New York qu'il reçoit en 1818 un courrier d'un autre Neuchâtelois expatrié, mais dont les affaires prospèrent, son ancien collègue et ami «Meuron de Bahia¹¹», qui revient sur la mort du frère d'Antoine, Louis, et s'étonne du mariage prochain d'Edouard Borel¹² avec sa sœur Henriette-Frédérique de Meuron.

¹⁰ 1 £ = 5 \$.

¹¹ **Auguste-Frédéric de Meuron dit «de Bahia»**, né le 26 août 1789, mort à Neuchâtel le 1er avril 1852, marié à Neuchâtel à **Elise-Augustine de Pury**, fille de Charles-Albert de Pury et de Sarah-Marguerite de Pury (1805/1854), ils n'eurent pas d'enfants. Il est le fondateur au Brésil de ce qui devient "Borel & Cie" dans les années 1930. Son héritage finance la création de l'hôpital de Préfargier (Ne). (Source de ces informations: dactylogramme H. Borel, bibl. publ. Ne)

¹² **Edouard Borel** (Bôle 5.7.1790 – Le Havre 18.1.1855, qui travaille huit années chez ses proches parents, les Meuron de Paris, marié à **Henriette-Frédérique de Meuron**, Neuchâtel 16.2.1794 – Paris 18.1.1886, ils eurent 6 enfants Henriette, alliée de Mandrot, Auguste-François, allié de Venoge, Frédéric-Edouard, allié Fol [le successeur de son père dans la maison du Havre qui signe dès 1856 «Edouard Borel»], Charles-Louis-Antoine, allié Saladin de Lubières, Henri-Frédéric, allié Saladin de Lubières, et Pauline-Marie-Emilie, alliée Vianelli [source dactyl. cf. supra]. *Le couple Edouard et Henriette-Frédérique Borel-De Meuron est légataire du solde de l'héritage de Meuron de Bahia (ce qui est en sus des dons aux bonnes œuvres, notamment les établissements de commerce brésiliens), ce qui constitue une immense fortune pour l'époque comprenant le Château de Dully (où nous verrons la veuve d'Edouard résider dans les années 1850 – 1860...).*

Le 6 novembre 1818, Louis de Meuron lui écrit le conseil suivant: «*Les affaires vont si mal en France*¹³ *maintenant et avec l'expérience que vous avez acquise en Amérique, si vous trouvez à vous établir, je vous le conseille*».

De janvier à mai 1819 il pérégrine dans les Antilles, et particulièrement à Cuba afin d'y évaluer les opportunités commerciales ou d'investissements. C'est encore une occasion de donner la mesure de ses capacités analytiques et d'observation: très vite Antoine Borel saisit les situations et les fixe dans ses carnets de notes, notes qui lui servent sa carrière durant à arrêter ses positions commerciales, ses investissements et à «serrer» les prix. Suivons certains des axes de sa réflexion:

- *D'abord la prédiction géo-économique: «Depuis les hauts prix du coton on a commencé à en cultiver à La Havane, il y vient très bien et tout laisse présumer qu'en y perfectionnant la culture il deviendrait supérieur en Louisiane; celui que j'ai vu était généralement long mais variait beaucoup en finesse & dans le soyeux du coton...»*
- *Suit le calcul détaillé et simple sur le «prix de revient» car du côté de Matanzas¹⁴ (...) j'en ai vu planté, il faisait deux récoltes par an, il avait établi un moulin comme à La N. O. (Nouvelle Orléans) et demandait 4 cents la balle net pour le mouliner. Si cette culture prend¹⁵ elle fera bien du tort aux Etats-Unis vu le prix des esclaves et la supériorité de la qualité; je suppose que dans les deux récoltes par an on ne fasse pas plus que dans mon calcul de La Nouvelle Orléans (ce qui n'est pas probable vu la bonté & fertilité du terrain à La Havane et Matanzas) voyons combien un nègre rendrait par an:*

¹³ La pyramide importations et exportations américaines par habitant accuse durant la même période le même creux (annexes: Wright «3»).

¹⁴ **Matanzas** (littéralement «le champ des morts»): ancienne ville provinciale située à 104 km. à l'est de La Havane, les rivières San Juan et Yumuri y convergent; cette ville est encore réputée de nos jours pour sa cathédrale et ses immeubles coloniaux. (Cameron)

¹⁵ Voir la carte 11-4 (annexes: Walton/Robertson «1») de la dissémination vers l'Ouest de la culture du coton après la guerre (anglo-américaine) de 1812. La même annexe présente la figure 11-2 qui montre les cours de ventes publiques de terrains (des Etats de l'Alabama, Louisiane, Mississippi, Arkansas) et le cours du coton de 1814 à 1860. Cette dernière figure atteste de la chute des cours de 1815 à 1822 environ, ce qui confirme les difficultés d'un négociant comme Antoine Borel exposé à cette mauvaise tenue des prix. Une annexe supplémentaire qui compare les cours du coton à leur production par milliers de balles présente une production qui augmente relativement peu et un prix de plus d'un tiers sur la période considérée (annexes: Wright, «2»).

«1 Nègre récolte	Balles	6400	Brut			
«soit	Balles	1600	Net @ 25 cents			\$ 400.–»
«1 Nègre coûte		\$ 500.–	10%		\$ 50.–	
«1/3 de cavalier ¹⁶ à tribut		\$ 100.–	«	5%	\$ 10.–	
«Défricher		\$ 100.–	«	10%	<u>\$ 10.–</u>	
«[total – ndla]					\$ 70.–	
«4 cents la Balle	le moulin				<u>\$ 64.–</u>	
«[totaux- ndla]					<u>\$ 134.–</u>	<u>\$ 400.–»</u>
«Bénéfice par Nègre (de \$ 500.–)						<u>\$ 266.–</u> »

« Un bénéfice de \$ 266.– sur un nègre de \$ 500.– serait énorme si l'on pouvait compter sur un prix semblable d'autant plus que le coton a l'avantage de donner la première année, il y a des planteurs qui en plantent entre les petits cafés pendant la 1^{re} et la 2^e année; le prix de 4 cents par balle pour le moulinier est beaucoup et lorsqu'on en planterait un peu en grand il conviendrait d'avoir son propre moulin. »

Toujours cette acuité dans les observations pénétrantes même dans une situation révoltante où **la froideur de son jugement est pourtant d'emblée sévère pour les planteurs «inhumains» avec leurs travailleurs forcés**: «*Le maïs ne se cultive plus par les planteurs de sucre... les planteurs de maïs ne donnent à leurs nègres qu'un baril de maïs par mois, ...* » Mentionnant le prix d'achat des esclaves¹⁷ «*un nègre coûte à l'achat mille dollars*», leur coût en frais financier et d'entretien, leur alimentation parfois chiche, «*les nègres anglais ne pouvaient soutenir ce genre de vie, sur une habitation que je visitais en janvier 1819 sur 18 nègres anglais à brut achetés depuis 8 mois, un seul existait encore à l'hôpital, ils avaient coûté env. 24/m\$ qui furent entièrement perdus par la cupidité du planteur inhumain qui ne voulait pas sacrifier 4 à 500\$ par an pour leur donner une nourriture substantielle indispensable à des Etres que l'on voue à de forts travaux, à l'ardeur du soleil brûlant et qu'une transpiration presque continue affaiblit beaucoup.* » Ce problème de l'esclavage, lancinant dans la première moitié du XIX^e siècle divise les Etats-Unis en deux camps égaux (de chaque côté 11 états) dès 1819¹⁸, à tel point que les nouveaux Etats de l'Union ne sont admis de 1819 à 1850 que par couple «anti-esclavagiste / esclavagiste». Les nouveaux territoires gagnés sur le Mexique, dont justement la Californie (car les termes de la cession mexicaine de 1848

¹⁶ Unité de surface: 1 cavalier = 333 ares.

¹⁷ Ordres de grandeur recoupés par les bases historiques (Walton/Robertson, p. 296).

¹⁸ ibid.

exigent qu'elle soit anti-esclavagiste) voient leur entrée retardée de 1848 à 1850 afin de conserver cet équilibre.

Mais les observations, si pénétrantes soient-elles¹⁹, ne nourrissent pas son homme, et notre voyageur européen en Amérique de rentrer au mois d'août 1819...

Cette expérience est très profitable au jeune négociant de 28 ans qui retourne en Europe: il a complété sa formation de base et «s'est ouvert l'esprit» par **un tour d'horizon du Nouveau-Monde** où Antoine Borel y a vu la naissance et le conditionnement de toutes sortes de cultures, non seulement agricoles, avec lesquelles ses futurs rapports commerciaux deviennent sa profession depuis le port du Havre. En termes modernes, on peut qualifier **sa nouvelle expertise comme celle d'un acheteur professionnel** qui connaît les bases de prix de revient, de transports et tarifs qui structurent les cours des marchandises. Cette expérience lui est utile pour le développement futur de ses affaires.

Une page se tourne dans sa vie, mais qui demeure comme ouverte pour les membres de sa famille qui marcheront une trentaine d'années plus tard sur ses traces en Amérique dans **des agglomérations urbaines subissant des expansions comparables**. En effet, les conditions rencontrées par Antoine Borel à La Nouvelle Orléans en 1819 sont semblables en terme de croissance urbaine à celles de San Francisco en 1855...

¹⁹ De ce que nous savons d'**Antoine Borel** par les correspondances des décennies qui suivent, sa position se rapproche d'un réalisme qui lui fait penser que la position des esclavagistes ne peut être maintenue. Longtemps avant le conflit, ses préoccupations à ce sujet animent sa correspondance avec **Burgy**, son homme d'affaires à New York, qui croit à un règlement à l'amiable – les événements de 1850 à 1854 ayant pu lui donner momentanément raison – entre esclavagistes et abolitionnistes. *Aucun investissement dans des exploitations ou des marchés concernant des esclaves par Antoine Borel n'a d'ailleurs pu être retracé dans les archives Borel.*

B.2. PLACEMENTS NEUCHÂTELOIS DE LA PREMIÈRE GÉNÉRATION

en immobilier et infrastructures en Amérique ou en Europe

«Le chemin de fer [Paris Rouen] facilitait ces va-et-vient devenus inévitables. La ligne avait été prolongée jusqu'au Havre en 1847.

Désormais le port, devenu l'un des plus actifs de France, n'était plus qu'à cinq heures de Paris. Le volume de toutes les affaires de Pierre Gelder triplait.

Il avait prévu, dès 1849, cette explosion commerciale en acquérant des terrains en dehors de la troisième enceinte de fortifications de Gravelle. Une grande partie avait déjà été arasée pour permettre de jeter rapidement les bases de la future gare commerciale. Elle était raccordée par des lignes appariées au Bassin Vauban et à celui du Commerce où s'élevaient depuis plusieurs années des grues à vapeur qui déchargeaient les bateaux. Des fardières lourdement chargés, crachant de la fumée, roulant sur les pavés le long des quais en faisant un tintamarre d'enfer sur leurs jantes métalliques, jetaient de stridents coups de sifflet.

Les riverains du quartier Saint-François s'étaient plaints de ces «bruits assourdissants» et des odeurs infectes d'huile brûlée qui s'élevaient jusqu'à leurs fenêtres. La mairie n'avait pas donné suite. Finalement les gens s'habituaient, même les chevaux, quand l'une de ces redoutables machines les dépassait en hurlant.»

(Michel Hérubel, La Maison Gelder)

Ajoutons encore **quelques repères**¹ qui permettent de camper la situation de la Suisse à la charnière de son histoire moderne. La nouvelle Constitution de 1848 se situant en plein dans la période considérée.

Les importantes correspondances d'Antoine pour sa commandite de «calicots» chez Le Boyteux valent bien les futurs plis successifs d'Alfred avec Achard, Alioth et Frey à Bâle au sujet d'une affaire de soieries dans laquelle il s'est laissé prendre par son parent éloigné Helbing, tout ceci est dû à...

«– L'essor du textile. Les années 1850 et 1860 marquent l'essor des filatures et des manufactures mécaniques de coton, principalement de tissus blancs exportés dans toute l'Europe. Les renvideurs ou mule-jennys automatiques remplacent les anciennes machines à main. Pour ce faire, l'industrie textile suisse consent des investissements coûteux, qui sont rapidement amortis grâce aux succès des exportations, facilités par l'ouverture progressive des marchés. Le nombre de broches en action s'élève alors à plus de 2 millions, concentrées avant tout dans les cantons de Zurich, Argovie, Glaris, Saint-Gall et Thurgovie.»

¹ **Repères** (sources en petits caractères entre «» : Lescaze) *et commentaires en italiques (Ndla) sur le développement technique et l'industrie... ce qui provoque ces fièvres de déplacements dans des sociétés par actions.*

Sujet qui préoccupe et occupe, le développement du chemin de fer; tout d'abord, il provoque l'étonnement... puis l'intérêt des financiers et des banquiers.

«— **Développement du réseau ferroviaire.** La loi sur les chemins de fer de 1852 avait donné aux cantons la compétence d'établir le réseau ferroviaire. Charge à eux de déléguer cette compétence à des compagnies privées, sous forme de concession. Deux lignes seulement existent alors: Zurich-Baden (23,33 km) et Bâle-frontière française (1,86 km). Plusieurs compagnies se fondent: le Central, le Nord-Est, le Sud-Est, qui développent des lignes autour de Zurich, de Bâle, de Saint-Gall, ou de Genève reliée à Lausanne en 1857. De nombreux capitaux étrangers s'investissent dans la plus grande aventure industrielle du XIX^e siècle.»

Les compagnies rivales se livrent une forte concurrence... tout d'abord avec celle qui devient la «Suisse Occidentale» avant de fusionner pour se transformer en «Jura-Simplon»... Alfred Borel fait plus tard partie du Conseil d'administration de cette société...

«— **Le tracé du Berne-Lausanne.** Toute concession cantonale doit être approuvée par la Confédération. Celle-ci peut donc imposer le choix d'un tracé. En 1856, la Compagnie de l'Ouest veut joindre Berne à Lausanne par Morat, Payerne et Yverdon. Finalement, contre l'avis des Vaudois, le tracé choisi fut par Fribourg, Romont et Oron, afin de ne pas laisser Fribourg sans chemin de fer. Lausanne s'était pourtant montrée favorable à ce dernier tracé, ce qui lui valut une occupation militaire des troupes cantonales vaudoises! En 1860, 1053 kilomètres de voies ferrées étaient construits en Suisse.»

Et tout cela pour des placements qui ne rapportent guère, comme nous le lirons aussi dans les correspondances des Borel:

«— **Le réseau des chemins de fer.** Au XIX^e siècle, la création des réseaux de chemin de fer est éminemment politique. La Confédération avait renoncé à développer son propre réseau, donc les compagnies avaient pour base des concessions cantonales, ratifiées par la Confédération. En Suisse alémanique, deux grands réseaux existaient: le Central, qui de Bâle allait jusque dans l'Oberland bernois et à Lucerne; le Nord-Est, qui de Zurich rejoignait le réseau du Central à l'ouest et, à l'est, tenait Schaffhouse, Glaris et la Thurgovie. Toutes ces compagnies de chemin de fer étaient dans des situations financières précaires, dans la mesure où les investissements avaient été lourds et les rendements restaient minces.»

Moyen qui sera couramment utilisé par les deux banquiers et génère la création de leur code qui a d'ailleurs disparu avec eux:

«— **Le télégraphe.** La constitution de 1848 garantissait à la Confédération le monopole des postes et du télégraphe, alors optique. En décembre 1851, le télégraphe électrique est progressivement introduit en Suisse. Une année plus tard, un premier réseau de 1942 kilomètres est en place. Dix ans plus tard, il atteint 3192 kilomètres et ne cesse de se développer. Rapidement, le nombre des dépêches transmises croît. On constate qu'en Europe, à l'exception de la Grande-Bretagne, la Suisse est le pays qui fait le plus grand usage du télégraphe. Déjà à cette époque, la Suisse est donc en pointe dans le domaine des télécommunications.»

Et la finance accompagne ce développement technique... les Borel n'étant pas étrangers à ce dernier phénomène:

«— **Des banques pour les chemins de fer.** D'importants capitaux sont nécessaires pour la construction du réseau ferroviaire. Alfred Escher, président de la Compagnie du

Nord-Est, fonde en 1856 le Crédit Suisse pour financer l'équipement industriel du pays. Il ouvre le capital au public en lui proposant de souscrire pour 3 millions de francs d'actions. Trois jours plus tard, les souscriptions atteignent 21,78 millions. L'année précédente s'est ouverte, à Genève, la première Bourse de valeurs de Suisse, sur le modèle des Bourses de Londres et de Paris. Bourses et banques d'affaires permettent le développement économique du pays.»

Ou par leur soutien à la création de la Banque Cantonale Neuchâteloise (Auguste Borel), ou la Banque Commerciale (Alfred Borel):

«— **L'essor des banques régionales.** Les grandes banques drainaient les crédits. Pay-sans et artisans, dont les affaires sont moins rentables, ont plus de difficulté à trouver de petits crédits. Pour les aider en faisant appel à l'épargne populaire, se créent de nombreuses banques régionales entre 1850 et 1860 ainsi que plusieurs banques cantonales. Face aux excès du capitalisme bancaire, ces petites banques sont sus-citées par la volonté de sociétés d'utilité publique et de mouvements politiques qui désirent défendre les classes moyennes et les agriculteurs.»

MAIS IL N'Y A PAS QU'EN SUISSE QUE LES CHOSES BOUGENT...

Les Européens s'intéressent **aux placements fonciers dans les colonies du Nouveau Monde** dès le XVIII^e siècle. Le modèle du genre est diffusé sous forme de «spéculations» financières imitant certaines compagnies coloniales comme la Compagnie des Indes qui, prospères, créent l'envie de les imiter. Ces opérations tristement célèbres² comme en France, celle de l'Ecossois John Law³ et sa «Compagnie du Mississippi» ou en Angleterre, la «South-Sea Company», puis leur effondrement du premier quart du XVIII^e siècle, laissent des stigmates profonds qui n'encouragent pas les investisseurs et le public à s'engager dans de nouvelles aventures du même type. Nés après ces événements, «nos» Borel, Jacques, Ferdinand et Antoine, qui en sont encore à s'installer comme commerçants⁴, et ne devenant Bourgeois de Neuchâtel que dès 1754, ne font probablement pas partie des actionnaires touchés par ces banqueroutes.

Nous nous reportons donc au siècle suivant et aux investissements de la génération qui débute dans ces investissements: celle d'Antoine Borel au Havre et Auguste Borel à Neuchâtel.

² Parmi toutes les publications à ce sujet, citons deux références (Weber, Lüthy) qui dans leurs ouvrages montrent à quel point ces opérations complexes coïncident pourtant avec l'air du temps et la politique. L'analyse de Lüthy est ébouriffante par sa précision descriptive de la démesure des événements.

³ Que l'on prononce curieusement *Lass* à cause de la méconnaissance d'origine populaire des citoyens français de l'époque de la langue anglaise.

⁴ Peut-être **Jacques Borel**, l'aîné, est-il déjà confiseur au 1 places des Halles?

Voici **quelques cas révélateurs qui se présentent dans les années trente à quarante** et nous montrent déjà l'intérêt de la famille Borel pour les infrastructures publiques et, précisément, leurs retombées pour les intérêts privés.

Avant donc de suivre Suchard sur les traces de Law en Amérique... voyons comment se déroulent les investissements fonciers et en infrastructure en Europe, au pays de Neuchâtel même!

LA TROUÉE DU SEYON, LES INFRASTRUCTURES NEUCHÂTELOISES...

La ville de Neuchâtel subit une phase d'expansion importante entre les années 1830 et 1860: ceci est dû à la fois à sa démographie ascendante et aux **campagnes d'améliorations et d'embellissement urbains**, que ce soit par le goût de l'époque pour la modernité ou par les legs importants de bienfaiteurs⁵ à la collectivité comme celui de David De Pury⁶. Les Borel vivent plusieurs des événements majeurs de l'expansion urbaine neuchâteloise⁷; non seulement témoins mais aussi acteurs, ils voient le quartier du Coq d'Inde étendre son nouvel alignement vers la baie de l'Evole sur le lac de Neuchâtel, et surtout la rivière centrale être détournée puis couverte: c'est l'épisode de la fin des années 1830 qui est cité ci-dessous.

Le Seyon est la rivière de Neuchâtel: *«Traversant le bourg neuchâtelois, entraînant ici ou là des moulins ou les «rouages» de scieries, il est longtemps maudit pour son impétuosité et les inondations catastrophiques qu'il a causées ainsi que pour son rôle de tout-à-l'égout peu ragoûtant et propagateur de miasmes. Ces inconvénients seront la raison du projet de détournement⁸.»*

⁵ Une tradition de **mécénat urbain** s'établit à Neuchâtel depuis l'époque de Jean-Jacques Rousseau avec Du Peyrou qui offre le théâtre, puis viennent justement les négociants enrichis qui distribuent de fortes sommes à la collectivité; le puissant commerçant Jacques-Louis De Pourtalès (1722-1814) crée l'hôpital qui porte encore son nom... Meuron de Bahia, l'ami d'Antoine Borel, n'échappe pas à cette vogue: il crée l'institution hospitalière de Préfargier. (Ndla)

⁶ La donation en 1776 du négociant (enrichi dans le commerce avec les Amériques) **David de Pury** permet la construction du nouvel Hôtel de Ville (1790), le Collège Latin (1835), le Collège des Terreaux (construit par l'architecte Hans Rychner qui transforme le Moulin de Bevaix, 1854), le détournement du Seyon (1843), etc.

⁷ La donation effectuée par **David de Pury** à sa ville natale facilite le financement de ces projets (voir l'ouvrage collectif dirigé par J. Courvoisier publié en 1986 sur le bienfaiteur).

⁸ CD ROM, **Neuchâtel, histoire d'un paysage urbain**, Musée d'Art et d'Histoire de Neuchâtel, 1999.

Aussi cette première lettre qui montre que les Borel envisagent ces travaux comme un progrès bénéficiant à tous les riverains, spécialement les propriétaires. Une fois n'est pas coutume, les propos d'Auguste sont exceptionnellement corsés comme si la moutarde lui était montée au nez à tel point que sa plume doive en frémir... (lettre du 20 mai 1834, sur le voûtage et la «trouée» du Seyon d'Auguste Borel, de Neuchâtel, à son frère Antoine au Havre):

« (...) Quant à la soumission pour la trouée du Seyon, M. Meuron a dit à Frédéric qu'il avait souscrit pour Edouard et non pour toi; qu'il nous en laissait le soin; nous soignerons cela mais il n'y a rien qui presse. Frédéric lui même, quoique membre du Conseil riverain n'a pas encore souscrit; chacun veut voir ce que les autres feront et comme il y a des listes déposées à droite et à gauche, on ne sait pas encore ce que cela produira. Frédéric m'a promis de prendre des renseignements exacts et de te les transmettre incessamment. L'affaire a été mal emmanchée; le Conseil, au lieu de décider la trouée aurait dû se borner à dire que si une souscription de quelque importance le lui permettait, il la déciderait de suite. La souscription aurait été alors promptement remplie, tandis qu'aujourd'hui vous entendez dire tous les jours: «Puisque la trouée est décidée par le Conseil, elle se fera dans tous les cas, nous n'avons pas besoin de nous en mêler». C'est de l'égoïsme pur, mais c'est de la part des riverains que cet égoïsme est poussé à un point incroyable; j'en ai entendu qui criaient comme si on leur arrachait l'âme, et je pourrais te citer 2 cousins dans ce cas. Mais vos maisons vaudront 25 à 50 % de plus si vous voulez les revendre, et quand vous voudrez mettre le nez à la fenêtre en été, vous ne risquerez pas d'être asphyxié, et c'est quelque chose! Comment, nous répondent-ils, nous serons forcés de faire des frais pour nos façades, et vous voulez que nous souscrivions? Nous voulons être indemnisés; qu'on nous indemnise! Ne mériteraient-ils d'être fessés en place publique pour leur indemnité? Ils crient parce qu'on les contraindra à cacher leur derrière, mais leurs derrières leur rapporteront de l'or au lieu de merde; excuse le terme Antoine. »

« Au surplus ni M. Pourtalès à ce qu'on dit, ni M. Perrot, maire, Président du Conseil de ville, n'ont encore souscrit; on prétend qu'ils voient de mauvais œil cette entreprise admirable; peut-être on aura oublié de les consulter aimablement avant de la décider! Quoiqu'il en soit l'entreprise est belle et je compte souscrire aussi pour 100 f. Le Baron Greans (?) qui est à Genève a envoyé 25 louis d'or en disant que si cela ne suffisait pas pour sa quote-part, les cordons de sa bourse ne seraient jamais liés pour ses chers combourgeois de Neuchâtel; voilà un brave homme, qué Antoine. » Noter que l'on pense encore financer les travaux par soumission... le fonds De Pury complétera le budget... mais neuf années séparent cette période de son aboutissement!

Et nous voyons quels développements prennent alors ces souscriptions qui s'enchaînent les unes aux autres... (8 février 1835 Auguste à Antoine): *« J'ai*

reçu tes deux bonnes lettres du 26 expiré et 2 ct. et suivant tes désirs je vais brûler la 1^{re} ainsi que j'avais fait de la précédente sur le même sujet⁹. » Antoine y regrette de n'avoir pas d'actions de bateaux à vapeur [il a vendu celle de 1000 f. sur «La Normandie»]: «Les actions sur les bateaux à vapeur du Havre ont été prises en 8 jours; il n'y a je crois que Suchard ici qui en aye... – Au reste le moyen de dépenser son argent par souscription ne manque pas; il pleut des souscriptions, tu connais celle pour la trouée du Seyon; il en a paru 2 autres ces jours, l'une pour la route de Valangin le long du Seyon, devis 180 M. f.; si les 2/3 ne trouvait pas souscripteurs, le gouvernement ferait le reste, c'est M. de Montmolin qui l'a poussé. J'ai souscrit pour 3 louis et on ne croit pas que la souscription dépassera 40 M.f.; ce sera une affaire ajournée. L'autre est la route de Chaumont, devis L. 16,000; les souscriptions vont déjà à moitié; je désire qu'elle ait lieu dans l'intérêt de l'utilité et de l'agrément public; veux-tu que j'y mette ton nom? Frédéric a souscrit pour L. 14.10 (20 f), mon beau-père et moi 1 louis; Jeanjaquet, chez qui nous avons été une fois à Chaumont, 50 louis; ses propriétés y gagneront plus que cela; M. de Pierre Bonet 30 louis. (...)»

Ces deux lettres sont des pièces importantes de ce lien des rapports privés avec ceux des intérêts publics... Ces réflexions tombent sous le coup du sens pour qui voit les choses à moyen et long-terme et laissent une empreinte sur la génération suivante. L'esprit pionnier des grandes urbanisations du siècle peut connaître ses modèles à plus petite échelle, ainsi que ses modestes donateurs, dans une ville comme Neuchâtel. Cette période d'embellissement urbain s'esquisse lors d'autres travaux d'adduction d'eau en ville...

21 décembre 1835 Auguste à Antoine: «*Les travaux pour amener de l'eau en ville sont achevés depuis peu de jours, les fontaines coulent à grands flots; il y a encore 1/3 de l'eau en réserve – Les travaux qui s'exécuteront pour la ville, ce sont les pavages et les battues environnant le gymnase; les travaux intérieurs pour l'histoire naturelle et la bibliothèque, la route de Chaumont et le commencement de la trouée du Seyon –*

Ceux pour le Gouvernement sont la route de la Tour depuis les Verrières et celle de la Neuveville – Vaumarcus.»

Les travaux pour le détournement du Seyon ne débutent finalement qu'en 1839, et la trouée n'est effectuée à travers la colline du Château et de la Collégiale que le 15 octobre 1843, date à laquelle le Seyon quitte définitivement son lit urbain qui sera dallé et converti en chaussée principale de la ville commer-

⁹ Il a souvent été question de lettres brûlées: celles qui l'ont réellement été concernaient apparemment les partis à épouser et affaires de cœur; souvent les Borel ont demandé que leurs courriers soient brûlés, y compris dans leurs dispositions testamentaires, bienheureusement cela n'a pas été le cas!

cante. Infrastructure publique améliorée et travaux d'embellissement urbain joignent donc l'utile à l'agréable pour les habitants et les riverains que sont les Borel.

Il est certain que l'enfant comme le jeune Alfred (né en 1833) qui assiste à de tels travaux, ou qui entend son père prendre farouchement position en faveur de ces infrastructures, subit une éducation qui le forme à devenir pionnier dans les travaux urbains!

PLACEMENT «HORS» NEUCHÂTEL...

Les repères ci-dessus nous montrent que **des sociétés par actions se créent** en Suisse pour les chemins de fer et que l'on assiste à **la floraison d'autres infrastructures** comme celle du télégraphe ou de l'industrie textile. Ce cas n'est pas limité aux frontières helvétiques, et nous assistons au même phénomène en France. Les brefs extraits figurent ci-dessous afin de marquer la propension des Borel à entrer toujours plus avant dans les investissements en portefeuilles d'actions **d'infrastructures** publics comme de **l'adduction d'eau** du Havre (Eaux de Gravelle) ou leurs échanges de commentaires au sujet des affaires en actions de compagnies de **chemin de fer**. Afin de respecter la chronologie des correspondances, nous concluons cette sélection par un extrait concernant **l'asphalte du Val-de-Travers**, avec, encore une fois le rôle de **Philippe Suchard**, «entrepreneur» par excellence...

Les Borel «prennent» **les eaux** :

1838 – Correspondance Auguste Borel, Neuchâtel, à son frère Antoine au Havre, 2 mars 1838 Auguste à Antoine «(...) *Antoine propose à Auguste et Frédéric l'achat de 4 actions de 1,000 f. dans une entreprise de fourniture d'eau au Havre [à Gravelle]. Auguste fait confiance à Antoine et accepte avec reconnaissance cette proposition. (...)*»

24 mars 1838 Auguste à Antoine , avec cette courte phrase sous forme d'annotation au-dessus de la date: «*Eaux de Gravelle, 4 actions No 17 à 20, en mon nom dans la caisse de la maison...*»

4 avril 1838 Auguste à Antoine «*J'ai crédité ta maison de f4,000.35.- : aux échéances indiquées pour les 4 actions des eaux de Gravelle dont je te remercie et je reçois à l'instant ton aimable lettre du 2 ct. par laquelle je vois que tu nous intéresses pour 1/12 dans votre souscription de 100 Mf. au chemin de fer de Paris à Bruxelles et te remercie ainsi que Frédéric, et si tu peux nous éviter les mises de fonds sans intérêt, nous t'en aurons ainsi qu'à Auguste Meuron une sincère obligation. (...)*»

Sur les chemins de fers... avec une pirouette finale ambiguë !

13 avril 1838, Auguste à Antoine «*Nous sommes fort embarrassés au sujet de nos souscriptions au chemin de fer de Hambourg-Bâle pour lequel tu sais que nous avons fait souscrire par 2 maisons à Bâle chacune pour 10 m. f.; tu verras par la copie de la lettre incluse qu'on donnera moitié à ceux qui signent la formule de l'engagement de ne pas négocier avant la fin de l'entreprise en 1841, et seulement 8-10 % à ceux qui les vendraient sans conditions; on veut éviter le feu et nous avons souscrit pour revendre; je sais qu'il reste un moyen, c'est de payer d'avance, mais que ferais-tu à notre place ?*

Il est bon de te dire que le Grand Duché de Bade ayant décidé le chemin (de fer) par la rive droite, l'affaire se gâte; un seul chemin aurait pu faire de bonnes affaires, 2 se ruineront, ce qui n'empêchera pas de jouer sur les actions de Kùchler et d'y faire des folies; quant au chemin (de fer) Hambourg – Bâle c'est une affaire de gouvernement; il n'y aura pas d'actions, partant pas de jeu...»

4 mai 1838 Auguste à Antoine «*Merci pour ce que tu nous dis quant au chemin de fer à Strasbourg; nous avons fait faire 2 souscriptions de 10 m. f.; nous avons accepté pour l'une 2 actions libres et pour l'autre 5 actions qui ne le sont pas mais qui peuvent le devenir en payant de suite; c'est un calcul d'escompte et une spéculation des entrepreneurs – Nous avons aussi souscrit pour 20 actions d'asphalte Neuchâtelois. Nous en avons eu seulement 8 et je crois que c'est une affaire qui deviendra bonne.»*

Et enfin, pour tout de même revenir à Neuchâtel, mais dans la Principauté, ce commentaire de l'effervescence à Neuchâtel provoqué par la prospection de **l'asphalte** à Travers: 18 juillet 1838 Auguste à Antoine (Antoine est en Suisse, Auguste doit lui adresser cette lettre à Berne, où il voit Baillif et Hunziker): «*(...) Le pauvre Borel (jeune homme, fils d'Edouard Borel) n'a pas rencontré Perret au bureau, il était enfermé dans l'asphalte jusqu'au cou; on ne parle plus qu'asphalte, tous les marchands d'asphalte¹⁰ sont ici, (...), s'agitent pour*

¹⁰ «*Dans le Val-de-Travers, l'histoire de l'asphalte commença en 1710: un savant grec découvrit par hasard de la roche bitumineuse. Il expérimenta différentes applications de l'asphalte (étancher les fontaines de la région) et élabora un mastic de construction, à partir de poudre chauffée selon un procédé proche de l'actuel. Mais ces premiers essais furent sans suite.*»
 «*L'industriel neuchâtelois Suchard, en 1841, donne aux mines de Travers leur véritable essor. En 1849 Andreas Merian, Bâlois d'origine et ingénieur cantonal à Neuchâtel, mit au point le procédé moderne d'asphaltage des routes, par chauffage puis compressage de l'asphalte en poudre. Visionnaire, il imaginait des routes asphaltées à grande circulation sur lesquelles des véhicules à vapeur transporteraient les marchandises, concurrençant les lignes ferroviaires!*» (*Les mines d'asphalte du Val-de-Travers, textes collationnés par l'auteur pour la Commission Histoire des Sciences de l'ASST-SATW, auteur: L. Sester, historien, Neuchâtel, 1998*). On trouve par la suite des mentions d'Auguste à Antoine à ce sujet jusqu'en 1857 notamment «cours des actions», petite note manuscrite au crayon de septembre 1857 (mentionnant l'Asphalte de Travers).

que la société neuchâteloise subsiste et les appuie; si l'on sait s'y prendre ce sera le moment d'obtenir les garanties qui manquent et quelques avantages de plus; je ne suis pas pour liquider et suis curieux d'assister à la réunion de vendredi; nous avons refusé ce matin de vendre nos actions aujourd'hui à 2% bénéfice; si la société subsiste nous aurons bien fait; sinon: non. (...)»

Petits placements? Spéculations hasardeuses? Banalité d'opinions de témoins sans influence? Oui et non, mais c'est aussi de l'esprit d'une époque que nous témoignent ces lettres, qui montrent comment raisonnent les commerçants. Le monde, leur monde change, et spectateurs apparemment sans influences ou partageant l'opinion des acteurs, les Borel participent à la transformation de leur cadre de vie: si les décisions ne leur appartiennent pas, au moins la réflexion qui les entoure ne leur est-elle pas étrangère. Ce ferment intellectuel de l'époque crée les bases culturelles de l'action de leurs descendants.

Ce dernier extrait nous permet justement de nous rapprocher de la personnalité de cet entrepreneur si proche des Borel, **Suchard utilise en effet les recommandations d'Antoine Borel pour ses voyages en Amérique**, et nous le verrons même reçu à San Francisco par le fils d'Auguste au prochain chapitre...

LES INVESTISSEMENTS FONCIERS AMÉRICAINS DE PHILIPPE SUCHARD

Sans conteste la vogue des placements fonciers en Amérique est attractive pour les Européens¹¹, mais qui répand ces idées? Comment atteignent-elles Neuchâtel?

Des épisodes comme celui qui suit sont ceux qui forgent l'arrière-plan d'une opération ambitieuse comme celle d'Alfred Borel à San Francisco. Car l'image d'une Amérique idéalisée ne s'improvise pas dans l'esprit d'un homme d'affaires de l'époque sans qu'il ait assisté ici ou là à des incursions créant l'envie... Aussi cette aventure de l'entrepreneur Suchard, dont toutes les tentatives

¹¹ Voir la partie B.02 (épisodes De Talleyrand, De Tocqueville, etc.), voir les commentaires sur l'internationale huguenote toujours présente dans les périodes de revers (Delessert, ou Hottinguer par exemple): sans le réseau pas d'Amériques, sans les Amériques, pas d'émigrations (quel Neuchâtelois veut émigrer en Chine ou aux Indes? Ils sont rares), et sans ces précédents, pas de Caisse hypothécaire à San Francisco, car les enfants d'Auguste sont comme les jeunes de toutes générations: attirés par le romantisme de leur époque ils cherchent à repousser la dimension de leurs rêves (Ndla).

industrielles et commerciales font l'objet de nombreuses publications¹², et qui semble ne revenir à son «chocolat» qu'en dépit des échecs qu'il subit dans d'autres essais, est-elle révélatrice de ce qu'on pouvait en dire sur place :

«*Joseph-Bonaparte, frère de Napoléon Ier et ancien Roi de Naples et d'Espagne, avait acheté, en 1813, de grands territoires dans les Comtés de Jefferson et de Lewis, dans l'Etat de New York. Près de Natural-Bridge, à quelque distance de la ville de Carthage, Bonaparte avait construit une maison qu'habita plus tard le délégué de Suchard (Chartes-Louis Favarger¹³). Le plus grand des lacs situés au milieu de cette région porte le nom de «Lake Bonaparte»; c'est sur ses rives que devait s'édifier la colonie «Alpina». Suchard commença par acheter 440 acres de terrain boisé et y envoya un colon nommé Lafarge. Il visita la colonie en 1845, au cours de son troisième voyage en Amérique.*»

«*Sur les conseils de Suchard, Lafarge acheta l'ensemble des terrains de Joseph-Bonaparte situés entre le Saint-Laurent et la ville d'Utica, une surface totale de 48,513 acres, soit près de 20,000 hectares¹⁴. Suchard revint à Neu-*

¹² Ce passage est basé sur le chapitre «Colonisateur pour émigrants suisses» du parcours complet de la vie de **Philippe Suchard** (1797-1884) la publication de la série «Pionniers Suisses de l'économie et de la technique», par H. R. Schmid, Zurich, 1976. Nous renvoyons encore la lectrice et le lecteur aux remarques pénétrantes de Jean-Marc Barrelet dans Musée Neuchâtelois no. 2 de 1989 où figure cette remarque ironique et flatteuse pour l'esprit universaliste du chocolatier neuchâtelois: «*En fait la production de l'usine de Serrières n'intéressait que partiellement Philippe Suchard; il préférerait investir son temps et ses bénéfices dans la recherche constante d'autres entreprises et d'autres activités.*»

¹³ Dont le fils justement né sur place en Amérique est **Favarger, Philippe** – voir notice biographique ci-dessous mentionnant sa naissance à Alpina: «*[né] 7.10.1847 (François-Philippe) à Alpina (Etat de New York), [décédé] 24.1.1927 à Neuchâtel. Fils de Charles-Louis, avocat, émigré aux Etats-Unis avec Philippe Suchard, et de Julie-Louise Biber. [épouse] 1) Marie-Elisabeth Daguet, fille d'Alexandre, historien, 2) Marie-Cécile Besson, veuve Haas. Filleul de Philippe Suchard. Etudes de droit à Neuchâtel et Heidelberg. F. dirige une étude d'avocat avec Paul Petitmaître et Philippe Godet avec qui il est ami. Rédacteur en chef de «l'Union libérale», future «Suisse libérale», à laquelle il collaborera toute sa vie. Substitut du juge d'instruction (1871-1874). Conseiller municipal (exécutif) libéral de Neuchâtel (1873-1877). De 1880 à 1900, il dirige la maison Pernod à Couvet et siège au Conseil général (législatif) de Couvet. Censeur de la Banque Cantonale Neuchâteloise (1912-1915). Nombreuses publications.*» (DHS)

¹⁴ Donc **200 km²**, c.-à-d. une emprise de 14 km sur 14 km! [Ndla] Il s'agit peut-être d'une exagération qui se base sur les ordres de grandeur du projet de Suchard. Notons que les placements en Amérique sur les gigantesques domaines fonciers ont toujours exercé une fascination pour les élites européennes: reportons-nous à l'exil américain du Prince de Talleyrand (1794-1796) où se nouent justement à ce sujet ses relations avec les banquiers Hottinguer, Cazenove, Escher...: «*Talleyrand [s'y livre] à des spéculations foncières en Pennsylvanie et dans l'Etat de New York, notamment pour le compte de banquiers suisses comme Hottinguer.*» (Veyrassat, Réseaux... p. 66)

châtel et fonda avec son ami Favarger, une société par actions «Suchard, Favarger & Cie, L'Alpina¹⁵».

Favarger, qui a aussi visité le site, assiste Suchard dans la promotion de sa colonie publiant une «Notice sur Alpina», comprenant cartes, plans et «les rapports de trois consuls suisses appuyant son projet». Tous deux mettent également en vente en automne 1846 des lots de 10 à 15 hectares (donc jusqu'à 40 acres, revenant au prix moyen de deux dollars maximum l'acre – cours des ventes de l'Etat¹⁶ – revenant donc à 80 dollars, soit environ 400 francs pour une propriété de forêts non défrichées dotée d'une cabane – «blockhaus» – vendue entre mille et mille cinq cent francs). L'idée de cette «promotion» est de favoriser un «développement intégré» puisqu'il s'y construit «un haut-fourneau, une scierie et un bâtiment pour le siège de la société». Mais l'ensemble ne se développe pas comme prévu, et la société est dissoute sans que les actionnaires n'en fassent porter la responsabilité à Suchard!

INVESTISSEMENTS AMÉRICAINS DU CHÂTELAIN DE GORGIER

Une lettre qui montre l'attrance extrême des opérations foncières sur les «grands» de la nouvelle république neuchâteloise, (20 avril 1848) Auguste à Antoine:

«(...) M. Pourtalès écrit à Barret [jardinier du château de Gorgier] qu'il est ruiné, qu'il doit renvoyer Chollet, concierge depuis plus de 20 ans ainsi que les aides jardiniers et qu'il doit s'en tirer tout seul. Il écrit à son homme d'affaires qui lui demandait de l'argent pour payer des dettes de l'an passé, épicerie, gypseur, menuisier, etc, qu'il n'a pas d'argent pour ses propres dépenses et que dans ce moment il ne peut payer personne. D'un autre côté Suchard¹⁷ me dit qu'il a avancé sur sa demande le paiement de 15 mf. qu'il lui

¹⁵ Que l'on retrouve actuellement sur la route 490 de Rochester en direction d'Albany, peu après Syracuse.

¹⁶ L'index des prix de ventes de ces terrains par l'Etat pour les années 1840 étant les 3/4 de ce qu'il était au début de 1820 (Wright, p. 473), l'Etat américain tente pourtant de maintenir les prix de vente à \$ 1,25.– l'acre jusqu'en 1854, prix réduit en comparaison des \$ 2.– l'acre à la fin du XVIII^e siècle (Walton/Robertson, pp. 186-192, chapitre «The Acquisition and Disposal of the Public Domain»).

¹⁷ Comme nous le verrons, **Philippe Suchard** était donc une bonne connaissance des frères Borel.

devait pour actions, qu'il a expédié à Newport¹⁸ M. de (Zacteur?) Pourtalès pour traiter des terrains immenses (100 lieues carrées¹⁹). »

Et ce commentaire, précurseur des remarques désabusées qu'émettront bien d'autres Européens dans les décennies qui suivront: *«Voilà des riches estimables qui ne peuvent payer de pauvres diables, mais qui ont de l'argent pour des spéculations; si le communisme les atteint, ils n'auront pas le droit de se plaindre...»*

La réponse d'Antoine sur les Pourtalès de Gorgier (le fils du célèbre négociant James-Alexandre) est bien en accord avec le jugement d'Auguste (24 avril 1848, Antoine, du Havre, à son frère Auguste à Neuchâtel):

«(...) M. Pourtalès de Gorgier se croit ruiné parce que ses maisons à Paris et ses rentes 5% ont beaucoup diminué de leur valeur et qu'il craint que les affaires de Prusse ne diminuent aussi la valeur de ses propriétés en Silésie; je trouve qu'il a bien raison de faire des achats de terrain aux Etats-Unis, c'est une bonne spéculation à cause de l'émigration qui aura lieu d'Europe; mais il a tort de renvoyer comme il le fait de vieux serviteurs et de ne pas payer les ouvriers qui ont travaillé pour lui et qui ont besoin de leur argent; l'égoïsme des Riches a contribué en bonne partie à la Révolution du 24 février (en France)...»

Les De Pourtalès ne sont donc pas les seuls à investir dans de telles affaires immobilières, Philippe Suchard et ses associés les y ont précédés et tentent de résoudre le développement de cette colonie Alpina au même moment... ce qui fait que Suchard peut comprendre (s'il ne les provoque!) les besoins de liquidités du châtelain de Gorgier!

ET DÉJÀ LES VOIES FERROVIAIRES POINTENT À L'HORIZON

Centrée sur les placements dans les infrastructures, cette lettre d'Antoine Borel à Auguste du Havre à Neuchâtel du 16 novembre 1855 montre bien la relation de ces différents placements avec la trésorerie accordée à Alfred pour son départ en Californie:

«(...) Je vous félicite de la bonne chance que vous avez dans vos obligations de la ville de Paris, je désire que vous ayez encore un gros lot sur celles qui

¹⁸ S'agit-il du même site **dans l'Etat de New York** que Suchard? Ou d'un site proche?

¹⁹ **160,000 hectares!**? (si on prend 1 lieue = 4 km, donc un carré de 40 km de côté); un tel territoire (400,000 acres) se paie tout de même \$1,25.- l'acre, ce qui peut expliquer les ordres de grandeur des sommes réunies par Pourtalès.

vous restent; (...); J'ai reçu en même temps que ta lettre du 13 les statuts des Chemins de fer franco-suisse que Charles m'a lus, je n'y ai pas vu pour quel terme la société est faite, c'est cependant important. Je trouve que c'est attendre trop long terme que de ne commencer à rembourser les actions qu'après 21 ans à cette époque le matériel a vieilli et il faut déjà le renouveler ainsi que les rails, traverses etc.; dans ce système les meilleures années pour les actions seront depuis les premières années d'exploitation jusqu'à la 21^e. Il ne faut rien prendre pour le Dépôt des actions et obligations, la compagnie peut bien le faire gratis. Elles le font à Paris, il n'y a que la banque qui prend quelque peu de chose pour ce dépôt.»

Et voici le lien avec les fonds que le rentier du Havre avance à son neveu entamés par sa mauvaise situation...

«Je crois comme toi que la ligne de Neuchâtel sera bonne si elle est bien administrée comme je l'espère et si j'avais des fonds j'y souscrirais largement, mais j'en ai peu de disponibles après qu'Alfred aura fourni²⁰ ses 60/m francs et j'en ai dépensé beaucoup cette année et la battue, mon Hôtel ici 6 mille francs, 9 mille pour une affaire qu'il a fallu soutenir pour la faire marcher et qui marche bien maintenant; par dessus le marché 37 mille francs accrochés aux E.U. et dont je t'ai donné connaissance cet été; tout ce qui brille n'est pas Rose pour ne pas dire Or...²¹»

Sujet d'enthousiasme et même d'emportement entre les deux frères... Cet alinéa de la lettre du 3 décembre 1855 d'Antoine poursuit les discussions entre les deux frères sur le placement d'actions du chemin de fer des Verrières [dans les montagnes neuchâtelaises]:

« Dans la lettre du 20 novembre tu me dis que tu suspends ces 25 actions jusqu'après le vote du Grand Conseil. Il met le chemin de fer de Verrières dans la plus fâcheuse position possible et c'est après un vote semblable qu'il aurait dû te faire regretter d'avoir signé les 25 premières que tu vas m'engager pour 25 autres! En vérité je n'y comprends plus rien et d'autant plus que tu ne me donnes aucun motif pour en avoir agi ainsi; tout ce que tu me dis dans ta lettre

²⁰ Fourni pris dans la définition de «remis une traite sur»...

²¹ Fin de la lettre au sujet des attermolements continuels de l'Oncle Antoine pour les placements neuchâtelais: «Mais pour ne revenir à nos moutons j'aurais bien voulu savoir à peu près quand pourront être faits les appels de fond, le premier est de 25 francs et garantie de la souscription et si l'on arrive au chiffre de 5 millions on relancera immédiatement 75 francs pour le compléter un versement de 100 francs; mais à quelles époques probables se feront les autres de 50 francs chacune? En attendant je t'autorise à convertir en action définitive mes 25 actions provisoires et souscrire en plus 25 autres actions de manière que j'aurais en tout 50 actions. Il paraît que les Radicaux, d'après ce que tu me marques, ne sont pas contents de ce qui se passe pour les chemins de fer. Cependant d'après ce que les fils de M. Auguste Leuba me dit, il paraîtrait qu'à la Chaux-de-Fonds on renonce au chemin sur la Sagne. (...)»

est contraire dans le chemin des Verrières et aurait dû te faire abstenir ; quant au patriotisme j'en avais fait preuve beaucoup plus que tous les autres Neuchâtelois d'après le chiffre des souscriptions. Je ne crois pas ce que M. Pury te dit que les souscriptions augmentent ; il est intéressé à parler ainsi mais pour combien a-t-il souscrit ; Quant à Alphonse (Dupasquier) il ne souscrira pas et je le comprends après le vote. (...)»

Et les réflexions entre frères se poursuivent... cette lettre du 21 décembre 1855²² montre les doutes d'Antoine pour l'ensemble de l'opération :

«Je vois que mes observations au sujet de la souscription des 25 dernières actions ont échappé ta bille, que tu les trouves injustes, fort peu amicales et très peu fraternelles. Je viens de les relire, il n'y a rien de tout cela ; ce qu'il y a c'est que t'ayant donné cet ordre ignorant l'orage qui grondait sur le chemin des Verrières tu aurais dû m'en référer avant de souscrire surtout après le vote du Grand Conseil. Je rends assez de justice à ton jugement pour être certain que si tu n'avais pas été influencé par une affaire politique tu aurais agi autrement ; je te remercie du reste des renseignements que tu me donnes sur le chemin et malgré tout je désire qu'il arrive à se faire dans l'intérêt du pays ce que Chambrier t'a promis pour le chemin je suis aussi convaincu que toi qu'il le tiendra ; mais entre lui et de Pury Bourquin la position n'est de même et l'un étant banquier du chemin peut en avoir certaine chose dans l'intérêt de la cause comme ce sont des avocats. Ce n'est pas faux mais ce n'est pas exactement vrai. Muller et Stehelin sont chargés de procurer ici des souscriptions pour le chemin des montagnes. Ils m'ont envoyé diverses pièces entre autres le rapport du Conseil d'Etat en faveur de ce chemin et le prospectus du comité de La Chaux-de-Fonds ; Ed. Borel, Bourquin et moi n'avons pas souscrit et je doute qu'ils trouvent des fonds (?) ici, jusqu'à présent je n'en connais pas ; (...)»

Et la correspondance sur ces nouveaux projets dure... Il est question des investissements dans les infrastructures ferroviaires (à Neuchâtel et en Amérique du Nord...) d'Antoine dans sa lettre à Auguste du 24 mars 1856 (du Havre à Neuchâtel) reçue le 26 mars 1856, réponse le 27 mars 1856 :

*« Mon cher Auguste,
(...) D'après ce que tu me dis et ce qu'on me dit il paraît que **le chemin de fer de Salins aux Verrières aura lieu et le nôtre aussi** ; on dit que la compagnie Paris – Lyon prend pour 2 millions d'actions, dans notre chemin et qu'il faut encore en placer 5 millions ; espérons qu'on les placera au Pays ; (...)*»

²² Reçue le 29.12 /réponse le 28/31 ct.

«L'année dernière, Burgy m'avait annoncé que l'on surprendrait pendant une année à payer les intérêts des obligations d'un chemin de fer (Akron²³) dont j'avais 7000 \$, depuis lors on a payé quelque chose des intérêts arriérés mais l'affaire est devenue mauvaise au point qu'il faudra en venir à une vente judiciaire du chemin qui n'est pas terminé et je prévois une forte perte sur ce placement ; il y a quelques jours Burgy m'annonce une nouvelle mauvaise affaire dans laquelle j'ai encore 5 mille \$ en obligations ; c'est le chemin de fer Albany Northern ; il y en a encore d'autres dans lesquelles je n'ai rien ; Ed. Borel ou plutôt les héritiers y sont pour de fortes sommes ; de mauvaises affaires²⁴ m'arrivent dans un moment où j'avais besoin de toutes mes ressources ; il y a des gens assez sots pour vanter mon bonheur en affaire. Je te salue de cœur ton ami et frère Ant.» Son instinct de «vieux briscard» l'avertit que le pire l'attend encore: car l'année suivante la première grande crise économique d'ampleur mondiale, «**la véritable première crise économique moderne**²⁵» touche le monde entier industrialisé. En juillet 1857, **une banque américaine justement exposée dans les opérations financières liées aux chemins de fer provoque la suspension des paiements des banques de New York...** En quelques semaines la crise atteindra tous les pays européens... mais nous anticipons sur les événements du chapitre suivant qui voit la fondation de la Caisse hypothécaire de San Francisco par le neveu d'Antoine, Alfred Borel. Voyons encore comment la dynastie des Borel, entrepreneurs, s'y prend pour maintenir le cap de ses affaires.

Ces lettres conversations posent donc le théâtre d'une société qui évolue... et dont les descendants s'inspirent dans leurs valeurs morales et leurs réflexions.

C'est donc le but de ces brefs extraits que de se faire une idée de la passion dans laquelle se déroulent de tels choix, et aussi de la diversité des opérations dans lesquelles se retrouvent ces deux frères.

²³ State of Ohio, **Akron** Branch of The Cleveland & Pittsburgh Railroad Company.

²⁴ Nous disposons de rapports d'expertises ordonnés par l'un des «Trustees» imprimés par certaines de ces compagnies qui tentent ainsi de restaurer la confiance de leurs investisseurs et actionnaires. Mais le deuxième souffle est difficile à trouver et en général ces affaires s'avèrent mauvaises dans leur période de recherche de nouveaux actionnaires. Ainsi notamment le «Report Cincinnati, Wilmington & Zanesville Railroad Company, Jan. 1st», de 30 p. avec deux cartes géographiques polychromes du parcours, estampillé «J. H. Burgy, New York» et qui parvient à Antoine le 3 février 1857.

²⁵ Bairoch, Victoires et déboires..., t. II, p. 405.

«L'oncle Antoine» n'est pas étranger à ce mouvement de curiosité qui l'incite à s'intéresser à des innovations: nous allons donc nous pencher sur les caractéristiques de ses placements qui précèdent la typologie des investissements de ses neveux.

UN RENTIER AUX PLACEMENTS PANACHES

Notice présentant les comptes personnels du grand livre d'Antoine Borel dans sa cinquante-sixième année. Cette année a été retenue pour la clarté de son libellé, et le caractère détaillé des écritures. L'ensemble est représentatif de son porte-feuille, qui se situe cette année-là à son apogée.

Pourquoi l'apogée? Et pourquoi un effritement de ses valeurs subi par le rentier qui s'en plaint dans tant de courriers (certains que nous avons même retranscrits et qui font croire à une mélopée lancinante comme obsessionnelle)?

C'est que nous assistons à la dernière crise économique dite «de l'Ancien Régime»²⁶. C'est l'agriculture qui défaille dans ce cas, ce qui en fait une crise de l'époque précédente, comme «attardée»²⁷, d'abord les famines irlandaises dues à la maladie de la pomme de terre, puis l'année 1846 avec ses si faibles récoltes de blé (les plus basses depuis 1820, dues aux mauvaises conditions météorologiques), c'est à une véritable «dépression des années 1846-1853»²⁸ que l'on assiste et qui préfigure²⁹, en les faisant parvenir à maturité politique, les désordres politiques qui gagneront toute l'Europe.

Cette illustration intercalée dans ce chapitre nous présente l'état des valeurs d'Antoine Borel au Havre. Curieusement, celle-ci est plus élevée que son état des biens qui est effectué à son décès (qui figurent dans le testament en commentaires énumérés par les hommes de loi avec les rubriques en petits caractères). Bien naturellement, les diminutions (moins-values) doivent-elles être comprises comme étant l'état des valeurs dressé plus modestement du fait de l'impôt, et en l'absence du porte-feuille de valeurs américaines? Ou bien les

²⁶ Bairoch, Victoires et déboires..., t. II, p. 404 et suivantes.

²⁷ *ibid.*

²⁸ *ibid.*

²⁹ Cette lecture de la prééminence des crises économiques sur les crises politiques n'est pas spécifique à Bairoch: Lüthy lui-aussi situe l'origine de la révolution française dans la banqueroute complète de la Monarchie française des années 1780...

valeurs d'Antoine Borel se sont-elles réellement effritées au cours de la dernière décennie?

Impossible de le savoir précisément.

Nous ajoutons le commentaire ci-dessous des remarques au sujet de cet état final qui apportent un éclairage supplémentaire à la nature de ces actifs. Ce dernier état³⁰ nous confirme enfin son engagement dans les portefeuilles de valeurs mobilières, ce qui préfigure les actifs au bilan que ses neveux Alfred et Antoine qualifient plus tard de «valeurs diverses³¹», c'est-à-dire les actions et autres obligations.

Qu'y voit-on? Tout d'abord l'ensemble s'articule en trois colonnes qui correspondent aux valeurs **nominale**, **réelle** et **en compte**. Antoine nous habitue depuis le début de sa correspondance commerciale à cette réflexion permanente sur le cours actuel de ses valeurs et leur prix d'achat.

Reprenons-le page par page.

INVENTAIRE, PAGE 1:

Prenons les groupes principaux que nous commentons selon l'état de nos connaissances, surtout dans le but de montrer à quel point le spectre de ces placements est large:

- a) Lignes 1 à 3: nous y voyons **au trois premières rubriques** que les faillites lui coûtent cher, ces relations que nous avons déjà pu évaluer lorsqu'il est impliqué dans le soutien d'un proche ou d'une relation d'affaires (comme au début de sa carrière en Amérique, Petitpierre à New Vevay, ou plus tard dans les années 1830 Favarger en Guyane). Aussi la valeur nominale de plus de cent mille francs fond-elle à vingt mille francs.
- b) La rubrique **Merthey**³² concerne la corderie... Est-elle en rapport avec la corderie havraise citée plus bas?
- c) Les **maisons [en] indivis** trouvent leur correspondance de commentaires et de valeurs dans le testament: «Un quart indivis de plusieurs morceaux de terrains, nus sis au Havre près le bassin dock, lesquels sont d'une contenance totale d'env. 16,000 m² estimé ledit quart 16,000 francs.»...

³⁰ Etat des biens du 1^{er} octobre 1858 de Jean-Antoine Borel, domicilié rue **Bernardin de St-Pierre no 4** (décédé en son domicile le 3 novembre 1857).

³¹ Ce terme «**valeurs diverses**» est couramment employé à l'époque pour les placements de ces négociants, armateurs et autres banquiers (Jéquier, Lüthy, Veyrassat).

³² **Merthey**; à ce propos correspondance de son neveu Charles-Edouard de Pernambouc du 20 oct. 1856: «Il est heureux que vous ayez pu parvenir à vendre votre action de la corderie Merthey.»

Co-propriétaires: Monsieur Demondésir, Monsieur Dubois, Monsieur Ollivier de Lorient, et feu Monsieur Jean-Antoine Borel. Estimé 16,000.– francs.

- d) **L'Hôtel de l'Europe**³³ est lui sous-évalué en nominal mais surévalué en valeur en compte³⁴: Antoine en attend encore une augmentation de valeur. Rappelons que cet établissement pour lequel son hôtelier lui paie le loyer (parfois au-delà du terme!) est le plus réputé de la ville: c'est là que descendent les célébrités qui font étape au Havre. Cité dans le testament: «Hôtel de l'Europe», une maison et ses dépendances au Havre Rue de Paris 121, d'une contenance superficielle de 365 mètres carrés usage d'hôtellerie, acquisition faite en 1835 (19 septembre) inscrit à cent cinquante mille francs.

D'autres propriétés s'y ajoutent (qui figurent par la suite dans le testament). Sont à mentionner: **Ferme du Gal**, Commune d'Etiembes [?], Canton de St-Romain des Colbose sur le bord de la grand' route de St-Romain à Criquetot- Lesneval, Seine inférieure consistant en masure édifiée et terre de labour, contenance cadastrale de 21 hectares.... adjudication par le Tribunal civil de première instance du Havre, le 30 janvier 1852. Estimé 120,000.– francs.

- e) S'agit-il de terrains jouxtant la compagnie des **Eaux de Graville**³⁵ dont il a été question ou d'un autre placement?
- f) **La Commandite de Le Boyteux** concerne des affaires de textiles et de rubans³⁶ ou de soieries qui ne rapportent pas autant que ce que désirerait Antoine dans les années 1850. En 1847, Antoine Borel lui accorde encore sa valeur nominale.
- g) Plusieurs **comptes courants** suivent: **Le Boyteux, Mansoir, Portalès** (dépôt et compte courant), **Jeanrenaud**, figurant pour leur valeur.

³³ Pour l'achat duquel ses compatriotes neuchâtelois l'encouragent ou le félicitent à la fin de l'année 1835: Auguste encourage Antoine à acheter l'Hôtel de l'Europe. «Oh! bien, nous dit M. Mandrot, vous pouvez lui en faire compliment, c'est un fort bel hôtel, une excellente acquisition.» (18 novembre 1835 Auguste à Antoine). Puis Charles Bouvier, voisin de la Place d'Armes, le félicite de cette décision le 2 décembre.

³⁴ (Pourtant déjà porté en compte pour deux cent mille francs dans le grand livre en 1840.)

³⁵ Au sujet de **Graville-Ste Nazaire**, il s'agit d'une ancienne commune de la Seine inférieure aujourd'hui réunie à la Commune du Havre [Encyclopédie Larousse, 1923].

³⁶ «Le Boyteux **Calicots & Cotons filés**, 29 rue des Jeuneurs, Paris»; ce dernier ne fait pas qu'administrer les parts de commandite d'Antoine mais agit aussi dans le cadre d'autres affaires en recevant notamment les paiements pour le compte d'Antoine pour ses obligations ou actions.

- h) Premiers titres de sociétés de cet inventaire, ceux de la **Banque de France** ou de la **Banque Dubois**.
- i) Viennent ensuite les **Eaux de Graville**³⁷ qui font l'objet des correspondances de 1838 avec ses frères (voir plus haut), les montants de ces placements varient comme on peut le voir, entre les correspondances et états financiers. S'agit-il de ce placement avec Demondésir, l'un de ses partenaires en indivision? **Eaux de Saint-Laurent** (Demondésir) env. 28,000.– francs n° 1488 à 1537, 500 francs chacune, libérées à 560 francs...³⁸
- j) **L'Entrepôt du chemin de fer** (du Havre?) figure aux trois appréciations à la même valeur: investissement tout neuf dans les infrastructures et qui n'a pas encore varié.
- k) La **Corderie Havraise** fait penser aux investissements de la génération suivante auprès des équipementiers des infrastructures³⁹.
- l) **Cie Fluviale de Rouen**, sans commentaire hormis le fait que ce titre subit une moins-value, sa valeur réelle étant un tiers de la nominale.
- m) **Cie fluviale Honfleur** est une valeur qu'Antoine Borel conserve dix années: **Bateaux de Honfleur** (18 actions – n° 14 à 31 sur 535 actions, 650 francs l'une).
- n) La **Cie Expert fluviale Rouen Paris** nous est inconnue.

³⁷ Les lettres du 23, puis du 24 septembre 1856 mentionnent encore ces participations dans la **Compagnie des Eaux du Havre et son réservoir de Graville**, on y trouve le récit de l'effondrement de la voûte du réservoir dans la 2^e et des «déchirures» des murs.

³⁸ Puis le 11 novembre 1855: «Il n'y a pas de cours établi pour les actions des **Eaux au Havre**, mais une fois que les **Eaux de St.-Laurent** arriveront jusqu'en ville je suis convaincu qu'il s'y fera des affaires et que les actions se placeront facilement et à prime; mais quant aux obligations leur placement ne sera pas aussi facile parce qu'on en crée trop partout; et quoiqu'un bon placement apuré, cette valeur d'obligations sera lente tant qu'on créera un aussi grand nombre; c'est au profit des actions. Aussi les actions du chemin de fer surtout sont devenues le fond préféré de la spéculation. Tout le monde ici a préféré des obligations du Havre à 300 que de celles de l'Ouest à 300 quoi que ces dernières seront d'une vente plus facile à la bourse de Paris mais on a plus de confiance dans les premières et celles de l'Ouest sont cotées 273 à Paris; celles que la compagnie de l'Ouest nous a données à 300 en paiement de nos terrains de la société des Entrepôts et des Eaux de Graville ne sont que jouissance dès 1^{er} janvier prochain. Il est heureux que les ventes se soient faites dans le temps, elles ne se feraient plus depuis la crise.»

³⁹ La **corderie** est aux négociants et transitaires maritimes ce que le câble est aux opérateurs du Cable car...

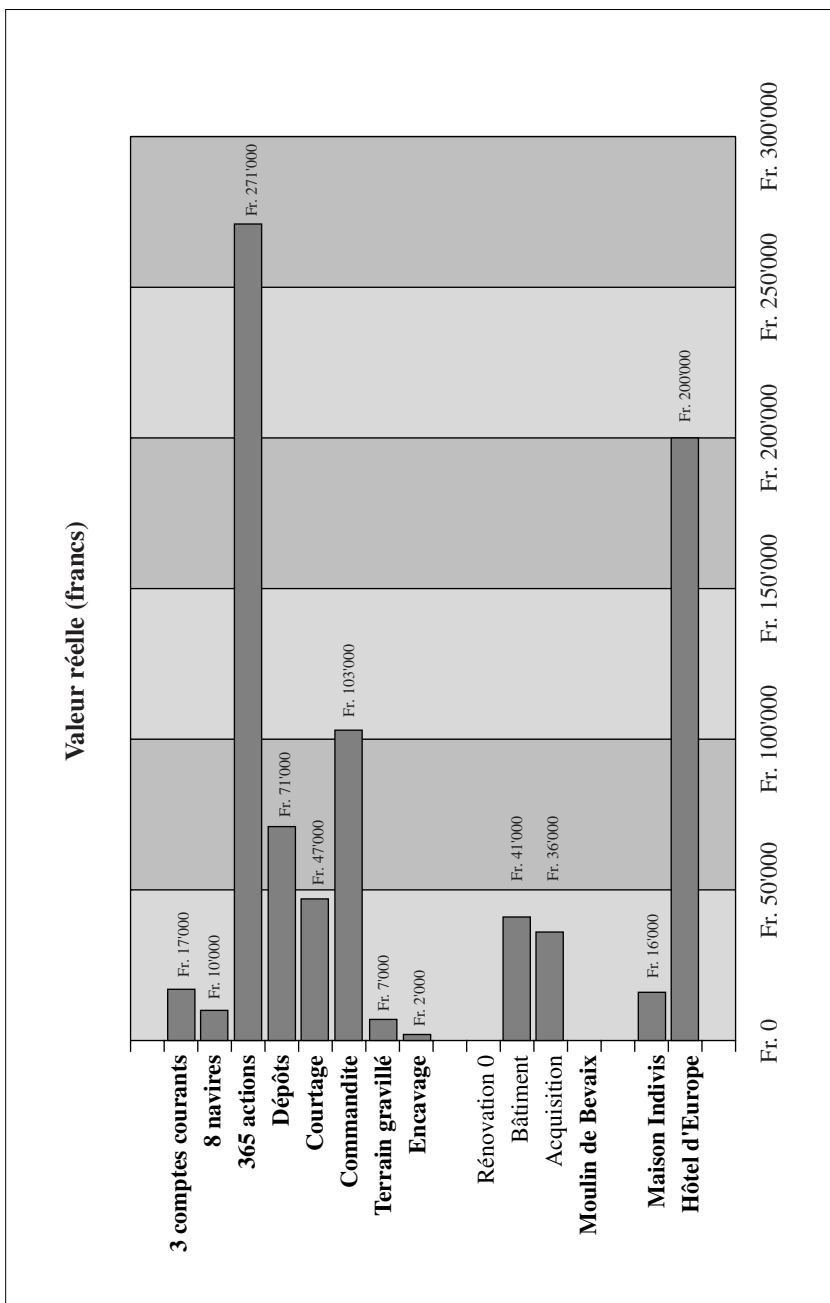
- o) La **Cie fluviale de Caen** qui est estimée un peu en-dessus de son montant nominal figure probablement encore dans le testament sous forme de **Bateaux de Caen au Havre...**
- p) La **Cie fluviale de Mortaix** nous est inconnue.
- q) Les Cies d'assurances **Delessert** ou **Delisle Ferme** nous confirment les positions prises (placements «fonctionnels» mais peu rentables?) par Antoine Borel comme négociant dans des parts de baleiniers ou de navires. Nous les retrouvons par la suite sous formes des Assurances Maritimes et Compagnie des Assurances Maritimes Commerciales **Troussel, Havraise et Parisienne Cauvin**. Ou encore **Assurance Nationale contre l'Incendie** (mention «rien versé»).
- r) **Le canal de jonction de la Sambre à l'Oise** demeure au portefeuille des actions dix ans plus tard pour approximativement les mêmes valeurs; **Canal de Sambre et Oise**, dix actions à 900 francs.
- s) *Le Chemin de fer Orléans qui prend de la valeur ne nous est pas connu. S'agit-il de la ligne qui va vers Bordeaux? Peut-être correspondent-elles aux actions non mentionnées en 1847 en porte-feuille:... on retrouve plusieurs fois Paris-Lyon... en 1857 «l'ancienne» compagnie du Paris-Lyon... obligations env 7,350.-; et aux 30 + 30 obligations des Chemins de Fer de l'Ouest de 295 francs l'une; 50 Lyon-la Méditerranée pour environ 15,000.-... enfin last but not least [!] les dix actions nominatives Omnibus de Paris⁴⁰, pour une valeur de 8,700.-*
- t) **L'Union linière** nous est inconnue.
- u) S'ajoutent les huit parts de navires-baleiniers (minoritaires) de noms **Nil, Gustave, Nancy, Faune, Gange, Manche, Elisa** et **Fanny** pour plus d'une vingtaine de milliers de francs subissant une moins-value de cinquante pour-cent et dont l'on retrouve à l'inventaire final le navire-baleinier Gustave action de 5,000.- francs, «challenge» de la barque évalué francs 2,500.-, et encore les navires-baleiniers le Nil, la Manche.

⁴⁰ Au sujet des omnibus de Paris le banquier Oppermann à Antoine au Havre, 24 février 1857, envoie une information sur la méthode de suivi des tirages au sort des remboursements d'obligations des chemins de fer (tirage au sort, publication, ...); puis **ces renseignements sur les omnibus parisiens comme investissements**; paiement à Le Boyteux sur ordre d'Antoine Borel; «*La Compagnie Générale des Omnibus est, je crois, une bonne affaire dont, toutefois, la hausse a été exagérée dans le principe. Les premiers frais d'établissement ont été considérables et sont peut-être encore une charge; mais l'effet en diminue chaque jour, les recettes sont considérables et dans un avenir assez prochain, les résultats devront être, dit-on, fort satisfaisants pour les actionnaires.*» Les relations des Borel avec Oppermann sont assez étroites puisqu'on le retrouve dans ce petit mot à d'Oppermann pour ses condoléances à Auguste pour les décès de ses deux jeunes fils («malheur cruel») qui l'ont frappé, Paris, octobre 1857.

Illustration: diagramme représentant graphiquement les postes ventilés de la fortune d'Antoine Borel en 1847. (Commentaires: voir pages suivantes.)

Sources:

Le bilan de fortune d'Antoine Borel en 1847, que nous avons utilisé pour illustrer le tableau précédent, est extrait du «grand livre»; ces écritures sont manuscrites et leur choix (cette année 1847 – apogée? – est plus représentative que d'autres, car marquée par une crise) a nécessité une approche comparative méticuleuse dans son tri par rapport à d'autres années. Les placements qu'Antoine effectue s'érodent, sans qu'il ne perde par la suite sa fortune.



source: pp. 191-192 gd livre	val nominale	val réelle	val en cpte
E&A Borel débit faillis Meuron	Fr. 73'560	880	880
idem Merthey	Fr. 10'000	4'000	4'000
idem maisons indivis	Fr. 40'000	16'000	16'000
Hotel d'Europe	Fr. 170'000	200'000	211'894
Terrain de Graville	Fr. 45'000	7'000	6'978
Le Boyteux com- mandite	Fr. 100'000	103'000	100'000
idem cte crt	Fr. 2'032	2'032	2'032
Mansoir - Courtier	Fr. 44'785	47'000	44'786
Pourtalès dépôt	Fr. 40'118	40'119	40'119
idem cte crt	Fr. 9'005	906	906
Ls Jeanrenaud	Fr. 30'000	30'000	30'000
Banque de France	Fr. 12'000	32'000	33'087
Banque Dubois	Fr. 69'000	54'510	54'529
Eaux de Graville	Fr. 27'000	32'000	27'000
Entrepôt du chemin de fer	Fr. 40'000	40'000	40'000
Corderie Havraise	Fr. 5'000	5'000	5'000
Cie fluviale Rouen	Fr. 16'000	5'000	8'385
Cie fluviale Hon- fleur	Fr. 18'000	18'000	19'885
Cie Expert fluviale Rouen Paris	Fr. 20'000	8'200	13'200
Cie fluviale Caen	Fr. 20'000	30'000	22'763
Cie fluviale Mortaix	Fr. 14'000	14'000	16'403
Cie d'assurance Delessert	Fr. 32'000	7'000	19'851
Cie d'ass. Delisle Ferme	Fr. 5'000	2'250	371
Canal de jonct. de la Sambre à l'Oise	Fr. 10'000	8'000	13'834
Chemin de fer Orléans	Fr. 5'000	11'840	11'838
Union Linière	Fr. 16'500	3'300	6'500
(Baleiniers)			
Nil	Fr. 2'500	1'000	1'476
Gustave	Fr. 5'000	2'000	3'970
Nancy	Fr. 1'000	1'000	1'782
Faune	Fr. 1'000	1'000	518

source: pp. 191-192 gd livre	val nominale	val réelle	val en cpte
Gange	Fr. 2'500	1'000	2'061
Manche	Fr. 2'500	1'000	1'067
Elisa	Fr. 2'500	1'000	2'715
Fanny	Fr. 5'000	2'000	3'804
totaux	Fr . 896'000	732'037	767'634

Sur feuillet collé			
ACTIFS D'ANTOINE BOREL EN 1847	Valeur réelle (francs)	Perte	Bénéfice
HOTEL D'EUROPE	Fr. 200'000	12'000	
MAISON INDIVIS	Fr. 16'000		
<i>MOULIN DE BEVAIX</i>			
<i>Acquisition</i>	Fr. 36'000		
<i>Bâtiment</i>	Fr. 41'000	1'000	
<i>Rénovation</i>	Fr. –	4'000	
ENCAVAGE	Fr. 2'000		
TERRAIN GRA- VILLE	Fr. 7'000		
COMMANDITE	Fr. 103'000		3'000
COURTAGE	Fr. 47'000		2'000
DEPOTS	Fr. 71'000		
365 ACTIONS	Fr. 271'000	22'000	
8 NAVIRES	Fr. 10'000	7'000	
3 CTE COURANTS	Fr. 17'000		
TOTAL	Fr . 821'000	46'000	5'000

LEGS, MORALE, PROPRIÉTÉS

Par opposition à ce que nous trouvons dans l'ultime état des biens d'Antoine, sa fortune ascende en 1847 à plus de huit cent mille francs qu'il pondère selon son compte de pertes et profits par comparaison des bilans annuels. L'immobilier en représente approximativement les trois huitièmes, et son portefeuille d'actions une valeur comparable... Nous avons ici une figure de rentier qui équilibre son portefeuille entre deux pôles de placements, que nous retrouverons chez ses neveux par la suite, et qui réserve le reste de ses biens à des opérations de courtage, de comptes courants ou de commandites sur des commerces et négoce.

Le récapitulatif de la fortune dans son ultime état des biens présente un total dans l'inventaire passablement réduit de 500,250.– francs: une moitié allant à son frère puîné Auguste, l'autre pour son frère aîné Frédéric. L'ensemble de la liquidation⁴¹ au Havre et en Amérique (environ 7,000 dollars, fonds gérés par son homme d'affaires à New York J. H. Burgy⁴²) prend des années pour les anciens partenaires d'Antoine, notamment Bourquin (dont il est question plus bas) qui joue un rôle déterminant, appuyant ici et là les démarches des «Fils d'Antoine Borel».

⁴¹ Notes concernant la liquidation de la succession: Lettres Bourquin, Le Havre: 28, 31 octobre 1857, au sujet de la maladie d'Antoine et de son alitement. 1^{er} novembre, maladie d'Antoine, propose de convaincre le Dr. Rayet de Paris qui l'avait déjà soigné il y a 5 ans en lui mandant Leboyteux de Paris; 4 novembre, détails complémentaires sur le décès d'Antoine; mention de ses amis Pourtalès, Kehl. 5 novembre, arrivée de Frédéric et d'un de ses fils. Note du 5 novembre mentionnant la procuration faite en 1856 à Burgy N.Y. au sujet des titres d'Antoine; mention dans la même note de la demande d'autopsie au Dr. Maire par le défunt, dispositions testamentaires, mention de la collaboration avec Pourtalès – domestique commun? – 10, 12, 16 novembre, succession (mention de la procuration pour levée des scellés transmise par Oppermann). 20 novembre: dispositions, mention du retour à Neuchâtel de Frédéric et d'un de ses fils.

⁴² J.H. Burgy, New York: lettres de février à novembre 1856, actions/placements d'Ant. mentionnés:

New York City Bonds 7% (et/ou The Public Building Stock of New York?) et 5%, Albany City Bonds 6%, Georgia State Bonds 6%, State of Ohio, Akron Branch of The Cleveland & Pittsburgh Railroad Company, Albany Northern [chemin de fer qui se vendrait ...?], Cincinnati- Wilmington & Zanesville (le C. W. Z. est la continuation de l'Ohio Central R. R. – nommée « route» par J. H. Burgy), New York City Stock 5%.

Lettre «typique» de Burgy (New York) du 21 avril 1856 à Antoine Borel au Havre, reçue le 9 mai, réponse du 21 mai 1856, où l'on voit que ces investissements dans les chemins de fer (« la route») sont bien problématiques ... «(...) Pour les Albany Northern les choses marchent régulièrement vers une vente de la route pour la fin de juin. Le sénateur de New York vient de passer une loi pour la construction d'un pont sur la Hudson River on n'attend que la signature du gouvernement de l'Etat. Ce pont devra avoir une bonne influence sur l'Albany Northern. (...)»

Et Antoine de témoigner dans son testament de l'attachement qu'il voue aux affaires de son neveu Alfred, ce qui atteste bien de la préoccupation dynastique des entrepreneurs Borel :

«Les 10,000.– francs que je lègue à Alfred lui seront alloués sur les 60,000.– francs que je lui ai prêtés lors de son établissement à San Francisco. Les 50,000.– francs qui resteront de cette créance entreront dans ta part d'héritage afin que tu puisses en agir avec ton fils comme tu l'entendras... Je te donne la faculté de faire entrer dans ta part le Domaine du Moulin de Bevaix pour la somme de 80,000.– francs.» [Extrait du testament olographe du 1^{er} février 1857, page 8-9]. La moitié qui revient à son frère Auguste améliore donc le patrimoine de la ligne qui opère la Caisse de San Francisco et permet à Auguste de soutenir les premiers efforts de son fils Alfred par son assise et sa fortune personnelle.

La morale et la religion ne demeurent pas en reste car Antoine confirme son image de protestant fidèle à sa communauté et à son Eglise. *«Dons au Havre : à l'Ecole protestante du Havre mille francs... au Havre quatre mille francs pour former un fonds pour l'établissement d'un hôpital protestant au Havre... après avoir souscrit à quatre mille francs pour le temple protestant du Havre...»*

Fortune et réputation, connaissance des placements qui deviennent les actifs diversifiés, tels sont donc les acquis du travail de la première génération de ces négociants devenus rentiers grâce au pilotage actif du plus entreprenant des deux frères, le cosmopolite Antoine Borel.

B.3. LES FILS D'ANTOINE BOREL, DES ENTREPRENEURS?

AVANT-PROPOS

A la façon de leur compatriote Philippe Suchard, les frères Antoine et Auguste Borel sont des hommes d'affaires déterminés à suivre le cours de leurs opérations afin d'atteindre les objectifs qu'ils se fixent: le cadre dans lequel ils évoluent est celui des possibilités de leurs régions et de leur époque, mais ils sont surtout déterminés à orienter les événements **afin d'avoir prise sur leurs destinées**.

Suchard qui suit Antoine sur ses traces américaines, étant son benjamin de six années, fera apparemment preuve d'un dynamisme impressionnant, mais tel est également le cas des Borel, qui doivent aussi créer leur situation.

LA TRADITION FAMILIALE

Tracer la carrière des «Fils d'Antoine Borel» et de leur frère Havrais, impose d'esquisser, autant que faire se peut, les indices dont nous disposons au sujet de leur père, c'est-à-dire d'Antoine Borel (1727 – 1801) et de sa présumée ascension sociale, ou de celle de son frère Jacques et de son fils Jacques-Louis, confiseur, père du «Docteur Borel» dont nous reparlons plus bas.

Comme nous l'avons indiqué en brossant les résumés des biographies des tandems de ses descendants, le cordonnier Antoine Borel devient bourgeois en 1754, se marie à deux reprises, une première fois avec Marie-Suzanne Mailler (1735 – 1782) dont l'héritage figure dans son testament (ce qui nous donne à penser qu'elle peut l'avoir amené sous forme de dot, facilitant ainsi l'ascension sociale de son mari?), et après le décès de cette dernière, épouse en secondes noces Marie-Marguerite Payot (1757-1816). Imaginons les trois frères Borel descendant de leur village natal de Couvet à Neuchâtel afin d'y chercher «meilleure fortune»: nous savons qu'Antoine est cordonnier, de Jacques nous ne savons que ce que nous lisons dans l'arbre généalogique familial¹, à savoir qu'il habite à sa mort au 1 de la Place des Halles, et enfin de Ferdinand (né en 1724), nous ne savons rien hormis le fait que, comme ses deux frères, il

¹ **Maurice Borel**, fils du second lit d'Auguste, établit l'**arbre généalogique de sa famille**: cet instrument précieux, exact, guide les recherches sur la famille Borel.

est reçu en leur compagnie «bourgeois interne» dès le 4 décembre 1754... Neuchâtel compte alors 3,666 habitants² et les trois frères tentent de s'y implanter, apparemment comme négociants. C'est dans cette position que nous retrouvons Antoine Borel, devenu «maître-bottier» puis précisément, «négociant en denrées coloniales». Son frère Jacques demeure à son décès dans la maison dont hérite son fils Jacques-François, dont nous savons qu'il est confiseur³. Comme les fils succèdent souvent à la tête de l'entreprise de leur père, il se peut donc que le frère du cordonnier ait été auparavant confiseur lui-aussi, voire pâtissier... Les deux frères Antoine et Jacques sont donc voisins, l'un à la Place des Halles, l'autre, Antoine, à la Rue des Flandres qui est à l'époque distribuée au-dessus du Seyon par un pont à deux arches⁴ «le pont de la Poste». Ces deux frères tirent l'eau au même puits, le «Puits des Halles», sur la place du Marché, donnant sur la grève de la «Promenade Noire». Cette dernière borde l'un des deux ports sur lesquels les pêcheurs, marchands et autres marinières⁵ tirent leurs barques le soir venu... la ville est entourée de poternes et les remparts et fossés sont encore en usage mais tombent bientôt en désuétude...

Une philosophie qui entoure également la venue au monde des Borel et leurs habitudes est celle que nous avons vue dans ses détails, mais que nous commençons à discerner: la vision du monde du protestantisme et de son pragmatisme dans les affaires.

C'est dans ces conditions religieuses et commerciales de la Principauté de Neuchâtel que vient au monde la génération suivante qui poursuit l'ascension sociale de la famille... Celle-ci, élevée dans le commerce de produits qui viennent de loin, est évidemment naturellement tentée de voyager. Qui dit établissement lointain parle d'alliances stratégiques: quels sont donc les moyens d'appuis pour les Borel de pouvoir accéder au réseau de soutien d'autres négociants comme eux?

² Neuchâtel, Histoire d'un paysage urbain, CD ROM MAH, Neuchâtel, 1999.

³ DHS.

⁴ **Le Pont de la Poste**, datant de 1607: précédemment, il est en bois. Ce pont amène un fort trafic à la rue de Flandres, ce qui fait de la maison des «Fils d'Antoine Borel» un lieu de passage fréquenté, notamment en direction de la Poste qui se trouve au no. 2 de la Rue du Seyon (ibid.).

⁵ **Le lac est la principale voie de transport** entre Yverdon, Morat et Soleure... Cette époque est celle des canaux de convoyage comme ceux d'Entre-Roches ou de la Broye. La figure des émigrants suisses passant devant Estavayer pour aller jusqu'à Bâle sur des chalands à fond plat date de cette époque.

OUVRIR LES PORTES: Résumé des traités commerciaux d'Antoine Borel (selon ses propres notes)

Progresser dans le milieu commercial, que ce soit en résidant à son lieu de représentation commerciale ou en voyageant, impose de s'allier. Examinons les différents contrats qui unissent les membres de la famille neuchâteloise que nous étudions entre eux et leurs associés... Les Borel procèdent à l'étaillage de leur réseau en concluant des alliances entrepreneuriales: différents traités recouvrent par exemple la période Havraise de la carrière professionnelle d'Antoine Borel; nous les citons comme étapes de sa situation de commerçant, puis de négociant.

«*Titres mentionnés sur la manchette de la liasse :*

Traités de Société entre

<i>Ed & Ant Borel & associés</i>	<i>1820, 21, 22</i>
<i>Ed & Ant Borel & associés</i>	<i>1823, 24, 25</i>
<i>Ed & Ant Borel & Bourquin intéressé</i>	<i>1826, 27, 28</i>
<i>Ed & Ant Borel & Bourquin associés</i>	<i>31, ..., 1838 [?]</i>
<i>Ed & Ant Borel & Bourquin associés</i>	<i>1832, id?</i>
<i>circulaire de dissolution</i>	<i>1842</i>
<i>Bilan final Ed & Ant Borel & Bourquin associés »</i>	

Plus de 12 traités en vingt ans et seulement au Havre, auxquels s'ajoutent les traités d'association pour son expédition américaine, les conventions de dissolution avec ses frères, les commandites, les syndicats de liquidation qu'il dirige, les faillites qu'il administre, etc.: Antoine Borel est décidément ce que l'on peut appeler un homme d'affaires actif.

Les commentaires qu'il en établit sont éloquentes sur les difficultés rencontrées, que nous connaissons déjà pour ses années américaines... Voici ce que l'on lit sur un fragment de résumé établi pour sa propre gouverne (inscrits à titre de «*mémoires*» de la liasse qu'il emballe):

«*La lettre du 29 septembre 1817, projet d'établissement au Havre, mariage (?), refus de m'associer avec Du Pasquier.*

La lettre du 13 octobre 1817, bénéfice partagé, 25mfr, les frais de chacun à sa charge.

Ma lettre du 18 septembre 1818.

Lettres d'Auguste du 21 & 28 octobre 1818.

Lettres de Frédéric du 27 septembre, 19 octobre 1817 & 25 avril 1819.»

Sa première circulaire du Havre nous montre qu'elle est l'occasion de communiquer à leurs correspondants commerciaux l'établissement de son association avec Edouard Borel. Baillif Hunziker de Berne prête alors cinq mille

francs à Antoine afin de favoriser sa mise de fonds. La collaboration se présente sous d'heureux auspices, car Edouard est en fonds et sa femme est la soeur du «fameux» Meuron de Bahia, négociant neuchâtelois ayant réussi au Brésil, également un «ancien» ami d'Antoine Borel.

Copie de la circulaire imprimée de l'installation d'Antoine au Havre :

«Havre 1er mars 1820»

«Nous avons l'honneur de vous prévenir que pour donner plus d'activité à ses affaires, Mr. **Edouard Borel** vient de prendre pour associé Mr. **Antoine Borel**, son ancien Ami et Collaborateur.»

Notre raison de commerce sera Ed. et Ant. Borel; veuillez prendre note de nos signatures ci-bas.»

La nouvelle Maison est chargée de la Liquidation de l'ancienne, nous continuerons exclusivement son même genre d'Affaires, c'est-à-dire la Commission d'Achat, de Vente et tout ce qui tient à cette Branche; nos Fonds réunis nous permettent de l'exploiter avec aisance.»

Notre Sieur **Ed. Borel** vous remercie de la confiance que vous avez bien voulu lui témoigner jusqu'ici, et en sollicite la continuation en faveur de sa nouvelle Maison, dont tous les efforts tendront à s'en rendre digne.»

«Agréez l'assurance de notre parfaite considération»

«N/SR **Éd. Borel** signera. **Ed & Ant Borel**»

«N/SR **Ant. Borel** signera. **Ed & Ant Borel**»

Néanmoins, dans le court mémoire⁶ qui résume une vie de traités de négociants avec ses anciens associés, Antoine Borel résume à grands traits les difficultés rencontrées lors de cette association. Les sommes en jeu ne sont cruciales ni pour lui, ni pour Edouard Borel; mais l'agacement pointe dans ces lignes :

La liste des réclamations concernant ses traités successifs avec Edouard (Borel) sont rédigées avec des commentaires sur quatre pages :

⁶ En outre, cette liasse du fonds d'archives familial des Borel contient les éléments originaux complémentaires suivants :

«Copie du contrat d'association établi le 29 janvier 1820 pour 3 années;

Cahier de huit pages avec comptes;

notamment balance des Ecritures constituantes de Edouard & Antoine Borel.»

- des difficultés de répartition des frais de vacations (frais de maison, pension et voyages – c.à-d. train de vie courant de la maison), qui étaient au début celles d'Edouard tout seul...
- et qui, s'associant avec Antoine, peine à comprendre et faire notamment figurer les articles contractuels prévoyant que son associé ait aussi droit à des remboursements;
- Les sommes en jeu vont de 600 à 4000 francs chaque année, avec mention des traités successifs tentant de remédier à ces défauts en 1823, 1826, 1828 et 1832.

En 1833, c'est l'apparition de leur nouvel associé, qui sera d'ailleurs désigné exécuteur testamentaire par Antoine Borel, leurs rapports de confiance s'étant maintenus sur le quart de siècle suivant.

Copie de la circulaire imprimée :

« Havre 1er janvier 1833 »

*« Nous avons l'honneur de vous prévenir que nous prenons pour associé **Mr. David Henri Bourquin**, attaché à notre maison depuis son origine et déjà intéressé dans nos affaires depuis plusieurs années.*

Veillez prendre note de sa signature ci-bas pour y ajouter foi, et agréer l'assurance de notre parfaite considération. »

« Ed. & Ant. Borel »

*« Signature de n/sr Bourquin **Ed & Ant Borel** »*

Circulaire marquée par une entrée au capital du nouvel associé : les sommes en jeu sont importantes et montrent que cette association est celles de partenaires d'une solide maison de commerce ayant pignon sur rue de l'importante place commerciale qu'est à cette époque Le Havre⁷.

Copie du contrat d'association établi le 31 décembre 1832 pour le 1^{er} janvier 1833 :

« Nous soussignés..., tous trois du Canton de Neuchâtel en Suisse et domiciliés au Havre (...)

Quatre articles suivent dont le 4^e :

⁷ Veyrassat.

art. IV

La mise de fonds sociale obligée est fixée à 250,000.– francs

dont

– 100,000.– francs seront fournis par Monsieur Charles Edouard Borel

– 100,000.– francs « « par Monsieur Jean Antoine Borel

– 50,000.– francs « « par Monsieur Dv Hy Bourquin

(...)»

Les montants engagés confirment la prise de **risque** commune dans les traités d'Antoine avec ses associés: en cela aussi, il se situe clairement comme un entrepreneur.

Le risque... leur compatriote Favarger en Guyane que nous suivons de 1831 à 1834

Ce cas est loin d'être anecdotique car il est révélateur du climat des affaires coloniales pour les émigrants suisses qui se font des illusions en partant, manquant parfois de moyens ou d'appuis, voyant leurs partenaires ne pas tenir leurs engagements... Antoine et Auguste Borel secourent à diverses reprises des amis ou des parents éloignés⁸, comme nous l'avons vu dans l'affaire de Miéville dans l'Indiana (chapitre 1816-1819...), ou dans des affaires que nous évoquons sans les décrire: celle du jeune Auguste Leuba qui «projette d'aller faire fortune à Rio⁹», ou de Charles Favre décédé sur le bateau qui le transporte lors de son retour de New York au Havre. Sa famille demande à Antoine mention de tout ce qu'il peut recueillir de ses derniers instants¹⁰.

Le cas Favarger est révélateur des risques et des difficultés de telles entreprises, nous le consignons en entier pour montrer les limites du réseau de soli-

⁸ Parfois aussi «peu» géographiquement éloignés: en 1838, appel au secours à la famille Borel de leur cousin par la branche maternelle Louis Payot, maçon sur le chantier de rénovation et d'agrandissement de l'Hôtel de ville de Paris. Accidenté, celui-ci chute d'un échafaudage. «4 tués, 8 blessés»: gravement accidenté «après 3 mois d'inactivité à l'hôpital d'où il doit sortir pour ne pas mourir de faim», il reçoit d'Antoine cinq mandats totalisant 275 francs à tirer sur ses correspondants parisiens les banquiers Berthoud.

⁹ Garin/Henry/Wasserfallen, p. 10: «*Il (Antoine Borel) soutiendra également de nombreux jeunes gens; plusieurs personnalités neuchâteloises ont profité de la présence au Havre d'Antoine Borel qui acceptait d'aider ses compatriotes en particulier pour les Amériques.*» Suit le passage sur **Leuba**, puis **Favre**. Les archives d'Antoine Borel contiennent d'autres traces de tels secours, également en Europe.

¹⁰ Lettre d'octobre 1840 (ibid.).

darité entre Neuchâtelois, également parce que la « retraite » d'Antoine après ses difficultés en Amérique du Nord peut être comprise comme un repli stratégique de cet homme d'affaires déjà prévoyant et avisé...

Nous avons déjà parlé dans une publication précédente¹¹ des tracés de Favarger (qui signe Louis à cette occasion) désirant emprunter 3,000.– francs aux deux frères Auguste et Antoine Borel pour son « passage » vers la Guyanne (sic) sur le « Général Foi », prêt de 1831 auquel consentent Antoine et Edouard Borel, mais qu'ils ne récupèrent toujours pas en 1833...; quelles en sont les raisons? Les raisons ne leur en parviennent qu'en 1833, mais lisons cette lettre de C.F.L. Favarger à Antoine Borel au Havre :

« Guyanne 26 juillet 1833, Je ne suis pas étonné de la surprise que vous me témoignez, mon bon ami, de vous voir si longtemps sans nouvelles de ma part. Certes je me le suis dit mille fois, tout ce que vous me dites, et chaque fois le rouge m'en montait au visage. Comment vous peindre les crises que j'ai essuyées, les affreux soucis qui m'ont poursuivis; mais j'espère que vous aurez reçu ma lettre du 21 mai et 3 juin, et l'incluse pour votre associé et vous en particulier. Si le hasard l'avait perdue je vais vous donner un résumé de son contenu. Trouvant en débarquant mon beau-frère malade, ce fut déjà un mécompte; un magasin où il s'était intéressé avait brûlé, mais on lui aidait à se relever de ses pertes, et à l'entendre cela serait réparé; mais au moment de son départ, il se trouva en avance chez L.C. Vermanse et Schön; mes marchandises étaient consignées en son nom; voulant faire changer cela pour en être maître pendant son absence, je dus, pour les faire mettre sous mon nom, me charger de sa dette envers la maison, et elle était forte; en outre il fallut pourvoir à son voyage, tout cela réuni m'a enlevé

¹¹ 26 sept, Ls Favarger, de Paris, à Auguste Borel – Demande de secours financier pour partir s'établir en Guyane (Henry/Wasserfallen).

« 26 sept. 1831 Ls Favarger, de Paris à Auguste Borel.

Je suis parti, mon cher ami, sans faire d'adieu, je quittais trop à la fois et mon cœur ne se sentait pas bien fort. Je ne comptais point t'écrire avant mon débarquement; mais j'ai besoin de toi et j'espère, de ton amitié. Tous les retards que j'ai éprouvé, m'ont fait perdre l'occasion sur laquelle je comptais, il s'en présente bien une aujourd'hui, très bonne, c'est le « Général Foi » navire de 350 tonneaux, mais au lieu de fr 500 par personne, il faut 600. Je croyais en outre sur des rentrées qui me manquent; j'avais fait mes dispositions pour employer en marchandises jusqu'à mon dernier sou, et ces mécomptes me laissent à court devant mes engagements d'environ fr. 3,000. J'en demande partie à Penserot et ne sais que toi à qui m'adresser pour l'autre moitié. Je t'avoue que ce n'est pas sans combats que j'en viens là, et il faut bien que je compte sur ton amitié. J'espère de tes nouvelles par retour du courrier avec une traite sur ici, et mes premières rentrées après mon arrivée seront pour vous rembourser; si tu le veux nous essayerions pour cela un retour en café ou en sucre. Je dois partir le 6 du prochain. Mes amitiés à ton frère, chez Mademoiselle Perrin, chez Bovet, conservez-moi tous dans votre souvenir et toi, mon cher ami, tu as mon attachement. s. c.f. Ls Favarger. »

près de \$3,000.—. Papa Huguenin n'avait point compris sa tâche, l'habitation était mal gérée, beaucoup de dépenses et peu de résultat; dès mon arrivée je vis que cela n'allait pas bien, mais j'étais loin de me douter qu'il y eut autant de mal et étais encore bercé par les espérances illusives de M. Huguenin. Lorsque je dus aller à St.-Thomas¹² pour le départ de mon beau-frère, j'avais 30 milliers de sucre faits, M. Huguenin me dit: Nous n'avons pas la moitié de nos cannes coupées, les pièces restantes sont les meilleures; et tu peux compter sur 200 milliers; moi, pauvre apprenti, je crus et partis content; mais au retour quel mécompte, la récolte finie et 110 milliers pour tout potage, et 2 cordes de cannes de plus seulement pour l'année en suite¹³; donc peu d'espoir d'un meilleur produit et 6 mille piastres¹⁴ à payer par an; je me trouvais à court de plus de \$4,000.— avec les dépenses, je crus en perdre la tête, car il fallait payer, ou perdre tout ce que j'avais mis sur l'habitation. On m'aida et je repris courage, je me mis tout à l'habitation et je parvins à planter 18 cordes qui seront à récolter dans 6 mois. J'avais 40 cordes en cannes, j'en ai 60 et en prairies encore 10. Mes affaires à St.-Thomas ont assez bien donné, et si mes espérances sur la récolte prochaine se réalisent, mes pertes seront réparées; mais n'aurai-je point perdu dans l'estime de mes amis, comprendront-ils les circonstances qui m'ont ôté les moyens de remplir mes engagements? Ce sont des questions que je me fais souvent, et l'idée que l'on a peut-être douté de mon honneur, serait capable de me faire prendre la résolution de ne plus revoir l'Europe.»

«J'ai passé à St.-Thomas la dernière 15ne de juin, à mon retour, je n'ai plus trouvé papa Huguenin¹⁵, Dieu l'avait retiré à lui. Depuis longtemps je n'avais plus d'espoir, son moral surtout était bien affaibli, et il ne l'avait déjà plus sain quand j'arrivai avec ma famille. L'année passée, quand il eut vu que je voulais m'occuper du plantage et ne plus le lui abandonner en entier, il en prit beaucoup de noir, et cependant je ne lui adressais pas un reproche; il profita d'un voyage que je fis à St.-Thomas pour faire une acquisition folle dans les montagnes, je parvins après 6 mois à faire résilier le marché et à l'engager à revenir auprès de nous, mais c'était trop tard, son séjour dans les mornes¹⁶ lui avait été funeste; ce marché m'a encore coûté entre 500 et 600 \$. Voilà donc

¹² A l'époque colonie royale du Danemark, marché florissant et poste avancé de l'abolitionnisme (depuis 1802). Actuelle capitale des îles Vierges américaines, à 700 km au nord de la Guyane (Cameron).

¹³ Unité de surface? (Ndla selon le sens du texte qui suit.)

¹⁴ Retranscription supposée; l'usage des piastres est connu: *peso ou dollar mexicain, peso de plata, peso fuerte, peso duro, piastre* (Veyrassat).

¹⁵ Cette date du décès peut confirmer qu'il s'agit bien de Jean-Jacques Huguenin, ancien officier d'Etat-civil du Locle (1777-1833), beau-père du Docteur Jacques-Louis Borel, cousin issu de germain d'Antoine et Auguste Borel.

¹⁶ Dénomination créole des **collines** dans les Antilles.

celui pour qui j'ai tout sacrifié qui n'est plus; tout le bien que j'ai cru faire est sans résultat, je n'ai réussi qu'à m'amasser de nombreux soucis sur ma tête. »

« Les nouvelles de la Suisse m'attristent beaucoup; que les hommes ont de peine à se contenter de ce qu'ils ont; et que nous manquait-il? Ne pouvait-on amener des améliorations sans tout renverser? Je déteste les journalistes qui ne savent rien dire de bien, qui épanchent leur bille noire au lieu de présenter les faits avec modération et un peu de civilité; ils font bien du mal. »

« Quand je quittai Neuchâtel, j'avais intention d'écrire à Auguste et à mes amis en général; je ne l'ai pas fait, et ne le ferai que quand je serai libéré. Que leur dirais-je? Que je n'ai pas été heureux, cela n'amuserait personne, mieux vaut se taire. »

« C'est dès ce jour que je vais être impatient de recevoir de vos nouvelles, de savoir ce que vous penserez, quel jugement vous porterez, J'ai eu tort de vous écrire tout d'une haleine, j'aurais eu mieux à vous dire en m'y mettant à 2 fois; chaque fois que je m'apesantis sur le passé, je sens en moi une aigreur insupportable, et je ne puis plus rendre mes véritables idées. »

« J'ai au moins à rendre grâce à Dieu de me conserver ma petite famille en bonne santé. Bonjour mon cher Antoine, dites-moi que vous m'avez conservé votre amitié bien intacte, et que votre associé auprès duquel je vous compromets, dites-vous, se joint à vous avec les mêmes sentiments qu'il m'a témoigné au Havre. Votre ami sincère. C.F.L. Favarger »

Les deux frères, négociants indépendants, portent des jugements intermédiaires sur les affaires de leur compatriote, oscillant entre la confiance dans son avenir et, nous le voyons plus tard, l'inquiétude...

7/13 mars 1834 Auguste à Antoine « (...) Ce que tu me dis mon cher Antoine de Favarger ne me surprend pas, l'argent là-bas (en Guyane) lui vaut 18% et il se casse la tête pour en trouver de manière ou d'autre; je ne pense pas que vous devez être inquiets, car il paraît que les affaires vont bien. Sa dernière lettre était gaie et sans arrière-pensée; c'est la première de ce genre; ses affaires, dit-il, vont de telle sorte qu'il compte revenir avec sa famille dans 3 ans, laissant Vouga à la tête de son établissement; je présume qu'il lui faudra allonger la courroie de quelques années, mais il est probable qu'il ne serait pas aussi content si ses affaires ne marchaient pas bien. »

Mais quatre ans plus tard, après cette lueur d'espoir, il faut déchanter, car l'affaire de Guyane s'effondre avec le décès du planteur neuchâtelois..., comme on peut le lire dans leur correspondance du 5 octobre 1838 Auguste à Antoine: *« Je te confirme ma lettre et viens aujourd'hui te faire part de l'offensive nouvelle de la mort presque subite de notre ami et compatriote Charles Favarger, dont la*

femme et les enfants sont encore chez le Docteur¹⁷; une veuve, 3 enfants, dont un encore allaité par sa mère, qui m'a chargé de t'en faire part en son nom. Cette perte si cruelle en elle-même est augmentée par les circonstances les plus pénibles; que deviendra cet établissement où repose toute la fortune de la veuve et des enfants; dans ces pays, privés de bonnes lois (La Guyane), où la fraude est si facile et où la réalisation contre écus en bonne valeur est presque impossible? Mme Favarger a beaucoup d'énergie et parle d'y aller elle-même. Favarger s'était embarqué de St.-Thomas pour New-York sur un bâtiment qui devait relâcher à Baltimore; le 4^e jour de la traversée, il prit la fièvre intermittente et 3 jours après il n'était plus; ayant témoigné un vif désir d'écrire à son frère et n'en ayant plus la force. Mairet est parti de New York pour Baltimore, mais ses occupations ne lui permettent pas de se transporter en Guyane. Jeannot, de la Chaux-de-Fonds, qui est à la plantation même est, je le crois, un homme de confiance et Vouga et Brandt qui sont voisins pourront être d'un grand secours, mais d'après ce que j'ai compris, au moment de la récolte l'oeil du maître est une nécessité. La force de caractère de Mme Favarger la soutiendra et ses amis feront pour elle et ses enfants ce qui dépendra d'eux; elle compte sur toi si l'occasion se présente. Mme Favarger me dit qu'il y a 2 ans un acheteur se présenta et offrit 80,000 piastres. F. demandait 16,000 comptant, mais l'acheteur ne pouvait payer avant un an. Il paraît que même à moitié prix on ne trouverait pas d'acheteur au comptant. (...)»

On retrouvera, dans les années 1840, toute une correspondance de la veuve Favarger, au sujet de la plantation, en Amérique du Sud de son mari défunt, pour régler cette succession très difficile. L'équipée ci-dessus atteste de la présence du réseau des correspondants et compatriotes qui peut aussi en cas de difficulté prêter un appui aux plus faibles, même s'il ne peut tout réparer ou compenser.

Ces cas ne sont pas isolés d'expatriés suisses qui bénéficient de certains appuis et de compatriotes qui les épaulent sur place et attestent de la grande difficulté des affaires d'émigrants qui requièrent persévérance et opiniâtreté.

LA CULTURE ET LA MORALE...

Pour «réussir», aux quelques ressources financières de départ habilement diversifiées, il suffirait d'ajouter les chiffres et la comptabilité, couvrir les risques de change, maîtriser la lettre de change, les différentes variantes de traites,

¹⁷ Le Docteur Jacques-Louis Borel, cousin issu de germain d'Auguste et d'Antoine, dont l'épouse est la soeur de la veuve.

instruments financiers de l'époque, et disposer des adresses qui ouvrent les portes d'un solide réseau d'affaires: Eh bien non! Ce n'est pas tout..., **car la chance elle-même ne peut remplacer les valeurs morales.**

Comme le reprend l'ouvrage de référence du cours d'histoire de l'économie de Max Weber, le protestantisme se trouve absout du péché du prélèvement des intérêts par Calvin qui distingue entre **prêt à intérêt aux «riches» et aux «pauvres»**¹⁸ La réticence, voire la timidité dans les affaires du monde catholique et la complexité de la recomposition des nouvelles valeurs morales¹⁹ autour de rapports économiques comme les lettres de gages ou les cédules hypothécaires²⁰, et autres traites, imposent l'éducation de «têtes bien faites», résultat d'une éducation au commerce et à l'honnêteté qui s'acquiert sur le tas. Les éléments qui concernent la diversité des leçons matérielles (l'apprentissage, les stages, le caractère germanique ou anglo-saxon d'une Europe en quelque sorte «Quaker»), c'est aussi le caractère des valeurs terriennes et tangibles sur lesquelles s'exercent leurs références. Ces bases éthiques leur permettent de fonctionner en marchands crédibles d'une société, ou de **leur société**, dans le cadre du «contrat de confiance»²¹ dominant les rapports commerciaux, et qui crée le

¹⁸ Wirtschaftsgeschichte, Weber, p. 257: «(...) aber bereits Calvin erklärte in der «Constitutio Christiana», dass mit dem Zinsverbot nur Schutz der Armen gegen Lieblosigkeit, nicht aber Schutz von Reichen beabsichtigt sei, die Geschäfte mit geliehenem Gelde machten, und schliesslich es der kalvinistische Führer des klassischen Philologie im 17. Jahrhundert, Claudius Salmasius, gewesen, der mit seiner Schrift «De Usuris» (1638) und einer Anzahl ihr folgender Traktate die theoretische Fundamentierung des Zinverbotes untergraben hat.» Conclusion du troisième chapitre «Güter- u. Geldverkehr im vorkapitalistischen Zeitalter» de son cours, 8e al.: «Der Zins in der vorkapitalistischen Periode.» Ce passage de la Wirtschaftsgeschichte se trouve déjà dans son monumental traité des années 1911 à 1913, et 1918 à 1920: Max Weber: «Economie et Société, tome premier, Paris, librairie Plon, 1971 – p. 594».

«La création d'une éthique capitaliste – ce ne fut certes pas intentionnel – a été réalisée seulement par l'ascèse intramondaine [autonome / intrinsèque] du protestantisme. Elle ouvrit précisément le chemin de la vie des affaires aux individus les plus pieux et les plus rigoureux sur le plan éthique, et surtout elle leur montra le succès dans la vie des affaires comme le fruit d'une conduite rationnelle. Le protestantisme, spécialement le protestantisme ascétique, a limité l'interdiction de l'intérêt aux cas où l'usure était l'expression d'une sécheresse de cœur concrète. L'intérêt était stigmatisé comme usure inhumaine justement là où l'Eglise l'avait effectivement toléré: dans les montes pietatis, c'est-à-dire dans le crédit accordé aux pauvres – les juifs aussi bien que les chrétiens du monde des affaires en ressentaient la concurrence comme une gêne. En revanche, l'intérêt était légitimé en tant que forme de participation du prêteur de capital aux profits réalisés dans les affaires avec son argent, et surtout il était légitime pour le crédit accordé aux puissants et aux riches (crédit politique aux princes). Salamasius en a fondé la théorie.»

¹⁹ ibid. p. 305.

²⁰ «Pfandbriefgläubiger» (ibid.).

²¹ Peyrefitte, A.: «La Société de Confiance. Essai sur les origines et la nature du développement.» – cf. bibl.

filet qui sous-tend tous les rapports qu'ils entretiennent avec leurs correspondants. «Jusqu'en 1900, bien que l'Eglise et l'Etat soient séparées, il n'y pas de banquier ou de médecin qui ne se voit demander au moment de sa présentation ou de sa prise de contact, à quelle congrégation religieuse il appartient.» nous rappelle Max Weber aux dernières pages de son cours²²... Sans aller jusqu'à la bigoterie, ce message nous rappelle aux «références sociales²³» que des individus, éloignés de leur sphères sociale de base, doivent présenter lors de la reconstitution de leurs rapports sociaux dans un nouveau contexte. Loin de les faire graviter autour de l'église, cette spiritualité humaine, base de l'éthique de ces marchands, négociants qui deviennent financiers capitalistes, est à saisir dans leur «sens de la mesure²⁴», car nous disions dans une publication précédente que leur pratique du commerce et du négoce où l'argent impose de compter et de décompter pour soi et des tiers²⁵ et amène alors à tout relativiser²⁶... Ici pas seulement un «miracle²⁷», ou une recette magique: «Honesty is the best policy²⁸.» Oui mais aussi une famille habituée à subir de grands bouleversements dans son cadre politique, ou son cadre de vie. Suffisamment fondée dans ses valeurs²⁹ et son jugement, afin que les mutations structurelles contemporaines, sociales et politiques, également économiques, deviennent des problèmes «externes.» Cette personnalité autonome, «intra-

²² Trad. de l'auteur d'après l'éd. de 1923.

²³ Citons la lettre d'Antoine Borel à Auguste du 21 décembre 1855: «*Le banquier qui gagne des commissions peut bien courir quelques chances lorsqu'il connaît la moralité des personnes avec lesquelles il travaille.*»

²⁴ Henry/Wasserfallen.

²⁵ «*L'activité commerciale prédispose excellentement à la communication démocratique, à la concurrence des idées, à la compétition pour les charges électives, à la tolérance.*» Sir William Temple, ambassadeur à La Haye 1673, paraphrasé par Peyrefitte qui poursuit: «*L'esprit de négoce, c'est l'esprit de négociation, donc de compromis, d'échange pacifique de paroles, de vues, de biens.*» La Société de Confiance, p. 246.

²⁶ «*Cet argent qui force à conserver l'objectivité ramène aussi les propres jugements à leur valeur relative*» disions-nous face à la violence des événements que ces deux frères traversent, et qui ne les emporte pas. [ibid. p.7]. «*Une attitude libérée face à l'argent (on pourrait la qualifier de confiante) met, si l'on ose le jeu de mot, de la liquidité dans la société: un usage répandu de l'argent introduit de la fluidité dans les relations humaines.*» Peyrefitte, La Société de Confiance, p. 404.

²⁷ Peyrefitte, A.: «Du "miracle" en économie. Leçons au Collège de France.» – cf. bibl.

²⁸ Cf. supra (Weber) et «*c'étaient aussi de grands travailleurs qui mettaient l'honnêteté vis-à-vis d'eux-mêmes et des autres en première ligne*», Professeur UNIL Jacques Pettavel [introduction de Garin/Henry/Wasserfallen]

²⁹ «*Dagegen ist es eine spezifische Leistung des Protestantismus, dass er die Wissenschaft in den Dienst des Technik und Oekonomik gestellt hat.*» (Weber, p. 314.)

mondaine³⁰», leur permet d'exercer **le libre-arbitre d'entrepreneurs face au développement économique.**

Nous voici à la charnière du capitalisme précoce des temps modernes et de notre histoire contemporaine: **les valeurs qui fondent l'action des Borel entrepreneurs de la première génération nous sont désormais connues**, et leurs mobiles presque entrevus: nous allons encore suivre cette deuxième génération, si optimiste, un demi-siècle durant, *à l'avènement de cette nouvelle époque de l'âge du fer*³¹.

³⁰ A propos de sa future belle-soeur catholique, Alfred Borel observe: «*Pour être franc j'eusse préféré qu'elle fût protestante*» (lettre du 28 mars 1871, épisode de la résidence de son frère Antoine).

³¹ «*Damit ist der Zeitpunkt am Ende des Frühkapitalismus und beim Anbruch des eisernen Zeitalters im 19. Jahrhundert erreicht.*» (Weber, p. 315 – dernière phrase!)

B.4. CONCLUSIONS DU CHAPITRE B

QUE SAVONS-NOUS À LA LECTURE DE CE CHAPITRE ?

1. Les préliminaires de la première génération:... **Le premier voyage en Amérique est une expérience personnelle très forte pour le fils du cordonnier qui découvre le Nouveau-Monde.** Nous avons montré par les courbes économiques qui figurent en annexe à quel point l'économie et les marchés sont peu favorables à cet entrepreneur qui tente de s'installer en Amérique. A-t-il choisi de mauvais partenaires? La défiance qui précède ses accords avec ses associés européens (qui le freinent) ou les relations pas toujours confiantes avec Dupasquier ne l'amènent pas aussi loin qu'il l'aurait voulu. Mais enfin! Antoine Borel n'est pas «un pauvre émigrant» pris au piège de son audace. Privilégié ou prévoyant, il a les moyens de rentrer en Europe s'il le désire. Contrairement à ses compatriotes Miéville, ou plus tard Favarger, les colonies ne sont pas un piège qui referme ses mâchoires sur lui..., mais un champ expérimental où sa pratique de l'entreprise devient une démarche d'apprentissage du cours des matières premières, de la marge à prévoir sur des importations ou des exportations, enfin sur les relations humaines et le facteur humain qui sont les principales garanties de succès économique. **La leçon a porté: et Antoine Borel rentre au Havre afin de s'y associer avec son homonyme Edouard qui lui a conservé sa confiance.**
2. Placements et constitution du patrimoine familial: trois volets complémentaires nous permettent de comprendre que si la mode du siècle des lumières a été d'investir dans des « spéculations » hasardeuses comme celles de la Compagnie du Mississippi, un siècle plus tard cet enthousiasme et cette espérance reprend même certains Neuchâtelois comme Philippe Suchard. Ces propositions se font après avoir épuisé d'autres sortes d'investissements (apparemment) moins rentables, surtout moins « alléchants ». La mode reste aux investissements lointains, qui, de plus, sont si colossaux que leur taille crée déjà l'événement. Que penser de spéculations sur 20,000 ou même 200,000 hectares? Si les conditions de ventes à l'encan de territoires à coloniser sont possibles sur le papier, il s'agit encore que le «système¹» suive...; or, voici précisément où le bât blesse: les pratiques sociales, techniques ou économiques de la première moitié du demi-siècle de 1800 à

¹ Et si possible pas celui de Law!

1850 sont encore isolées et leur intégration les unes aux autres en des opérations rentables ne sera possible qu'à la fin du siècle (et encore!). **L'époque présentée est donc celle de l'expérimentation et de placements encore ponctuels** ici ou là avec des résultats parfois heureux. En témoigne la diversité du portefeuille d'Antoine (« Actifs de 1847 », ou l'état de ses biens « post mortem » de 1858) et ses plus-values ou moins-values parfois imprévues!

3. *Les négociants indépendants* Antoine et Auguste Borel apparaissent-ils en génération spontanée? Non, car avant le succès ou la passion *du commerce et du sens de la mesure* vient d'abord l'éducation et la mise en place des repères sociaux servant à se reconnaître, ou encore à éviter les échecs! (que nous analysons). **L'ascension sociale de cette génération est donc guidée par des habitudes de famille, mais aussi religieuses, de protestants convaincus** (Farel n'est pas loin!). Le contrat de confiance, social et économique, que s'accordent les Borel, les guide en dehors des embûches de décisions hâtives ou précipitées. Sous couvert d'un apparent éloge, qui deviendrait « mômeerie », nous tentons d'esquisser une compréhension de la démarche humaine et éthique d'un réseau qui est celui de « l'internationale huguenote ».

**C. CAISSE HYPOTHÉCAIRE
DE SAN FRANCISCO**

C.0. OBJECTIFS DU CHAPITRE C

Ce chapitre est divisé en 5 volets complémentaires :

1. **L'analyse du fonctionnement de la Caisse hypothécaire** fondée par Alfred Borel à San Francisco **est le fil conducteur du demi-siècle** qui suit : *quel est l'enjeu envisagé ? Quelle est la motivation d'Alfred Borel à désirer s'établir en Californie ? De quels appuis s'entoure-t-il ? Quels sont les moyens dont il dispose ? Et comment les « emporter » avec soi ? Enfin pourquoi les investisseurs sont-ils intéressés par ces valeurs et quel est l'avantage comparatif qui permet à la Caisse de se démarquer ?* Telles sont les questions qui sont à l'origine de ce chapitre, et même de tout le travail de cette recherche. En effet : rien de plus simple que de dire « il réussit rapidement dans sa carrière¹ » à propos de son travail à San Francisco, si on ignore d'une part le contexte particulier du défi relevé par cette famille bourgeoise... et d'autre part l'étude des rapports familiaux qui se cristallisent autour de cette initiative ; ils reposent sur les bases jetées dans le chapitre précédent. Avec la compréhension des initiatives présentées dans le chapitre B. et des habitudes d'affaires organisées autour de cet « *éthos de confiance*² », nous comprenons l'étincelle originelle du développement de la « *Caisse hypothécaire, à San Francisco*³ ».
2. Le second volet aborde **la vie courante « semi-publique » de la Caisse hypothécaire de San Francisco** sous l'angle communiqué dans les circulaires aux déposants. Les extraits les plus significatifs y sont commentés et permettent de découvrir les aspects économiques californiens et métropolitains qui influent directement sur l'économie de la Caisse hypothécaire. Cette description a également pour but de combler les lacunes en informations quantitatives sur l'économie locale.
3. La période de **la transition de la Société Alfred Borel & Co** d'une activité fondée sur le placement hypothécaire vers une gestion de capitaux investis sous forme de titres de propriétés d'infrastructures publiques est abordée dans cette section. Les approches chiffrées présentées à la section suivante permettent de déterminer que c'est dans les années 1871-1875 que ce « *turn-around* » stratégique a lieu ; les correspondances sélectionnées dans

¹ Le Véritable Messenger Boîteux de Neuchâtel pour l'an de grâce 1909, p. 52

² Peyrefitte, Du « Miracle » en Economie, p. 287.

³ Circulaire du 1^{er} janvier 1856;

cette section le confirment et nous montrent à quoi pensent les acteurs de ce changement.

4. Le recueil d'analyses chiffrées présenté permet de suivre de manière synthétique toutes **les activités financières des Borel** selon les sources dont nous disposons (et bien sûr, entre autres, les activités de la Caisse hypothécaire de 1856 à 1902). Une approche plus détaillée se concentre sur les années 1866 à 1884 grâce aux bilans internes trimestriels qui ont été retrouvés. Cette période détaillée permet d'approcher la phase de transition avec des exemples comme celui de la participation financière dans le Cable car de California Street.
5. Le recueil d'extraits significatifs de **correspondances de 1891 à 1893** forme **la conclusion du chapitre**. On y voit que les affaires dans lesquels les Borel ont pris pied sont la conséquence du changement stratégique des années 1870 et que leur ampleur est à l'échelle du développement urbain de San Francisco.

C.1. FONDATION DE LA CAISSE HYPOTHÉCAIRE DE SAN FRANCISCO (1854-1861)

Lettre du 24 septembre 1852 d'Auguste Borel à son fils Alfred chez Hildebrandt, dans le nord de l'Allemagne : « Fait-on à Hambourg des placements en Australie où l'intérêt hypothécaire se paie à 3% par mois ? La maison Pioche & Bayerque et Cie à San Francisco en a fait quelques-uns pour des Neuchâtelois par l'entremise de L. C. Oppermann¹ de Paris. L'intérêt se paie régulièrement chaque trimestre. »

Ce chapitre concernant la fondation de la Caisse hypothécaire de San Francisco est déterminant pour comprendre le projet désiré par Alfred et corrigé par son père et son oncle, comme tuteurs attentifs du nouvel établissement.

Forme adoptée pour les retranscriptions

Deux remarques au sujet du style employé dans ces missives et que ces retranscriptions conservent :

- typographie ; les «=» qu'emploie Antoine à titre de césures ont été remplacés par une ponctuation adaptée ;
- certaines remarques apparemment périphériques ont été également retranscrites car elles donnent le ton des relations au sein desquelles naît la Caisse.

Contenu

Une remarque supplémentaire s'impose : ces correspondances ne sont pas seulement riches en informations sur les relations du jeune Alfred avec sa famille, mais surtout très informatives au sujet de la vie de San Francisco, **car fort peu d'information existe sous forme bibliographique² sur cette**

¹ Qualifié de « puissant » groupe d'armateurs, de négociants « et de banquiers », Oppermann Mandrot & Cie de Paris ou de « puissant consortium Pourtalès-Oppermann-Mandrot (Oppermann, Mandrot & Cie) établi depuis 1814 à Le Havre / Paris dans la Banque et les affaires de commission, et armant régulièrement pour le Brésil entre 1817 et 1827. » (Veyrassat, Réseaux d'affaires... pp. 69, 70, 142).

² Sur la vingtaine d'ouvrages consultés et dont on retrouve la liste en bibliographie ou dans les sources, seules quelques descriptions des événements politiques, notamment celles qui concernent la formation du parti politique du peuple fondé par les vigiles [Ethington] et le développement (en version moins documentée que le reste de l'ouvrage, car celui-ci s'occupe – et le mentionne dans son titre ! – de l'histoire de San Francisco après 1860) du « Commercial Village » en « Coast Metropolis » (Issel/Cherny).

période politiquement troublée³ et traversée par des crises économiques (que nous mentionnons). Les sources bibliographiques deviennent mieux documentées pour les périodes qui suivent 1860.

De nos jours, la Californie est encore réputée pour sa sauvagerie lors de la ruée vers l'or: les assassinats, les incendies et les pendaisons ponctuent les journées de dur labeur des mineurs sur leurs claims et qui viennent «claquer» leurs économies sous formes de pépites ou d'or en paillettes dans les tripots de San Francisco. L'Eden de la Nouvelle Helvétie de Sutter⁴ est bien passé, «notre» malchanceux Bernois ruiné en Suisse et spolié en Californie... Mais le mythe se forge: celui d'une terre d'espérance, d'utopies même où les désirs les plus fantasques pourraient s'accomplir. Plus l'Eldorado et pas encore Silicon Valley, mais presque «*le rêve d'une terre promise*»⁵ à des ex «*quarante-huitards*»⁶ devenus «*forty-niners*», pôle attracteur du «*plus formidable mouvement depuis les croisades. Et de leur folie était née la Californie, si évidemment différente des autres Etats d'Amérique...*»⁷

Il n'en fallait pas plus pour révéler les aspirations du neveu d'un ex-pionnier du Nouveau-Monde: **Alfred Borel veut aussi aller en Californie.**

Suivons donc par documents clés comment se développe l'idée de la fondation de la caisse hypothécaire d'Alfred Borel à San Francisco.

Cette première lettre d'Antoine à Auguste du Havre à Neuchâtel le 8/9 Janvier 1855, reçue le 12 janvier, réponse le 12 janvier, montre les options possibles de soutien d'Alfred par son oncle du Havre: «*(...) Avant de partir pour la Suisse, l'année dernière j'ai prévenu M. Le Boyteux que je ne renouvellerai pas ma commandite 100/mf échéant fin juin 1855. Il y a quelques jours il m'écrit pour me demander de lui laisser ces fonds en compte courant après le terme de la société expiré. Je lui répondis que j'avais besoin de ces fonds pour la fin de juin et qu'il ne devait pas y compter. Là-dessus il s'est adressé à Ed. Borel qui ne veut pas remplacer ma commandite n'ayant pas de fonds disponibles et ayant déjà 80/mf en compte courant chez M. Le Boyteux (...) Monsieur LB⁸ est un aimable homme et un bon négociant aimé et estimé; il lui manque des fonds pour faire marcher ses affaires comme il le pourrait et il n'a pas*

³ Le «comité de vigilance» qui suit la période de «terreur républicaine» (Ethington).

⁴ Johann Sutter arrive en 1839 en Californie, laissant femme et enfants derrière lui. Il a jusqu'à mille employés sur place.

⁵ Michel Le Bris, Quand la Californie était française, 1999.

⁶ *ibid.*

⁷ *ibid.*

⁸ Toujours Le Boyteux, Paris

l'hardiesse pour en demander à ceux qui en ont; il n'a pas d'enfants et en cas de mort l'établissement resterait à l'associé. Les affaires de M. LB (Le Boyteux) étaient précédemment avec Paris seulement, mais depuis quelques années il fait beaucoup avec la Province; le genre de LB est d'obtenir des consignations de calicot blanc et écru et d'en acheter à Rouen et en Alsace des fabricants lorsque les consignations ne suffisent pas. Il y joint un commerce de filés qu'il fait préparer pour la passementerie. Je crois que ces affaires peuvent prendre de l'extension surtout avec un voyageur actif et intelligent; Alfred étant souvent en Alsace entrerait en relation avec des industriels de ce pays et trouverait l'occasion d'y faire un bon mariage; l'inventaire de 1852/3 présentait un bénéfice brut de 70/mf qui s'est réduit à 17/m par les frais qui sont considérables, Loyer, Patentes, Voyages, et Escomptes etc. L'inventaire 1853/4 a donné une perte de 25/m net par suite de la baisse sur le calicot. M. Bourquin que j'ai consulté sur cette idée n'a pas d'opinion. Il pense qu'Alfred une fois à Paris associé d'une maison pourrait se faire connaître et tirer parti de son intelligence; c'est bien vague». Et Antoine de se demander s'il n'y aurait pas là une opportunité plus solide et plus tangible pour son neveu Alfred: «Il [Edouard Borel] m'a engagé à faciliter M. L. B. et il m'a demandé si tu ne voudrais pas songer à associer Alfred avec M. L. B. Je lui ai dit que je croyais que tu avais d'autres vues pour lui, mais je t'en parle pour le cas où cela pourrait lui convenir à défaut d'autres choses plus avantageuses.» Et considérant son autre neveu qui est aussi sur le départ: «Je ne veux pas continuer ma commandite parce que je pense avoir besoin de ces fonds pour aider à l'établissement de Charles⁹». Enfin, pensant à l'avenir du fils d'Auguste: «Plus tard j'aurai à aider Alfred et je veux avoir mes fonds..., je ne veux plus placer des fonds de cette manière à long terme que pour l'établissement de mon neveu donc tu y réfléchiras pour Alfred je l'aiderai de 50/mf.»

Pour la famille Borel qui cherche à s'appuyer sur des relations d'affaires afin de ne pas ouvrir un commerce ou une maison de finance dans le territoire inconnu de Californie sans appuis, il est indispensable de trouver des alliés: ce sont d'abord ceux qui disposent déjà d'un comptoir sur place, même si la conjoncture est assez mauvaise pour certains d'entre eux (comme à Berne, la Maison Rutté, qui apparaît dans la lettre d'Antoine à Auguste du Havre à Neuchâtel du 8 mars 1855¹⁰).

⁹ Charles-Edouard Borel 1829-1891 fils de Frédéric, autre neveu d'Antoine.

¹⁰ Reçue le 11, réponse le 22 mars 1855

Recherchant activement sur quel réseau s'appuyer, il dénote déjà dans les éventuels associés des audaces regrettables qui se confirment. Lettre d'Antoine à Auguste du 18 avril¹¹ 1855:

« Alfred a bien jugé M. Rutté quant à sa manière d'être, il semble en effet manquer de cette activité nécessaire aux affaires et cependant il en a beaucoup car il faut beaucoup réfléchir pour s'informer comme il le fait.

Je suis étonné qu'il soit obligé d'écrire à ses associés à San Francisco pour prendre Alfred dans sa maison. Je comprends qu'il soit désagréable pour Alfred que Rutté ait donné son agence à Durrieux à cause de sa position chez Hild(ebrandt¹²) mais il est tout naturel qu'il l'ait donné à une personne qui lui sera utile plutôt qu'à une qui aurait plutôt repoussé les affaires à cause de sa manière d'agir, car on ne l'aime pas à Hambourg.

« Je pense aussi que R. (Rutté) a une belle chance à San Francisco à la suite de la suppression des premières maisons¹³, seulement qu'il se garde de se laisser éblouir et entraîner comme elles, on mène mieux une petite affaire qu'une grande dans un pays comme celui-là. »

Lettre d'Antoine à Auguste, du Havre le 24 mai 1855. Et ses fragments significatifs concernant Alfred: cette lettre est intéressante pour ce qu'elle montre de « fouillé » dans la recherche des partenaires pour le jeune Alfred. L'un des correspondants américains d'Antoine aurait une ouverture: « (...) Coleman doit t'écrire aujourd'hui qu'il a reçu des nouvelles de son associé qui lui permettent de te faire des ouvertures pour Alfred. il paraît qu'en précision d'une rupture il avait déjà pris des arrangements avec un ami de Suisse plus âgé que lui auquel il doit un appointement et un intérêt. J'ai compris que c'est un homme de confiance auquel il aurait confié la gestion de ses affaires lors qu'il aurait été obligé de s'absenter une fois seul, plutôt qu'un bailleur de fonds. Son but en prenant Alfred pour associé est de le faire résider à La Nouvelle Orléans pendant la saison des affaires; il irait dans le Nord mais plus souvent il viendrait en Europe pendant l'été pour s'entendre sur la campagne suivante avec son associé, voir ses relations et chercher à en obtenir d'autres et surtout de récolter le plus d'ordres possibles. Les ordres ne s'obtiennent pas aisément de bonnes maisons qui naturellement ont déjà leurs relations et des autres on ne s'en soucie pas, il vaut mieux des affaires pour son propre compte; avant d'avoir ainsi des

¹¹ Reçue le 21 avril 1855

¹² L'homme d'affaires hambourgeois, et Consul de Bavière, chez lequel Alfred termine sa formation de 1852 à 1855 avant de partir en Californie.

¹³ Une première vague de liquidations dans les maisons pionnières du financement à San Francisco (voir la lettre du 10 septembre 1857).

ordres pour faire son chemin il faut bien faire des affaires pour son compte et cela nécessite des fonds. Je pense qu'il leur faudrait 350/m francs, il me dit qu'il approchera de 100/m francs et qu'il faudrait que ton fils apporte le reste soit 250/m francs pour n'avoir plus à faire avec ses commanditaires. Je lui ai répondu que je ne savais pas ce que tu pourrais faire par toi-même ou tes amis, mais que quant à moi avec la meilleure volonté d'être utile à mon neveu et le vœu de contribuer à son association avec lui, j'étais loin de pouvoir approcher de cette somme de 250/m franc à cause des immeubles que je possédais ainsi que d'autres valeurs non réalisables promptement. Je lui ai dit qu'à défaut de faire une somme semblable on pourrait s'adresser encore à son commanditaire pour une bonne portion; il n'a pas paru goûter cette idée me disant qu'il n'aimait pas ces divisions d'intérêts. Je lui ai répondu que je le comprenais parfaitement mais que l'argent n'était pas tout dans une affaire de ce genre et que l'associé jeune, actif, intelligent et moral était à prendre en grande considération ce dont il est bien d'accord.» Ces réflexions sont centrales pour comprendre les réseaux et les précautions qui entourent l'expédition lointaine de l'un de ses membres: les négociations dont ces préparatifs font l'objet sont révélateurs de la planification d'une telle installation.

Et ensuite Antoine évalue ses possibilités de trésorerie pour l'avenir de ses neveux: *«En retirant mes fonds de chez le Boyteux, mon intuition était d'en prêter 50/m mille francs à Charles ainsi que je lui ai promis lorsqu'il deviendra associé de la maison dans laquelle il travaille et 50/m à Alfred lorsqu'il s'établirait. Je crains d'éprouver quelques difficultés pour le retrait de ces fonds surtout trouver la deuxième moitié, mais je m'engagerais toujours à faire 50/m à Alfred pour son association avec C.; maintenant de ton côté vois ce que tu peux faire soit par toi-même soit par tes amis et relations...¹⁴»*

La recherche d'autres partenaires (par exemple K. pour Kellersberger, l'actuel Consul Suisse à San Francisco) que ceux du «puissant groupe

¹⁴ Et la lettre se termine, après un état des liquidités, sur des recommandations: *«Je regrette bien d'avoir autant de fonds en immobilier et d'autres qui ne seraient réalisables qu'à perte tels que mes fonds aux E.U. et d'autres en France; en outre j'ai à payer dans les comptes de 1855 7 à 8 mille francs au Havre pour des eaux et réparations à l'hôtel pour ce qui sera à peu près couvert par le loyer de l'hôtel; J'ai souscrit 25 actions de chemin de fer de Neuchâtel 12,500 francs à terme, les frais de la battue et les achats Perret 12 mille francs qui seront couverts par 16 à 17 mille francs à Opperman et quelques rentrées; j'espère faire plus de 50 milles mais je ne peux pas m'engager pour plus aujourd'hui; Alfred qui a beaucoup d'amis riches à Hambourg pense-t-il y trouver quelques ressources pour un établissement solide? Je le considère comme tel et je désire qu'Alfred puisse en profiter. En attendant de tes nouvelles je te salue de cœur ton ami et frère Ant.»*

d'armateurs et de banquiers¹⁵» Oppermann montre à quel point les relations d'affaires de la dynastie Borel sont déjà importantes grâce à l'oncle du Havre. Puis apparaissent d'autres éventuels associés. Aussi ces choix mûrement pesés sont-ils ceux d'une famille qui appuie l'un de ses membres dans ses recherches d'alliances stratégiques, pour preuve ces citations: prenons le cas de cette lettre d'Antoine à Auguste du Havre le 9 juin 1855¹⁶:

«*Mon cher Auguste,*

J'ai reçu ta lettre du 6 ct contenant une incluse pour K.¹⁷ que je lui ai remise après en avoir pris lecture ainsi que tu m'y engageais; cet ami¹⁸ regrette que cela n'ait pu s'arranger au moins d'après ce que j'ai pu comprendre car il m'a demandé si [c'était] une affaire décidée qu'Alfred parte pour San Francisco, je lui ai répondu que je le considérais ainsi d'après ta lettre à lui, à moi et celle d'Alfred. Il m'a dit qu'il s'occuperait de trouver quelqu'un pour la Nouvelle Orléans. Lorsqu'il se serait arrangé avec son associé qui arrive aujourd'hui et ses commanditaires. Je regrette que cette affaire n'ait pas été examinée dans toutes ses faces pendant ton séjour ici, tu aurais peut-être amené K. à accepter des commanditaires et Alfred comme intéressé en raison des fonds qu'il aurait apporté. Il n'y faut pas songer maintenant.»

L'affaire avec Coleman est donc abandonnée et il faut maintenant examiner le départ pour la Californie: «*Je comprends parfaitement combien il a dû t'en coûter pour prendre le parti de laisser aller Alfred à San Francisco, mais une fois la résolution prise, il ne faut songer qu'à l'aider à réussir et de mon côté je ferai tout ce qui dépendra de moi. J'ouvrirai à Alfred un crédit de cinquante mille francs chez Oppermann, dont il pourra faire usage une fois installé à San Francisco; Alfred m'en payera l'intérêt de 5%; il aura à supporter la commission que réclamera sans doute Oppermann pour confirmer le crédit. Je laisserai cet objet se débattre entre Alfred et Oppermann, parce que ce dernier se relâchera plutôt de quelque chose en faveur d'Alfred qu'en ma faveur, moi qui ai malheur de passer pour ce que je ne suis pas, c'est-à-dire pour Riche. Je désire qu'Alfred ait d'autres capitaux que les miens pour s'installer à San Francisco cela le posera d'autant mieux. Si vous n'avez pas trouvé de fortes sommes aujourd'hui que les capitalistes ont leurs fonds plus au moins engagés, je pense que tu en trouveras par petites sommes de 5 à 10/mf.»*

¹⁵ Veyrassat B. in «Réseaux d'affaires internationaux, émigrations et exportations en Amérique latine au XIX^e siècle» p. 69.

¹⁶ Reçue le 11 juin 1855, réponse le 12 juin 1855.

¹⁷ Kellersberger, probablement.

¹⁸ Coleman, dont il est question dans la lettre du 24 mai 1855.

S'esquisse alors la relation à une importante maison de placement de capitaux français en Californie sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir pendant les 25 prochaines années de la correspondance d'Alfred: «*Tu me dis que tu penses que je ne tarderai pas à arriver à Neuchâtel & d'y voir en passant Mrs Pioche¹⁹ & Bayerque à Paris. Je ne sais pas encore l'époque où je pourrai partir, ce ne serait pas avant 8 jours, en tout cas et peut-être plus tard, je ne verrai donc probablement plus Alfred à Neuchâtel mais à Paris, où l'affaire LeBoyeux pourra bien me retenir. Si votre parti est bien pris à Alfred et à toi de faire partir Alfred avec Monsieur Bayerque je t'engage à lui écrire pour l'en prévenir et ne pas compter sur moi pour cela. Je pense aussi qu'Alfred devant aller à San Francisco il lui est plus avantageux sous tous les rapports de faire ce voyage en compagnie de Mr. Bayerque surtout d'après les dispositions bienveillantes qu'il a montrées en faveur d'Alfred.*»

La recherche du réseau et de ses têtes de ponts se poursuit avec l'évocation d'une importante famille de la haute banque parisienne; lettre d'Antoine à Auguste du Havre le 19 juin 1855 reçue le 20 juin²⁰.

«*Je désire que M. François Delessert consente à l'objet de ta demande; il a eu un parent à San Francisco qui y a mangé de l'argent et sa famille ayant la plus belle affaire; cela pourrait peut-être le rendre circonspect. Si Alfred avait été à la place de ce jeune Delessert²¹ il aurait fait sa fortune.*»

Lettre d'Antoine à Auguste du Havre le 20 juin 1855²², où nous voyons les appuis être réunis les uns après les autres, ainsi que les lettres de recommandations qui se préparent: «*Mon cher Auguste, je te confirme ma lettre d'hier*

¹⁹ «L'afflux (de la ruée vers l'or) est tel que San Francisco est bientôt le «Paris du Pacifique»; dès les premiers mois de 1850, les banques Rothschild, Lazard, Delessert ouvrent des succursales, parfois dans des cabanes en planche. Les entreprises d'importation prospèrent, dont la plus importante, Pioche, Bayerque et Cie, jouera un grand rôle dans l'histoire de la ville, puisque Pioche sera l'initiateur de la première ligne de chemin de fer de la Californie.» (Le Bris)

²⁰ Réponse le 21 juin 1855. La lettre se termine avec des considérations sur le maintien de l'intention pour Alfred d'aller à San Francisco, et les progrès des familles alliées dans la Maison neuchâteloise: «*J'ai appris avec plaisir par Charles que M. Wavre notre neveu était nommé à la place de caissier (chez les Fils d'Antoine Borel) avec 4 mille d'appointements. Fais-lui mes compliments. Je suis surpris que toi et Alfred ne m'adressiez rien. Je pense cependant que c'est bien et certain. Adieu ton ami et frère Antoine.*»

²¹ Il s'agit d'**Eugène Delessert**, banquier répertorié en 1852 (Morgan's City Directory) comme basé au 176 Montgomery St. Sa résidence en 1856 se situe à l'angle de Dupont et Stockton, d'où il fait établir un daguerréotype en 1852, et qui sera gravé en 1853 (Harris/Sandweiss, p. 76).

²² Reçue le 21 juin, réponse le 25 juin 1855.

depuis lors que j'ai vu M. Bourquin et lui ai demandé s'il pensait si tu pourrais t'adresser à Mme Borel-Meuron²³ pour une demande de fonds pour Alfred. Je crois que pour une petite somme tu pourras bien t'adresser à elle. Tu m'as dit que Frédéric Meuron serait disposé à vous être agréable, aussi si Mme Borel le consulte il pourra l'engager à faire ce prêt; quant à G. Mandrot il est à Pau et le fils Edouard décidera je pense de l'avis de sa mère; d'après cela écris à Mme Borel ou bien va la voir à Dully où elle sera le mois prochain. Je m'occupe des lettres de recommandations pour New York et San Francisco.»

C'est le grand départ, tel que nous pouvons le lire dans cette lettre d'Antoine à Auguste de Paris le 2 juillet 1855²⁴: «*Mon cher Auguste, J'ai bien reçu tes lettres du 21, 25 et 26 juin et passe sous silence ce qui n'exige pas de réponse, le but de ces lignes et de t'annoncer le départ d'Alfred pour le Havre ce matin à 7 heures, tous mes vœux l'accompagnent et je ne doute pas qu'il ne fasse son chemin à San Francisco, je désire qu'il y soit rendu prestement. J'ai voulu aller voir à midi Messieurs Pioche et Bayerque mais je ne les ai pas rencontrés; ils vont demain au Havre; Alfred est toujours au mieux avec eux; toutes ses affaires de crédit sont bien en règle; il t'aura dit qu'il lui en avais ouvert un crédit de 60 /mf*»

²³ La veuve de son ancien associé du Havre Edouard Borel. Légataire de «*Meuron de Bahia*», sa fortune est importante.

²⁴ Reçue le 3 juillet pas d'information concernant la réponse. «*Je pars mercredi matin pour Neuchâtel où j'arriverai jeudi. J'ai arrêté deux places de messagerie générale de Dôle et Neuchâtel pour être certain d'en avoir une.*» Habitée aux déplacements franco-suisse, la famille Borel en consigne les horaires ce qui nous donne une idée, loin d'être anecdotique, de l'ampleur des voyages de l'époque (lettre du 16 octobre 1855 et horaire hâtivement griffonné à la main).

Par Dôle:

<i>De Neuchâtel à midi et demi</i>)
<i>Arrivée à Pontarlier à 7 heures du matin</i>)
<i>Départ de Pontarlier à 9 1/2 heures du matin</i>)
<i>Arrivée à Dôle à 8 heures du matin</i>)
<i>Départ de Dôle à 10 1/2 du matin</i>)
<i>Arrivée à Paris à 6 1/2 du soir</i>)
<i>Changement de voiture à Pontarlier</i>)
<i>+ Chemin de fer dès Dôle</i>)

Par Bâle:

<i>Départ de Neuchâtel à 7 3/4 heures du matin</i>)
<i>+ coucher à Bâle ou</i>)
<i>De Neuchâtel à 2 1/2 heures après-midi</i>)
<i>pour arriver à Bâle à 5 1/2 heures du matin</i>)
<i>en repartir par chemin de fer à 7 1/4 heures du matin</i>)
<i>+ arriver à Paris à 9:55 du soir</i>)

Lettre d'Antoine à Alfred du Havre à Neuchâtel le 31 octobre 1855, reçue le 1^{er} novembre, réponse le 3 Novembre 1855:

« Je t'ai écrit une lettre depuis Paris d'où je suis revenu ici samedi avec M. Bourquin²⁵ et Charles nous a suivis le lendemain, le mauvais temps nous fait partir un jour plus tôt que nous n'en avions le projet c'est ce qui est cause que je n'ai pas pu voir M. Pioche n'ayant trouvé ta lettre du 24 qu'à mon retour le soir à l'hôtel, mais d'après la suivante du 27 je ne vois pas d'inconvénient que tu m'en demandes aussi des renseignements sur M. Pioche puisqu'il paraît qu'on n'en peut donner que d'avantageux à moins que tu ne juges à propos d'attendre pour voir ce qu'Alfred t'en dira par la prochaine. Dans une maison ayant une commandite de 8 millions²⁶ Alfred aurait l'occasion de faire valoir et apprécier ses moyens et d'y faire son chemin car l'argent est tout là-bas. Je connaissais déjà des traites d'Alfred par Opperman et je vois que le taux d'intérêt baisse à San Francisco ce qui engagera moins leurs capitaux à s'y porter et fera nécessairement diminuer les fonds des banques pour Alfred il aurait été à désirer que les choses fussent restées dans le même état d'après le jugement que je puis en porter depuis ici. »

Bien que surtout consacrée à l'investissements dans les infrastructures, cette lettre d'Antoine à Auguste du Havre à Neuchâtel du 16 novembre 1855 montre bien la relation entre les différents placements et la trésorerie accordée à Alfred:

« (...) J'ai une lettre d'Alfred du 4 Octobre reçue par Oppermann le 14 novembre, elle annonce une deuxième traite de 10 mille francs et ne me dit rien de particulier. Voici au surplus sa lettre du 19 Septembre qui me parle de ses traites de 27,500 qu'il a fourni sur Desmarets et Baring, tu me la retourneras après avoir pris lecture afin que je lui réponde; les retards sont extrêmement fâcheux pour Alfred et désagréables pour toi. Charles est discret et je puis sans inconvénient lui laisser lire les lettres que tu m'adresses; il donnera à Alfred l'adresse de Behrlé.²⁷ »

Ci-dessous des réflexions qui montrent à quel point les relations d'affaires dans la « haute banque protestante de Paris » étaient étendues. Lettre d'Antoine à Alfred du Havre le 21 décembre 1855²⁸:

²⁵ Son ancien associé au Havre.

²⁶ Ce qui qualifie l'importance de la maison de Pioche & Bayerque, la Caisse hypothécaire d'Alfred Borel n'atteint à son apogée que 4 1/2 millions de dépôts.

²⁷ La grande partie de cette lettre se trouve dans le chapitre B.2 consacré aux infrastructures de la première génération des Borel.

²⁸ Lettre reçue le 29 décembre, réponse le 28/31 décembre.

« (...) Charles t'a donné les renseignements sur le guano d'après ce qu'il m'avait dit dans la lettre que tu lui as écrite et dont il m'a donné lecture mais je ne sais s'il t'a communiqué ce qu'on m'avait dit de M. Vernes²⁹ et Compagnie. Il paraît que c'est une très bonne maison travaillant très bien et jouissant à tous les titres d'un très bon crédit tant sous le rapport de la fortune de la moralité que par sa manière de travailler. »

« J'ai reçu hier une lettre d'Alfred du 3 Novembre qui reconnaissait l'erreur qu'il a faite en tirant les 7 mille au-delà du crédit que je lui avais ouvert et Oppermann me marque en m'envoyant la lettre d'Alfred qu'il m'a reconnu par le débit des fils d'Antoine Borel du 24 octobre de 7 milles francs versement le 24 octobre. J'en ai passé écriture de conformité. Je regrette cette erreur pour Alfred parce qu'Oppermann en a eu connaissance. Je ne comprends pas comment Alfred a pu le faire n'ayant pas les mains pleines de crédits confirmés. »

« J'ai appris avec plaisir par ta lettre qu'Oppermann a ouvert à Alfred un crédit sans ta garantie; il aura craint que vos affaires, les miennes et celles d'Alfred plus tard ne lui échappent trouvant ailleurs ce crédit demandé; de combien est-il? Il est essentiel qu'il en ait en à Londres et à Hambourg, j'espère que sur cette dernière place il en trouvera un facilement, quant à Londres j'espère que Coulon lui en ouvrira un. Si j'y avais un ami je lui écrirais mais je n'y connais personne; comme Coulon est une maison que je crois solide et avantageusement connue au-dehors (ce qui est essentiel) il faudra tâcher qu'il lui ouvre un crédit, vous ou moi lui donner une garantie pour une année; un crédit de 500 £ suffirait-il? Ou bien un crédit de 1000 £ dont 500 toujours garantis vaudrait encore mieux. **Le banquier qui gagne des commissions peut bien courir quelques chances lorsqu'il connaît la moralité des personnes avec qui il travaille.** » Cette dernière remarque sur les rapports entre morale et finance a déjà été mise en exergue du chapitre précédent: qu'elle ne nous empêche pas de considérer les analyses géo-économiques au sujet des attaches à d'autres réseaux internationaux comme celui de **Londres**: en effet, la place financière londonnienne est en train de devenir un centre d'informations privilégié sur les mouvements de fonds internationaux. Le pionnier de ces «grands banquiers» étant bien entendu Nathan Rothschild, aîné et chef des maisons européennes ouvertes par ses frères dans les autres capitales du continent. Après les guerres napoléoniennes, leur métier consiste à financer les gouvernements européens ou du Nouveau Monde (Amérique latine) au moyen d'obligations levées à Londres, pla-

²⁹ **Vernes**: famille française originaire de Saint-Fortunat en Vivarais, réfugiés à Lausanne après la révocation de l'Edit de Nantes. Bourgeoisie de Genève en 1772 avec Jean-Georges. Banquiers, hommes de lettres et pasteurs. Membres de la haute banque protestante à Paris. (Ndla & DHBS.)

cées à Londres et vendues au London Stock Exchange. Toutes sortes d'autres immigrants suivent l'exemple des Rothschild, les Schröder (Allemagne), Hambros (Norvège), Lazard (France) Morgan (Amérique), pour n'en nommer que quelques-uns³⁰.

Nous ne revenons également pas sur ces remarques traduisant la recherche des meilleurs trajets pour les lettres de change d'un continent à l'autre... « *Comment fais-tu passer à Alfred les fonds qu'on vous remet pour des placements? Ouvres-tu à Alfred un crédit sur Oppermann ou tel autre banquier de Paris sur lequel il fournit; ou bien as-tu un autre mode de lui faire passer les fonds? Lequel est le plus avantageux? Y a-t-il un cours fixe ou éventuel? Sais-tu à quel change il peut fournir sur New York? Un mot sur chaque question pour ma gouverne. Monsieur François Delessert³¹ étant beau-père de Monsieur Hottinguer³² devra être renseigné sur Alfred par ces derniers et Monsieur*

³⁰ «Drucker on financial services», Peter Drucker, The Economist 25th september 1999.

³¹ La première de ces deux familles notoirement connues dans le monde de la «haute banque protestante» appelle le commentaire suivant: la dynastie de Banquiers **Delessert** est mentionnée depuis 1614, **François Marie, 1780-1868**, fils d'Etienne, (1735-1816, mis à la tête de l'importance maison de son père, il en transporta le siège à Paris en 1777. Dévoué pour le bien public, doué d'éminentes qualités financières, il fut l'instigateur d'une foule d'institutions utiles. Le premier, il donna l'idée de la grande caisse d'escompte devenue plus tard la Banque de France. Il concourut à la fondation, à Paris, de la première compagnie d'assurance contre l'incendie et institua deux écoles primaires pour les enfants protestants. Louis XVI lui fit avancer plusieurs millions pour relever le commerce des soies frappé par la guerre d'Amérique. C'est à sa femme Madeleine, née Boy de la Tour, et à l'intention de leur fille, que Rousseau a écrit les lettres sur la botanique), entra à l'âge de 16 ans dans la maison de banque de son père; député dès 1831; régent de la Banque de France. Héritier des collections botaniques / conchyliologiques (coquillages) de son frère, il contribua à les agrandir; nommé en 1852 associé libre de l'Académie des Sciences. Le professeur L. Pflug (EPFL) signale également son essai privé d'une passerelle suspendue! Extraits DHBS. Le représentant de cette dynastie à San Francisco est **Eugène Delessert** cité plus haut.

³² La dynastie des **Hottinguer** occupe une position éminente dans la haute banque protestante parisienne jusqu'au XX^e siècle: « *Cet autre banquier, Zurichois, conseiller financier de Talleyrand, nommé régent de la banque de France, lors de sa fondation et anobli par Napoléon sous l'Empire...* » (Veyrassat) **Hotting(u)er**: Famille d'origine zurichoise (dès 1401), Drapiers à Büchsenstein, héritent d'une cotonnerie et soierie (anc. manufacture Keller devenue Keller-Cramer-Hottinger), neveu de cette lignée Hans-Conrad Hottinguer (1764-1841) ouvre au début du XIX^e siècle l'importante maison de banque «**Messieurs Hottinguer & Cie**». Anobli Baron en 1710, cette lignée est la seule qui demeure (Synthèse fiche en cours de travail au DHS). « *Certaines de ces sociétés de "haute banque" sont installées à Paris depuis le XVIII^e siècle; les Mallet venus de Suisse au début du règne de Louis XV dirigent sans conteste la plus vieille banque de Paris, suivis par les Delessert, Hottinguer, Rougemont arrivés sous Louis XVI...* » (Dict. du 2nd Empire SS. la dir. de J. Tulard, Fayard, Paris, 1995.)

d'Argente³³ que sa maison a établi à San Francisco probablement par l'appui et les fonds de quelques parents et amis, ceci pour ta gouverne.»

Et l'irrésistible remarque sur le poids des lettres et la taxe d'affranchissement nous donne une idée de la parcimonie d'Antoine Borel face aux frais courants: *«Veuille m'écrire sur papier plus fin surtout lorsqu'il y a plus d'une feuille, je t'observe que vos enveloppes sont trop lourdes; tes lettres simples sont sur papier moyen coûtent 40 centimes 2 feuilles 80 et ta dernière 2 feuilles dans une enveloppe 1.20; il y a avantage à payer plus cher du papier bien collé; ton frère et ami Ant.»*

Lettre d'Antoine à Auguste du Havre à Neuchâtel du 10 Novembre 1855³⁴. Si l'**insistance d'Antoine à mentionner le dépassement** par Alfred de son crédit revient d'une lettre à l'autre, c'est dû à son caractère pointilleux et aux exigences qu'il a constamment eues à l'égard des autres. Un autre élément qui s'ajoute à son insistance est le **délaï de réponse** dans la correspondance qui fait que sans prise de position du destinataire, l'écrivain répète ses demandes dans la missive suivante. Enfin, sous-jacente et peu fondée, demeure la **crainte des erreurs de jeunesse** de la part de son propre neveu: en cela Antoine se souvient de sa propre carrière, d'une erreur qui lui est reprochée alors que jeune négociant il tente une opération qui n'aboutit pas, trace qui subsiste dans un courrier de Frédéric avec sa mère des années 1810..., enfin, comme ses autres frères Louis puis Charles qui ont connu d'importants déboires avant d'être remis au pas. Réunis, Frédéric, Antoine et Auguste les «remettent dans le droit chemin». L'Oncle Antoine craint que l'histoire ne se répète...

«J'ai bien reçu, mon cher Auguste, ta lettre du 3 courant, contenant celle d'Alfred que j'ai écoutée avec intérêt. Charles m'en ayant fait lecture, j'ai donné connaissance à Bourquin de ce qui pourrait l'intéresser; il m'a dit que Behrlé viendrait probablement en Europe en avril à cause de nouveaux traités à faire. Je n'ai rien voulu dire de nouveau à E. Borel puisqu'Alfred me marque qu'il lui écrira par prochain steamer et je lui en parlerai sans doute. Bourquin pense que les inventaires du Brésil étaient bons cela facilitera l'avance de fonds de Mme Borel³⁵.»

³³ L'associé d'un certain **Cavallier**, fauteur à Paris d'une prodigieuse faillite californienne que nous observerons plus bas. Peut-être à l'origine du terme de «cavalerie» pour des «traites de complaisances?».

³⁴ Reçue le 12, répondue le 13 novembre 1855.

³⁵ L'héritage de son frère rapporte à la **sœur de Meuron de Bahia** la part principale des établissements fondés par son frère au Brésil; ceux-ci perdurent jusqu'au XX^e siècle (source: Dactylogramme Borel, Université de Neuchâtel).

« Je te retourne ici la lettre d'Alfred qui m'a fort intéressé, je regrette forcément de ne pouvoir pas la lire parce qu'en ayant Alfred en mémoire il y a beaucoup de choses que j'oublie; j'ai voulu à plusieurs reprises l'entreprendre mais cela m'est tout à fait impossible et j'y renonce; au surplus j'ai toujours beaucoup de peine de lire Alfred, son écriture est belle mais maigre. Je vois avec plaisir le bon accueil qu'il a reçu à San Francisco; et j'espère que cela lui facilitera les moyens de faire son chemin; d'après ce que je crois il lui aurait été avantageux d'entrer dans une maison comme Rutté ou Pioche pour attendre une occasion pour s'établir; il y arrivera plus vite à cette connaissance étant seul mais il court toujours la chance d'en payer l'apprentissage et de faire des dépenses qu'il aurait évitées; enfin j'espère qu'il réussira l'essentiel et j'apprendrai avec plaisir qu'il puisse entrer comme intéressé chez Argenté; Alfred se trompe quant au crédit que je lui ai ouvert il était bien de 50 mille [sic] francs mais sur tes insistances et je l'ai porté à 60 mille francs et la lettre qu'Oppermann lui avait écrite pour le lui confirmer doit bien stipuler 60 mille comme Oppermann me l'écrit à moi-même; Alfred a eu raison d'aller aux mines pour s'en rendre compte par lui-même; (... considérations d'Auguste sur les risques du prêt sur marchandises et prêt³⁶) il a raison de se faire introduire un grand cercle c'est une dépense mais il faut savoir celles qui sont utiles ou nécessaires ce qu'il me dit de l'associé de Rutté³⁷ me fait plaisir; je ne me rappelle pas qui lui a donné une lettre pour M. Hentsch, il a là une bonne relation et Rigot me dit que c'est un homme dont on dit beaucoup de bien (...). »

Après les explications sur les lettres de changes et les effets commerciaux qui ont précédé, voici un témoignage des transferts des sommes depuis Paris à San Francisco. (lettre d'Antoine à Auguste du Havre à Neuchâtel du 3 Décembre 1855):³⁸

« J'ai reçu d'Alfred une lettre du 19 octobre qui m'annonce qu'il a touché chez Monsieur Bayerque la somme de 50/m francs montant du crédit

³⁶ Partie de la lettre très difficile à déchiffrer: « **les avances à faire en Europe sur marchandises** sont dangereuses parce que si le navire relâche on périt ou on perd une année; s'il arrive dans un mauvais moment on ne rentre pas dans ses avances par le produit et il faut se procurer les fonds pour payer le fret, les droits divers très élevés; des avances sur marchandises sur place ont leurs chances, elles peuvent baisser... elles peuvent brûler et l'assurance n'est bonne que si l'incendie n'est pas considérable, autrement les assurances ne peuvent rembourser au surplus, ce sont de ces questions qu'on ne peut discuter que de vive voix et sur les lieux, il doit agir suivant son jugement et avec cette circonspection car il y a du danger; à mon avis moins aujourd'hui qu'autrefois parce que les choses se régularisent à San Francisco. Je trouve que sa lettre est bien raisonnée sous le rapport commercial et j'en augure bien. »

³⁷ Peut-être s'agit-il de **Stutz** qui est le factotum sur place de Rutté?

³⁸ Lettre reçue le 5, répondue 8 Décembre 1855.

qu'Oppermann lui avait ouvert chez eux pour mon compte. J'ai reçu une lettre d'Oppermann qui me dit avoir porté à mon débit 50/m francs pour la contre-valeur de 10/m \$ payés par Bayerque à mon neveu en vertu du crédit qu'il lui avait ouvert chez eux. »

« J'ai ouvert un crédit chez Oppermann de 60/mf et j'ai été très désagréablement surpris qu'Alfred l'ait dépassé lorsqu'il m'a avisé ses traites de 2000 francs, 5000 francs et 10/m francs ensemble 17/m francs je ne mettais pas en doute que c'était à compte du crédit de 60/m francs que lequel se trouve dépassé de 7/m francs; Alfred en m'avisant ses traites me disait qu'ayant une occasion de placer son papier il avait tiré pour mon compte sur Oppermann. Je suis on ne peut plus surpris et peiné de cela et je lui ai écrit une lettre dont ci-incluse copie. »

« Comme je crains qu'Alfred ne continue ses tirages je te prie de me dire ce que tu veux faire; s'il se présente d'autres traites, Oppermann ne les paiera pas sans mon autorisation parce que le crédit ouvert est plus qu'épuisé et déjà si les 2 et 5 mille francs étaient venus après les 10 et 50 milles il m'en aurait référé; comme je ne puis faire plus, veuille me dire si je dois autoriser Oppermann de payer les traites d'Alfred comme si c'était pour mon compte; mais dont je te débiterai et dont tu me feras les fonds pour l'échéance; et il ne faudrait pas que cela aille loin car je ne suis pas en mesure de faire des fonds, j'ai déjà vendu pour 11 mille francs une portion de maison qui dans ma liquidation avec E. Borel défunt avait été portée à 16 mille francs pour ma part et autant pour la sienne et je n'ai plus rien à réaliser maintenant. »

« Je trouve qu'Alfred a fait une mauvaise opération en recevant 10/m \$ contre 50/m francs selon la lettre du 19 octobre à Paris, car en négociant ses traites à 4,90 à 60 jours ou même à 90 jours il aurait reçu la même somme de 10/m \$ pour 49/m francs sur Paris et plusieurs mois de terme par le voyage et l'échéance. Du reste sa lecture est raisonnée et je te l'envoie pour que tu en prennes connaissance et tu me la renverras; je l'ai communiquée à Ed. Borel et Bourquin. »

« Pour les cafés Rio j'ai oublié de lui parler de Kenzie, peut-être pourrait-il en envoyer de Rio; à moins qu'il ne lui faille des fonds et qu'il ne soit pressé d'avoir de ses fonds en Europe; (...) »

Lettre d'Antoine à Auguste du Havre à Neuchâtel du 30 décembre 1855³⁹ comportant les considérations sur les précautions à prendre à San Francisco, puis ses dispositions en faveur de ses neveux :

« (...) J'ai remis à Bourquin la lettre d'Alfred qui la fera parvenir à Behrlé. Coulon de Londres est un financier et la garantie que son associé demande n'est

³⁹ Lettre reçue le 1er janvier 1856, réponse le 3/4 janvier 1856.

autre chose que la sienne propre. Tu fais ce que je t'ai dit à ce sujet dans ma lettre du 22 courant; j'écrirai demain à Alfred. Je serai bien content qu'il puisse trouver un associé car s'il lui arrivait malheur nos fonds et ceux de nos amis seraient bien compromis. J'espère en tout cas qu'il s'arrangera avec quelqu'un d'honnête pour que les fonds qui lui sont confiés soient sauvegardés; en cas d'événements l'inconvénient d'être seul surtout pour les fonds étrangers qui vous sont confiés. J'ai vu avec plaisir que Alfred notre neveu fait des économies et un placement par Rutté à San Francisco, au lieu de faire à mes neveux des cadeaux au Nouvel An je veux leur donner à chacun une somme qu'ils placeront, de préférence par Alfred, et leur produit leur servira d'étrennes, montre cela les intéressera et j'espère que ces capitaux s'augmenteront; ainsi lorsqu'Alfred et Auguste pourront s'entendre et avec leur revenu et économie augmenter de 1,000 à 1,200 francs leur capital commun à San Francisco.»

«Veuille me débiter de

«francs 3,000 - par le crédit de notre neveu Frédéric

«francs 3,000 - par le crédit de notre neveu Auguste

«francs 1,000 - par le crédit de ton fils Adolphe

«francs 1,000 - par le crédit de ton fils Antoine

«francs 300 - par le crédit de ton fils James

«francs 200 - par le crédit de ton fils Georges

«ensemble 8,500 - valeur le 31 Décembre.»

ANALYSE DU FONCTIONNEMENT DE LA CAISSE HYPOTHÉCAIRE

Création de la Caisse: La circulaire du 1^{er} janvier 1856 est claire au sujet des motivations d'Alfred Borel.

Alfred Borel y affiche ses intentions de séparer sa caisse «hypothécaire» des opérations commerciales qu'il effectue. Il brosse un tableau de la situation en Californie et de la formidable croissance urbaine (circulaire en entier ci-jointe en annexe dans la partie H. des fac-similés): après «la certitude de l'emplacement des villes»... c'est-à-dire que l'on soit sûr de l'implantation de ces villes; «les plans des villes furent tracés sur une échelle hors de toute proportion», il ajoute que «San Francisco devait en peu de temps égaler New York ou Londres» (!). Il conclut ce paragraphe de foi dans l'avenir du théâtre de ses opérations en expliquant pourquoi «sa» ville va devenir «le centre du commerce de l'Océan Pacifique».

Quelle est la structure de cette circulaire tant disputée lors des échanges de correspondance (parfois triangulaires) de son père, son oncle et Alfred Borel?

- **Contexte:** la circulaire commence avec les remarques introductives dont celles qui précèdent à propos de la ville de San Francisco.

- **Taux hypothécaire:** considérations sur le taux d'intérêt «perçu à la source», et la qualité du marché hypothécaire qu'il vise; on peut résumer ce point en disant que le rendement des prêts hypothécaires de 1856 à San Francisco est de 18 à 24% par année!
- **Concurrence:** par la suite Antoine Borel entame une comparaison entre ce que les maisons d'investissement européennes proposent comme placements aux rentiers qui sont leurs clients. «Jusqu'à présent» précise-t-il, les frais de ce genre de placement était facturés aux investisseurs de la façon suivante: commission de 10% annuels sur le placement, frais d'enregistrement de un et demi pour-cent, et en sus les frais «de banque en Europe» (commission de change, transferts, écritures, etc.). En résumant, on peut donc estimer d'après la circulaire de 1856 que **l'investisseur européen voyait ses fonds grevés d'une commission d'au moins 11,5 % de leur montant la première année.** Pour les frais de banque en Europe, on se reportera à certains des exemples comme notamment le remboursement ou le transfert des fonds des Borel en gérance chez Rutté (et l'annexe concernant les placements initiaux d'Auguste et Antoine Borel auprès d'Alfred).
- **Avantages** de la caisse hypothécaire d'Alfred Borel: il propose les mêmes placements aux «capitalistes européens» mais pour une commission intégrant l'ensemble des frais de un demi pour-cent par mois, **donc réduite à 6% annuels la première année comme les autres;** près de la moitié de ce qu'il en coûte d'investir chez ses concurrents et les 2/3 pour les suivantes.
- **Trois catégories** d'investissement sont offertes:
 - la catégorie **a** «*déposants qui recevront la totalité des intérêts*»
 - la catégorie **b**, celle des déposants qui, capitalisant le solde de leurs intérêts au-dessus des 10% versés annuellement, seront remboursés avec 50% d'augmentation «1,500 pour 1,000» (à la constitution du capital et donc sans préciser de délai – Ndla);
 - la catégorie **c** pour les déposants «*qui, tenant à augmenter leurs capitaux plutôt qu'à accroître leurs revenus, se contenteront de l'intérêt ordinaire en Europe de 4 p. % l'an*» seront remboursés avec 100% d'augmentation, «*soit fr. 2,000 pour 1,000*».
- Le reste de la circulaire concerne **les délais de constitution** de ces gains en capital qui montrent que le calcul est basé sur le maintien du taux brut de 24%⁴⁰.

⁴⁰ Pour schématiser, Alfred Borel espère, dans le cas b: 10% + 8% + 6% (sa commission); 24%, et dans le cas c: 4% + 14% + 6% (sa commission); 24%.

- Diverses **conditions générales** sont énoncées en fin de circulaire, comme notamment celle de la « *solidarité des prêts* » opérés par la Caisse hypothécaire, ou encore les délais de paiement des intérêts (un trimestre après le semestre décompté) ou de remboursement, ainsi que les dates des remises des comptes (31 mars, 30 septembre). Le réseau des Borel avec sa tête de pont californienne et son origine à Neuchâtel chez « *MM. Les fils d'Antoine Borel* » est mis en valeur dans la construction de cette Caisse. Aucune condition générale supplémentaire ne nous est parvenue : **un document juridique supplémentaire a-t-il vraiment existé ?** C'est une question que l'on peut se poser car les correspondances entre père et fils ou entre frères mentionnent la « *solidarité* » des prêts entre eux..., c'est-à-dire que l'on ne peut liquider que l'ensemble de la Caisse ou pas du tout.

Publicité avant la lettre, les circulaires sont donc une forme de réclame pour le nouveau mode de placements de fonds des Borel. Diffusées « *confidentiellement* » entre « *capitalistes* » ou habilement par Auguste qui use de son carnet d'adresses, elles constituent l'appât pour les clients. L'ensemble repose sur la crédibilité de la famille Borel au sein du réseau de correspondants apparemment triés sur le volet, mais plutôt convaincus de prêter leur respectabilité au lancement de cette opération qui devient grâce à eux **crédible**. En cela, l'ensemble du travail de présentation de cette nouvelle société constitue **une vraie démarche entrepreneuriale**.

Explication circonstanciée de l'écart que lui reproche son oncle, mais aussi description du contexte de développement financier, cette lettre du 4 janvier 1856, d'Alfred de San Francisco à son oncle Antoine du Havre⁴¹, donne une idée des conditions d'investissement dans le Nouveau Monde de Californie : « *Monsieur Antoine Borel au Havre, D'après la lettre de mon père vous avez reçu la mienne du 4 décembre celle du 19 par l'Union étant en retard, je la confirme donc ainsi que mes dernières du 4 et 19 octobre et 4 et 19 novembre, vous annonçant que j'avais fait usage du crédit de 60,000 francs que vous m'aviez ouvert chez Monsieur Oppermann, ainsi vous voyez que je ne me trompe point quant à votre obligé crédit qui est bien de 60,000 francs si dans la lettre que j'écris à mon père j'ai parlé de davantage ce qui me surprendrait beaucoup, c'est une erreur de plume que les faits se chargent de rectifier puisque M. Oppermann suivant mes instructions vous aura débité de 10,000 francs. 7,000 francs et 43,000 soit ensemble 60 mille francs.*

« *Cette somme ainsi que ce que j'avais à fournir pour compte de mon père est déjà placée et les intérêts que j'en ai retirés jusqu'à fin 55 m'ont permis de*

⁴¹ Envoi le 4 janvier 1856, réponse reçue le 1er mars 1856.

couvrir mes frais de voyage, d'existence ici et de mes commissions de banque, aussi suis-je satisfait du résultat de l'année, et recommence avec courage celle de 1856.

A moins de circonstances imprévues et fort peu probables je crois pouvoir vous assurer que vous n'aurez pas à regretter la confiance que vous m'avez témoignée et si dans ma dernière je vous encourageais à faire un placement pour votre compte c'est parce que je désirais me rendre utile à votre égard en vous faisant jouir d'avantages que vous pouvez difficilement obtenir en Europe.

L'alinéa qui suit présente des situations sans risque apparent et qu'Alfred donne en détails... ; d'après lui, les avances (réduites) sur marchandises ne sont pas risquées :

« Il y a des questions que l'on ne peut discuter et résoudre que sur place, vous trouvez par exemple dangereux de faire des avances sur marchandises et vos raisonnements sur la perte d'un navire, les difficultés que l'on a à obtenir le remboursement des compagnies maritimes est parfaitement juste pour San Francisco comme pour tout autre port; mais quand je parle d'avances de ce genre là je n'entends pas sur connaissements, on vous remet la marchandise sur place, elle peut baisser dites-vous; mais ces avances sont rarement faites lorsque la marchandise est haute, ce n'est ordinairement que lorsque la baisse a eu lieu que les détenteurs qui veulent attendre la hausse empruntent, en outre on ne prête que 50%, aussi lorsqu'on agit avec prudence ces placements peuvent être considérés comme bons, si je n'en ai pas fait usage c'est parce qu'on demandait de fortes sommes tandis que moi je préférerais diviser mon argent sur plusieurs points, et que je voulais avant tout être au fait du marché: lorsque vous prêtez 6 sur du café ou \$ 5 sur les farines qu'y a-t-il à craindre? A ce taux-là je réaliserais tout ce que j'ai ici pour acheter ces articles. Quant aux magasins ils ne sont plus si forts, et les bâtiments sont aussi bien construits à l'épreuve du feu qu'en Europe. »

Puis la lettre reprend l'apparence des rapports factuels et enthousiastes des circulaires de la Caisse hypothécaire des années suivantes: l'analyse d'Alfred est pertinente et les éléments tactiques qu'il révèle à son oncle constituent les règles qu'il va suivre.

« Je vous ai envoyé par ce courrier un journal anglais ou plutôt californien contenant une très bonne statistique de notre mouvement maritime avec le tonnage de tous les navires, il est d'un grand intérêt pour les armateurs et je vous prierais de le faire parvenir à M. De Conink qui s'intéresse à cette branche, en me rappelant à mon souvenir veuillez lui dire que j'ai beaucoup regretté de n'avoir pas eu le plaisir de le voir avant mon départ. »

Plusieurs journaux quotidiens bien écrits et documentés paraissent déjà en Californie, et spécialement à San Francisco; Alfred en tire probablement les statistiques ci-dessous :

«Malgré la crise financière de février et le gaspillage des fonds de la ville de San Francisco la statistique est assez satisfaisante la production d'or s'est augmentée car quoi que l'on en ait exporté que \$ 44,600,000 soit \$ 6,789 mille de moins que l'année précédente, ce déficit est plus que comblé par les \$ 21 millions de pièces d'or frappées par la monnaie d'ici pendant le courant le 1855, l'agriculture a fait des progrès immenses, les céréales seules ont été exportées pour plus de \$ 1,000,000 tandis qu'il y a 2 ans nous étions encore tributaires du Chili, l'exportation en marchandise s'est classée à plus de \$ 4,000,000.– c'est un fait réjouissant et qui doit donner de la confiance à l'étranger; l'esprit entreprenant industriel peut devenir plus actif en face de pareilles circonstances, l'argent n'étant plus à un taux si énorme qu'auparavant, l'industriel cherche à rivaliser avec ceux de l'Atlantique et c'est ainsi que se forment des fabriques et chemins de fer et ceci empêchera le taux d'intérêt de baisser trop rapidement, l'argent trouvant toujours son emploi, il est impossible de former des conjectures sur l'avenir des taux de l'intérêt, il doit varier suivant les circonstances; très haut aux commencements de 55 et baissa jusqu'à 1% en été et se maintient à présent à 1 1/2 à 2% sur hypothèques et 2 1/2 à 3% sur marchandises; en tout cas il ne pourra baisser très profondément, par suite de la crise financière d'Europe, pour ce moment la demande d'argent est considérable. Les pluies faisant défaut, et l'or n'arrivant pas des mines, la plupart des trafiquants avec l'intérieur sont forcés de prolonger leur crédit.⁴²»

Les taux en pour-cent sont mensuels et comme on le voit, varient selon les saisons et les arrivages de métaux précieux. C'est une simple question d'offre et de demande.

⁴² La fin de la lettre contient des éléments privés, de contexte social ou des amitiés à son oncle qui sont moins centrales pour la recherche effectuée mais que nous maintenons en note car ces éléments situent le point de vue du jeune homme d'affaires suisse: «La seule chose qui fasse défaut c'est la classe ouvrière vigoureuse propre aux travaux des mines, dans les 9,000 arrivants et plus par mer, ils ne sont pas très nombreux mais en revanche l'augmentation de femmes est très forte, elles contribueront à faire une population stable qui considérera la Californie comme sa patrie et pourra se recruter par elle-même, tout est fertile ici terres et femmes.»

«Comme partout mon cher oncle, j'ai su m'arranger une existence qui n'est point à plaindre, je loge chez M.Kellersberger le consul suisse avec le jeune Rutté j'y mange aussi, j'ai des amis, je vois de temps à autre soit à la maison soit chez une connaissance des dames, en un mot je suis content et maintes fois une fois les affaires terminées, j'ai passé de jolies soirées où j'étais le boute-en-train. (...)»

«Encore une fois vous pouvez encourager vos connaissances à placer ici elles s'en féliciteront. Je suis tout à fait libre ici, la place chez M. Argenté a été remplacée par un autre, je n'aurais d'ailleurs pas pu travailler pour moi étant chez lui.»

«C'est avec peine que j'ai appris que vos yeux n'allaient pas mieux, soignez-vous. Mes amitiés au lecteur de cette lettre l'ami Charles et à vous mon salut cordial Alfred Borel.»

Entretemps, divers courriers accompagnent ces réflexions et les modifient même. Lettre d'Antoine à Auguste le 7 janvier 1856, celle-ci contient tant d'éléments que nous les avons commentés au fur et à mesure de leur apparition; commençons avec les placements que les Borel «rabattaient» depuis Neuchâtel pour la Maison du Bernois Rutté qui dispose déjà du comptoir sur place en Californie avec leur homme Stutz: «⁴³*Je vois avec plaisir le placement de 6 milles chez Marval*⁴⁴; *Lorsque tu feras le transfert des placements de la famille de chez Rutté & Comp. à Alfred, tu y comprendras mes 10 mille francs, je voudrais aussi que les 1,000 francs du Docteur Borel*⁴⁵ *lui soient transférés, si tu ne vois pas d'inconvénients, tu pourras en parler au Docteur.*» Récurrente: la quête d'un associé, pour faire face à l'isolement du jeune homme d'affaire, afin de garantir la durée de l'entreprise: «*Je suis bien d'accord avec toi au sujet d'un associé pour Alfred; le jeune Rutté ne conviendrait pas à cause de la maison du Frère; Hentsch conviendrait bien d'après ce qui m'est revenu de lui les affaires marcheraient bien j'en suis convaincu. J'apprends avec plaisir l'acte d'Alfred qui t'institue son héritier et Kellersberger, consul suisse, exécuteur testamentaire, c'est un acte conservatoire essentiel et tranquilisant les intérêts qui sont confiés à Alfred.*»

⁴³ Début de la lettre contenant surtout des considérations familiales: «Mon cher Auguste, Je te confirme ta lettre du 5 courant (?) un effet de 4,000 francs au 22 sur Paris dont je te prie de m'envoyer réception; (...) J'ai reçu ta lettre du 2 courant par laquelle je vois que tu vas placer 8,000 francs seulement à San Francisco pour fonds Auguste; au début j'avais pensé que les 500 francs de compte James et Georges auraient la même destination, mais comme il faut sans doute compléter la somme de mille francs pour pouvoir faire un placement je viens le faire aussi au lieu de 200 plus 300. Tu créditeras ces deux montants James et Georges de 500 francs chacun et les 1000 francs tu les placeras à San Francisco sur leur compte. Je vois que mes dons ont été bien reçus de mes Neveux, je n'avais aucune inquiétude à ce sujet, mais j'aurais désiré voir Auguste éprouver un autre genre de satisfaction que celle qu'il a manifestée, c'est celle d'un enfant et non d'un homme de 28 ans.»

⁴⁴ Ancienne famille réputée de Neuchâtel.

⁴⁵ **Borel, Jacques-Louis**, (cousin éloigné issu de germain dont nous avons déjà parlé au chapitre précédent): [né] 23.2.1795 à Neuchâtel, [décédé] 29.4.1863 à Neuchâtel, *prot., de Neuchâtel et Couvet. Fils de Jacques-François [neveu d'Antoine (1727-1803), confiseur [I. pl. des Halles, comme son père, le frère aîné d'Antoine, Jacques (1721-1785)], et de Julie-Elisabeth Favarger. [épouse] Adèle Huguenin, fille de Jean-Jacques, ancien lieutenant civil du Locle. Etudes de médecine à Besançon, Strasbourg, Paris, doctorat dans cette ville (1816). Stages à Londres puis retour à Neuchâtel en 1818. Médecin de la Chambre de charité et de l'Hôpital des bourgeois (1821), médecin consultant de l'hôpital Pourtalès (1827), médecin de la Ville (1832). Médecin du roi dès 1833, B. est à la tête de la médecine militaire de la principauté; il met sur pied la commission d'Etat de la santé (1833). Inspecteur de la police sanitaire (1833-1848). Médecin-chef cantonal dès 1848. Membre du Grand Conseil de la ville (1822-1848). Fondateur de la section neuchâteloise de la Société helvétique des sciences naturelles (1833). Il a légué à la Bibliothèque de la ville des ouvrages médicaux exceptionnels des XVII^e et XVIII^e s.* (Source DHS, 1999.)

«Le défaut de réponse satisfaisante de K[ellersberger] au sujet de Mentha me laisse dans la même opinion sur son compte; c'est peut-être un homme intelligent et flatteur je pense que c'est parce qu'il est consul suisse qu'Alfred lui a donné la préférence comme exécuteur testamentaire.» L'acte d'origine épistolaire de la Caisse hypothécaire se trouve dans cet alinéa: «Je trouve l'idée d'Alfred bonne de séparer les intérêts et les affaires commerciales des intérêts des capitalistes qui ne donnent leur argent que pour faire des placements et la création d'une caisse hypothécaire à San Francisco dont Alfred serait le gérant me paraît une bonne idée; elle entre dans celle que j'avais pour mes propres capitaux, mon intention étant de laisser à San Francisco les intérêts et de faire fournir à Alfred chaque année la somme nécessaire et y augmentera de 10 mille francs ses placements jusqu'à une certaine somme que j'aurais fixée. (...)⁴⁶»

Ce principe est donc retenu, et les deux lignes principales des placements reçus par la société «Alfred Borel & Co.» consisteront donc en placements hypothécaires (à formule fixe) et les fonds en comptes-courants avec un intérêt variable.

Reprenant la quête des correspondants et les attentes qu'Antoine et Auguste ont au sujet des relations bancaires en Angleterre, les tentatives du côté des de Coulon sont évoquées: «J'espère que Coulon ouvrira le crédit de Londres⁴⁷ à Alfred sans garantie; j'aime mieux ne pas donner la mienne que de la donner, mais si cela était nécessaire je la donnerais sur 500 livres pour une année.» Et tout comme son père et son oncle, Alfred effectue toujours du négoce, diversifiant ainsi ses activités de banquier chargé du placement de capitaux: «Je désire que l'envoi de cigares réussisse; sans doute qu'Alfred vous a fixé sur l'absinthe car il serait fâcheux que le premier essai ne réussit pas; le port, les droits et les frais lui nécessiteront des fonds, je pense qu'il est en mesure pour ne pas être obligé de sacrifier la nouvelle à l'arrivée. (...)» Et de reprendre sur les têtes de ponts qui doivent figurer dans la liste des correspondants du réseau de la Maison d'Alfred et sa circulaire: «Tu me demandes s'il faut prendre Oppermann pour les références dans les circulaires d'Alfred malgré qu'il soit déjà le banquier de Pioche et Comp. Je ne vois pas que tu puisses indiquer une autre maison à Paris

⁴⁶ Quelques réflexions supplémentaires de ce passage d'Antoine orientent la réflexion: «Pour la plupart des capitalistes des intérêts de toute ou partie conviendront et pour les autres qui peuvent avoir besoin de leurs fonds et de la totalité des intérêts le mode suivi jusqu'au présent leur conviendra mieux; au lieu de payer ou de régler par trimestre je vois qu'on réglerait par semestre pour mon compte; je l'aimerais autant et cela aurait l'avantage de simplifier les écritures; mais peut-être que pour plus petits rentiers ils préfèrent recevoir plus souvent. Je verrai Bourquin et lui demanderai son opinion que je te communiquerai. Je pense qu'en communiquant à Duarts l'avis d'Alfred il n'y a pas à craindre qu'il en fasse part à Rutte dont il est l'agent! Dans le doute il faudrait s'abstenir; il est vrai qu'en confiant à Duarts la conception d'Alfred c'est l'empêcher d'en faire usage si c'est une maison délicate comme je le suppose.»

⁴⁷ Dans le texte au lieu de Londres on a «L» avec deux traits comme £ avec deux traits.

quoi que cela eût été préférable; mais pour cela il aurait fallu s'entendre avec un autre banquier et lui donner ses affaires dès le premier pas ou dès les principes. Si l'on s'était entendu avec Zellweger ou Vernes lorsque tu étais à Paris cela aurait pu se faire, maintenant je ne vois qu'Oppermann à indiquer. Tu me parles d'une griffe pour signer les circulaires. Cela n'a-t-il pas d'inconvénients?» Enfin, Alfred ne se rend toujours pas aux arguments de forfaitiser ses prélèvements ce qui semble déplaire à son oncle qui a travaillé de la sorte toute sa vie: «*Causes-en avec Berthoud⁴⁸ ou Nicolas⁴⁹ qui sont banquiers ils pourront t'éclairer là dessous. Alfred parle toujours de 1/2% de commission par mois. Ne voudrait-il pas mieux une commission relative aux intérêts, taux de % sur les intérêts? Cela me semble plus rationnel; à dieu ton frère et ami Ant.*»

⁴⁸ Dynastie de banquiers neuchâtelois:

Berthoud, Georges, [né]22.12.1818 à Fleurier, [décédé]14.2.1903 à Colombier, prot., de Fleurier. Fils de Jean-Louis, horloger, et de Philippine Perrin (fille de pasteur); (épouse) Caroline Dupasquier, fille de Claude-Charles. Collège classique à Neuchâtel en 1834. Membre fondateur de Belles-Lettres (1835) et de la société des Anciens-Belletrien de Neuchâtel. Après une formation commerciale chez Pascal et fils à Marseille (1837), B. entre en 1839 dans la banque familiale Berthoud & frères à Paris. **Rentré à Neuchâtel en 1849, il crée en 1851 avec Alphonse Sandoz-Morel la banque Sandoz et Berthoud (Berthoud & Cie, 1880)**. Il fut l'un des soutiens du parti libéral. Président de la première Banque cantonale neuchâteloise, fondée en 1854. Juge au tribunal de Neuchâtel (DHS – note commentée dans l'introduction).

Son frère aîné, **Fritz Berthoud** (1812 - 1890) est associé puis co-directeur à Paris de la banque familiale fondée par ses oncles Jonas, Charles-Frédéric et Auguste, puis dès 1869, fortune faite, il voue ses intérêts à l'histoire et à la littérature, tout en étant député radical (synthèse de l'auteur d'après le DHS).

⁴⁹ La famille des **Nicolas** est alliée aux Borel par la branche de Frédéric. En effet Frédéric-Antoine Borel (1824-1885) épouse en 1858 **Adèle-Sophie Nicolas** (1835 - ?). **Albert Nicolas & Cie** à Neuchâtel acquiert des actions pour le compte d'Alfred Borel dans les années 1880... Les relations se termineront mal, car Albert Nicolas ruine la Banque commerciale qui est présidée par Alfred Borel. Voir l'affaire de **la Banque Commerciale Neuchâteloise**, fondée le 9 mars 1882, (jugements: Trib. Cant. Des 6 juin et 6 juillet 1898, Trib. Féd. du 25 nov. 1898); Henri Nicolas, frère d'Albert, dirige la banque ruinée: le jugement les définit comme complices et fait remonter les détournements de fonds pour «*jouer en bourse*» à 1884. «*Henri Nicolas était un homme autoritaire et d'un abord difficile, mais qui avait alors la réputation d'être un financier très habile et d'une parfaite honnêteté. Il avait été directeur pendant 28 ans de l'ancienne Banque Cantonale dont la dissolution fut décidée par l'assemblée générale des actionnaires du 28 novembre 1881.*» Jugement Trib. Cant., p. 11. Plus loin le jugement fait remonter le découvert au 5 janvier 1884 (p.12). Les tribulations de la Banque cantonale ont lieu dans le contexte d'opposition entre libéraux et radicaux neuchâtelois, la nouvelle «Banque commerciale» fondée par les cercles libéraux (et donc Alfred Borel) à la suite de leur éviction de la Banque Cantonale devant flairer la preuve de leur meilleure gestion... (sur le krach de la Banque commerciale, voir Garin/Henry/Wasserfallen, et sur les nouvelles autorités de la BCN, voir les études de Malik Mazbouri (Musée Neuchâtelois 1994) et le rôle de Léopold Dubois (1859-1928) qui entame alors sa carrière à la direction de la banque d'Etat «radicalisée»).

L'encaissement forfaitaire des commissions de banques au taux mensuel de 1/2% sera pourtant la formule retenue..., jusqu'au moment de la baisse des taux; à ce moment-là les commissions retenues seront diminuées spontanément par le gérant, qui l'annoncera dans les circulaires, ce que nous pouvons lire dans la section suivante.

Lettre d'Antoine à Auguste le 20 janvier 1856 qui en dit long sur les tractations directes avec les membres du réseau de la «Banque Huguenote»⁵⁰: «(...) *Je suis surpris de l'observation d'Oppermann au sujet de la référence et surtout de ce qu'il dit «apprenant qu'Alfred devait s'occuper de placements de capitaux» il est bien clair qu'Alfred devait s'occuper de tout ce qui pourrait lui être utile, du capital comme d'autres choses. Comme il était présent, je crois à la conversation que tu lui rappelles avoir eue avec M. Pioche, il faut qu'il ait fait quelques observations et comme c'était bonne relation il sacrifiera les autres pour conserver celle-là.* » L'intimité des contacts de ces hommes d'affaires est bien confirmée; ce n'est pas une simple déclaration mais la confirmation d'entrevues à trois...

«*Je préférerais pour Alfred un autre banquier qu'Oppermann parce qu'un autre aurait intérêt à recommander Alfred tandis qu'Oppermann recommandera naturellement Pioche comme étant anciennement établi.* » Et voici un passage où Antoine, qui explique le succès d'une certaine maison, en **démontre le mécanisme d'agent de paiement des lettres de change** si cruciales pour le commerce: «*Pour être utile à Alfred à Paris il faudrait un banquier de tout repos (...) qui s'intéressera à Alfred. D'après ce que tu me dis de Vernes il n'y faudrait pas songer à cause de Rutté; Zellweger conviendrait je crois, c'est une jeune maison; la crois-tu solide? Le chef⁵¹ a gagné une posture à La Havane et connaît les affaires d'outre-mer, il doit être bien appuyé par les Bâlois qui l'envoyèrent en 1848 à Paris avec des fonds pour payer leurs traites ou celles d'Alsace endossées par eux n'osant pas les confier aux banquiers et profite de cette heureuse circonstance pour s'établir et a fait une maison qui fait beaucoup d'affaires ayant des relations étendues. Je la crois bonne, mais je ne puis la juger. C'est à Bâle que tu pourras être le mieux renseigné sans doute.* » Poursuivant ses considérations sur le who's who de la haute banque protestante et des relais de la diaspora huguenote, Antoine apporte ses impressions professionnelles: «*L. Berthoud et Comp. est une maison des plus solides à Paris, elle est riche mais surtout d'une prudence exagérée et sans miséricorde dans les*

⁵⁰ Reçue le 22 janvier 1856, réponse le 22 janvier 1856.

⁵¹ **Johann-Ulrich Zellweger**, 1804-1871, commerçant et associé d'une maison de commerce à La Havane puis banquier à Bâle (DHBS 1933).

temps de crise, c'est ce qui la met au premier rang pour ta fortune à beaucoup d'autres. Lorsque j'ai quitté E. Borel j'ai trouvé le chef actuel peu désireux de soigner mes affaires qui alors ne consistaient que dans quelques affaires qui donnaient plus de peine que de bénéfices, je retirais mes titres de chez eux et trouvais Oppermann très disposé à se charger de mes affaires et je n'ai pas eu à me plaindre de lui.»

Ces rapports entre déposants, banquiers et autres banquiers perdurent encore de nos jours: souvent les banques redemandent à une PME de lui envoyer ou lui renvoyer ses comptes afin de lui offrir une ligne de crédit⁵²: *«Depuis quelques années L.B. m'a témoigné le désir de me voir revenir à lui et je crois qu'il accueillera bien ta proposition si elle était appuyée par son cousin Berthoud de Neuchâtel; mais quant à du crédit il n'y faut pas songer et sous ce rapport il sera beaucoup plus dur qu'Oppermann ou Zellweger je présume. Pour les recommandations L.B. ne sera pas non plus bien utile à Alfred parce qu'il est peu répandu et qu'il n'a pas cet entregent qu'il faut pour ces affaires, ni ce désir d'être utile lorsqu'il faut un peu de persévérance. (...)⁵³»*

La conclusion introduit les copies des lettres qui figurent plus bas: les banquiers de la diaspora neuchâteloise n'ont aucune envie de figurer comme références pour l'établissement d'Alfred: *«Je ne suis pas étonné du refus de Coulon⁵⁴; il est banquier. Adieu mon frère et ami Ant; ta lettre n'a coûté que 40 centimes; quoique dans une enveloppe un peu épaisse»*

Nous accordons une grande importance à ces témoignages «du cru des Borel» au sujet des alliances stratégiques de la banque protestante. Les circonspections et attentes méticuleuses des membres de la famille ne sont pas des répétitions de conseils, mais des calages successifs de la réflexion au sujet des contacts à suivre. Telle est également la lettre d'Antoine à Auguste du 24 janvier 1856⁵⁵:

⁵² Ndla – Cette pratique est encore courante de nos jours.

⁵³ Passage retiré, noter l'insistance qu'Antoine a de recommander le déplacement à Paris pour les contacts avec les banquiers: *«Par correspondance tu ne feras pas ce qu'il faut et si j'ai un conseil à te donner c'est d'aller à Paris, en quelques jours tu verras et feras ce qu'il faut faire pour établir convenablement une relation pour Alfred. Je t'engagerais à l'arrêter un jour à Bâle pour prendre des renseignements sur Zellweger. Je ne te propose pas d'aller à Paris parce que je sens que cela ne me convient pas sans beaucoup de rapports et que je remplirai mal mon mandat; on sait tous ce que c'est que les frais et cela t'épargnera une longue et pénible correspondance en même temps que tu pourras faire choix de ce qui peut le mieux convenir à Alfred pour l'avenir et pour bien poser tous les points.»*

⁵⁴ Cf. infra – réponses in extenso.

⁵⁵ Lettre reçue le 26 janvier 1856, réponse le 27 janvier 1856 (du Havre à Neuchâtel).

«*Mon cher Auguste,*

«*Je m'empresse de répondre à ta lettre du 22 que j'ai reçue à l'instant pour te témoigner (de) le plaisir que me fait la proposition de M. Berthoud Du Pasquier de mettre Alfred en rapport avec son cousin L. Berthoud et de le garantir contre les difficultés qui pourraient survenir par prudence de son cousin. Sa recommandation sera toute puissante et j'en espère un bon résultat; au surplus, il n'y aura rien à craindre pour Alfred car si L.B. et Comp. acceptent, mon intention est de rentrer en rapport avec eux et les fonds que j'aurai chez eux les mettront à l'abri de toute inquiétude. Je regretterai seulement d'avoir des fonds chez Opperman qui ont déjà payé commission et que je ne pourrai déplacer sans en payer une deuxième mais peu à peu je referai un fonds chez L.B. et Comp. à mesure de rentrées et ils auront toutes mes affaires à l'avenir. L'essentiel c'est qu'ils cherchent à être utiles à Alfred et d'après ce que Georges Berthoud t'a dit il prévoit qu'ils pourront lui rendre de bons services; au surplus je préfère de beaucoup qu'Alfred soit en relation avec une maison qui n'a pas d'autres relations à San Francisco qu'avec Oppermann qui doit naturellement recommander de préférence ses anciens amis. Je conçois sa position embarrassée malgré ce que M. Pioche a pu lui dire et je suis charmé des bonnes dispositions de ces derniers pour Alfred. (...⁵⁶)*»

«*Je vois avec plaisir qu'il arrive toujours quelques fonds pour Alfred et je crois avec toi que si la paix se fait⁵⁷; les fonds et intérêts remonteront et les placements en Europe n'étant plus avantageux il y aura plus de chance d'en trouver sur San Francisco. (...)*»

⁵⁶ Passage retiré, le voyage à Paris n'est plus nécessaire: «*En relisant ta lettre je ne vois pas que tu aies accepté la proposition de M. Berthoud Du P. et qu'il ait écrit à son cousin, j'espère cependant que tu as accepté et qu'il a écrit; dans le cas contraire prie-le de le faire de suite et dis-lui mes intentions si tu penses que cela puisse contribuer à mener l'affaire à bonne fin avec L.B. et Comp. Tu n'as plus besoin de faire le voyage de Paris. Charles n'a pas encore reçu la lettre que tu as adressée à son Père car je l'ai vu ce matin. Je lui ferai ta commission au sujet des fonds qu'il veut faire passer à Alfred et il t'en écrira. Si l'affaire peut s'arranger avec L.B. et Comp. je désirerais que l'on fasse passer les fonds par leurs mains sauf à retarder un peu.*»

⁵⁷ L'Europe politique traverse une période mouvementée. **Peut-être Antoine voit-il aussi du Havre l'incident de la contre-révolution monarchiste de Neuchâtel, qui a lieu cette année-là, comme un simple épiphénomène des tensions européennes très fortes entre la Prusse, les autres royaumes allemands et la France?** Le règlement diplomatique l'année suivante de cette insurrection réactionnaire est un soulagement pour les grandes puissances impliquées, aussi bien que pour la Grande-Bretagne, l'Autriche-Hongrie et la Russie. Ceci n'empêche toutefois pas Napoléon III de provoquer dans les années qui suivent la guerre avec son interventionnisme dans les affaires italiennes... (Ndla)

Commentaires dans cette lettre d'Antoine à Auguste le 26 janvier 1856⁵⁸, se référant au brouillon manuscrit de circulaire d'Alfred : voici donc les remarques concoctées depuis le brouillon⁵⁹ du 8 janvier qui sont enfin clairement énoncées à son frère.

« (...) Je viens de relire la note d'Alfred au sujet de la caisse hypothécaire et voici quelques observations. Je trouve qu'en général elle est bien faite et intéressante ;

à la 2^e page: il dit c'est sur des garanties de ce genre que les précautions... Je trouve qu'il faut refaire tout le paragraphe que je ne trouve pas intelligible ; » La rédaction définitive devient donc : « C'est sur des garanties solides de terrains productifs et d'immeubles... »

« à la phrase qui suit: ma maison se chargera d'effectuer le placement hypothécaire des capitaux qui seront confiés à son intermédiaire; ce mot est

⁵⁸ Lettre reçue le 28 janvier 1856, réponse le 3 février 1856 (du Havre à Neuchâtel).

⁵⁹ Pourtant tout n'est pas si simple : l'oncle Antoine, l'homme d'affaires de la famille émet toutes sortes de considérations, d'abord personnelles, au sujet du projet de la circulaire d'Alfred qui ne trouve pas entièrement grâce à ses yeux (ci-dessous le brouillon daté du 8 janvier 1856 d'Antoine Borel du Havre, d'une page sur une feuille de couverture ou d'enveloppe de sept pages relative au courrier ultérieur du 26 janvier 1856 et dont les remarques concernent la circulaire d'Alfred) :

«- C'est sur des garanties de ce genre... refaire la phrase qui n'est pas intelligible;

- ma maison sur des capitaux qui seront confiés à ses soins et non par intermédiaires qui est prétentieux, ou qui a une obligation;
- com[mission] de 1/2% pr mois: et si [le] taux tombe à 1% par mois que restera-t-il aux capitalistes?

« 3. Les déposants rentreraient (formeraient...)

« 4. 1 année d'avance. Trop: de 6 mois - au 1^{er} sem: non trim;

« 5. Les déposants à la Caisse Hypothécaire... Je suppose un 1^{er} placement de 1000 f. puis d'autres versant d'avance 99/m ce qui donne 100 m/f cette somme rapporte 20% dont je déduis 10% à payer aux déposants + 6% ma c[ommis]sion; il reste 4% soit 4m/f et le 1(e)r déposant aura à retirer ou à remplacer à son no. d'ordre 2000 f.! Je comprendrai que les 4% soient ajoutés aux f. 1000, soit f. 1040; il faudrait donc doubler chaque année son capital, c'est impossible; ce n'est pas d'accord avec le commencement de ce même article. »

« 6. Tous les déposants à qql. catégorie... remboursement obligat. au nom de la caisse hypothécaire; 3 paragraphes plus haut celle des déposants qui préféreraient feraient partie de la c[aisse] hypothécaire; d'après cet article ceux de la 1^{ère} catégorie n'en font pas partie. Comment peuvent-ils recevoir des obligat. au nom de la c(aisse) hypothécaire? »

Les dép. de la 1^{re} cat. sont tous solidaires! Ceux de la 2^e ne le sont-ils pas entre eux? On supposerait que non » Tous ces commentaires du patriarche de la branche d'affaires appellent donc des modifications d'Alfred... mais qui ne lui sont demandées par Auguste que le 26.

prétentieux; il vaut mieux dire tout simplement à ses soins.» Cet article sera pourtant maintenu tel quel.

« Commission 1/2% par mois: Si l'on place à 1 1/2 et qu'il arrive une perte! Si le taux tombe à 1% que restera-t-il au capitaliste? Sur l'intérêt la commission ne doit pas plus être fixe que l'escompte lui-même et la Comp[agnie] ne doit prélever une commission fixe c.-à-d. taux% que sur le produit 25 ou 30%. » La variation sera faible, mais Alfred et Auguste modifient cette version en précisant 6 mois + les délais de distance.

« à la phrase qui suit: les déposants rentreraient / formeraient deux catégories.»

« à la phrase qui suit: après 30 Juin et 31 décembre, soit 6% fixe au premier trimestre il faut mettre semestre. Le Remboursement doit être réclamé sera plus agréable pour Alfred; mais pour celui qui a besoin de son argent 6/10 mois sont déjà bien longs; 12/16 mois bien davantage et cela pourrait nuire à Alfred. »

« 3^e page en haut: les déposants à la caisse hypothécaire [en classe b]... Je suppose dit l'article un placement de 1,000 francs, puis d'autres s'élevant à 99,000 francs j'ai un total de 100 mille francs, cette somme rapporte 20% j'en déduirai 10% à payer aux déposants et 6% ma commission; il rentre 4% soit 4000 francs et le premier déposant aura à retirer ou à replacer à son ordre 2,000 francs! Je croyais que les 4% soit f40 seraient ajoutés aux mille f mais il semblerait qu'il faudrait chaque année doubler son capital; c'est impossible; ce n'est pas d'accord avec le commencement de ce même article. »

La rédaction sera affinée, mais le principe maintenu: car Antoine ne tient pas compte dans son observation des délais de consignation variables envisagés par Alfred. C'est-à-dire que la Caisse conserve les capitaux jusqu'à ce qu'ils enregistrent chacun l'augmentation proposée et non remboursable avant.

« l'article qui suit: tous les déposants à quelque catégories trouveront obligations au nom de la caisse hypothécaire 3 paragraphes plus haut il y a 2 • celle (la deuxième catégorie) des déposants qui préféreraient laisser une partie des intérêts se cumuler se contentant d'un intérêt fixe, ceux -ci feraient partie de la caisse hypothécaire. D'après cet article ceux de la première catégorie n'en faisaient pas partie; comment alors peuvent-ils recevoir des obligations au nom de la caisse hypothécaire; les déposants de la première catégorie sont tous solidaires! Ceux de la deuxième ne le sont-ils pas entre eux? On supposerait que non. Veux-tu que je te renvoie la note d'Alfred; je ne le fais pas parce que tu m'as dit de m'en avoir gardé une copie; Adieu ton frère et ami Ant. » La solidarité des déposants ne joue qu'en cas de liquidation: ce qui signifie que les comptes seraient ensuite arrêtés avec la ventilation nuancée par catégorie, seulement après que la liquidation aurait été annoncée. Cas qui en définitive ne se produit pas mais qui sera constamment redouté par les gérants. Néanmoins la rédaction de cet article devient: « Tous les prêts opérés par la

Caisse hypothécaire sont solidaires. Les déposants de la classe a) auront en tout temps, le droit de demander le remboursement de leurs capitaux moyennant un avertissement de six mois et les délais de distance. »

Lettre d'Antoine à Auguste du 30 janvier 1856⁶⁰ (du Havre à Neuchâtel):

« Mon cher Auguste,

« Je te confirme ma lettre du 26 et suis en possession de la tienne du 27 qui m'annonce que L. Berthoud et Comp. n'ont pas accueilli la proposition de leur cousin j'en suis plus peiné que surpris car il aurait fallu que Louis B. eut bien changé pour entrer dans les vues de son cousin. D'après sa réponse il n'y a plus à songer à lui pour les références car ceux qui s'adresseraient à lui pour des renseignements sur Alfred ce serait naturellement dans la vue de placement et il les éloignerait tous. »

« Ce que Berthoud Du P⁶¹. te dit de Zellwegger est juste, c'est une maison qui a beaucoup de relations avec la Havane et les Etats-Unis et des acceptations en grande quantité; il y a là le danger qu'il signale en temps de crise; j'en suis fâché parce que je crois Zellwegger plus négociant que la plupart des Banquiers de Paris et parce que plus apte à être utile à Alfred... »

« Je ne connais pas Mulheim Hentsch et Comp., je crois qu'elle est peu connue ici, mais d'après ce que B. t'en dit il paraît que c'est une bonne maison qui conviendrait bien à Alfred et je verrai avec plaisir qu'elle accepte la référence; quant à moi je me ferai un plaisir de donner mes petites affaires au banquier qui patronnera Alfred. Tu as eu raison d'écrire à Coulon comme tu l'as fait. J'aimerais mieux Mulheim que Vernes parce qu'en cas de renseignements il devra donner la préférence à Rutté comme plus ancien en date; n'est ce pas que par M. Delessert qui doit être lié avec lui on pourrait lui faire recommander Alfred ? Ce que tu me dis de Marcuard⁶² me surprend n'ayant pas l'occasion de me renseigner sur le(s) banque(s) de Paris. Je pense que ce sont les chemins de fer suisses qui lui ont fait du tort. »

« Avec Hottinger il n'y aurait rien à faire lors même qu'ils n'auraient pas M. Argenté⁶³ à San Francisco; ce sont des gens qui n'aiment à s'occuper que

⁶⁰ Lettre reçue le 1 février 1856, réponse le 3 février 1856.

⁶¹ Berthoud DuPasquier probablement.

⁶² **« Friedrich-Adolf Marcuard**, fils du n° 3, 1798 à Bellerive près de Thoune, financier très apprécié, intéressé tant en Suisse qu'en France à la fondation de grandes sociétés industrielles et ferroviaires; créateur de la banque parisienne **Adolphe Marcuard & Cie**, 1843 - 1863. Membre fondateur de la Société helvétique de bienfaisance à Paris, grand philanthrope; il donna à la ville de Berne les papiers laissés par le maréchal Brune, mort en 1868 à Paris. source «Dictionnaire historique et biographique de la Suisse» (1928, Neuchâtel, DHBS).

⁶³ Suite de l'association d'Argenté avec Cavallier dans les lettres du 1.6.56 et 18.12.56.

de grandes opérations et qui ne se soucieraient pas des affaires d'Alfred; en outre leurs commissions sont élevées et ils bonifieraient de maigres intérêts en compte courant ayant toujours des fonds disponibles... »

« Rougemont et (caract. manq. : Zellweger ?) sont sans doute perdus dans l'opinion depuis le procès mais je la crois bonne et son papier se négocie très bien; ce qu'Oppermann te dit de Berthoud est très juste; c'est-à-dire qu'il ferait beaucoup plus d'affaires s'il voulait être moins serré, mais il gagne de l'argent avec ce système et il s'y tient; cela lui évite des inquiétudes dans les temps de crises et il est à même d'en profiter... »

« Il est clair que jusqu'à ce qu'on sache à qui on pourrait se référer à Paris les affaires continueront par l'entremise d'Oppermann qui d'ailleurs se montre très obligeant dans cette affaire puisqu'il sent bien qu'elle lui échappera... »

« Tu ne m'as pas dit si tu avais donné l'ordre à Rutté et Comp. de transférer à Alfred mes 10 mille francs le plutôt sera le mieux à cause du délai de 6 mois⁶⁴. Je te salue bien amicalement. Ton frère et ami. Ant »

Ces commentaires au sujet du négoce, puis sur les transferts de fonds rappellent le 1^{er} voyage Borel de 1816 en Amérique. Lettre d'Antoine à Auguste datée du 20 janvier⁶⁵, postée le 19 janvier 1856 (du Havre à Neuchâtel)⁶⁶.

« (...) J'aurais désiré qu'Alfred eût reçu pour son début des absinthes d'une marque avantageusement connue comme celle de Pernod parce que quelques fois il arrive que l'une se vend tandis qu'on ne vend de l'autre à aucun prix et à San Francisco où les frais sont considérables cela peut avoir des conséquences fâcheuses; pour te prouver que l'erreur d'Alfred n'a rien changé à mon affection pour lui, je l'ai autorisé à fournir 10 mille francs sur Oppermann pour mon compte que je le charge de placer pour moi, c'est un commencement. Je pense que tu as écrit à Rutté et Comp. pour qu'ils remettent à Alfred mes 10 mille francs. » Et au sujet de son autre neveu en partance pour le Brésil: *« Charles te fait ses amitiés, il a dit à son père tout ce qu'il pourrait lui dire, sa détermination est prise depuis le premier jour; mais il faut l'approbation de Behrlé. Il ne faut pas parler de cette affaire, même en famille parce que cela se répand au dehors. Adieu ton frère et ami Ant. »*

Il ajoute quand même quelques mot de plus en post-scriptum:

« Après une deuxième lecture de la lettre de Charles de la circulaire d'Alfred je t'en parlerai, elle me paraît bien; un an pour le remboursement est trop long cela éloignera bien du monde, Rutté et Pioche ne prennent que 6

⁶⁴ Le même délai que celui qu'Alfred mentionne pour ses remboursement; c'est donc l'usage.

⁶⁵ Lettre reçue le 20 janvier 1856, réponse le 22 janvier 1856.

⁶⁶ Ce paradoxe de date est un cas unique dans la correspondance que nous étudions.

mois». Cette modification sera admise par Alfred. *«Je vois par les lettre d'Adolphe que Madame Cellier est encore souffrante veuillez lui faire mes amitiés ainsi qu'à son mari; Adolphe et Antoine auront une bonne écriture, Adolphe en écriture est un peu plus gros et Antoine en laissant aller ses doigts avec plus de confiance; cela donnera un caractère et plus de fermeté à son écriture qui peut devenir très bonne; mes amitiés à tous deux et Adolphe.»*

Les banquiers «établis» auxquels les Borel s'adressent afin de faire figurer leurs noms comme «références» dans la première circulaire déclinent le plus poliment cette demande, à la fois par défiance et par habitude de leur milieu:

- *«La maison dont je fais partie maintenant n'a jamais autorisé l'impression de son nom comme référence. Etant le plus jeune dans la maison je ne peux pas à mon grand regret faire exception à une règle qui existe depuis bien des années.»* telle est la réponse d'Edouard Hentsch⁶⁷ (de Paris), dont le père

⁶⁷ *«Hentsch: Famille de Tschecheln (Brandebourg) fixée à Genève Vers 1758 avec Benjamin-Gottlob.»*

«Henri, né en 1761 à Genève, décédé en 1835 à Neuilly-S-Seine, citoyen de Genève en 1792. Emprisonné et exilé en 1793, lors de la révolution genevoise, il acquit la bourgeoisie de Nets-tal (Glaris) que possède encore sa famille. A siégé au Conseil représentatif de 1815 à 1827. Fondateur de plusieurs maisons de commerce et de banques à Nyon, Genève, Lyon, Paris, dont la plupart existent encore. Un des fondateurs en 1816 de la Compagnie d'Assurance maritime, fondateur de la Caisse d'Epargne et de Prévoyance à Paris 1818, de l'Union Assurance-Vie 1829. En 1800 il a servi d'intermédiaire à Bonaparte pour des paiements aux armées; avec ses fils, il a reçu dans sa propriété de Sécheron (sur l'emplacement du Parc de Mon Repos) toutes les personnes en vue de passage à Genève: l'impératrice Joséphine, la reine Hortense (épouse séparée de Louis Bonaparte), la princesse de Galles, Byron, Capo d'Istria, Mme de Staël, etc.»

«Charles (1^{er}): fils d'Henri, né en 1790 à Lyon et décédé en 1854 à Genève. Administrateur de la Caisse d'Epargne et de Prévoyance 1816-1821, philanthrope (...).»

«Charles (2^e): fils de Charles, chef de la Maison Hentsch & Cie 1853-1902, Conseiller Municipal de Genève 1858-1862, administrateur de la Caisse d'Epargne dès 1854, président 1899-1902, un des fondateurs de la Compagnie genevoise du gaz et son président de 1866-1902. Il était président de l'Association financière au moment où cette société fut reprise par l'Union financière.»

«Edouard, fils de Charles, né en 1829 à Genève, décédé en 1892 à Paris. Naturalisé français en 1888, il fut le fondateur d'une branche française et fit une brillante carrière financière. Président du Comptoir d'Escompte de Paris (1872-1889), promoteur de nombreuses affaires, parmi lesquelles la Société pour l'industrie des chemins de fer suisses, la Banque des chemins de fer suisses, etc. Fondateur en 1866 de l'Asile Suisse des vieillards de Paris.» (DHBS) Texte intégral de la copie de sa réponse à Albert Coulon au sujet de la demande des Borel:

«Monsieur, Je reçois votre honorée lettre du 5 courant, je suis bien sensible aux expressions obligantes qu'elle contient. Coulon m'a déjà écrit au sujet de votre demande et je lui ai répondu le 3 courant. Je ne peux malheureusement que confirmer ce que je lui disais dans ma lettre.»

dirige la maison de famille à Paris, à Antoine Borel du 7 février 1856, tout en précisant à quelles conditions il peut travailler pour des transferts de fonds.

- Il en est de même de la réponse d'Albert Coulon (Londres) du 5 février 1856⁶⁸ : « *Mais je suis obligé de refuser purement et simplement l'usage de notre nom dans la circulaire.* »

«La maison dont je fais partie maintenant n'a jamais autorisé l'impression de son nom comme référence. Etant le plus jeune dans la maison je ne peux pas à mon grand regret faire exception à une règle qui existe depuis bien des années.

«Vous comprendrez je n'en doute pas le sentiment qui nous fait craindre de nous mettre en avant ou de nous voir mettre en avant dans des affaires où nous ne pouvons que bien peu de choses.

«Si nous acceptons une fois nous nous trouverions mal placés pour refuser à d'autres personnes. Je regrette d'autant plus de ne pouvoir accéder à votre désir que je crois que si c'était le cas, nous pourrions espérer avoir quelques affaires avec votre honorable maison, ce que j'aurais vu avec le plus grand plaisir me rappelant les relations que j'ai eues avec vous lorsque j'étais à Londres.

«Nos conditions de banque seraient 3% d'intérêts pour vos avances et 1/4% de commission, mais pour vous et pour cette année vu la valeur exceptionnelle de l'argent nous pourrions bonifier 4%.

«Si l'impression de notre nom est une condition «sine qua non» pour que nous puissions entamer quelques relations d'affaires, je n'en serais pas moins charmé de pouvoir être utile soit à vous soit à Monsieur votre fils cela ne m'empêchera pas, vous pouvez en être certain, de dire à ceux de vos amis qui pourront s'en informer à nous toute la confiance que doit mériter l'établissement de Monsieur Alfred Borel à San Francisco.

«Vous savez sans doute l'amitié qui existe entre mon cousin établi à San Francisco et nous, ainsi malgré notre bonne volonté nous ne pourrions faire espérer des affaires à Monsieur Alfred.

«Veuillez, je vous prie présenter mes compliments à Monsieur de Montmollin qui, je le sais, a un peu contribué à la demande parfaitement obligeante que vous m'adressez... signé Ed. Hentsch»

⁶⁸ Version intégrale de la réponse des Coulon : *«Mon cher Monsieur, Je m'empresse de vous communiquer la réponse de Monsieur Edouard Hentsch. J'ai reçu la lettre que vous m'aviez écrite au sujet de la demande de Monsieur Borel. J'ai appris avec plaisir l'établissement de son fils à San Francisco et je lui souhaite beaucoup de succès, j'aurais beaucoup de plaisir à donner les informations sur lui qu'on pourra être dans le cas de nous demander, son établissement ne peut nuire en rien à mon cousin, dont les affaires sont toutes spéciales cependant soit pour mon cousin, soit que la maison ne permet généralement pas l'impression de son nom comme référence nous sommes obligés de renoncer à l'aimable proposition que nous fait Monsieur Borel, ce que je regrette car j'aurais eu beaucoup de plaisir à renouer avec lui les relations que j'avais du temps que j'étais dans la maison de Hentsch et Cie.»*

«Mais je le répète si je peux lui être utile je le ferai avec plaisir je pourrais s'il le désire lui remettre une lettre pour mon cousin dans les offres de service à la maison qu'il pourra adresser à nos amis, il pourra se référer à nous. Mais je suis obligé de refuser purement et simplement l'usage de notre nom dans la circulaire.»

«D'ailleurs, comme nous donnons toutes nos affaires à mon cousin, il me semble qu'il ne serait pas délicat vis-à-vis de Monsieur Borel d'accepter des affaires qui pouvant réciproquement nous serions décidés à ne pas le faire (sic).»

«Il me semble qu'il lui conviendrait mieux d'avoir comme correspondant à Paris une maison qui n'ait pas d'autres correspondants à San Francisco.»

«signé Albert Coulon»

Les réponses qui précèdent sont commentées sans acrimonie par Antoine à Auguste dans son courrier du 11 février 1856⁶⁹:

« (...) La réponse de M. Hentsch est très convenable mais enfin c'est un refus de référence. Je désire plus que je n'espère que tu réussisses auprès de F. et Vernes et Comp.; mais je crois qu'il te faudra aller à Paris pour cette affaire. Je t'ai dit ce que je pensais de Zellweger et Rougemont tu te rappelles du procès de ces associés, c'est fâcheux sans doute mais cela n'empêche pas que de très bonnes maisons travaillent avec; quant à la moralité c'est surtout de celle d'Alfred et de la vôtre qu'il s'agit; je sais bien qu'il est bon que les références se fassent à des gens sur qui l'on peut compter. D'après ce qui se passe je ne sais si tu réussiras mieux auprès de ces deux maisons car il paraît que ces messieurs les banquiers ne donnent pas volontiers leurs noms pour ces affaires de Californie. »

« Tu me dis qu'Alfred désire que vous réduisiez votre compte de 1% ou 1/2%; Tu parais assez disposé à le faire mais tu crains que cela ne nuise à Alfred. Je ne vois pas comment à moins que ce ne soit auprès de E. Rutté et Comp. qui considéreront Alfred comme un gâte-métier avec des rabais de commission en tout genre; 1% est en effet une forte commission en Europe, elle se répartit sur plusieurs années c'est vrai mais elle n'en paraît [pas] moins forte au premier moment. »

« Tu me demandes s'il vaut mieux retarder l'envoi de circulaires que de les envoyer sans indiquer de références à Paris. Il m'est impossible de répondre à cette question avec quelque certitude. Le retard est fâcheux mais point de référence à Paris pourra faire penser à quelques-uns que vous et lui y êtes peu connus et c'est peut-être plus fâcheux encore; l'envoi des circulaires d'Alfred en même temps que vous payez le trimestre ne pourra-t-il pas être mal vu par de Rutté qui pensera que vous auriez dû choisir un autre moment pour les lancer; mets-toi à sa place. »

« Ma lettre pour Rutté est faite je te l'enverrai avec les 2 obligations par Charles; le steamer du Brésil n'est pas encore arrivé. Lorsque tu verras M. Ferdinand D'Ivernois veuille lui faire mes amitiés et lui dire que j'ai bien pris part à la perte de son frère, le trésorier. (...) »

Les discussions sur les taux de courtage et de commissions s'éternisent, comme dans cette lettre d'Antoine à Auguste le 25 février 1856⁷⁰:

« (...) Messieurs Rutté ont tort de se plaindre de la commission de 4% ce sont eux qui ont établi les conditions que j'ai toujours trouvées pécher par la base. Les déposants consentiront certainement à payer 5% mais cela donnera

⁶⁹ Courrier reçu le 13 février 1856, réponse le 18 février 1856 (du Havre à Neuchâtel).

⁷⁰ Lettre reçue le 27 février 1856, réponse le 29 février 1856 (du Havre à Neuchâtel).

lieu à des réclamations lorsque l'intérêt remontant à 25% ils prendront 10%; il n'y a de pourcentage que sur les intérêts pour être dans le vrai et c'est ainsi qu'ils auraient dû l'établir dès le principe.»

«Pour répondre à ta demande au sujet de la réduction de commission de 1 à 1/2% aux banquiers ou agents en Europe, je te dirais que dans mon opinion il vaut mieux dans l'intérêt d'Alfred payer 1% que de la réduire à 1/2% au moins aussi longtemps que Rutté ne réduira pas la commission qu'il alloue au-dessous de 1%.»

La lettre d'encouragement de Th. Rutté (de Berne) à Auguste «Borel-Blakeway» (Neuchâtel) du 21 février 1856⁷¹, pour l'installation de son fils à San Francisco est chaleureuse... et nous donne de précieuses informations sur les conditions commerciales sur place. Le passé des relations d'agents des Borel pour les placements de Rutté en Californie est également un bon souvenir pour le banquier bernois qui montre son amitié pour Auguste :

«Monsieur,

«Par votre amicale lettre du 19 courant vous avez la bonté de me faire part des intentions de votre fils Alfred, relativement à sa position future à San Francisco et je vous prie de croire que, loin de voir en l'établissement de ce bon ami une concurrence fâcheuse, je lui souhaite de tout mon cœur une bonne et heureuse réussite.»

«Vous devez me connaître assez pour pouvoir croire à la sincérité de ce vœu. Le champ de San Francisco est assez vaste, et j'aimerais d'autant plus y voir prospérer M. Alfred, qu'il s'est toujours montré envers moi et mon frère Edouard un ami dévoué et qu'il m'a suffisamment prouvé son désir de conserver telles quelles, les relations amicales qui nous unissent aujourd'hui. Veuillez donc en lui écrivant avoir la bonté de lui témoigner mon plaisir de le savoir fixé et lui communiquer mes meilleurs souhaits pour la complète réussite dans toutes ses entreprises.»

Et cet entrefilet qui montre combien la vie de banquier est chargée, quand les événements matrimoniaux prennent le dessus..., que nous maintenons pour l'apparition de Stoutz, qui sur place, devient le contact privilégié d'Alfred Borel avec les Rutté : *«Je ne pense pas que le temps me permettra d'accepter votre aimable invitation à dîner avec ma fiancée; l'époque de la noce approche à grands pas et c'est tout au plus si je pourrai me réserver une journée pour venir à la hâte vous présenter mon associé M. Stoutz⁷² que j'attends vers la fin du mois de retour de Bordeaux. J'en conférerai d'ailleurs encore avec*

⁷¹ Reçue le 22 février 1856.

⁷² L'orthographe de ce représentant des Rutté en Californie varie constamment Stutz, Stoutz...

Mademoiselle Haller et vous remercier en attendant de votre charmante invitation, en tout cas, si nous ne pouvions en profiter maintenant, je prendrai la liberté de vous la rappeler aussitôt de retour du voyage de noces. (...)»

Mais voilà que dans les premières affaires accomplies à San Francisco, Alfred a dépassé son crédit ouvert sur Oppermann. Il s'en explique par lettre à son oncle qui a protesté (voir les correspondances successives des 13.11.55, 3.12.55, 4.1.56,...), et cette lettre d'Antoine à Auguste du 20 février 1856⁷³ fait **le point final sur cet incident**. Ces lettres au sujet du dépassement sont importantes pour montrer comment l'incident est vécu dans la distance par cette famille.

«(...) J'ai une lettre d'Alfred du 4 Janvier, il me dit qu'il avait donné ordre à Monsieur Oppermann de me débiter de 10 mille francs, 7 mille et 43 mille ensemble 60 mille francs; c'est une affaire terminée sur laquelle il est inutile de revenir, seulement il me dit «Si dans la lettre à mon père j'ai parlé de davantage (60 mille) ce qui me surprendrait beaucoup, c'est une erreur de plume qui surprendrait beaucoup que les faits se chargeront de rectifier, il semblerait d'après ce que j'ai souligné qu'il ne préparait pas les lettres qu'il t'écrit; il aurait tort parce qu'il est bon de revoir ce que l'on écrit à un ami lorsqu'il s'agit d'affaires et de chiffres; du reste il paraît content et je ferai voir sa lettre à Edouard Borel lorsque Charles sera parti parce qu'il s'est vu très occupé avec Charles et avec le steamer pour les Etats-Unis; Alfred me dit de lui écrire directement A. Borel box 708 - c.-à-d. qu'il a à la Poste une boîte 708; prends-en note; Adieu, ton frère et ami Ant»

Lettre de l'homme d'affaires américain J.H. Burgy (New York) du 29 février 1856⁷⁴ à Antoine Borel (au Havre); celui-ci s'occupe des placements en actions américaines d'Antoine et décline l'offre de placer lui-même ou faire placer des fonds en Californie par l'entremise d'Alfred:

«Monsieur Borel, J'ai reçu votre lettre du 4 courant ainsi qu'un pli de votre neveu avec une incluse sur votre neveu Alfred à San Francisco mais une heure trop tard pour pouvoir être expédiée par le dernier steamer. Elle ira par le prochain et j'aurai l'occasion de lui écrire moi-même pour lui annoncer un envoi d'extrait d'absinthe reçu pour lui de Edouard Borel et Cie et répondre à une lettre qu'il m'a fait l'amitié de m'écrire pour m'annoncer son prochain établissement officiel à San Francisco et me faire des propositions et de placements de fonds qui bien que très tentant ne m'iront pas pour le moment parce que

⁷³ Correspondance reçue le 22 février 1856, réponse le 29 février 1856 (du Havre à Neuchâtel).

⁷⁴ Lettre reçue le 20 mars, réponse le 31 mars 1856.

n'étant pas exclusivement capitaliste. J'aime autant que possible conserver mes fonds liquides et à portée de pouvoir en disposer sur mes affaires. Déjà, comme vous mon cher ami, j'ai des «Bonds⁷⁵» après lesquels on courait il y a quelques années comme valeurs de tout repos et réalisables à tous moments, mais la fraude Schnyler et la crise financière qui s'en est suivi ont coupé le charme et plusieurs comme les Akron (...) Springfield N.Y. et les N. Albany nous ont désappointés (...)»

Cette fois la circulaire d'Alfred convient enfin à son oncle. Lettre d'Antoine à Auguste le 6 mars 1856⁷⁶ (du Havre à Neuchâtel):

« Mon cher Auguste, Je suis en possession de ta lettre du 29 février et 3 courant, je vois par cette lettre que tu as remis ma lettre à Rutté qui a d'autant mieux pris la chose qu'il ne se soucie plus de capitaux à placer et tu demandes ce que cela signifie pour l'établissement d'Alfred. Je ne sais que t'en dire et Stutz pourra te donner le mot de l'énigme; si sa maison a trouvé une affaire de consignation qui en l'occupant beaucoup lui donne un bon résultat je comprends qu'il quitte l'incertain pour le certain, surtout 4% de commission au lieu de 10%; mais si c'est parce qu'il trouve ce genre d'affaires dangereux qu'il le quitte alors c'est autre chose et cela mérite réflexion, aussi suis-je impatient de savoir ce que tu auras pu en apprendre de Stutz. »

C'est l'homme de confiance des Rutté qui tient Alfred au courant des affaires de la maison bernoise...

« Charles m'a remis la circulaire d'Alfred qui me paraît bien; demain je verrai avec M. Bourquin les Personnes auxquelles il convient de l'adresser. Charles t'a écrit, il t'a dit qu'il n'avait pas pu rencontrer M. Vernes, et n'a rien pu m'apprendre de la correspondance que tu lui as communiquée que ce que tu m'en dis dans ta lettre, l'intérêt de 4 et 6%; cet ami est ailleurs tellement occupé de son départ qu'il ne peut guère s'occuper d'autre chose; il a été retardé à Paris et n'a pu arriver qu'hier matin; il a chargé E. Borel et Compagnie d'écrire à ta maison pour le guano; et c'était cette maison que vous auriez dû charger de cette affaire, Charles ne pouvant s'en occuper. »

Ici le passage déterminant au sujet des futures relations de correspondance financière qui s'établissent entre Alfred Borel et Vernes à Paris, telles qu'elles seront mentionnées dans la circulaire d'établissement à San Francisco de la maison d'Alfred Borel, mais d'abord il s'agit de traiter les affaires courantes: *« (...) Je suis bien surpris si Messieurs Vernes et Compagnie voulaient signer la proposition d'Alfred; mais il me semble que cela n'est pas nécessaire en*

⁷⁵ Obligations.

⁷⁶ Lettre reçue le 8 mars 1856.

recevant de l'argent ils donnent un reçu par compte d'Alfred: B: gérant de la Caisse hypothécaire, et l'obligation est envoyée plus tard par Vous; au surplus pour ceci comme pour bien d'autres cas il aurait été utile que tu te fasses entendre de vive voix avec ces Messieurs. » Le temps presse, car Antoine peut créer une relation financière avec la maison retenue à Paris, pour ses propres affaires: « Mon intention n'est pas d'ouvrir un compte chez Vernes et Compagnie s'ils ne devaient pas rester les agents d'Alfred, parce que mes affaires ne valent pas la peine d'être partagées, c'est pourquoi je serai bien aise d'être fixé à ce sujet le 16 ou 17/18 courant parce que j'ai un effet de 4,000 francs au 20 courant qu'il faut que j'envoie à l'encaissement, il ne me convient pas de le mettre en circulation ici; et après cette remise je serai quelque temps sans avoir quelque chose qui vaille la peine de faire ouvrir un compte chez Vernes et Compagnie... » Et après en avoir examiné les éventualités positives ou négatives, il s'inquiète des dernières rumeurs de disgrâce financière de vétérans français de la banque en Californie: « Tu me dis que dès le 31 Mars Pioche et Bayerque Compagnie ne recevront plus de dépôt que par l'entremise de la sauvegarde des familles⁷⁷. Dans ce cas ils n'auront plus besoin de l'entremise d'Oppermann? Il serait intéressant pour toi dans l'intérêt d'Alfred d'être fixé à ce sujet comme sur beaucoup d'autres choses; (...) »

Lettre d'Antoine qui insiste encore une fois pour qu'Auguste aille à Paris, le 19 mars 1856⁷⁸ (du Havre à Neuchâtel):

« Mon cher Auguste, Je suis en possession de tes lettres du 8 et 13 courant par lesquelles je vois que Messieurs Vernes et Compagnie ne veulent pas de l'agence d'Alfred tout en étant bien disposés en sa faveur et prêts à le recommander, c'est déjà quelque chose et peut-être obtiendras-tu d'avantage en allant les voir, je dis peut-être parce que les Banquiers de Paris ont de trop belles affaires pour s'occuper de celle qui ne leur rapporte que peu; du reste leur lettre est très amicale et comme ils te font remarquer que M. Pioche ne recevra plus de fonds que par l'entremise de la sauvegarde des familles, c'est une circonstance qui peut être favorable à Alfred; au surplus pour cela comme pour tout autre chose tu ne seras fixé que lorsque tu auras vu par toi-même ce qu'il y a moyen de faire; ces affaires-là ne peuvent pas se traiter par correspondance et il est fâcheux que tu n'ayes pas commencé par là. »

⁷⁷ «Sauvegarde des familles»: source de fonds assimilable à ce que la Caisse hypothécaire est pour «Alfred Borel & Co.»; c'est une création financière de Pioche et Bayerque que l'on voit réapparaître dans la correspondance des deux frères.

⁷⁸ Lettre reçue le 21 mars 1856, réponse le 27 mars 1856.

« Tu me dis que les affaires de la maison ne te permettaient pas de t'absenter 7 jours ; il me semble que puisque tu veux céder la maison à ton neveu Frédéric c'était le cas de le mettre à l'essai ; la meilleure manière de juger un homme c'est de lui laisser la responsabilité et la direction d'une affaire : tu sais cela aussi bien que moi ; (...) »

Mais déjà une autre circulaire pointe à l'horizon : celle de la reprise de la Maison d'origine des « Fils d'Antoine Borel ». La fin de l'alinéa familial traite des affaires développées par Alfred, puis il est question des investissements dans les infrastructures ferroviaires (et en Amérique du Nord) d'Antoine dans sa lettre à Auguste du 24 mars 1856⁷⁹ (du Havre à Neuchâtel) : *« Mon cher Auguste, j'ai bien reçu tes deux lettres du 16 et 20 courant, cette dernière me demande mon opinion sur quelques points de la circulaire que vous allez émettre au sujet de la retraite de notre frère Frédéric et de l'entrée de son fils dans la maison⁸⁰. (...) »* Et de livrer une série de critiques...

« Voilà mon opinion qui est aussi celle de Bourquin que j'ai consulté. Aujourd'hui on fait les circulaires très brèves, presque trop quelquefois ; c'est l'opposé de l'ancienne mode qui les faisait trop longues ; à mon avis il faut dire ce qui est nécessaire et pas un mot de plus ; (...) » Et les placements suivent... : *« Je vois que tu reçois toujours quelques fonds de placement pour Alfred cela alimente l'affaire et j'aime mieux cela que de recevoir tout à la fois. Tu me disais dans une précédente lettre que tu pourrais procurer des affaires en marchandises à Alfred mais tu ne m'as pas dit comment ; je ne vois pas quel genre d'affaires il y aurait à faire depuis la Suisse. Si Rutté ne se soucie plus de ces affaires de placement ils pourraient s'en décharger sur Alfred (...) »*

La suite d'effets commerciaux et de confirmations bancaires montre comment s'opèrent les décomptes entre maisons de placements de fonds et les déposants. Bordereau de Rutté et Cie (de San Francisco) à Antoine Borel (au Havre) du 4 mai 1856 confirmant le transfert demandé par Antoine Borel :

« (...) Suivant vos désirs nous remettons à M. Alfred Borel votre capital du francs 10,000.– obligations 5% n° 12 à la date du 2 novembre prochain jour d'échéance des 6 mois, prévus dans notre obligation.

« Il est tout naturel et juste que vous donniez la préférence à votre neveu et loin de vouloir dans votre récente disposition trouver un motif de froideur, nous continuerons avec lui, ainsi qu'avec vous nos mêmes relations de bonne

⁷⁹ Lettre reçue le 26 mars 1856, réponse le 27 mars 1856.

⁸⁰ Cf. infra.

amitié et nous serons toujours prêts de vous être agréables ou utiles chaque fois que l'occasion s'en présentera.

« Agréez monsieur mes civilités empressées Rutté et Cie »

La guerre, la crise économique due aux nouvelles affaires dans lesquelles on aurait trop investi, les faillites, tels sont les événements qui marquent cette lettre d'Antoine à Auguste le 31 mai 1856⁸¹ (du Havre à Neuchâtel):

« Mon cher Auguste,

Je suis en possession de ta lettre du 22 courant qui me remet le compte du trimestre de Rutté pour mes 10,000 francs s'élevant à 445,12 dont j'ai débité ta maison. La différence entre l'intérêt brut ou net provient du 1% sur la commission de Rutté je pense? Alfred fera-t-il aussi une avance de 5% comme Rutté? Je ne le présume pas; car il n'est pas rationnel que l'on fasse de San Francisco (où l'intérêt est à 20 / 24%) des avances à des Européens où l'argent est à 5%. Sais-tu à quelle date l'ordre de transférer mes 10 mille francs chez Rutté à Alfred a été transmis par Rutté?...»

Et de confier les dernières rumeurs de la fiancée parisienne à son frère... *« il paraît qu'à Paris il y a un gros spéculateur qui est gêné; on dit qu'il lui manque 18 millions pour faire face à ses affaires et que le crédit mobilier (dont il est un administrateur) s'y trouve pour quatre millions. Je ne me rappelle pas le nom – Plachet (?) – Je craignais une crise après quelques années de Paix parce que c'est la marche habituelle, mais je crois qu'elle aura lieu plus tôt parce que je vois beaucoup d'entreprises qui donneront des fortes pertes et qui nécessairement tendent à l'accélérer, il faut se tenir sur ses gardes car la crise sera épouvantable à cause des engagements que l'on prend dans toutes ces entreprises nouvelles (...)»* Puis ces considérations de prudence sur les associations avec des hommes d'affaires qu'estime moins Antoine Borel: *« J'ai demandé à Rigot une lettre pour E. Delessert en faveur d'Alfred. Je la lui ai envoyée hier en lui disant que R. parlait de lui très avantageusement; à D. mais en même temps je lui dis que D. ne lui conviendrait nullement comme associé parce qu'il n'a pas la bosse des affaires, qu'il aime le plaisir et la dépense et qu'il n'a jamais su faire une affaire raisonnable; qu'il a bon cœur, de l'esprit mais que cela ne suffit pas; que tout ce que R. et moi désirons c'est qu'il fasse connaissance avec D. de manière à avoir ses affaires s'il quitte San Francisco comme c'est probable et qu'il puisse entrer en relation avec la famille Delessert ce qui serait une affaire avantageuse pour son avenir; et j'ajoute ainsi pas d'associations avec D. sous aucun prétexte; s'il te fait des propositions dis-lui que tu es obligé d'en référer à ton frère et à moi comme*

⁸¹ Lettre reçue le 2 juin 1856, réponse le 4 juin 1856.

bailleurs de fonds... ; j'ajoute que quant à moi je verrai sa maison compromise dans une association avec D. et je retirerai tous mes fonds de ta maison, aussi tu vois ce que j'en pense. Je pense Alfred bien averti et qu'il refusera toute association avec D. qui aime à faire des affaires mais qui ne sait pas les faire pour réussir, c'est un bras en affaires; (...⁸²) Adieu, ton frère et ami Ant. » Les remarques qui précèdent offrent donc un contrepoint saisissant avec la réputation de la maison Delessert!

Lettre d'Antoine à Auguste le 1^{er} juin 1856⁸³ (du Havre à Neuchâtel):

« (...) Je vois d'après cela que les bons placements sont difficiles et qu'il ne faut pas l'engager à se laisser aller à du douteux pour employer ses fonds; s'il survient une guerre entre l'Angleterre, la France et les États-Unis, il y aura dans ces pays une crise financière très grande qui fera tomber les fonds à peu de choses; on ne payera plus les intérêts: des placements hypothécaires et encore moins pourra-t-on se faire rembourser aux échéances le capital. D'après tout cela je trouve que le capital engagé là-bas est déjà très fort et qu'il faut attendre et observer. Si Alfred venait à mourir c'est Kellersberger qui serait chargé de ses affaires. As-tu toute confiance en lui? L'affaire de Mentha n'a jamais été éclaircie, s'il avait fait à Rutté une réponse satisfaisante, celui-ci te l'aurait communiqué ne l'ayant pas fait c'est qu'il n'a pu s'en laver et dans un moment difficile un homme de ce genre n'est pas difficile sur les moyens pour se tirer d'affaires. D'après ce que tu me dis que Rutté est fortement compromis chez Argenté je crains une catastrophe pour notre ami d'autant plus que sa maison doit avoir des marchés à San Francisco qui donneront de fortes pertes pendant la crise; qui trop embrasse mal étreint. Alfred me dit que l'importation est dangereuse et que je suis bien aise qu'il le reconnaisse; dans une lettre de lui à toi ou à moi, il disait qu'il était bien aise d'être à San Francisco pour surveiller les Intérêts de la famille; cela m'avait frappé, je l'attribuais à R[utté], mais lorsque j'ai vu que Pioche voulait se débarrasser de ces placements j'ai craint qu'ils ne soient dangereux et je t'en ai dit quelques mots. Alfred avait un pressentiment. » La famille Borel qui recommande depuis Neuchâtel les placements chez Rutté pourrait être éclaboussée: « Je crains que nos fonds chez Rutté ne soient compromis et je voudrais le voir aller là-bas le plus tôt possible car j'ai plus de confiance en lui qu'en son associé; Stutz aura de la peine à trouver des fonds à Genève; après ce qui se passe à San Francisco et lui-même ne présentant pas de garantie personnelle; les capitalistes vont devenir de plus en plus craintifs, l'affaire de Plachet de 18 millions dont je te parlais

⁸² La fin de cette lettre a déjà été citée au chapitre précédent et concerne les actions de chemins de fer au Etats-Unis d'Antoine.

⁸³ Lettre reçue le 3 juin 1856, réponse le 4 juin 1856.

hier, les pertes de bourses qui ont déjà occasionné beaucoup de suicides sont de fâcheux symptômes pendant la hausse; que sera-ce pendant la baisse? Les craintes sur la Récolte accéléreront la crise. Je voudrais bien que Rutté fasse faire immédiatement le transfert de nos fonds à Alfred; non pas en créance, mais en argent, parce qu'on ne lui donnerait pas les meilleures. Il vaut peut-être mieux laisser aller les affaires; qu'en penses-tu?» Donc encore les spectres des crises et des malheurs économiques qui hantent l'oncle du Havre...

«Je ne comprends pas que l'on n'ait pas mieux connu Cavallier⁸⁴ à Paris et qu'on lui ait confié des fonds comme on l'a fait, c'est un véritable massacre; Gare la crise, il y en aura bien d'autres.»

Répétition de l'histoire? Cette circulaire de Frédéric Borel (Neuchâtel) du 19 juillet 1856 à Antoine fait étrangement penser à celle qui parvient à Antoine Borel en août 1817 en Amérique du Nord, alors que ses frères succèdent à leur père en 1817. Ce courrier fait référence aux discussions précédentes entre les frères et leur neveu, notamment la lettre retranscrite du 26 mars 1856.

«CONVENTION ENTRE LES ASSOCIÉS DE LA MAISON DES FILS D'ANTOINE BOREL»

«Nous Frédéric Borel-Jeanrenaud, A. Borel-Blakeway et Frédéric Borel fils sommes convenus de ce qui suit:

«Notre Sieur Frédéric Borel-Jeanrenaud laissant son fonds capital de cent mille francs dans la maison à l'intérêt de 4%, conserve, en se retirant une part de 1/4 dans le résultat de l'année courant et prélèvera sur cette part les appointements qu'il jugera convenable d'ailleurs à son fils Auguste.

«Notre Sieur Auguste Borel Blakeway demeure associé avec 3/8 dans les bénéfices ou perte.

«Notre Sieur F. Borel fils aura avec la signature la même part que notre sieur A. Borel-Blakeway; il continuera les voyages jusqu'à ce que la maison ait trouvé un voyageur convenable, de quoi elle va s'occuper, et fera tous ses efforts pour contribuer à la prospérité de la maison.

«Ces arrangements ne sont valables que pour l'année courante finissant au 31 mars 1857 et nos sieurs Frédéric Borel-Jeanrenaud et A. Borel Blakeway, qui ont seuls part au compte capital se réservant d'ailleurs de prendre en tout temps des arrangements qui leur paraîtront utiles et convenables, si contre attente la maison marchait mal et subissait des pertes de quelque importance.

⁸⁴ Personnage qui revient dans la correspondance du 18.12.56 au sujet de son association avec (d')Argenté et leur procès contre Rutté.

«*Il sera pris en tous cas des arrangements ultérieurs à l'expiration de l'année notre sieur Borel-Blakeway se réservant la faculté de se retirer à cette époque*⁸⁵.

«*Fait à triple à Neuchâtel le 31 mars 1856 signé:*

«*Frédéric Borel-Jeanrenaud*»

A. Borel-Blakeway»

C'est à ce moment que parviennent deux quittances qui nous confirment la méticuleuse tenue des comptes internes⁸⁶ des «Fils d'Antoine Borel» puis ceux de Rutté⁸⁷, tout aussi rigoureux, pour les fonds que l'on place chez lui, et les forts intérêts (environ 18%) versés aux «capitalistes»!

La vie d'émigrant dans les Amériques n'est pas de tout repos, comme nous l'avions déjà vu avec les difficultés de certains compatriotes (Mairet dans

⁸⁵ Lors des préparatifs de cette reprise, Frédéric «fils» de Vernéaz (sur Vaumarcus) lui communique le 2 mai 1857 qu'il va reprendre les tournées comme la maison de Neuchâtel n'a pas retrouvé de voyageur, et désire qu'Auguste demeure, «*si sa santé le lui permet*», son associé.

⁸⁶ Confirmation du transfert des fonds déposés par Antoine chez Rutté, par «les Fils d'Antoine Borel» (Neuchâtel) à Antoine Borel (au Havre) du 22 août 1856.

«Neuchâtel, le 22 août 1856

Monsieur Ant. Borel au Havre

Nous avons l'honneur de vous remettre la note de l'intérêt produit sur votre capital de Fr. 10,000.–

Dollars 2,000 placés chez monsieur Rutté & Cie, à San Francisco, pour le trimestre échu le 30 juin 1856

Intérêt brut

1,8077% soit net 1,4744% par mois,

pour 3 mois Dollars 88,46
au change de Fr. 4,90 Fr. 433,45

que nous tenons à votre disposition sous déduction de nos frais.

L'avance de 5% qui nous a été faite n'étant pas déduite, se trouve reportée sur le trimestre prochain.

Agrérez nos salutations sincères

Les fils d'Ant. Borel

F 433, 45

4,33 frais et lettres

F 429, 12 au crédit de votre compte courant

Frédéric Borel fils »

⁸⁷ Décompte de Rutté et Cie (de San Francisco) à Antoine Borel (au Havre) du 31 octobre 1856, endossé par Alfred:

«Monsieur Antoine Borel rentier au Havre, son Compte de Dépôt chez Rutté et Cie à San Francisco

			doit	avoir
1856		son dépôt de ce		
sept.	30	jour		\$2,000
“	“	notre remise du		
		31 décembre		
		1854 en avance		
		son intérêt à		
		percevoir 5%		
		sur Fr. 10,000 –		
		Fr. 500 à 4,90:	\$ 102,40	
“	“	balance		
		d'intérêts échus		
		ce jour d'après		
		compte remis à		
		Messieurs les		
		Fils d'Antoine		
		Borel		84,04
oct.	31	intérêts du 30		
		septembre à ce		
		jour à 1,7341%		
		par mois		34,68
“	“	notre		
		commission		
		d'agence de 4%		
		l'an par 1 mois	6,66	
“	“	notre paiement		
		pour solde de		
		Monsieur Alfred		
		Borel	2,010,02	
			<u>\$ 2,118,72</u>	<u>2118,72</u>

San Francisco, 31 octobre 1856

Rutté et Cie

Aussi rien d'étonnant à ce que les Borel qualifient élogieusement ces comptes de «comptes d'apothicaires», car en matière de transparence, ceux-ci sont tenus de manière plus rigoureuse que ceux de Pioche et Bayerque.

Note d'Alfred ajouté à ce décompte:

«Reçu de Messieurs Rutté et Cie et pour compte de Monsieur Antoine Borel rentier au Havre, la somme de 2 mille dix et 02/100 dollars, pour solde de capital et intérêts en faveur du dernier. Ce reçu fait en triplicata ne valant que pour moi seul à San Francisco \$ 2,010,02/100.

Alfred Borel»

Auguste a lui aussi donné des instructions similaires, ce qui fait qu'un décompte du même type que celui de son frère lui parvient de San Francisco. Accompagnées d'un bordereau de Rutté et Cie (de San Francisco) à Antoine Borel Blakeway (à Neuchâtel) du 31 octobre 1856:

«Messieurs Les Fils d'Antoine Borel à Neuchâtel,

En nous référant à notre dernière du 30 septembre nous avons aujourd'hui l'avantage de vous remettre sous ce pli compte final au Dépôt de votre sieur Auguste Borel Blakeway de \$ 1,600.-- arrêté au 31 passé et liant en sa faveur par:

\$ 1607,99 que suivant vos désirs nous avons remis à votre fils et conseil Monsieur Alfred Borel de cette ville. Veuillez en conséquence remettre à notre Sieur Rutté à St-Blaise notre obligation de fr. 8,000.--, contre le reçu de votre dit fils et conseil.

Nous ne finirons pas la présente sans vous remercier encore de tout l'appui que vous avez donné à notre entreprise et si vous devez naturellement user de votre influence en faveur de quelqu'un qui nous tient de si près, nous ne continuerons pas moins de notre côté les bons offices que nous n'avons cessé de lui rendre et les rappeler de bonne amitié, que nous serons toujours heureux de conserver avec votre fils et conseil.

Agrérez Messieurs! nos civilités empressées

Rutté et Compagnie »

Décompte

Monsieur Auguste Borel-Blakeway à Neuchâtel, son Compte de Dépôt chez Rutté et Cie à San Francisco

			doit	avoir
1856		son dépôt de ce		\$ 1600
septembre	30	jour		
"	"	notre remise du		
		31 décembre		
		1954 en avance		
		sur intérêt à		
		percer 5% sur		
		Fr. 8'000 – Fr. 400 à		
		4,90		
			\$1,65	
"	"	balance		
		d'intérêts échus		
		ce jour d'après		
		compte rendu à		
		Messieurs les		
		Fils d'Antoine		
		Borel		67,23
octobre	31	intérêts du 30		
		septembre à ce		
		jour à 1,7341% f.m.		27,74
"	"	notre commune		
		d'agence de 4%		
		l'an pour 1 mois		
			5,33	
"	"	notre paiement		
		et solde à		
		Monsieur Alfred Borel	1,607,99	
			<u>\$ 1,694, 97</u>	<u>\$ 1,694,97</u>
			Rutté et Cie, San Francisco, 31 octobre 1856	

l'Ohio ou Favarger en Guyane au chapitre précédent). L'autre fils de Frédéric, qui en bon neveu de son oncle Antoine est aussi parti à l'aventure, mais en Amérique du Sud (Pernambouco, actuellement Recife), lui donne des nouvelles de son installation dans sa lettre du 20 octobre 1856⁸⁸ :

« Mon cher oncle,

« J'ai bien reçu votre lettre du 27 août courant et vous en remercie. Je prends bonne note des observations amicales que vous me faites, dans mon intérêt, et j'en ferai mon profit. »

« M. Behrlé est arrivé ici le 1 courant et nous avons eu du plaisir à le recevoir. Il m'a entretenu longuement de la conduite de F. Belenot. Tous ces débats sont d'autant plus regrettables que la maison d'ici et les noirs étant en son nom, cela entrave tout, puisque l'on n'a pas sa procuration pour régulariser la position ici. »

« M. Behrlé me disait, Belenot parle de revenir au Brésil. Et bien s'il y vient pour faire du tabac nous mettrions le nôtre à 800 au lieu de 1000 par bal[le] et il ne pourrait pas tenir!! M. Behrlé a paru satisfait de la manière dont la maison marchait, ce qui lui a plu surtout c'est le temps gagné dès le bon matin et l'heure matinale à laquelle les employés ouvrent le bureau maintenant. (...) »

« Je pense que je ne tarderai pas à avoir la visite d'Ulrichs, j'aurai du plaisir à le revoir et Belenot aussi sera enchanté de faire sa connaissance. »

« Ma santé continue très bonne. J'espère que la vôtre est bonne aussi.

Votre bien dévoué neveu »

Charles Edouard Borel »

Le placement d'Antoine n'est pas effectué dans la bonne classe de dépôt! Lettre d'Antoine à Auguste le 17 Novembre 1856⁸⁹ (du Havre à Neuchâtel):

« (...) J'ai été surpris en lisant la lettre d'Alfred du 19 Septembre de voir qu'il ne pouvait pas capitaliser les intérêts de mes 10 mille parce que vous (la maison) lui aviez annoncé que vous lui aviez remis une obligation N° 14 c et que jusqu'à ordre contraire de votre part il ne pouvait rien changer et veuillez donc lui donner l'ordre de me mettre dans la catégorie A pour ces premiers 10 mille ainsi que pour les 10 mille Rutté et les 10 mille dont je lui ai fait les fonds par 2,751,40 francs intérêt au 30 Septembre des 60 mille de prêt et les fonds par 7,000 qu'il a fourni sur Oppermann; les fonds par 248,60 qui manquent il les fournira sur vous ou Oppermann; Au lieu de mettre ces 30 mille dans la catégorie a, il vaudrait peut-être même les mettre en dehors de la caisse hypothécaire dans un compte spécial; mon intention est de laisser pour quelque temps capitaliser là-bas mes intérêts de

⁸⁸ Lettre reçue le 17 novembre 1856, réponse le 6 décembre 1856.

⁸⁹ Lettre reçue le 19 novembre 1856, réponse le 25 novembre 1856.

mes capitaux lorsque cela me conviendra et c'est pour cela que j'ai besoin que ces 30 mille soient placés dans la catégorie **a** ou dans un compte spécial parce que j'aurais soin 3 mois avant les semestres de dire à Alfred ce que je veux faire des intérêts. Pour se soumettre on pourra laisser aller l'affaire comme tu me l'annonces et je vous débiterai des 200 francs de 2% pour 6 mois, à moins que qu'il ne vous convienne mieux, ainsi qu'à Alfred que l'on reporte le tout comme si les 10 mille eussent été à la lettre **a**. Je suis surpris qu'après t'avoir dit dans ma lettre du 17 mai de dresser un contrat sans catégorie, tu l'aies fait à la lettre **c**, juste dans celle où je ne pouvais plus disposer de mes intérêts. J'avais tellement compté sur ces intérêts que dans ma lettre du 30 juillet je disais à Alfred: que je lui ouvrais un crédit de 6,500 chez Oppermann laquelle somme ajoutée aux 750 intérêt de mes 10 mille francs et aux 2751,40 intérêt de 60 mille à 5% faisant un nouveau capital de 10,000.—. Heureusement que j'ouvris le crédit jusqu'à 7 mille. Je tiens à ce changement parce que je cherche à simplifier mes écritures et j'ai déjà assez de 2 comptes avec Alfred l'un de prêt et l'autre de placement; Alfred me prévient que comme j'ai reçu de Rutté 5% d'avance sur le trimestre et qu'il y aura peut-être une petite réduction à faire sur les 10 mille, il les complétera en vous priant de m'en débiter, sa prochaine me fixera le chiffre. Il se loue de M. Durrieu à Hambourg.

«Je pense que l'obligation **c** N° 14 est en vos mains; je l'ai vue mais j'ignore où elle est, je présume vous l'avoir rendue? Sinon elle serait quelque part au moulin; quel peut être le but de Pioche pour avoir pris minutieusement des renseignements sur Alfred?»

Lettre d'Oppermann (Paris) confirmant l'ouverture du crédit demandé du 18 décembre 1856⁹⁰ à Antoine Borel (au Havre):

«(...) Je suis favorisé, Monsieur, de votre lettre du 17 courant d'après laquelle j'ai annulé votre ordre d'achat de: f 1000 – rente 3% à 65, 90 – Je me suis empressé de confirmer aujourd'hui à Monsieur Alfred Borel, à San Francisco, le crédit de dix mille francs que vous lui ouvrez chez moi. (...)⁹¹»

⁹⁰ Lettre reçue le 19 décembre, réponse le 3 janvier 1857.

⁹¹ Suite du bordereau bancaire d'Oppermann:

«Voici les notes d'achat de

f. 500 rente 3% à 67 f. 11,166.65

plus ma commission 1/4% 27,90

courtage 1/8% 13,95

timbre 0,35 42.20

à votre débit v.13 f. 11,208.85

f. 500 rente 3% à 66.25 f. 11,041.65

plus ma commission 1/4% 27,60

courtage 1/8% 13,80

timbre 0,35 41.75

à votre débit v.16 ct. f. 11,208.85»

J'ai demandé, d'accord avec vous, l'inscription en mon nom.»

Agréez Monsieur mes amicales salutations. Oppermann»

Décidément Antoine est énervé par cette erreur d'orientation de sa classe de dépôt. Lettre d'Antoine à Auguste le 27 novembre 1856⁹² (du Havre à Neuchâtel):

«*Mon cher Auguste,*

Je reçois ta lettre du 24 courant par laquelle je vois que tu as en mains l'obligation de la caisse hypothécaire N° 14 c. Tu me dis que tu ne penses pas que l'on puisse la changer conte une autre de la lettre a. Je pense le contraire et s'il en était autrement je te demanderais pourquoi tu m'as mis dans cette catégorie c lorsque par ma lettre du 17 mai que je te prie de relire, je te disais sans désignation de catégorie, jusqu'à nouvel ordre! Il était clair que tu ne pouvais pas me mettre dans une catégorie dont je ne pouvais pas sortir; (...)» Puis après avoir protesté de manière étendue au sujet des circonstances de l'erreur d'acheminement de ses fonds, Antoine reprend son analyse de la situation des placements de leurs prédécesseurs:

«*Alfred m'avait annoncé qu'il s'était entendu avec Rutté et que le remboursement des 10 mille aurait lieu pour fin septembre; par sa lettre du 4 octobre il me marque que Rutté et Comp. ne les lui remettront que le 20 novembre époque obligée du R[emboursement]; ce renvoi ne me fait pas plaisir et me fait craindre une situation embarrassée, aussi vois-je avec plaisir qu'Alfred veut adjoindre Hentsch à Kellersberger comme exécuteur testamentaire lorsqu'il trouvera le moment opportun;*

«*Je comprends les motifs qui t'engagent à ne pas parler des cas de mort dans la circulaire et je suis de ton avis pour le moment, mais je crois que plus tard lorsqu'Alfred saura à quoi s'en tenir pour un associé, il sera utile de tranquilliser les plus timides et engager ceux qui peut-être par cette raison n'ont pas fait de placements; mets-toi à la place de celui qui risque son argent et qui n'est ni parent, ni ami, ni bienveillant, il veut des garanties les plus possibles.»*

Et voilà que se confirme le soutien de Durrieux de Hambourg, tel qu'on peut le constater encore sur la circulaire de fondation de la Caisse par Alfred Borel:

«*(...) Il est grand temps maintenant de lancer la circulaire et de remettre les intérêts, M. Bourquin m'en a parlé. Voici une lettre de cet ami qui veut retirer 4 mille de chez Rutté pour les mettre chez Alfred. (...) Alfred m'avait dit qu'il avait une bonne lettre de Monsieur Durrieux et d'après ce que tu me marques il lui a été bien utile à Hambourg; c'est une fameuse affaire pour Alfred que d'avoir un bon représentant sur cette place...»*

⁹² Lettre reçue le 29 novembre 1856, réponse le 12 décembre 1856.

Commentaire sur le transfert de fonds vers San Francisco des déposants de la Caisse hypothécaire:

Ainsi le transit des fonds neuchâtelois est-il facile à retracer:

Les déposants font parvenir directement (ou par un tiers de la même façon que ce qui suit) les fonds destinés à la Caisse Hypothécaire à l'établissement neuchâtelois qui est le correspondant «originel» d'Alfred Borel: «Les Fils d'Antoine Borel» (vu les accords intervenus avec les «Maisons» qui ont accepté de jouer le rôle de correspondantes il est possible pour les déposants d'employer identiquement celles-ci). L'argent est alors crédité au déposant qui reçoit une obligation de type **a**, **b** ou **c** (voir les modèles dans la section H. Fac-Similés) comportant le montant déposé et la date d'émission de l'obligation. Cette date est déterminante pour toutes les classes car elle conditionne le délai selon lequel cette obligation est remboursable. Pour le déposant, l'affaire s'arrête là.

Vient alors le transfert «effectif» des fonds:

Les Fils d'Antoine Borel renvoient ces fonds au moyen d'une traite sur Oppermann ou Vernes à Paris, d'où ils repartent par les correspondants de ces derniers sur place à San Francisco par exemple Rutté, Delessert ou Pioche qui recevant ces instructions versent ces sommes en numéraire à Alfred. Alfred sait que lesdits fonds vont lui parvenir car il en est avisé par lettre d'avis de crédit «des Fils d'Antoine Borel». Tout le talent consiste à effectuer les transferts là où ils coûtent le moins (entre 1/4 % et 3/4 %), par exemple à l'occasion d'autres affaires comme des expéditions de valeurs sous forme de marchandises ou de métaux précieux (or, argent). Le taux de change des devises exerce un effet diminuant, les sommes globales coûtant ainsi jusqu'à 2% de l'ensemble. Le dépôt d'origine voit donc sa valeur nominale réduite de 3% à l'arrivée quelques dizaines de jours plus tard (jusqu'à trois mois) ce qui impose au responsable du placement de le faire fructifier le plus efficacement possible.

Schéma: la chaîne des lettres de change permet le transfert des fonds de Suisse en Californie.

Déposant →

→ Fils d'Antoine Borel → Correspondant 1 (Ne) → Correspondant 2 (Paris) → Correspondant 3 (San Francisco) →

→ Alfred Borel & Co. (San Francisco)

Ce passage de la lettre de Jeanrenaud (New Orleans) du 12 décembre 1856⁹³ à Antoine Borel (au Havre) montre les échos dans la famille de la nouvelle installation de Charles-Edouard à Pernambouco et d'Alfred à San Francisco.

« (...) J'ai appris par Ernest que Charles était allé au Brésil, j'espère qu'il s'y trouve bien et que sa santé ne souffre pas du climat. Ma mère me dit aussi dans une de ses lettres qu'Alfred est très satisfait de ses affaires en Californie, ce qui me fait grand plaisir pour lui et surtout pour son père. (...) »

Les précieux conseils d'Antoine accueillent la circulaire du 30 septembre de la Caisse. Les commentaires désabusés sur les valeurs américaines ou les premiers souvenirs encore émus des premiers gains émaillent cette lettre d'Antoine à Auguste le 18 décembre 1856⁹⁴ (du Havre à Neuchâtel):

« Mon cher Auguste,

*Par ta lettre du 12 courant tu me préviens que tu as donné ordre à Alfred de me faire entrer dans la lettre **a**. Jouissance du 30 Septembre, pour les 10 mille que tu avais mis dans la lettre **c** et qu'il aura à me tenir compte de \$ 169,12 pour les intérêts échus le 30 septembre. Par ma lettre du 15 courant à Alfred je lui ai donné mes ordres à ce sujet en lui ouvrant un nouveau crédit sur Oppermann, pour compléter une nouvelle somme de 10 mille francs qui ira comme les autres à la lettre **a**. »*

*« L'impression de la circulaire n'est pas mauvaise, seulement au quatrième paragraphe les lettres **b**, **c** ne se sont pas assez remarquées; (...) à l'occasion je ne manque jamais de recommander Alfred, mais nous n'avons presque pas de capitalistes ici et tu ne te fais pas une idée de la mauvaise opinion que l'on a ici de ce pays (la Californie) parce que jusqu'à présent on n'a vu que des pertes; il faudra du temps pour changer ces idées et l'on ne réussira à obtenir des placements que lorsqu'Alfred pourra venir lui-même et répondre aux observations. »* Remarque qui préfigure le retour qu'effectue Alfred dix ans plus tard: en effet sans une force de conviction crédible, il est difficile d'objecter aux critiques interrogatives des investisseurs. Seules les références et la crédibilité conjuguées de «vieux briscards» du négoce comme Auguste et Antoine viennent actuellement à bout des réticences des «capitalistes» qu'ils abordent...

« J'ai également reçu une lettre de Rutté et Comp. du 31 octobre qui m'annonce le paiement de ces 10 mille et me disant de "faire rendre à leur sieur de Rutté à St. Blaise l'obligation contre laquelle il me fera tenir le reçu

⁹³ Lettre reçue le 19 janvier 1857, réponse le 10 février 1857.

⁹⁴ Correspondance reçue le 20 décembre 1856, réponse le 22 décembre 1856.

d'Alfred ». Vous devez avoir cette obligation et je vous prie de la remettre à cet ami en lui faisant mes amitiés et vous retirerez le reçu d'Alfred que vous garderez par devers vous; la maison de San Francisco ne me demande pas de lui répondre et je ne pense pas devoir le faire; la remise de l'obligation suffit? » Et Antoine de confirmer son soutien à la Caisse par un placement de 90,000 francs au total..., ce qui représente une marque d'intérêt renforcée pour son neveu. Ce pécule permet à Alfred de continuer à faire croître ses placements.

« La lettre d'Alfred m'a fait plaisir il me donne des détails qui m'intéressent parce que je vois qu'il agit avec réflexion et qu'il se donne de la peine, mais en même temps il fait son chemin et se fait un capital; en me parlant du plaisir qu'il éprouve de se voir à la tête d'environ 4 mille \$ à lui, je me rappelle d'avoir éprouvé les mêmes jouissances lors des premiers mille francs que j'avais gagnés; c'est un fameux stimulant⁹⁵ ».

La lettre d'Antoine à Auguste du 22 Décembre 1856⁹⁶ (du Havre à Neuchâtel) confirme les bonnes dispositions d'Antoine et valide les acheminements de fonds. Antoine y précise cette fois de manière circonstanciée les lettres des obligations dans lesquelles il désire voir figurer ses placements...

Lettre d'Alfred Borel à Auguste du 19 janvier 1857; il y est question des affaires, du taux de change lorsque les investissements passent par des tiers (le US \$ à sfr.4,90.- ou 5.-?), notamment par Rutté, ou Pioche & Bayerque, du dernier placement Georges de Meuron, de ses dispositions testamentaires personnelles (telles que demandées par « l'oncle Antoine »). Il a finalement retenu comme exécuteurs testamentaires deux compatriotes ayant également pignon sur rue: Kellersberger & Hentsch; il propose d'ailleurs de les mentionner comme assurances de bonnes fins aux déposants dans sa prochaine circulaire. Suivent ses réflexions sur le commerce: l'absinthe se vend difficilement, les montres Voumard (le Locle) bien et « laissent une marge de 15 à 20% », « mais quant aux montres de Monsieur Challandes je ne sais où les placer ». Alfred s'informe par les journaux en français qu'il trouve... change de club, passant au club allemand (en quittant celui où Bayerque l'avait recommandé!);

⁹⁵ La fin de la lettre concerne la suite des opérations de son neveu Charles à Pernambouc: « Je suis surpris que M. Borel ne te donne pas de nouvelles d'Henry; c'est mauvais signe; au surplus ne t'en inquiète pas trop, c'est l'affaire d'un mois de plus. Il paraît que les fonds sont revenus à Bellenot; je croyais qu'il s'agissait de plus de 6 mille francs; Bourquin m'a annoncé le mariage de Berhlé; il épouse une demoiselle dont le père est établi marchand de papier à Bahia; je ne me rappelle pas de son nom, il est d'Arbois. Je présume que ce mariage fera que Behrlé prolongera son séjour à Bahia; ce n'est pas un avantage pour Charles... »

⁹⁶ Lettre reçue le 24 décembre 1856, réponse le 29 décembre 1856.

les distractions ne manquent pas: «*Samedi prochain grand bal donné par la Société de bienfaisance suisse, je suis un des directeurs et dès que le courrier sera terminé, je vais placer des billets et faire mon possible pour que les dames ne fassent pas défaut, quand j'entreprends quelque chose j'aime que cela aille bien, affaires ou plaisir!*».

4 février 1857, Alfred y rapporte au sujet du bal de la Société de bienfaisance Suisse⁹⁷ et à propos des placements, en particulier au sujet de ceux de ses oncles; celui d'Antoine du Havre atteint sfr. 40,000.– (même s'il proteste... puis place), effectuant sa rocade d'obligation **a** en **c** et réciproquement. L'imprimeur a fait une erreur dans la circulaire (recommande **a** et **b** au lieu de **b** et **c** – circulaire d'ailleurs corrigée à la main par la suite!). Faisant allusion aux placements des autres maisons de caisses hypothécaires: Rutté, Hentsch, Ritter, Pioche & Bayerque, Alfred annonce qu'ils ne font plus parler d'eux en ce moment pour des prêts importants..., remarque annonciatrice des événements qui suivent!

Et toute la famille apporte de l'eau au moulin d'Alfred: ainsi cette correspondance des «Fils d'Antoine Borel» à Auguste du 4 mars 1857 ou après un résumé des affaires en cours, il reçoit l'information sur un placement dans la caisse hypothécaire (classe **c**) de frs. 2'000.– (par Renaud), billet manuscrit probablement de la main de son neveu Frédéric.

La lettre d'Alfred Borel du 19 mars 1857 à son père Auguste, mentionne le procès d'Argenté Cavallier c/ Pioche & Bayerque; puis parcourt les affaires, comme cette commande d'absinthe «Pernod» via Bordeaux. Ensuite il aborde le placement de capitaux à 11/2%, son but de toujours avoir \$ 10,000.– en caisse; il examine les opportunités sur place de négoce chocolat Kohler. Reprenant une critique de Berri de Bâle, il le qualifie de pessimiste, et livre in extenso son point de vue sur Pioche & Bayerque: «*Je suis très surpris que Mr. Pioche ne t'ait pas écrit, peut-être l'auras-tu pressé un peu vivement pour ce pommeau (de la canne californienne offerte à son père en cadeau par Alfred, formé de 4 types de pépites différentes – Ndla) dont il s'est chargé par complaisance, il ne faut pas l'oublier. Mais quant à l'idée de jalousie je la repousse complètement; c'est un caractère trop large pour en venir là malgré les reproches heureusement injustes que lui a adressé par Mr. Oppermann une maison de Neuchâtel,*

⁹⁷ En effet, la lettre mentionne que cela été un succès, «*plus de dames que d'hommes*», et qu'Alfred y a dansé jusqu'à cinq heures du matin. Puis cette anecdote: au sujet de son père qui lui dit que ses commis au bureau se sont mal conduits («*appel des sirènes!*»): Alfred pense que s'ils avaient mieux entretenu une correspondance avec leur père cela ne serait pas arrivé! Ce qui nous ramène aux considérations sur l'éducation et les valeurs morales du chapitre B.

dont tu ne me dis pas le nom (j'aimerais assez le connaître!), à propos de son dividende net de 14%.»

Ces considérations sont importantes pour comprendre à la fois :

- le système de placements reconnu par les Borel puisqu'ils le pratiquent en l'imitant;
- la réputation du pionnier de la finance en Californie **Pioche**;
- et enfin la perte de crédibilité dont commence justement à souffrir cette ancienne maison de placements, signe annonciateur d'événements plus redoutables. Mais pour l'instant, la confiance et le respect d'Alfred lui sont acquis :

«Si je recevais des remarques de ce genre là je crois que j'aurais de la peine à répondre aussi poliment que l'a fait Mr. Pioche, je considérerais ces observations comme demande de remboursement et je les remettrais dans les délais voulus au plaignant, qu'il le veuille ou ne le veuille pas. En outre pour ce trimestre si je puis donner 15% net, ce qui n'est point certain, ce sera le bout du monde. Si au lieu des dividendes modérés qu'elle répartit, la Maison Pioche & Bayerque payait une moyenne très élevée, je n'aurais aucune confiance, ce serait de la poudre aux yeux; mais j'ai toujours l'idée que cette maison travaille sérieusement, malgré tout ce qu'on en dit ici où l'opinion n'est pas en leur faveur. Le procès Argente leur sera fatal quelle qu'en soit l'issue, mais quant à la ruiner en cas de perte du procès je ne le pense pas; ce serait un vrai malheur pour le pays dont la concurrence des gens solides fait la force. En Europe on aime assez à dénigrer son concurrent; pour moi je trouve qu'ici, au contraire, quand on peut le faire avec de bonnes raisons, il y a plutôt avantage à le rehausser. Seulement il est presque impossible de donner des renseignements exacts sur la solidité d'une maison d'ici, lorsque l'on ne connaît pas ses rapports avec les bailleurs de fonds. »

6 avril 1857, le rapport d'Alfred (n° 40!) porte sur la marche des affaires: (...) l'argent est rare, la fuite du bijoutier failli (\$ 80,000.-) avec perte de \$ 350.- pour Alfred le déçoit, malgré le fait d'avoir placé «une sentinelle sur le steamer»; il y confirme une commande d'horlogerie à Ducommun-Sandoz.

Copie en syntaxe résumée (et non comme souvent une transcription) de la lettre envoyée par Auguste Borel le 7 juillet 1857 à Alfred Borel (à San Francisco)⁹⁸, le million sera dépassé! Une remarque intéressante suit: la clôture

⁹⁸ Extrait du cahier de copies de lettres d'Auguste, copies effectuées par Auguste, Adèle Borel-Blakeway ou un commis(copie de lettre recueil 1857-58, p. 21).

d'une des classes de déposant qui n'est plus justifiée par l'intérêt qui descend (déjà):

« (...) ma lettre de 6 pages accompagne ditto lettre de la maison 2 pages sur compte courant 4 pages et diverses copies et notes de frais 4 pages, une circulaire – 1/2 (un semestre?) 6 pages;

Il lui donne le chiffre de sa caisse hypothécaire (référence à la lettre précédente n° 54) soit

lettre a	f. 508,350	146ob.
lettre b	f. 206,000	48ob.
lettre c	<u>f. 143,000</u>	<u>36 ob.</u>
	f. 857,350	230ob. sur c. capitaux
	10,000	(...)
	13,000	à recevoir de P. & B. [Pioche et Bayerque] en juillet et août

ainsi que l'augmentation. de capital sur lettre **b, c** il approchera de f. 900 m et quand les f. 16,000 à recevoir le 28 7bre⁹⁹ pour la famille Ostervald d'Ivernois je l'engage ne pas les comprendre dans son règlement du 30 7bre et à s'en tenir aux dates du 1er au 15 de chaque mois. **Le million sera atteint avant le 31 mars prochain et dépassé**; c'est le cas de voir au préalable si ce ne serait pas le moment de fermer la lettre **a** et de donner aux déposants sur la caisse¹⁰⁰ **b, c** la faculté de redemander leurs capitaux lors même que le maximum déterminé par les statuts ne serait pas atteint; j'attends son avis.»

19 juillet 1857, la lettre d'Alfred Borel fait mention de ce prêt sur marchandises où il a été « indignement volé ». A propos de Rutté: « J'ai été surpris du dividende qu'ils avaient accordé, je croyais qu'ils seraient en dessous de mon taux mais quant à savoir s'ils sacrifient de leur commission ou non, c'est une impossibilité pour moi, je ne sais pas du tout comment leurs intérêts sont payés, seulement je crois qu'ils font actuellement fort peu de prêts hypothécaires, et que quand au taux qu'ils donnent à leur tableau de 1 1/4 à 1 1/2 % c'est de la poudre aux yeux qui n'existe que sur le papier pour former un ensemble présentable. D'après quelques mots qu'Edouard de Rutté m'a dit il paraît que Kellersberger se décide à rester et je t'avoue que d'après mon impression, je ne crois pas que cette maison doive faire beaucoup d'argent si elle a des frais énormes et trois associés c'est beaucoup, je préfère figurer à part. Avec les dividendes

⁹⁹ 7bre = septembre, 8bre = octobre, ainsi de suite pour novembre et décembre.

¹⁰⁰ Comme très souvent, il écrit l'abréviation ç pour caisse.

qu'ils ont réparti il ne doit pas leur rester grand chose de leur commission de 4% et j'ai entendu les associés d'ici émettre plus d'une fois la pensée du chef résidant à Berne mais cela ne m'empêche pas de croire qu'ils ne seraient pas très satisfaits de voir redemander les capitaux qui leur sont confiés, et qui font jouir cette maison du crédit à l'étranger. »

« Le versement qu'ils m'ont fait pour Mr. Bourquin diffère bien de ceux qui m'ont été faits par MM. Pioche & Bayerque, dont j'envoie copie à la maison et qui sont de véritables comptes d'apothicaires. Cette dernière maison doit avoir énormément d'argent improductif et irréalisable pour le moment, je sais par eux-mêmes, mais bien entre nous, car c'est en causant bien intimement que j'ai appris cela, qu'ils ont environ \$ 200,000.– d'intérêts dus arriérés. (...) Du reste, j'ai l'intime conviction que si en l'espace de 6 mois il fallait réaliser toutes les hypothèques pour rembourser les capitaux, il n'y a pas une seule maison ici établie avant la débâcle de 1855 qui puisse satisfaire à ses conditions, tandis qu'avec le temps elle pourrait liquider avantageusement. C'est là le grand avantage des nouveaux venus. J'ai bien quelques intérêts arriérés, peu de chose, mais jusqu'à présent je n'ai pas eu de pertes sur mes placements, c'est plus que je pouvais espérer, et je crois que sous ce rapport je suis celui qui s'en tire le mieux. »

Le mois de juillet de 1857 voit l'apparition de cette « **véritable première crise économique moderne**¹⁰¹ ». Comme nous l'avons dit, elle touche la quasi-totalité du monde industrialisé et son point de départ se situe une fois de plus aux Etats-Unis. « *Une banque, engagée dans des opérations financières liées à la construction des chemins de fer, fait faillite.*¹⁰² » Les répercussions s'étendent à partir de l'automne et nous y revenons à ce moment...

4 août 1857, Cette lettre d'Alfred, justement inquiet pour ses placements, porte la confirmation de l'association projetée avec un jeune Meyer décrite dans la lettre précédente, et l'idée de l'envoyer au Mexique afin de rencontrer ses futurs correspondants (Auguste lui recommandera plus tard Jecker¹⁰³ & Co). Ceci permettrait à Alfred d'accomplir son projet de revenir en Europe pour affermir sa position vis-à-vis des crédateurs et déposants et de laisser quelqu'un comme Meyer à la direction de la maison sur place; sa famille, et surtout son père, lui manquent: « *Que j'aurais voulu t'avoir près de moi pour me donner un conseil et du courage dans les mauvais moments que j'ai eu à*

¹⁰¹ Bairoch, t. II, Victoires et déboires... p. 405.

¹⁰² *ibid.*

¹⁰³ Etablissement de commerce mentionné dans B. Veyrassat, p. 449, Le Commerce Suisse aux Amériques.

passer quand la tête est en feu et quand les nuits sont sans sommeil. Tu me recommandes de prendre les pertes à ma charge et c'est ce que j'ai fait jusqu'à présent, mais si cela continue, j'en serai réduit au rôle de semeur, et la récolte sera pour d'autres, car il me restera bien peu de choses, et c'est pénible avec les privations que l'on s'impose.» Et d'ajouter en réponse à une question de son père, de répondre que pour la vente de boîtes à musique (!), il s'agit d'un «moment peu favorable». Ces propos apparemment anecdotiques sont révélateurs de la solitude de l'homme d'affaires émigré loin de son pays et de sa famille, qui en pleine crise économique, se voit conseiller la vente de produits superflus.

19 octobre 1857, Mention du problème évoqué en triangle entre Le Havre, Neuchâtel et San Francisco: la perte de change du \$ à sfr. 5.– cédé à sfr. 4,90.– (afin de maintenir le cours à sfr. 5.– pour les détenteurs d'obligations de la caisse). **C'est à ce moment qu'a lieu l'introduction d'une nouvelle catégorie, la d :** «*Ce sont des idées que j'émetts non pour ma circulaire du 31 décembre mais pour celle du 30 juin*». Se souvenant de la crise économique à San Francisco de février 55, Alfred confie «*qu'il n'y a pas de maison établie avant cette date qui n'ait fait des pertes*», dont Rutté, au sujet duquel suivent de longues explications, notamment sur ce qu'il faut dire aux déposants qui ont été recrutés par Auguste, ou de la façon dont il faut distinguer les placements du moment de ceux d'avant. Sa situation à lui est bonne vis-à-vis de celle d'une maison comme Rutté (moins favorable, dont les remboursements possibles du capital ne se situent qu'entre 50 et 60%). Alfred parle de ses conversations avec Stoutz, l'homme de Rutté à S.F...

L'expérience des séquelles de la crise de 1855 lui sera utile, car «*en octobre, les banques de New York sont obligées de suspendre leurs paiements, et en quelques semaines, la crise bancaire touche pratiquement tous les principaux pays européens.*¹⁰⁴» et **s'étend à tous les principaux pays européens...** Sur ce mécanisme de transmission, d'autres auteurs ont clairement exprimé que c'est la crise de confiance et la méfiance qui incitent tous les acteurs, y compris les déposants, à effecteur des retraits... ; ce qui arrive justement aux maisons établies comme celles qui ont précédé Alfred Borel à San Francisco. Rien d'étonnant à ce que cette année se déroule tumultueusement aussi à San Francisco, sur fond de liquidations commerciales...

4 novembre 1857, Alfred ayant entendu parler **de la cessation de paiement de Pioche et Bayerque**, prie son père de lui envoyer des renseignements, poursuit au sujet du crédit en compte courant à ouvrir chez Oppermann. Car la crise

¹⁰⁴ Bairoch, t. II, Victoires et déboires..., p. 405.

de liquidités que traversent diverses maisons est grave, en particulier les problèmes de Rutté (et de ses correspondants locaux ?). Les transports ne sont pas en reste, faisant mention d'un naufrage (celui du « Central America ») où l'une de ses clientes et ses enfants se trouvaient : elle disposait d'une lettre de change sur Lorimer¹⁰⁵ à New York.

Les familles suisses tentent néanmoins de préserver leurs placements, tel De Goumoëns « de Cheseaux », intéressé aux investissements dans la Caisse hypothécaire de San Francisco dont les lettres nous donnent des indications sur les relations « haut placées¹⁰⁶ » assidûment poursuivies par les Borel, et sur leurs résultats.

Se renseignant au sujet des catégories de placements **a b c** (en faisant allusion à la clôture de la catégorie **a** également mentionnées dans les copies de lettres d'Auguste à Alfred) dans la caisse hypothécaire, de Goumoëns confirme être en contact avec Rutté, fait aussi allusion à la maison P. et B. [Pioche-Bayerque] à S.F.; il attend un remboursement d'un investissement précédent au 30 décembre 1857, qui lui sera payé par Baillif¹⁰⁷ Berne; c'est dès le mois de septembre que De Goumoëns entame cet échange de correspondances, faisant allusion à la recherche d'affaires américaines (par exemple par l'entremise de la Maison d'Alfred); puis en octobre (le 22 octobre 1857) il se renseigne au sujet de la liquidation de la maison Rutté. Et il adresse dans ce dernier courrier, de Berne, et du 5 novembre 1857, 3 questions :

« 1. (...) *Sécurité des prêts ?* »

« 2. *Pensez-vous aussi, Monsieur, comme l'exposent toutes les dernières circulaires de Californie qui m'ont passé sous les yeux (Pioche-Bayerque, L. E. Ritter & Cie, Rutté & Cie etc.) qu'une fois la crise actuelle passée, puis l'immigration augmentant par de nouvelles facilités de transport, le taux de l'intérêt mensuel devra nécessairement reprendre un élan proportionnel alors plus durable, et qui rappellera en Californie une bonne partie des capitaux qui s'en éloignent maintenant pendant la crise ?*

*En d'autres termes: pensez-vous qu'on puisse affirmer avec probabilité que bientôt (d'ici à 2 ans par exemple) on y aura vu revenir des placements hypothécaires **solidement assurés** rendant derechef un netto habituel de 1 1/2 à 2% par mois ? (...)* »

« 3. *Mr. Alfred Borel prévient (au 4^e alinéa de son 1er compte général imprimé de la Caisse Hypothécaire, sous date de SF le 30 septembre 1856...) "qu'il*

¹⁰⁵ Également parfois orthographié **Lorimier**.

¹⁰⁶ Famille vaudoise d'officiers ou baillis au service de LL. Excellences de Berne (DHBS).

¹⁰⁷ Toujours **Baillif-Hunziker**, ami depuis près de quarante années des Borel.

se chargerait aussi de faire valoir des fonds spéciaux, en dehors des placements solidaires de la Caisse Hypothécaire, pour compte de capitalistes qui désireraient s'assurer, pendant un long espace de temps, un revenu net de dix à douze % l'an, avec garanties comparables aux plus sûres en Europe; des placements de ce genre, toutefois, ne doivent pas être au-dessous de sfr. 50,000.– soit dix mille dollars.» A tout avènement, je voulais donc m'informer si Mr Alfred Borel persiste encore toujours dans les mêmes dispositions et fixations, ou si dès lors il les a modifiées en quelques points? »

En novembre quatre correspondances aboutissent enfin au placement de sfr. 2,500.– sous lettre **a**... ; l'affaire n'est pas de première importance¹⁰⁸, mais la référence est importante.

Une correspondance révélatrice du fils puîné d'Auguste: Antoine Borel, qui a 17 ans à ce moment, à son oncle Antoine Borel, nous livre le 12 décembre 1857 des informations supplémentaires sur les investisseurs et leurs attentes de dividendes; et de mentionner avec des commentaires les noms de: Boelzer (Bâle), Ed. Vuille (La Chaux-de-Fonds), Kohler et Fils (Lausanne), Franel & Cie (Neuchâtel), Porcher (Gilly) et Charbonnier, Clerc, Reyter...

Alfred Borel, le 19 novembre 1857, résumant son courrier précédent, commence: *«Je te remerciais de ta lettre d'introduction pour MM. Jecker & Co. dont je ferai usage à l'occasion.»* puis il revient par ces réflexions sur les difficultés de Pioche & Bayerque: *«Ne voulant pas perdre tout ce qu'ils avaient acquis et voulant faire honneur à leurs engagements d'après lesquels ils sont responsables du capital; ils ont cru prendre le seul moyen profitable en émettant leur circulaire qu'il m'a montrée alors; et que je trouve un peu cavalière; je leur ai dit qu'ils auraient mieux fait de répartir un certain intérêt quitte à prolonger leur liquidation; et Bayerque m'a répondu qu'ils accorderaient probablement un intérêt à la fin de la liquidation s'ils voyaient qu'ils puissent le faire.»* Le reste de la lettre voit Alfred livrer les explications de première main de Bayerque, affirme qu'il veut les aider à se défendre, parle de la cession d'actifs à Oppermann effectuée la veille même, élabore les bases de la reprise des titres de déposants mécontents à offrir à 50% à Neuchâtel et traiter à environ 60% ce qui laisserait une commission appréciable de la part de Bayerque aux Borel... Comme quoi les affaires sont possibles à la baisse comme à la hausse!

¹⁰⁸ En comparaison des dépôts moyens obtenus par les Borel, voir les circulaires de 1857 ou 1858 où on peut observer que la moyenne des placements dans la catégorie **a** se situe plutôt aux alentours de trente mille francs.

Voici cette circulaire de Pioche & Bayerque dont le ton défaitiste se passe de commentaires :

« Paris, le 10 septembre 1857,

« Sept années se sont écoulées¹⁰⁹ depuis que notre maison invite les capitalistes européens à s'associer au mouvement des affaires californiennes par l'envoi de capitaux en numéraire que nous nous chargeâmes de faire valoir sur les plus sûres garanties.

« Protégé non seulement par le mode de placements qui servait de base à nos opérations et à notre mandat, mais aussi par le système de mutualité que nous avons adopté pour que nos clients se fortifiassent les uns les autres, le capital qui nous fut confié prospéra entre nos mains. Il nous mit à même d'apporter aux personnes qui avaient concouru à notre entreprise, les revenus énormes que chacun sait.

« Cependant dans les deux dernières années diverses circonstances politiques et commerciales survenues en Californie vinrent diminuer la valeur des garanties sur lesquelles nos placements s'étaient engagés, et restreindre la perception des intérêts qui nous étaient dus. Nous crûmes d'abord que la crise ne serait que passagère, mais elle a persisté et il serait impossible aujourd'hui de réaliser les propriétés et valeurs tenues par nous en garantie de nos prêts et avances sans s'exposer à faire des pertes considérables.

« En présence d'une situation aussi exceptionnelle, nous jugeons prudent de suspendre pour le moment nos opérations et d'entreprendre la liquidation

¹⁰⁹ Les correspondances californiennes livrées par Michel Le Bris en 1999 (Quand la Californie était française...) éclairent ces premiers mots d'un jour révélateur: « La maison **Hugues et Pioche** (Hugues voyageait avec nous sur le Cérès depuis Lima) est consignataire de notre navire; on y mène grand train à grands frais on s'y amuse, on fait des affaires, mais la caisse est-elle bien garnie ? La majeure partie du capital consiste en terrains à bâtir bien situés, sur lesquels on a construit une maisons en bois. C'est bien flambant, et puis après ? »; en effet en mars 1850, « Les maisons françaises que j'avais laissées il y a quatre mois si pimpantes, si orgueilleuses, si tapageuses, les Bossange et Colliard, les **Hugues et Pioche**, les Mullot et Calleau, les Chauviteau, etc. sont tous en liquidation. Leurs représentants, la figure allongée, courberaient l'échine jusqu'à terre devant un mineur en haillons qui aurait un millier de dollars dans sa ceinture. Juste retour des choses ici-bas, dont les gens favorisés de la fortune ne tiennent pas toujours assez de compte dans leur prospérité. Ces maisons de commerce françaises se relèveront-elles ? Sans doute. Nous autres, Français, nous avons le travers de voir un ennemi dans notre concurrent. Chez les Anglais, les Américains les Allemands et les Juifs de tous pays, on le considère plutôt comme un auxiliaire : quand il tombe on le relève, tandis que chez nous on l'écrase. » (Journal du Franc-Comtois Ernest de Massey, décembre 1849, Los Angeles Public Library, cité par Le Bris pp. 237, 270.) Cette dernière phrase s'adapte bien au mode de comportement des Borel oncle, père et fils avec Pioche (dont il s'agit de la deuxième liquidation!) ou Rutté: les racines de ce comportement ont été décrites au chapitre précédent dans l'éducation familiale, l'éthique de la religion protestante et le mode d'apprentissage des affaires anglo-saxon (au sens propre du terme) suivi par Alfred Borel.

de nos affaires. nous prenons ce parti afin de maintenir l'intégralité de la fortune de nos clients et de nous montrer dignes de la confiance que nous avons su leur inspirer.

«Nous regrettons que les bornes de cet écrit ne nous permettent pas d'entrer dans quelques détails sur les causes de la crise momentanée et imprévue qui a atteint la Californie et d'expliquer de point en point la portée qu'elle a pu avoir sur la résolution que nous prenons aujourd'hui.

«Il importe avant tout que chacun se rassure, car nous rendrons à chacun le capital qui lui revient. nous possédons une grande quantité de propriétés¹¹⁰ et de bonnes valeurs, dont le temps accroîtra certainement l'importance.

Pour le moment, il convient seulement et tous le comprendront, que Recettes, Rentrées, Rentes et Recouvrements soient faits avec calme. Tout ce qui viendrait à précipiter notre liquidation et à la pousser hors des limites de la prudence, serait fatal et dangereux.

En conséquence, nous avons décidé que tout paiement d'intérêts à faire à ceux de nos clients qui ont engagé leurs capitaux dans notre première affaire de placements cesserait immédiatement.

Nous allons nous mettre en mesure de procéder au remboursement desdits capitaux. En vertu des contrats souscrits par nous à titre de simples mandataires, ce remboursement est la seule obligation qui affère de notre garantie. Il sera fait, au marc le franc, au fur et à mesure des réalisations susmentionnées et prudentes que notre maison de San Francisco est chargée d'opérer.

Quant à la sauvegarde des fortunes, elle continuera à recevoir les intérêts dont le paiement est obligatoire. Le retrait des obligations de cette Caisse sera provisoirement suspendu. Nous aviserons en temps et lieu les intéressés de la reprise des remboursements.

*signé **Pioche & Bayerque***

Nous avons la conviction que chacun approuvera les mesures prévues aujourd'hui par nous et reconnaîtra en elles un acte nécessaire et de haute prudence.»

¹¹⁰ Il semble que les difficultés financières ont frappé **Pioche et Bayerque** avant le lancement d'une campagne de collecte française de fonds de plus grande importance qu'auparavant. Car la gravure représentant leurs propriétés immobilières que François-Louis-Alfred Pioche et Jules B. Bayerque ont commandée d'après les daguerréotypes (similaires à ceux effectués par Georges Fardon en mai 1855) en en mars 1856 au graveur parisien Charles Meryon vient à peine d'être achevée. Destinée à un fort tirage, ses épreuves sont remises en septembre 1856 et les tirages définitifs, ornés des effigies en médaillons gréco-romains des promoteurs, en mars 1857 (Harris/Sandweiss, pp. 84, 88). Les événements rattrapent pourtant les deux associés dont cette liquidation scelle le destin commercial et clôt leur carrière dans les placements (voir chapitres suivants, notamment les correspondances des Borel des années 1870 dans la section suivante).

Suivent alors des correspondances de Paris (Vernes?), le 1^{er} octobre avec point de vue sur la circulaire Pioche & Bayerque, ou ces remarques sur note à en-tête des fils d'Antoine Borel. Extrait de la lettre de Pioche & Bayerque du 19 crt à **J. H. Nicolas**¹¹¹ :

« Notre liquidation sera chose sérieuse et honnête: on nous a demandé pour échanger nos contrats de délivrer des obligations de la sauvegarde, **au pair**, rapportant 5% l'an ou des bons au porteur à 4% remboursables par 5^e à 4, 6, 8, 10, 12 ans. Nous acceptons ces conditions. »

Auguste Borel le 6 juillet 1858¹¹² à Alfred Borel à San Francisco, après l'explication d'un malentendu concernant une opération de négoce montée avec Rutté:

« (...) J'ai encore appris en passant à Bâle des choses fâcheuses sur le compte de Kellersberger et de Rutté ce sont des actes peu délicats datant de Rio Grande et que Monsieur Brüstlein¹¹³ vice-consul des Etats-Unis à Bâle, m'assurait tenir de Monsieur Kunzi, la source n'est pas pure et je n'ai pas la preuve de la culpabilité de ces actes, mais tout cela réuni est suffisant pour se tenir sur ses gardes et ne pas se fier aux paroles de Rutté. »

Le négoce de marchandises ne peut décidément couvrir les pertes éventuelles de placement... « Je vois avec chagrin dans ta dernière (lettre) que le résultat de tes effort et de ton sacrifice sera une perte d'argent et qu'il en sera de même pour le compte à 1/2 des vins à Marseille, j'en suis d'autant plus peiné que dans tes précédentes tu avais l'espoir d'être entièrement couvert, il faudra bien en prendre son parti, mais ce que je demande, c'est d'avoir un chiffre et une solution aussitôt que possible. »

Cette lettre se termine avec des observations sur leur proches qui montrent les aspects traditionnels de la famille dont nous avons parlé précédemment¹¹⁴.

¹¹¹ Famille par alliance des Borel, du côté de la branche de **Frédéric**.

¹¹² Copie de lettre recueil 1857-58, p. 130-131.

¹¹³ Adèle qui copie les lettres d'Alfred écrit Brushein.

¹¹⁴ A propos de la famille **Helbing** où plus tard Alfred prendra femme et de l'éducation d'Antoine... « Monsieur Metz vient m'interrompre et m'inviter à une promenade que nous ferons en famille aussitôt que possible c'est-à-dire dès que j'aurai terminé ma lettre, à laquelle la famille Helbing veut joindre quelques mots, ce sont de véritables amis, famille heureuse et intéressante, bénie de Dieu. Ad[olphe] y a beaucoup gagné, mais avec la lenteur de son caractère, il y a encore beaucoup à faire. Nous partirons demain avec Adèle, Ad[olphe] et Ant[oine] pour une course le long des bords du Rhin et reviendrons ici avant de partir pour ma cure de Weissenburg et une fois de retour, je t'écrirai régulièrement; ton frère Antoine redoute beaucoup son séjour à Kurzelle où il sera forcé de travailler sans relâche à l'allemand. »

Auguste Borel, le 25 juillet 1858 (écrite à Freiburg) à Alfred Borel (San Francisco)¹¹⁵: les partenaires des Borel «liquident» les uns après les autres leurs placements, ne pouvant payer leurs intérêts... En effet, la dépression qui suit l'euphorie des temps de la ruée vers l'or leur a fait investir trop cher et les prix ainsi que les rendements baissent...

«(...) tu en es à regretter ce que tu as fait pour Rutté et Cie, c'est une expérience qui te coûtera cher, je le crains et il faut s'attendre à en faire d'autant sur un terrain aussi dangereux que San Francisco, il me semble que k et s¹¹⁶ ont l'intérêt le plus pressant à te couvrir par exception et par tous les moyens en leur pouvoir, s'il leur en reste car si tu leur retires ainsi que nous, notre appui et notre bienveillance communes, j'envisage qu'ils ne se relèveraient jamais; Rutté sait bien que sans moi ni Pury, ni la maison, ni Baillif ne l'auraient aidé, et si j'ai cru devoir le faire, c'était dans l'espoir de leur permettre de ne pas te laisser en perte avant tout puisque tu n'as fait au fond que de te sacrifier pour eux, de donner plus tard quelques dividendes à leurs créanciers et de permettre à Edouard [de Rutté] de s'établir en conservant les affaires de Bd [Berthoud].»

L'inquiétude domine la conclusion de la lettre du père à son fils, tremblant pour la suite des opérations et prévoyant que les difficultés durent encore: *«Je vois avec peine que l'affaire des vins de Marseille n'ait pu se liquider et que là aussi tu t'attends à une forte perte, mais l'essentiel est toujours de sortir de cette galère, ta perte ne devrait pas me concerner, la nouvelle maison ayant pris la masse inglobo au 3 mars, mais je présume qu'elle reviendra sur ce chapitre. Je ne puis m'empêcher d'éprouver un sentiment de tristesse et de crainte en voyant la tournure que prennent toutes ces affaires de la Californie; PB¹¹⁷ et Cie, R¹¹⁸ et Cie, Rutté et tant d'autres ont fait de mauvaises affaires ou sont gênés; j'ignore si Hentsch a gagné ou perdu? Et si ton affaire de la Caisse hypothécaire se soutient, c'est en partie par la confiance que tu inspires personnellement, et pour le crédit moral dont notre maison appuie, je me dis que les circonstances qu'il ne dépend pas de nous de conjurer sont contraires à son développement à sa prospérité. (...)»*

Copie de la lettre envoyée par Auguste Borel le 24 août 1858 (écrite de Wissembourg) à L.C. Oppermann (Paris)¹¹⁹; cette lettre confirmant la liquidation de Rutté est intéressante pour les négociations concernant les frais de cour-

¹¹⁵ Copie de lettre recueil 1857-58, p. 134-135.

¹¹⁶ Apparemment les représentants à San Francisco de Rutté... qui entame aussi sa liquidation!

¹¹⁷ Pioche et Bayerque.

¹¹⁸ Rutté.

¹¹⁹ Copie de lettre recueil 1857-58, p. 140-142.

tage entre ces deux maisons. Comme l'avait prévu Antoine du Havre, Oppermann désire demeurer en affaires avec les Borel, spécialement depuis que les expéditions d'or par l'entremise d'Alfred s'avèrent d'un certain volume (certains chiffres apparaissent ici ou là et semblent le confirmer; nous n'avons cependant pas de décompte précis de ces opérations).

« (...) *Les nouvelles reçues d'Alfred* (date du 4 juillet à son retour d'une course d'affaires dans l'intérieur) *annonçaient une grande perturbation à la suite de la découverte des mines du Nord; une masse de mineurs et d'aventuriers sont partis et partent chaque jour pour tenter la fortune et trouver peut-être le dénuement et la misère, une partie des habitations sont abandonnées, et les terrains et immeubles à Sacramento par exemple sont à peu près sans valeur, ce serait le moment d'acheter, mais mon fils ne le fera qu'avec ses propres fonds*¹²⁰; *loin de désespérer de l'avenir de la Californie, il a le sentiment que cette crise momentanée tournera à son avantage, les mauvais pas (ne demeurant) pas tous (et) les bons restant et les circonstances ne tarderont pas à amener un flot nouveau de population nécessaire à la prospérité de San Francisco.* »

« *Alfred m'écrit qu'il n'a pas souffert personnellement de cet état de choses, et que l'intérêt qu'il a pris dans les opérations d'agriculture et d'éleveurs de bétail lui donne de brillants résultats; je l'encourage à s'occuper plus particulièrement de ce genre d'affaires que j'envisage comme le plus solide et le meilleur.* »

« *Il ne me dit rien de nouveau sur la maison P B et Cie*¹²¹ *et juge déplorable la liquidation Rutté et Cie dans le moment actuel.* »

« *Mon fils désire ainsi que moi donner aux relations qu'il soutient avec votre maison le plus d'extension possible, mais il m'écrit qu'il lui sera difficile de vous accorder la préférence pour les envois d'or, si vous ne pouvez pas réduire votre commission de 1% sur la vente de l'or, les autres banquiers en particuliers Monsieur Coulon et Cie, à qui il a fait un envoi en même temps qu'à vous, ne lui comptait qu'un 1/2%; y ayant moi-même un intérêt je désire que vous puissiez établir à Alfred les mêmes conditions que vos concurrents et j'apprendrais avec plaisir qu'acceptant cette réduction vous consentiez à l'appliquer à son dernier envoi; ne voyant aucune chance à couvrir pour vous dans ce genre d'opérations il me semble que la commission de 1/2% devrait suffire d'autant plus que ces envois peuvent ne pas tarder à prendre une plus grande importance.* »

¹²⁰ Habitude qui nous est confirmée par ce que les comptes de 1866 à 1884 nous montrent, ou par la correspondance concernant les achats personnels du domicile d'Antoine sur place (années 1870 – cf. infra).

¹²¹ Pioche et Bayerque.

Cette copie de la lettre envoyée par Auguste Borel le 3 novembre 1858 à de Goumoëns de Chéseau¹²² montre que les relations amorcées deux ans plus tôt se poursuivent, toujours pour des versements moins volumineux que ceux qu'ils reçoivent habituellement, mais les circonstances en sont tant détaillées que nous les citons :

« (...) Je vois par votre dernière que vos dispositions sont modifiées par suite des circonstances et que vous désirez placer f. 1,000 sur l'affaire d'agriculture et f. 500 sur la Caisse hypothécaire lettre a. »

« Il conviendra que vous demandiez à Monsieur le banquier Tschann [?] une traite sur son agent à San Francisco pour l'endosser à Alfred; ce qui vous évitera tout faux frais et perte en change. (...) ». Et plus loin : « (...) j'ai donné ces détails à mon capitaliste qui a déjà des fonds chez lui et qui me chargeait de lui envoyer de nouveau f. 1,000; il m'a répondu qu'il place solidement et me donne 10% je serais parfaitement satisfait car mes banquiers d'Europe ne me payent plus que 3% d'intérêt. »

« J'ai reçu ce matin deux lettres de San Francisco de Monsieur Th. de Rutté et Ed. de Rutté; ils ne désespèrent pas de l'avenir, mais pour que la nouvelle maison puisse marcher et faire du bénéfice qui devront en partie servir à payer les dettes énormes de l'ancienne il est nécessaire d'avoir un capital de cent mille francs à l'intérêt européen; le trouveront-ils? La question est là. » Se reposant sur les hommes de confiance du « capitaliste », le père d'Alfred conclut en lui recommandant ses conseils : « Permettez-moi de ne pas entrer dans ses détails, qui nous mèneraient beaucoup trop loin et que Monsieur Tschann Banquier vous donnera verbalement, en vous adressant à lui, je vous prie de lui présenter mes respects... »

Copie de la lettre envoyée par Auguste Borel le 7 décembre 1858 à Edouard Rutté (San Francisco)¹²³; où l'on voit les Borel appuyer de leur crédibilité l'éventuel redressement de la Maison des Rutté : « Je vous remercie de votre bonne lettre du 18 septembre à laquelle j'aurais répondu plus tôt si je n'eusse désiré de pouvoir vous donner quelques nouvelles favorables mais ainsi que je l'écris à Monsieur votre frère et vos créanciers, je veux dire les créanciers de l'Omniun comme vos bienveillants attendent un exposé clair de la situation et une circulaire accompagnée de proposition quelconque; c'était la marche convenue avec Monsieur votre frère au moment de son départ et la seule d'ailleurs qui peut conduire à un résultat autre que des paroles en l'air et en vérité je ne puis comprendre pourquoi il ne l'a pas suivie. »

¹²² Copie de lettre recueil 1857-58, p. 170 et 172-173.

¹²³ Copie de lettre recueil 1857-58, p. 189.

« En répondant à Monsieur Tschann qui me demandait des explications et renseignements, je lui ai dit que tel que je vous avais connu je vous voyais parfaitement capable de bien gérer la nouvelle maison que c'était aussi l'avis d'Alfred et que je pensais que tous les créanciers de l'ancienne maison avaient l'intérêt le plus vif et le plus direct à faire marcher et soutenir votre nouvel établissement étant leur seule planche de salut; j'ai cru pouvoir ajouter parce que c'était le fond de ma pensée que si les avis que vous aviez donné à Monsieur votre frère avaient été pris en plus sérieuse considération, les choses n'en seraient très probablement pas arrivées au point où elles en sont, mon but en leur parlant ainsi a été de vous rehausser dans l'opinion de Monsieur Tschann puisque c'est de la confiance que vous inspirerez que va dépendre l'avenir de votre famille et la réhabilitation de votre frère et de Monsieur Stoutz. »

« Je ne puis pas, en ce qui me concerne, rien faire de plus que ce que j'ai fait car les diverses opérations dans lesquelles Alfred m'a donné un intérêt me forcent à avoir recours à la Banque; les immeubles principal produit de l'héritage de notre frère ne sont pas vendus et les offres qui nous sont faites par ceux du Havre sont tellement au-dessous de leur valeur réelle que nous ne pouvons nous décider à les accepter. Vous ne pouvez pas douter de l'intérêt que je vous porte mais ma position et celle de mon ancienne maison à l'égard des créanciers de l'Omnium est pénible, car chaque jour on nous demande à quoi en sont les affaires et quel arrangement on peut leur offrir. Avec de l'énergie dans le travail, de la prudence et de l'économie on va loin en affaires ainsi pas de découragement et croyez à mes sentiments dévoués et affectueux. »

Copie de la lettre envoyée par Auguste Borel le 8 avril 1860 à Th. Challandes¹²⁴, déposant qui s'informe des exceptions possibles aux conditions édictées par les Borel au sujet de la Caisse hypothécaire :

« (...) Vous êtes en l'erreur en pensant qu'il pourrait faire une exception en votre faveur en vous remboursant une obligation lettre c; les statuts s'y opposent en effet s'il le faisait il perdrait toute ma confiance, il a des devoirs sérieux à remplir comme gérant et il n'y faillira pas. J'ai moi-même une obligation de f. 10'000 dans la lettre c¹²⁵ et malgré mon désir de lui verser cette valeur en compte courant j'ai dû y renoncer, mais ayant d'ailleurs fr. 40 mille dans la lettre a remboursables moyennant 6 mois d'avertissement, j'ai pu en disposer et les lui remettre pour ses affaires courantes, puisqu'il ne peut pas

¹²⁴ Copie de lettre recueil 1859-1861, p. 57.

¹²⁵ Selon les propres termes des Borel, la catégorie c est destinée aux déposants « qui, tenant à augmenter leurs capitaux plutôt qu'à accroître leurs revenus, se contenteront de l'intérêt ordinaire en Europe de 4 p. % l'an » seront remboursés avec 100% d'augmentation, « soit fr. 2,000 pour 1,000 » (cf. supra).

toucher aux fonds qui appartiennent à la Caisse hypothécaire seulement comme il estimait alors que les frais de liquidation pourraient s'élever à 5% il m'en a débité sur ce pied au profit de la Caisse hypothécaire comme vous aurez pu le voir par les comptes rendus semestriels. Le titre de Mademoiselle votre sœur est bon et si cela peut vous être agréable que je m'en charge je le ferai pour vous; elle a touché l'intérêt à 4% sur le capital de f. 2,500 j'y ajouterai 10% et vous remettrai un bon de f. 2,750, je dis deux mille sept cent cinquante francs sur la maison des Fils d'Antoine Borel payable fin courant contre la cession du titre en capital et intérêt. Cette offre vous prouve que ce placement n'est pas onéreux à Mademoiselle votre sœur, et malgré que ce titre, à mon avis, vaille mieux je ne puis vous faire de propositions plus favorables vu les circonstances où je me trouve et les éventualités non probables mais possibles. Je demeure engagé jusqu'au 15 courant et garde le titre à votre disposition. – p.p. (p.s.) je ne puis vous offrir de prêts puisque mon fils me paye 10% en compte courant. »

Les neuf premières années de ruée vers l'or en Californie en ont produit (production déclarée!) «752 tonnes, soit presque autant qu'en a extrait l'Ibérie premier producteur de l'Empire romain en cinq cents ans, ou que le Brésil durant tout le XVIII^e siècle. Jamais aucun gisement n'a été aussi fécond¹²⁶»... Quelles en sont les retombées pour Alfred? Voyons-le au travers de ces derniers commentaires de son père sur la Caisse hypothécaire de San Francisco.

En guise de conclusion à la présente section, cette copie de la lettre (version intégrale en notes¹²⁷) envoyée par Auguste Borel le 14 avril 1860

¹²⁶ Sédillot, p. 116.

¹²⁷ Suite de la lettre d'Auguste Borel du 14 avril à E. Brüstlein et réponses aux questions en version intégrale: «(...) Je vais maintenant essayer de répondre à vos questions:

«1• S'il y a une garantie personnelle? Oui pour les fonds confiés en compte courant à 10% et dont on peut demander le remboursement moyennant un avertissement de six mois; non pour ce qui concerne la Caisse hypothécaire dont il n'est que le gérant; la garantie consiste dans les titres mêmes qui sont séparés de telle sorte que si même Alfred venait à faire de mauvaises affaires cela n'atteindrait pas les déposants de la Caisse hypothécaire et s'il venait à mourir, l'honorable Monsieur Hentsch qui est son exécuteur testamentaire et son ami n'aurait qu'à mettre la main sur la liasse des titres pour opérer une facile liquidation; mon fils garantit les intermédiaires de son choix pour l'envoi des fonds et leur remboursement; ainsi qu'il se conformera en tous points aux lois qui régissent l'hypothèque en Californie. Monsieur Zahn qui est employé dans sa maison et qui a son frère à Bâle doit être connu des Bâlois.»

«2• Sur quelle base se décomptent les intérêts des différentes classes? Les statuts répondent à cette question le gérant a le droit de prélever 1/2% par mois pour tous frais d'enregistrement frais et commissions de telle sorte que le paiement du semestre a lieu sans aucune retenue les 30 juin et 31 décembre en écus [sic!] 1\$ à f. 5 à la caisse des Fils d'Antoine Borel à Neuchâtel ou si on le

préfère en un mandat à vue sur Paris mais depuis longtemps mon fils en voyant baisser l'intérêt hypothécaire a réduit sa commission sans que personne ne le lui ait demandé.»

- «3• *Comment se forme le Compte de Ducroire ou d'amortissement ? Voici son origine; d'après les statuts les versements des premières années de la caisse hypothécaire pouvaient être redemandés moyennant 6 mois d'avance et les délais de distance; j'avais dans cette classe f. 40 mille; mon fils ayant besoin de plus de fonds pour ses affaires courantes et ne pouvant disposer de ce qui appartenait à la Caisse hypothécaire me pria d'en demander le remboursement et de les lui remettre en compte courant à quoi j'ai consenti mais il me fit observer que s'il liquidait alors la Caisse hypothécaire il estimait les frais de liquidation retardés à environ 5% équivalant à 5 mois d'intérêt californien et qu'il ne serait pas équitable de sortir de la Caisse hypothécaire au détriment de ceux qui en faisaient partie; je trouvais l'observation juste et il me débita de 5% au profit de la Caisse hypothécaire ce fonds (...) de son intérêt à 10% l'an et comme dès lors aucun remboursement n'a été demandé et il est resté à peu près stationnaire.»*
- «4• *Pourquoi ne veut-il plus recevoir de dépôts dans la cl. b (10%)? Parce qu'il prévoit que dans peu d'années il ne pourra probablement plus répartir au-delà de 10% net en Europe et dès lors cette classe n'a plus de raison d'être. Celle qui conviendrait le mieux aux capitalistes est sans contredit la classe c recevant l'intérêt ordinaire de 4% (par semestre) et capitalisant le surplus, ils consolident leurs capitaux et les voient rapidement s'augmenter; ils reçoivent en compte courant arrêté chaque semestre en même temps que la circulaire et le paiement de l'intérêt. J'ai une obligation de f. 10,000 lettre c placée dès le principe et dont j'ai reçu l'intérêt à 4% l'an elle se trouve aujourd'hui augmentée en capital de près de 50%; l'intérêt des intérêts au taux californien va vite et loin.»*
- «5• *Pourquoi le dollar à f. 5? Pour simplifier et non pour bénéficier; voici ce qui se passerait pour un versement de f. 5,000 échus que l'on ferait aujourd'hui à la caisse des fils d'Antoine Borel; ils délivreraient immédiatement une obligation dont l'intérêt californien serait fixé par le premier paiement d'intérêt, donneraient l'avis par le courrier de mardi via Liverpool dans 6 semaines. M. Alfred Borel le recevrait, 15 jours après l'intérêt californien commencerait à courir; ce serait donc environ deux mois d'intérêt européen de perdu pour le déposant qui n'a dans ce cas à supporter ni commissions de banques, ni faux frais; mais rien de plus facile que d'éviter cette perte d'intérêt dès que le placement en vaut la peine; c'est d'ouvrir directement un crédit confirmé sur Paris, Londres, New York ou même Valparaiso d'où il vient de recevoir des fonds; voyons ce qui se passerait si pour la même somme de f. 5,000 vous lui ouvriez un crédit sur Paris; il en recevrait également l'avis dans 6 semaines et dans la quinzaine qui suivrait il ferait traite sur Paris pour notre compte de 15 à 30 jours de vue, vous ne payerez donc à Paris que dans 4 mois alors que vous jouiriez déjà de l'intérêt californien depuis 2 mois environ; le versement en écus n'est nullement obligatoire; il ne convient que pour de petites sommes et pour des gens hors des affaires.»*
- «6• *Liquidation ? Elle n'est pas prévue dans sa forme par les statuts et c'est au gérant à la proposer et la faire en temps opportun un mieux de l'intérêt des déposants qui seront libres de continuer à utiliser leurs capitaux en Californie ou d'en recevoir le remboursement en Europe au cours du jour qu'il est bien difficile de fixer plusieurs années à l'avance aujourd'hui le cours à Paris qui est à f. 4,90 pour 1 \$; mais j'ai reçu des retours en lingots qui m'ont fait ressortir le \$ à f. 5 cela dépend du cours de l'or. La liquidation d'une caisse de prêts sur hypothèques ne peut pas donner de bénéfices; cela se comprend il y a des frais et retards à prévoir mais en les répartissant sur plusieurs années les placements en sont faiblement atteints et n'en restent pas moins une bonne affaire.»*
- «J'ai engagé depuis un an ceux de mes amis qui m'ont demandé conseil à placer leurs fonds de préférence en la Caisse en compte courant à 10%; quelques-uns l'ont autorisé à*

à E. Brüstlein¹²⁸ est révélatrice par son caractère détaillé du soin qu'apporte Auguste à renseigner les intéressés aux investissements dans les affaires de son fils. Les points récurrents dans tout l'exposé de cette section y sont visibles :

- **Le lien de confiance** indispensable aux relations d'affaires (le passage sur la moralité est souligné par Auguste lui-même) : « *Il ne m'appartient pas de faire l'éloge de mon fils mais ce que je puis vous dire c'est que recevant ses bilans et une longue lettre d'affaires chaque 15 jours, sa prospérité a dépassé mes espérances et il pourrait déjà songer à la retraite avec ses goûts modestes s'il n'était décidé à rester encore 5 à 6 ans en Californie jusqu'à ce que son frère Ant qui doit le rejoindre puisse prendre la suite de sa maison. (...) j'ai pour principe que si l'on a confiance dans la moralité avant tout et dans la capacité d'un gérant on ne peut trouver un meilleur emploi de ses fonds qu'en Californie; mais si cette confiance n'existe pas, je suis d'avis qu'il vaut mieux s'abstenir entièrement.* »

les appliquer à des opérations auxquelles il s'intéresserait lui-même et ils n'ont pas à le regretter; en effet si une affaire est réellement avantageuse on n'a pas le temps de consulter en Europe, vous savez que les bonnes affaires doivent se saisir au vol; il faut avoir l'autorisation d'avance et les fonds disponibles. Alfred m'a donné un intérêt dans diverses opérations d'agriculture, d'éleveurs de bétail, d'achat de ferme et terrains et toutes me rendent bien en me laissant des espérances pour l'avenir; ce qui prouve qu'il met une grande prudence dans sa gestion; il a d'ailleurs pour ces sortes d'affaires un homme spécial qui mérite toute sa confiance. Je puis vous dire entre nous que j'ai fait à mon fils un fonds de capital à cent mille francs et que ses bénéfiques réalisés malgré les crises l'ont plus que doublé. » Cet alinéa montre que d'autres placements à comptes de tiers occupent également Alfred, que sa gestion ne fait pas l'objet d'un mandat, mais constitue un type de placement plus risqué pour le «capitaliste». «*J'ai la conviction que vous n'aurez jamais à regretter de vous être intéressé aux affaires de mon fils qui n'a point encore de capitaux bâlois sauf Monsieur Boelzer de Schönthal; je vois avec plaisir mon ancien ami Monsieur Geigy se mettre en relations avec lui; c'est d'un bon augure et si vous imitez son exemple, la glace une fois rompue, les capitaux arriveront certainement; l'essentiel est d'engager les capitalistes à faire un essai et Monsieur Zahn qui gère la maison Bischoff de Saint-Alban qui a son frère dans la maison d'Alfred à San Francisco ne pourrait-il vous aider?*

Notre famille est connue à Bâle des Stehelin, Ryhiner, Soçin, Lichtenhahn et cela peut aussi contribuer au succès de vos démarches dont je vous suis d'avance très reconnaissant et me mettant à votre disposition pour tous les renseignements en mon pouvoir. Alfred m'écrit que l'argent est rare et cher aujourd'hui à San Francisco et qu'il faut battre le fer pendant qu'il est chaud. Ma femme est sensible à votre bon souvenir et nous faisons des vœux pour Mademoiselle Marie. »

¹²⁸ Adèle Borel-Blakeway recopiant le courrier de son mari écrit «Brushlein». Le caractère dynastique de ce type de correspondances (dynastie de Borel écrivant à d'autres dynasties) nous permet de supposer qu'il s'agit de la génération **Brüstlein** qui précède celle de Johann-Eduard né en 1846, ingénieur qui construit les lignes du chemin de fer Bâle-Delémont, Bâle-Flüh et du lac de Thoune. Son frère Alfred né en 1853 est avocat, rédacteur de la *Schweiz, Grenzpost* et de la *Basler Morgenzeitung*, directeur de l'Office fédéral de la poursuite pour dettes et faillite, député socialiste au Grand Conseil de Berne, au Conseil national 1902-1911 (copie de lettre recueil 1859-1861, p. 59-62).

- Les circulaires de la Caisse hypothécaire ne sont pas seulement imprimées par commodité ou volonté de transparence vis-à-vis des déposants, elles servent aussi de **vecteur publicitaire** (comme nous l'avons vu avec De Goumoëns qui disposait de l'une d'entre elles, ou des destinataires de la présente):

« Suivant vos désirs je vous envoie par ce courrier:

- *2 circulaires et statuts du 1er janvier 1856 date de l'établissement d'Alfred les seules qui me restaient et qui ont d'ailleurs perdu de leur autorité en ce sens que les dépôts qui se font aujourd'hui dans la c. h. [Caisse hypothécaire] se sont engagés pour 5 ans, que la référence Vernes Cie à Paris est remplacée par L.C. Oppermann, maison de toute solidité qui est devenue son banquier en lui ouvrant un crédit à découvert dont il avait besoin pour ses affaires courantes; nous sommes du reste en bon rapport avec la maison Vernes. La maison Jeanjaquet frères à New York n'existe plus, c'est M. Jules Lorimier qui en a pris la suite.*
- *6 circulaires du 31 mars 1859 concernant les placements en dehors de l'hypothèque.*
- *2 circulaires et tableaux du 30 septembre 1859 pour la Caisse hypothécaire qui émet son compte-rendu chaque semestre.»*
- **La référence aux investissements de la génération qui précède** Alfred et Antoine, et du propre frère d'Auguste Borel dans les chemins de fer en Amérique a été mentionnée dans le chapitre B.; ces insuccès sont des épouvantails qui repoussent parfois les investisseurs et qu'il faut combattre: *« La répugnance des Bâlois à confier des capitaux aux Etats-Unis est facile à comprendre; dans l'héritage de mon frère du Havre il se trouve des obligations en première hypothèque 7% pour une somme importante sur 3 chemins de fer de l'Etat de New York dont les intérêts ne se payent plus depuis plusieurs années et dont on ne retirera à peu près rien; c'est une rouerie et une volerie sans nom! Les gérants fripons de première classe ont réparti aux actionnaires de magnifiques dividendes qu'ils ont prélevés sur le produit des obligations; ils ont fait ainsi monter le cours des actions se sont empressés de vendre les leurs et se sont retirés! Mais de ce qu'il y a des fripons consommés aux Etats-Unis faut-il en conclure qu'il n'y a point d'honnêtes négociants? Aucun homme de bon sens ne le prétendra. »*
- Les compléments **des commentaires aux conditions générales de placement** dans la Caisse hypothécaire, déjà présentés dans ce chapitre ou dans les annexes (Annexes H. Fac-similés), sont documentés dans cette lettre: les notions de *« garantie personnelle (oui pour les comptes courants, non pour la Caisse)... décomptes d'intérêts des différentes classes (voir les statuts, mais la commission du gérant diminue)... les comptes*

de ducroire et d'amortissement (couverts par un versement familial)... la disparition de la classe b (le taux baisse)... le dollar à cinq francs suisses (couvre les délais de distance et d'acheminement des fonds, dont la description des transferts montre que le système des lettres de change fonctionne parfaitement)... la liquidation (est difficile à prévoir vu les variations sur les cours du dollar ou de l'or)».

- Les références bâloises ou au «fidèle Zahn» sont impressionnantes quant à «**l'enracinement**» de la famille Borel dans **le réseau européen et américain du négoce et de la banque protestante**: *«J'ai la conviction que vous n'aurez jamais à regretter de vous être intéressé aux affaires de mon fils qui n'a point encore de capitaux bâlois sauf Monsieur Boelzer de Schönthal; je vois avec plaisir mon ancien ami Monsieur Geigy se mettre en relations avec lui; c'est d'un bon augure et si vous imitez son exemple, la glace une fois rompue, les capitaux arriveront certainement; l'essentiel est d'engager les capitalistes à faire un essai et Monsieur Zahn¹²⁹ qui gère la maison Bischoff de Saint-Alban qui a son frère dans la maison d'Alfred à San Francisco ne pourrait-il vous aider? Notre famille est connue à Bâle des Stehelin, Ryhiner¹³⁰, Soçin¹³¹, Lichtenhahn¹³² et cela peut aussi contribuer au succès de vos démarches dont je vous suis d'avance très reconnaissant et me mettant à votre disposition pour tous les renseignements en mon pouvoir.»*

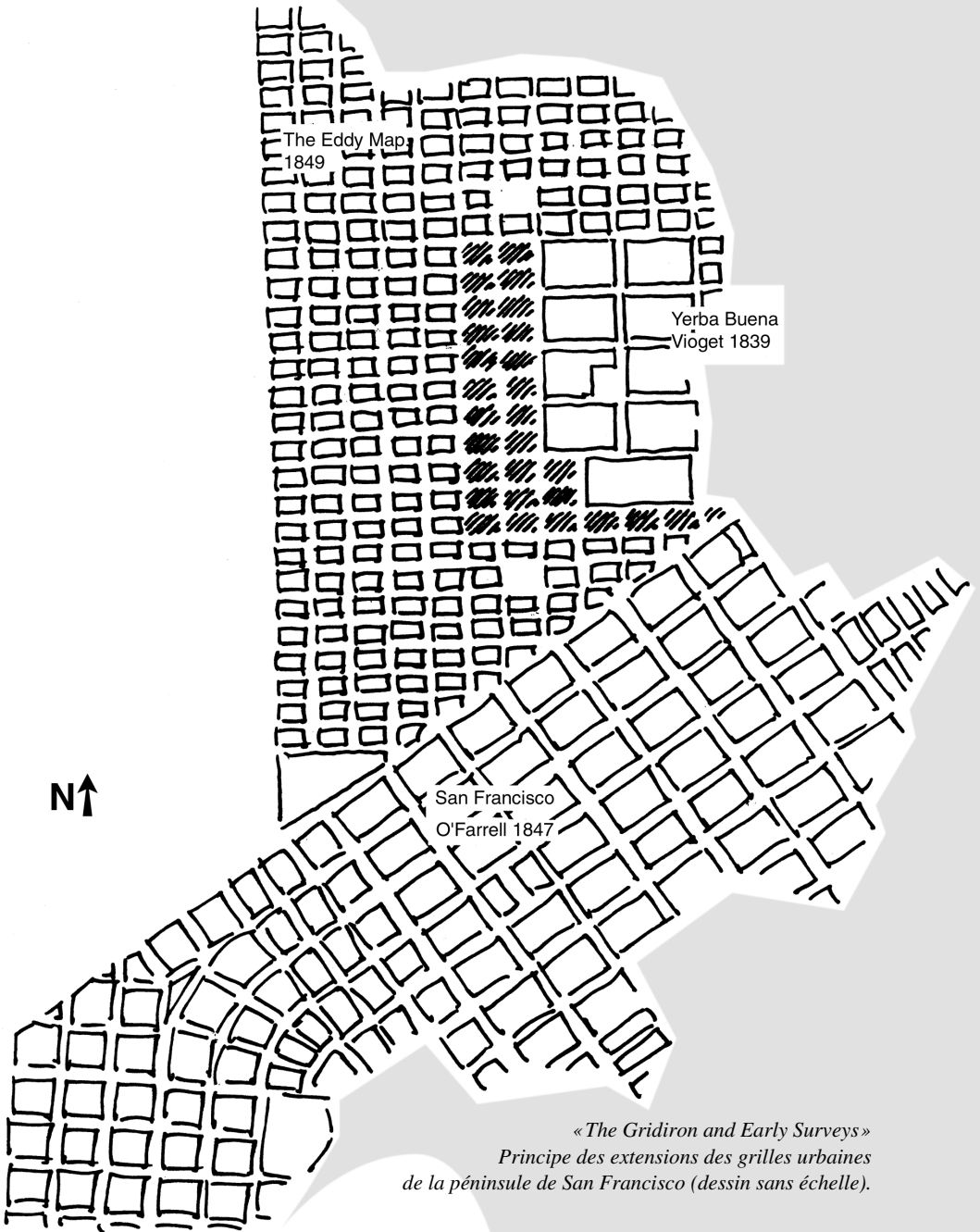
¹²⁹ Le frère du «fidèle» **Zahn** qui travaille une trentaine d'années (jusqu'à son décès) dans la société «Alfred Borel & co.».

¹³⁰ La branche bâloise des **Ryhiner** comprend notamment de «nombreux ecclésiastiques», des «peintres», «le procureur de l'évêque de Bâle», des médecins, en particulier un «colonel au service de la France», puis des négociants «en étoffes, souche de toutes les branches bâloises», etc. plus tard un «ingénieur et capitaine d'artillerie», puis le «conseiller d'Etat et président de la commission des finances». (Extrait du DHBS.)

¹³¹ **Sogin**: «négociants», «capitaine, puis colonel au service de la Savoie ou de Venise», lieutenant au service de la Suède, professeurs de médecine et de physique, puis de langues (sémitiques, littérature allemande), l'un d'entre eux: Bernhard **Soçin** (1777-1854), négociant, juge... «Le système d'imposition progressive sur les ressources et la fortune introduit sur sa proposition dans le Canton de Bâle-Ville, a servi de modèle pour la Suisse et l'étranger, ... il améliora le trafic postal bâlois... (Extrait du DHBS.)

¹³² **Lichtenhahn**: Ancienne famille bâloise, remontant au marchand de fer Ludwig Liechtenhain... le commerce de quincaillerie fondé à Bâle par cet ancêtre fut continué par sa famille durant plusieurs générations et l'était encore lors de la guerre de Tente ans. Un cousin fut potier d'étain... secrétaire de ville, commandant jusqu'à la réorganisation militaire, précurseur du christianisme social, privat-docent à l'université de Bâle. «Une branche s'est fixée à Neuchâtel au milieu du XVII^e siècle, bourgeoise en 1692, éteinte au XIX^e siècle. Elle a compté un orfèvre et plusieurs membres des autorités de la ville.» (Extrait du DHBS.)

Baie de San Francisco



«The Gridiron and Early Surveys»
Principe des extensions des grilles urbaines
de la péninsule de San Francisco (dessin sans échelle).

C.2. LA FORMATION DE LA VILLE

C.2.1. LA FORMATION DE LA VILLE

QUELQUES MOTS SUR LA FORMATION DE SAN FRANCISCO: OU COMMENT UN PUEBLO DEVIENT LA MÉTROPOLE DU PACIFIQUE

Résumer en quelques mots les décisions politiques d'une ville qui se crée puis essaie de respecter et de suivre les courants républicains et démocratiques relève presque de l'impossible. En effet, de nombreux ouvrages tentent chacun à sa manière de dresser ce portrait sous l'angle de l'histoire des commerçants et des hommes d'affaires¹ puis de leurs ambitions urbaines², sous l'angle économique des statistiques dressant un état chiffré méticuleux³, ou sous celui des sociologues qui entrent dans le discours sur les classes sociales⁴... Même si les notions de «gouvernances» se manifestent comme des notions conceptuelles modélisables, la tâche demeure ardue.

Tout événement provient d'un péché originel et même si nous avons parfois mis l'accent de notre étude sur le caractère réformé de la religion⁵, il nous faut reconnaître l'héritage du passé et admettre le poids des origines. San Francisco est une ville sur laquelle pèsent **deux lourds héritages**:

- Le premier péché, **idéel**, provient de l'empreinte du monde hispanique, le pouvoir de ses «*alcades*» ex-mexicains qui dure jusqu'à sa transmutation presque instantanée en la jeune capitale nord-américaine du Pacifique, en outre tributaire de sa division territoriale originelle, due à son «*rerememberment*» orthogonal par le Vaudois Vioget en 1839..., qui n'est remis en question que huit années plus tard par O'Farrell⁶;

¹ San Francisco 1865-1932, Politics, power and Urban Development, Issel/Cherny.

² Imperial San Francisco, Politics and Planning in an American City 1897-1906, Kahn, période plus tardive mais dont les prémisses sont esquissées.

³ The Parameters of urban Fiscal Policy, Socioeconomic Change and Political Culture in San Francisco, 1860-1908, McDonald.

⁴ Ethington, The Public City, the Political Construction of Urban Life in San Francisco, 1850-1900.

⁵ A cause de Max Weber et de sa vision du capitalisme...

⁶ Moudon *et al.*

- Le second péché est **vénal**: la ruée vers l'or de 1848 laisse de profonds stigmates par son expansionnisme amnésique, ses institutions qui ne peuvent suivre l'expansion d'une ville qui subit le vertige de la fortune, Sodome incendiée à diverses reprises⁷; cette «instant City» se crée sans cadres et vacille entre anarchie et inflation.

Les origines de San Francisco⁸

Entre 1822 et 1838, cet avant-poste provincial mexicain évolue de son statut de militaire d'un «*Presidio*» vers celui d'une ville gérée par un conseil municipal, puis dirigée par un *alcade* (sorte de maire, rendant en outre la justice, dès 1838). Le code hispanique réglementant les colonies alloue une surface d'une soixantaine de km² à la future ville. Le traité réglementant cette cession du Mexique («Guadalupe Hidalgo» qui ne sera signé qu'en 1848) comprend la préservation des propriétés «ante USA». Cette reprise de la Californie par les USA impose de régler le cadastre local dès 1846 et de déterminer qui est propriétaire de quoi. Les démarches administratives entre les autorités de la ville et la «*US Land Commission*» durent de 1852 à 1866, date à laquelle le Congrès confirme l'intégrité du territoire municipal originel. Dès 1847, *Yerba Buena* a changé de nom et pris celui de la péninsule et de son port: *San Francisco*.

Deux événements affectent ce village de 860 habitants:

1. d'abord le basculement du centre d'activités de *Presidio* sur *Yerba Buena* qui se situe plus à proximité de la baie dans laquelle mouillent les navires qui font étape, un troisième site habité (depuis 1776) de la péninsule étant *Mission Dolorès*, également atteignable depuis le nouveau centre.
2. ensuite le deuxième se produit à la fin de l'année 1848 avec la découverte de l'or et la «ruée» qui s'ensuit. En 1854, San Francisco est devenue une ville compte 50,000 habitants.

Un phénomène dont le néologisme n'apparaît en Europe que depuis une trentaine d'années, devient alors très connu: les «**squatters**» se répandent sur tout le territoire de la ville sans tenir compte du régime de propriété foncière. Les procédures de démarcation foncière qui durent plus de 14 années entre l'Etat fédéral et la Ville, puis entre les autorités et les habitants, font que ces

⁷ Six incendies dévastent la ville entre 1849 et 1851 (Moudon, Built for change, p. 26).

⁸ Ce résumé est basé principalement sur les travaux d'Anne Vernez-Moudon.

squatters conservent les trois quarts des terrains de la ville qui compte désormais 100,000 habitants ! Les autorités tentent en 1866 de régulariser la situation en favorisant ceux des habitants qui peuvent prouver qu'ils sont propriétaires ou paient leurs impôts depuis 5 années.

Puis les années 1860 voient apparaître **les associations *homestead***⁹ qui s'intercalent entre les propriétaires fonciers et la population. Subdivisant de grands terrains issus des *varas* mexicains ou blocks originaux, leurs membres cotisants rachètent les parcelles résultant des morcellements. Dès 1870, les 170 *homestead* deviennent en outre des constructeurs-promoteurs de maisons unifamiliales (en rangées). Ces agents du processus de l'expansion urbaine disparaissent presque tous par la suite, après la crise de la construction de 1876.

Les autres institutions, auxquelles se rapporte d'ailleurs le cas étudié de la Caisse hypothécaire, moteurs du développement et qui prennent le relais des *homestead* dans la fulgurante expansion urbaine des années qui suivent la crise de 1876-1879, sont **les «*Saving and Loans*»**, en fait des caisses d'épargne et de placement hypothécaires. Dans les années 1870, on compte 17 banques de ce type, privées, associatives ou fondées par des émigrants de la même origine¹⁰.

Une morphologie urbaine changeante¹¹

C'est à des modifications de découpages et de remplissages des terrains que se livrent les acteurs du développement urbain :

- d'abord on établit le cadastre et les cartes (succession des « grilles » urbaines des géomètres Vioget, Edy, O'Farrell, etc.);
- ensuite les rues sont tracées, vaguement repérées, et les quartiers (« *blocks* ») déterminés;
- alors ont lieu les ventes aux enchères de blocs entiers puis de parcelles sur ceux-ci, qu'achètent des individus pour leur propre usage ou des entrepreneurs et même des promoteurs...

⁹ Sorte de coopératives d'habitation (Vernez-Moudon, Delehanty).

¹⁰ Par exemple la première *Saving and Loan* est l'*Hibernia Savings & Loan Society*, fondée en 1859 par l'Irlandais John Sullivan et qui paie des intérêts à ses déposants qui vont jusqu'à 1,5% par mois. En 1869 elle compte 14,544 déposants pour des dépôts totalisant 10,6 millions de dollars alors que toutes les autres S&L ne comptent que 12,500 déposants ! (Delehanty.)

¹¹ Partie du résumé basée principalement sur les travaux de Randolph Delehanty.

- la réalité doit se plier aux exigences et les rues sont progressivement éten- dues, processus laborieux et coûteux qui fait que San Francisco ressemble durant des années à un immense chantier d'excavations ! Les coûts pour que la réalité topographiquement mouvementée respecte le modèle orthogonal sont impressionnants...

Dès 1853, la Municipalité tente de faire respecter un système de péréquation pour le financement des travaux urbains : les propriétaires voisins des dévestitures doivent payer pour l'aplanissement et les revêtements des chaussées ainsi que des trottoirs (qui demeureront longtemps en bois!)... Le respect d'une volumétrie en hauteur date également de cette époque.

Les marais et les collines donnent l'idées aux développeurs urbains de combler les premiers en arasant les secondes : les pelles et autres machines à vapeur entrent alors en action, quand ce n'est pas tout simplement la dynamite qui remplace la pioche !

Du côté de la lagune, les môles (des «*piers*») privés s'étendent, boisés et se renforçant en maçonnerie, et prolongent ainsi les rues dans la mer. Par les comblements réalisés entre eux, ils permettent de gagner des terrains plats qu'il faut fonder sur... les épaves des vaisseaux abandonnés par les immigrants (que l'on exhume souvent de nos jours lors des chantiers de construction) ! Le centre de la ville de Montgomery Street qui était le quai d'origine se retrouve alors d'un coup au cœur de la *City*. Certains immeubles sont érigés si vite qu'ils s'inclinent le soir même de leur ouverture¹².

Toutes les vallées et autres marques d'une topographie diversifiée disparaissent à coups d'entailles de dix à douze mètres de hauteur.

L'effet sur les visiteurs de l'époque est celui d'un immense paysage urbain qui s'étend au hasard des plateaux topographiques les plus bas, rognant par tranchées cyclopéennes les collines originelles, et parsemant les maisons par dizaines ici et là... jusqu'à l'arrivée unificatrice (?) des voiries et de leurs systèmes de transports d'abord attelés, puis mécaniques.

Le cadre politique¹³

En filigrane des mouvements économiques sur les constructions, plusieurs périodes politiques¹⁴ également turbulentes succèdent à l'état chaotique originel de la formation de cette «Paris du Pacifique» :

¹² Cas du nouvel «*American Theatre*» qui s'affaisse de deux pouces !

¹³ Résumé basé principalement sur les travaux d'Issel et Cherny.

¹⁴ Selon les classes et mouvements résumés par Issel et Cherny, pp. 207 et ss.

1. La première période **de 1856 à 1877** est déterminée par le climat de désordre de la ville qui provoque la formation d'escouades de volontaires issus en grande partie des milieux commerçants, les *Vigilantes*, qui remettent tant bien que mal de l'ordre dans la ville. A ce sujet, le fait qu'Alfred Borel se fasse envoyer six carabines par son père en 1856 montre que de telles initiatives sont répandues... C'est la période de la **domination des commerçants**, d'abord par la force, puis grâce aux urnes. C'est l'époque de nababs comme William Ralston, de l'édification du Palace Hotel, et de l'ascension des «big four» qui, incluant Stanford, réalisent la ligne de chemin de fer reliant la Californie au reste des USA.
2. Puis la prise de conscience **de 1877 à 1880** du rôle politique des électeurs amène ceux-ci à suivre les leaders (comme Denis Kearney¹⁵) qui leur promettent des améliorations. C'est l'époque de l'émergence de la classe ouvrière qui s'incarne dans **l'épisode du «Workingmen's Party» de Californie (WPC)**. L'absence de programme politique, et le populisme creux des thèses défendues permet à cette période de durer à peine plus d'une législature... Les moments forts en sont notamment les cortèges populaires de protestation nocturnes aux flambeaux devant les demeures «seigneuriales» des nababs de Nob Hill.
3. **De 1880 à 1890**, on trouve la **décennie de Christopher Buckley** qui oscille avec un pouvoir marchand improductif, dénué également de programme politique et sans consensus avec ses adversaires qui l'empêchent d'aboutir dans ses propositions..., donc une Municipalité faible et sans réelle influence.
4. **L'apogée des réformateurs démocratiques**, menés par James Phelan, succède **de 1890 à 1901** au climat d'attentisme et de populisme, tous deux paralysés... Phelan parvient à traverser les blocages constitutionnels et sa charte municipale augmente les pouvoirs de l'exécutif, du Maire notamment; il remet les autres «superviseurs» à une place subordonnée et propose même de regrouper les «utilities» (infrastructures publiques) au sein des propriétés communales. C'est l'époque du plan d'urbanisme de Burnham (1905). L'idéologie sous-jacente à cette époque consiste à proposer un modèle urbain de «Cité» qui transcende son identité commerciale ou de production manufacturière et industrielle, en se développant vers le siège d'écoles ou d'administrations. Ces espaces publics d'inspiration et récréatifs forment une entité unitaire réunissant organiquement les enthousiasmes des célébrations et autres climats de dévotion populaire...

¹⁵ Ethington.

5. Après 1901 et jusqu'en 1911, ce sont **les mouvements des syndicats réunis (Union Labor)** qui animent la vie politique; ils comblent la lacune du WPC en établissant un programme politique. Cet élan populaire, fondé sur la sauvegarde des syndicats, puis la réforme de l'image urbaine, en passant par la création d'emplois autour des services publics comme ceux des transports, aboutit aux scandales de compromissions des autorités. Comme des idoles fantoches, elles s'écroulent au cours des grands procès qui suivent le désastre de 1906 et sa mauvaise gestion. Malgré la réaction de certains de ses élus, le parti de l'Union ne s'en remet pas.
6. Comme le phénix qui renaît de ses cendres, la ville de San Francisco focalise son énergie sur l'exposition du Pacifique et se reconstitue **sous l'égide de James Rolph** de 1911 à 1931, redevenant la Métropole du Pacifique¹⁶, cédant peu à peu toutefois la prééminence à sa rivale Los Angeles...

Une page se tourne, mais sans se fermer, grâce à l'effet surprise de nouveaux paradigmes industriels, dans les années 1980, à Palo Alto et Silicon Valley!

¹⁶ Qu'il suffise de penser à l'exposition PPIE, aux municipalisations des réseaux d'eau, d'électricité ou des transports de l'époque, au parc du Golden Gate qui résulte de l'exposition PPIE, et surtout au pont du Golden Gate (Ndla)!

C.2.2. UN CINQUANTENAIRE D'ACTIVITÉS HYPOTHÉCAIRES À SAN FRANCISCO

Et situation du marché immobilier sous l'angle de la Caisse hypothécaire

Un cinquantenaire d'activités financières à San Francisco accompagnées de circulaires semestrielles, nous permettent de retracer et même de recouper les statistiques dont nous disposons. Les extraits choisis décrivent la façon dont les Borel présentent la situation aux actionnaires.

Le ton d'Alfred Borel est tout d'abord prometteur..., et la conclusion de la lettre d'accompagnement significative: « *Je ferai tous mes efforts afin de justifier la confiance¹ que vous voudrez bien m'accorder...* »:

Circulaire du 1^{er} janvier 1856 à San Francisco: « *Les contrées aurifères et les entrepôts où les mineurs vinrent s'approvisionner, furent les premiers centres où les terrains acquirent une valeur considérable; mais la population trop clairsemée fut un empêchement à l'élévation des prix jusqu'en 1852, époque de la forte immigration qui, jointe à la certitude de l'emplacement des villes, fit entrevoir aux spéculateurs sérieux les signes non équivoques d'une hausse prochaine; elle ne se fit pas attendre et fut bientôt suivie d'un véritable enivrement; San Francisco devait en peu de temps égaler New York ou Londres. Les plans des villes furent tracés sur une échelle hors de toute proportion; l'immigration qui seule eût pu réaliser ces espérances prématurées, prit une marche plus lente, mais aussi plus régulière; la baisse de tous ces terrains payés fort chers et la plupart sans rapport, entraîna la ruine de bien des fortunes, et à ce moment d'exaltation succéda la crise terrible² qui renversa comme un ouragan les maisons les plus aventureuses et eut pour résultat de remettre toute chose à sa place; c'est après le danger couru, après la rude école d'une rude expérience, que la prudence se fait jour; les placements hypothécaires offrent maintenant des garanties réelles, la valeur des terrains et des immeubles n'a plus rien d'exagéré et ne peut que grandir... San Francisco en particulier, par son heureuse position, devient de plus en plus le centre du commerce de l'Océan Pacifique.* »

¹ Formule de politesse bancaire, mais également référence littérale aux liens indispensables à la formation de cet « Ethos de confiance » nécessaire au développement économique. Elle fait référence à « la confiance des membres d'une société les uns dans les autres et de tous dans leur avenir commun » (Peyrefitte, Du « Miracle » en Economie, p. 287 et 289).

² La deuxième crise économique à San Francisco après celle de 1850 (Le Bris).

Un taux hypothécaire très élevé.

Circulaire du 30 septembre 1856 à San Francisco: «*La spéculation en terrains ayant cessé, le taux de l'intérêt n'a pu subir de brusques variations, il se maintient aux environs de 1 3/4 % par mois...*»

La «spéculation» flanche...

Circulaire du 31 mars 1857 à San Francisco: «*Les prix des terrains sont demeurés fermes malgré que la spéculation les ait délaissés, et ils ne pourront augmenter de valeur que par un accroissement de population, qui ne se fera probablement pas attendre longtemps...*»

Le taux hypothécaire élevé se maintient... et la construction devient moins chère.

Circulaire du 30 septembre 1857 à San Francisco: «*L'intérêt se maintient à 1 1/2% par mois et la baisse des loyers dont les anciens possesseurs d'immeubles se plaignent nous affecte peu; le taux des loyers a fléchi puisque l'on bâtit aujourd'hui à moins de frais que précédemment: c'est le résultat d'un progrès et de la loi commune qui met le prix de toutes choses en rapport avec le coût et les besoins du jour.*»

Considérations sur la politique américaine, rien sur la crise économique de l'automne 1857 et les liquidations de ses collègues..., si ce n'est la remarque sur le temps d'arrêt de la croissance.

Circulaire du 31 mars 1858 à San Francisco: «*La prospérité de ce pays éprouve un temps d'arrêt, conséquence des difficultés qui s'opposent à l'immigration par les plaines et qui résultent de la révolte des Mormons; mais cet obstacle promptement aplani, les immigrants trouveront une route militaire qui leur permettra de voyager sans craindre l'attaque des Indiens.*»

Affaires perturbées...

Circulaire du 30 septembre 1858 à San Francisco: «*Il était impossible de prévoir que la découverte de l'or, sur les bords de la rivière Frazer, amènerait une perturbation dans les affaires de la Californie.*»

Mais qui se stabilisent et se redéplient.

Circulaire du 31 mars 1859 à San Francisco: «*Les immeubles ont donné lieu à de nombreuses transactions, et leur valeur a augmenté; les loyers, qui ne se relevaient qu'avec peine de la crise éprouvée lors de la découverte des mines du Nord, sont également en hausse, et ces circonstances favorables, résultat des besoins de notre population croissante, facilitent à l'emprunteur le paiement régulier des intérêts.*»

De retour d'Europe, Alfred Borel constate que son «chargé de procuration³» a maintenu les revenus hypothécaires. Il le signale dans cette circulaire comportant les deux dates d'émission, comme pour accuser la non-simultanéité des dates intercontinentales. Mais l'activité de son collaborateur n'est pas seule en cause, le marché immobilier est haussier.

Circulaire du 30 septembre / 20 octobre 1859 à San Francisco: «*La hausse des valeurs immobilières que je vous avais signalée, s'est soutenue, et de nombreuses mutations se sont opérées; l'aspect de San Francisco a changé depuis quelques mois; je vois de tous côtés d'importantes constructions s'élever, preuve certaine d'une grande confiance, non seulement dans le présent, mais surtout dans l'avenir...*».

Constance dans les rendements des placements et concurrence entre bailleurs de fonds. Déjà l'industrie est présentée comme une diversification offrant des synergies.

Circulaire du 30 septembre 1860 à San Francisco: «*J'ajouterai que les prêts hypothécaires n'ayant causé depuis plus de quatre ans que des pertes à peu près nulles en comparaison des dividendes obtenus, les petits capitaux qui avaient été effrayés par la crise de 1855, sont sortis de leur inaction et ont créé une concurrence à laquelle il fallait s'attendre tôt ou tard.*

La baisse de l'intérêt ne doit donc pas vous alarmer, car elle est due essentiellement à la prospérité de la Californie et ajoute par cela même à la sécurité des placements; que la spéculation se réveille, et qu'une partie des grands travaux industriels qui sont en projet se réalisent, et le capital sera de nouveau recherché.»

«*Depuis ma dernière circulaire du 30 septembre, de graves événements sont venus secouer jusque dans ses fondements la grande Confédération des Etats-Unis, qui n'existe plus que de nom.»* Malgré cette situation, la Californie maintient ses relations politiques et d'affaires avec le nord, et l'on peut y attendre le chemin de fer (projet justement retardé pour des questions de rivalité entre le Nord et le Sud, comme le fait remarquer Alfred Borel dans la suite de sa circulaire). Enfin San Francisco voit l'établissement d'un service postal quotidien par terre avec le reste du pays depuis le 1^{er} juillet 1860.

Circulaire du 31 mars 1861 à San Francisco *sur arrière-fond de Guerre de Sécession*: «*La crise commerciale qui en a été la conséquence naturelle ne*

³ Probablement déjà «le fidèle» **Ernest Zahn** dont Auguste Borel parle dans la conclusion de la section C.1 sur la formation de la Caisse.

s'est pas fait sentir ici; les immeubles ce baromètre de la confiance publique, loin de fléchir, se sont maintenus très fermes et plutôt en hausse.»

Malgré la guerre de Sécession, les affaires continuent.

Circulaire du 30 septembre /27 octobre 1861 à San Francisco: *«Le prix des immeubles continue à augmenter; notre ville s'embellit et prend de l'extension de tous côtés; preuve certaine de la confiance de ses habitants dans le présent et l'avenir de ce pays, relié aujourd'hui aux autres Etats par un service postal quotidien et une ligne télégraphique de San Francisco à New York.»*

Et le développement des affaires provoque la concurrence, ce qui a entre autres pour effet de maintenir le taux d'intérêt élevé (ce qui permet à la Caisse de verser un dividende de 11 1/2% par an).

Circulaire du 31 mars /10 avril 1862 à San Francisco: *«Ensuite les Caisses d'épargne d'ici, nos plus redoutables concurrents, fondées sur le principe de la Caisse hypothécaire, ont donné une telle impulsion aux opérations immobilières et constructions, qu'elles se sont vues débordées, et actuellement les versements qu'elles reçoivent sont tellement disproportionnés à la demande qu'elles ont suscitée, qu'il leur a fallu élever le taux d'intérêt et diminuer beaucoup, quelques-unes même cesser leurs prêts.»*

Le dividende se maintient à 11%, ce qui constitue aux yeux du gérant dans son rapport semestriel «la réponse pratique la plus propre à tranquilliser ceux qui auraient pu être inquiétés par les graves événements qui se passent du côté de l'Atlantique».

Circulaire du 30 septembre /10 octobre 1862 à San Francisco: *«La seule conséquence de la guerre qui nous atteigne, est l'impôt; ce ne sera qu'une question momentanée d'un dividende moins élevé, qui sera probablement compensé par la fermeté du taux d'intérêt; je dis question momentanée, car vous savez que le capital dicte ses conditions et que, si des circonstances imprévues viennent déranger ses calculs, il finit toujours par rétablir l'équilibre; ainsi pour tous les nouveaux placements, votre agent prend ses précautions, en stipulant dans l'acte hypothécaire, que le remboursement doit être fait en or, et que l'impôt, s'il y en a, sera à la charge de l'emprunteur.»*

Le gérant de la Caisse retarde tant bien que mal l'érosion du taux hypothécaire.

Circulaire du 31 mars 1863 à San Francisco: *«Comme je vous l'annonçais précédemment, je ne prends pas moins toutes les précautions possibles pour échanger peu à peu les anciens contrats obligatoires contre de nouveaux, avec la clause stipulant que le montant avancé en or doit être remboursé en or; cette*

transformation, vous le comprenez facilement, ne peut avoir lieu brusquement et doit être opérée délicatement, quelquefois même par l'attrait d'une petite réduction sur le taux d'intérêt, ce qui vous expliquera pourquoi le dividende de ce semestre n'égalé pas tout à fait celui du précédent. »

Constance et maintien de la situation d'une Caisse dont la circulaire rappelle « que la solidarité des prêts présente la plus grande sécurité. »

Circulaire du 30 septembre 1863: *« Je puis au contraire vous annoncer une grande fermeté dans le taux d'intérêt. »*

Augmentation de la pression concurrentielle.

Circulaire du 31 mars 1864: *« Il ne sera pas sans intérêt pour vous d'apprendre que nos Caisses d'Epargne d'ici, alimentées par le capital indigène, et qui ne sont pas autre chose qu'une Caisse hypothécaire comme celle dont j'ai l'honneur d'être l'agent, ont prospéré et pris une grande extension. »*

L'étalon or demeure et confirme son expérience de trois années.

Circulaire du 30 septembre 1864 à San Francisco: *« La sanction de nos chambres à la loi qui déclare bons et valables tous les contrats stipulés en or, ainsi que les décisions de nos différents tribunaux en faveur du remboursement en or des prêts faits en espèces sonnantes, a inspiré une nouvelle confiance aux capitaux. »* Parlant encore de la guerre de Sécession: *« Depuis quelque temps les événements politiques se sont précipités rapidement, la guerre avec le Sud, suivant nos rapports télégraphiques, est pour ainsi dire terminée et avec elle cesseront les dépenses énormes qu'elle occasionnait. »* Un marché immobilier soutenu, et même en croissance?

Le portefeuille immobilier conserve sa valeur.

Circulaire du 31 mars 1865 à San Francisco: *« Les prix de nos immeubles sont bien maintenus, non point par la spéculation mais par la demande réelle du petit capital, aussi les constructions sont-elles nombreuses. »*

La réduction du taux offert de 11 à 10% aux investisseurs dans sa caisse hypothécaire ne doit pas leur faire perdre confiance. Alfred Borel les y exhorte.

Circulaire du 30 septembre 1865 à San Francisco: *« Les résultats obtenus ont été si favorables que les versements ont considérablement augmenté: ces compagnies, constituées sous le nom de Caisses d'Epargne et basées sur le pied de la Caisse hypothécaire représentent environ une valeur de quatre millions de dollars qui étaient retirés de la circulation antérieurement... »*

Parlant de ses concurrents (« nos compagnies... »), notre banquier explique les avantages de ses prêts pour sa clientèle:

Circulaire du 31 mars 1866 à San Francisco: «*Nos compagnies d'assurance et caisses d'épargnes surtout ont, il est vrai, toujours de larges sommes à leur disposition, et peuvent les offrir à un taux plus bas que je ne le puis le faire moi-même, mais les facilités que j'accorde, équilibrent la différence qui existe entre elles et moi, car ces Compagnies sont dirigées par des statuts auxquels l'emprunteur est obligé de se soumettre, tandis que suivant les garanties que j'ai en mains, je puis être plus ou moins accommodant avec mes clients.*»

Les liaisons intercontinentales comme le câble (télégraphique) transatlantique et la liaison mensuelle de steamers avec l'Australie depuis San Francisco amènent notre gérant à l'optimisme dans sa seconde circulaire de 1866.

Circulaire du 30 septembre 1866 à San Francisco: «*Nous avons eu un grand mouvement sur les terrains dans et hors les limites de la ville; de larges lots achetés par des capitalistes, ensuite embellis, puis divisés parmi de petits propriétaires auxquels ils furent vendus à des échéances plus ou moins longues, ont mis sur le marché beaucoup de bonnes valeurs dont les Caisses hypothécaires se sont emparées sans avoir besoin de baisser leur taux d'intérêt.*»

Une troisième circulaire adressée exceptionnellement le 31 décembre 1866 (circulaire imprimée, date manuscrite) affirme le succès des opérations californiennes et leur «*résultat faits depuis plus de dix ans par l'entremise de ma maison et qui s'élèvent à plusieurs millions*». Cette circulaire annonce néanmoins l'abandon de la classe **b** d'investissements destinés à rapporter 10% et plus. C'est la confirmation que le seuil des dix pour-cent annuels de rendement est désormais abandonné pour les placements à moyen terme. Voyons quels sont les termes de principe de cette circulaire:

Les points principaux de cette circulaire imprimée de deux pages sont:

- Placements: «*Ma maison de San Francisco reçoit des fonds par l'entremise de ses banquiers d'Europe avec deux distinctions⁴ bien distinctes:*
- Pour la *Caisse hypothécaire*, qu'elle représente comme agent et «*dont le Capital forme un omnium qui ne peut être placé que sur valeur immobilière en Californie*».

⁴ L'imprimeur (déjà la maison Wolfrath!) qui reçoit cette circulaire manuscrite déchiffre «distinctions»; la circulaire extraordinaire de 1870 reprend les mêmes termes mais en lieu et place de distinction on trouve «destinations» qui était celui que désirait Alfred!

- Pour les *Comptes courants*, à 10% l'an, « dont le Capital est administré par ma maison de banque sans que l'emploi en soit limité. »
- « **Première catégorie** » : « Les versements de la Caisse hypothécaire se divisent en trois classes :
 - a. Celle qui paie la totalité des intérêts et dont le capital est remboursable en 5 ans.
 - b. Celle qui paie un intérêt annuel de 10%, laissant le surplus d'intérêt capitalisé sans perte de temps, jusqu'à ce que le capital versé soit augmenté de 50%, période après laquelle il est remboursable.
 - c. Celle qui paie un intérêt annuel de 4% l'an, laissant le surplus d'intérêt capitalisé sans perte de temps, jusqu'à ce que le capital versé soit augmenté de 100%, période après laquelle il est remboursable. »

Mais déjà un avertissement au sujet de la classe **b** : « La classe **b** fondée dans un temps où les intérêts étaient plus élevés, n'est plus en harmonie avec les circonstances actuelles et se liquidera peu à peu; de nouveaux versements pour cette catégorie ne seront plus admis. »

Les conditions de remboursements sont comprises comme des demandes de « liquidation partielle » qui font l'objet d'une « certaine retenue » qui « ne dépassera pas le montant du dernier semestre d'intérêts », ce qui garantit aux « nouveaux déposants » comme aux anciens la conservation de leur capital en plus de leur « solidarité mutuelle ». « Des obligations numérotées rappelant les conditions du placement sont remises par mes représentants d'Europe aux déposants de la Caisse hypothécaire. »

- « **Seconde catégorie** » : ici c'est le taux fixe qui rémunère les placements « en Compte courant », pour le moment (en 1866) de 10% « ne sont pas autre chose qu'un prêt à ma maison de San Francisco, qui en accuse directement réception; le capital est remboursable après 6 mois et sans aucune retenue. Cet argent est en général placé sur billets à courte échéance, garantis par des marchandises ou toute autre valeur facilement réalisable. »
- **Références** : point clé de toute activité commerciale, la circulaire attire l'attention de ses destinataires sur les importantes références de la maison « Alfred Borel & Cie » sur la confiance qu'ils peuvent avoir en elle : « Pour tous ces placements dans un pays aussi éloigné, la première condition est une confiance implicite dans la maison à laquelle vous confiez vos fonds; mes correspondants et banquiers ainsi que le résultat des placements faits depuis près de 10 ans par l'entremise de ma maison et qui s'élèvent à plusieurs millions, sont là pour vous satisfaire à ce égard. »

- **Cadre juridique** : « Nos lois hypothécaires sont strictes et sévères en faveur des prêteurs. Nos lois de successions et d'administration sont simples, et dans un cas de mort tout est prévu pour que les affaires de ma maison suivent leur cours régulier ou soient liquidées suivant convenance sans interférence des tribunaux. »

Encore de nouvelles liaisons intercontinentales : la Chine et le Japon s'ajoutent aux destinations des steamers de San Francisco. « *Malgré les puissantes ressources dont peuvent disposer nos Caisses d'Epargne et autres institutions financières, votre agent n'a pas eu de chômage dans l'emploi des fonds soumis à sa gestion.* » Mais le marché hypothécaire est tari et le délestage des fonds sur les valeurs plus mobilières s'articule.

Circulaire du 31 mars 1867 à San Francisco : « *La ville de San Francisco non seulement s'agrandit rapidement, mais encore sa population jouit d'une moyenne de bien-être fort recommandable; nos manufactures de papier, cuirs, poudre, laines, verres, raffineries de sucre, etc., etc., ont en général donné de bons résultats, et par cela même encouragé de nouvelles entreprises qui absorbent des capitaux considérables. L'hiver est passé, les affaires avec l'intérieur reprennent activement et l'argent va trouver un écoulement naturel dans les travaux de l'agriculture et l'exploitation des mines; ce n'est pas là il est vrai, notre champ d'activité, mais nous n'en profitons pas moins en remplaçant le capital prêté sur hypothèque et qui désire courir plus de chances de fortune, mais aussi plus de risques.* »

Les mines et l'agriculture demeurent les deux grandes branches d'exploitation de la Californie selon Alfred Borel. L'abondance des capitaux érode les taux d'intérêt qui demeurent pourtant à 10% pour ses investisseurs.

Circulaire du 30 septembre 1867 à San Francisco : « *Si ce capital reçu se trouvait dans un pays dont les ressources fussent limitées, il y aurait agglomération et partant chômage de l'argent; mais dans un pays comme la Californie dont le champ d'activité est immense et ne demande qu'à être développé, ce capital trouve et trouvera longtemps encore un emploi rémunérateur.* »

Le 1^{er} octobre 1867 voit les déposants recevoir une autre circulaire supplémentaire : celle de l'entrée dans la maison Alfred Borel & Co. du frère du fondateur, Antoine Borel, comme associé. Le pendant californien de la circulaire en français mentionne le titre de « partner » de la maison. Ceci permet au fondateur de se consacrer à la partie « levée des fonds » côté Suisse en envisageant de revêtir son retour à Neuchâtel de l'auréole du succès d'une retraite de rentier. **La crise économique de 1866 et ses répercussions sur 1867**⁵, n'ont donc pas altéré l'élan des deux frères qui parviennent à suivre leur chemin.

⁵ Bairoch, t. II, Victoires et déboires..., p. 407.

Suivons plutôt l'évolution de la Caisse.

Le gérant de la caisse observe dans cette circulaire que « *le flot d'immigration a pris pendant ces derniers mois des proportions tout à fait inusitées.* » Déjà le renforcement des infrastructures commence à marquer de son empreinte le développement urbain de la ville. Ce début de 1868 est prometteur pour Antoine qui vient d'être nommé « *par dépêche du 30 décembre 1867* » **vice-consul de la Confédération Suisse** à San Francisco⁶, assistant en cela l'actuel Consul le banquier Berton, associé de la maison Berton et Hentsch.

Circulaire du 31 mars 1868 à San Francisco: « *Nous ne pouvons pas passer sous silence la question qui occupe journellement la Californie toute entière: nous voulons parler du chemin de fer du Pacifique, dont l'emplacement du dépôt aux environs de San Francisco est à peu près fixé; les travaux sont poussés avec activité, et dans deux ans ce travail gigantesque sera fini et placera San Francisco au premier rang des villes commerciales du monde.* »

La fin de la circulaire concerne l'annulation des obligations de la classe **b** (celle qui offrait un intérêt supérieur à dix pour-cent), confirmant la prise de position à moyen terme de la caisse sur la politique de versement d'intérêt inférieur ou égal à 10%.

Les affaires continuent et se maintiennent à un bon niveau malgré une légère érosion des taux.

Circulaire du 30 septembre 1868 à San Francisco: « *Les conséquences naturelles de cet état de chose sont d'abord un bien-être financier du pays qui se traduit par des dépôts dans les caisses d'épargne, dont la valeur s'élève à plus de 20 millions de dollars, et ensuite une confiance bien méritée à l'étranger, confiance d'autant plus grande que grâce au télégraphe, les distances n'existent, pour ainsi dire plus; aussi, si les demandes de fonds restent toujours nombreuses, d'un autre côté l'emprunteur insiste plus que jamais sur une réduction du taux d'intérêt, réduction que nous concédons insensiblement...* »

Un post-scriptum daté du 21 décembre 1868 mentionne « *la visite d'un tremblement de terre* » qui n'a fait souffrir que la partie basse de la ville et qui a épargné « *presque toutes les constructions solidement établies;... les affaires prennent leur cours avec une demande d'argent plus accentuée dont nous profitons.* »

La circulaire du 22 décembre 1868 confirme le transfert de la classe **b** dans la classe **a** et prie les déposants de bien vouloir échanger leurs titres chez Messieurs les fils d'Antoine Borel à Neuchâtel.

Pour l'anecdote, 1869 est l'année où Marcus Goldman fonde à New York, au 30 de la rue Pine Street, une société de crédit commercial qui deviendra le

⁶ Bory.

groupe Goldman Sachs... Cette année est pour le gérant de la caisse hypothécaire une année «*de demande d'argent très soutenue*» où précisément deux grands événements le préoccupent ainsi que «*toute notre population californienne: la découverte des mines d'argent de White Pine, et l'achèvement prochain du chemin de fer du Pacifique*». En effet, la ligne du «*Central Pacific*⁷» reliera dès 1869 les deux côtes.

Circulaire du 31 mars 1869 à San Francisco: «*Le second grand événement est l'achèvement prochain du chemin de fer du Pacifique: grâce aux travaux poussés avec une activité sans exemple, bientôt, c'est-à-dire avant que cette circulaire vous parvienne, la voie ferrée reliera en moins de 7 jours San Francisco avec New York, que séparent encore 24 jours de mer. Sans parler de notre position qui se trouvera ainsi sur la grande route à vapeur entre l'Orient et l'Occident, le premier résultat pour nous de cette grande entreprise sera une augmentation de l'immigration, et le flot de travailleurs, qui est considérable, grossira encore.*»

Considéré comme positif par l'auteur de ces lignes, le flot des travailleurs est épaulé par une agence de recherche d'emplois fondée par les négociants de San Francisco et qui a aidé 12,000 d'entre eux à trouver de l'embauche «*et n'ont pas dépensé leur modeste avoir en attendant du travail, comme cela était trop fréquemment le cas auparavant*».

Une feuille supplémentaire s'ajoute à la circulaire qui préavise statutairement la baisse de l'intérêt payé en compte courant de 10 à 8 %.

Première circulaire adressée après celle de la baisse d'intérêt, elle mentionne «*une demande continue d'argent, le capital d'un autre côté, sans être effectivement plus rare, s'est tenu sur une réserve prudente des plus accentuées, ce qui a produit un certain malaise dans les affaires.*» Le ton général de cette circulaire demeure toutefois dans l'optimisme expliquant les circonstances dans lesquelles se sont dégradées les affaires.

Circulaire du 30 septembre 1869 à San Francisco: «*Mais la véritable cause de la situation doit être attribuée aux spéculations exagérées et anticipées qu'a fait naître la construction du chemin de fer du Pacifique, ce grand travail qui, depuis notre dernière circulaire, a passé du domaine de la théorie à celui de la pratique; notre population avec son esprit ardent, a escompté largement l'ave-*

⁷ «En pleine guerre de Sécession, la mafia du rail entreprend le siège du Congrès; on achète des sénateurs «d'une façon scrupuleusement malhonnête», selon le mot même de Huntington. La tension de la guerre, jointe à la corruption d'un bon nombre de fonctionnaires, entretenait un climat affairiste, et l'on pouvait «vendre ce que l'on voulait à l'Etat à n'importe quel prix, si on avait le culot de le demander.» Les seigneurs de la locomotive réussissent à obtenir, le 1^{er} juillet 1862, la concession de la ligne. La Central Pacific reçoit la concession de Sacramento à la frontière du Nevada avec l'Utah... Les compagnies reçoivent les parcelles sur une largeur de 16 kilomètres de part et d'autre de la voie; pour chaque mille de rail posé, on les gratifie d'un prêt de 16,000 dollars en Plaine, 32,000 dollars dans le Grand Bassin et 48,000 dollars dans les Rocheuses.» (Le Bris, La Conquête de l'Ouest.)

nir de cette entreprise et s'est lancée follement à des prix élevés, dans des achats de terrains qui, pouvant être excellents plus tard, n'ont qu'une valeur fictive en face des besoins actuels; ceux qui se sont laissés entraîner dans ces spéculations sont nombreux, mais leur embarras, pas plus que la minime augmentation actuelle d'immigration, ne changent en rien les idées que nous avons émises précédemment sur le bénéfice immense qui doit résulter pour la Californie de cette nouvelle voie de communication. »

La circulaire du 1^{er} janvier 1870 présente à nouveau les placements offerts en les redéfinissant⁸. L'ensemble étant redondant et ne différant que pour quel-

⁸ Les points principaux de cette circulaire imprimée de deux pages sont :

- Placements «Notre maison de San Francisco reçoit des fonds par l'entremise de ses banquiers d'Europe avec **deux destinations bien distinctes** :
- Pour la *Caisse hypothécaire*, qu'elle représente comme agent et **dont le Capital forme un omnium** qui ne peut être placé que sur valeur immobilière en Californie.
 - Pour les *Comptes courants*, à 8% l'an, dont le Capital est administré par notre maison de banque **sans que l'emploi en soit limité.** »
 - «*Première catégorie*»: Versements de la Caisse hypothécaire «Les versements de la Caisse hypothécaire se divisent en deux classes :
 - a) **Celle qui paie la totalité des intérêts** et dont le capital est remboursable de 5 en 5 ans.
 - c) **Celle qui paie un intérêt annuel** de 4% l'an, laissant le surplus d'intérêt capitalisé sans perte de temps, jusqu'à ce que le capital versé soit augmenté de 100%, période [*indéterminée! Nlla*] après laquelle il est remboursable. »
 Les conditions de remboursements sont comprises comme des demandes de «liquidation partielle» qui font l'objet d'une «certaine retenue» qui «ne dépassera pas le montant du dernier semestre d'intérêts», ce qui garantit aux «nouveaux déposants» comme aux anciens la conservation de leur capital en plus de leur «solidarité mutuelle». «Des obligations numérotées rappelant les conditions du placement sont remises aux déposants de la Caisse hypothécaire par nos chargés de pleins pouvoirs, Messieurs les fils d'Ant. Borel, à Neuchâtel. »
 - «*Seconde catégorie*»: ici **c'est le taux fixe qui rémunère les placements «en Compte courant**», pour le moment (en 1870) de 8%: «Ce sont des prêts à notre maison de San Francisco qui en accuse directement réception, le capital est remboursable après 6 mois d'avis plus les délais de distance sans aucune retenue. Ces capitaux sont en général placés sur billets à courte échéance, garantis par des marchandises ou toute autre valeur facilement réalisable.»
 - **Références**: point clé de toute activité commerciale, la circulaire attire l'attention de ses destinataires sur les importantes références de la maison «Alfred Borel & Cie» sur la confiance qu'ils peuvent avoir en elle: «Pour tous ces placements dans un pays aussi éloigné, la première condition est une confiance implicite dans la maison à laquelle vous confiez vos fonds; nos correspondants et banquiers ainsi que le résultat des placements faits depuis près de 15 ans par l'entremise de notre maison et qui s'élèvent à plusieurs millions, sont là pour vous satisfaire à cet égard.»
 - **Cadre juridique**: «Nos lois hypothécaires sont strictes et sévères en faveur des prêteurs. Nos lois de successions et d'administration sont simples, et dans un cas de mort tout est prévu pour que les affaires de notre maison suivent leur cours régulier ou soient liquidées suivant convenance sans intervention des tribunaux.»

ques menus détails dus notamment à la baisse du taux d'intérêt, nous ne le mentionnons qu'en note de bas de page.

Bien que constamment rédigées par les deux frères⁹, il s'agit de la dernière circulaire signée « Alfred Borel & Cie » qui signale un taux d'intérêt faiblement soutenu et dont le dividende égal au précédent « *provient d'anciens placements hypothécaires faits à un taux comparativement élevé* ». La même circulaire mentionne que les placements auxquels on parvient actuellement sont au maximum sur place de 12 % l'an.

Circulaire du 31 mars 1870 à San Francisco: « *Notre marché monétaire a été abondamment pourvu, et le taux d'intérêt a été faiblement soutenu. (...) Nous commençons à réaliser les bénéfices du chemin de fer du Pacifique, notre trafic avec les pays situés sur son parcours augmente sensiblement et les émigrants arrivent en grand nombre, les travailleurs sont les bienvenus surtout pour notre agriculture et nos manufactures* ». Puis le gérant de la caisse mentionne les frictions politiques qui résultent de « *l'antagonisme violent entre l'immigration de race blanche et l'immigration chinoise* » et dont « *le bon sens des vrais travailleurs* » devrait faire sortir sous peu « *la classe ouvrière et le capital de cette période de malaise* ».

Pour la première fois la circulaire est signée « les gérants de la Caisse hypothécaire Alfred Borel & Cie », confirmant ainsi la mise en place d'une équipe de gérants auxquels Alfred Borel, soi-disant rentier neuchâtelois retiré des affaires, délègue ses pleins pouvoirs. Celle-ci confirme la descente du taux de l'intérêt malgré le contexte d'une « petite oasis financière ».

Circulaire du 30 septembre 1870 à San Francisco: « *Comme nous l'avions fait pressentir dans notre dernière circulaire, beaucoup de nos valeurs de la Caisse hypothécaire sont échues dans le cours de ce semestre, et nous n'avons pu les renouveler ou les remplacer qu'en réduisant leur taux d'intérêt au cours actuel du marché* ».

Les affaires en général n'ont pas été très actives, et il y a eu une légère stagnation dans les transactions de terrains, cependant le recensement de San Francisco qui vient d'avoir lieu accuse une population de 150,000 âmes¹⁰, chiffre qui est plutôt en dessous de la réalité, et une estimation de richesse

⁹ Reprenant en cela la tradition instituée au début par Alfred sur place, et son père à Neuchâtel, l'un fournissant la trame de base et les ingrédients, l'autre adaptant le texte aux attentes des « capitalistes » locaux et liant la sauce... Antoine donne ses impressions, et Alfred finalise l'ensemble, livrant la circulaire.

¹⁰ A titre de comparaison la population de la ville de Neuchâtel voit sa population tripler de 1850 à 1900, passant de 4'000 à 12'000 habitants – source. Olivier Girardbille, conservateur adjoint, MAH Neuchâtel.

mobilière et immobilière de 250 millions de dollars, tandis qu'en 1860 le recensement de la ville ne donnait que 60'000 habitants, et une richesse de 37 millions de dollars, le capital seul des banques dénote une augmentation de 61 millions de dollars.»

«Il faut que les déposants à la Caisse hypothécaire s'accoutument à l'idée d'un dividende de 8%» est la phrase qui conclut le rapport économique semestriel de la Caisse hypothécaire.

Circulaire du 31 mars 1871 à San Francisco: «Un véritable statu quo avec peu de transactions d'importance; les valeurs immobilières aux environs de la ville, continuent à être laissées de côté par la spéculation, tandis que d'autre part les prix des propriétés en ville se sont soutenus.»

La sécheresse prévue lors de l'expédition de la circulaire précédente est apparue.

Circulaire du 30 septembre 1871: «Les craintes que nous exprimions alors aussi au sujet de la sécheresse se sont malheureusement réalisées, ce qui naturellement n'a pas contribué à activer les affaires en général, les transactions immobilières en particulier.»

Mais les beaux jours reviennent et la ville se remet de sa crise.

Circulaire du 31 mars 1872 à San Francisco: «Pendant les années de stagnation générale de 1870 et 1871, non seulement l'intérêt baissait continuellement, mais encore le capital trouvait difficilement son emploi, lors même que beaucoup de fonds étrangers se fussent déjà éloignés pour chercher un autre champ d'activités; aujourd'hui le capital est demandé et le sera encore bien davantage, ce qui pour nous est important et place notre rôle de bailleurs de fonds dans une position normale.

Les propriétés immobilières, qui sont le point capital pour la Caisse hypothécaire et qui avaient été dépréciées en partie et délaissées par suite du malaise occasionné par la sécheresse, reprendront sans doute cet automne, lorsque les capitaux employés à faire nos récoltes seront rentrés; elles donneront lieu, nous avons le droit de l'espérer, à de nombreuses transactions dont nous profiterons.»

De 1872, nous savons que les statistiques 1859 – 1872 considèrent que c'est l'année d'une récolte record de blé; nous savons également que pour ce qui est d'autres produits, nous savons que c'est une année de constante progression de toutes les exportations californiennes (or, argent, laine, vins, mercure, divers) autres que les céréales, elles-mêmes en augmentation.

Brouillon de la circulaire¹¹ par Alfred du 30 septembre 1872¹²; ce texte contient une attaque contre Leland Stanford qualifié de «monopoleur»! Le courrier privé entre Alfred et Antoine Borel résonne des protestations des deux frères contre ce «cessionnaire» avisé.

«Nous vous soumettons d'autre part les Comptes de la Caisse hypothécaire d'après lesquels nous avons à vous répartir un dividende de 81/4 % l'an. Depuis notre dernière circulaire l'attention générale du Commerce à San Francisco est concentrée sur deux points saillants: les chemins de fer et les céréales.

La Compagnie du Chemin de fer du Central Pacific abusant de son monopole écrasant, refusait d'établir son terminal définitif dans la Ville même de San Francisco, mais l'énergie de nos négociants qui l'ont menacé d'établir une ligne indépendante empêchera nous l'espérons nos barons concessionnaires de remettre cette question sur le tapis. (...)»

L'économie californienne poursuit son expansion et ses propres flux financiers internes génèrent des offres concurrentielles à celle de la Caisse.

Circulaire du 31 mars 1873 à San Francisco: *«Depuis notre dernière circulaire, les transactions sur la propriété foncière n'ont pas été très actives, mais nous n'avons cependant éprouvé aucune difficulté à garnir notre portefeuille de valeurs hypothécaires qui ne laissent rien à désirer sous le rapport de la sécurité.»* Suit une longue explication sur les mouvements de fonds entre côte est et côte ouest, ou sur les avances nécessitées par les exportations de la récolte de céréales encore en liquidation et qui conclut: *«Mais il ne faut pas oublier que lorsque les capitaux indigènes n'ont pas d'écoulement, ils se jettent sur les valeurs hypothécaires et nous créent une concurrence difficile, et que lorsque notre commerce est en souffrance, la valeur des propriétés immobilières qui sont notre garantie s'en ressent.»*

La crise économique de 1873 s'est répandue au niveau mondial et touche également la Californie. Notant que les versements ont été *«presque nuls à la Caisse hypothécaire»* ce semestre, les gérants, optimistes face à leurs déposants, prévoient une reprise des affaires.

Circulaire du 30 septembre 1873 à San Francisco: *«Tandis que dans les Etats de l'Atlantique et même de l'Ouest, le travail languit partout, la demande d'ouvriers chez nous est active, les rapports miniers et agricoles de l'intérieur sont favorables, et à San Francisco les transactions sur les immeubles reprennent un peu d'activité.»*

¹¹ Manquante sous forme imprimée.

¹² P. 434 des copies de lettres d'Alfred Borel en 1871-73.

Jouant sur les mots, les gérants de la Caisse confirment que «la crise financière des Etats-Unis ne nous a pas atteint et notre barque commerciale a vogué sur un océan véritablement pacifique» ! L'explication du développement hôtelier est une allusion à la prochaine ouverture du plus grand hôtel de Californie, et probablement du Pacifique, le splendide «Palace Hotel»¹³.

Circulaire du 31 mars 1874 à San Francisco: «*Les opérations sur la propriété foncière ont repris une vie à laquelle nous n'étions plus accoutumés depuis bien des années, sans donner cependant pour cela aux immeubles une valeur fictive qui est la conséquence d'une spéculation exagérée, notre écueil principal. Les nouvelles constructions qui s'élèvent dans tous les quartiers de la ville ont un cachet de solidité et d'élégance qui dénotent l'aisance et la confiance, et, chose curieuse, nos nombreux et vastes hôtels sont toujours davantage fréquentés par les visiteurs de l'Est qui viennent passer l'hiver et le printemps dans notre beau climat californien.*»

Redoutant de n'avoir plus d'avantage comparatif sur les maisons de placements hypothécaires européennes, et donc de voir encore une fois réduire les dividendes, les gérants de la Caisse expliquent leur situation.

Circulaire du 30 septembre 1874 à San Francisco: «*Il y a eu un moment où nos Caisses d'Epargne, se trouvant avoir plus de capitaux disponibles à prêter que de demandes pour leur emploi, ont baissé le taux de l'intérêt pour opérer le placement hypothécaire de sommes considérables; si cette tendance se maintenait, et si cet exemple était suivi par les autres établissements de crédit, la Caisse hypothécaire, malgré toutes les facilités qu'elle offre aux emprunteurs, serait forcée de marcher de pair avec ses concurrents...*»

Un panorama des atouts de la Californie en matière d'élevage, d'agriculture, de richesses minières («*les dernières découvertes... surpassent en richesse et en étendue, les découvertes précédentes.*») et d'attractivité pour les immigrants sert de rapport à la Caisse: le marché immobilier n'est pas décrit, mais la concurrence pourrait bien être alimentée en fonds par les travailleurs...

Circulaire du 31 mars 1875 à San Francisco: «*Nos classes ouvrières ont toujours de l'ouvrage, avec des salaires qui leur permettent non seulement de vivre à leur aise, mais encore de faire des économies sérieuses, comme le prouvent suffisamment les rapports de nos caisses d'épargne.*»

¹³ Le Palace Hotel ouvre en 1875; description succincte, voir chapitre suivant. Ces immenses hôtels constituent justement une innovation architecturale «typologique» nord américaine (voir Bannister Fletcher, *A History of Architecture*).

Chutes et rebondissements de l'économie californienne: la Banque de Californie ferme ses portes le 21 août¹⁴ mais les rouvre le 1^{er} octobre... La circulaire se termine *« en disant que les affaires ont repris leur cours habituel, que la Caisse n'a nullement été affectée par la crise financière... »*.

Circulaire du 30 septembre 1875 à San Francisco: *« La crise financière a éclaté dans un moment critique, car le 21 août lorsque la Banque de Californie, dont les ramifications s'étendaient dans tout l'Etat, ferma ses portes, nos agriculteurs avaient besoin d'avances considérables pour rentrer leurs récoltes... Tout cela aurait pu faire craindre que la crise n'eût des suites les plus fâcheuses pour un pays où l'or, et non le papier monnaie, était resté le moyen d'échange; mais si le système monétaire métallique est moins élastique que le système du papier monnaie, il est par contre susceptible d'un relèvement beaucoup plus prompt. »*

La crise financière californienne est «traversée» et les affaires y suivent un «cours normal» dans ce que les gérants nomment la «métropole» qu'est devenue San Francisco.

Circulaire du 31 mars 1876: *« La propriété foncière augmente plutôt de valeur, sans que la spéculation s'en mêle; une quantité considérable de bâtisses sont en voie de construction à San Francisco, plusieurs d'entre elles sont de vrais palais et attestent par leur grandeur et leur luxe la richesse d'une bonne partie de notre population,... Ce que nous disons de la métropole peut s'appliquer aussi, quoique sur une échelle plus restreinte, aux petites villes de l'intérieur, ce qui prouve que notre Etat n'est plus habité seulement par des gens qui n'y viennent que pour tenter fortune, mais bien par une population stable. »*

L'année de la fondation par les autres banquiers californiens de leur «clearing house» est celle des 20 ans de la Caisse: c'est l'occasion pour les Borel *« de jeter une coup d'œil rétrospectif sur la route parcourue »*. **Le total des intérêts versés ascendant à plus de trois millions et demi de francs, deux tiers de plus que ce qu'il aurait été en Europe! La publicité donnée à cette événement correspond au but des circulaires.**

Circulaire du 30 septembre 1876 à San Francisco: *« Cette Caisse, fondée en 1856, débuta très modestement, quoique donnant pendant deux ans une*

¹⁴ Echec pour le banquier Ralston qui la préside et qui périt à ce moment précis (suicide?) lors de son bain matinal dans la Baie de San Francisco. Ralston tentait à ce moment de se «refaire» avec les rachats puis reventes successives des sources d'eau potable de la ville, les Spring Valley Water Works, auxquelles les Borel sont étroitement liés (Etington, Issel & Cherny, et infra).

moyenne de dividendes de 14% l'an; de 1858 à 1868 l'intérêt net à répartir descendit graduellement de 12 à 10% l'an, et de 1869 arriva par degrés au taux actuel. Cette marche descendante ne nous a pas surpris, nous y étions préparés, et nous n'aurions pas vu sans appréhension le contraire se produire, car ce fait aurait été un signe certain de décadence.

Les capitaux arrivèrent d'abord lentement, le nom de Californie effrayait plus qu'il n'attirait, mais peu à peu les facilités de communications, soit par le télégraphe, soit par voie ferrée, rapprochèrent les distances et diminuèrent les craintes souvent imaginaires; c'est ce qui explique le fait assez curieux que les capitaux n'affluèrent que depuis l'époque où les dividendes étaient déjà sensiblement réduits.

Pendant ces vingt années, nous avons passé par des moments très difficiles, et le baptême des expériences a été complet pour la Caisse hypothécaire, qui est toujours sortie fortifiée de la lutte; nous ne nous en attribuons pas le mérite, nous reconnaissons que les circonstances nous ont été favorables, mais nous nous permettons d'ajouter que le prudence et le travail assidu qui ont été notre devise dès le début, ne sont pas un des facteurs les moins importants de la réussite.

Comme nous l'avons déjà dit, les premières années furent très modestes, et malgré cela la Caisse hypothécaire a réparti jusqu'à présent plus de 3 1/2 millions de francs en dividendes, soit environ 2 millions en sus de l'intérêt normal européen. Nous pouvons donc nous flatter d'avoir répondu à l'attente de nos commettants, et d'avoir rendu quelques services à ceux qui ont bien voulu nous confier leurs intérêts. »

Où nous voyons que la langue utilisée pour rédiger les circulaires sert parfois à draper la réalité économique, plus morose («*légère baisse dans le dividende à répartir*»), d'un voile flatteur. En effet la circulaire courante est accompagnée d'un feuillet annonçant la baisse de l'intérêt: le taux de 8% pour les placements en compte courant est réduit à 7%. La baisse due à «*l'abondance de l'argent*» est motivée par la volonté de «*permettre de ne placer nos capitaux que sur de bonnes valeurs*».

Circulaire du 31 mars 1877 à San Francisco: «*Aux Etats-Unis on escompte bien à l'avance le bon et le mauvais; actuellement ici on escompte la mauvaise année, aussi carguons-nous les voiles jusqu'à ce que les premières pluies d'automne redonnent une nouvelle vie aux affaires et un nouveau courage à notre énergique population.*

L'abondance de l'argent sur tous les marchés monétaires, suite naturelle de la stagnation générale des affaires, exerce aussi son influence chez nous, ... »

«*Nous pouvons sans forfanterie vous dire que la Caisse hypothécaire continue à avoir sa raison d'être, car elle est basée sur un portefeuille bien*

garni de bonnes garanties. » tels sont les propos rassurants qui sont émis par les gérants de la Caisse dans leur circulaire semestrielle. Celle-ci se conclut en espérant pouvoir « *annoncer une ère de prospérité pour la Californie* ».

Circulaire du 30 septembre 1877 à San Francisco: « *Nous pouvons encore vous répartir un dividende de 8% l'an, mais nous devons ajouter que c'est grâce aux anciennes hypothèques que nous pouvons le faire, et que tous les nouveaux placements étant faits au taux actuel qui est inférieur, les conséquences devront naturellement bientôt se faire légèrement sentir. (...) Le manque d'activité dans les affaires industrielles et commerciales a été sensible pour la classe ouvrière surtout qui, agitée par les grèves et les émeutes dont les villes de l'Est ont été le théâtre, a demandé le renvoi immédiat des Chinois...* »

La réduction à 7 1/2% l'an du dividende de la Caisse est annoncée.

Circulaire du 31 mars 1878 à San Francisco: « *Cette légère réduction est la conséquence naturelle de la baisse du taux d'intérêt que nous vous avons déjà signalée. (...) Pour le moment les affaires sont extrêmement calmes, sans changement probable jusqu'après la moisson, époque à laquelle l'intérieur solde ses comptes avec San Francisco...* ».

Moissons, mines, situation des banques, politique californienne... tels sont les éléments descriptifs de l'économie californienne. Un rapport émis par des commissaires nommés par le gouverneur certifie le bon emploi par les Caisses d'épargne des fonds qui leur sont confiés malgré la fermeture autoritaire de trois banques où des irrégularités ont été constatées...

Circulaire du 30 septembre 1878 à San Francisco: « *Il ressort par contre du dit rapport fait après un examen attentif, que l'épargne du peuple est très considérable et est en général gérée avec prudence.* »

Pour la première fois, la structuration des affaires des Borel les amène à distinguer dans l'impression de leur circulaire la date d'émission de la circulaire à San Francisco de celle de Neuchâtel avec 90 jours d'écart: c'est reconnaître que le délai relatif entre la diffusion depuis San Francisco et celui de la réception à Neuchâtel est d'un trimestre. Les circulaires portent désormais les deux dates appropriées à chacun des continents.

La circulaire parle surtout des affaires politiques internes à la Californie du fait de l'élaboration de la nouvelle constitution.

Circulaire du 31 mars 1879 à San Francisco et du 30 juin 1879 à Neuchâtel: « *Il est probable que la presse étrangère, suivant son habitude, dénaturera ou du moins exagèrera d'une manière ridicule la portée de cette nouvelle constitution, c'est ce qui nous engage à vous rassurer, bien inutilement peut-être, en vous rappelant que la grande majorité de notre population, qui est propriétaire*

soit d'immeubles, soit de valeurs mobilières déposées dans nos institutions de crédit, à tout intérêt à ce que la propriété, de quelque nature qu'elle soit, continue à reposer sur des bases justes et solides.»

Voici le moment tant redouté dans une correspondance incessante entre les deux frères et qui les occupe tout l'année précédente, la baisse du taux à 6% pour les comptes courants. Elle leur fait craindre pour les fondements mêmes de leur caisse. Pourtant, ils y sont contraints. 1879 est aussi l'année de la nouvelle Constitution de Californie qui voit sa fiscalité renforcée, ce qui augmente d'autant les frais généraux... Nous verrons apparaître cela lors de prochaines circulaires.

Circulaire du 30 septembre 1879 à San Francisco et du 30 décembre 1879 à Neuchâtel: *«Lorsqu'au commencement de 1877 nous vous annonçons que nous étions obligés de réduire l'intérêt de nos comptes courants au 7%, nous espérions maintenir ce taux pendant longtemps encore, mais les circonstances en décident autrement.*

Il s'est produit un fait incontestable, c'est que la valeur de l'argent a diminué, et que par suite de la réduction du chiffre des affaires en général, les capitaux sur tous les marchés se font une très forte concurrence, aussi la plus grande partie des maisons de banque ont-elles dû baisser le taux d'intérêt qu'elles bonifiaient à leurs clients, et gouvernements et municipalités s'occupent-ils de réduire celui de leurs emprunts.

Nous aussi pour travailler avec prudence et avec quelque avantage, nous nous voyons forcés d'en agir de même et de vous aviser qu'à partir du 31 mars 1880 à San Francisco, et 30 juin en Europe, nous ne pourrons plus bonifier aux déposants en compte courant qu'un intérêt de 6% l'an, dont veuillez prendre note.

Nous comprenons qu'au-dessous de 6% il n'y ait plus d'attrait pour le capital européen, et nous considérons ce taux comme la limite extrême que nous puissions vous offrir, mais nous espérons que, prenant en considération les circonstances actuelles, et nous osons l'ajouter, les garanties de solidité qu'offre notre maison, nos clients voudront bien continuer à nous confier leurs capitaux.»

Cette circulaire est spécialement elliptique sur les tendances économiques car il n'y rien de bon à en dire..., d'où des considérations sur les changements politiques sur *«les énerguènes¹⁵ qui ont exercé pendant trop longtemps déjà leur fatale influence»* dont il a fallu se débarrasser. Néanmoins le taux de la caisse demeure à 7%.

¹⁵ Allusion au populiste Kearny et son Workingmen's Party of California (WPC), Ethington.

Circulaire du 31 mars 1880 à San Francisco et du 30 juin 1880 à Neuchâtel: «*après les années de trop brillants résultats miniers, nous nous trouvons dans une période de calme plus normale peut-être, mais à laquelle il faut s'accoutumer...*»

Mais la descente du taux s'annonce aussi pour les déposants de la caisse... comme l'introduction de cette circulaire l'annonce. Même si la période des «*dull times*»¹⁶ dans l'immobilier semble être parvenue à un terme.

Circulaire du 30 septembre 1880 à San Francisco: «*Si nous pouvons encore vous donner un dividende de 7%, l'an, nous devons ajouter que nous ne prévoyons pas le même résultat pour l'avenir, car sans parler de la nouvelle Constitution qui force le prêteur à payer l'impôt sur les sommes avancées sur hypothèques, nous ne serions pas dans le vrai en vous disant qu'ici le taux d'intérêt a échappé à l'influence de baisse à laquelle il a dû continuer à se soumettre dans le monde entier. (...) Les agitations ouvrières à San Francisco ont déjà complètement cessé, et la baisse qui s'était accentuée d'une manière sensible sur la propriété immobilière s'est arrêtée, du moins autant que l'on peut en juger d'après les dernières ventes.*»

Malgré l'optimisme d'une reprise visible, le mécontentement dû à la nouvelle constitution et «*sa double taxation que l'on essaie d'établir*» modère la confiance du Gérant qui espère que le taux versé aux déposants ne descendra pas en dessous de 6%.

Circulaire du 31 mars 1881 à San Francisco: «*La propriété foncière est aussi en voie d'amélioration, et si à San Francisco même il n'y a pas encore de hausse déterminée sur les terrains, ces derniers sont cependant plus demandés que dans ces deux dernières années; tous les hommes compétents dans cette matière croient à une augmentation lente mais graduelle de la propriété immobilière ici, et nous partageons cette question.*»

La caisse est gérée «*en profitant des avantages que nous offre le présent*». Mais les infrastructures se développent et fort justement le rapport est amorcé dans cette circulaire entre développement économique et construction d'infrastructures... Coïncidence piquante, cette année voit les Borel entrer dans une concession de voie ferrée régionale reliant le port guatémaltèque sur l'Océan Pacifique de Champerico au chef-lieu de l'arrière-pays Retalhuleu.

Circulaire du 30 septembre 1881 à San Francisco et du 30 décembre 1881 à Neuchâtel: «*En résumé, nous suivons une marche normale, avec peu de points*

¹⁶ Temps difficiles.

brillants à signaler, mais sans points noirs à l'horizon, et avec la perspective de nouveaux champs d'activité basée sur le développement des voies ferrées aboutissant à la Californie en général et à San Francisco en particulier».

«Il est certain que l'abondance du capital dans le monde entier et la surabondance des impôts, ne sont pas des causes d'augmentation de revenus pour le capitaliste, bien au contraire» telle est la conclusion ce semestre-là de la circulaire bisannuelle. Mais l'immobilier semble repartir... ; un alinéa mentionne également «*la question chinoise*» en espérant que l'immigration des Chinois sera limitée¹⁷ ! Une autre circulaire du 31 mars 1882 à San Francisco et du 30 juin à Neuchâtel annonce la baisse du taux d'intérêt pour les dépôts à termes de 6 à 5 % pour le 30 septembre suivant (31 décembre en Europe). Les Borel se sont donc résolus à suivre la descente des taux et de calquer exactement leur variation de taux sur celle du marché. La différence entre la Caisse et le taux des comptes courants est toujours de 1 % en faveur des déposants à la Caisse. Pourtant l'ensemble des opérations se déroulent une fois de plus sur **fonds de crise économique mondiale**, atténuée pourtant en Europe, mais ressentie plus durement en Amérique¹⁸..., où l'industrie ne souffre pourtant pas trop.

Circulaire du 31 mars 1882 à San Francisco: «*La valeur de la propriété foncière qui avait beaucoup baissé pendant la crise, reprend sensiblement dans certains quartiers où de superbes constructions attestent la confiance que leurs propriétaires ont dans l'avenir de notre ville; espérons que les quartiers qui semblent encore délaissés, profiteront de cette impulsion.*»

Cette fois la caisse baisse son taux qui descend à 5,5%. Mais l'avantage est à l'Amérique d'après les gérants de la Caisse hypothécaire...

Circulaire du 30 septembre 1882: «*Ce dividende quoique un peu inférieur à celui de l'année passée, vous satisfera, nous l'espérons, car il ne faut pas oublier que, même à 5%, il est encore de 10 à 20% supérieur à celui que peuvent offrir les Caisses d'Epargne et Crédits Fonciers en Europe.*»

Le dividende se maintient, ce qui est présenté comme une relativement bonne nouvelle.

Circulaire du 31 mars 1883 à San Francisco et du 30 juin 1883 à Neuchâtel: «*Les faiseurs en spéculations minières ont vu leurs beaux jours disparaître et les affaires de "Stock Exchange" sont moins actives, mais l'activité réelle qui*

¹⁷ Le «Chinese Exclusion Act» ayant été adopté l'année précédente.

¹⁸ Bairoch, Victoires et déboires..., t. II, p. 408.

produit quelque chose n'en est pas moins grande, et l'ère plus tranquille dans laquelle nous sommes entrés repose sur des bases plus solides et plus durables.

Les Caisses d'Épargne avaient en dépôt 93,000,000 de dollars, contre 86,000,000 de dollars à la même époque l'année passée, ce qui est certainement une preuve de prospérité.»

Les marges de la caisse s'amenuisent malgré le rebondissement de l'économie même si «le taux d'intérêt a été plus ferme et a varié entre 6 et 8% l'an; en vous donnant un dividende de 5 1/2% l'an, nous devons nous contenter d'une commission bien minime, car il ne faut pas oublier que depuis la nouvelle Constitution, les impôts, qui sont très lourds, sont à la charge du prêteur.» Mais la partie la plus captivante de cette circulaire concerne une fois encore les infrastructures, et plus seulement les infrastructures régionales de Californie, mais bien spécifiquement celles de la ville de San Francisco et qui sont au centre de la problématique de cette étude:

Circulaire du 30 septembre 1883 à San Francisco et du 30 décembre 1883 à Neuchâtel: «*Les lignes de tramways établies dernièrement, ont créé de nouvelles Avenues et donné de la valeur à des quartiers d'un accès difficile jusqu'ici, aussi la ville de San Francisco s'étend-elle toujours, surtout du côté du Sud et de l'Ouest, et un peu au détriment il est vrai des anciens quartiers qui se trouvent maintenant en dehors du centre des affaires. Cependant la propriété foncière est en général bien tenue, et il y a beaucoup moins de maisons à louer à présent qu'à la même époque l'année dernière, malgré la quantité de maisons construites cet été et que l'on construit encore.»*

La commission de la caisse devient «*insignifiante*» selon ses gérants, même si la situation ne peut se dégrader...

Circulaire du 31 mars 1884 à San Francisco et du 30 juin 1884 à Neuchâtel: «*La crise de New York ne peut pas affecter sérieusement San Francisco qui, à l'école de l'adversité, a appris non seulement l'économie, mais aussi la prudence dans les transactions commerciales.»*

«*La longue période qui précède les élections présidentielles a, comme d'habitude, absorbé l'attention de chacun et paralysé les affaires; nous en sommes enfin sortis...*» telle est la conclusion d'une circulaire qui maintient le taux de la caisse à 5 1/2%...

Circulaire du 30 septembre 1884 à San Francisco et du 31 décembre 1884 à Neuchâtel: «*La crise financière dans les Etats de l'Est a provoqué chez nous une demande d'argent plus suivie et facilite le placement des capitaux; cependant le taux d'intérêt des prêts hypothécaires n'a pas augmenté, ce qui s'explique par le fait que nos caisses d'épargne disposent de fonds considérables*

qu'elles ne peuvent employer, à teneur de leurs statuts, que sur garantie foncière.»

Considérations analytiques et chiffrées, la circulaire de ce semestre livre une sorte de «photographie» de la réalité de 1884:

Circulaire du 31 mars 1885 à San Francisco et du 30 juin 1885 à Neuchâtel: *«Le dividende à répartir est de 5 1/4% l'an; la légère diminution que vous constaterez sur le semestre précédent nous est imposée par les circonstances, car les prêts hypothécaires se font au taux de 6 à 8%, soit en moyenne à 7% l'an, dont il faut déduire les impôts fort lourds (plus de 1%) qui sont à la charge du prêteur, et vous voyez que notre marge est bien restreinte. (...)*

La vente de la propriété foncière à San Francisco a été un peu ralentie, mais les prix se sont bien maintenus et l'on continue à bâtir de tous les côtés. Il ne faut pas oublier que San Francisco n'est pas seulement le port de la Californie, mais aussi (de) celui des Etats adjacents.»

Laquelle photographie va jusqu'à nous transmettre une image «instantanée» de la situation immobilière à San Francisco, qui par ailleurs est parfaitement recoupée par les statistiques disponibles figurant en annexe:

Circulaire du 30 septembre 1885 à San Francisco et du 30 décembre 1885 à Neuchâtel: *«Les immeubles à San Francisco ont par contre donné lieu à de nombreuses transactions; pendant l'année 1884, plus de 6,000,000 de Dollars ont été dépensés en constructions, et dans les neuf mois de cette année, cette somme pour le même but est déjà dépassée; or on ne construit pas dans l'espace de 19 mois plus de 2,000 maisons pouvant abriter plus de 10,000 personnes dans une ville dont l'avenir n'inspirerait pas confiance.»*

Le statut social d'Antoine Borel s'améliore encore: vice-consul depuis 1868, après le décès du banquier Berton, nommé par le Conseil Fédéral, il remplace son ancien collègue comme Consul de la Confédération Suisse à San Francisco. Les circulaires que signent les «gérants» de la Caisse hypothécaire n'en prennent que plus de poids!

Stabilité promise: le taux du dividende à 5% *«qui ne sera plus réduit»* durera tout de même dix années...

Circulaire du 31 mars 1886 à San Francisco et du 30 juin 1886 à Neuchâtel: *«Nous assistons à la guerre de tarifs que se font depuis quelques mois les compagnies de chemins de fer transcontinentales, guerre qui ne doit pas profiter à leurs actionnaires, mais qui est très profitable à la Californie, car un voyage dans ce pays est à la portée de toutes les bourses; avec 5 dollars on peut venir des bords du Missouri jusqu'à San Francisco... Les terrains et immeubles à San Francisco continuent à être tenus généralement très fermes.»*

Cette croissance de l'infrastructure des transports régionaux n'est plus seulement l'apanage des « gros bonnets » de la haute finance pour nos gérants qui y ont aussi leurs entrées. Le commentaire un peu détaché de la circulaire n'en est que plus piquant.

Circulaire du 30 septembre 1886 à San Francisco et du 31 décembre 1886 à Neuchâtel: *«Le développement de nos voies ferrées prend toujours plus d'extension; aux grandes lignes de l'Est à l'Ouest sont venues s'ajouter celles du Sud au Nord; auxquelles se soudent naturellement les voies accessoires qui permettent à toutes les parties de la Californie de développer leurs ressources; la conséquence naturelle est une augmentation de l'immigration, qui a été considérable, surtout dans les districts du Sud.»*

«La ville de San Francisco aura bientôt une population de 300,000 âmes, et partout on voit s'élever des constructions qui attestent de la stabilité de notre population.»

Cette circulaire se réjouit que *«les affaires, du reste, suivent une marche satisfaisante»*.

Circulaire du 31 mars 1887 à San Francisco et du 30 juin 1887 à Neuchâtel: *«L'événement capital de l'année est l'énorme immigration qui, attirée par la douceur du climat et la culture de la vigne, des orangers, citronniers, oliviers, s'est dirigée vers la Californie du Sud; cette affluence d'immigrants, dont la plupart sont dans l'aisance, a produit une hausse considérable sur le prix des terrains là-bas; les autres parties de la Californie en profiteront inévitablement, car le Nord aura aussi son tour, et San Francisco, qui est et restera le port et la véritable capitale commerciale de la Californie, en bénéficiera grâce à ses nombreuses voies de communication avec l'intérieur.»*

Constance du dividende à 5%, les «émigrants actuels» sont bien *«des familles qui ont l'argent nécessaire pour acheter des terres sur lesquelles elles viennent s'établir pour y rester.»* C'est la dernière circulaire qui mentionne le taux annuel du dividende. Par la suite, les décomptes sont semestriels.

Circulaire du 30 septembre 1887 à San Francisco et du 31 décembre 1887 à Neuchâtel: *«La main-d'œuvre est recherchée et les constructions nombreuses. En résumé l'année a été prospère pour la Californie et tout fait supposer que la prochaine le sera plus encore.»*

Désormais les décomptes de dividendes sont semestriels et le taux annoncé est donc de 2 1/2% puisque nous nous situons encore dans la décennie du taux à 5% (1886 – 1896). *«Bien que l'argent ait été plus demandé que précédemment, le taux d'intérêt sur prêts hypothécaires n'a pas varié, nos caisses*

d'épargne ayant toujours eu les fonds suffisants pour faire face à tous les besoins. »

Circulaire du 31 mars 1888 à San Francisco et du 30 juin 1888 à Neuchâtel: *«La spéculation effrénée en terrains qui avait eu lieu dans la Californie du Sud s'est beaucoup ralentie, par contre l'immigration dans les contrées du Nord a augmenté et avec elles la valeur des terres; à San Francisco la propriété immobilière est bien tenue. »*

La marge de 2% sur laquelle les Borel ont toujours travaillé est encore de mise et comme d'ordinaire annoncée de façon transparente aux déposants. Le taux d'intérêt sur hypothèque se maintient à 7% l'an environ, dont il faut déduire *«les impôts qui sont fort lourds et à la charge du prêteur»*.

Circulaire du 30 septembre 1888 à San Francisco et du 31 décembre 1888 à Neuchâtel: *«De tous côtés arrivent des demandes de renseignements sur les ressources de la Californie et chacun des districts de ce pays, au Sud comme au Nord, vante et avec raison les avantages qu'il peut offrir, aussi l'impulsion donnée à l'immigration continue et la conséquence naturelle est que la valeur des terres dans l'intérieur et celles des terrains et immeubles à San Francisco tend à augmenter; tout semble indiquer que cet état de chose continuera. »*

Cette circulaire mentionne *«l'accroissement de population stable»*, *«cachet de stabilité»* d'une *«nouvelle période heureuse»*, qui mènent à la *«garantie de sécurité pour les intérêts qui s'y rattachent»*.

Circulaire du 31 mars 1889 à San Francisco et du 30 juin 1889 à Neuchâtel: *«Cette année s'annonce sous les auspices les plus favorables, et les pluies abondantes que nous avons eues dans toute la Californie promettent une belle récolte de produits agricoles de tout genre; aussi les bonnes terres sont en demande, et les prix des terrains et immeubles à San Francisco sont très fermes. »*

Une autre circulaire (datée du 1^{er} avril 1889) accompagne celle du décompte et versement des dividendes: le *«fidèle»* Ernest Zahn (qui recevait un intéressement de 20% sur les bénéfices de la maison depuis la décision des deux frères de 1873) qui accompagnait la destinée de la Société Alfred Borel & Co pratiquement depuis sa fondation. est décédé et il y a remaniement des titulaires de la signature sociale. Désormais, J. Henry Meyer et Calixte Denervaud signent selon procuration générale, et John Freuler par procuration spéciale. Il est intéressant de noter que tous sont Suisses ou d'origine suisse.

Une circulaire qui affiche constance du taux des dividendes et foi dans l'avenir: *«La Californie marche à grands pas dans la voie du progrès matériel. »*

Circulaire du 30 septembre 1889 à San Francisco et du 31 décembre 1889 à Neuchâtel: *« Ce qui intéresse le plus notre Caisse hypothécaire, ce sont les terrains et immeubles à San Francisco, et les bonnes terres à l'intérieur; or les uns et les autres continuent à être recherchés avec des prix bien soutenus. »*

Une tentative de remonter les taux a été amorcée par un concurrent qui a dû se replier: *« La plus forte de nos Caisses d'épargne qui, depuis des années, prêtait son argent au taux uniforme de 6% a essayé, au commencement de cette année, de porter son intérêt à 7%, mais après quelques semaines, elle est revenue à son ancien taux de 6%. »*

Circulaire du 31 mars 1890 à San Francisco et du 30 juin 1890 à Neuchâtel: *« Les terrains et les immeubles à San Francisco sont bien tenus, à des prix généralement plus élevés que l'année passée, et les nouvelles constructions augmentent. »*

Toujours la stabilité du taux...

Circulaire du 30 septembre 1890 à San Francisco et du 31 décembre 1890 à Neuchâtel: *« Bien que l'argent soit demandé, nos Caisses d'épargne, dont le montant des capitaux dépasse maintenant la somme de cent millions, peuvent aisément faire face à tous les besoins, aussi le taux d'intérêt sur garantie hypothécaire ne subit-il que des variations de peu d'importance. »*

« Les prix des immeubles et terrains à San Francisco sont toujours bien tenus. »

« Depuis notre dernière circulaire, la demande d'argent s'est bien maintenue sans qu'il y ait eu cependant de modification dans le taux d'intérêt. »

Circulaire du 31 mars 1891 à San Francisco et du 30 juin 1891 à Neuchâtel: *« La ville de San Francisco continue à s'étendre dans toutes les directions et le nombre des constructions nouvelles est considérable, le prix des terrains est généralement plus élevé que celui de l'année précédente. »*

Une modification, apparemment cosmétique, se produit dans le décompte de la Caisse: **les décomptes qui étaient jusqu'alors livrés dans les deux parités dollar / franc suisse ne sont désormais libellés qu'en francs suisses. C'est en quelque sorte la confirmation que seuls investissent dans cette caisse les concitoyens d'origine des fondateurs.** Le taux des dividendes se maintient à 5% l'an (mentionné à nouveau au taux annuel). Un post-scriptum renforce cette impression que la caisse se concentre sur son marché de base et ses produits de base en mentionnant *« que la maison n'accepte plus de dépôts en compte courant, mais qu'en revanche elle continue toujours à recevoir des fonds à la Caisse hypothécaire »*.

Circulaire du 30 septembre 1891 à San Francisco et du 31 décembre 1891 à Neuchâtel: «*Les affaires sont assez calmes à San Francisco, la spéculation sur terrains éloignés du centre de la ville s'est beaucoup ralentie; quant aux immeubles de rapport et bien situés, ils sont plus en faveur que jamais.*»

Les années 1890 sont vécues dans leur début par les gérants de la Caisse comme «*calmes*». En effet, **le retour des crises économiques depuis 1890 et jusqu'en 1893** sévit dans les Amériques¹⁹. En effet, l'échec d'un grand emprunt destiné à financer les travaux publics de Buenos Aires provoque la déstabilisation de la Banque londonienne **Baring brothers**, puis sa faillite... L'issue de la crise sera déterminée par la Banque d'Angleterre qui décide d'assurer la liquidation de la banque privée... Cette crise, qui a peu de répercussions en Europe, ne frappe les USA que dans les années qui suivent (en 1893). Mais terminons tout d'abord l'année qui précède cette dépression:

Circulaire du 31 mars 1892 à San Francisco et du 30 juin 1892 à Neuchâtel: «*Les affaires à San Francisco sont très calmes et il y a plutôt une tendance à la baisse sur la propriété foncière, en ville aussi bien que sur les terres à l'intérieur; c'est la réaction presque inévitable qui suit les années de grande activité, nous espérons cependant que les récoltes qui s'annoncent assez bien pour cette année infuseront une nouvelle vie à notre commerce.*»

Année d'élections présidentielles: «*Espérons qu'une fois les élections passées, les affaires reprendront un peu de mouvement*».

Circulaire du 30 septembre 1892 à San Francisco et du 31 décembre 1892 à Neuchâtel: «*Les terres sont peu demandées et la spéculation sur terrains en ville est complètement arrêtée; par contre les propriétés bâties de bon rapport restent toujours en faveur.*»

Cette circulaire contient l'une des «perles» des gérants de la Caisse hypothécaire: «*Il faut réduire sa voilure jusqu'à ce que le vent favorable souffle de nouveau, c'est l'éternelle histoire du navigateur sur l'Océan commercial.*»

Pour cette circulaire, nous disposons des éléments qui nous permettent de comprendre qu'Alfred rédige encore les circulaires à partir des bribes d'informations qui lui parviennent de son frère: Dactylographiée, bleue: «CIRCULAIRE, San Francisco le 31 mars 1893 (...) dividende de 5% l'an. Il n'y pas de changement à noter sur le taux de l'intérêt depuis notre dernière circulaire; nos caisses d'épargne regorgent toujours d'argent et sont obligées

¹⁹ Bairoch, Victoires et déboires..., t. II, p. 408.

d'étendre de plus en plus le rayon de leurs opérations pour trouver des placements.

Les affaires à San Francisco sont très calmes dans ce moment. Les propriétés foncières sont toujours bienvenues, bien que peu en demande. Il en est de même dans tout l'État; mais les pluies abondantes dont nous avons été favorisés ce printemps nous promettent de bonnes récoltes, ce qui ne manquera pas de rétablir la confiance et de donner du mouvement aux affaires.» Ce qui donne la circulaire du 31 mars 1893 à San Francisco et du 30 juin 1893 à Neuchâtel: «*Nous espérions qu'après la période des élections présidentielles, les affaires reprendraient de l'activité, nous devons reconnaître que notre espoir a été déçu, les affaires à San Francisco et dans toute la Californie sont fort calmes, et la propriété foncière quoique bien tenue, est peu demandée.»*

1893, est donc l'année de la crise économique aux Etats-Unis²⁰: «*Encore une fois, ce furent les déboires de compagnies de chemins de fer qui entraînaient des faillites en chaîne et une crise économique très profonde et d'assez longue durée. Le taux de chômage, qui était en moyenne de 4 pour 100 pour les 3 années précédentes, grimpa à 12 pour 100 en 1893, et à 18 pour cent en 1894.*²¹» Le rapport semestriel de la Caisse hypothécaire parle à nouveau du taux semestriel de 2 1/2%. Les gérants espèrent que «*la période aiguë de la crise est passée*»...

Circulaire du 30 septembre 1893 à San Francisco et du 31 décembre 1893 à Neuchâtel: «*La Californie, elle aussi, a souffert de la crise financière générale qui a sévi aux Etats-Unis cette année.»*

«Pendant la crise intense des Etats-Unis signalée dans notre dernière circulaire, la plupart de nos Caisses d'Epargne avaient cessé de faire de nouveaux prêts» et les affaires ayant «*stagné*», les taux n'ont pu être élevés...

Circulaire du 31 mars 1894 à San Francisco et du 30 juin 1894 à Neuchâtel: «*Les vendeurs d'immeubles et de terres tiennent bien leurs prix et ne veulent pas consentir à un sacrifice qu'ils ne considèrent pas comme justifié, mais les acheteurs pensent différemment, aussi pour le moment ne se fait-il pour ainsi dire aucune transaction immobilière.»*

La crise se poursuit... bas prix des céréales... situation des fermiers «*d'autant plus difficile*» qu'il n'y a plus de prêts de «*nos banques*»... «*Le*

²⁰ *ibid.*

²¹ *ibid.*

résultat de cette situation momentanée, nous l'espérons, est qu'il y a plus de capitaux à placer sur hypothèque que de garanties offertes... »

Circulaire du 30 septembre 1894 à San Francisco et du 31 décembre 1894 à Neuchâtel: *«Les caisses d'épargne d'ici se bornent à faire des avances sur immeubles de rapport en ville, immeubles qui maintiennent leur valeur, toutefois sans faire l'objet de transactions.»*

Trois fois le mot revient: *«**crise générale**», «**moments de crise**», et «**crise actuelle**»...* Pourtant une lueur d'espoir transparait lorsqu'il s'agit de nouvelles infrastructures; *«la construction prochaine du chemin de fer San Francisco et San Joaquin Valley fait entrevoir à nos fermiers la possibilité de s'affranchir du tarif exagéré imposé par la Compagnie actuelle, qui monopolise le transport des produits agricoles d'une des parties les plus fertiles de la Californie.»* Vaillante, la Caisse hypothécaire traverse la crise en payant ses dividendes aux déposants.

Circulaire du 31 mars 1895 à San Francisco et du 30 juin 1895 à Neuchâtel: *«Nos caisses d'épargne malgré l'abondance des capitaux à leur disposition, n'ont pas encore recommencé à prêter à l'intérieur, ce qui contribue beaucoup au maintien de la baisse sur les terres. Il n'y a d'acheteurs réels que pour les immeubles en ville et de bon rapport, pour le reste stagnation complète.»*

Deux courriers parviennent ce semestre-ci aux déposants: l'un concernant les dépôts en compte courant pour le deuxième semestre de 1896, l'autre concernant la caisse hypothécaire: ces deux documents informent de la baisse d'un pour-cent des taux respectifs pour l'année suivante, tous deux à 4%. Après une décennie de versement du 5%, et l'espoir d'une reprise des affaires, c'est le contraire qui se produit: le taux s'affaïsse. La **cinquième crise économique mondiale rencontrée durant son existence** a eu raison des intentions haussières des gérants de la Caisse, même si une pique contre l'administration locale des finances conclut l'explication.

Circulaire du 30 septembre 1895 à San Francisco et du 31 décembre 1895 à Neuchâtel: *«Le manque d'activité dans les affaires a produit une baisse dans le taux de l'intérêt, et nos Caisses d'Epargne ont réduit à 4% l'an le dividende à répartir à leurs déposants; c'est très probablement ce que nous serons obligés de faire lors de notre prochain compte-rendu, d'autant plus que le fisc, toujours soucieux des intérêts généraux, a choisi ce moment pour augmenter encore l'impôt sur les hypothèques.»*

Bonne surprise: la réduction du dividende la caisse ne suit pas celle des comptes courants et n'est que d'un demi pour-cent: le dividende annuel est donc encore de 4 1/2%. Comme en fait il n'y a pas reprise, la circulaire ne

contient que des généralités qui se concluent par la relance éventuelle des affaires qui se produira après les élections présidentielles.

Circulaire du 31 mars 1896 à San Francisco et du 30 juin 1896 à Neuchâtel: «*L'élection du Président des Etats-Unis aura lieu cet automne, et comme toujours dans ces circonstances, la politique aura le pas sur les affaires qui chômeront jusqu'à la fin de la campagne, mais pour reprendre ensuite, nous l'espérons, avec d'autant plus d'activité.*»

L'élection a eu lieu et «*... la confiance a reparu; le commerce a repris de l'activité et nos valeurs sont demandées*», ce qui amène à la conclusion suivante:

Circulaire du 30 septembre 1896 à San Francisco et du 31 décembre 1896 à Neuchâtel: «*... et c'est avec l'espoir que les achats et ventes de terrains et d'immeubles reprendront sous peu leur cours normal que nous vous présentons, M..., nos salutations distinguées.*»

Pourtant la stagnation se poursuit.

Circulaire du 31 mars 1897 à San Francisco et du 30 juin 1897 à Neuchâtel: «*A San Francisco les transactions en propriétés foncières n'ont pas d'activité, et quant à celles en terrains dit d'avenir, plus ou moins éloignés du centre de la ville, elles sont pour le moment tout à fait nulles.*»

En fait, rien ne change dans la situation économique, mais un alinéa sibyllin confirme d'où les marathoniens de la caisse hypothécaire tirent certaines de leurs ressources. «*L'abondance des capitaux sur notre place force nos caisses d'épargne à réduire leurs taux d'intérêt, aussi nos valeurs locales, actions et obligations, qui sont excellentes, sont recherchées et trouvent des preneurs à des prix élevés.*»

Circulaire du 30 septembre 1897 à San Francisco et du 31 décembre 1897 à Neuchâtel: «*On attend en général une reprise prochaine des affaires commerciales et industrielles, dont la situation est encourageante à San Francisco, et si dans cette ville les transactions immobilières sont encore inactives, les propriétaires d'un autre côté ne sont plus disposés à faire des concessions, et tiennent leurs prix fermes.*»

En revanche, la Caisse change de gérants: en effet, Alfred Borel qui désire se retirer de sa propre affaire passe la main à son frère Antoine Borel, Consul de la Confédération Suisse, «*qui la dirigeait depuis 30 ans*». La «**Maison de Banque**» Alfred Borel & Co. devient «*Ant. Borel & Co.*». la transition est effectuée pour le 1^{er} janvier 1898. Il est précisé que «*Monsieur Alfred Borel, l'un des chefs de l'ancienne Maison Alfred Borel & Co., ayant désiré se retirer des affaires, laissera néanmoins une somme importante dans la nouvelle Mai-*

son pour dix ans. » Les signataires de la présente sont les associés suisses Antoine Borel et J. Henry Meyer, John Freuler signant par procuration. Un autre imprimé accompagne les documents décrits ci-dessus : la poursuite de la collaboration de la nouvelle société avec les successeurs des « *Fils d'Antoine Borel* », MM. Wavre et Borel, auprès desquels les déposants peuvent obtenir le paiement de leurs intérêts.

Datée uniquement de San Francisco, la première circulaire signée²² Ant. Borel & Cie annonce que « *La classe c des obligation a été liquidée dans le courant du semestre passé* » et la caisse gère actuellement 4 millions de francs pour lesquels elle verse un dividende de 4 1/2% l'an dans un marché qui demeure peu actif. L'annonce du montant total en gestion ainsi que la simplification des classes obligataires voit la suppression de la deuxième page des décomptes. Dans un climat économique morose, c'est une page de l'histoire de la Caisse qui se tourne...

Circulaire du 31 mars 1898 à San Francisco: « *Le marchés des terrains et immeubles est toujours languissant.* »

La circulaire continue à afficher les montants totaux sous sa gestion (toujours près de 4 millions de francs suisses), rémunérés au même taux de 4 1/2% que précédemment.

Circulaire du 30 septembre 1898 à San Francisco: « *Malgré le manque partiel des récoltes, l'activité des affaires de la ville de San Francisco a été très grande par suite de la guerre avec l'Espagne²³, et toutes nos bonnes valeurs de placement ont enregistré une hausse sensible.*

« *L'argent est très abondant, si abondant que nous avons dû constater que le taux d'intérêt est en baisse, et si, parmi les intéressés de la Caisse hypothécaire, il y en a qui désireraient disposer de leurs titres avant l'échéance statutaire, nous les prions de nous le faire savoir.* »

L'expansion des Etats-Unis relance l'activité portuaire à San Francisco.

Circulaire du 31 mars 1899 à San Francisco: « *L'occupation des Philippines et tout le mouvement occasionné par cette guerre imprime une grande animation à notre port et une grande activité à une partie de notre commerce.*

²² La détermination des auteurs du texte des circulaires est difficile à préciser: lorsque le brouillon manuscrit en est clairement retrouvé on peut l'attribuer à Alfred, puis à Antoine. Mais souvent il s'agit d'un mélange des opinions des deux frères, où le plus proche de la production imprimée retouche les avis de l'autre. Ce schéma est en cela similaire à ce qu'Alfred initie avec son père Auguste lors de la fondation de la Caisse.

²³ C'est la guerre qui permet aux USA de s'emparer de dominions aux Antilles, et des Philippines dans le Pacifique. C'est le début de « l'Impérialisme » américain...

«L'annexion des îles Sandwich a encouragé plusieurs de nos capitalistes à s'intéresser au développement des plantations de cannes à sucre de ces îles...»

Le capital de la Caisse baisse à trois millions et demi de francs suisses, du fait de l'intérêt comparable et même inférieur à celui qui est versé en Europe. Les placements de la Caisse toujours rémunérés à 4 1/2 % ne sont plus si attractifs... La prédiction de cette circulaire s'avère fort pertinente...

Circulaire du 30 septembre 1899 à San Francisco: *«L'activité que nous vous signalions dans le commerce et l'industrie de notre ville s'est encore accentuée, et, logiquement il est permis de prévoir une reprise sur la valeur des immeubles et des terrains à bâtir, qui en ont bien besoin.»*

«Une des branches de notre industrie qui a pris un grand essor durant ces derniers mois et dont le développement pourra devenir une source importante de revenus pour le pays est celle du pétrole, dont les gisements ont été découverts dans la partie centrale de l'Etat.»

Le capital de la caisse baisse encore à trois et un quart de millions de francs suisses, toujours rémunéré à 4 1/2 %. *«L'argent est toujours très abondant sur notre place, et si cela continue nous serons obligé de réduire le dividende.»* Cette circulaire qui n'est plus datée de Suisse précise toutefois que le versement (suisse) aura lieu dès le 30 juin.

Circulaire du 31 mars 1900 à San Francisco: *«Le marché des valeurs immobilières reste toujours inactif et s'il s'est fait cette année quelques transactions dans les principaux quartiers du centre de la ville, les quartiers suburbains n'en ont pas bénéficié.»*

Le capital de la caisse baisse encore de cinquante mille francs suisses, toujours rémunéré à 4 1/2 %. *«Nous regrettons de devoir ajouter qu'en présence de la surabondance d'argent et de la faiblesse du taux d'intérêt des prêts hypothécaires, nous prévoyons que le prochain dividende ne s'élèvera pas au-dessus de 4 % l'an.»* Cette circulaire précise toutefois que le versement (suisse) aura lieu dès le 31 décembre.

Circulaire du 30 septembre 1900 à San Francisco: *«L'activité remarquable qu'ont pris dernièrement le commerce et l'industrie dans notre ville, aussi bien que sur la côte du Pacifique en général, paraît reposer sur une base si ferme que, la campagne électorale qui bat son plein aux Etats-Unis et occasionne ordinairement un certain malaise sur les affaires, ne les a affectées, cette fois que très superficiellement.»*

« En résumé nous entrons dans une ère de prospérité et l'avenir nous inspire confiance.»

« Il faut espérer que le marché des valeurs immobilières, qui n'a pas encore secoué sa terreur, se réveillera bientôt et reprendra son ancienne activité. »

Le capital de la caisse baisse encore à deux millions sept cent mille francs suisses, rémunéré à 4%. Cette circulaire plus courte que les autres (et imprimée en caractères plus gros d'ailleurs) précise toutefois que le paiement aura lieu dès le 30 juin.

Circulaire du 31 mars 1901 à San Francisco: *« La demande pour les immeubles situés dans la partie centrale de la ville est assez bonne; les prix sont plus fermes qu'auparavant. »*

Le capital de la caisse baisse encore à deux millions cent soixante neuf mille francs suisses, toujours rémunéré à 4 1/2%. Le dividende peut être perçu dès le 31 décembre.

Circulaire du 30 septembre 1901 à San Francisco: *« ... la lutte continue entre le pouvoir municipal de San Francisco et les corporations n'a pas encouragé les capitaux à se lancer dans de nouvelles entreprises, aussi l'argent est-il resté abondant sur notre place et le taux a-t-il plutôt fléchi. »*

« Les nouvelles autorités municipales vont entrer en fonction et nous espérons qu'elles trouveront un terrain d'entente qui permettra aux affaires de prendre un nouvel élan. »

« Les valeurs immobilières qui sont le baromètre de la prospérité commerciale continuent à accentuer leur tendance à la hausse dans les centres principaux de la ville. »

Le fonds d'archives dont nous disposons interrompt ses extraits à cette dernière date: peut-être la caisse a-t-elle encore fonctionné quelques années. Mais elle n'a plus de raison d'être pour les investisseurs européens ou pour ses opérateurs. En effet, le « différentiel » de rendement entre l'Europe et les USA n'est plus si fort qu'il justifie l'envoi de capitaux d'un bout à l'autre du monde. En outre, les affaires de la société Ant. Borel & co. ne sont plus centrées sur l'opération de la Caisse qui permet en période de disette de combler les rentrées ou de présenter un capital envers d'autres affaires. Les Borel n'ont plus besoin de la Caisse hypothécaire, les investisseurs qui n'y trouvent de toute façon plus leur compte retirent peu à peu leurs fonds et les affaires de la famille continuent, mais de façon indépendante.

« Nous ne sommes pas banquiers et nous en nous donnons pas pour tels, nous ne recevons pas de dépôts, n'appartenons pas au clearing house, etc. mais nous sommes considérés comme des banquiers par le public qui ne le sait pas. »²⁴

²⁴ Lettre à Alfred, le 26 février 1897, de San Francisco après des considérations sur les nouvelles lois en discussion aux États-Unis sur les chemins de fer et les banques...

La Caisse disparaît donc des actes des Borel, s'estompant d'une façon aussi régulière que l'amenuisement de son capital et comme « effacée » par ses propriétaires.

A San Francisco, Antoine Borel peut encore espérer que son fils Antoine-Alfred (!) reprendra le flambeau... mais déjà ce jeune Californien fortuné rêve de cinéma... A Bevaix, Alfred voit son beau-fils Paul de Chambrier s'intéresser aux affaires de famille, mais la mort en couches de sa fille ferme aussi cette possibilité... Enfin, le fils de leur demi-frère Maurice Borel, Robert, « banquier », décède à l'âge de 26 ans en 1912: la relève est donc coupée, l'élan californien des descendants du maître bottier de Couvet du XVIII^e siècle s'arrête donc pour un demi-siècle au moins...

C.3. GROS PLAN SUR LES AFFAIRES EN 1866-1884

C.3.A. LE TURN-AROUND DE LA DÉCENNIE 1870...

Cette décennie se présente mal: le taux d'intérêt à San Francisco baisse..., la concurrence d'autres financiers sur place est vive (surtout dès 1873 lorsque l'argent devient plus abondant et que la récession menace... voir partie C.1), et la grande crise européenne de la fin du XIX^e siècle pointe à l'horizon...; tout cela va tarir les sources de financement couramment usitées depuis 1854 par les deux frères Borel. Suivons la succession des événements tels qu'ils adviennent aux deux entrepreneurs.

A titre de **repères**, nous rappelons les deux événements essentiels qui surviennent dans cette période: **la Guerre Franco-Allemande** et son lot de réfugiés qui entrent par les Verrières à Neuchâtel¹, puis **la grande crise de la fin du siècle qu'elle provoque** (?)... qui durera jusqu'en 1890!

La situation est loin d'être rose et simple et nos deux hommes d'affaires agissent donc dans un contexte internationale politique troublé et une économie qui se délite.

Alfred à Antoine, Neuchâtel 21 janvier 1871² qui s'inquiète du placement des sommes qu'il recueille en Suisse et que sa maison de San Francisco rechigne à employer: *«Il vaut mille fois mieux placer seulement à 10% que de laisser chômer l'argent.»*

Comprenant quels sont les objectifs de diversification de son frère, il se renseigne au sujet des *«valeurs diverses»* Alfred à Antoine, Neuchâtel 28 février 1871³: *«Tes renseignements sur les Compagnies du Gaz et de Spring Valley*

¹ *«L'épopée des Bourbakis.* En été 1870 éclate la guerre Franco-Allemande. La victoire prussienne met fin au Second Empire, mais la République, aussitôt proclamée, décide de continuer le combat. Vaincue par les troupes allemandes, elle doit signer un armistice en janvier 1871. Exclue de ce dernier, l'armée de l'Est, commandée par le général Bourbaki, trouve refuge en Suisse. En plein hiver, 85,000 hommes entrent en Suisse avec leurs armes, leurs canons et leurs chevaux. L'accueil des Bourbakis est l'une des grandes pages du refuge suisse. Les internés séjournèrent plusieurs semaines dans le pays. (Lescaze)»

² Copies de lettre 1871-72 p. 7.

³ Copies de lettre 1871-72 p. 32.

Water Works (voir le descriptif des affaires mobilières des Borel figurant à la fin de ce chapitre) *m'ont intéressé mais n'oublie pas donc d'envoyer sous bande leurs rapports je te rappelle que je trouve l'emprunt d'un million de Dollars à 9% mal raisonné lorsque l'or donne 12% aux actionnaires; surveille un peu leurs marges de ces financiers et surtout tâche de savoir quels sont leurs revenus c'est là le principal. (...)*». Détail qui a son importance: suivant la spéculation tentée par Ralston, les Borel entrent dans Spring Valley à ce moment... pour ne plus en ressortir: Antoine les faisant figurer à l'avenir au catalogue de ses placements, et Alfred qui en possède encore pour près de quatre cent mille francs à son décès en 1908...

Les commentaires sur de telles opérations se poursuivent comme dans cette lettre d'Alfred à Antoine Borel à San Francisco 5 juillet 1871⁴ *«Mon cher frère, (...) l'effet de la non valeur totale de ces obligations 10% Sacramento sera déplorable d'autant plus qu'il tombera sur les clients qui ont des fonds chez nous et que je n'ai aucune bonne raison à donner, lorsque j'ai pris ces obligations on disait (Bayerque & MM. Moro Alsop) que la garantie des rails et matériel roulant seuls couvrait tout, on les élevait aux nues comme forte et bonne sécurité tout d'un coup cela ne vaut rien (...)*» et d'en tirer la leçon durement apprise: *«Ne jamais recommander ce que nous ne connaissons pas ou pouvons contrôler...»*

Faisant allusion au nouvel hôtel de Ville de San Francisco dans sa lettre du 26 septembre 1871⁵, Alfred confie à Antoine Borel le sentiment critique qui l'envahit *«en voyant dans les journaux les folies que font nos édiles en décrétant 1 1/2 million de dollars pour un hôtel de Ville⁶ au diable vert qui n'a d'autre but que de déplacer le centre des affaires...»*

Malgré ce qu'Antoine lui dit de la concurrence d'autres prêteurs comme la réputée Hibernia qui maintient son taux à 9%, et les velléités d'Antoine de baisser le taux, Alfred objecte qu'il faut maintenir le taux à 9%..., puis observe, toujours critique à l'égard des *«valeurs diverses»* le 30 novembre 1871⁷:

⁴ Copies de lettres 1871-72 p. 141.

⁵ P. 161 du copies de lettres 1871-72.

⁶ Le bâtiment pratiquement «impossible» de l'hôtel de Ville de San Francisco mettra des décennies à être érigé sur l'ancien cimetière de Yerba Buena (à la convergence de la grille du plan Vioget et de celle du plan O'Farell, vers Market St.); le chantier dure de 1871 à 1898! les délais d'origine sont multipliés par quinze, le budget octuplé! l'inauguration a lieu en 1900), cette construction devient un sujet de plaisanteries parmi les concitoyens de San Francisco (Issel/Cherny, ill.).

⁷ Copies de lettre 1871-72 p. 202-203.

«*Encore un mot sur le bilan, les valeurs diverses n'ont jamais donné que de très faibles bénéfices les autres années, mais les dividendes que les valeurs rapportent sont-ils portés au crédit de ce compte ou au crédit du compte d'intérêts ?*»

Antoine lui rétorque le 11 janvier 1872 que «*les dividendes des valeurs diverses restent à ce compte, et ce compte gagnera de l'argent à moins de tuiles comme le Chicago fire⁸, Sacramento Valley Railroad («chemin de fer», souvent abrégé Sac. V. RR.), à propos de ce dernier nous verrons au 1^{er} février, je pense que le coupon sera payé.*»

Nouvelle adresse du bureau d'Alfred Borel & Co. à San Francisco, lettre de la société à Alfred du 1^{er} février 1872: «*Nous avons obtenu pour 3 ans le bureau de Cour de Montgomery & Clay où était John Jime Co. pour \$ 200 par mois, nous serons beaucoup plus centralement situé avec un loyer raisonnable, nous espérons que vous approuverez ce changement ainsi que font nos clients.*»

L'époque n'étant pas qu'au changement de siège de la société, Alfred évoque la nouvelle stratégie à définir dans son courrier à Antoine Borel des 24/27 février 1872, parlant de la réduction du dividende de 8% à 6% «*alors il faudra baser notre affaire différemment et mettre d'autres cordes à notre arc à ce taux-là il ne faudra plus compter sur des capitaux européens et de préférence en rembourser la plus grande partie; la tangibilité des actifs est nécessaire pour offrir le placement au même taux ou même à 1% de plus!*»

De San Francisco, le 12 mars 1872: toujours le manque d'activité dans le «*real estate*»... Mais heureusement il y a les valeurs diverses, et même cette ligne de chemin de fer qui menaçait de ne plus être rentable, se remet à payer les intérêts; au bas d'une lettre de la société du 14 mars 1872, ce mot personnel d'Antoine à Alfred Borel: «*Les coupons du Sac. Valley RR. ont été payés; il est possible qu'à l'échéance des Bonds il y ait fusion avec une autre ligne contrôlée par le Pacific Railroad, puis émission de nouvelles obligations à 8%.*»

«*Pouvons-nous dans cette affaire agir pour le mieux des intéressés sans avoir à les consulter ? Nous l'espérons car le moment venu il faudra agir immédiatement. (...)*»

Alfred écrit à Antoine Borel, 20 Mars 1872⁹, s'inquiétant du passif laissé par leurs anciens amis Pioche et Bayerque: «*D'après ce que m'a dit M. Sapin, on est fort mécontent de Pioche en Europe et ils ont fourni sur lui des traites de frs. 5 millions en \$ 10,000.- chacune en remboursement des répartitions*

⁸ Incendie du 8 octobre 1871 qui ravage Chicago, dont nous parlons à la section suivante.

⁹ Copie de lettres 1871-1873 p. 276.

arriérés ; le paiement en a été refusé et Mr. Hentsch est chargé d'aviser des mesures à prendre. J'ai dit à M. Sapin que du vivant de M. Pioche tu ne te chargerais d'aucune poursuite... » ce qui n'empêche pas Alfred d'offrir ses services contre rémunération et si Antoine l'accepte après son décès!

Lettre d'Alfred Borel & Co. à Alfred Borel à Neuchâtel du 25 avril 1872¹⁰, qui confirme que les opérations sur valeurs diverses sont rémunératrices: *«Nous vous envoyons le bilan au 31 mars, vous verrez le compte "valeurs diverses" assez élevé, cela provient de ce que nous avons fait plusieurs contrats par l'entremise d'un bon courtier sur des stocks payables dans 30 jours, c.-à-d. achetés au comptant par n/ courtier et revendu à 30 jours avec 20% de dépôt ça nous fait toujours un bon intérêt d'argent, en moyenne 4% à diviser avec le courtier, si il y a baisse nous avons le droit de vendre immédiatement.»*... Donc, lesdites opérations sur titres s'effectuent sur une base d'essai permettant les replis rapides.

Lettre d'Antoine à Alfred Borel du 26 avril 1872 reçue le 24 mai et réponse le 28 ct. a propos de Railroads (RR) qui se constituent hors de l'emprise des monopoleurs ou «*big four*¹¹»: *«(...) La question du Chemin de fer est très importante pour San Francisco, il est probable que Stanford & Co. obtiendront Goat Island, d'un autre côté nous allons travailler au Chemin de fer par St.-Louis, pas le Chemin de fer du Sud qui est aussi entre les mains de Stanford & Co, mais le 35^e parallèle soit l'Atlantic and Pacific Railroad qui arrivera à San Francisco même et n'a rien à faire avec ces grands monopoleurs (voir la circulaire de septembre 1872!) et n'aura rien à faire car les San Franciscains ne souscriront qu'à condition de ne faire aucun emprunt ou vente à Stanford & autres. Chacun qui a des intérêts dans cette ville-ci, doit souscrire avec plaisir, notre Maison le fera en proportion des autres, C'est son devoir. (...)»* Telle est la conclusion qui est bien de la veine de son propre père! Plaisanterie mise à part, 1872 est encore une période de doute des deux frères Borel sur la stratégie à suivre, et il ne fait pas attendre de déclaration enflammée pour les infrastructures à ce stade. N'oublions pas que les transports sont encore hippomobiles ou à vapeur, puis que le Cable car n'ouvre que l'année suivante.

¹⁰ Reçue le 24 Mai et réponse le 28 ct.

¹¹ **Collis P. Huntington, Mark Hopkins, Leland Stanford et Charles Crocker**, qui étaient tous commerçants au début de leur carrière (resp. quincailliers, épicier en gros et marchand de vêtements).

Suite de la liquidation Pioche et consorts: Antoine confirme le 9 juillet 1872 que la liquidation des actifs du vétéran français de la finance californienne (il est là depuis la ruée vers l'or) sera longue et compliquée «*Car tout ce qui pouvait être liquidé l'a été.*» L'«*extravagant*» Pioche, qui dépense sans compter pour sa résidence de San Mateo (\$ 80,000.—, que rachète Antoine Borel par la suite) ou effectue des dons aux comités locaux (défense nationale ou aux blessés accordant des sommes de jusqu'à \$ 50,000.—), et contre lequel se retourne même son ancien associé Bayerque, dispose pourtant encore d'actifs comme son domicile en ville et de participations dans les plus grands ranches californiens, dans des mines et des terrains «*unimproved*» qui peuvent justement faire l'objet de saisies...

Antoine écrit de San Francisco à son frère Alfred Borel au sujet d'une possibilité de placement dans des intérêts ferroviaires hors du cartel du Southern Pacific le 28 juillet 1872 en rappelant justement que «*la question des chemins de fer occupe tout le monde ici, Ganzl est venu me conseiller et m'engager fortement à souscrire 500 actions au San Francisco & Colorado River RR [Railroad] dont lui est un des trustees, ça ne nous coûtera rien, m'a-t-il dit ou du moins peu de choses, au maximum il y aura à payer 20% si l'affaire réussit; mais j'en doute un peu car la presse est contre nous; il faudra faire voter 10 millions à la ville de San Francisco et ça ne sera pas facile, aussi ça pourra bien tomber dans l'eau; les personnes à la tête de cette affaire sont les gens les plus sérieux et les plus riches de San Francisco. Inclus articles de journaux à ce sujet.*» Cet entrefilet de la correspondance a son importance: les relations mentionnées sont à haut niveau, et le placement apparemment modeste permet à la Maison Alfred Borel & Co. de «*mettre le pied dans la porte*».

27 août 1872 Lettre d'Alfred Borel¹² à la maison Alfred Borel & Co.: toujours l'inquiétude pour l'immobilier... «*j'ai été heureux d'apprendre que vous aviez réussi à négocier le Sacramento Valley Railroad prenez votre Commission sur la réalisation de ces bonds et stocks tâchez d'opérer aussi bien avec le Stock du gaz et avec votre real estate*¹³ dont vous avez une rude charge sur le dos.»

¹² Copie de lettre 1871-1873, p. 385.

¹³ Le «**real estate**» est l'immobilier en anglais. Cette locution d'anglais oral écrit confirme que ces correspondances sont plutôt des conversations écrites que des expressions méticuleusement préparées.

Pique supplémentaire¹⁴ des Borel contre Leland Stanford le 27 août 1872¹⁵ à propos du Chemin de fer du Colorado dans lequel Antoine a souscrit 500 actions, ce qu'Alfred trouve périlleux malgré la présence de «gros bonnets»: «*En attendant il faut lutter contre ce monopole Stanford & co., qui décidément fait du tort à la propriété*» en lui recommandant de distinguer qui est le «moteur» derrière certains articles de presse opposés au développement des voies ferrées.

Les affaires deviennent toujours plus difficiles et compétitives. Remarque désabusée d'Antoine Borel sur leurs collègues Berton & Hentsch qui n'ont plus d'affaires en cette fin de 1872 (lettre du 6 décembre 1872 d'Antoine à Alfred Borel).

Affaire Pioche et Bayerque: Romain Bayerque¹⁶ décédé le 3 décembre 1872, a choisi comme exécuteur testamentaire Antoine Borel; le frère de Romain, Urbain est en France a été désigné comme l'un de ses héritiers (ce que l'on peut lire dans une lettre d'Antoine à Alfred Borel du 10 mai 1873). Avec le décès de Romain Bayerque, après la dernière liquidation de Pioche, c'est la page de la Californie française «ante Etats Unis» qui se tourne (dont la connaissance, du moins le souvenir, était parvenue aux Borel grâce aux entretiens de la première traversée océanique d'Alfred avec cet associé de Pioche). Nous lirons plus bas qu'Antoine n'accepte pas d'entamer des démarches en saisie contre Pioche (du moins de son vivant). Les Borel, francophones franco-philés, sont solidaires du dernier combat, peut-être par l'estime respectueuse due à ces aînés pionniers dans la Contrée de «l'Or» découvert chez un Bernois et racontée par un compatriote neuchâtelois...

¹⁴ Voir le brouillon par Alfred de la Circulaire 30 septembre 1872 p. 434 des copies de lettres 1871-73 comprenant une attaque contre Stanford!

La Compagnie du Chemin de fer du **Central Pacific** abusant de son monopole écrasant, refusait d'établir son terminal définitif dans la Ville même de San Francisco, mais l'énergie de nos négociants qui l'ont menacé d'établir une ligne indépendante empêchera nous l'espérons nos barons concessionnaires de remettre cette question sur le tapis. (...)».

¹⁵ P. 386- 7 du livre de copies de lettres 1871-1873 d'Alfred Borel.

¹⁶ Fils (ou neveu?) de **Jules-B. Bayerque**, qui était l'associé de François-Louis-Alfred Pioche; Pioche et Bayerque étaient les pionniers de la première heure (Issel/Cherny, Harris/Sandweiss, Le Bris – Quand la Californie était encore française –, etc.).

Alfred à son frère, le 22 janvier 1873¹⁷: «*L'actif du bilan me paraît fort bien composé... le seul "drawback"¹⁸ est le real estate¹⁹ qui reste dull²⁰ et dont nous avons une forte partie.*» Plus bas, parlant des futures liaisons régionales Nord-Sud et Est-Ouest à travers la Californie (Northern Pacific vers la Colombie ou la Pacific Texas), il proteste: «*Plusieurs Compagnies se sont formées pour la construction de ces lignes, mais en demandant des subsides énormes qui auraient grevé la ville d'impôts trop lourds et qui furent prudemment refusés.*»

Dans sa lettre du 5 août 1873²¹, Alfred Borel, toujours de Suisse le même son de cloche qui accompagne cette descente des taux et des dividendes: c'est la «*pénurie d'investisseurs, rareté de fonds disponibles*» communique-t-il depuis la source des capitaux dont dispose depuis 1856 la Caisse hypothécaire qu'il a fondée 25 ans plus tôt. Il faut dire que ces éléments sont révélateurs de **la crise économique de 1873** qui débute en Allemagne puis s'étend aux Etats-Unis²² où elle entraîne de nombreuses faillites de lignes ferroviaires et une stagnation de l'industrie.

Pourtant optimiste au vu des résultats, Alfred écrit à Antoine Borel de Bevaix le 15 octobre 1873²³ et fixe le cadre de la collaboration entre eux, ce qui est stipulé dans une convention de société (disparue): «*... Ci-inclus tu trouves le renouvellement de l'acte de société signé par moi avec Dirking comme témoin.*» Ce Dirking est un ancien «californien» résidant à La Chaux-de-Fonds et qui se réjouit à cette occasion de revoir Alfred avec lequel il peut parler du «pays.» «*A l'article 5bis tu dis le fonds capital de la Société consiste en le montant capital \$ etc. ; je suppose que tu feras passer de ce compte capital un chiffre rond dont des bénéfiques valeurs diverses [et] que pour toi le fonds capital auquel on ne peut toucher sera \$ 100,000.- et moi \$ 300,000.-; est-ce que tu comprends l'activité et désires-tu du reste que pendant les 5 années qui vont s'écouler nous ne touchions pas à nos bénéfiques comme nous l'avons fait jusqu'à présent? Je suis d'accord avec ce que tu voudras faire*

¹⁷ Copie de lettres 1871-73 p. 457.

¹⁸ Désavantage.

¹⁹ Toujours l'immobilier.

²⁰ Morose.

²¹ Copie de lettres 1871-73 p. 105.

²² Bairoch, Victoires et déboires..., p. 407.

²³ Copies de lettre 1873-1875 p. 141-142.

seulement il faut le préciser non pas dans l'acte mais par un simple échange de lettres. » Cette mesure conservatoire aidant à faire face aux crises économiques comme celle qui sévit justement en ce moment, Alfred d'y ajouter ses félicitations à son frère: « *Pour moi j'avoue que le résultat de nos 6 années d'opération a dépassé nos plus belles espérances...* », malgré le fait que la crise économique ayant débuté en mai n'atteigne les États-Unis qu'en septembre, et en fin de compte la Californie des frères Borel que d'une façon atténuée (même si elle fait des victimes comme Raston et la Banque de Californie...).

Ainsi lisons-nous cette heureuse lettre d'Alfred à Antoine Borel, du 26 novembre 1873²⁴, où il le félicite encore et remercie le ciel: « *J'examinerai en détail le bilan et je te ferai part de mes observations et pour le moment je me contente de te dire combien je suis satisfait et combien nous avons lieu et combien nous avons à être reconnaissant à notre Dieu qui a béni tes efforts.* » Ce qui nous renvoie encore au chapitre précédent et aux rapports entre protestantisme et capitalisme...

Voici un important témoignage des fluctuations subites qui affectent le montant consacré au bilan à ces valeurs mobilières, Alfred à Antoine Borel, de Neuchâtel le 18 février 1874²⁵: « *J'ai bien reçu le bilan au 31 Xbre (décembre) et tu peux penser que je l'étudie avec intérêt? Pourquoi le chiffre des valeurs diverses a-t-il augmenté de près de \$ 100,000.-?* » Et continuant au sujet des actions²⁶, il interpelle son frère: « *Avons-nous acheté beaucoup de stock?* » Déjà cette coïncidence des sommes comptabilisées qui ne joue pas pour la Caisse hypothécaire: « *Le montant des obligations hypothécaires s'élève à \$ 576,000.- et celui de la Caisse hypothécaire à \$ 603,000.-, avec le solde en caisse je sais que cela est correct, mais autant que possible il sera bon que le portefeuille hypothécaire couvre le montant de la Caisse hypothécaire. (...)* » Et ne perdant pas le nord au sujet des intérêts placés auprès des successeurs de Pioche et Bayerque: « *Les \$ 109,000.- que nous avons dans la Maison de la succession Bayerque peuvent-ils être redemandés sous peu?* »

Alfred à Antoine, le 25 mai 1874²⁷, commente les chiffres reçus et prie encore une fois son frère de faire correspondre les sommes inscrites dans les comptes: « *Venons-en au bilan qui me prouve que tu fais marcher les affaires*

²⁴ Copies de lettres 1873-1875 p. 165-167.

²⁵ Copie de lettres 1873-1875 p. 190.

²⁶ En anglais les actions se disent *stock* ou *stocks*.

²⁷ Copies de lettre 1873-1875, p. 240.

rondement, seulement il me semble qu'il faudra augmenter le chiffre des obligations hypothécaires qui n'est que de \$ 563,000.— pendant que l'actif de la Caisse hypothécaire est de \$ 613,000.—, or nous sommes moralement engagés d'avoir un portefeuille égal aux obligations de la société. »

Bevaix le 26 juin 1874²⁸ Alfred à Antoine, à propos de l'importante affaire des sources d'eau de Spring Valley Works: *«Tu as bien manœuvré avec le Spring Valley Works Mais j'avoue qu'à ta place avec une poussée aussi forte²⁹ qui a amené le stock à 92 j'en aurais réalisé une partie quitte à remplacer (...) il me semble que décidément il faudra baisser le prix de l'eau qui est un peu trop élevé. Le Gas lights Stock marche aussi rondement c'est la conséquence d'un monopole serré. »*

Les passages soulignés par notre retranscription sont importants dans cette retranscription de la lettre envoyée de Bevaix par Alfred à Antoine Borel, le 4 août 1874³⁰. Si Alfred fait allusion à des propriétés immobilières, ce sont celles de leurs clients, car pour lui comme prêteur, le spectre qui le hante est le défaut de l'emprunteur, et la saisie du gage qui peut s'avérer une *«mauvaise valeur»*. En ce sens les Borel *«ont des propriétés sur le dos...»*, ceci dans un contexte ou en cas de rupture ou de manquements dans la trésorerie, l'ensemble du dispositif mis patiemment sur pied par les deux frères depuis près de vingt années peut s'écrouler comme un château de cartes: *«Je t'ai écrit le 23 juillet etc. et tu sais que j'aime à traiter avec toi toutes les questions importantes, l'intérêt dis-tu: le taux (d'intérêt local) tombe à 9% et même à 8 or il est clair que si cela dure longtemps nous serons obligé de modifier notre genre d'affaires, car nous ne pouvons pas donner ce que nous recevons et travailler pour rien en ayant encore à notre charge toutes les commissions qu'il faut payer aux banquiers; je sais bien qu'avec la grande quantité de propriétés immobilières que nous avons sur le dos³¹ nous ne pouvons pas brusquer les choses, et qu'il est important pour nous de les conserver jusqu'à ce que nous ayons un peu liquidé la situation, mais alors je crois qu'il faudra baisser (le dividende de la Caisse hypothécaire) d'un pour cent quitte à être prêt à faire face aux demandes*

²⁸ Copies de lettre 1873-1875 p. 261.

²⁹ «Poussée aussi forte» due aux spéculations de **Ralston** qui est le financier qui mène cette opération en ce moment-même. Voir le détail du descriptif et de la spéculation résumée dans les trois fiches consacrées à la liste de ces valeurs immobilières dans le prospectus de 1893 (descriptif «catalogue», un tableau d'actions et un tableau d'obligations). Vingt ans plus tard les actifs investis dans cette société seront de l'ordre de vingt millions de dollars!

³⁰ Copie de lettre 1873-1875, p. 278-280.

³¹ Les Borel possèdent quelques propriétés foncières mais peu en regard de leur bilan.

de remboursement (des déposants) qui pourraient avoir lieu, ne penses-tu pas que c'est ainsi qu'il faudra agir? »

La partie entrepreneuriale, et peut-être même visionnaire, de cette lettre suit; elle concerne le changement d'assise du métier de base de la maison de placements Alfred Borel & Co. qui a été fondée afin d'effectuer du négoce et du placement hypothécaire, et qui se retrouve à faire des opérations sur titres. Changer de vision pour modifier son métier de base demande le talent qui est tant vanté de nos jours: la gestion du ou des changements. Cette gestion n'est pas une affaire simple, même pour des négociants. Mais suivons les souvenirs et les réflexions d'Alfred Borel:

« Lorsque j'ai fondé la maison dans le but de faire des placements, la position là-bas justifiait l'entreprise, aujourd'hui que la situation est modifiée, il faudra modifier la marche de la maison, et je crois pour moi que dans un avenir qui n'est pas très lointain nous aurons plus à compter sur l'emploi de notre Maison de banque que sur le placement de fonds d'autrui; or personne mieux que toi ne peut mieux juger si la maison est à même d'entrer dans cette nouvelle voie lorsqu'il le faudra; ou si dans un cas où il y aurait des demandes de remboursement considérables et un arrêt complet dans les versements, il vaudrait mieux liquider la maison, ce que je ne crois pas; mais alors il faudrait tenter d'attirer à nous les fonds même du pays des Californiens qui auront autant confiance en nous que dans des sociétés anonymes, il faudra en outre se charger de leur argent contre commission, comme font les banquiers, tout en saisissant les occasions favorables pour mettre la main sur une bonne affaire, pour cela il faut être lié avec la haute-finance comme tu le fais du reste, pour entrer dans les opérations avantageuses. » Comment s'intégrer aux leaders du courant d'affaires d'un pays dont on n'est pas originaire? Telle est la difficulté pour Antoine; Alfred qui l'a vécu et qui n'y est pas parvenu, demeurant un notable membre de la diaspora suisse sur place, enfermé dans sa condition de citoyen de la «sixième Suisse», uniquement impliqué dans les affaires courantes locales, salue les efforts de son frère qui parvient à franchir cet obstacle. Peut-être le «petit» Borel en est-il redevable au soutien de sa nouvelle épouse, native du Nouveau-Monde et élevée sur place?

Commentant le placement effectué dans la compagnie d'eau potable de la ville, les félicitations viennent à la plume d'Alfred: *«³²Le Spring Valley avec des dividendes de 3/4% par mois est un bon placement et si tu trouves qu'il*

³² ... bas de la p. 280 du livre de copies de lettres.

continuera à payer ce dividende tu as bien fait de le garder, tu en es seul le bon juge, ce que tu feras sera bien fait. (...³³)»

Lettre d'Alfred à Antoine Borel³⁴, lettre du 3/4 février 1875, parlant de son plaisir aux affaires: «*Du reste lorsque tu me parles des affaires, je suis encore comme un vieux cheval de bataille qui dresse encore l'oreille lorsqu'il entend la trompette, de temps à autre il me semble que je voudrais encore être au milieu de cette activité un peu fiévreuse, et j'avoue que plus le temps s'avance et plus j'aurais de la peine à me retirer de la maison; je commence à croire que les frères Borel seront un peu comme les Davenport.*»

«Le bilan du 30 7bre³⁵ m'a paru magnifique je ne pense pas qu'il y ait beaucoup de maisons qui puissent montrer un actif aussi clair et net;...»

Lettre personnelle d'Alfred à Antoine Borel du 4 mai 1875³⁶ à propos d'**un intéressant cas de nantissement de valeurs émises par sa société** qui atteste à la fois de sa crédibilité solide pour d'autres banques, mais aussi de la circonspection à adopter: «*Maintenant je reviens un peu aux affaires, il arrive ici que quelquefois des individus qui ont des fonds chez nous empruntent aux banquiers aussi doit-il être bien entendu que la Maison ne paiera rien à ceux qui demandent des remboursements de fonds sans qu'ils aient fait remise du titre ou de la créance à des tiers en Europe qui sont nos banquiers, par exemple la Banque Cantonale m'a signifié qu'un nommé Ginzburger avait déposé chez elle en garantie une obligation de classe a de francs No 869 & No 3 de f. 5,000.-, j'en ai pris note en répondant qu'aucune saisie cas échéant ne pouvait être faite chez nous avant leur main levée; je suis content de voir ces titres figurer comme valeurs négociables; du reste tu vois par les correspondances qu'il y a toujours quelques versements;...»*

A propos des nouveaux impôts californiens qui frappent durement la maison «*Alfred Borel & Co.*», Bevaix 13 juillet 1875³⁷: «*Une chose qui me*

³³ Fin de la lettre plutôt amicale et personnelle mais que nous maintenons en note afin de conserver son «*humanité*» au personnage: «*Je suis veuf mon cher, depuis 8 jours et cet état ne me convient point du tout. La femme manque partout et je ne tiens pas à m'absenter à cause d'Anna qui m'est confiée et que je ne puis pas laisser complètement à sa jeune bonne qui est une "green-one" [novice] de Bevaix... elle est aux bains de Giessbach où elle finit sa cure commencée il y a deux ans; Dieu veuille que cela lui fasse du bien et que l'année prochaine elle redevienne Maman de nouveau, c'est mon plus cher désir...*» La santé de sa femme demeure chancelante jusqu'à son décès en 1880.

³⁴ Copie de lettres p. 375.

³⁵ Septembre.

³⁶ Copies de lettres 1873-1875, p. 416.

³⁷ Copies de lettres 1873-1875, pp. 443-444.

tourmente un peu » se réfèrent également aux lectures des informations récentes dans la presse américaine et anglaise, la nouvelle loi fiscale nous interdit de faire abstraction des hypothèques : en réalité le problème est de parvenir à n'être taxé que pour la propriété nette et pas la partie des cédules «prêtées»... ce qui s'avère ardu dans cette période et qui ne se résout pas dans cette année ; ce problème confirme la bonne orientation prise de diversifier et compléter les activités immobilières en ce moment davantage exposées à des difficultés (outre celles commerciales ou de rentabilité, ces nouveaux problèmes fiscaux).

Cette période charnière, sur fond de crise, se précise aussi fortement dans les comptes comme **une phase de transition**. Celle-ci est également discernable dans cette sélection d'extraits choisis dans les centaines de pages de correspondances³⁸ fiévreuses qu'échangent à ce moment ces deux frères. Du fait du voyage d'un semestre qui précède cette période, il est possible que si le «plan stratégique in extenso» manque apparemment, c'est peut-être que sa nécessité et **ses grandes lignes avaient déjà été évoqués durant le séjour en Suisse d'Antoine**... Néanmoins, les extraits sur les changements stratégiques sont clairs. Leur maison de placement hypothécaire de capitaux place des sommes croissantes dans les valeurs mobilières et boursières. Mouvements suffisamment marqués et probants, dus à la fois à **ces nouveaux produits d'actions et d'obligations** et aux opportunités de **marchés-pilotes** que représentent **les infrastructures publiques**. La lectrice et le lecteur de ces correspondances assistent donc à la transition de la maison Alfred Borel & Co. **fondée sur un portefeuille d'actifs immobiliers**, «tangibles et connus», vers **une société de placement et de courtage de titres**. La nouvelle activité ne remplace pas l'ancienne, elle se développe afin d'offrir «la corde supplémentaire à leur arc» que demandait Alfred à son frère Antoine.

³⁸ Environ un tiers de la correspondances des copies de lettres sur la période considérée (mille pages), les lettres d'Antoine, quinze par an au moins (de plusieurs pages chacune), et les lettres de et à Alfred Borel & Co. au moins une quinzaine, ainsi que les huit circulaires, ou les comptes (trimestriels de huit à douze, parfois seize pages chaque fois)...

C.3.B. MAIS COMMENT VIT-ON À SAN FRANCISCO ET SURTOUT OÙ?

Commentaires sur la résidence d'Antoine Borel

Un séjour d'Antoine en Europe rapproche les deux frères durant la période qui précède le mariage d'Antoine et l'achat de son nouveau domicile: son voyage en Europe¹ lui permet de se concerter à nouveau avec Alfred et, qui sait? De concevoir les futures bases de la gestion la Caisse et de la Société Alfred Borel & Co.

Mais déjà dans sa correspondance du 21 décembre 1870, Antoine donne à penser à son frère qu'il se sent seul. Qu'il n'est pas seulement atteint du mal du pays... *« le fait est quand je pense à ton intérieur, je me dis que je voudrais bien en avoir un aussi, et si j'étais en Suisse je chercherais à me marier, de suite, mais amener une Européenne ici c'est lui demander un grand sacrifice »*. Et le 10 janvier 1871: *« Aussi je crois que si je trouve à me marier je m'y déciderai, je regrette presque de ne l'avoir pas fait en Suisse; enfin tout cela est encore dans le vague, donc keep it for yourself² »*. Enfin arrive la *« grande nouvelle »* le 28 février: *« Mon cher Alfred, à toi, à vous les premiers de tous que je veux donner une vraie, une grande nouvelle, celle de mon prochain mariage avec Miss Gracie Canitrot... Ma chère Gracie vit avec sa mère qui est la Tante des demoiselles Walkinshaw, une dame âgée bien tranquille, ne sortant presque jamais de sa chambre; elle, Gracie, a 23 ans, elle a été élevée ici avec ses cousines les W. et a toujours été comme une sœur de ces dames; depuis le départ de J. Barron pour l'Espagne. Madame Price a pris le soin des jeunes filles et a fait en un bien peu de temps une excellente House keeper³ de Gracie. »*

Il est important de préciser quelques éléments sur la femme d'Antoine Borel⁴: Grace Canitrot est née à New Almaden le 10 novembre 1849. Elle étudie avec ses cousines Chonita et Joséphine Walkinshaw auprès du Old Benecia Seminary, où elle apprend l'espagnol, le dessin et la peinture. Ses cousins Walkinshaw furent très en vue dans la controverse qui entoure la Mine de New

¹ Antoine est parti de San Francisco le 20 mai pour New York, il arrive à Paris le 10 juin 1870; le 30 octobre, il retourne de Bordeaux par Liverpool le 19 novembre, passe par NY le 3 décembre, pour arriver à San Francisco en décembre 1870.

² Donc garde-le pour toi!

³ Ménagère.

⁴ Source: Ronald G. Fick, San Francisco is no more, 1963.

Almaden dans les années 1850. En effet Robert Walkinshaw fût impliqué dans un conflit avec James Forbes, Thomas Bell, James Bolton, William Barron et d'autres au sujet de la propriété de cette mine. Antoine Borel épouse Gracie le 3 mai 1871. Six enfants résultent de cette union (voir l'arbre généalogique de la famille au chapitre A. de l'introduction).

Mais poursuivons la lecture de la lettre de la « grande nouvelle » au sujet de Grace Canitrot :

« Elle n'est pas jolie, mais elle a très bon cœur; elle n'a pas de fortune mais elle a des goûts simples et aime son chez soi... Le mariage aura probablement lieu au commencement de mai (si rien n'empêche Mr. William Barron d'être de retour des Iles Sandwich)... ». Parlant de son éventuel retour en Suisse Antoine Borel ajoute : *« Si j'avais choisi une Américaine malgré toutes les promesses ça serait difficile, mais Gracie est née à Tepie⁵ et son père était Français. »* La lettre du 26 avril 1871, dans laquelle il communique la date du 3 mai pour la cérémonie qui se déroulera chez Mrs Price, nous fournit encore quelques éléments sur Gracie : *« La mère de Gracie est née au Mexique à Durango, je crois, le père était de Bayonne lui et Mme Walkinshaw ont épousé les deux sœurs au Mexique et vinrent en Californie, le père de Gracie est mort peu après son arrivée, il était ingénieur des mines, mais n'a pas été fortuné; depuis la mère et la fille ont toujours habité avec la famille Walkinshaw et plus tard la famille de J. Barron, lequel a épousé l'une de ces demoiselles [et] qui [est] tuteur des autres. »*

Le mariage annoncé par Antoine à Alfred Neuchâtel 28 Mars 1871 provoque les félicitations de son frère, modulées néanmoins par une réticence calviniste bien digne de l'esprit de famille décrit au chapitre précédent : *« Mon Cher Antoine, Hourra pour la grande nouvelle! Si l'idée que Marie et moi prissions la fiancée comme une sœur peut combler à ton bonheur, sois heureux! oui la femme que ton Cœur a choisie a droit à toute toute notre amitié; dis-bien à Gracie que la famille de ton frère se considérera comme la sienne et qu'elle s'y sente toujours la bienvenue. Pour être franc j'eusse préféré qu'elle fût protestante mais puisqu'elle épouse un protestant, c'est la preuve que ses idées sont larges. »* Et à propos de l'avenir : *« C'est l'usage que partout les enfants soient protestants... »*

Après son mariage, Antoine écrit à son frère le 9 juin 1871 le récit complet de ses excursions lors du voyage de noces (notamment à Yosemite...); le jeune couple s'établit au coin de Leavenworth et de Pine :

⁵ New Mexico.

« la propriété de Mme Bell, une très jolie maison avec un grand jardin, nous sommes ici les trois, Gracie sa mère et moi; j'ai dû meubler, faire mettre des tapis, avec des peintres et des charpentiers, un tas de gens qui m'envoient un tas de bills sapristi, ça va faire un rude trou à mon Cte Ct, enfin ça n'arrive qu'une fois dans la vie et du moment qu'il faut s'installer il vaut mieux le faire comme il faut. Me voilà en pleine lune de miel, et je me tracasse de comptes de meubles et de tapis! Je croyais que je ne m'occuperais plus de cela une fois marié, mais je comptais sans le pays; dans cette contrée de l'or, le Dollar est toujours le mot suprême, pas moyen de ne pas en parler ou d'en entendre parler toute la journée, ce qui du reste est assez naturel surtout dans notre genre d'affaires. »

Antoine demande le 30 octobre 1871 à son frère le droit d'emprunter à un meilleur taux pour acheter une maison en ville, mieux centrée que sa résidence actuelle de Leavenworth Street...

« Mr William Barron est mort la semaine dernière, son associé et exécuteur Mr. Bell désire réaliser tout, ce qui me fournit une occasion extraordinaire d'acheter une maison d'habitation (celle de la Rue Stockton) en brique très bon marché, toute meublée, toute fournie, avec une belle vue, très confortable au dedans et ne nécessitant aucun frais d'amélioration, car il a l'intention si je l'achète, de tout laisser ce qui est dedans. Tu peux croire le bonheur que j'aurais d'habiter ma maison, j'ajoute que quoique j'habite une très jolie habitation maintenant, l'idée que je ne suis que locataire, que la propriété est à vendre, que toutes les opérations que je fais sont des frais perdus, que je ne peux pas compter y rester, en un mot que je ne peux pas m'y attacher, cette idée lorsqu'on est marié n'est pas agréable... Aussi j'ai un bien grand désir d'acheter et de profiter de cette occasion si toutefois tu y consens!... »

« Maintenant voilà le hic. Supposons qu'il en demande \$ 30/m par exemple⁶, quel loyer me faudra-t-il payer à la Maison? Voilà la question, car avec mes \$ 600.– il me faut augmenter mes dépenses..., nous avons calculé avec Gracie que je pourrais payer de \$ 175.– à \$ 200.– de loyer par mois, ça ne ferait pas un intérêt bien avantageux pour la Maison, mais d'un autre côté quel bonheur! ».

Mais son frère Alfred qui ne voit pas les choses du même œil, lui accorde son autorisation par dépêche, même s'il le tance le 21 novembre 1871 en lui

⁶ Prix qui est déjà « relevé » à \$ 35,000.– dans la même lettre... et qui ne serait encore que la moitié de ce que vaut « réellement » ladite propriété, l'exécuteur ayant moins d'estime pour le frère de feu William Barron, « Don Pepe Barron » en ce moment en Europe, serait près à faire un prix d'ami à Antoine...

rappelant qu'il doit conserver l'équilibre budgétaire de son salaire afin de se constituer sa part dans la « Maison », et que « *Gracie doit savoir que tu n'es pas un Barron, et que si tu dépasses \$ 600.– par mois tout compris, tu n'assureras pas l'avenir de tes enfants car à présent il te faut travailler à former un capital* ».

Antoine « encaisse » ces remarques fraternelles qu'il nuance dans sa correspondance du 5 décembre 1871 considérant, avec amertume pourtant, que sa destinée n'était pas d'occuper cette résidence-ci :

« Mon cher frère, Je commence par te remercier de ta dépêche par câble arrivée ici vendredi 1 déc. au soir, je t'en suis très reconnaissant, malgré que l'affaire en question n'aie pas eu lieu; l'appréciation du vendeur est tellement au-dessus de son offre que je me vois obligé de laisser cette occasion unique, je le regrette énormément car je ne connais pas une maison à San F[rancisc]o aussi confortable que celle-là. Je crois que si j'avais fait l'offre le jour où Mr Bell était décidé à tout liquider de suite et ne voulait pas habiter cette maison c.-à-d. immédiatement après la mort de son ami, je crois que nous aurions pu nous entendre, maintenant c'est trop tard. Il me faudra quelques jours pour avaler ce déboire, j'avoue que j'en suis tout capot, enfin je me résigne à rester locataire.

« Je te remercie beaucoup de m'avoir autorisé à faire cet achat. »

Même si plus tard il admet finalement que son budget est atteint par sa nouvelle condition de soutien de famille (lettre du 11 janvier 1872), comme l'avait d'ailleurs prédit son frère aîné :

« Je t'ai écrit que l'affaire maison Barron n'avait pas pu avoir lieu, ce que je regrette beaucoup, quoique en effet, je crois que je n'aurais pas pu suffire avec \$ 600.–, mais d'un autre côté j'aurais eu une maison des plus confortables et dont j'aurais joui, ce qui est très important, car depuis mon mariage je partage ma vie dans le bureau et chez moi, et après avoir bien travaillé toute la journée, il est très agréable de trouver un bon et beau chez soi, aussi admettons qu'au bout du compte il y ait quelques milliers de piastres de plus dépensés pour vivre confortablement, ce n'est pas ça qui fera une grande différence à mes héritiers. Pourquoi je vois que \$ 600.– ne peuvent pas suffire, c'est à cause des dépenses extraordinaires que l'expérience m'apprendra à connaître; 1^e découverte, fêtes de fin d'année, cadeaux etc., 2^e découverte, tout l'attirail pour le bébé, c'est ça qui coûte! »

Revenant sur les événements récents dans son courrier du 20 mars 1872, Antoine n'a plus ses élans enthousiastes d'octobre 1871..., d'autant plus que terminant de parler des déboires d'un homme d'affaires qui vient de perdre ses

économies dans les turbulences du « *real estate*⁷ », il prend du recul pour considérer sa propre situation :

« J'avoue que je ne sais pas quand je pourrais quitter ce pays, il faut d'abord que j'aie un capital à moi et avec les dépenses que je suis obligé de faire maintenant comme homme marié et chef de maison il me semble que j'en ai encore pour longtemps à rester vivre ici.

« Je ne tiens pas à acheter une résidence à toute force, j'attends l'occasion, mais malheureusement plus j'attends, plus les occasions viennent rares, car depuis les pluies, les résidences dans les bons quartiers ont augmenté beaucoup de prix, la confiance est revenue et surtout comme il s'est fait dernièrement de grandes fortunes par nos mines qui produisent énormément, les heureux spéculateurs ne regardent pas à payer un « fancy price⁸ » pour une habitation qui leur convient, là-dessus tous les propriétaires haussent leurs prix et ont des prétentions que je trouve ridicules, ça m'ennuie beaucoup car j'aimerais tant avoir une maison à moi ou à nous, tu n'as pas idée comme ce sentiment est vif quand on est marié et qu'il y a famille. La maison où j'habite se trouve sur un 50 vara⁹ et 1/2, la propriétaire veut la vendre, mais en un bloc, elle parlait de \$ 35/m, je trouvais ce prix exagéré et restais bien certain que jamais elle ne trouverait acheteur, et voilà qu'avant-hier la propriété vis-à-vis de même grandeur, maison en bois comme la mienne se vend à \$ 40,000.— on m'assure même \$ 41,500.— achetée par un heureux spéculateur en « Savage ». Les propriétés qui sont les plus demandées sont celles de Van Ness avenue, tu sais où c'est au diable au vert à un 1/2 lieue d'ici, tandis que les propriétés près du centre ne sont plus à la mode pour résidences, on appelle cela « progrès » en américain. J'avoue que si la propriétaire du terrain sur lequel j'habite arrivait à un prix raisonnable, j'aimerais bien acheter cette propriété, je m'y suis attaché, j'y ai fait aussi quelques réparations même beaucoup plus que je n'aurais dû, un peu aveuglé que j'étais au moment de mon mariage ; il y a un superbe jardin et la « location¹⁰ » est excellente, la maison qui me touche avec un terrain aussi de 50 vara lot et demi, mais sans l'avantage d'un beau jardin a été vendue il y a deux mois pour \$ 32,000.—. En attendant mon bail expire au 30 juin, et je ne sais pas encore ce que je vais devenir, est-ce

⁷ Le secteur immobilier.

⁸ Un sacré prix.

⁹ Le **vara** est une unité de mesure de surface héritée de la période hispanique de la colonisation de San Francisco, Anne Vernez-Moudon montre dans sa thèse combien combien le vara fige la grille urbaine de la ville : **20 varas = 55 pieds**, c'est apparemment ce dénominateur commun qui crée les parcelles de 25 pieds de largeur (Thèse EPFL d' A. V. Moudon et son livre consécutif : Built for change, Neighbourhood architecture in San Francisco, MIT Press, Cambridge, 1986).

¹⁰ Le site (en anglais), comme toujours Antoine Borel truffe ses lettres d'expressions américaines de sa vie courante (Ndla).

que la Maison dans une affaire de ce genre ne pourrait pas donner des avantages à un des associés qui bâche bien comme tu le verras à la fin de l'année, je l'espère, et comme tu vas le voir par la suite de ma lettre¹¹ et se contenter de faire 5% sur une petite somme comparativement, sur un investment¹² sûr et qui peut augmenter de valeur?... » Alfred et Antoine s'accordent par la suite sur cette demande, mais seulement en juin 1872...; or les événements se précipitent.

San Francisco, Antoine Borel, 6 avril 1872, à Alfred Borel, Neuchâtel¹³.

« Ce que je craignais vient de m'arriver, le terrain avec la maison que j'habite vient d'être vendu à un **Stock Broker**¹⁴ pour \$ 37,500.— cash, et me voilà obligé de déménager fin juin, pour aller où, je n'en sais rien, obligé de quitter une maison que j'ai embellie, meublée à mon goût, à laquelle je m'étais habituée, dans laquelle j'avais commencé ma nouvelle vie d'homme marié, dans laquelle est née ma petite fille, et tout ça pour quelques milliers de dollars de plus ou moins que je m'échine à faire depuis 6 ans. Il y a un an j'aurais peut-être pu acheter la propriété pour \$ 30/m ce qu'elle vaut, mais je n'osais pas même y penser je m'étais contenté de faire mettre dans mon bail qu'au cas où un acheteur se présenterait, je devrais avoir la préférence au même prix, il y a deux jours arrive un acheteur qui offre \$ 37,500.—, l'agent vient me demander si je veux donner ce prix oui ou non, je demande du temps pour l'en écrire et pour y réfléchir, inutile, il a l'offre et l'acheteur veut une réponse de suite, je consulte ta lettre qui me dit que le prix de \$ 30 mille pour une propriété te confond et je refuse de la prendre et me voilà sur le pavé pour quelques misérables dollars, j'en suis très peiné, très vexé contre moi, dégoûté. Disons que cette propriété ne vaut en effet que \$ 30/m, mais dans peu d'années il est très probable (à cause de sa grandeur) qu'elle vaudra \$ 40/m. Admettons cependant que je l'aie revendue pour \$ 35/m, c'était une petite perte pour la Maison (Alfred Borel & Cie) ou pour moi, et un placement à bas-intérêt, mais aussi j'en jouissais, j'y étais heureux, tu ne sais pas ce que c'est toi, que de vivre chez un étranger quand on est marié, on n'a pas de plaisir à y planter une rose. Je ne sais pas ce que je vais faire, si je trouve un **tenant**¹⁵ près des cousins de Gracie avec la vue de la baie, je l'achèterai et y ferai bâtir, ou si je trouve une résidence à acheter à un prix raisonnable je l'achèterai, ou bien j'en louerai de nouveau une s'il le faut à moins que je n'aille dans une **boarding house**¹⁶ ou à l'hôtel. »

¹¹ L'alinéa suivant lui permet d'annoncer: «Je ne pense plus à réduire le 8% à 6% depuis les pluies, les affaires roulent ferme...»

¹² Investissement (en anglais).

¹³ Lettre reçue le 1^{er} mai, réponse le 7 mai.

¹⁴ Un courtier en actions.

¹⁵ Propriété.

¹⁶ Pension.

« Si le **lot**¹⁷ de la maison Tennent était seulement un bloc plus au Sud, au coin de Pine (Street) je pourrais m'en servir, mais où il est pas moyen, à côté et vis-à-vis c'est plein de geuses. »

« Il y a bien le terrain O'Emmet au coin de Powell (St.) et California (St.), 1376 x 1976 c'est immense¹⁸, c'est un peu haut, c'est vrai, mais quelle vue ! La maison ne vaut rien, il faudrait en bâtir une d'un étage, le terrain est si large ; il vaut je pense \$ 25 mille. Un jour ou l'autre ça aura une grande valeur un terrain de cette dimension. Jouissant de la plus belle vue sur San Francisco, au centre de la ville, il n'y en a plus de ces grands terrains à vendre, tout est divisé. »

« Il y a aussi un beau **lot** à côté de la maison des cousins de Gracie, au coin de Pine and Stockton avec une vue superbe. Je ne sais pas ce qu'il vaut encore. Il y a aussi plusieurs maisons à vendre dans les rues de Pine, Bush, Sutter, Post, etc., mais toutes dans les prix de \$ 30/m. »

« Une chose que tu dois comprendre, c'est que les temps ont changé beaucoup ici depuis ton départ, il n'y a pas à dire. Enfin, heureusement que la petite et la maman vont bien ici, et vous envoient leurs amitiés et des baisers, moi je vous serre la main aux trois. Antoine P.S. : Les affaires marchent bien. »

En fin de compte, Antoine achète une maison qu'il transforme à l'angle sud-ouest de Pine Street et Taylor Street et dans laquelle il demeurera jusqu'en 1884¹⁹. La lettre du 5 juin 1872 qu'Antoine adresse à son frère nous donne les éléments de sa décision :

« J'ai enfin réussi à en trouver une (maison) très bien située, formant le coin des rues Pine & Taylor au centre des résidences, 53 X 87' 6'' avec une petite maison, mais moderne et ayant bonne apparence avec une addition et quelques changements intérieurs j'aurai une charmante petite maison qui coûtera environ \$ 20/m et qui a l'avantage de pouvoir se revendre facilement... Je n'entre-rais dans ma nouvelle maison qu'en août, elle est encore louée, mais ça ne fait rien, je suis heureux de n'avoir plus ce souci et content de ne m'être pas flanqué sur le dos une résidence de \$ 35/m que j'aurai peut-être eu de la peine à réaliser, car ce n'est pas tout le monde qui peut se payer cela. »

¹⁷ Terrain.

¹⁸ Cette surface correspond en effet au 1/4 d'un bloc de la grille urbaine O'Farrell.

¹⁹ Éléments qui étaient connus de ses descendants, mentionnés notamment dans le fax personnel du 2 mars 1999, de son arrière-petit-fils Ronald Fick, banquier et Président de la Borel Bank de San Mateo: « Borel lived on the corner of Pine and Taylor (S. W. corner) until 1884 when he bought a home at 606 Stockton St., and then bought a home on the Northwest corner of Washington & Franklin Streets (1899). »

Nous disposons d'une photographie de 1877 qui montre cette demeure à l'angle du carrefour lors de la fameuse prise de vue panoramique d'Eadweard Muybridge de janvier 1877²⁰. Que découvrons-nous sur ces prises de vues? D'abord une ville qui se présente comme l'extension de la trame orthogonale tracée par le géomètre suisse Jean Vioget: un damier qui franchit imperturbablement collines (parfois soufflées à l'explosif lorsqu'elles dérangent trop!), falaises et dunes. Cette trame confirme l'importance de la frénésie immobilière qui modèle le paysage. Les résidences sont en bois, conférant à la ville de San Francisco l'image de cette densité unique chaotique qui impressionnait (et parfois horrifiait) les visiteurs de cette capitale américaine du Pacifique.

Notons que le danger de l'incendie repose constamment la problématique de la controverse maçonnerie et du bois. Or le développement de la maçonnerie, de ses nouvelles technologies comme celles du béton armé, ne se posera à San Francisco que depuis les années 1880 avec l'ouverture par l'Anglais Ernest L. Ransome (1844-1917) de son entreprise de construction²¹. Ce n'est qu'au tournant du siècle que d'autres systèmes constructifs acier béton feront leur apparition à San Francisco, notamment des brevets allemands du type Monnier.

Le mode constructif favori des agglomérations américaines à forte expansion est donc le fameux «*balloon frame*». Basé sur des charpentes légères à sections standardisées, rendu possible par l'essor des scieries mécaniques, c'est le système constructif dit «*de la ruée vers l'Ouest*»²². Invention centrée sur l'urbanisation de Chicago de 1830, ce mode industriel de construction est «*adapté à la mobilité et la simplicité du standard de vie*»²³. Les mêmes auteurs

²⁰ Eadweard Muybridge se juche sur le toit de la résidence de Mark Hopkins en janvier 1877 et prend une séquence de photographies panoramiques à 360 degrés. (Sources: Above San Francisco, R. Cameron, SF, 1978: p. 22 et Visionary San Francisco, P. Polledri, catalogue de l'exposition au SF Museum of Art, 1990: p. 40.)

²¹ Stahl & Beton als Grundlagen neuen Bauens (le béton et l'acier comme fondements de la construction moderne – ndla), in Propyläen Technikgeschichte: Netzwerke, Stahl & Stroh 1840 – 1914, König & Weber, Verlag Ullstein, Berlin, 1990, p. 291.

²² Industrialisation de la construction, catalogue de l'exposition EPFL (département d'architecture, 26.10 – 14.11.1970), Prof. Georges Van Bogaert, Niklaus Kohler, Lausanne, 1970: le «*balloon frame*» y est défini de la manière suivante: «*Les cadres cloués sont espacés de 25 pouces. A leur base ils sont cloués au plateau horizontal, en haut ils sont fixés par une plaque horizontale. Pour les bâtiments à deux niveaux une lisse est clouée aux cadres à la hauteur adéquate pour recevoir les poutres du deuxième niveau. Les cadres sont habituellement entaillés pour recevoir la lisse de telle façon que sa face intérieure soit au nu de la paroi. Pour la portance, les poutres sont fixées aux cadres; le rôle de la lisse est de lier l'ensemble latéralement. Ainsi est constituée une cage qui laisse toute liberté de finition.*»

²³ Op. cit.

ajoutent dans leur description de la « généralisation » : « *La construction en bois, basée sur le système du Balloon Frame, a connu une extension ininterrompue jusqu'au grand incendie qui détruisit le centre de Chicago en 1872*²⁴. »

Revenons à notre panorama photographique : suivons les nouvelles rues dotées de trottoirs, parfois en planchers, et partout les maisons en bois, en rangées ou isolées. Plus près du photographe de Nob Hill, on distingue les villas des magnats, achevées ou en construction, la piste du Cable car qui descend California Street et dont les voies nous indiquent la voie du Financial District, le Nevada Block (juste en-dessous de la pointe est de l'île d'Alcatraz) qui contient la banque Borel, et derrière le port avec ses trois mâts, clipper au long cours. Plus loin, l'extrémité nord (North Point) apparaît derrière les cheminées fumantes du centre de la ville et ses « blocks » des grands ensembles urbains comme le Palace Hotel. Cet hôtel incarne l'apogée des constructions de la côte ouest de l'époque : à l'origine une promotion de William Ralston, fondateur et président de la Bank of California, ouvert en 1875 ; **c'était le plus grand immeuble de Californie de l'époque**²⁵ **et l'hôtel le plus vaste du monde**²⁶ ! Il contient cinq élévateurs hydrauliques qui distribuent ses huit étages. « *Une autre des formes inventives de l'architecture nord américaine des années 1870 et ensuite est le grand hôtel. Ces grands hôtels différaient peu en échelle ou en style des grands immeubles commerciaux, d'ensembles d'habitations ou d'appartements ; précocement en 1873-4, l'énorme Palace Hotel de San Francisco en Californie (disparu à ce jour) de J.P. Gaynor avait déjà atteint les huit étages*²⁷. » Pour donner une idée de l'expansion urbaine de San Francisco il suffit de rappeler que de 1870 à 1880 la

²⁴ Plusieurs incendies frappent les agglomérations américaines durant ces années : l'incendie de Chicago a en fait lieu le 8 octobre 1871 : il dure deux jours, 300 morts, 90,000 sans abri, dommage estimé à l'époque à \$ 200 millions. La famine est évitée de justesse grâce à des mesures de rationnement des vivres qui sont fournis par les villes voisines de Cincinnati et Milwaukee dans les magasins et docks miraculeusement épargnés (Chronicle of America, Farnborough, 1993). 1872 voit le centre de Boston ravagé par le même fléau (11 novembre 1872, *op. cit.*).

²⁵ Source de ces informations et des commentaires concernant les attributs architecturaux de cette époque victorienne à SF : In the Victorian Style, R. Delehanty et R. Sexton, Chronicle Books, SF 1991 et Sir Bannister Fletcher's A HISTORY OF ARCHITECTURE pp. 1194, 1213, 1215. A ce sujet noter que le « shingle style » ou « Queen Anne » relevé dans cette dernière référence et mentionné comme une « école » présente à San Francisco ne connaît pas encore son développement dans les années 1870. Il faut encore attendre une vingtaine d'années pour que ce style apparaisse (A. Page Brown 1859-1896, Willis Polk 1867-1924, ou Coxhead & Coxhead en 1896) pour par la suite influencer les charpentiers-ébénistes Greene & Greene, puis Frank Lloyd Wright (1867-1959).

²⁶ Guide Michelin « San Francisco » 1999, partie historique.

²⁷ A HISTORY OF ARCHITECTURE – trad. de l'auteur.

population de la ville passe de 149,473 à 233,959 âmes, ce qui, réunie à Oakland, en fait la sixième agglomération urbaine des USA en 1875²⁸.

Un déménagement intermédiaire sépare encore Antoine de son accession à sa propriété (correspondance du 9 juillet 1872):

*«Le 1 ct. j'ai été obligé de déménager; en attendant que les réparations soient faites dans la nouvelle habitation, j'ai pris possession de la maison des cousines de Gracie qui sont à la campagne. Voilà qui est assomant de **mover**²⁹, sapristi! »*

Au cours de sa correspondance suivante du 23 juillet 1872, comme pour préparer son grand frère, il lui annonce que:

«Je vois déjà que mes réparations coûteront plus que je ne pensais, c'est toujours comme ça quand on fait des changements dans une maison, une chose entraîne l'autre et ainsi de suite de fil en aiguille on arrive à dépenser plus qu'on ne pensait... »

Le semestre s'écoule amenant un profit à la Maison: San Francisco, Antoine Borel, 14 octobre 1872 à Alfred Borel, Neuchâtel, lettre reçue le 15 janvier 1873, réponse le 22 janvier 1873:

«(...) J'ai le plaisir de t'envoyer le bilan au 30 septembre: lequel est parfaitement en règle. Je suis fier de le dire le résultat de cette année dépasse toutes nos espérances, il se trouve être le plus beau bilan que la maison ait jamais fait – pas une perte pendant l'année, pas une mauvaise affaire; après tous les frais, les frais extraordinaires de déménagement, du bureau, nos salaires à nous deux, nos intérêts sur toutes commissions qui se montent à \$ 30,000.– il reste encore net \$ 47,000.– à partager; sans spéculation, j'aurais pourtant dû dire que nous avons fait quelques spéculations en stocks qui ont très bien tourné, de là le beau résultat “valeurs diverses”, simplement en faisant travailler tous nos fonds et toujours sans perdre un instant en créant les occasions. »

Ce préambule est la directe conséquence des «*bonnes affaires*» mentionnées dans le post-scriptum de la lettre précédente. Cette introduction sert à préparer son «patron» de frère à la description de sa nouvelle maison que nous découvrons aussi sur le panorama de Muybridge: à proximité de la maison d'Antoine Borel, nous découvrons Powell Street qui rencontre California Street, frange de convergence des deux grilles urbaines originelles de Vioget et O'Farrell. Ici le quartier résidentiel qui apparaît avec ses six églises en premier-plan est plus résidentiel:

²⁸ Contemporary Metropolitan America, T. 2, Nineteenth Century ports, Ass. of American Geographers, Comparative Metropolitan Analysis Project Ballinger, Cambridge MA, 1976: p. 111 et p. 254.

²⁹ Souligné par Antoine Borel, *déménager* (toujours les expressions américaines).

nous sommes bien «loin» des gueuses qu'il mentionne à son frère aîné. Ce quartier de **Nob Hill** était demeuré peu développé du fait de sa difficulté d'accès et constituait une limite à l'extension du centre urbain jusqu'à l'invention du Cable car de 1873, qui permet à des familles réputées comme les Flood, Crocker, Stanford, etc. de s'y installer afin d'y jouir de la magnifique vue sur la baie. Ces grands hôtels particuliers s'y maintiendront jusqu'à la catastrophe de 1906 qui verra des institutions et hôtels les remplacer ou les reprendre³⁰. C'est le quartier visé par Antoine dans sa lettre précédente. Ce quartier qui sera relié d'ailleurs par le Cable car en 1878...

*«J'espère que ce résultat te fera plaisir, mais en voici un autre qui va m'attirer un savon. Ma nouvelle maison au lieu de 20/m comme je le pensais d'abord, va en coûter \$ 30/m car d'une petite maison j'en ai fait une grande mais ça me coûte à peu près autant qu'une neuve, le fait est que c'est maintenant une fort jolie maison, très confortable, bien située, ayant au plain-pied une grande chambre à manger, **pantry**³¹, salon, fumoir avec **conservatory**, en bas salle de billard, cave dépense, **closets** W-C, chambres de domestiques, en haut grandes chambres à coucher; chambres de bains etc., vue magnifique beau petit jardin etc., enfin une maison complète mais qui coûte, bigre je n'aurais jamais supposé ça, une chose entraîne l'autre et puis, réparer, ajouter, changer avec les ouvriers à \$ 5 à \$ 8 par jour – Il y a un dicton anglais qui dit que **3 removals are equal to a fire**³² eh bien c'est vrai, depuis chez moi, j'ai déménagé mes meubles dans ma nouvelle maison, mais les réparations m'ont obligé à redéménager chez les Walkinshaw³³ puis de là de nouveau chez moi, et tout a plus ou moins souffert (malgré le dicton, l'assurance a refusé de me payer!) puis tous mes rideaux, tapis, portion des meubles ont dû être changés.»*

L'ère victorienne est celle d'un progrès dans les niveaux de vie: non seulement l'équipement urbain progresse avec ses vaisseaux à vapeur, chemins de fer, rues urbaines, égouts, réseaux de distribution d'eau, ou les armatures sociales comme les écoles publiques, les parcs, les hôpitaux, les transports

³⁰ C'est le cas notamment du très «chic» Pacific Union Club – parcelle adjacente à la Villa Hopkins, point de vue de la photo panoramique de Muybridge – situé au no. 1000 de California St. qui résulte de l'agrandissement de la villa Flood de 1886. Cette demeure de 40 pièces échappe au tremblement de terre du 18 avril 1906 et à l'incendie consécutif. Refuge d'Antoine Borel Jr lors de son retour à SF en décembre 1906 et qui se plaint de la frugalité de l'accueil et du traitement des hôtes [R. G. Fick, *San Francisco is no more, Menlo Park, 1963*]. Rénové notamment par l'architecte Willis Polk en 1908 (*A Guide to Architecture in San Francisco & Northern California*, rev. ed., Peregrine Smith Inc., Santa Barbara & Salt Lake City, 1973).

³¹ L'*office*.

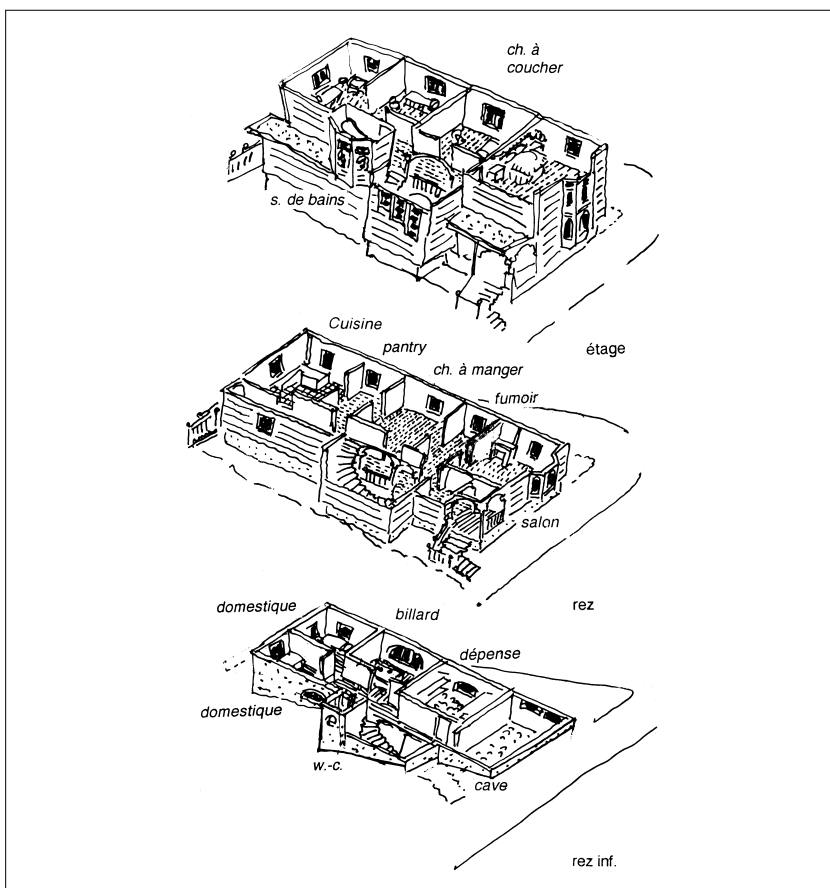
³² *3 déménagements valent bien un incendie.*

³³ Les cousins de sa femme, voir plus bas.

urbains en commun, le gaz de ville pour le chauffage ou les réverbères, etc. Le domicile de l'époque enfile lui aussi avec ses chambres à coucher individuelles et ses salles de bains totalement agencées.

Arrêtons-nous un instant afin d'observer cette maison victorienne typique: située dans le quartier élégant à un jet de pierre de la promotion réalisée (sur le terrain O'Emmet mentionné par Antoine Borel³⁴) par Leland Stanford entre California, Powell, Pine et Mason Streets, la nouvelle maison d'Antoine étend sa profondeur le long de la rue. De type long et profond, elle reprend les attributs du type.

Parcourons-en les espaces :



³⁴ Attesté par la mention du mur de granit de l'enceinte – limite, contention, soutènement – du terrain que l'on peut encore voir au Stanford Court Hotel de California St (sources: *op. cit.*).

Croquis approximatif reconstitué selon description d'Antoine Borel et photographie³⁵ situant la maison d'après le témoignage de son descendant Ronald G. Fick.

San Francisco est réputée pour ses maisons en bois, spécialement celles qui ont été édifiées entre 1860 et 1900 avec leurs façades colorées, et très ornementées. D'inspiration des rangées londoniennes, elles furent souvent produites en série, préfabriquées par des sociétés spécialisées comme les «Real Estate Associates» qui en livrèrent jusqu'à 350 en une seule année. Ces maisons étaient donc équipées des équipements les plus modernes comme lumière électrique, chauffage central, l'eau courante et un système de plomberie et canalisations³⁶.

Selon la nomenclature établie par Anne Vernez-Moudon dans sa thèse de doctorat à l'EPFL, la maison d'Antoine peut être qualifiée de type de logement d'angle semi-detached » à « bay window³⁷ (avec oriel) qui permet d'organiser la circulation d'un couloir au long des espaces cloisonnés³⁸ et sans puits de lumière ou cour, car isolée sur son terrain de façon apparemment indivisible ». Pour reprendre le langage prosaïque des compagnies aériennes, il s'agit d'une implantation en classe «business» (ni «first», ni «economy»): un bon moyen-terme supérieur affichant le «standing» du banquier bientôt quadragénaire dont l'entreprise établie voit ses affaires se développer. En ce qui concerne la densité et l'urbanisation du bloc concerné, celui-ci est conforme aux exemples représentés par Anne Vernez-Moudon dans son étude de l'Alamo Square³⁹.

Dans la même lettre, Antoine Borel poursuit donc: la société victorienne, c'est aussi l'apparition de collection d'objets et bibelots dans l'intérieur.

« En outre la nouvelle maison étant beaucoup plus grande, j'ai dû acheter plusieurs rideaux, miroirs, billard, tableaux, chandeliers, tapis, meubles etc. bref, j'ai encore environ à payer pour mon compte quelques milliers de piastres dont je prendrai une partie du compte en suspens et le reste de mon compte courant lequel je tiens à ne pas voir diminuer, au contraire. Ce compte serait aujourd'hui beaucoup plus élevé si je n'avais pas fait la bêtise de louer et de

³⁵ Above San Francisco, Robert Cameron, San Francisco, Ca, 1978, p. 22: « Pine Street dominates this photograph as it rolls westward past many lavish and elegant homes, in which, only thirty years after settling of the city, San Franciscans began to live a secure and easy life. »

³⁶ Victorian Houses, San Francisco, Everyman Guides, 1993, London.

³⁷ Evolution de la structure urbaine: les transformations d'un quartier résidentiel à San Francisco, thèse EPFL, Anne Vernez-Moudon, Lausanne 1987: pp. 129, 137, 139.

³⁸ Qualifié de «railroad plan», *op. cit.*

³⁹ *Et des voiries et aspects typiques des accès tels que décrits dans son axométrie de la planche XI. 9 p. 324, comme on peut le voir sur le prospectus original du Golden Gate Park et de – justement – ses 33 terrains résidentiels (fac-similés H.).*

meubler la petite maison rue Leavenworth, enfin c'est fait et me voilà casé pour longtemps. Que d'ennuis ces réparations m'ont causé; obligé d'être au bureau et ne pouvant surveiller les ouvriers ayant à laisser le tout à l'architecte qui est pas mal hired⁴⁰: Monsieur Mooser. J'ai pesté pendant la construction et je peste maintenant tous les jours en voyant les bills⁴¹ arriver. (...)

Au sujet de l'accumulation d'objets de toutes sortes dans une société de «consommation», considérons le catalogue illustré «Asher & Adams, Pictorial Album of American Industry» de 1876⁴² qui regroupe les exposants de l'exposition nationale américaine célébrant l'industrie nationale (avec mention des pages): machines à coudre (Remington, Howe, Wilson, 14, 15, 136), objets en étain (73), mobilier de maison (13-15), meubles et agencements (90-91), baignoires (24-35), horloges (57), calèches et attelages (62, 75, 141-143), barrières et clôtures (66, 178), fauteuils et chaises longues (69), bottes et chaussures (73) pianos (80, 154 Steinway!), diligences (89), chaudières (117), canifs (129), serrures et cadenas (128, 170), sommiers métalliques de lits (132), rivets de tous diamètres (144), bouilleurs à vapeur (147), horloges et pendules (151), fauteuils roulants (166), balances (167) et finalement 4 pages d'index!

Cette diversité donne donc la mesure de tout l'univers des objets, industrialisés, qui pénètre la sphère domestique de la société victorienne par les médias, ce que Martyn Lyons nomme «l'apogée de la culture typographique⁴³».

Arrêtons-nous en lisant François Caron⁴⁴ sur cette société victorienne qui esquisse le rêve de la société de consommation du XX^e siècle. «*Au cours du XIX^e siècle étaient nés des genres de vie nouveaux. (...) La recherche d'une amélioration de ces conditions de vie difficile fut l'une des sources principales de l'innovation. De plus, l'augmentation des niveaux de vie s'accroît à partir des années 1860. Elle concernait aussi bien les classes aristocratiques et bourgeoises que populaires. Elle fit naître des aspirations nouvelles vers le bien-être et le confort. (...) Bien des objets, qui avaient pu être considérés, lors de leur apparition, comme futiles et permettant juste à leurs utilisateurs de jouer les originaux, devaient rapidement devenir des produits de grande consommation⁴⁵*». Les catalogues et autres guides de la tenue du ménage diffusaient donc les icônes des «modèles de consom-

⁴⁰ «Engagé» pour «demandé».

⁴¹ Les factures.

⁴² Réédité par Rutledge Books, New York 1976.

⁴³ Histoire de l'Édition en France, t. III, Promodis, Paris, 1985, cité par François Caron, voir plus bas.

⁴⁴ Les deux révolutions industrielles du XX^e siècle, François Caron, Albin Michel, Paris 1997.

⁴⁵ Op. cit. p. 83-84 in 1^{re} partie «La mutation d'un système».

*mation bourgeois*⁴⁶». Le cadre de vie des populations urbaines retient peu à peu les choix que nous observons dans le cas de notre famille de banquiers: «*Un système de valeurs à dominante individualiste et hédoniste, qui laissait place à l'épanouissement corporel, s'affirma peu à peu. Il était très largement associé à l'usage de l'eau, du gaz et de l'électricité, et par conséquent aux réseaux urbains de distribution et à l'utilisation d'objets nouveaux, alimentés par eux*». Où la boucle se referme, agents et acteurs dans ces processus de changements urbains ou des infrastructures, les Borel, se retrouvent consommateurs avertis de ce système urbain, lui aussi en mutation. Pour reprendre la triade précisée par Caron, mentionnons: les «*trois domaines de la vie domestique (...) concernés: celui de l'hygiène et du confort, celui de la mécanisation des tâches ménagères, celui du transport individuel*».⁴⁷ Pour reprendre certaines des étapes techniques qui permettent d'atteindre ce nouveau seuil de confort mentionnons «*la production de masse épanouie (...) aux Etats-Unis basée sur l'essor de la machine-outil à partir de 1850*⁴⁸». Corollaire de cette nouvelle prodigalité de l'industrie productrice, la rationalisation de l'équipement suit: «l'interchangeabilité» et sa normalisation accompagnent le déploiement de cette industrie et sa maintenance. Tous ces cheminements vers l'industrialisation du cadre de vie sont connus: mais l'une des conclusions de François Caron l'est moins: parlant de la «*Société de Masse*⁴⁹» il mentionne que «*le marketing est devenu le cœur vivant des stratégies d'entreprise*». Dès la fin du XIX^e siècle, il fut l'instrument des nouveaux produits, tels que l'automobile et des nouveaux services, tels que le téléphone. Il le fut aussi de la diffusion de la consommation de masse.»

Mais il n'y a pas que le commerce qui se développe: les attentes de la société évoluent elles aussi, l'esprit d'avancement de la civilisation qui naît de cette époque victorienne (qualifié de «*progressivism*» dans le combat politique de la décennie qui suit des «*siluriens*» contre les «*progressistes*») repose sur la nouvelle

⁴⁶ Op. cit. *ibid.*

⁴⁷ L'auteur mentionne sa triade à la p. 85, puis détaille aux pages suivantes les domaines avec des exemples comme l'aspirateur portatif – dès 1860 – ou la machine à coudre avec son «*système de promotion et de service après-vente, qui préfigure, nous l'avons dit, les techniques de marketing actuelles*».

⁴⁸ «*A partir de 1850, les producteurs américains devinrent rapidement les leaders du secteur. Ils mirent au point, dans les années 1850, des machines à fraiser universelles et des tours à revolver, qui devaient bouleverser les méthodes de fabrication de l'ensemble des produits métalliques. Les premières se diffusèrent rapidement, à partir de 1860, chez les fabricants de quincaillerie, d'outils, de couteaux, de machines à coudre, de machines textiles, de presses d'imprimerie, etc.*» On reconnaît l'origine de la liste des merveilles du catalogue de l'exposition américaine de 1876!

⁴⁹ Op. cit. p. 473.

demande sociale de logements «suburbains», s'étendant vers l'ouest de la ville, destiné à la classe moyenne qui n'est pas que celle des cols blancs (la moitié seulement). Ainsi cette demande sociale n'en est pas moins exigeante et suit bien en cela celle des années 1870: les améliorations des infrastructures sont demandées, des rues pavées et aux pentes aplanies, les adductions d'eau et du gaz, des égouts et les drains, ou encore l'éclairage urbain font partie de la panoplie à déployer pour convenir à ces nouveaux propriétaires. Ces habitants se regroupant même en **collectifs d'amélioration de leur quartier**, les «neighbourhood improvement clubs», recherchant les meilleures voies d'obtenir politiquement des «Board Supervisors», **les directeurs des politiques municipales**, le financement des infrastructures qui leur sont nécessaires, qui jusqu'aux années 1890 étaient directement facturés aux riverains lorsqu'elles ne peuvent être mises en concession... Mais nous anticipons sur les événements⁵⁰.

C'est donc à l'essor de cette nouvelle demande sociale, et qui devient par la suite la norme dans ses attentes et ses exigences, que nous assistons avec l'épisode de la résidence d'Antoine Borel, auquel nous revenons:

San Francisco, Antoine Borel, 2 mars 1873 à Alfred Borel, Neuchâtel, lettre reçue le 28 mars, réponse le 6 avril 1873, qui présente deux passages concernant cet épisode domestique. le premier sur la situation financière de sa propriété et la tenue de son budget:

*«J'estime Taylor & Pine à \$ 30,000.— si il **fallait** vendre, je n'obtiendrais peut-être que \$ 25,000.—⁵¹, ça me coûte davantage, mais ce qui est au-dessus de \$ 30/m² je l'ai pris pour mon compte (à déb. et créanciers div.) parce que j'ai eu peur de te causer du déplaisir en requérant trop pour me loger...»*

⁵⁰ The Public city, The Political Construction of urban Life in San Francisco, 1850-1900, Philip J.Ethington, Progressivism and the Politics of needs: The Home and the State, p. 367.

⁵¹ En effet cette propriété est estimée à son juste prix dans cette appréciation, voir le schéma de la variation de la valeur de la maison d'Antoine Borel selon son propre carnet.

⁵² *«Le bilan me paraît beau, l'immeuble de Taylor & Pine devrait me semble-t-il être crédité du loyer et rester à l'inventaire à \$ 30,000.—!» sera la prise de position finale du «patron» (copie de lettre d'Alfred à Antoine du 2 septembre 1873). Puis en 1874, il abattra sa pensée finale selon copie de lettre du 4 août: «Je savais bien que ta maison que tu habites en ville ne serait jamais réalisable qu'avec perte à moins de trouver une occasion qu'il faut chercher, je l'ai toujours dit, et je n'en suis pas étonné, et je ne reviens pas sur la question du luxe maison de ville et maison de campagne, je le sais moi-même par expérience, et c'est pour cette raison que j'ai préféré que la campagne de San Mateo soit ton affaire particulière en te donnant toutes les facilités pour son acquisition, car je suppose qu'elle sera payée en bonne partie cette année». En effet 1874 et les opérations des valeurs diverses permettent des profits extraordinaires (notamment Spring Valley).*

Et le second sur les appointements du chef de la Maison Alfred Borel & Co, qui en était resté à ses dépenses plafonnées à \$ 600.— par mois depuis le rappel à l'ordre de son frère de 1871 au sujet de la maison Barron de la rue Stockton :

« (...) *Je désire que mes prélèvements mensuels soient augmentés, maintenant que je sais ce que je puis faire seul, que je vois la prospérité des affaires de la maison assurée, que je suis marié et ai une famille, il me semble que ce n'est que juste que mes prélèvements suffisent à payer mes dépenses et que mes intérêts augmentent mon Cpte Ct, qui n'est pas bien élevé, de manière à ce que j'aie une réserve pour les cas extraordinaires; ma femme n'a aucun avoir, sa mère non plus, comme je te l'ai écrit du reste; tu n'as pas été marié dans ce pays, aussi tu n'as pas l'idée combien la vie y est chère quand on reçoit, quand on fait des visites, qu'on invite quelquefois des amis, ce qui est inévitable quand on va en société, ce qui est le cas de Gracie puisqu'elle connaît les meilleures familles d'ici, ce dont je suis bien aise, je l'avoue; et quand il faut aller à un bal, en soirée etc. les toilettes, voici les bills⁵³! Et pourtant Gracie a des goûts simples et n'est point dépensière; je n'ai point de chevaux ou de voiture, je n'ai point de campagne pour l'été⁵⁴, je ne sors jamais de ville, je vis tranquillement chez moi, sans aucune dépense extra, eh bien en moyenne je ne puis pas m'en tirer à moins de \$ 1,000.— par mois. Au commencement ça allait bien, mais depuis la garde-robe s'est usée et Babibus⁵⁵, et la bonne etc. Bref, il me semble que la maison peut dans les circonstances où elle se trouve m'allouer cette somme? Tu diras que c'est beaucoup, c'est vrai, mais je crois que je le mérite; je connais la plupart des directeurs ou chefs de banques qui ont de \$ 8 à \$ 12,000 par an, mais outre ça, ils font des affaires pour leurs comptes, quand il se présente un bon coup de filet, quelque chose de sûr comme il y en a quelquefois, ça augmente la pile.* »

Lettre d'Antoine Borel depuis San Francisco du 10 mai 1873 à Alfred Borel (Neuchâtel), reçue le 5 juin, réponse le 24 courant: « (...) *Que ta responsabilité ne te pèse pas, tu peux dormir parfaitement tranquille nous pourrions réaliser*

⁵³ Factures.

⁵⁴ Annoncé dans la correspondance du 25 septembre 1873: « *Je suis sur le point d'acheter une propriété entre Belmont et San Mateo que Pioche avait fait bâtir pour lui et qui coûte \$ 78,000.— il ne l'a jamais habitée puisqu'il a probablement eu des remords; elle est presque toute meublée, avec une belle maison et grande confortable, un beau jardin, des puits, moulins à vent, dépendances... et je peux l'avoir pour \$ 22,500 des exécuteurs testamentaires* »; ce n'est qu'en 1874 qu'Antoine Borel achète ce grand domaine de San Mateo qui appartenait à François L. A. Pioche, banquier français décédé, spécialisé dans le placement de capitaux européens en Californie, qui avait précédé son frère Alfred Borel à San Francisco dans les années 1850 sous la raison sociale « *Hugues & Pioche* » puis « *Pioche & Bayerque* ». Voir à ce sujet le chapitre concernant la fondation de la Caisse hypothécaire.

⁵⁵ Le premier-né d'Antoine et Gracie.

*promptement; je crois que n'importe quelle caisse d'épargne d'ici nous prendrait toutes nos hypothèques avec plaisir – tous nos billets en portefeuille sont bons, nos valeurs sont toutes réalisables immédiatement, et au prix où nous tenons notre **real estate** (à l'exception d'un ou deux lots) la vente n'en serait pas difficile – En outre s'il m'arrivait quelque chose, nous avons Zahn ici, tu n'aurais pas à te presser, il peut réaliser aussi bien que nous – Du reste nous n'avons pas une affaire embrouillée, il y en avait une qui m'a donné terriblement de tracas, c'était l'affaire Crayton, d'abord par les difficultés du procès, une fois gagné, c'est lorsqu'il a fallu prendre possession. Ce malheureux avait juré de me tuer si j'envoyais le shérif, sur quoi je me suis hâté de prendre un « writ of assistance⁵⁶ » et de presser le shérif; voyant que je n'avais pas peur, Patterson est intervenu, et après de longs pourparlers, je lui ai vendu [à Patterson] la propriété pour \$ 10,000 dont \$ 2,000 cash et \$ 8,000 en deux ans, mais comme garantie des intérêts, j'ai gardé 5 cottages⁵⁷ dont je calcule \$ 125 de loyer par mois. C'était une diable de mauvaise affaire, heureusement elle est réglée. J'ai pour principe de sortir d'une mauvaise affaire le plus vite possible et, autant que faire se peut, de ne jamais m'enfoncer dans des affaires de longue haleine et difficiles à réaliser, malgré les chances de gains à la fin. »*

Une introduction s'impose à propos du passage qui figure dans cette même lettre sur les conditions dans lesquelles se déroule le travail de la compagnie Alfred Borel & Co. En effet, les revenus d'une maison de commerce et de banque dépendent de ses frais; essentiellement constituée par des services, cette évolution tertiaire doit minimiser ses charges et réaliser son travail avec le moins d'activités possible. Les Borel consacrent et cultivent en ceci la tradition de modestie des effectifs de la banque protestante telle que l'ont déjà connue leurs père et oncle dans leurs négoce. Cette tradition est notamment attestée par le témoignage d'Isaac Thellusson, entré en 1707 au service de la banque parisienne Tourton & Guiguer (l'une des plus importantes de l'époque); de six commis, l'effectif tombe à quatre personnes ce qui lui impose toutefois de travailler jour et nuit⁵⁸ ... Le mode de travail d'une agence (principale) de banque

⁵⁶ Ordonnance ou requête pour assistance.

⁵⁷ Petites maisons.

⁵⁸ Herbert Lüthy, *La Banque Protestante en France*, t. 1, p. 392: « Envoyé au loin à l'âge d'à peine quatorze ans, Isaac Thellusson était donc entré à la fin de 1707, après trois ans d'apprentissage en Hollande et en Angleterre, au comptoir de la Banque Tourton & Guiguer à Paris, dont nous avons suivi les activités pendant la Guerre de Succession d'Espagne. Le récit qu'il fait de son travail acharné, par lequel il sut vite se rendre indispensable à ses patrons, montre bien la modicité du personnel d'une maison de banque qui, dès cette époque comptait pourtant parmi les plus importantes de Paris. « Dès l'année 1708, et quoique je n'eusse que dix-huit ans, je fus le seul des six commis que nous étions, à qui on confia ce qu'on voulait qui fut secret, et dans l'année 1710 on me jugea assez sage pour me donner la caisse générale qui était de près d'un million par mois... En 1711, le commis pour la correspondance des étrangers se retira et je dis à Messieurs Tourton

y est évoqué avec une plume si éloquente que l'on comprend cet inlassable travail d'écritures perpétuellement recommencé et qui perdure chez les Borel en Amérique un siècle et demi plus tard.

« Il n'y a pas une maison à San Francisco qui puisse faire voir un bilan mieux établi que le nôtre, et peu qui font rouler un capital comme le nôtre et qui pourraient réaliser aussi promptement que nous, et qui soient gérées avec plus d'économie, nous sommes la seule maison de banque n'ayant qu'un résident-directeur avec 3 employés seulement et \$ 200 de loyer – Sans en vouloir le moins du monde au Swiss-American Bank⁵⁹ comparons, d'abord à deux directeurs à \$ 16,000 par an, 1/2 douzaine d'employés, avec un building qui coûte \$ 50 mille soit \$ 500 de loyer, et jusqu'à présent un capital tué [sic] de \$ 210,000 seulement, contre nous à peu près 2 millions tous placés et bien placés. »

La lettre d'Antoine revient donc sur les conditions internes à l'entreprise familiale d'intéressement de ses cadres, dont le propre frère du fondateur n'est pas le moins concerné!

« Je n'ai pas dit à Zahn quel intérêt nous lui donnerons, je lui ai simplement fait part que tu m'avais écrit qu'il aurait un intérêt depuis le 1^{er} octobre, faut-il lui dire 20% ? »

« Cette année, selon toutes apparences, sera bonne; à moins qu'un gros malheur ne nous arrive, nous ne devons plus avoir d'année aussi comme

et Guiguer que je me chargeais de son ouvrage. En 1712, le commis de la correspondance ordinaire tomba en apoplexie et en paralysie. Je sus l'accident le dimanche soir, je me levai à deux heures du matin, et je fis toutes les lettres... Je ne pouvais continuer qu'en me levant régulièrement à trois heures, car la caisse m'occupait continuellement depuis trois heures d'après-midi jusqu'à sept ou huit heures du soir, et ces Messieurs sentirent bien que je ne pouvais y suffire. En un an ils prirent jusqu'à huit différents commis pour la correspondance mais l'ignorance de quelques-uns et l'humeur difficile de M. Guiguer firent qu'on ne s'accommoda d'aucun, et je demeurai chargé de tout. On n'en augmenta pas mes appointements qui dès l'année 1710 étaient de 1,200 livres par an, outre ma nourriture, un bon logement et les douceurs qu'un neveu peut espérer dans une maison. Mais ce qui me soulagea c'était l'espérance d'être bientôt le maître... »

⁵⁹ Ajoutons ce commentaire sur la Swiss-American Bank: celle-ci trouve son point d'origine dans sa fondation par le Genevois Francis Berton, arrivé en Californie en novembre 1849. Après un bref séjour dans des camps de mineurs, il s'associe avec le descendant de la dynastie genevoise de financiers Henri Hentsch et s'établit comme banquier. Henri Hentsch (1818-1905), chef de la Maison Hentsch & Cie de 1842 à 1854, quitte la Suisse en 1854 pour San Francisco où il devient consul de Suisse de 1859 à 1866. Berton lui succède d'ailleurs à son retour en Suisse. La banque Berton & Hentsch devient la Swiss-American Bank avec laquelle les Borel traiteront à de nombreuses reprises, Alfred Borel et Henry Hentsch demeurant en rapport en Suisse alors que leurs homologues ont pignon sur rue à San Francisco. Et qu'ils suivent même leurs propres pérégrinations résidentielles car comme le commente, philosophe, Antoine Borel dans sa lettre à Alfred du 23 juillet 1872: *« Berton n'a encore rien acheté, je crois que sa femme passera encore l'hiver en Europe. »*

l'avant-dernière; j'avais été loin 7 mois⁶⁰, le «real estate⁶¹» était tombé et j'avais négligé les loyers.»

«Je compte régler mes dépenses de manière à ne pas tout dépenser, de sorte que mon compte-courant augmentera, et ainsi j'arriverai un jour à réaliser une petite fortune sans que la tienne en souffre voilà pourquoi je te prie de consentir à m'allouer les \$ 12,000 par an. (...).»

Où l'on comprend avec toutes les tentations de la société de consommation naissante décrite ci-dessus que le banquier, jeune père de famille, désire que son frère lui augmente son traitement ! Ce qui sera d'ailleurs accepté par Alfred qui soutient ainsi son frère à l'accession de propriétés en Ville et en Campagne. Revêtu des atours de la bonne société, pouvant s'afficher, se détendre et recevoir, Antoine est prêt pour son entrée dans la Haute Finance californienne : nous en voulons pour preuve les étapes que font désormais chez lui les représentants de la bonne société neuchâteloise. Ce bonheur sera de courte durée car déjà six ans plus tard⁶² Antoine revenant sur sa maison en ville se plaint qu'elle est devenue trop petite... et que le jardin dans lequel s'ébattent les enfants a été aménagé sur un terrain vacant à proximité : *«Blague à part sais-tu que ma maison de ville va bientôt devenir trop petite, je n'ai bientôt plus de place. J'ai loué un 50 yards lot vis à vis de chez moi pour que les enfants puissent aller jouer quand il fait beau; il n'y a pas de promenade à San Francisco, et on ne peut aller au parc qu'en voiture, et comme je n'ai pas de voiture en ville, quoique je conserve en hiver mon cocher et mes chevaux à San Mateo, les enfants n'avaient pas de place pour s'ébattre, après San Mateo on ne peut pas les tenir en chambre.»*

Alfred à Antoine annonçant la visite de Suchard décrit le succès fabuleux de cet entrepreneur déjà adepte de publicité dans sa lettre 12 juillet 1873⁶³ : *«La fabrique de Serrières est à l'heure actuelle une mine d'or très productive; son grand cheval de bataille était l'annonce, il paraît qu'il dépense des sommes annuelles énormes pour la réclame; cet été nous avons été voir le fameux chemin de fer du Righi et en montant il y a à côté du chemin de fer de beaux blocs de granit ombragés de sapins; sais-tu ce qu'on y voit ? On y voit en grandes lettres d'or taillées dans le roc “Chocolat Suchard, Serrières”. Il est presque **Yankee**.»* Et Antoine accueille donc le célèbre Phi-

⁶⁰ Antoine Borel avait été absent de San Francisco le 1^{er} semestre 1870, en déplacement en Europe, comme nous l'avons vu à la section précédente sur les années 1870.

⁶¹ *L'immobilier.*

⁶² Lettre à Alfred du 9 décembre 1879, dont le début est cité dans la section suivante sur les «grandes affaires».

⁶³ Copies de lettres 1871-1873, p. 471.

lippe Suchard «père⁶⁴», envoyé par Alfred qui lui rappelle qu'il était un ami de leur propre père Auguste⁶⁵ (lettre du 19 mai 1873): «*le Père Suchard a dîné avec moi vendredi, il n'est resté que deux jours ici... quelle activité chez cet homme, ça ne m'étonne pas qu'il ait fait du chemin.*» Et de Bevaix Alfred, ravi de ces mondanités, écrit à Antoine, 24 juin 1873⁶⁶, «*le Père Suchard est arrivé en bonne santé, mais je ne l'ai pas encore vu, tout ce que sais par ouï-dire, c'est que ton salon est splendide et que l'on fait bonne chère chez toi.*»

Cet accueil d'un Neuchâtelois prospère à la fin du siècle, et qui transfigure peu à peu la banlieue proche du chef-lieu en un faubourg industriel puis une multinationale qui devient centenaire... est un peu comme la consécration de la réussite du «petit» Borel, à San Francisco: émigré, membre de la diaspora cosmopolite des correspondants de la «sixième Suisse», Antoine Borel peut désormais recevoir dignement à sa table les amis de son père⁶⁷. Les «grandes» années commencent: mais pour cela il faut accomplir **la mutation de la Maison «Alfred Borel & Co.» en une compagnie financière** et d'abord traverser la crise économique qui s'annonce...

⁶⁴ Le «*père Suchard*» qui est d'ailleurs annoncé comme revenu au pays dans cette copie de lettre d'Alfred à Antoine du 19 juin 1873.

⁶⁵ Pour preuve la lettre du 9 mars 1825 d'Auguste Borel, père d'Antoine et Alfred, à son propre frère Antoine au Havre – lettre sur les mariages qui s'effectuent.... (Meuron, Marval, Matthey...); élection de conseillers; problèmes des dentelles à vendre à New York par les Mairet; et surtout à propos de Suchard: «*cet original de Suchard à qui tu as remis une lettre de recommandation pour un de tes amis de Baltimore qui l'a fort bien reçu est revenu par Le Havre sans te voir; il prétend que cela lui a été impossible ou qu'il ne s'est pas arrêté du tout mais qu'il compte bientôt te remercier de vive voix et prendre tes ordres.*»

⁶⁶ Copies de lettres 1873-1875, pp. 77-81.

⁶⁷ Il est donc piquant de conserver présent à l'esprit que ce sont les patriarches Auguste et Antoine Borel qui ouvrent certaines portes aux USA à Philippe Suchard lors de ses premiers voyages, un demi-siècle plus tôt. Ce sera également le notable Neuchâtelois Alfred Borel, administrateur de la «Suisse Occidentale», qui lui fait «placer» des actions ou lui facilite l'établissement de la gare de Champ-du-Moulin dans le Val-de-Travers...

C.3.C. LE CABLE CAR DE SAN FRANCISCO : «SAVOIR REMONTER LA PENTE»

«*With all respect to the steam locomotive and the theatre organ, the Cable car may be said to have more gadget value than anything else.*»¹ Préface par l'auteur du traité sur le Cable car de G. W. Hilton.

VERSION ORIGINELLE DU XIX^E SIÈCLE

Quelques mots au sujet de l'élaboration du Cable car et sa genèse: pour des informations plus complètes sur l'ensemble technique de ce système de transports, nous renvoyons les intéressé-e-s à la bibliographie². Le but du présent travail n'étant pas de soulever les aspects purement descriptifs de cette technique de transport, nous nous bornerons à en évoquer les enjeux principaux et certaines caractéristiques révélatrices de ce système technologique.

La croissance urbaine rapide de la ville impose à San Francisco de se doter d'un système de transport qui puisse s'adapter aux demandes de ses habitants. Diverses tentatives précèdent celle du Cable car: la concession de huit années pour le premier transport public est accordée par l'autorité municipale (époque du «Vigilantisme») en 1850 déjà, pour une «*plank road* » encore durant la période de la ruée vers l'or. A l'époque, il s'agit d'**une chaussée boisée en plattelage**³ (ou

¹ « Avec tout le respect dû à la locomotive à vapeur et à l'orgue de théâtre, le Cable car est peut-être le gadget par excellence. » (Trad. de l'auteur.)

² *Plus particulièrement un ouvrage et deux opuscules contenant planches descriptives, illustrations et photographies à la fois d'époque et contemporaines, ainsi qu'une approche historique et technique bien documentées:*

G. W. Hilton: **The Cable car in America** (revised ed.) A New Treatise upon Cable or Rope Traction as Applied to the Working of Street and Other Railways, Stanford University Press, Stanford, 1997 (490 p.);

C. Thomas: **Cable car**, édité par Ten Speed Press, paru en 1978, Berkeley, California.

L. Thomas: **San Francisco's Cable cars**, édité par Lawson Mardon Group, paru en 1992, Sparks, Nevada.

Enfin le Guide de tourisme Michelin (!) de San Francisco (1^{re} éd., 1999) contient une explication résumée du système du Cable car qui fait honneur à ce système technique, nous en citons quelques extraits.

³ **Plank road**: ces chaussées rurales, tout d'abord, et destinées à des tronçons recouvrant des transports terrestres de fortes charges agricoles ou militaires perdure de nos jours dans les activités du génie militaire ou des aéroports provisoires et de fortune. La première concession de chaussée à péage de ce type fut construite à Syracuse en 1837, puis les Etats finançant ce genre de travaux ou les privés pensant y trouver leur compte, des milliers de milles de telles chaussées

traverses, en anglais «rails») à péage allant de Folsom à Mission Street. Comme la construction coûtait cher, les tarifs en étaient élevés: de 25 cents pour un cavalier, à un dollar pour un attelage de quatre chevaux de trait. Puis en 1852 une «*Yellow Line* » (ligne jaune) relie au moyen d'un *omnibus* la poste de Clay Street à Kearny, puis Mission Dolores, avec des prix encore plus élevés⁴ (50 cents la semaine et un dollar le dimanche). D'autres trajets s'ajoutent en 1854, 1855, et 1857, voyant les coûts de transport diminuer à 10 cents.

En 1860, la vapeur fait son apparition à San Francisco⁵ avec des véhicules encombrants qui ne rencontrent pas le goût du public..., et n'offrent pas la flexibilité des carioles attelées qui peuvent (déjà) aller partout. Mais ces chevaux sont exploités de façon inhumaine et les accidents nombreux. C'est pourquoi l'irruption du Cable car, dans le contexte du vacarme et de la fumée des machines à vapeur de traction ou des animaux de traits «mangeurs de foin » et salissants fut le bienvenu.

ANDREW HALLIDIE, «INVENTEUR» DU CABLE CAR?

Hallidie est né à Londres en 1836, d'un père ingénieur écossais⁶ lui-même inventeur en tréfilage dont les brevets en corderie – «**wire rope**⁷ » – remontent

s'étendent en Amérique du Nord. «Another kind of toll road, the plank road, or «farmer's railroad», developed shortly after the decline in turnpike construction. Plank roads were built by laying wide, heavy planks or «rails» on stringers or ties placed in the direction of travel. The first plank road was built at Syracuse in 1837; within the next 20 years or so, several thousand miles of plank roads were in use throughout the country, the heaviest concentration being in the Middle Atlantic states. So important did they seem that some were subsidized by the states, although most were privately financed.» (Walton/Robertson, p. 216.)

- ⁴ La ruée vers l'or avait causé une forte inflation des prix courants (Le Bris).
- ⁵ Non confinée aux transports dans le périmètre de la ville, noter que **la machine à vapeur opère les changements paysagers** avec l'action des gigantesques pelles mécaniques à vapeur, du type de celles qui sont employées à Suez puis plus tard à Panama, arasant les collines de San Francisco (lorsqu'elles ne sont pas soufflées à la dynamite!) (Delehanty, Peters). *Noter qu'en Suisse la vapeur fait aussi son apparition dans les villes, notamment à Genève en 1877: cette technique «a permis d'offrir une capacité et une vitesse propres à attirer une large clientèle vers les tramways et à ouvrir la voie à l'électrification, facteur essentiel du rapide développement du réseau genevois. Le premier chemin de fer électrique du monde a circulé à Berlin dans le cadre de l'Exposition Universelle de 1879, bientôt suivi du premier tramway électrique. Ce moyen de transport fit son apparition en Suisse en 1888 avec la ligne Vevey-Territet, réalisée sous l'impulsion de l'ingénieur genevois René Thury.»* (Jean-Pierre Weibel, La revanche du tram, in Les cahiers de l'électricité no. 44, sept. 99.)
- ⁶ Du nom de **Andrew Smith**, Hallidie ajoutant par choix le nom de son oncle, un célèbre médecin britannique.
- ⁷ Combinaison d'une gaine en métal résistant à la **friction** et d'un filin central en corde résistant par élasticité aux à-coups de **traction**.

à 1835, (et sont encore déposés jusqu'en 1849), reçoit une éducation scientifique et mécanique. A 13 ans, il entre dans le bureau de dessin de l'atelier mécanique de son frère et y démontre ses talents industriels et inventifs. En 1852, à l'âge de 16 ans, Hallidie accompagne son père en Californie afin d'y examiner une participation foncière (Fremont Estate où il réside par la suite) et d'améliorer sa santé. Son père rentre en Angleterre en 1853. Il suit alors la mode de la ruée vers l'or où ses succès au pic et avec le tamis sont négligeables, mais ses talents de technicien, contrôlant et construisant des installations, lui amènent des affaires concluantes. Dans une région alors en proie à cette fièvre de l'or, il se met à construire des systèmes de transport par câble pour les mines. Sa réputation acquise dans le dur monde des mineurs lui permet de s'établir professionnellement quelques années plus tard à San Francisco. Il y établit sa fabrique de câbles en acier et produit des ponts suspendus ainsi que des voitures tractées pour les mines d'argent de *Comstock Lode* (Nevada). En effet, en 1855 déjà, à l'âge de 19 ans, Hallidie avait construit un pont suspendu de 200 pieds au-dessus d'un confluent intermédiaire [Middle Fork] de l'American River.

La fabrication de câbles en métal commence dès 1856, le jeune ingénieur mettant en œuvre l'une des inventions paternelles..., ce qui sera suivi par ses propres inventions et brevets. « Son père avait été le premier au monde à détenir dès 1835 un brevet pour **ses câbles de fils d'acier toronnés**.⁸ » L'une d'entre elles est le « tram ou ficelle⁹ » baptisé de son propre nom, qu'il mûrit en 1867-69, qui consiste justement en un système de transport du minerai, ou d'autres matériaux dans les mines au moyen d'un câble supérieur circulant en boucle (endless). En 1860, Hallidie s'est établi sous le nom de « A.S. Hallidie and Co. » comme fabricant de câbles¹⁰ dans son immeuble sans prétention de Mason et Chestnut Street. C'est depuis cette année qu'il voue tout son temps libre et ses efforts à alléger la tâche des attelages qui s'épuisent à hâler des charges épuisantes aux sommets des collines de la ville.

La transmission de l'énergie par câbles est connue depuis le siècle précédent¹¹. Ses diffusions les plus remarquables dans de grands ouvrages de génie civil se présentent en plusieurs points européens:

⁸ San Francisco, Guide de tourisme Michelin]; *Daumas* parle « câbles étirés non recuits, formés de torons de fils minces (ou « toronnés ») et d'une âme en fibre végétale. » [Daumas, t.3, pp. 99 et ss.

⁹ Le surnom du système à traction par câbles de wagonnets entre Ouchy et Lausanne n'étant pas unique! (Ndla)

¹⁰ Avant de fonder la Cable Wire Works dont les Borel sont d'ailleurs actionnaires.

¹¹ Depuis 1724 (Peters, p. 405).

- lors de l'établissement du projet de percement du **tunnel du Mont Cenis**, l'ingénieur Henri Maus¹² propose en 1849 de motoriser les 116 foreuses employées pour attaquer la roche au moyen de « wire rope » qui court sur 2,400 bielles, espacées de dix mètres chacune. Ses activités précédentes les lui avaient fait employer à Liège, mais pas à la vitesse record de 12 mètres par seconde qu'il pense atteindre à cette occasion et avec des pertes énergétiques prévues de... 71 % ! La défaite du Roi de Sardaigne de 1849 contre les Autrichiens et les finances ruinées du Royaume en décident autrement ;
- deux ans plus tard, dans le fameux **Crystal Palace** en 1851, lors de l'Exposition universelle, de grandes courroies (en cuir) convoient l'énergie depuis les moteurs à vapeur vers les stands de démonstration de machines-outils et autres équipements, ou asservissent les ventilations¹³...
- l'industriel alsacien Gustave Adolphe Hirn¹⁴ présente à **Paris**, lors de **l'Exposition universelle de 1867** visible sur un quart du site, son système qui peut être employé jusqu'à 4 kilomètres sans pertes de force...

De plus, l'idée centrale d'un tramway à câble, ou sa première application, ne semble pas être de Hallidie : grâce aux recherches de J. Bucknall Smith et son ouvrage de 1877 sur le domaine¹⁵, on en trouve des traces en 1812 déjà avec une demande de brevet requise par W. et E. K. Chapman¹⁶, plus tard par W. James en 1824¹⁷, M. Dick¹⁸ en 1829, W.A.J. Albert¹⁹ en

¹² Ibid., p. 137: **Maus** qui connaissait ce système par l'application identique de convoyage de force par de tels câbles de « wire rope » au lieu de cordages sur un plan incliné qui en avait été faite, selon ses conseils probablement, sur la ligne de train de Londres à Blackwall en 1845 (ibid. p. 405).

¹³ Ibid., p. 228.

¹⁴ Ibid., p. 137, « **Gustave Adolphe Hirn**, industriel et physicien français (1815-1890), est l'auteur d'expériences sur la vitesse limite des gaz (1839), sur les méthodes d'essai des moteurs thermiques. Il a construit des machines à vapeur pour lesquelles il a pratiqué, dès 1855, l'emploi de la surchauffe. Ses mesures de l'équivalent mécanique de la calorie utilisent soit l'écrasement du plomb par la chute d'un corps (1858), soit la machine à vapeur. » (Larousse, Inventeurs et scientifiques...)

¹⁵ Justement « A Treatise upon Cable or Rope Traction as Applied to the Working of Street and Other Railways », London, Engineering, 1887 (Hilton).

¹⁶ Qui proposent le mouvement tracté par câble de véhicules dans les rues (Hilton).

¹⁷ Traction le long des routes par chaînes gainée dans un rail creux (Hilton).

¹⁸ Câble sans fin (en boucle) et source d'énergie stationnaire (Hilton).

¹⁹ Cette fois en Allemagne, utilisé dans les mines (Peters, p. 385).

1834, W.J Curtis²⁰ en 1838, R. Stirling²¹ en 1840, E. W. Brandling en 1845²², puis par E.S. Gardiner²³ de Philadelphie en 1858 qui en brosse le cadre général auquel se rattacheront toutes les applications ultérieures. D'autres demandes de brevets sont encore émises par W. Greaves (1860), P. W. Barlow (1864) A. Thompson et J. Roberts en 1872. Donc on peut admettre avec l'auteur W. G. Hilton (et Tom F. Peters) que l'essentiel du champ de la réflexion était en 1873 couvert par des brevets ou défriché expérimentalement.

A San Francisco, cet enjeu rallie les intérêts d'autres ingénieurs comme Benjamin Brooks qui détient une concession pour une piste de halage par câble que l'on dit avoir été rachetée par Hallidie... Les conditions de succès dans lesquelles se réalise sa ligne du Cable car font de Hallidie «*l'entrepreneur du premier chemin de fer à câble plus que son innovateur technique*²⁴».

Des systèmes de convoyage par câble comme celui que développe Hallidie sont également employés dans d'autres parties du monde, par exemple dans les plantations de canne à sucre du Brésil et du Pérou ou les mines de sel indienne du Punjab, ou pour des argiles fines en Bohême, par les mines du gouvernement espagnol dans les Asturies...

Il faut voir que ces développements s'effectuent dans un contexte postérieur aux investissements de la ruée vers l'or des années 1850, ou de la découverte des mines d'argent de Comstock Lode des années 1860. Les investisseurs des années 1870 ne sont plus à l'affût d'une autre «bonne affaire»..., aussi Hallidie ne recueille-t-il en 1872 que les soutiens de trois amis pour fonder une société. Ils décident de réaliser le projet à Clay Street au lieu de California qui leur semble plus favorable vu sa densité d'habitations et des coûts de construction inférieurs.

²⁰ Embayage et débrayage des pinces du levier de traction autour de la corde de traction (Hilton).

²¹ Période à partir de laquelle les «wire ropes» remplacent systématiquement les courroies (Peters, p. 385); «**Robert Stirling**, pasteur et inventeur écossais, (1790-1878), met au point un moteur à combustion externe, du type moteurs alternatifs à piston, aussi appelé moteur à air chaud ou moteur à air dilaté. Ce système fonctionne selon un cycle thermodynamique qui est resté connu sous le nom de l'inventeur. Le premier brevet est déposé en 1816. Le premier moteur utilisable ne sera construit par R. Stirling, aidé de son frère James, que vers 1844, après de longues années d'essais.» (Larousse, Inventeurs et scientifiques...)

²² Première proposition d'un système de câble continuellement mobile dans une gaine accessible au moyen d'un mécanisme de pinces depuis le véhicule (Hilton).

²³ Gaine creuse accessible pour le remorquage au moyen de leviers, non breveté, mais divulgué (Hilton).

²⁴ W.G. Hilton, p. 10.

Le financement de la société s'effectue de la manière suivante: \$ 28,000.– par les investisseurs privés²⁵, \$ 20,000.– par Hallidie, ses trois amis \$ 40,000.– et finalement \$ 30,000 d'emprunts à 10% d'intérêts annuels à la «Clay Street Bank».

«Après avoir investi quatre ans et 85,000 dollars, il installa une première ligne rudimentaire surnommée «*la folie d'Hallidie*», desservant Clay Street entre Kearny Street et Leavenworth Street à une allure de 9,6 km/h.»

La fameuse course d'essai a lieu le 2 août 1873, à l'échéance du délai de réalisation de la concession, assez tôt pour éviter un attroupement. Seuls y participent Hallidie, ses trois partenaires²⁶, son dessinateur, son superviseur en chef, le comptable et le «gripman» (le serreur de levier²⁷). L'essai est suffisamment concluant pour que la course officielle ait lieu l'après-midi même en présence des autorités (le Maire William Alvord, le chef de la police, le chef des pompiers et le shérif ainsi que d'autres notables). Ce test réussit, bien que plus de 90 personnes se retrouvent à monter là où il n'y a place que pour trente d'entre elles, ce qui démontre la robustesse du système!

La compagnie de Clay Street dessert donc le public dès le 1^{er} septembre 1873 et sa popularité est confirmée par ses gains du début: cette année, la société Hallidie déclare un gain net de \$ 3,000.– mensuels à partir de courses à 5 cents²⁸!

²⁵ **Dont les cinq actions comptabilisées à \$ 375.– des Borel, bilan du 3^e trimestre 1873** (voir annexe 5).

²⁶ Des amis avec lesquels il a fondé le «Mechanic's Institute» de San Francisco.

²⁷ C'est un levier qui doit beaucoup à la présence de l'ingénieur **Eppelsheimer** né en 1842, diplômé de l'École Polytechnique de Karlsruhe et qui travaille depuis 1872 à son mécanisme pour Hallidie. Cet ingénieur allemand avait aussi fait des essais de traction par câble en Allemagne avant d'arriver en Californie en 1869 où il travaille pour l'Union Iron Works dont nous avons parlé.

²⁸ *Le calcul reconstitué pour la ligne d'origine (Ndla) donne :*
Investissement de \$ 110,000.– sur lesquels on verse l'intérêt à 10% = \$ 11,000.–
soit env. \$ 900.– par mois, aux quels s'ajoutent \$ 900.– de salaires et frais (p. ex. le câble s'use assez vite)
donc \$ 1,800.– par mois de rentrées brutes ;
ce qui équivaut à 36,000 voyageurs en un mois à 5 cents, donc 1,200 par jours, en une cinquantaine de courses par jour...

Puis dans la version reconstruite en 1877 de la ligne [Hilton], 6 miles heure, fréquence de 2 1/2 minutes :

Investissement de \$ 241,785.–
opération mensuelle: \$ 7,000.– par mois...

18 heures de 25 rames par heures, en moyenne 30 passagers, donnent 6,000 passagers par jour, 180,000 par mois à 5 cents = \$ 9,000.–... \$ 108,000.– par an.

Rien d'étonnant à ce que les résultats nets annoncés varient d'un rendement d'au moins 8 jusqu'à 24 pour-cent!

LE CABLE CAR DE CALIFORNIA STREET

Les investisseurs qui avaient hésité à financer cette première opération qualifiée de «folie de Hallidie» lorsqu'elle était encore sur la planche à dessin y voient désormais une possibilité de bénéfices. Parmi eux, c'est le «grand» Stanford, ancien gouverneur de Californie et membre des «quatre grands» du Central Pacific Railroad qui s'intéresse à installer un système identique sur California Street, destiné aux riches habitants de Nob Hill (parfois surnommée «Snob Hill»). En effet, la géologie ajoute son tribut à la difficulté du système nouveau pour l'époque: les cars gravissent une pente considérée comme l'une des plus raides de la ville, en effet sa ligne principale offre une pente maximale de 18,2%. Ainsi, même le «*nabab influent*» de la ligne transcontinentale a de la peine à trouver son financement, ce qui fait qu'il se retrouve avec 4,700 des 5,000 actions qu'il pense émettre!

Or dans la poursuite de ce que d'autres dénommeront son «*hobby*» Stanford demande à l'ingénieur Henry Root²⁹ de lui réaliser le meilleur Cable car, ce que son ingénieur, de son propre aveu ne peut faire sans enfreindre les brevets originaux de Hallidie!

Hallidie avait en effet couvert le maximum d'aspects du développement de sa ligne au moyen de brevets protecteurs..., à juste titre d'ailleurs, car il compte amortir sa courbe d'apprentissage («*learning curve*») grâce à un mandat d'assistance et de conseil proposé à la California Street Company pour \$ 40,000.-, auquel il ajoute son offre personnelle de souscrire à la moitié du capital requis pour sa réalisation. Fier de ses prérogatives, Stanford refuse et restreint depuis lors la communication à des contacts légaux et épistolaires qui

²⁹ Un autre grand protagoniste de la traction par câble: né en 1845 dans le Vermont, immigré en Californie en 1864, **Root** a rejoint la compagnie de chemin de fer Southern Pacific (et ses filiales de diligences) en 1866 et y accomplit une carrière d'ingénieur. Stanford prie Root d'observer les travaux de Hallidie à Clay St. ce qui fait que le moment venu, Henry Root propose le **renforcement de la sous-structure** de la chaussée du Cable car au moyen de **rails de chemin de fer bétonnés** qui devient un standard de cette industrie des transports. Une autre amélioration décisive de la technique employée est son **embrayage latéral unique** («single-jaw side grip») qui sera le plus répandu par la suite.

Au sujet du **béton armé**, il est intéressant de mentionner que la ville de San Francisco est pionnière dans cette application nouvelle grâce à l'entrepreneur Ransome: «*In den USA errichtete seit Ende der achtziger Jahre Ernest L. Ransome (1844-1917), ein geborener Engländer, der in San Francisco eine auf Betonbauten spezialisierte Firma ins (eben rief, Bauten mit Stahlbetonelementen. Eine weitere Firma Ransomes stellte Spezialmaschinen für die Betonbauweise her, zum Beispiel Mischer. Seit der Jahrhundertwende Bauten andere Firmen auch nach deutschen Patenten, das heisst in der Monier-Bauweise.*» (Stahl & Beton als Grundlagen neuen Bauens, Propyläen Technikgeschichte: Netzwerke Stahl & Stroh 1840-1914, König & Weber, Verlag Ullstein Berlin 1990, p. 291).

aboutissent finalement au paiement d'indemnités de \$ 30,000.– pour une licence de fonctionnement soumise aux brevets de Hallidie.

La ligne de California Street s'ouvre en avril 1878, une année après celle de Sutter Street par Henry Casebolt, avec une soirée de gala au champagne... ; cette dernière provoque déjà **une hausse des prix des propriétés immobilières de Nob Hill**. Partout où le Cable car étend ses ramifications, de fortes hausses foncières et immobilières s'effectuent, triplant parfois la valeur de sommets jusque-là inaccessibles. Ces hausses profitent donc aux propriétaires, aux investisseurs, aux passagers, aux propriétaires immobiliers et aux commerçants. Étendue sommairement en 1879 de Fillmore à Central (Presidio), la ligne est entièrement reconstruite sur ce segment en 1884. **Puis «Stanford vend ses participations dans cette société à Antoine Borel qui contrôle cette ligne pendant trente ans³⁰».**

En 1889, Borel (assisté du président de la ligne James B. Stetson) propose une extension de la ligne vers une nouvelle «powerhouse³¹» située à l'angle de California et Hyde Streets.

«L'idée est simple: d'immenses boucles de câble d'acier enterrées circulent à une vitesse constante de 15,2 km/h au milieu de Powell Street, de Hyde Street, de Mason Street et de California Street. Ils sont entraînés par des moteurs électriques (depuis 1964 – Ndlr) abrités dans la «Cable car Barn» (litt.: hangar du Cable car). Pour démarrer, le conducteur (gripman³²) se sert d'un levier commandant la prise d'une mâchoire sur le câble tracteur souterrain. Plus la prise est forte, plus la vitesse de déplacement est grande. Pour réduire l'allure, le conducteur relâche la prise sur le câble. Il se sert des freins pour stopper la voiture. Un autre opérateur se trouve à l'arrière pour l'assister en cas de besoin avec les freins arrière.³³»

Puis ces entrepreneurs ajoutent un embranchement qui va de O'Farrell, par Jones à Hyde Streets, permettant de relier Russian Hill à la zone commerçante du Sud de Union Square, à 2,5 milles de là. Le plan de circulation global de California s'étend jusqu'à représenter sous forme cruciforme le dixième de la longueur du réseau (au total 60,000 pieds, env. 18 km) et il triple donc la partie originelle de 1878 de California (18,900 pieds, env. 6 km)! Hormis bon nom-

³⁰ Hilton.

³¹ **Engine house, powerhouse ou cable barn**: maison du moteur, centrale ou grange du câble... telles sont les dénominations de la centrale énergétique motrice du câble.

³² Exigence professionnelle d'ordre physique: le chauffeur pèse au moins 180 livres et plutôt 220! (donc proche du quintal en kilogrammes).

³³ Guide de tourisme Michelin.

bre de spécificités techniques dues à cette extension nouvelle-venue dans le réseau presque complet des Cable cars de San Francisco, les véhicules à extrémité double deviennent la caractéristique «de type California» de cette ligne, avec des commandes différenciées entre les extrémités est et ouest. La campagne de rénovation de 1890-91 de la ligne inclut par ailleurs l'achat de véhicules considérés comme «*les plus beaux de l'époque*³⁴».

La géologie, qui a provoqué l'essor de cette technologie, la préserve: du fait des pentes qu'elle comporte, la California Street Cable Railroad ne peut envisager le remplacement de son câble de propulsion par des véhicules électriques et échappe donc à cette tentation réformatrice du milieu des années 1890.

La société d'Antoine Borel est considérée comme un «blue chip» de sa catégorie du fait des importants profits qu'elle réalise: son (indéboulonnable) Président James W. Harris, qui a commencé à travailler dans la société lors de la première extension de 1879, déclare en 1940 (!) que la société a versé dix fois plus de dividendes que la valeur nominale de ses titres³⁵, tout en maintenant ses tarifs relativement bas. Les capitaux levés (\$ 960,000.-) pour financer l'étape décisive de l'extension de 1889-91 datent de l'émission obligataire d'un million de dollars de 1890, et correspondent au titre retrouvé dans les archives du Moulin de Bevaix qui en constituait l'épreuve d'imprimerie³⁶.

Maintenant son indépendance du groupement de Market Street³⁷ ou du réseau municipal, la concession de cinquante années accordée par la ville demeurera l'exclusivité de la compagnie jusqu'en 1929, et sera même prolongée encore une fois en 1929, après qu'une seconde tentative d'achat municipale a échoué en 1925. Finalement, un accident de la circulation entre un Cable car de la compagnie et un camion où le transport public est reconnu responsable, voit sa compagnie d'assurance, la Lloyd's de Londres, résilier sa garantie. La Ville et le Comté de San Francisco rachètent la ligne de California Street pour \$ 138,000.-. Dès 1952, les opérations reprennent de façon encore plus déficitaire que prévu, et la ligne est alors tronquée de son segment de Presidio à Van Ness, de même que la ligne O'Farrell-Jones-Hyde, en 1954.

³⁴ Hilton, p. 195.

³⁵ 600 \$ de dividendes pour 60 \$ de valeurs nominales des actions (Hilton).

³⁶ Attesté par témoignage de Ronald G. Fick, historien et banquier à San Francisco en 1997.

³⁷ Domaine réservé des Borel la ligne de California n'est pas «versée» dans la corbeille des regroupements de «Market Street Railway» auxquels participe d'ailleurs leur société. Notamment au sein de tours de tables décisifs de l'époque liant **Henry E. Huntington** (le neveu de Collis Huntington, l'un des «big four»), **Isaïas W. Hellmann**, et «leur ami» mentionné à diverses reprises dans les courriers d'**Antoine Borel** à son frère: **Christian DeGuigné** (ces 4 noms sont textuellement cités dans son article «A Metropolitan Entrepreneur Par Excellence...» par W. B. Friedrichs, Business History Review, Summer 1989).

UN RÉSEAU EN VOIE DE DISPARITION

La prolifération de lignes qui suit atteste du succès de la formule du premier Cable car de Hallidie de 1873. Plusieurs lignes suivent, Geary St., Park & Ocean Railroad, Presidio & Ferries railroad (qui acquiert la pionnière Clay St.), l'Omnibus Cable Company (qui se reconvertit de l'hippomobile à cette motricité tractée), le funiculaire à contrepoids de Fillmore St. (échec par la suite)...; le réseau entier atteint en 1890 112 miles³⁸ de compétitions effrénées, conflits en propriété intellectuelle...

Mais ce succès n'est pas que celui de la Métropole du Pacifique... Les USA dans leur ensemble connaissent un engouement pour cette transmission de l'énergie par câble: 500 miles³⁹ de lignes s'ouvrent dans l'Amérique entière dont les 5,000 voitures⁴⁰ transportent 4 millions de passagers par année. **De 1882 à 1888, c'est le succès: ce système est, durant ces six années, la solution de transit urbain la plus économique qui soit sur le marché**⁴¹. A ce sujet, il est important de noter les hésitations quant à la transmission mécanique de la force hydraulique, ou issue de machines à vapeur ou à gaz. La difficulté de la transmission de cette énergie dicte ses conditions à une humanité (devenant «industrielle») qui ne sait quoi choisir comme médium de transport ou de convoyage de cette force: La pression hydraulique est considérée jusqu'en 1880 comme un pendant opposé à la courroie ou au câble (les hésitations genevoises au moment de l'édification des turbines urbaines sont éloquentes, sans doute sous l'influence récente de l'usine hydro-motrice du Letten à Zurich!); finalement s'impose la fée électricité, elle-même tirillée entre courant continu et alternatif⁴². L'étude présente cristallise cet état des réflexions des ingénieurs urbains sur les technologies à employer et sur les futurs conflits qui suivent. Cette explication justifie qu'après son apogée le Cable car amorce son déclin avec l'avènement du trolley électrique⁴³ qui apparaît dans cette décennie. **1888-**

³⁸ 200 km!

³⁹ Plus de 800 km, dont un quart dans la ville qui nous occupe.

⁴⁰ Voir à ce sujet les descriptions illustrées des véhicules de J. H. White dans son livre *Horsecars, Cable cars and Omnibuses*, Dover Publ. N.Y. 1974.

⁴¹ W.G. Hilton, p. 13.

⁴² Débat incarné par le duel des titans **Edison** et **Westinghouse**, ce dernier ayant (pour une fois!) le dessus.

⁴³ L'invention du trolley électrique est décisivement améliorée en 1888 par l'ingénieur américain **Frank J. Sprague**, ce qui porte le coup de grâce à la technologie du Cable car. Un ingénieur européen se taille également une réputation dans les conquêtes de l'électricité, Ernst Werner von Siemens, toutefois sans parvenir aux mêmes résultats (Hilton).

1893 seront cinq années de compétition acharnée entre les deux technologies de transit de masse.

Le plan financier comparatif d'un Cable car avec le transport électrique est dressé par l'«*American Street Railway Association*» dans un article de 1889 de la façon suivante pour une ligne de 10 milles et 15 véhicules⁴⁴:

Cable car:	
Caniveau	\$ 700,000.–
Centrale énergétique	\$ 125,000.–
Véhicules	<u>\$ 15,000.–</u>
Total	\$ 840,000.–

Trolleys électriques:	
Chaussée	\$ 70,000.–
Caténaires	\$ 30,000.–
Véhicules	\$ 60,000.–
Centrale électrique	<u>\$ 30,000.–</u>
Total	\$ 190,000.–

Bien que reconnaissant la complexité accrue des véhicules électriques qui doivent embarquer leur propre mode de propulsion, le rapport Barr conclut que «*l'électricité est au câble ce que le câble était au cheval...*»

ÉPILOGUE

Ce système de transport public rend possible **l'extension urbaine à San Francisco** et dans d'autres grandes villes américaines, permettant les transports du domicile au lieu de travail. Dans notre cas, ce sont non seulement les accidents topographiques et autres pentes inaccessibles qui sont viabilisés, mais aussi les grandes zones de développement qui jouxtent le «*Golden Gate Park*» à l'ouest de la ville qui peuvent ainsi être mises en valeur. Le point culminant de cette extension est atteint lorsque Sutro construit les bains publics au pied de

⁴⁴ Thomas C. Barr [in Hilton, p. 153]. Et le tableau comparatif «Elektrische Strassenbahn» type matriciel p. 344 (Mc Kay) qui montre les USA comme leaders mondiaux en km de ligne installée dès 1890 (source: Stahl & Beton als Grundlagen neuen Bauens, Propyläen Technikgeschichte: Netzwerke Stahl & Stroh 1840-1914, König & Weber, Verlag Ullstein Berlin 1990).

sa résidence, que l'on atteint justement en traversant les nouveaux quartiers d'habitation répondant aux noms suggestifs Lands End ou Sunset District⁴⁵...

L'année de leur **apogée** en Amérique, **1893**, voit presque toutes les lignes susmentionnées de San Francisco fusionner en un monopole dénommé « *United Railways* ». S'ajoutent encore à ce réseau les lignes de Market St., Sutter, Sutro et San Matéo (en 1902), dans une période où le modèle technologique du Cable car connaît un déclin quantitatif de moitié sur son réseau global de 500 milles. Si le progrès technique menace le Cable car, **c'est un autre adversaire encore plus formidable qui a raison de lui: le 18 avril 1906, le tremblement de terre frappe au moment où les premiers cars se déplacent.** Trois jours après, la ville est en ruines: 28,000 maisons détruites, 400 millions de dollars de destructions, et la plupart du réseau du Cable car en morceaux. Le choc initial du tremblement de terre paralyse les roues géantes des « *engine houses* », rompt les connections à haute pression des chaudières à vapeur, les moteurs ne sont plus en prise sur les engrenages et les rails disloqués: personne ne croit aux réparations possibles de ce moyen de transport si utile. L'incendie qui suit finit de ravager ce qui reste des trois dernières « granges motrices », ainsi qu'un quart des 400 véhicules.

Pourtant, c'est dans les wagons providentiels du Cable car que 300,000 réfugiés s'abritent dans les jours qui suivent, car ceux qui se trouvaient au moment de la secousse à l'ouest de l'avenue Van Ness sont intacts.

La municipalisation de ces transports maintenus ou réparés après que San Francisco renaisse de ses cendres, est entamée en 1912. Le conseil des superviseurs urbains édicte même une loi imposant la cession de la ligne de California Street... Mais celle-ci demeure en mains privées jusqu'en 1952 (et dirigée par le même homme depuis 1879!). D'autres lignes dont les concessions arrivent à échéance tombent dans l'escarcelle communale, comme celle de Presidio et celle de la ligne des ferries. Les années 1920 à 1949 sont une décadence du système de traction par câbles vers l'obsolescence. Le point d'orgue de cette dégradation étant marqué par la fermeture de la première ligne de Clay Street en 1942. C'est ensuite l'hallali: en 1947, le Maire décrète la fermeture des lignes subsistantes. **Le combat pour leur conservation commence** avec une égérie des transports publics qui décide de s'interposer⁴⁶. Une

⁴⁵ « *Les confins du pays* » ou « *le district du couchant* »...

⁴⁶ **Mrs Hans Klussman**, la femme d'un chirurgien de San Francisco. Ce combat fait penser à la sauvegarde du Moulin de la famille Borel à Bevaix conduite par *Jacqueline Bouquin* et *Francine Jeanmonod* sur la base du mémoire de fin d'études de Carole Deschoux... L'obstination de sauvegarde du patrimoine demandant idéalisme et indépendance d'esprit, les femmes du XX^e siècle semblent plus enclines à s'impliquer pour des causes jugées rationnellement perdues par les esprits masculins.

campagne d'opinion publique suit les déclarations des défenseurs, bientôt relayés par la presse et les grands magasins qui déclenchent un effet de mode revivaliste. En 1955, le courant d'opinion domine les intentions de l'autorité qui vote finalement en faveur du maintien des lignes subsistantes de California, Powell-Mason et Powell-Hyde, qui devaient être remplacées par des bus. Dès 1964, les restaurations nécessaires sont effectuées, elles aboutissent déjà au «classement» et à la pose de plaques commémoratives attribuant au Cable car de San Francisco le titre de «*Registered National Landmark*⁴⁷».

ET À LA FIN DU XX^E SIÈCLE?

De nos jours, plus de huit millions de voyageurs empruntent chaque année les fameux Cable cars de San Francisco. Les Cable cars d'aujourd'hui fonctionnent toujours selon le même principe qu'en 1873. Le réseau de Cable cars de San Francisco est classé, depuis 1964, à l'inventaire national des sites historiques. Entièrement restauré, il comporte 40 voitures tractées desservant trois lignes (Powell-Hyde et California Street).

« Comme les mâchoires de l'entraîneur sont en métal tendre (alors que le poids des voitures peut atteindre 9 tonnes), elles doivent être changées tous les quatre jours. Quant aux câbles, composés de six torons de 19 fils d'acier entourant un cordage en sisal, ils s'usent aussi rapidement, et sont remplacés tous les mois ou tous les deux mois. La procédure est longue, car chaque toron doit être sectionné et épissuré individuellement. La rainure de la chaussée est inspectée tous les jours, de même que l'ensemble des freins (freins de roue, frein sur rail et frein d'urgence), une précaution indispensable quand on sait que les pentes négociées atteignent de 18 à 21%.⁴⁸ »

Ce système centenaire est le prototype même du transport public dont le cahier des charges est précurseur de ceux du XXI^e siècle: **en site propre ou mixte**, esthétique et convivial, il offre les avantages techniques d'**une mobilité modulable** selon la demande **sans les inconvénients du poids d'un moteur**. En effet ses rames se déplacent sans mécanique autrement compliquée que la simple pince de traction. Les systèmes à sustentation électromagnétiques s'inspirent largement de ce principe; ils ne contiennent également que le pendant des éléments nécessaires à la propulsion.

⁴⁷ Monument historique reconnu d'importance nationale selon la loi fédérale américaine du 21 août 1935.

⁴⁸ San Francisco, Guide de tourisme Michelin.

Les avantages de tels systèmes à motricité externe sont importants: *tous les ingénieurs en circulations peuvent confirmer que l'électromécanique ou les moteurs embarqués doublent ou triplent les prix des châssis et carrosseries roulantes requises pour l'équipement urbain des villes*⁴⁹. *Joignant en outre l'agréable à l'utile, les Cable cars de San Francisco forment le pendant victorien à l'architecture des maisons en rangées typiques de la ville..., et les usagers sont formels: aucun passager de Cable car ne se sent vraiment très motivé de monter dans un bus*⁵⁰ (à part les autobus à l'impériale...) c'est ainsi que des villes comme Venise, avec son vaporetto, ou San Francisco, et ses derniers Cable cars, nous communiquent l'indicible et enfantine joie de transports en commun festifs, conviviaux et populaires, prometteurs du renouveau de la panoplie métropolitaine du futur.

⁴⁹ Sources: Philippe Gasser, ing. civil EPFL, spécialiste en transports; ou les industriels Ramseier & Jenzer / United Bus, Bienne.

⁵⁰ Swan.

C.3.D. ESSOR DES AFFAIRES

La Suisse s'est aussi transfigurée¹ depuis que les deux frères Borel ont succédé à leurs pères et oncle aux affaires. L'Helvétie et la Principauté de Neuchâtel que leur parents ont connue sont décidément bien loin: le secteur primaire diminue, le secteur tertiaire est en pleine expansion en doublant dans ce dernier quart de siècle, et les artisans et indépendants se sont engagés dans les usines... Les mutations ne se situent donc pas qu'outre-Atlantique, chacun de nos deux protagonistes participent au mouvement de cette évolution.

Reprenons le cours de la correspondance des deux frères Alfred et Antoine Borel à la fin de l'année 1878.

Copie de lettre du 3 décembre 1878 Alfred Borel, directives à sa maison Alfred Borel & Co.:

« Messieurs Alfred Borel & Co, San Francisco

« (...) le résultat de l'année est satisfaisant dans les circonstances actuelles mais il n'en est pas moins vrai qu'il est prudent de ne pas immobiliser son capital surtout sur des ground lease², quant aux actions du gaz elles ont baissé partout et sont dans une disposition difficile surtout dans les grandes villes où les perfectionnements sont appliqués beaucoup plus vite, **dans le cas où les expériences pratiques en grand d'Edison³ réussissent** ce qui n'est pas encore prouvé il y aurait à craindre que l'on ne cherchât à en faire l'application à San Francisco, et je propose que votre compagnie s'occupe de la question et la suive; s'il y avait une reprise chez vous sur ces valeurs il serait peut-être prudent d'en liquider une partie;... »

¹ « **Modification structurelle de la population active en Suisse.** Entre 1850 et 1880, d'importantes modifications structurelles de la population active se produisent en Suisse. Elles traduisent l'évolution du pays: d'une part, les paysans, qui étaient encore 620'000 en 1850, descendent à 558'000 en 1880, passant ainsi de 48 à 37% de la population active; d'autre part, le secteur tertiaire (les services) passe, lui, de 110'000 travailleurs à 280'000 en 1880. En ce qui concerne le secteur secondaire, son évolution est plutôt interne: les 543'000 personnes recensées n'ont que peu augmenté en une trentaine d'années. Par contre, la part des artisans et des indépendants a fortement baissé en faveur des ouvriers d'usine. » (Lescaze)

² Locations de terrains, droits de superficie.

³ Thomas Alva Edison, l'inventeur bien connu, né en 1847, vient de fonder son usine de Menlo Park à Orange (NJ) en 1876. Il réussit à y faire fonctionner une ampoule électrique dont le filament de coton carbonisé brille durant treize heures consécutives le 21 octobre 1879 après des milliers d'essais avec toutes sortes de matériaux luminescents. Les cours des actions de gaz de ville avaient subi une baisse dès l'annonce de ses recherches dans ce domaine... (Chronicle of America, JL, et Inventeurs et Scientifique, Larousse).

La position d'Alfred vis-à-vis de la Caisse et des autres affaires que nous avons examinée dans la section précédente est remarquablement synthétisée dans cette copie de la lettre du 4 décembre 1878: «*Cher Frère, Je t'ai écrit le 13 novembre et j'ai reçu ta lettre du 29 octobre ainsi que les bilans, les détails que tu me donnes sur nos garanties hypothécaires m'ont fort intéressé, cependant je crois que tu feras bien pour l'avenir de t'en tenir à une certaine règle pour avoir une marge suffisante, nous avons peut-être trop pris en considération l'emprunteur ici des crédits fonciers avancent la moitié de la valeur de l'immeuble en général tout en allant jusqu'aux 2/3 suivant les avoirs taxés; quoiqu'il en soit sur le total plus de 8/10 sont cotées⁴ par toi comme bonne sécurité avec marge, 1/10 comme bon sauf pour la marge et 1/20 comme médiocre dont \$ 5,000.– mauvais; au total la position est bonne et je suis sûr que tu tâches de faire diminuer les prêts qui ne présentent pas assez de marge; aussi pas de point noir de ce côté-là, à part l'affaire Barton que je ne connais pas, d'après la location dont tu me parles il me semble que tu as trop avancé sur l'immeuble, mais enfin j'espère que tu réussiras à en sortir. **Dans les moments difficiles comme ceux que vous traversez le rendement des immeubles est singulièrement diminué** mais lorsque l'immeuble est bien situé il y a toujours un moment où l'amélioration se fait sentir seulement je le répète il ne faut pas trop en avoir et pour ceux qui sont sans grand espoir je crois qu'à la première auction⁵ il faut savoir s'en débarrasser car l'intérêt qui s'y ajoute est considérable; **en prenant le chiffre de nos propriétés immobilières à l'inventaire et leur revenu en compte de profits et pertes le résultat est triste** et s'il devait continuer de s'aggraver ce serait un point noir bien que tu as diminué leur valeur à l'inventaire ce qui diminue aussi leurs revenus. L'application que tu as faite du fonds de réserve est juste seulement elle ne doit être faite qu'aux immeubles qui proviennent d'hypothèques cédées ou expropriées, car pour les autres c'est pour notre compte et non pour celui des déposants; je crois donc que pour la bonne règle ces immeubles devraient avoir à leur en-tête s'ils sont bien dans cette catégorie le mot Caisse hypothécaire; soit Immeuble Csse Hypoth; ceci pour la forme mais à un moment donné cela peut avoir son importance. (...)*»

Heureusement, les valeurs diverses dont nous avons observé la constitution représentent l'antidote à ces stagnations..., même si des innovations ont échappé aux choix des investisseurs: «*Les valeurs diverses sont bien choisies et s'il arrive des coups de barre comme celui de la lumière électrique, ma foi*

⁴ Le code de croix de couleurs pour l'appréciation des hypothèques employé dans les bilans figure en annexe H. dans les Fac-similés.

⁵ Offre dans le cas d'une vente aux enchères.

on en peut pas t'en faire de reproches, mais les membres du Conseil d'administration se doivent de savoir ce qu'ils veulent faire, ici il ne faut pas fermer l'œil à la lumière mais agir suivant les circonstances; c'est à New York qu'ils savent le mieux ce qui en est.

En résumé si je fais mes observations c'est dans notre intérêt commun et je ne t'en suis pas moins reconnaissant pour le résultat obtenu grâce à tes bons efforts. » Cette leçon qu'inflige l'irruption de la nouvelle technologie d'éclairage électrique (et ses nouveaux paradigmes) sera suivie d'enseignements: Antoine Borel, ainsi qu'Alfred comme nous le verrons au chapitre suivant, financent désormais des entreprises à savoir-faire innovateur si possible, ou alors se retirent du marché au moment de la phase d'obsolescence lorsque les titres peuvent être réalisés sans trop de pertes.

Mais la Caisse hypothécaire est encore là, et ses clients habitués aux rendements des années précédentes protestent contre les baisses. Le 9 décembre 1879, nous trouvons dans cette lettre d'Antoine à Alfred Borel, une leçon d'arithmétique financière destinée à justifier les coûts de fonctionnement de la Caisse aux déposants, donc les marges prélevées sur les intérêts avant dividendes: « *Cher Frère, J'ai reçu tes lettres du 22 oct., 14/18 nov.; la première me disait pour commencer que Mr Favarger Bourgeois se soumettrait facilement à une baisse du taux d'intérêt. Si cet ami préfère que de nouveau je cherche pour lui un prêt sur hypothèque, je pourrai peut-être réussir à obtenir le même taux net qu'il a maintenant en compte courant, mais pour cela je dois donner le privilège de payer avant échéance; afin d'avoir pour lui-même 7%, il faut placer à 10%, dont j'aurai à déduire la taxe suivant la nouvelle Constitution (Californienne), soit environ 1 1/2 ce qui laisserait 8 1/2 % moins notre commission 20%, soit 1,80 net donc 6,70 ceci pour ta gouverne.*

Et Antoine de revenir à son propre train de vie et de rappeler que la vie d'homme d'affaires à San Francisco coûte cher..., surtout lorsque l'on entretient une maisonnée de douze (!) personnes: « *Tu me demandes quel prélèvement annuel je ferai pour l'année 80, je pense prélever comme toujours \$10/m à moins que tu ne changes le chiffre, c'est à toi de décider cela, comme tu l'as fait jusqu'à présent, moi je ne ferai jamais de changement de cette nature sans te consulter et sans ton consentement. Au commencement de 1877 je t'avais demandé une augmentation, ma demande t'a désappointé, je n'en dis plus rien, en 1878 au mois de novembre, tu m'as écrit pensant à mes dépenses personnelles: je suis disposé pour l'année à venir qui est en-dehors de n/ contrat à faire ce qui sera raisonnable et je reviendrai sur ce sujet après envoi du bilan. Depuis lors tu n'en as jamais parlé, j'ai donc continué à toucher \$10/m. En examinant mes livres particuliers je vois que mes dépenses ont été pour 1877 \$ 17,737.60 1878 \$ 17,991.08 et 1879 \$ 18,914.52. C'est beaucoup n'est-ce*

pas, et pourtant je ne suis pas extravagant et Gracie non plus je t'assure. Ma famille est grande, ici à San Francisco nous sommes 12, et pour avoir une campagne c'est une charge très coûteuse, l'entretien seul me revient à \$ 3,000 par an et avec les quelques réparations ou améliorations que je crois devoir y faire ça me coûte toujours bien \$ 4,000, c'est pour cela que sur mes livres je l'évalue à \$ 12,500.– quand elle me revient à environ \$ 40/m, c'est ruineux une campagne dans ce pays-ci, la main-d'œuvre est si chère! mais enfin ça fait le bonheur des enfants et contribue à leur santé; pense un peu qu'au printemps nous nous attendons à une augmentation de famille, la 1/2 douzaine complète! ce sera à San Mateo du reste que avec le cocher, le jardinier et son aide nous serons 16, si tu leur donnais copie de la nouvelle circulaire, peut-être seraient-ils disposés à réduire de 5%!! (...⁶)»

Antoine à Alfred, le 17 décembre 1879: *«Je suis en train de négocier une affaire de \$ 100,000.– en obligations des **Eaux de Los Angeles**, il y a plusieurs capitalistes d'ici sur la liste, mais mon influence dans le Board of Directors est appuyée par les principaux Directeurs et il est possible qu'ils acceptent mes conditions. En allant dans l'Arizona l'an dernier, j'ai fait des connaissances à Los Angeles qui amènent des affaires.»*

Dans ses correspondances des 6 et 9 janvier 1880⁷, Jules Jürgensen⁸, de la fameuse dynastie locloise, («Chronométrie de marine et de poche») retire son investissement en compte courant. de sfr. 26,000.–; Alfred Borel tente de le retenir en lui proposant de rester à la caisse en le favorisant exceptionnellement d'un dividende de 7% au lieu de 6% et Jürgensen de maintenir pourtant sa décision *«Je demeure dans les mêmes résolutions parce que, quels que puissent être les mérites de la banque hypothécaire californienne, elle ne remplacerait nullement à mes yeux la valeur directe de votre maison et de vos noms.*

Vous allez voir, au reste, que les banques similaires en Europe donneront à leurs actionnaires un intérêt équivalent.»

⁶ Fin de la lettre dans la section précédente au sujet de la maison d'Antoine.

⁷ Copie de lettre du 7 janvier 1880.

⁸ La Nouvelle revue Neuchâteloise a consacré un numéro entier à cette famille du Locle (Ne) d'origine danoise en Hiver 1996. Les magnats locaux **Jürgensen** possèdent un domaine dans les «Montagnes Neuchâteloises» dont la «Tour Jürgensen» a pu être sauvée. L'écrivain Andersen s'arrête à trois reprises au Locle lors de périple européens chez ces compatriotes d'origine (en 1833, 1860 et en 1867). Le signataire de la présente, second à être prénommé «Jules» rencontre l'écrivain à deux reprises. Son père publie des articles dans la presse suisse au sujet des étapes de l'écrivain.

Pendant ce temps, ces courriers des 1^{er} et 13 janvier 1880 d'Antoine à Alfred Borel nous donnent un bon résumé de la prise de contact avec un descendant d'une maison de banque renommée de la City de Londres : Alexander Baring : *« Baring est un jeune homme sérieux, d'une très bonne réputation et parfait gentleman. (...)⁹ »* En effet, la vitesse et les montants des crédits dont les Borel ont besoin pour effectuer leurs opérations sur titres nécessitent d'avoir un réseau international de correspondants solides et diligents. Ces contacts s'intensifient par la suite.

Les résultats recherchés sont atteints, les investissements sont réalisables sans perte et le réseau fonctionne, ce que confirme cette communication du 12 février 1880 d'Antoine à Alfred : *« il n'y a aucune difficulté à rembourser, notre argent est placé de telle manière que je puis t'envoyer 1 million 24 heures après ta demande, ... »*

⁹ Antoine leur fait la proposition de développer une Cie d'assurance et un fabrique de rubans de chapeaux à SF, puis d'ouvrir un crédit chez eux (Baring pour des investissements en actions)... En P.S. : *« J'ai donné comme référence aux Baring: Coulon & Berthoud, Londres; Hentsch, Loetscher, Paris; Sandoz & Berthoud [Neuchâtel], Tschan & Zerleden [Berne], Bischof de St-Alban [Bâle]. »* Toujours le réseau des correspondants de l'internationale huguenote ! C'est ainsi l'occasion de nouer des liens avec l'un des représentants de cette banque fondée à Londres en 1770 par les fils d'un émigré allemand : relation suivie par les lettres personnelles du 14, 16 février (deux !) et 19 février 1880 de Baring (cette fois les chefs de la Baring Brothers) et un télégramme le 16 février 1880. Dix ans plus tard, la Banque Baring se retrouvera en difficulté suite à l'échec du grand emprunt destiné à financer des travaux publics à Buenos Aires, ce qui amène sa liquidation garantie par la Banque d'Angleterre en novembre 1890... (Peter Drucker – The Economist 25th Sept 1999, & Bairoch) Il est intéressant de noter l'activité de fourmillement cosmopolite de ses émissaires, ainsi que de représentants de famille, qui va jusqu'en Californie selon ce précieux témoignage.

Puis le 10 mai 1880, cette note personnelle en fin d'une lettre d'Alfred Borel & Co. : *« Il est possible que nous nous décidions prochainement à entrer en relation avec Baring Brothers Co., nous prenons dans ce moment des renseignements sur des obligations à New York. Le jeune Baring vient d'entrer avec la procuration de la maison Ward Campbell Co. qui sont haut cotés à New York, il nous a consulté et eu égard et voyant que nous ne pouvions rien lui promettre ici il a suivi nos conseils. »*

L'intensification des contacts avec la maison londonienne se prolonge, selon ce qu'Antoine en dit le 30 mars 1880 à son frère Alfred Borel : *« Baring sera de retour ici sous peu, la raison pour laquelle il a renoncé aux rubans est qu'il a trouvé à Patterson que pour faire concurrence il faudrait une somme beaucoup plus considérable qu'il ne le supposait. Il a préparé le terrain pour la Cie d'assurances anglaise « l'Alliance » qui veut attendre avant sa décision de voir le résultat des lois nouvelles établies par la présente législature. Quant aux crédits sur Baring nous n'y tenons pas énormément, néanmoins ça aurait pu nous être utile, j'avais décliné dans le temps le crédit trouvé par toi à Londres parce que la maison n'était pas assez connue (...) »* Remarque lapidaire d'un réseau qui ne reconnaît pas l'autre plutôt que déconsidération pour la célèbre maison de banque, l'une des plus anciennes de Londres ?

Notée en passant dans la lettre du 30 mars 1880, cette proposition d'acheter pour 25 à 50m \$ de valeurs p. ex. Pacific Railroad Plus loin: «***N'ayant aucune demande d'escompte, etc., je suis forcé de placer une partie de nos fonds sur bonds et stocks***¹⁰, *Spring Valley Bonds, North Bloomfield, j'ai racheté un peu de Siatt [?] Powder, etc., enfin il faut faire qqe chose sans cela nous perdrons de l'argent, j'ai acheté des sacs et vendu nos blés à 1,90 \$ avec profit (...). Ne penses-tu pas que j'ai raison de faire rouler les fonds en spéculant sur de bonnes valeurs, plutôt que de laisser l'argent s'accumuler et payer de l'intérêt dessus! Car si nous étions une Banque par actions avec siège en Europe ça vaudrait mieux à présent!*»

C'est à ce moment que le réseau londonien commence à fonctionner par cet achat de valeurs déposées auprès de l'agent de Baring à New York qui accorde une première ligne de crédit de \$ 5,000.– sur Londres, notifié le 23 juin 1880...

Pourtant, sur les fronts précédents des prêts à intérêts à des particuliers, les efforts ne sont pas abandonnés, comme le confirme cette lettre du 31 juillet 1880 de leur fondé de pouvoir Calixte Denervaud de Stockton (où il était «secrétaire de Stockton Warehouse», selon correspondance du 15 juin 1880) qui tente de maintenir le taux d'intérêt sur place à 9%...

Une période sombre attend Alfred: le décès de sa femme Marie, née Helbing, se produit subitement en moins de deux semaines, le frappant de stupeur. Le voilà tout seul pour élever sa fille, et surtout démoralisé...; il n'émerge de son deuil qu'à l'automne.

Les propos lapidaires de la missive d'Antoine Borel à son frère du 19 octobre 1880 tentent de lui redonner le goût des affaires et confirment la voie désormais suivie: «*Nous avons mieux fait que je pensais sur les valeurs diverses.*»

Le 26 janvier 1881, on trouve au verso de la lettre une rapide somme au crayon, toujours le calcul des valeurs contrôlées par le récipiendaire du bilan total...! Au sujet d'une affaire entamée à l'époque de Ralston¹¹ et toujours en discussion, car faisant l'objet d'un règlement judiciaire, nous trouvons une

¹⁰ Obligations et actions.

¹¹ Montgomery Avenue: ce placement qui déconsidère momentanément les Borel dans le cercle des banquiers européens, figure en bas de page, conservée en filigrane, car elle révèle les difficultés du placement immobilier, bien qu'au centre de la ville dans le quartier des affaires.

énumération de tout le Gotha du «business» à San Francisco: «*Mon cher Alfred, la décision sur les Montgomery Avenue Bonds*¹² est attendue sous peu, peut-être même sera-t-elle rendue cette semaine. Sur 20 personnes compétentes, il y en a 15 qui sont d'avis que les porteurs d'obligations gagneront, malgré cela il est impossible de prévoir ce que la Cour Suprême décidera. Une chose est certaine c'est que les hommes de finance les plus prudents et capables d'ici en ont une forte partie. Ainsi du nombre sont N. Lewing, Michael

¹² Nous ne dressons pas dans ce travail le parcours de l'affaire **des Montgomery Avenue Bonds** qui revient dans ce courrier, mais s'étale également sur des dizaines de lettres entre les deux frères et à leurs correspondants qui s'en inquiètent; à elles seules ces obligations justifient une étude car cette opération s'étale sur plusieurs années et, comme le confirme cette note pour une fois optimiste, peut s'avérer moins mauvaise que prévu. (...) Citons ces textes concernant Montgomery Avenue Bonds de la lettre du 26 janvier: «*Cher Frère, Depuis que je t'écrivais hier au sujet de «Montgomery Avenue Bonds» la Cour Suprême a rendu sa décision déclarant le tax title, obtenu par la vente pour assessment (ou «acquisition»?), non valable, parce que la pétition était insuffisante, c.-à-d. qu'elles ne représentent pas la majorité autorisée des pieds de front, comme je te t'écrivais le 4 février dernier lettre que je te prie de relire*» Antoine à Alfred Borel, le 4 février 1881, avait décidé de monter une opération de spéculation sur titres entre places boursières avec son frère. Tentant de prendre les financiers d'outre-atlantique de vitesse...: «*Cher frère, malgré que le sujet ne soit pas agréable à traiter, il est bon d'y revenir et de s'en occuper dans l'intérêt de nos amis de Neuchâtel, Je veux parler des Montgomery Avenue Bonds. Tu as sans aucun doute reçu les brefs qui sont maintenant entre les mains de la Cour Suprême et après les avoir parcourus, tu vois que l'attaque des taxes est basée sur ce que la majorité de frontage n'était pas représentée dans la pétition et que la réponse des avocats représentant les Bonds est que l'acte prévu par la législature pour l'ouverture de l'assurance (?) n'engage heureusement (pas) le Board of Public Works à vérifier les questions de frontage mais qu'au contraire ce Board devait entrer en fonctions aussitôt l'acte adopté et s'occuper seulement de la question des dommages et bénéfices; bref en équité il semble que forcément les acheteurs des Bonds ne peuvent pas être responsables de «technicality» quand il ne peut y avoir un doute sur le meaning [sens] de la loi; mais les hommes sont les hommes et la Supreme Court est composée d'hommes comme les autres, il est donc impossible de savoir l'issue du procès dont la décision peut arriver d'un jour à l'autre. Si les Bondholders perdent, c'est fatal, du moins c'est à peu près la conclusion à laquelle nous sommes arrivés Smith & moi, car j'ai chargé Smith d'examiner à fond tout ce procès et cette question; si au contraire ils gagnent les Bonds monteront tout de suite probablement au pair peut-être mieux, ce sera alors le moment de réaliser car qui sait ce qui peut surgir de nouveau. Si donc ce procès se décide en faveur des Bondholders je te télégraphierai et te donnerai le cours.» Ici le **code secret entre les deux frères** (qui a disparu?): «*Le mot Warden voudra dire «Montgomery Avenue Bonds» (mets-le dans le code télégraphique du 13 juin 73 c'est le mot après Warbling qui signifie comptoir d'escompte). Si par exemple tu reçois un télégramme comme suit: «Warden Monster» sans signature, ça voudra dire: le procès est gagné et les Bonds sont à 95.-; à cela tu pourrais me répondre par télégraphe bien entendu par exemple: «Napping Recourse» ce qui voudrait dire «sell to arrive for best price you can obtain... (illisible) Bonds Montgomery Avenue» ou bien me donner une limite.**

*Reese, Th. Bell, Sutro*¹³, *Livingston, Union Trust [?] Co., Clay St. Saving BK.* (...¹⁴)»

Ce passage du brouillon de la circulaire proposée le 9 mai 1881 par Antoine à Alfred Borel est révélateur du lien de causalité entre investissements en infrastructure et la rente foncière, mentionnant le Cable car et son influence positive sur la vente de terrains : « *Bien que à San Francisco même, il n’y ait pas encore de hausse marquée, les terrains sont pourtant un peu plus en demande que pendant ces dernières années; surtout les terrains qui se trouvent sur les lignes des « Cable Roads » (tramways à câble souterrain pour gravir les hauteurs). Nous croyons à une augmentation de valeur lente mais graduelle sur la propriété à San Francisco. Cette opinion est partagée par tous les hommes compétents en matière de terrains. Les affaires de propriétés à Oakland nous paraissent moins favorables. (...)* » Ainsi les nombreux ouvrages consacrés à l’expansion urbaine de la ville ou à l’extension du réseau des transports publics, cités dans notre bibliographie, trouvent-ils leur confirmation dans cette remarque pénétrante de contemporains des synergies entre développement des transports publics et les opérations immobilières !

¹³ **Adolphe Sutro** (1830-1898), entrepreneur, ingénieur de formation, philanthrope et maire de San Francisco (de 1894 à 1896). Israélite né à Aix-la-Chapelle, Sutro détestait les rituels et se qualifiait de libre-penseur. Immigrant à New York avec sa mère en 1850, c’est dans les années 1860 et 1870 que Sutro défie des « rois de l’argent » et réalise un tunnel de ventilation et de drainage des mines de « Comstock Lode » (se faisant ainsi l’ami des mineurs du Nevada dont il améliore la sécurité et les conditions de travail). Il s’établit à San Francisco après avoir vendu son tunnel en 1879, et augmente sa fortune en investissant dans l’immobilier urbain (surtout dans les périmètres occidentaux de la ville, devenant d’un coup le plus grand propriétaire foncier de la ville). Désormais il voue ses efforts au « bien public réalisant en 1894 les « gigantesques » bains publics de la ville ou s’opposant aux menées du Southern Pacific [Issel/Cherny]. Sa réputation est à son comble en 1893 lorsqu’il défie le Southern Pacific qui détenait le monopole du transport vers le site retenu pour les bains qu’il édifie et demande 10 cents pour la course : Sutro n’hésite pas à édifier une voie parallèle et les contraint à réduire le tarif à 5 cents (Ethington). C’est l’époque du combat des « Progressistes contre les Siluriens » [expressions de l’époque] ! **Notons que les vues de Sutro ne coïncident pas toujours avec celle des Borel puisqu’il s’oppose au moyen d’une expertise ordonnée en sous main à l’extension du monopole de distribution de l’eau potable de Spring Valley !**

¹⁴ Fin de cette lettre concernant Montgomery Avenue Bonds : « *Pery me disait encore hier que lors de l’émission il y avait un point douteux, savoir si la législation pouvait passer un acte rendant cette partie de la Ville le long de l’avenue responsable et sécurité des Bonds, la question fut portée devant la Cour Suprême qui décida que « oui » sur ce Pery prit les \$ 400,000.– qui restaient à 86 ou 88 pour quelques-uns desdits qui en voulaient davantage; ce qui prouve que lorsque le Swiss American Bank (Berton et Hentsch) en envoyait une partie en Suisse, elle ne faisait que suivre l’opinion générale des avocats et financiers les mieux placés d’ici. Salut amical Ant. Borel.* »

Lettre d'Alfred Borel (campagne de Bevaix) à son frère Antoine Borel, San Francisco, du 8 août 1881¹⁵ où chacun d'eux pris dans des investissements industriels promet de ne plus s'y faire prendre..., alors que leur passion des affaires est toujours la plus forte: «*Cher frère, Je t'ai écrit le 1 juillet et depuis lors j'ai reçu tes lettres du 16 et 28 juin avec détails sur nos valeurs diverses qui m'ont fort intéressé et je vois que tu ne touches qu'aux valeurs solides, c'est important, quant aux obligations North Bloomfields si nous y laissons des plumes, il faut profiter de la leçon pour ne pas prendre d'obligations d'affaires minières, ni même d'affaires industrielles, j'ai déjà adopté ce principe longtemps si l'on veut spéculer sur ces valeurs il faut prendre des actions et l'on peut au moins profiter de leurs bons moments tandis qu'avec les obligations on n'a pas de grands bénéfices, et l'on a la chance de tout perdre aussi si l'opération tourne mal.*» Plus que des tergiversations de «boursicoteurs», cet extrait se comprend plutôt comme une dernière interrogation d'Alfred qui doute encore (malgré les succès) de la diversification toujours plus importante des affaires d'Antoine. Reprenant ses commentaires sur les «valeurs diverses»: «*La Banque de Californie [de]vient naturellement bonne si elle est bien menée et travaille sagement, son dividende régulier sera capitalisé au taux d'intérêt, et sa valeur ainsi augmentera je crains que nous en avons un bon paquet, mais il faudra s'en défaire au bon moment; avec le gaz je crois que tu as bien manœuvré si l'opposition est sérieuse, c'est dommage que nous n'ayons pas eu plus d'actions dans l'affaire Sucre aux îles Sandwich, c'est singulier j'avais bonne idée de cette affaire cependant si nous en avons eu beaucoup je t'aurais conseillé d'en vendre la moitié car lorsque l'on fait 200%¹⁶ sur une affaire j'ai bien de la peine à ne pas en profiter; du reste c'est sur ce compte valeurs diverses que j'espère un peu pouvoir bonifier le résultat de l'année....*»

Et revoilà le spectre de la liquidation des actifs immobiliers et de la Caisse hypothécaire qui ressurgit: «*(...) Je continue ma lettre du 13 c[ourant] toujours interrompu et je reçois ta lettre du 21 juillet qui n'est pas rassurante, le Real Estate est notre écueil, je le signalais depuis longtemps, il faut patienter, mais il arrive ce que je te disais l'année passée c'est que nous travaillons sans bénéfice régulier et comme tu le dis, pour y parer il faudra réduire le taux de dividende seulement en le mettant à 5% nous sommes sûrs de voir pleuvoir les demandes de remboursement. Et si nous les acceptons pour la Caisse hypothécaire c'est comme si nous prenions l'affaire pour notre compte et tous les immeubles qu'il faudra foreclose¹⁷ nous resterons pour compte (et*

¹⁵ Pages 15-16 et 18 des copies de lettres.

¹⁶ Pâté d'encre sur le 1^{er} caractère! 80%? 100%? 200%?

¹⁷ Reprise de possession (sur saisie par droit de gage hypothécaire).

comment empêcher cela sans annoncer la liquidation de cette institution ? » Et ce passage qui consacre les soucis et l'amertume qui envahissent le banquier neuchâtelois qui s'inquiète pour l'avenir de sa société: « *En déclarant que dès ce jour aucune demande de remboursement ne sera admise mais bien une répartition des rentrées qui auront lieu afin de faire supporter à tous la perte qui pourra résulter en final, dis-moi comment on peut procéder autrement et je ne demande pas mieux que de le faire, il me semble qu'en tous cas il faudrait faire la retenue du dernier dividende à ceux qui demanderont le remboursement, ou ne rembourser que 75% du capital et conserver le solde comme garantie jusqu'à la liquidation finale, il me semble que sous prétexte du bas taux d'intérêt il ne faut plus recevoir de capitaux que la caisse hypothécaire, veuilles me donner promptement les instructions à ce sujet j'aurai un mauvais moment à passer ici comme résident en Europe...* » Mais la foi dans les efforts domine: « *Pour le moment bon courage avec du travail et de l'économie nous passerons ce mauvais pas.* »

Lettre d'Alfred Borel (Bevaix) à Antoine Borel, San Francisco, du 2 septembre 1881¹⁸: après avoir envisagé la liquidation de la caisse, Alfred y renonce pour le moment...

« (...) *pour moi les comptes courants ne m'inquiètent pas car une des valeurs directes et une partie du portefeuille sont vite remboursés mais c'est la caisse hypothécaire, parce que son actif comptable en immeubles qui ne sont pas toujours réalisables et qui sont sous la patte du fisc, c'est de celle-là que je voudrais me défaire* avant tout quitte à laisser le compte courant encore sans rien modifier, en attendant longtemps nous prenons tout sur le dos, il faut donc en réduire de suite le dividende, et prendre les mesures nécessaires pour parer à des demandes de remboursement trop fortes, là attendre de voir si ces demandes se produisent avant de décider la liquidation, et les mesures de précaution pour que la queue (des demandes de remboursement) ne nous reste pas sur le dos. » Les correspondants financiers de la Maison Alfred Borel & Co. sont donc avertis de la modification de stratégie de placement en cours: « *Il me semble qu'il n'est plus prudent de prendre le nouveau des capitaux à moins de les prendre à 5%, répons-moi à ce sujet et avise nos banquiers dans ce cas, car aussi bien pour le compte courant que pour la caisse hypothécaire j'avoue que pour cette dernière je n'en accepterais plus. J'ai déjà fixé Bischoff de St-Alban que j'ai vu à Bâle de ne plus faire paraître dans les journaux son annonce de placement à 6% chez nous. (...)* »

¹⁸ Page 34 des copies de lettres.

Antoine Borel craint le 15 novembre 1881 de devoir rembourser prochainement 3 à 400,000 \$; aussi pour conserver de la trésorerie serait-il même prêt à payer de «sa» poche le 1% de différence de 6 réduit à 5% car comme il le dit à son frère Alfred Borel: «*C'est la première impression de la notice de réduction qui est à craindre, il te faudra être prêt dès le jour ou la circulaire sera lancée pour voir ou écrire à ton monde.*» (...) «*Je parle ici seulement des comptes courants; la Caisse hypothécaire qui donne encore au-dessus de 5%, probablement 5 3/4%, peut-être 6% si tu veux, le prochain semestre, ne redemandera rien, je pense. (...)*» Plus bas, cette confirmation de son besoin de trésorerie: «*Les affaires roulent, je n'ai plus le sou.*»

Lettre d'Alfred Borel, à Neuchâtel, à Antoine Borel, toujours à San Francisco, du 18 novembre 1881¹⁹ qui revient sur ce problème lancinant de la baisse des dividendes donc du taux d'intérêt... «*Cher frère, Je t'ai écrit quelques lignes le 26 et dès lors j'ai reçu les lettres du 12, 26 et 27 octobre, qui toutes donnent à entendre que ce serait bien fâcheux qu'il faille restreindre les affaires de la maison pour un malheureux 1%, soit, mais aussi il faut être conséquent et ne pas baisser le taux d'intérêt **et prendre à sa charge ce 1% qui en somme ne présente que 6,000 à 7,000.- \$ pour un an et moitié pour 6 mois ce qui n'est pas une affaire importante** il faut donc examiner si la somme d'influence et d'importance que de grands capitaux donnent à la maison est préférable du sacrifice qui devra en être la conséquence, et s'il vaut mieux agir plus en petit,] les risques à courir ne valant pas les résultats obtenus. (...)*» Et toujours les doutes sur les placements dans les actions, en effet la stratégie de propriété d'affaires cotées comme le Cable car n'est pas encore amorcée. «*Quant aux **valeurs diverses** cotées au prix du jour elles peuvent aussi bien nous présenter une surprise désagréable tant que tout ce qui n'est pas réalisé n'est pas un profit réel; nous avons beaucoup de bonds²⁰ à 6 ou 8% côtés au dessus du pair, et qui ne nous fournissent pour ainsi dire que l'intérêt que nous payons en les réalisant pour rembourser les comptes courants. Ne nous chargeons-nous pas d'une grande responsabilité?*» Alfred serait donc enclin à favoriser la réalisation des valeurs en portefeuille qui peuvent rapporter une plus-value...

Il reprend ce thème dans la lettre écrite de Neuchâtel à son frère Antoine Borel, à San Francisco, le 2 décembre 1881²¹, dans laquelle son avis plutôt mitigé sur les actions se ressent: «*(...) J'en viens au bilan et me déclare*

¹⁹ Pages 81 et 82 des copies de lettres.

²⁰ Obligations.

²¹ Pages 90-92 des copies de lettres.

d'avance satisfait du résultat quoiqu'il soit plus ou moins fictif puisque sur les valeurs à l'actif il y aurait beaucoup à baisser et pas peu à hausser; les valeurs diverses donnent \$ 27,000.— de dividendes sur une moyenne de capital de \$ 400,000.— si l'on en a retiré l'intérêt à un taux moyen bas c'est très bien mais si c'est le résultat net sans en déduire l'intérêt j'avoue qu'en face des éventualités de baisse un résultat de 6 1/2% est peu pour des fonds de spéculations qu'en penses-tu? »

Sur le front des placements immobiliers, la situation des prêts est toujours incertaine: *«Le portefeuille des hypothèques est bon, dis-tu tant mieux, en parlant du chiffre des hypothèques aux croix noires²² (...) assez considérable \$ 111,000.— je sais bien et 3 prêts celui de Barton, Keenary [?], Sharon²³ en constituent la presque totalité, et que si ces garanties s'améliorent les risques diminuent considérablement, à l'exécution tu me diras un mot de ces hypothèques; j'ai été un peu surpris de voir que sur une hypothèque de \$ 5,000.— comme celle faite à Wetnow que vous avez exproprié il pourrait y avoir une perte de \$ 2,144.— j'espère qu'il en a peu dans ce cas là. Sharon en 1880 était coté bon et en 1881 avec la croix noire, espérons qu'en 1882 il reprendra son bon compte. »*

Suit une tirade²⁴ supplémentaire sur les baisses d'intérêts dues aux provisions sur titres hypothécaires où il est question des valeurs du fonds de réserve ou des pertes prévisibles, enfin d'éventuelles plus-values..., qui amène à la réforme des fonds en leur possession et à la modification visée pour le bilan: *«Tout ceci, mon cher Antoine pour te dire **qu'en examinant le bilan je constate sans le critiquer ou en faire un reproche un état de fait peu rémunérateur pour les efforts et la responsabilité qu'il entraîne, il faut donc tâcher de le modifier peu à peu, si tu veux au lieu d'aller trop vite, ce sera comme tu le dis***

²² Les Borel «cotent» les valeurs internes dont ils disposent en utilisant un code de petites croix de couleurs.

²³ Sans doute s'agit-il de **William Sharon**, le représentant au Nevada de la Banque de Californie? Sénateur du Nevada, ce dernier reprend la propriété du Palace Hotel après la déconfiture de Ralston (Issel/Cherny, p. 123).

²⁴ *«(...) Les fonds de réserve qui figurent à l'actif ne me sourient guère car je ne vois pas comment on pourra le justifier, et si on ne le justifie pas nous aurons à en prendre le total pour notre compte alors c'est par profit et perte qu'il aurait fallu le solder, sans cela il ne faudrait porter aux débits de ce compte que les pertes faites sur terrains pris pour hypothèques et réalisés et à l'actif en somme de tant pour cent prises sur les intérêts hypothécaires pour combler en amortir fortement ces dites pertes un fonds de réserve qui est du mauvais côté n'en est plus un; j'avoue que je ne le comprends guère, à moins que tu n'espères une plus-value sur les immeubles en question mais à en juger par celui de Lynch c'est ce qui n'aura pas lieu. Au contraire, quant à retenir les intérêts l'année prochaine collectés la somme nécessaire pour parfaire cette différence, c'est réduire considérablement le taux d'intérêt sera-ce possible? Nous verrons. »*

une diminution de fortune et pour qu'elle ne soit pas trop forte, nous n'avons pas à nous en plaindre, seulement en réalisant, tout le plus clair de notre fortune restante seraient des immeubles qui pour la plupart rapportent fort peu ou rien, mais espérons que l'avenir sera meilleur en tous cas, sois assuré que mon appui ne te fera pas défaut, et soyons reconnaissants de ce que nous avons déjà acquis. (...)»

Lettre d'Alfred Borel, Neuchâtel, à Antoine Borel, San Francisco, du 15 février 1882²⁵ qui n'entrevoit toujours pas l'expansion possible des gains du compte «valeurs diverses» :

«(...) Il est possible que par suite des demandes qui seront faites partout pour avoir de l'argent sur les marchés de Paris Lyon le taux d'intérêt hausse un peu chez vous, je n'en serais point étonné, et cela m'embarrasse aussi au sujet de la circulaire du 31 mars, si je vais la lancer et que le taux d'intérêt hausse partout, nous avons l'herbe coupée sous les pieds; et l'argent partira pour ne plus revenir, d'un autre côté tu m'annonces que tu ne donneras que 5 1/2 pour ce sem[estre] de la caisse hypothécaire, et il serait fâcheux que le taux de la caisse diminue avant celui des comptes courants;» ce qui sera toujours le cas le taux de la Caisse étant supérieur à celui des placements en compte-courant... «car les remboursements auraient lieu sur les deux catégories de placements, je crois que sous ce rapport il faudrait tâcher de maintenir le taux de la caisse jusqu'à ce que celui des comptes soit diminué car que nous faut-il? Du temps pour ne pas se presser tu me dis: patience, patience, crois bien, mon cher, que je ne suis point impatient, réalise les immeubles quand tu voudras, et sans peur, mais n'immobilisons plus rien, quoique j'aie l'idée qu'il viendra un jour où l'on vendra ces United States Bonds qui sont beaucoup trop élevés et baisseront pour acheter les immeubles, seulement nous en aurons toujours assez. (...)»

Lettre d'Alfred Borel, Neuchâtel, à Antoine Borel, San Francisco, du 30 novembre 1882²⁶, Alfred est si content qu'il accorde à son frère d'effectuer tous les travaux qu'il désire dans sa maison à concurrence d'un montant de 1,200 dollars sur son propre compte !

«(...) Le résultat du bilan a dépassé mon attente naturellement, car je ne m'attendais pas à ce résultat et je t'en remercie, car c'est grâce à ton travail et à ton intelligence qu'il a été obtenu; je dois cependant faire une observation, à part le revenu de l'immeuble Thompson ceux [des] autres immeubles, ceux des intérêts, et ceux de nos commissions figurent pour peu de chose dans

²⁵ Page 134-135 des copies de lettres.

²⁶ Page 271-272 des copies de lettres.

les profits qui proviennent en grande partie des valeurs diverses; or cette dernière source de revenu est un peu aléatoire, et de même qu'elle enrichit elle peut aussi vous laisser à sec, ce qui s'est passé au Krach de janvier²⁷ 1882 en est une démonstration effrayante; il faut donc être prudent de ce côté-là, si avec l'Hawaïan Co²⁸ tu avais encore eu ton paquet sur les bras avant la baisse, cela aurait changé la situation, et l'on peut être pris comme tout autre; il est vrai que tu as en général un portefeuille composé de bonnes valeurs, et qu'avec des obligations et le genre de celle des Spring Valley Works on peut dormir tranquille; j'espère que l'année prochaine dans le bilan nous pouvons déjà prévoir la réussite de notre entreprise du Guatemala²⁹ dont l'honneur te reviendra. »

L'alerte a été chaude: **les événements de 1882 sont**, comme nous l'avons déjà mentionné, **les conséquences d'une importante crise économique, que les deux frères traversent plutôt bien.**

Après ces compliments, la morale tirée n'est pas si négative: «*En tous cas mon cher Antoine nous avons été bien favorisé cette année, et en marchant prudemment nous pouvons regarder tranquillement l'avenir en face; notre actif est bien composé, il n'y a que du côté de la Caisse hypothécaire que nous puissions attraper quelques horions mais ce n'est pas considérable d'après tes indications il me semble qu'elle s'est déjà améliorée, quant aux propriétés, à force de les amortir elles deviendront une source de revenu... »*

Et de nouveau des interrogations sur des sociétés dans lesquelles son frère investit: «*(...) Qu'est-ce que c'est que cette San Francisco Copper Mining Co. à \$ 2 1/2 ? Est-ce celle de Meyer dont tu étais président ? Et le Pacific Rolling Mills Co³⁰ ? »*

²⁷ «Quant à la crise de 1882, elle eut son origine à Lyon où, en janvier, plusieurs banques firent faillite, et la bourse dut même être fermée. La diffusion internationale fut assez limitée et lente. On rattache à cette crise les nombreuses faillites bancaires et de sociétés des chemins de fer aux Etats-Unis au printemps 1884. » (Bairoch, Victoires et déboires..., p. 407)

²⁸ Probablement s'agit-il des premières raffineries de sucre du Pacifique, devenues par la suite des conserveries de fruits sous les noms de Hawaïan Commercial and Sugar Company et de California and Hawaïan Sugar Refining Companies? (Issel/Cherny, p. 48)

²⁹ Les premiers documents dont nous disposons sur la concession à une société de chemins de fer depuis le port de Champerico au chef-lieu de l'arrière-pays Retalhuleu mise sur pied notamment par Antoine Borel (comme Trustee), remontent justement à cette année.

³⁰ Cette compagnie se trouvait dans l'angle industriel aux confins sud-ouest de la ville (Potrero District) où se situait également un grand chantier naval (jouxant la raffinerie de sucre Sprec-kels) qui a occupé jusqu'à 1,200 ouvriers, affaire démarrée par **Peter Donahue** (né à Glasgow de parents irlandais) en 1849 (Union Iron Works), puis dirigée par George Prescott dans les années 1880. Cette société a produit de l'outillage et des machines d'exploitation minières, des installations agricoles lourdes et même des locomotives!

Ce dernier détail a son importance afin de comprendre jusqu'où va l'intégration des affaires des Borel : William Alvord dirige à ce moment les aciéries du «Pacific Rolling Mills», huit cents ouvriers y usinent six convois à la fois de matériaux, employant 25 fours à coulée, 54 chaudières, une quinzaine de moteurs divers et huit pilons à vapeur : c'est ici que 30,000 tonnes de fer et 10,000 tonnes d'acier sont produites annuellement. Les premiers rails de chemins de fer furent filés dans cette usine (Mission St. Railroad), et **sa forge livre les voies du Market Street Cable Railroad!**

Cette lettre d'Alfred Borel, Neuchâtel, à Antoine Borel, San Francisco, du 30 novembre 1883³¹ qui désespère des investissements dans les infrastructures comme précisément «The Champerico & Northern Transportation Company, of Guatemala» dont le premier titre remonte au 1^{er} juillet 1882 avec Antoine Borel et Thomas Menzies comme Trustees (position entre celle d'un administrateur et d'un réviseur selon notre code civil).

«(...) *Le résultat de l'année équivaut au 5% de notre capital ce n'est pas brillant, (...) il faut espérer que le compte des valeurs diverses établies à l'inventaire ne sera plus soumis à des coups d'assommoir comme avec Hawaï, et bonifiera à l'inventaire prochain, à cette époque nous saurons à quoi nous en tenir avec le Guatemala, il ne faut pas trop s'en préoccuper inutilement mais arriver à ce que les débours s'arrêtent et que les bonds puissent se placer, lorsque l'on pourra s'assurer du montant de la lavée on avisera du moyen de la liquider. Je crois qu'il faut un peu te garder de la maison Falkner Bell qui n'ont pas été très heureux dans les opérations de chemin de fer aussi le Guatemala, le North Pacifique Coast RR (railroad), ils entraînent peut-être trop loin; ceci est une simple réflexion. (...) **Les grosses sommes des comptes valeurs diverses reposent sur de bonnes valeurs celle entre autres du California RailRoad³² dont je te félicite; quant aux sommes de moindre importance qui en forment le solde, à l'exception des obligations qui sont toujours la base d'un bon portefeuille; elles sont justifiées par l'intérêt que nous avons à être au courant et intéressé dans les différentes entreprises sérieuses du pays. (...)***»

Hormis les précieuses remarques sur les effets positifs pour leur bilan des opérations du Cable car de California Street, la dernière phrase s'inscrit parfaitement dans la lignée de la tradition établie par la première génération de la famille «aux affaires» qui s'intéresse à la fois aux placements pour ce qu'ils peuvent rapporter intrinsèquement et pour ce que les contacts noués à cette occasion ouvrent comme portes...

³¹ Pages 417-418 des copies de lettres.

³² Le Cable car «California Street Railroad».

Succession, retrait et arrivée d'un éventuel partenaire... Voici quelles sont déjà les réflexions d'Alfred Borel, Neuchâtel, à Antoine Borel, San Francisco, dans sa lettre du 6 février 1884³³ :

« (...) *Je suis bien aise que tu aies trouvé l'homme qu'il te faut pour directeur du California RailRoad*³⁴, *cela te déchargera d'un fort travail mais qui produit des bons résultats, si tu avais beaucoup d'affaires dans ce genre sur les bras je crois que tu ne les trouverais pas trop lourdes.*

Du moment tu me dis que tu désirais que je reste encore dans la maison je le ferai jusqu'à ce que tu y reviennes, en passant je t'avoue que je ne comprends pas bien pourquoi tu as souscrit \$ 25,000.— pour le stock de la maison Lazard incorporée, on se défait difficilement de ces stocks, qui ne sont pas réalisables quand on veut; quant à notre maison ici c'est presque impossible à moins d'avoir un associé gérant en Europe, opération que je ne pourrais entreprendre, car j'aurai bientôt besoin d'un peu de repos, et en outre notre banque incorporée ne pourrait comprendre dans son fonds de roulement le capital de la caisse hypothécaire qui doit être placée sur hypothèques; en outre lorsqu'on a eu l'habitude d'être indépendant il est pénible de devoir se soumettre à des statuts et de devoir consulter son conseil, ce que je souhaite pour toi serait un bon associé avec des fonds même pas très importants à intéresser tes jeunes gens dans la maison cela ne remplace pas l'associé, et peut quelquefois avoir son mauvais côté si l'on ne stipule pas bien que le bilan doit être accepté tel quel, car avec un grincheux il pourrait vouloir s'immiscer dans ce qui ne le regarde pas. (...)»

Paradoxalement, après tous les attermoissements sur l'immobilier, les Borel tentent, à l'initiative d'Alfred, de lancer une «Société de participation pour l'achat et la vente de terrains et immeubles en Californie». Nous ne nous étendons pas sur le sujet de cette nouvelle tentative immobilière (figurant toutefois en annexes à titre d'illustration des difficultés du secteur immobilier), qui, sans rencontrer de succès, n'amène pas les profits espérés. Cette société voit sa liquidation proposée dix années plus tard (par circulaire en avril 1894), après avoir versé tant bien que mal un dividende de 5% par année. Les Borel ont essayé de (re)prendre le train en marche de grandes opérations immobilières en cours (dans le développement ouest de la Ville du côté de Presidio par exemple), mais qui ne dégagent aucune plus-value notable.

Il faut donc se concentrer sur ce qui rapporte... : en 1884, les deux frères rachètent la ligne de California Street Cable car à Leland Stanford. Le diagramme

³³ Page 456 des copies de lettres.

³⁴ Est-ce le président de l'époque Stetson? Ou est-ce déjà Davis? Probablement s'agit-il de Davis qui entre dans la compagnie du Cable car en 1879 et qui s'y fait remarquer cinq ans plus tard... (Ndla d'après Hilton).

de progression de leurs titres de la société est révélateur (voir le diagramme dans la section C.4). De 400 actions en 1881 (env. 9% du capital), Antoine Borel rachète la plus grande partie des actions de Leland Stanford (et leur part au bilan passe à 1,600 titres en 1883, puis finalement à 3,190 titres en 1884³⁵). Leland Stanford avait constitué initialement 5,000 actions et en avait conservé (de force) 4,700. Il cède l'entier de sa part aux hommes d'affaires proches des ses activités comme Christian De Guigné (qui possèdent donc le solde des actions de Stanford, environ 1,500 titres – voir les années 1890 dans la section C.5). Le «noyau dur» est donc regroupé autour d'Antoine Borel qui y fera même allusion dans ses courriers de la décennie suivante (voir plus bas). Antoine Borel entre au Conseil d'administration et demeure prudemment vice-président ou trésorier de la ligne, recherchant l'homme de la direction comme nous avons pu le lire. Il dirige la compagnie et en fixe les axes et priorités. Ils sont désormais maîtres de la plus prestigieuse ligne de San Francisco et préparent l'extension de celle-ci sur un dixième du grand réseau de la ville.

LES BOREL INGÉNIEURS D'EXPLOITATION³⁶?

Le cas de l'acquisition du nouveau câble de traction montre à quel point les deux frères prennent leur nouvelle tâche à cœur. Aussi est-il révélateur de constater que l'équipement de ce qui est devenu «leur Cable car» les préoccupe, ce qu'on peut lire dans cette lettre d'Alfred Borel, Neuchâtel, à Ferdinand Wolff fabriquant de câbles (Mannheim) du 8 novembre 1884³⁷. Noter en passant qu'il est peu courant que des financiers, qui en principe demeurent à leur place de gestionnaires, se préoccupent de technique !

«Monsieur, Je dois votre adresse à Messieurs Berthoud-Borel et Cie de Cortaillod, et je viens vous demander à quel prix vous pourriez fabriquer des câbles pour chemin de fer, offrant des garanties de souplesse et de solidité avec résistance de 80 tons par pouce carré, en acier fondu (crucible steel³⁸) circonférence pouce 4 composé de 6 torons de 31 fils chacun et âme centrale en chanvre.»

³⁵ Hilton, et autres auteurs de publications sur le Cable car.

³⁶ Pour l'anecdote, il est intéressant de constater que certains Neuchâtelois prétendent encore que les Borel étaient des «ingénieurs» (entendu au Château de Gorgier de la bouche d'un spécialiste du XIX^e siècle)... ; lorsque l'on lit les questions que ces hommes d'affaires posent à leurs responsables, on «s'y croirait» !

³⁷ Copies de lettres, recueil 1884-87, p. 103.

³⁸ «Crucible steel» : acier gainé de façon à être résistant à la chaleur.

En effet, depuis sa mise en œuvre par Hallidie, le câble de traction est une corde «élastique» (afin de reprendre les à-coups de démarrage) gainée de torons et filins d'acier pour la résistance au frottement...

«Le prix devrait être établi par kilo, franco à bord à Hambourg, Brême ou Anvers, destination de l'Amérique du Nord; la longueur serait de 10,000 à 20,000 pieds. Emballage sur bobine garantie contre eau de mer; couverture par crédit de banque.»

«Monsieur Felton et M. Guillaume à Mülheim sur le Rhin fabriquent des câbles dans ce genre, mais une patente³⁹ de leur production a été prise en Amérique ce qui en augmente le prix; vous pourriez peut-être faire mieux et moins cher?»

«Veuillez Monsieur m'envoyer votre réponse à Neuchâtel en Suisse, réponse que je transmettrai à ma maison en Amérique, si vous le désirez je vous transmettrai un échantillon du câble que nous servons, agréez, en attendant mes salutations empressées. Alfred Borel»

Et qui continue avec Alfred Borel, Neuchâtel, à Ferdinand Wolff fabricant de câbles (Mannheim) du 25 novembre 1884⁴⁰:

«Monsieur Ferdinand Wolff Mannheim

«J'ai bien reçu, Monsieur, votre honorée du 11 courant ainsi que l'échantillon du câble; je vous enverrai aussi par la poste un échantillon de ce que nous avons eu et vous pourrez me dire si vous pensez que votre système de fils d'égal grandeur vaut mieux; après l'avoir examiné et lorsque vous n'en aurez plus besoin vous voudrez bien me retourner cet échantillon de câble.»

«Un point important qu'il faudrait résoudre, c'est celui de la patente⁴¹; votre système est-il patenté aux Etats-Unis et dans ce cas quel est votre agent? Car le prix de la royalty à payer est un facteur important; et vous comprenez en outre qu'il ne s'agit pas d'avoir un procès sur les bras en important ce qui tomberait sous l'application de la loi sur la propriété industrielle⁴².»

«Votre lettre a été envoyée à San Francisco car ce n'est qu'après entente avec ma maison de là que je pourrai donner un ordre définitif, cas échéant.»

«Agréés, Monsieur, mes salutations empressées. Alfred Borel»

Et Alfred Borel, Neuchâtel, de reprocher son retard dans les démarches à Antoine Borel, San Francisco, du 22 novembre 1884⁴³:

³⁹ Brevet; Alfred fait référence au terme anglais «patent».

⁴⁰ Copies de lettres, recueil 1884-87, p. 105.

⁴¹ Brevet; id. préc.

⁴² Terme encore utilisé de nos jours en France pour désigner la propriété intellectuelle.

⁴³ Copies de lettres, recueil 1884-87, p. 108.

« (...) P.S. C'est dommage que tu n'aies pas écrit plus vite à Ferdinand Wolff à propos des câbles, il m'a répondu la lettre dont je t'envoie la copie, et je ne sais si je dois t'envoyer l'échantillon qui ressemble au tien sauf que les torons sont chacun de 19 fils d'égale grosseur; le prix est à peu près le même f. 110.– les 100 kilo, mais je vais lui demander s'il faut payer une royalty aux Etats-Unis et je t'écrirai lorsque j'aurai sa réponse. »

Suivi d'un sentiment de déception dans cette lettre d'Alfred Borel, Neuchâtel, à Antoine Borel, San Francisco, du 19 décembre 1884⁴⁴:

« (...) Rien de nouveau en affaires, Wolff n'a pas encore répondu au sujet de la royalty pour câble, j'ai écrit à la maison et cette lettre qui te parviendra à la fin de l'année sera toute particulière et t'apportera nos vœux de nouvelle année... »

Remarque finale dans cette lettre d'Alfred Borel, Neuchâtel, à Antoine Borel, San Francisco, du 18 février 1885⁴⁵:

« (...) Bonne note est prise de ce que tu me dis de câble d'Allemagne; depuis que j'ai expédié à Mannheim l'échantillon que tu m'avais laissé, je n'ai pas eu un mot de réponse. (...) »

C'est la dernière mention de cette préoccupation dans les correspondances des deux frères... L'Europe est-elle trop éloignée pour offrir un prix compétitif? Soit leur préoccupation perfectionniste se rapporte à celle de l'industrie de la construction, soit l'ensemble des systèmes techniques subit une amélioration qui en abaisse les coûts, transformant l'approche du secteur de la construction en **un processus optimisable**. Toujours est-il que ces lettres font la preuve de l'implication méticuleuse des banquiers neuchâtelois dans le fonctionnement de **ce mécanisme urbain démesuré d'horlogerie**, et ses rouages, que constitue cette gigantesque machinerie californienne⁴⁶.

Toujours à la satisfaction d'Alfred Borel, Neuchâtel, à Antoine Borel, San Francisco, du 16 mars 1885⁴⁷: « (...) D'après **la cote celui de la rue California continue à bien marcher**, votre fonds de réserve augmente-t-il beaucoup, de combien est le capital social de cette entreprise je l'ai oublié.

Il y aura quelques demandes de remboursement j'en ai eu 50⁴⁸ de mille francs en perspective pour la fin de l'année, une m'avait surpris il s'agit de

⁴⁴ Copies de lettres, recueil 1884-87, p. 117.

⁴⁵ Copies de lettres, recueil 1884-87, p. 151.

⁴⁶ Peters, «Bringing down construction costs by mechanizing as much of the process...».

⁴⁷ Copies de lettres, recueil 1884-87, pp. 169-170.

⁴⁸ Une cinquantaine...

*f 24,000.– de la Caisse hypothécaire de Monsieur de Perrot Marval, j'ai su confidentiellement qu'elle voulait couvrir ses banquiers à qui elle devait, mais je regrette que son notaire n'ait pas plutôt réalisé d'autres fonds, et je crains qu'il n'agisse de même pour d'autres clients; naturellement il y aura plus de remboursements à faire que de versement à espérer, **les héritiers de ceux qui meurent ne comprennent pas bien les placements à 5% si loin** et redemandent les fonds, et il est difficile de retrouver des clients qui préfèrent d'envoyer leur argent en Californie plutôt que de le faire travailler ici à 4,5%; cependant il y en aura toujours quelques-uns qui y viendront, j'ai en perspectives 10 à f 15,000.– qui prendront ce chemin, **mais je crois qu'il faut partir de l'idée que l'augmentation de notre capital de roulement doit provenir soit des dépôts avec ou sans intérêt là-bas ou de nos économies.** (...)»*

Et quand à la Société de participations pour les ventes de terrains...

«(...) Je comprends bien qu'il faut être prudent avec les achats de terrains mais j'ai peur que si nous ne faisons qu'une seule affaire et pour une partie du capital pendant un an, les intéressés ne supposent que ce que nous voulions, c'est de l'argent à bon marché et non pour acheter des terrains, les apparences seront contre nous; agis cependant comme tu le jugeras convenable. (...)»

Le déménagement de la société californienne Alfred Borel est annoncé dans cette lettre d'Alfred Borel, Neuchâtel, à Ziegler (Winterthour) du 1^{er} avril 1885⁴⁹: *«Monsieur Charles Ziegler, Winthertour, J'ai bien reçu, Monsieur, votre lettre du 27 mars, et vous envoie ci-incluse la procuration en question ainsi qu'une lettre d'introduction **pour ma maison qui sera à votre arrivée au Nevada Block rue Montgomery***⁵⁰, *le déménagement de l'ancien bureau devait avoir lieu ces jours; je n'ai pas besoin d'ajouter que mon frère Antoine sera enchanté de renouveler votre connaissance, de vous être utile. (...)»*

Les succès de l'oligopole de Spreckels faisant des émules, les tentatives successives mentionnées ici et là dans les courriers ayant fait office de ballons d'essai, cette lettre de «remontrances» d'Alfred Borel, Neuchâtel, à Antoine Borel, San Francisco, du 4 avril 1885⁵¹ brosse l'ambiance de ces deux investisseurs se reprochant mutuellement leurs tentations (Antoine reprochant les investissements dans la lainerie d'Alfred, et Alfred le surmenage et les anxiétés de son frère!):

⁴⁹ Copies de lettres, recueil 1884-87, p. 174.

⁵⁰ Précisément au n° 311! le «Wall Street» du Pacifique! («the Wall Street of the West» dans les années 20 – Issel/Cherny).

⁵¹ Copie de lettres, recueil 1884-87, pp. 176-178.

« (...) Te voilà de nouveau tenté de te lancer **dans une société d'actions dans la raffinerie de sucre** de M. Adolphe Law dont tu pourrais devenir un des directeurs et tu me demandes mon opinion là-dessus; je croyais que les raffineries de sucre étaient devenues une mauvaise affaire, vu le prix extraordinairement bas auquel on peut ou doit livrer la marchandise, l'année passée a été désastreuse pour les raffineries qui ne gagnent presque plus rien en Europe, où la concurrence est effrayante...⁵² si par contre tu pouvais prendre l'affaire tranquillement, et que tu voies là une perspective de repos relatif **lorsqu'il y aurait moyen de réduire l'autre genre d'affaires de la maison** alors je te laisse libre; mais n'oublie pas que c'est toi-même qui écris « il faut mettre le sabot mais jusqu'à présent j'ai été bien » reste bien c'est là le mot d'ordre pour me réserver; si l'affaire en question doit absorber ton temps et te donner du travail (...), sinon si je te laisse libre quoique j'aie des doutes sur le rendement général du raffinement de sucre pour le moment. »

La transition d'une société de négoce et de participations hypothécaires «vers l'autre genre d'affaires» est désormais accomplie. L'épisode de la «Société de participation pour l'achat et la vente de terrains et d'immeubles en Californie» en constitue le dernier acte qui dure encore quelques années (voir annexe) et la durée de vie de la Caisse hypothécaire apparaît dans ses limites... Désormais, la société Alfred Borel & Co. disposant de ses capitaux et d'une vision stratégique, peut opérer sur les titres de sociétés d'infrastructures publiques sur lesquels elle jette son dévolu. Ces participations sont rentables, mais comme pour tout investisseur, les défis suivants se posent :

1. Comment **faire mieux que la moyenne du marché**⁵³ afin d'offrir un taux ou un dividende supérieur à son concurrent ?
2. Comment **couvrir le risque de perte** partielle ou totale⁵⁴ de l'argent qui leur est confié ?

⁵² Passage intercalé : « Je ne sais si à San Francisco vous êtes dans une position exceptionnelle, mais la concurrence doit aussi vous atteindre! et ne dépendez-vous pas du traité de réciprocité qui s'il était révoqué (et il pourrait l'être une fois) serait un coup de massue pour les raffineurs de San Francisco? Voilà ce qu'il te faut examiner, maintenant si tu peux réfuter ces objections et que le bénéfice te paraisse justifier ce placement je ne m'y opposerai pas, surtout si ce n'est pas une valeur irréalisable, car je comprends qu'il faut faire produire suffisamment à ses capitaux; pour juger l'affaire il est nécessaire de devenir un des directeurs, je le comprends, mais si cette charge ou cet honneur doivent de nouveau te tendre le cerveau, j'envoie tout au diable, ta santé avant tous les dividendes. »

⁵³ Can you beat the Market? Question que se posent entre eux les courtiers.

⁵⁴ Le terme à la mode de «hedging» désigne de nos jours ces stratégies contre les risques de pertes (avec le néologisme «hedge-fund» - mascotte: le «hedgehog» ou hérisson).

C'est ici que la nouvelle stratégie, les bons partenaires et les affaires innovatrices, où la pression concurrentielle est moins forte, s'avèrent des opportunités très profitables.

Ce système d'affaires moderne a nécessité pour sa mise sur pied deux générations d'entrepreneurs résolus à travailler efficacement (trois si l'on compte celle du premier bourgeois de Neuchâtel depuis 1754), quinze ans de mise en place sur le nouveau marché (1855 – 1870) et les dix dernières années de «bouturage» de la nouvelle stratégie (1870 - 1880) d'investissements dans des infrastructures urbaines, et non de simples placements puisqu'ils se concluent par la prise de contrôle de la ligne du Cable car de California Street. La transition de la société Alfred Borel & Co. en une société dirigée vers ses nouveaux buts par Antoine sera consacrée en 1898 (le 1^{er} janvier) par le changement de nom de la compagnie de San Francisco, 42 ans après sa fondation.

Poursuivons l'observation des mutations en cours...

DEMANDE DU CONSULAT: LA CERISE SUR LE GÂTEAU?

Pour cette société de placement de fonds qui se mue en une banque d'affaires, avant-dernière lettre sélectionnée de cette période, celle d'Alfred Borel, Neuchâtel, au Conseiller fédéral neuchâtelois Numa Droz⁵⁵, Berne, du 25 avril 1885⁵⁶.

⁵⁵ **Numa Droz** (1844-1899) est né à La Chaux-de-Fonds le 27 juillet 1844. Son père meurt en 1850 et sa mère doit assumer seule l'existence de la famille et parfois recourir à l'aide de l'assistance. A 14 ans, il se fait embaucher comme apprenti graveur dans la maison d'horlogerie Grandjean & Perrenoud. On le retrouve en 1859 à l'école-asile de Grandchamp, près de **Boudry**. Au chef-lieu du canton, il fréquente les milieux intellectuels et **on le retrouve parmi les fondateurs de la Société d'histoire**... A 25 ans, soit dès que le permettait la Constitution, il fut élu au Grand Conseil (novembre 1869); deux ans plus tard (juin 1871) il devint conseiller d'État, puis conseiller aux Etats (décembre 1872). **Il ne ménagea pas ses propres amis radicaux en s'opposant, par exemple, au rachat par l'Etat de la ligne de chemin de fer Le Locle-Neuchâtel.** Entré au Conseil fédéral en 1875, au moment où deux Romands en avaient démissionné, le Neuchâtelois Eugène Borel et le Vaudois Paul Ceresole. De 1876 à 1878, on le trouve à la tête du Département de l'intérieur, où il devait diriger aussi bien l'administration centrale (y c. l'Ecole Polytechnique!) que l'application de la législation, et veiller aussi au respect des concordats. 1878 voit la création d'un Département de l'agriculture et du commerce, qui lui fut attribué. Ce nouveau département était divisé en cinq grands domaines: 1. le commerce et l'industrie, avec les traités internationaux, la loi sur les fabriques, l'enseignement professionnel, le contrôle, etc.; 2. l'agriculture; 3. les forêts, la chasse et la pêche; **4. l'émigration**; 5. les assurances (recompilé d'après extraits du CONSEIL FÉDÉRAL, DICTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE DES CENT PREMIERS CONSEILLERS FÉDÉRAUX, 1993, pp. 218-223).

⁵⁶ Copies de lettres recueil 1884-87, p. 184.

Cette **demande d'octroi du Consulat Suisse** à San Francisco est importante à double titre :

1. De manière générale, les consulats des pays qui ne sont pas des « grandes puissances » sont attribués à des notables en relation avec les pays qu'ils représentent; expatriés, ou représentants de la bourgeoisie d'affaires locales, actifs dans une autre branche qui est précisément celle de l'industrie ou du commerce; ces notables se doivent justement d'avoir non seulement bonne réputation sur place mais aussi d'être soutenus par les intérêts nationaux à représenter; pour la Suisse, spécialement celle du XIX^e siècle, qui mieux que « notre » Neuchâtelois (bien que d'un milieu libéral et « du Bas », donc moins en prise sur les industries des montagnes...) peut ainsi favoriser les exportations, notamment horlogères du « cluster jurassien » ?
2. Les fonctions consulaires helvétiques ne sont pas une prébende recherchée comme elles peuvent l'être dans d'autres pays; elles sont uniquement défrayées⁵⁷. Aussi est-ce surtout l'avantage de la respectabilité de la position de Consul que recherchent les deux frères dans cette demande, car cet attribut social ouvre bien des portes ou confirme la crédibilité de du banquier suisse à San Francisco que nous étudions.

« Monsieur Numa Droz, Conseiller fédéral Berne

« Monsieur,

Le consulat suisse à San Francisco étant vacant par suite de décès de notre ami M. Berton⁵⁸, je suppose que le département fédéral aura à repourvoir ce poste; et je me plais à croire que le fait que mon frère Antoine en qualité de vice consul suisse⁵⁹, a dû, depuis nombre d'années, par suite de la maladie de M. Berton, s'occuper du consulat, sera une recommandation aux yeux du Consulat Fédéral en sa faveur. »

⁵⁷ Les recherches accomplies par le soussigné dans le cadre de ce travail à **la Bibliothèque centrale du Parlement et de l'administration fédérale à Berne**, et la consultation des bulletins du Conseil fédéral montrent que la moyenne des notes de frais du Consulat de San Francisco est d'environ de deux mille dollars par an, ce qui place cette représentation diplomatique entre celles de Washington et New York. Il est manifeste que les revenus consulaires ne sont pas ce qui alimente la trésorerie personnelle d'Antoine Borel durant les décennies où il occupe ce poste (Ndlr).

⁵⁸ Berton, associé de Hentsch à San Francisco, était effectivement l'ami des deux frères Borel qui le soutiennent lorsqu'il a moins de clients, ou dans l'affaire de Montgomery Street (voir annexe H.1.2).

⁵⁹ Précisément depuis 1868 (Bory).

«Je me permets de vous demander quelle démarche il y aurait à faire auprès du Département fédéral, pour être placé au même rang que tout autre Suisse résidant en Californie et aspirant à cet honneur; j'espère que vous me connaissez assez pour ne pas supposer que je songe à demander une nomination par faveur, mais par le mérite seul et c'est à ce titre que je m'adresse à vous pour mon frère.»

«Dans le cas où vous préféreriez que je vous entretienne verbalement de cette demande; veuillez me faire savoir le jour le jeudi excepté et l'heure où vous pourriez me recevoir, et agréez Monsieur le Conseiller Fédéral l'assurance de ma considération distinguée.

Alfred Borel»

Comme le sous-entend le commentaire de la lettre, la demande d'Alfred est acceptée par le Neuchâtelois radical⁶⁰, notamment grâce au soutien des milieux économiques chauds-de-fonnières, ce qui fait que la société «Alfred Borel & Co.» dirigée par Antoine Borel aborde les affaires de la fin du siècle à San Francisco **parée des attributs de la réussite économique et sociale de la maison de banque qu'elle devient.**

La lettre d'Antoine Borel à son frère Alfred du 13 janvier 1886⁶¹ est élogieuse à propos du contrôle de la ligne du Cable car: «Nous avons toujours avec nos amis le contrôle du Calif. St. R. R. Le stock est demandé à 97 1/2. Le mois prochain nous comptons donner 50 c. de dividendes au lieu de 40 c. et le stock vaudra 100.»

Pendant ce temps, les affaires «habituelles» se poursuivent; lettre d'Alfred Borel, Neuchâtel, à Antoine Borel, San Francisco, du 22 mars 1886⁶² «Cher frère, Ma lettre du 8 courant a croisé les tiennes du 24 février et du 3 courant que je reçois à l'instant, et à laquelle je veux répondre de suite parce qu'elle contient un avis qui me tourmente beaucoup, tu m'avoues que voilà 2 nuits que tu ne dors pas parce que tu es tourmenté par des affaires comme celle de Calif. St.R.R.⁶³; voyons mon cher, est-il raisonnable de se rui-

⁶⁰ Car Alfred Borel est libéral, et à Neuchâtel, l'antagonisme des libéraux et des radicaux était (?) aussi fort qu'à Lausanne au temps de la «Gazette» et du «Colonel Secrétan», sinon plus: lorsqu'en 1898, Alfred Borel prononce une allocution politique commémorative commençant par «Servons notre pays, ne nous en servons pas!», la protestation des radicaux, qui se sentaient visés, fait des remous jusque dans la presse cantonale.

⁶¹ Lettre reçue le 1^{er} février, réponse le 9/10 ct.

⁶² Copies de lettres, recueil 1884-87, pp. 364-367

⁶³ Le Cable car de California: California Street Railroad.

ner la santé parce qu'il arrive une chose que tu avais prévue? Car tu m'avais parlé de la possibilité que la municipalité accorde une franchise pour un autre Cable R.R.; à quoi te servirait-il de te rendre nerveux pour cela au lieu d'envisager froidement la question, et d'abord puisque le California R.R. est à 105 ne pourrais-tu pas en céder un bon lot en des mains sûres à 100 s'il le faut, pour un peu te décharger il faut toujours se persuader que les bonnes affaires ne restent pas indéfiniment bonnes et qu'il faut faire la part du pot, nos actions sont à 75 au bilan il y a donc encore de la marge à ta place lorsque j'en aurais l'occasion j'en lâcherais un petit paquet, seulement il faut veiller à ce que ces actions ne passent pas dans les mains de concurrents; ainsi répète-toi que s'il est bon de voir ce qu'il y a à faire pour atténuer le tort que ta nouvelle ligne pourrait nous faire, il est mauvais de s'en faire « inutilement » du mauvais sang; je te réponds de suite afin de te tranquilliser et de te remonter, promets-moi d'en tenir compte. (...)»

Suivent des considérations impressionnantes **sur l'augmentation de valeur en dollars de leur part du Cable car** qui sont encore supérieures au dernier cours tracé sur notre graphe établi selon les valeurs indiquées au bilan, puisque la dernière cote pour 1884 est de 62 dollars! La plus-value en moins de deux ans est très importante car elle porte sur environ 1,600 «shares⁶⁴» des 3,200 en leur possession!

« C'est bien dommage que cet achat de \$ 100,000.– pour la société de terrains n'ait pas pu avoir lieu, je t'avoue que si nous ne faisons rien, je serais un peu embarrassé vis-à-vis les intéressés, car j'aurais de la peine à les persuader que nous n'avons rien fait avec leur argent et ils protesteront contre le 2 1/2 %, en tout cas il faudra transformer l'affaire et la retirer des mains d'Easton s'ils ne nous fournissent pas plus de terrains avantageux; peut-être pourrait-on demander aux intéressés l'autorisation de faire un achat cas échéant d'un immeuble de rapport pour le garder. (...)»

Le temps passe, mais les événements se reproduisent avec régularité: les changements stratégiques opérés guident les Borel vers l'usage intensif des opérations sur titres d'infrastructures locales en plein développement. La tentative suscitée par Alfred de revenir à son métier de base de placement de fonds sur des terrains s'avère peu rentable, et sera interrompue à la décennie suivante... En revanche, comme nous allons le voir les opérations sur des infrastructures s'étendent et leur apprentissage par l'expérience ferroviaire qu'ils

⁶⁴ 1,600 X 40 \$ de plus-value sur le cours de 1884 = 84,000 dollars auxquels s'ajoute les dividendes d'au moins 5% annuels...

développent notamment au Nicaragua (voir le commentaire sur la ligne de Champerico au chapitre suivant).

La situation est désormais mûre pour une entrée plus marquée de notre nouveau Consul épaulé par son frère de Neuchâtel, dont le rôle de mentor va en diminuant, dans les tours de table décisionnels des **grandes affaires métropolitaines** de Californie.

C.4. ANALYSES CHIFFRÉES:

tableaux synthétiques de recherches sur les chiffres des correspondances, des bilans internes ou des circulaires

INTRODUCTION

A propos des sources:

Caisse hypothécaire: chiffres dactylographiés communiqués aux destinataires de la circulaire semestrielle. Période considérée: 1856 à 1902; **la collecte et l'utilisation de ces chiffres n'ont pas posé de problème particulier** (hormis l'absence de deux circulaires). Retrouvées en un seul « bloc », ces circulaires n'ont offert de difficultés que pour les compléments éparés dans le fonds d'archives qu'il a fallu y réunir. La lecture des brouillons de circulaires a parfois été rendue nécessaire par certaines corrections manuscrites (notamment de taux) sur l'une ou l'autre d'entre elles.

Bilans internes de la société « Alfred Borel & Co. » et leur suivi de 1866 à 1884: ces bilans semblaient a priori ne pas convenir à la recherche sur l'anticyclisme de la gestion étudiée, puisqu'ils ne correspondaient pas exactement à la période du « creux » de la Caisse hypothécaire où celle-ci décroît de 4,5 à 3,5 millions de francs en gestion (1882 - 1895 env.); la déception du premier moment de la recherche passée, l'étude attentive de ces bilans a permis de constater que croissance, stabilisation et décroissance de la caisse étaient aussi visibles dans ces chiffres, et que durant cette période, deux crises immobilières exerçaient leur influence sur l'économie de la ville. **La recherche basée sur les données disponibles était donc faisable.** Un écueil supplémentaire attendait le chercheur: la collecte des chiffres demandait la copie d'au moins un millier de feuillets manuscrits, souvent lacunaires ici ou là, parfois mélangés (désordre entre eux et répandus dans l'ensemble du fonds de quarante-cinq mille documents); enfin il a fallu lire l'ensemble plusieurs fois avant d'arrêter les regroupements par ensembles qui déterminent les graphes qui suivent. Le modèle du suivi des bilans internes a d'abord été élaboré sous un angle qualitatif avec les seuls indices des valeurs, puis après validation du modèle et démonstration de son intérêt, complété par les valeurs ventilées.

Les suivis particuliers de certaines valeurs, comme la maison d'Antoine Borel, ou le suivi des « stocks » du California Street Cable Car sont issus de notes manuscrites clairement identifiées et chiffrées d'Antoine Borel; les cotes du Cable car figurent dans les bilans trimestriels et sont recoupées par les correspondances; quant à la valeur de la maison d'habitation d'Antoine

Borel, cette dernière provient d'une copie du propre carnet d'achats immobiliers du propriétaire que nous a remise son descendant Ronald G. Fick.

REMARQUES SPÉCIFIQUES: Les méthodes de calcul sont commentées pour chaque tableau. Ces recherches ont servi à localiser les événements retrouvés dans la correspondance: c'est ainsi notamment que le schéma tridimensionnel qui lie les fonds propres, les fonds de la Caisse hypothécaire et les montants alloués aux valeurs mobilières («les valeurs diverses») a permis de préciser que c'est au début des années 1870 qu'a eu lieu le «turn-around» stratégique des Borel vers le courtage des titres de sociétés d'infrastructures; les extraits correspondants ont permis de vérifier les décisions des deux frères comme celle, fondamentale, du 4 août 1874.

1. LA FORTUNE DU FONDS DE LA CAISSE HYPOTHECAIRE FLUCTUE SUR SON CINQUANTENAIRE D'EXISTENCE. Dans l'ordre chronologique, on distingue une époque ascendante forte, de la fondation à 1861 (les recettes visibles proches de l'axe des ordonnées, d'un ordre de grandeur réduit par rapport à l'ensemble n'alimentent pas la croissance du fonds). A la mort d'Antoine Borel au Havre et d'Auguste Borel à Neuchâtel, c'est le «coup de frein»: c'est le moment que choisit Alfred Borel, conscient de la précarité de sa situation sans père ni oncle en Europe pour collecter les fonds, de former son frère à San Francisco jusqu'en 1866. A son retour à Neuchâtel, c'est une croissance ininterrompue jusqu'en 1881. Le premier plateau puis le creux s'expliquent par les effets cumulés de la baisse du taux d'intérêt de la Caisse (voir feuille suivante où l'on peut observer la stagnation des affaires immobilières). En 1890, les affaires semblent être reparties, mais comme le montrent bien la correspondance et les autres courbes (des sources notamment), la reprise n'est que quantitative et la «Caisse hypothécaire», tout comme la dernière née «Société de participation pour l'achat de terrains», amorcent leur déclin dès 1895 car les taux d'intérêts sont même plus bas qu'en Europe! (Schémas tracés d'après circulaires).

Commentaires sur la méthode de présentation: il s'agit d'un simple graphe «montants (en SFr.) = f(années)». Les valeurs ont été reprises d'après les circulaires semestrielles imprimées de la Caisse hypothécaire.

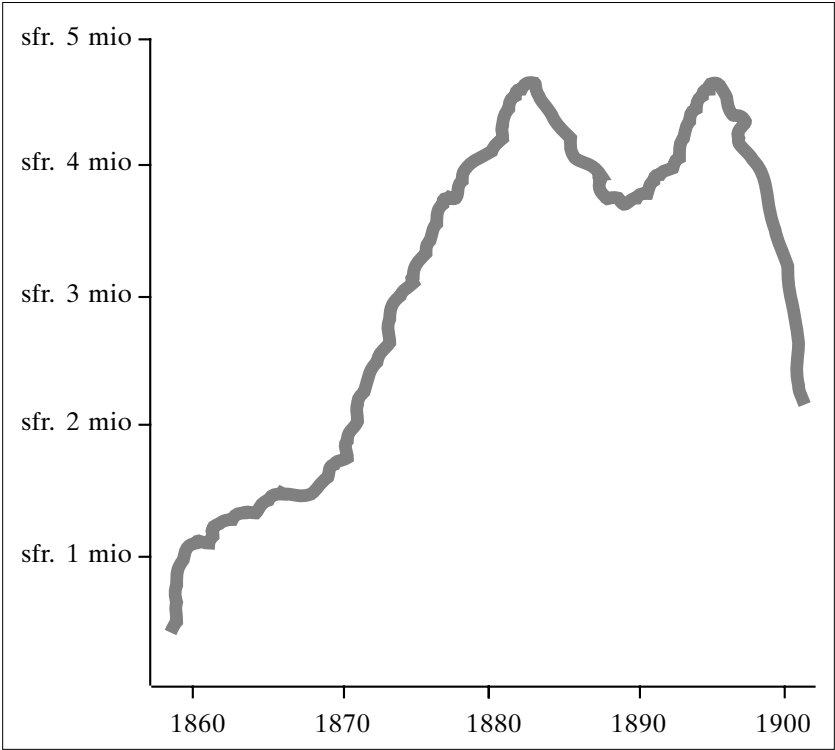


Figure 1 : Montant des dépôts de la Caisse hypothécaire.

2. LE TAUX D'INTÉRÊT VERSÉ PAR LA CAISSE HYPOTHÉCAIRE AUX DÉPOSANTS N'EN FINIT PAS DE BAISSER; décidément la période des taux à 3% par mois de la ruée vers l'or est bien révolue... Lorsqu'Alfred arrive dans cette contrée sans force de police, il n'est pas rare de prêter à 24% par an, ce qui lui permet de verser près de **18% de dividende à ses débuts aux détenteurs d'obligations de la Caisse** (en particulier pour les obligations a)... Mais en 1860 déjà, les taux qu'il offre plafonnent à 12% pour descendre régulièrement à 8% en 1878, ce qui est encore avantageux par rapport à l'Europe comme le montrent les circulaires et les correspondances internes. Les choses se gâtent dans les années 1880, ce qui fait réfléchir à la liquidation de la Caisse lorsque le taux s'affaisse d'un quart, passant à 6% en 1884. La descente graduelle vers les 5% où les Borel ne doivent les investissements de leurs compatriotes qu'aux habitudes de leurs déposants et à la crédibilité qu'ils inspirent se termine avec la chute du taux d'intérêt à 4 1/2%, puis 4% à la fin des années 1890. D'autres affaires lucratives ont alors pris le relais, offrant toujours 5% et même davantage... (sources: circulaires).

Commentaires sur la méthode de présentation: il s'agit d'un simple graphe «taux (%) = f(années)». Les valeurs ont été reprises des circulaires imprimées de la Caisse hypothécaire.

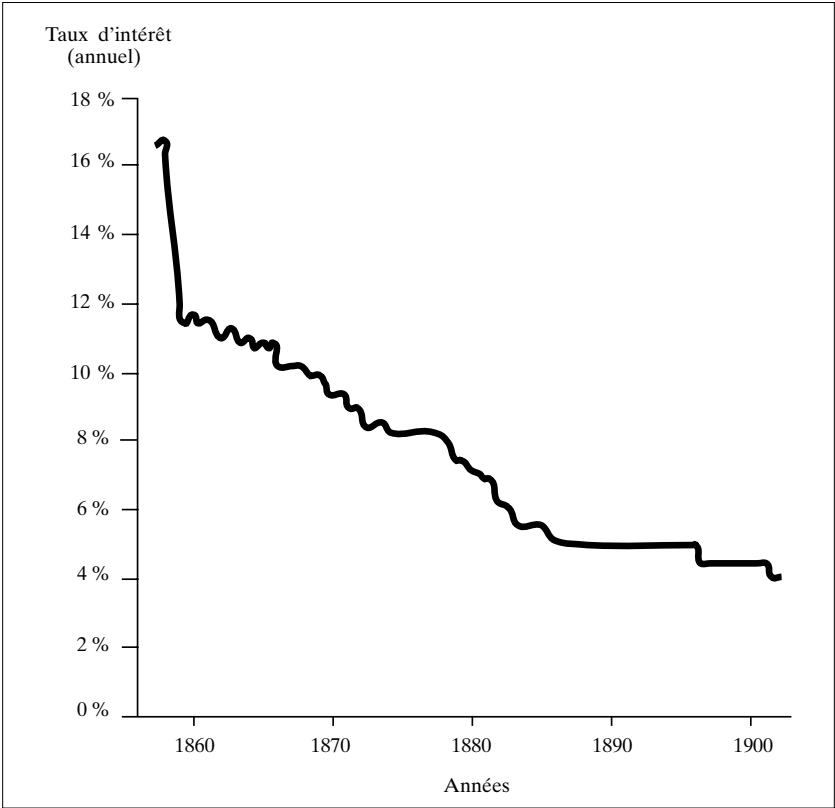


Figure 2: Evolution du taux d'intérêt de la Caisse hypothécaire.

3. **PROBLÉMATIQUE DE L'ANTICYCLISME**; ce graphique résume la problématique de toute l'analyse: le report esquissé des rebonds de la construction annuelle à San Francisco, dont le volume oscille entre 10 et 40 millions de dollars par an, montre que **la Caisse n'est pas affectée par les crises locales du «real estate»: Pourquoi? Comment?** L'observateur peut même avoir l'impression que ces courbes ont des pentes opposées: les Borel auraient-ils trouvé la recette de l'anticyclisme dans leurs placements? *Quels sont les débouchés supplémentaires pour des banquiers qui placent des crédits quand les nouvelles constructions diminuent? En effet, l'un des grads débouchés pour ces placements est la construction nouvelle, que ce soit celle du petit propriétaire ou celle du grand promoteur. Quel est donc le lien de ces courbes avec celui du marché de la demande et de l'offre? Si le marché pour le crédit se restreint (notamment parce que la construction s'arrête, en cas de crise de l'immobilier par ex.), en conséquence la croissance urbaine décline; alors il y a moins de crédits à placer pour les offreurs, et parmi ceux-ci, les Borel. Or, la Caisse hypothécaire qui verse régulièrement l'intérêt à ses déposants neuchâtelois, ou Suisses et Européens, est exposée à ces variations du débouché pour ses placements. Si elle les subit de plein fouet, elle ne peut plus verser l'intérêt, ce qui pourrait bloquer le système d'affaires de la Caisse hypothécaire, et de ce fait gêner les Borel dans leur activité complémentaire de négociants, de courtiers sur titres et même dans leurs opérations privées, car ils devraient mobiliser l'ensemble de leur trésorerie privée pour rembourser les déposants qui se retirent. Le problème revient donc à toujours pouvoir placer l'argent, même si, comme le montrent certaines des lettres entre les deux frères, les sommes à l'actif et au passif de la Caisse ne correspondent pas toujours. En effet, les placements ici et là ne sont pas tous effectués dans l'immobilier et au même moment, **pourtant l'intérêt est comme nous le disions plus haut, régulièrement versé.***

Sources: chiffres Caisse et courbes extraits bibliographiques (Delhany/Sexton, 1991) à comparer avec les courbes originales de la construction à San Francisco; à comparer également au modèle économique de la valeur de taxation fiscale du secteur immobilier (McDonald).

Commentaires sur la méthode de présentation: idem précédent.

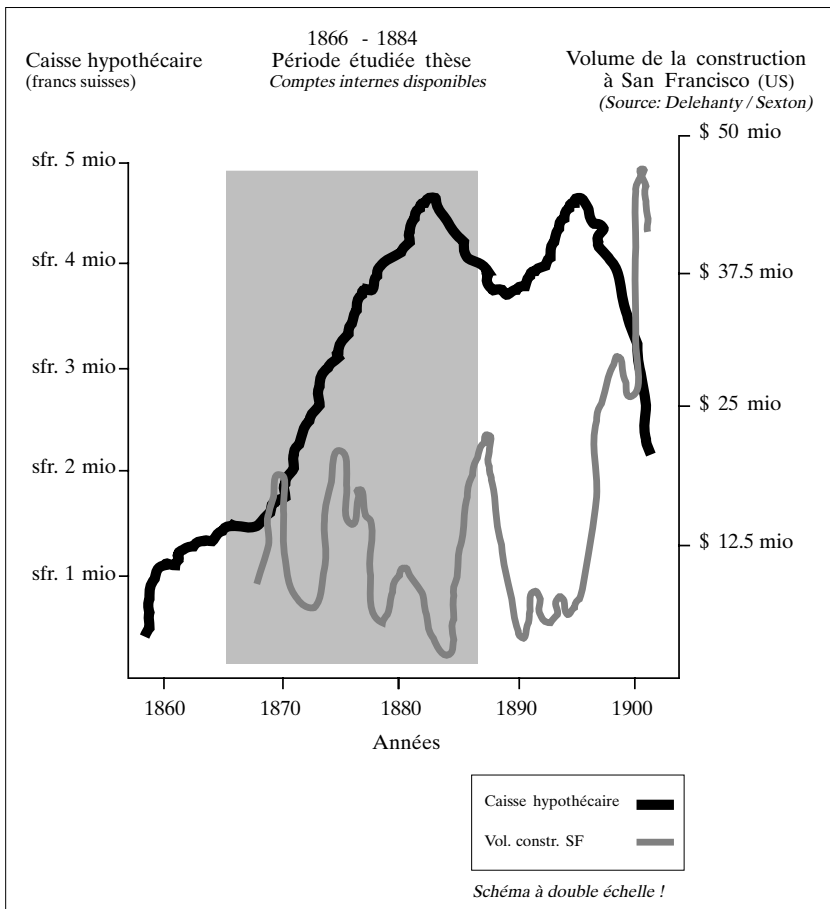


Figure 3: Anticyclisme de la Caisse hypothécaire.

4. LA VALEUR DE LA MAISON D'ANTOINE BOREL est donc stable, que ce soit pour lui ou pour la société «Alfred Borel & Co.» au bilan de laquelle elle figure au début pour \$ 30,000.–. Le premier creux s'explique par la période de déflation de 1871 à 1876, ensuite viennent les crises successives qui ne contribuent pas à augmenter la valeur de l'immobilier. Le prix de vente final de \$ 22,500.– est inférieur au prix d'achat: comme les rentrées cumulées sans intérêt ont permis d'amortir intégralement cette acquisition, les optimistes diraient que le loyer (gratuit pour Antoine Borel), puis les encaissements des locataires suivants, compensent les pertes sur la valeur de placement de la propriété, ainsi que sa dépréciation... (source: notes personnelles d'Antoine Borel). Calcul sans report d'intérêt: $30,000 \$ \text{ à } 6\% = 1,800 \$ / \text{an}$; 20 ans de loyer = 36,000 \$.

Commentaires sur la méthode de présentation: il s'agit d'un simple graphe «valeur au bilan interne (en SFr.) = f(années)». Les valeurs ont été reprises du carnet privé d'Antoine Borel (mais correspondent pour la période 1866-1884 aux montants imputés au bilan de la société «Alfred Borel & Co»).

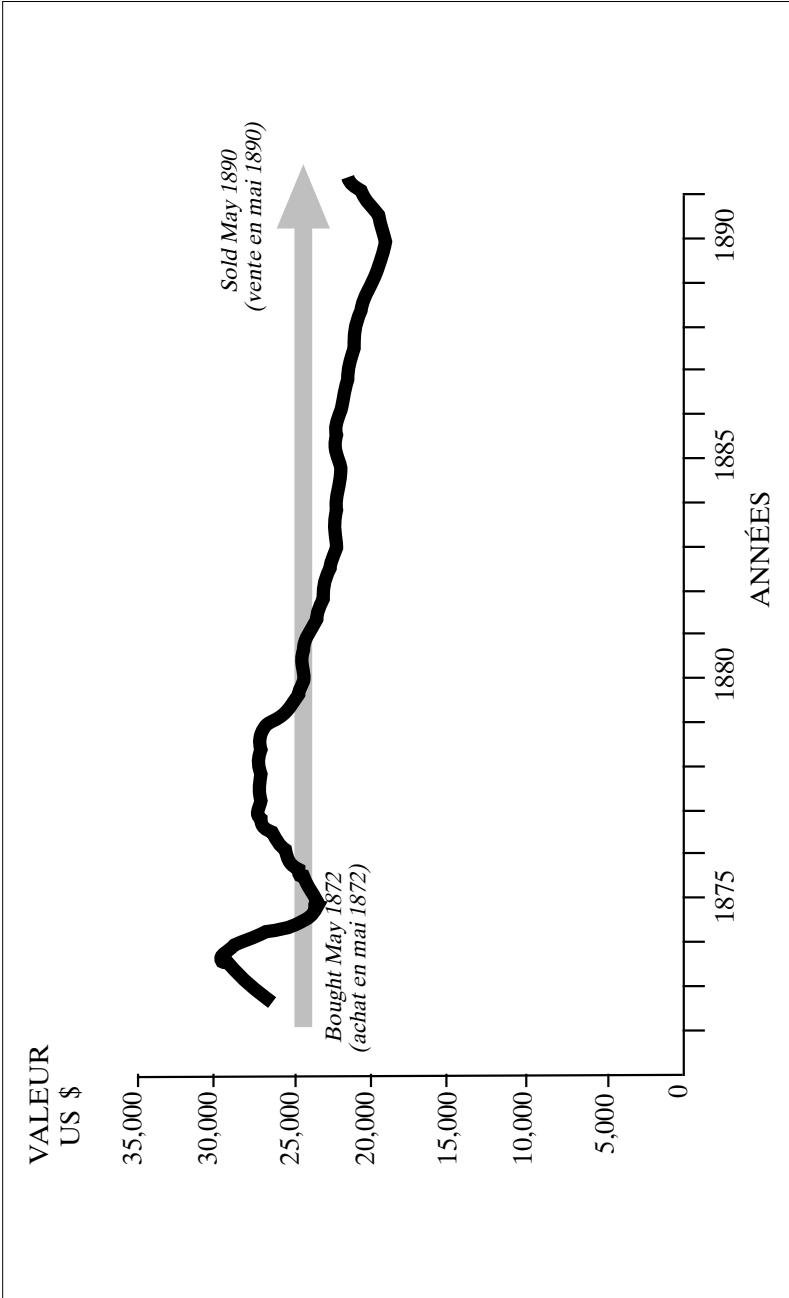


Figure 4: Stabilité de la valeur au bilan de la résidence privée d'Antoine Borel à San Francisco.

5. ZOOM SUR LA PÉRIODE 1866-1884; le changement de stratégie des Borel est déjà discernable plus finement à cette échelle. On observe qu'au premier repli de l'immobilier¹ correspond une incursion expérimentale dans les valeurs mobilières²: en effet, Antoine Borel reçoit constamment des capitaux à San Francisco, par l'entremise en Europe de son frère, notamment destinés à la Caisse hypothécaire³; que peut-il bien en faire dans un marché saturé de capitaux, compétitif et dont le rendement est inférieur au taux des dividendes⁴ promis à leurs déposants? Deux limites importantes (confirmées par les remarques d'Alfred à Antoine Borel au sujet des valeurs à indiquer en actif et au passif pour la caisse hypothécaire) sont le **montant nominal de la Caisse hypothécaire (passif, actif)** et les **fonds propres**⁵. Enfin, il est révélateur de noter que certains ratios perdurent durant les seize années: la proportion de la Caisse hypothécaire à l'ensemble du bilan (passives rondes, environ un tiers) de même que le taux de couverture à la fois de la Caisse et des valeurs diverses dont chacun est couvert (mais un seul à la fois) par les fonds propres de la société. En gros, il est possible pour «Alfred Borel & Co.» de perdre ainsi la moitié des actifs de la Caisse et la moitié des actifs des valeurs diverses tout en étant toujours en mesure de liquider la Caisse à satisfaction des déposants. Les risques sont donc couverts à au moins 50%⁶. L'astuce des deux frères est de parvenir à découpler les activités de la société financière qui leur appartient «Alfred Borel & Co.» des activités de la «Caisse hypothécaire». L'idée consiste à diversifier les

¹ IMMOBILIER représenté par les courbes fluctuantes au gré des crises (données et dates selon Delhany/Sexton corroborées par McDonald), le point haut des courbes de l'immobilier correspond à env. 40 millions de dollars de dépenses de construction annuelle, et de 300 à 1,200 objets immobiliers.

² VALEURS MOBILIÈRES qualifiées par les Borel de valeurs diverses: les bilans sont explicites, ce sont les stocks (actions) et obligations; le reste n'est constitué pratiquement que de prêts sur hypothèque et de trésorerie courante.

³ CAISSE HYPOTHÉCAIRE, maximum 4,5 millions de dollars.

⁴ TAUX DES DIVIDENDES, descendant.

⁵ FONDS PROPRES qui constituent la différence entre l'ensemble des actifs au bilan et ce que les associés Alfred et Antoine doivent à la Caisse hypothécaire et aux déposants en compte courant. Cette marge augmente chaque année, mais son affectation varie (voir diagrammes suivants).

⁶ Pour mémoire, les accords de la Banque des Règlements Internationaux – Basle Committee on Banking Supervision – ont demandé aux grandes banques internationales d'avoir un taux de couverture d'env. 8% – selon le type de valeurs – taux qui pourrait même être augmenté selon les dernières conventions à l'étude à 12% ou variable par classe de risque (motion soutenue par les banques américaines)... Au début des années 1980, les plus grandes banques américaines n'avaient des taux de couverture réels de leur passifs que d'environ 4% (synthèse de différents articles de *The Economist*, sur «the Basle accord» 5.6.99, 1.5.99, 16.5.95 etc.).

sources de revenus et d'ajouter du rendement non hypothécaire lorsque celui-ci baisse. La limite étant parfois floue, il est même possible de transférer certains des fonds d'un compte à l'autre, tout en demeurant dans les limites de sécurité permettant les replis. Un effet d'emboîtement des deux sociétés est constatable.

Explication sur le mode de calcul: Comme pour les schémas précédents, il s'agit de graphes $y = f(\text{temps})$. L'intérêt de cette vision synoptique de plusieurs valeurs est de présenter en même temps plusieurs valeurs différentes pour la période 1866-1884. La courbe IMMOBILIER est une reprise de sources historiques connues (courbes «valeurs des constructions» et «nbre des constructions»). La courbe VALEURS IMMOBILIÈRES est le total au bilan trimestriel/semestriel des valeurs dites «diverses» par les Borel. Ces valeurs sont totalisées par les Borel dans leur comptabilité ou par l'auteur de la présente thèse d'après leur énumération (voir à ce sujet facsimilé (N° 12) dans les annes H.1.1 (1^{re} des 24 pp. de comptes trimestriels du III^e trimestre de 1873 – total: \$ 96,985.-). Pour ce qui est des fonds de la CAISSE HYPOTHÉCAIRE, ce poste peut être tracé d'après les circulaires ou par le total des engagements d'Alfred Borel & Co vis-à-vis de la Caisse hypothécaire au passif du bilan (avec des variations, parfois, entre les imprimés et les comptes manuscrits). Le TAUX DES DIVIDENDES provient des circulaires imprimées. Le RATIO des fonds de la Caisse hypothécaire rapportés à l'ensemble du bilan est la proportion arithmétique des fonds de la Caisse divisés par le total du bilan. Le RATIO des valeurs mobilières rapportés à l'ensemble du bilan est la proportion arithmétique des «valeurs diverses» de la Société «Alfred Borel & Co» divisées par le total de son bilan. Cet indice progresse d'environ 7% à 71% en 18 années! (Voir tableau 6.)

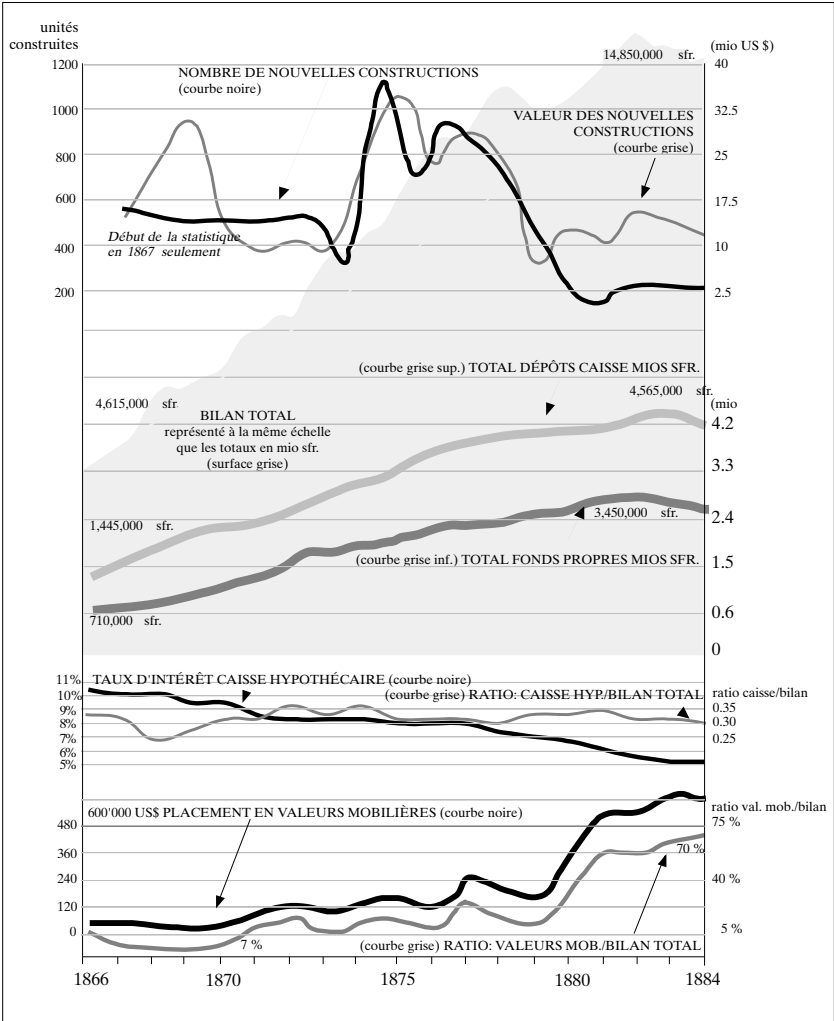


Figure 5: Décomposition du modèle anticyclique des Borel (graphique synoptique multi-échelle).

6. L'AUGMENTATION DES VALEURS DIVERSES opérée par les Borel peut être analysée selon les canons les plus rigoureux de l'investissement en bourse contemporains, en suivant notamment les proportionalités de portefeuille par rapport aux durées de leurs conservations. **L'idée est donc de couvrir une partie du risque du versement des intérêt en conservant les précautions maximales.** Une stratégie de diversification de portefeuille de titres («*portfolio strategy*») qualifiée de nos jours d'«*ultra conservatrice*» consiste à ne pas risquer davantage qu'une somme marginale, par exemple pas plus de 7% des fonds totaux disponibles (dans notre démonstration ceux de la «Caisse hypothécaire» dont nous avons vu qu'ils équivalent les fonds propres disponibles – cf. schéma précédent) en titres, dont l'intérêt est à garantir; puis, si la stratégie se confirme, et que l'intention demeure, entrer par paliers (de «*holding periods*»): engager à 5 ans jusqu'à 25% des fonds à couvrir, puis à 10 ans éventuellement jusqu'à 40%, et en dernier lieu, si l'échelle de temps considérée s'étend à une «*holding period*⁷» de trente ans, jusqu'à 71%. Ces ratios ne «tombent pas du ciel»: ils sont déterminés par **une approche historique et statistique des classes d'investissement performantes** en retraçant les progrès de la bourse américaine depuis 1802⁸. **Ces progrès sont comparables aux investissements que font les deux banquiers suisses à San Francisco car l'indice de référence «Dow» utilisé dans cette démonstration est basé sur 10 valeurs de rails et 2 industrielles depuis 1865;** puis 4 années plus tard, sur 18 valeurs du rail et 2 industrielles; puis après sa séparation en 1889 entre un «*rail average*» et le dow industriel, un panachage successivement remanié de valeurs d'infrastructures, de producteurs d'équipement et d'industries ainsi que de services (en 1916, 1928 puis selon la dernière liste de 1997). A l'heure actuelle, on peut considérer que le Dow Jones est encore constitué d'une moitié

⁷ La période de conservation des titres (Siegel).

⁸ **Jeremy J. Siegel, Stocks for the Long Run**

Between 1802-1992, he calculated, investing in the American stockmarket generated a real return of nearly 7% a year on average. Long-term American government bonds produced an average real annual return of 3,4% in the same period; gold produced a mediocre real return of one-tenth of one percent a year. Even more impressively, says Mr. Siegel, «One has to go back one and half Centuries, to the period from 1831 through 1861, to find any 30-year period where the return on either long-or short-term bonds exceeded that on equities! The dominance on stocks over fixed-income securities is overwhelming for investors with long horizons.» (The Economist, Dec 19th 1998, et l'auteur). Dans son livre, les actions à long terme, le Professeur Jeremy Siegel, recalcule les rentes générées par un investissement à long terme dans les actions: il constate le décollement entre les revenus des obligations, par exemple de l'Etat américain, qu'il n'évalue qu'à 3,4% contre 7% pour les actions; l'or ne produisant qu'un dixième de pour cent par an lorsqu'on le considère sur une si longue

d'infrastructures et d'équipement, et d'un quart d'industries diverses qui sont donc très représentatives (pour moitié au moins pour ne pas dire aux trois quarts), des participations des Borel qui, elles aussi, allaient jusqu'à inclure des raffineries de sucre⁹ ! *Aussi les reports correspondants ont-ils été effectués sur ce schéma qui montre bien la correspondance des limites constatées dans la stratégie à croissance exponentielle du portefeuille valeur diverses de la société « Alfred Borel & Co. ». **La stratégie proposée par Antoine Borel est donc appliquée prudemment** (ne fût-ce qu'à cause des recommandations de son frère). Enfin, il n'est pas superflu de noter que l'ensemble des « valeurs diverses » est toujours couvert par les fonds propres d'Alfred et d'Antoine Borel. Bien entendu, la mise en place d'une telle « portfolio strategy¹⁰ » repose sur un heuristique bancaire de « trials and errors¹¹ » qui sous-entend même la prise en charge par les deux frères des pertes sur leurs propres fonds...*

Méthode de présentation: ce schéma présente deux valeurs. La première (échelle de droite) représente les valeurs nominales des « valeurs diverses » (valeurs mobilières) selon l'axe du temps pour la période 1866-1884. C'est une courbe du type $y = f(t)$. Les regroupements sous forme de pourcentages progressifs (%) correspondant à l'échelle de gauche du schéma sont constitués par le rapport des valeurs nominales des « valeurs diverses » décrites ci-dessus, au montant des placements dans la Caisse hypothécaire. Les lignes pointillées indiquent les valeurs moyennes des barrettes (ou histogramme).

période. Sa conclusion est que les actions offrent une performance imbattable pour tout investisseur qui recherche les placements à long terme.

Inflation: la question de l'inflation se pose évidemment qui nous ramène à la stabilité des prix et son origine; de manière générale dans l'ensemble du monde occidental les prix demeurent les mêmes depuis l'Ancien Régime jusqu'en... 1947! Une certaine transition pouvant être constatée lors de la première guerre mondiale: après la période « ségurienne » de stabilité des prix au XIX^e siècle (cf. bibl.: Bleton P.), on trouverait le plateau qui sépare 1929 de 1947; il précède une croissance plus raide au moment même où l'inflation à deux chiffres se déchaîne... Ce calcul est difficile à admettre sous cette simple forme car l'on pourrait aussi considérer les « trente glorieuses » également comme un accident de l'histoire... Ce serait comme si l'inflation devenait un épiphénomène de la réalité historique... (Ndla, The Economist 25th Sept. 99, & bibliographie).

⁹ Correspondance des Borel (et Siegel, pp. 55-70).

¹⁰ *Stratégie de portefeuille d'actions.*

¹¹ *Essais et corrections des erreurs; méthode communément admise dans l'apprentissage des méthodes du monde virtuel (par exemple dans la science, ou de nos jours dans l'informatique... Ndla).*

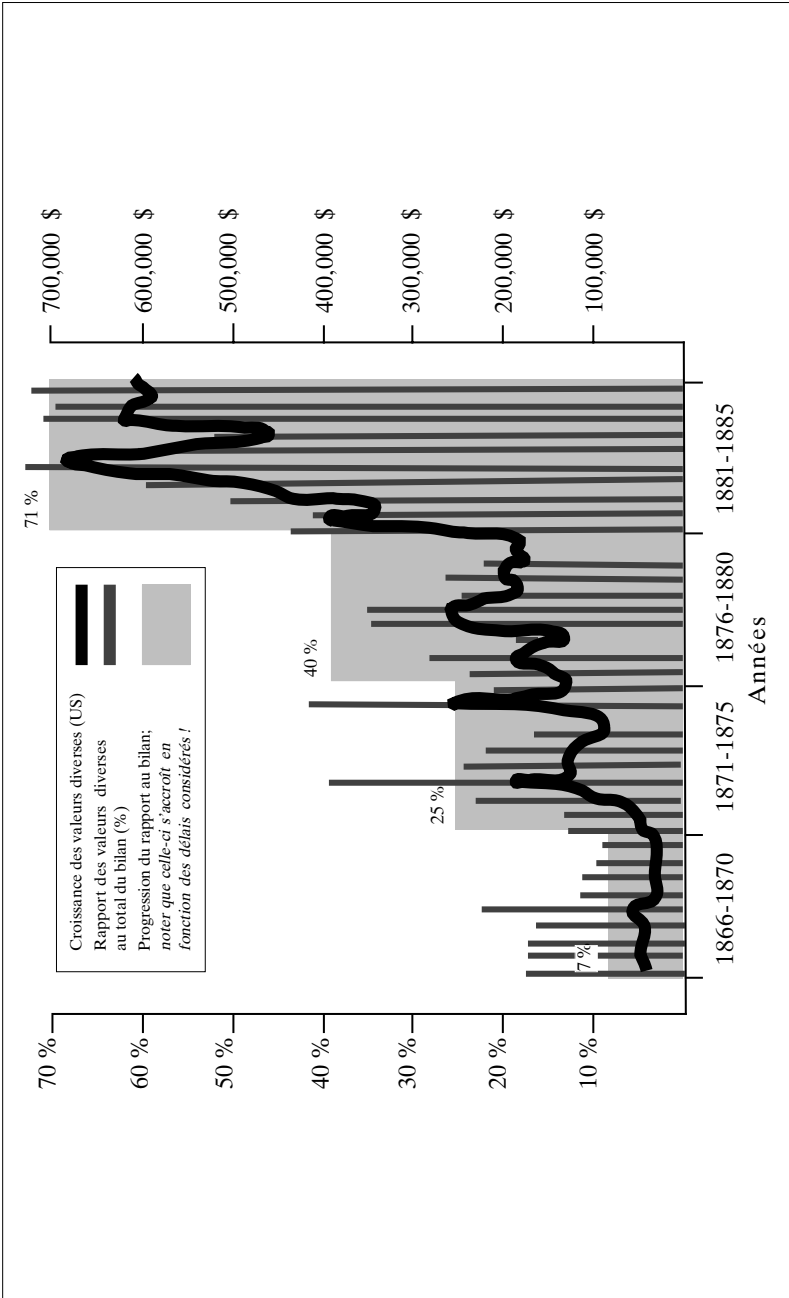


Figure 6: Valeurs diverses du bilan de l'«Alfred Borel & Co» de 1866 à 1884 (tableau à double échelle).

7. LE CAS DU CABLE CAR RAILROAD DE CALIFORNIA STREET permet d'observer **l'entrée progressive des Borel dans cette valeur qu'ils connaissent depuis plusieurs années**, puisqu'ils sont actionnaires au mois près de l'ouverture de la toute première ligne du Cable car de Hallidie¹² (son inventeur), à Clay Street Hill, dont la participation apparaît à l'actif du bilan de septembre 1873.

La ligne dont il est question dans ce schéma est celle de California Street. Leland Stanford la fait construire en 1877 pour son propre usage, lui qui habite au sommet de la colline de Nob Hill; divisée en 5,000 shares, les Borel la rachètent peu à peu de 1880 à 1884, année où ils en détiennent la majorité (ce qui est confirmé par la fameuse phrase d'Antoine à Alfred dans sa lettre du 21 septembre 1893: «*Tu sais que la California Street RR est notre ligne...*»). La baisse du cours de 115 \$ à 62 \$ de 1883 à 1884 n'impressionne pas ces investisseurs qui sécurisent leurs futurs profits en doublant leur mise de fonds (martingale boursière connue¹³). Les correspondances de 1886 avec les cours annoncés montrent que l'investissement évalué à 200,000 dollars en 1884 a déjà augmenté de 120,000 dollars en 1886¹⁴! (position non tracée sur le graphique qui complète les bilans chiffrés en notre possession). Il est difficile de déterminer si la croissance est exclusivement due aux augmentations de valeurs des titres dans leurs cotes ou plus prosaïquement aux achats supplémentaires..., ou encore au management plus efficace depuis que les Borel s'en occupent? C'est peut-être ce que les managers modernes appellent les «*synergies*¹⁵»?

Méthode de présentation: chacune des courbes résulte de l'évolution des comptes, type $y = f(t)$.

¹² Voir en annexe le texte explicatif et les illustrations.

¹³ Siegel, p. 24.

¹⁴ Mais comme précisé au sujet de la correspondance y relative de 1886, seulement de 84,000 dollars pour la dernière acquisition de la deuxième tranche de 1,600 shares.

¹⁵ A la différence qu'ils auraient encore diminué le personnel d'exploitation de moitié... ici nous avons à faire à la promotion puis à la gestion de la croissance.

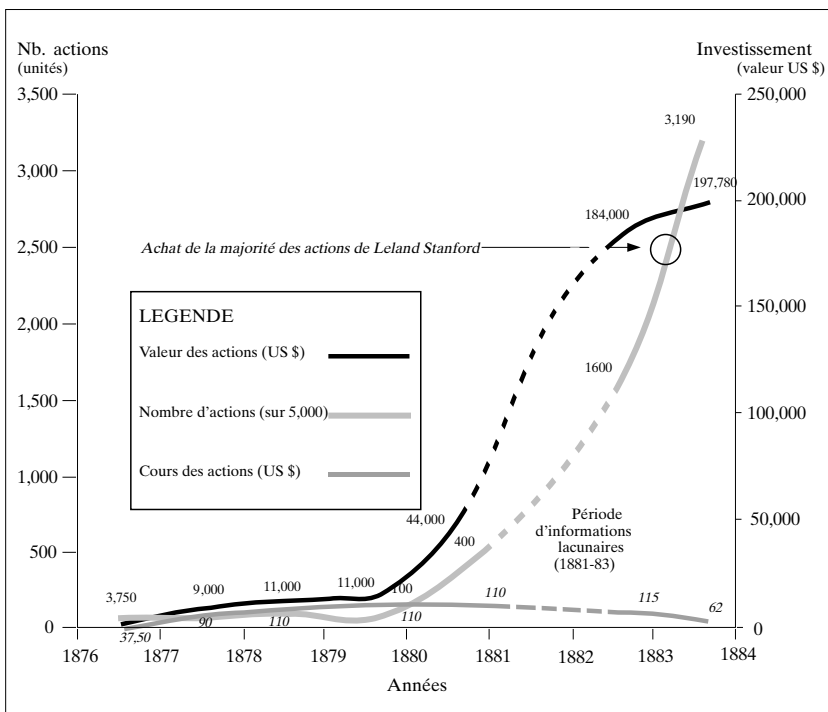


Figure 7: California St. Cable Car Railroad. Progression de la valeur du titre (tableau à double échelle).

8. LE TURN AROUND DES ANNÉES 1870... se poursuit par tâtonnements jusqu'en 1880. En effet, si les hésitations des Borel se ressentent dans **les correspondances qui vont de l'enthousiasme à la déception en passant par l'anxiété et leurs nuits sans sommeil** mentionnées dans bien d'autres extraits non cités, c'est que la tentative des deux frères est nouvelle pour eux. Ils ont également la chance (mais ne peuvent pas le savoir) d'être investisseurs sur un marché dont les actions se démarquent nettement des obligations depuis 1860, avec un démarcage certain des actions par rapport aux obligations (justement) dès 1871. C'est exactement à ce moment que les Borel tentent leur diversification vers les sociétés d'infrastructures publiques cotées en bourse. **Il n'y a donc pas que la chance dans le choix des valeurs de placement qui est avec eux, mais encore la réalité historique haussière du marché financier américain**¹⁶. *Pour cette étude du changement stratégique de la Maison Alfred Borel & Co. nous proposons de comparer sous forme de fonctions les trois quantités que nous avons suivies et nommées précédemment: les **fonds propres**, le montant nominal de la **Caisse hypothécaire** tel que communiqué aux déposants, et l'engagement des Borel dans les «valeurs diverses» tel qu'il apparaît dans les bilans annuels. Les comparaisons s'effectuent d'abord deux à deux, puis combinées dans un graphe volumétrique qui permet de déceler où, donc quand, les changements se produisent. Cette approche a permis de réaliser que notamment les années 1871-2-3 sont déterminantes pour les premières tentatives, avec un virage visible dans le schéma volumétrique proportionnellement plus accusé au début de cette courbe 1866-84 sur l'année 1871... Notons que ce changement structurel s'opère, puis s'étend complètement, sur fonds de crise économique persistante!*¹⁷ *Ces valeurs détenues par les Borel deviennent-elles donc «immobilières» (invendables?) Car leur implication dans les sphères dirigeantes (conseils d'administration, trustees, receivers, etc.) de ces sociétés sont trop fortes pour leur permettre de s'en dégager facilement? Non, car les sociétés sont toujours cotées en bourse (comme nous le voyons régulièrement dans le correspondance) et les valeurs en question conservent une liquidité possible.*

¹⁶ D'après Siegel. Noter que leur oncle Antoine Borel du Havre n'a pas eu la même chance : ses portefeuilles d'actions et obligations ont justement été fluctuants, ce que nous avons pu voir dans la partie B. Il en est d'ailleurs toujours demeuré une certaine retenue chez ses neveux.

¹⁷ «La crise économique: En raison peut-être de la guerre franco-allemande, la crise économique s'installe dès 1873. Elle entraînera une profonde dépression qui frappe le monde industriel. Cette dépression, qui durera jusqu'aux années 1890, provoque une baisse des prix et des salaires. De nombreuses entreprises font faillite. Entre 1872 et 1877, les exportations horlogères reculent de 60% en volume. Pourtant, alors que la crise entraîne l'incertitude en Suisse, le développement du pays continue. La crise se fait durement sentir dans le secteur agricole; elle explique aussi le développement des organisations ouvrières (Lescaze).»

Méthode de présentation: Ce schéma, peut-être le plus informatif de tous, est aussi le plus difficile à exprimer. La courbe 3D (tridimensionnelle) qui y est exprimée permet de localiser les modifications de proportions entre elles des valeurs suivantes:

- *fonds placés dans la «Caisse» hypothécaire;*
- *«fonds propres» dont le graphique est tracé par déduction des actifs et passifs totaux de la Société Alfred Borel & Co et recoupement avec les montants imputés aux comptes personnels et de placement des membres directs de la famille Borel;*
- *enfin, l'axe «val. mob.» (pour valeurs mobilières) qui correspond aux placements dans les «valeurs diverses».*

La courbe qui en résulte a été «condensée» en moyennes statistiques annuelles (entrées trimestrielles) et devient $y = f$ (caisse; fonds propres; valeurs diverses).

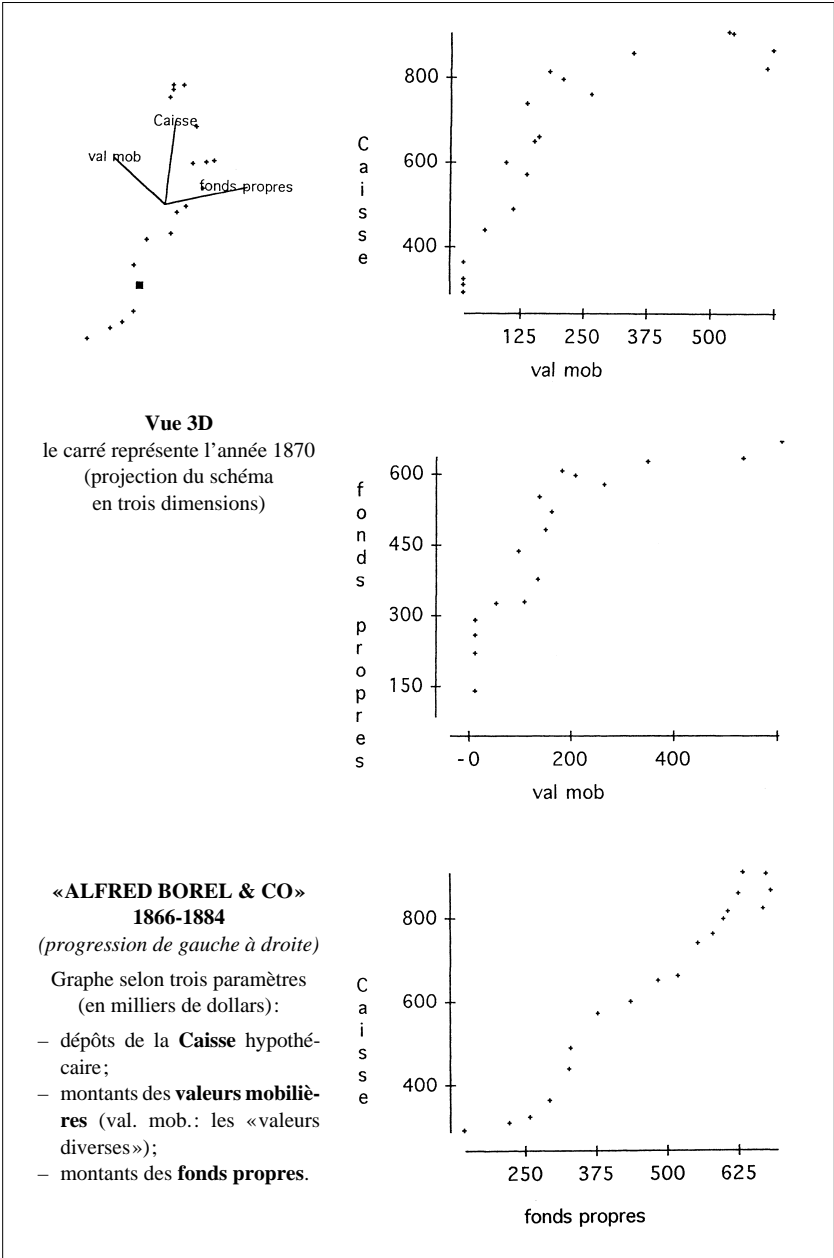


Figure 8.

C.5. GRANDES AFFAIRES DES ANNÉES 1891-1893

C.5.A. PROSPECTUS DE VENTE

*«The road is cleared,» said Galt. «We are going back to the world.»
He raised his hand and over the desolate earth he traced in space the sign of the dollar.
(Ayn Rand, Atlas Shrugged – dernière ligne)*

Ces morceaux choisis des années 1890 montrent ce qui semble être la crédibilité ascendante des Borel : leur entrée dans des «tours de table» importants, la fréquentation de leaders d'opinion de la finance californienne (ou Suisse), ce qui permet d'investir rapidement les importants fonds levés, et de conserver tout de même le sens de la mesure, dont nous parlions à leur sujet au chapitre précédent.

L'année 1891 commence avec des préoccupations au sujet de la reconstitution de leur réseau londonien de transit rapide de fonds, et leurs questions au sujet de la plus réputée des banques privées de la City : Baring Brothers...

27 février 1891¹, personnelle, Antoine à Alfred Borel « *Nos banquiers de Londres sont dans ce moment le "Crédit Lyonnais, 40 Lombard St." tu peux fournir sur eux par n/ débit c'est entendu avec Londres. Nous avons demandé une réduction de la commission à Baring Brothers & Co. Ltd ils nous l'ont accordée mais comme ce n'était pas encore suffisant nous avons écrit de nouveau pour une réduction à 1/4 et nous attendons la réponse. Cette maison jouit-elle de nouveau² d'un «first class credit³? Veuillez le demander à nos banquiers et me le faire savoir.»*

18 avril 1891⁴, Pury & Cie, adressée à Alfred. Les banquiers De Pury objectent à placer des capitaux dans l'affaire proposée par Antoine à Alfred :

¹ Reçu le 18 mars à Cannes où il est en vacances.

² Comme nous l'avons vu plus haut, en 1890 la Banque d'Angleterre doit intervenir pour liquider **Baring Brothers**, la plus connue des maisons de finance londoniennes. Cette dernière a mal investi outre-mer. L'histoire ne se répétant pas toujours, ce ne sera pas le cas en 1995 lors du désastre de sa filiale d'Extrême-Orient! (The Economist 5 août 1995, à propos du livre de David Kynaston, The City of London ; vol. II 1890-1914, London).

³ Crédit de première classe (du type des classes par Moody's AAA...).

⁴ Lettre d'Alfred Borel & Co. reçue le 18 / répondu le 24.

«Monsieur Alfred Borel aux bains de La Lenk
Monsieur,

Nous recevons votre lettre du 15 ct. et vous remercions de l'offre obligeante que vous nous faites de participer à une émission d'obligations de la Spring Valley Water Works Co. Nous ne mettons pas en doute, d'après ce que vous nous dites, la solidité de cette affaire, toutefois nos clients trouveront vraisemblablement que c'est aller un peu loin pour un placement à 41/4%. Puis c'est surtout le souvenir des Montgomery Avenue Bonds, entreprise nous en conveions d'une nature différente, qui est encore trop cuisante pour que nous puissions jusqu'à nouvel ordre engager nos amis à tâter à nouveau de la Californie.

Nous regrettons ainsi bien sincèrement de ne pouvoir entrer dans vos vues, et dans l'espoir que vous ne prendrez pas notre détermination en mauvaise part, nous vous présentons, Monsieur, nos civilités affectueuses. Pury & Cie»

Antoine à Alfred Borel, le 28 juillet 1891⁵, où l'on découvre un compte qui n'est pas «simulé», qui nous révèle les importantes marges dont disposaient les détenteurs de la compagnie d'adduction d'eau potable de San Francisco de Spring Valley :

« Mon cher Alfred, La Cie des Eaux "Spring Valley Water W(orks)" devra bientôt vendre \$500,000.- (de) bonds 4% 2/9 (?) Mort(gage⁶) Coupons p[aya]bles chaque 3 mois. Ces oblig(ations) sont ici à 90 mais il y a peu d'acheteurs surtout pour un gros lot. »

« Crois-tu que nos amis banquiers à Neuchâtel voudraient en prendre une partie au cas où nous ferions une offre pour tout le lot, et à quel prix? Ces oblig. sont de \$ 1,000.- elles sont échues en 1917. Mais la Cie a le privilège de les payer depuis 1906 époque où les 1^{es} oblig. 6% sont dues, privilège qu'elle prendra très probablement. »

« La Cie des Eaux a émis \$ 4,975,000.- 1^{re} oblig. 6% cotée 118 1/2
\$ 5,000,000.- 2^e oblig. 4% cotée 90 »

« de ces dernières 4 1/2 millions sont vendues, reste donc le 1/2 million à vendre, ce qui aura lieu sous peu pour payer des constructions nouvelles, pompes, digues, etc. »

« Nous croyons la sécurité⁷ bonne et si nous faisons affaire nous prendrons pour notre compte une partie desdites obligations :

« Les recettes de la Cie sont env. par an	\$	1,520,000.-
« Les frais, exploitation et coupons par an	\$	920,000.-
	\$	600,000.-»

« surplus qui est distribué aux actionnaires sous forme de dividendes mensuels. »

⁵ Reçue le 14 août, répondu le 18 août.

⁶ Hypothèque.

⁷ De l'anglais *Security* = obligation.

ILLUSTRATION DE CETTE PÉRIODE: La ville s'étend vers l'Est.

GOLDEN GATE PARK 33 RESIDENCE LOTS at auction Tuesday, May 19, 1891, Easton, Elridge & Co. Auctioneers, 638 Market St., San Francisco.

Prospectus de vente de terrains imprimé (format A3 plié en deux puis en 4) décrivant en rouge sur blanc avec plan schématique commenté manuscrit; observer la mention du Cable car qui sera installé dans les dessertes parallèles.

THESE CHOICE

33 RESIDENCE LOTS

— FRONT —

THAT CHOICE LOCATION, THE

GOLDEN GATE PARK,

Fell, Lott and Hayes Sts., and Masonic Ave.

These CHOICE RESIDENCE LOTS are located in front of the pan-handle of the Golden Gate Park, and but a very short distance from all objects of interest in the Park. This open garden spot is kept in magnificent order at city expense, and is a beautiful object to look upon, with all the active life passing and repassing (a constant panorama) before every residence on the Fell Street front.

The large number of cable roads within two minutes' walk makes this district the most desirable of all choice locations for family homes. The splendid resorts in the Park for children and adults gives additional incentive to invest in this district.

Do Not Fail to EXAMINE these Choice Residence Lots.

Take Hayes or Oak Street Cable, get off at Lott Street or Masonic Avenue.
Our large Auction Flag, Diagrams and Catalogues on the premises.

FOR THESE

33 CHOICE RESIDENCE LOTS 33

AS PER DIAGRAM. SEE OPPOSITE PAGE.

TERMS LIBERAL.

Only one-third Cash; balance in one and two years. Interest seven per cent., payable monthly.

Recto du prospectus de 1891 décrivant la promotion des terrains sis au long de l'extension est du Golden Gate Park, direction centre ville. Ce document annoté de la main d'Antoine Borel montre que ces parcelles ont intéressé la Société «Alfred Borel & Co.», peut-être une des affaires de la Société de participation pour l'achat et la vente de terrains et immeubles en Californie?

Vient ensuite l'argumentaire qui doit conforter les éventuels intéressés à placer leur argent dans ces valeurs : « *Nous avons beaucoup d'eau dans nos lacs et réservoirs de sorte qu'un hiver sec ne nous gênerait pas et quant à la concurrence elle est bien difficile car il faudrait aller fort loin dans l'intérieur pour faire venir l'eau.* »

« *Les **supervisors**⁸ fixent le prix de l'eau chaque année mais ils doivent le faire de manière à laisser quelque chose aux actionnaires. Si nous pouvions obtenir en Suisse pour chaque obligation de \$ 1,000.– disons par exemple f. 4,700.– l'acheteur retirerait au bout de 15 ans f. 5,125.– au change de 5 12 1/2 plus chaque année f. 200 net de revenus. Cela serait-il satisfaisant⁹ ? Sinon à combien pourrait-on la vendre délivrée en Suisse payable contre nos traites à courte échéance sur Paris de préférence ? »*

« *Suivant ta réponse je me déciderai peut-être de faire un **bid**¹⁰, si d'ici là les obligations ne sont pas vendues en tout cas j'ai l'intention, si nous faisons une offre, de la faire au-dessous de 90.* »

La présence d'Antoine au sein du comité de surveillance de la Compagnie (trustee?) constitue à la fois une garantie pour les investisseurs et une confirmation de notre étude des rapports à haut-niveau des Borel avec le cercle des affaires de la ville californienne : « *Si tu crois pouvoir faire quelque chose, soit en placer \$ 100/m ou plus avise-moi le plus promptement possible, car il faudra saisir l'occasion. Je suis membre du comité de finances de la Compagnie donc au courant.* »

« *Je crois qu'une fois ce dernier lot placé ces obligations monteront et si je puis les avoir au-dessous du cours du prix il y aura quelque chose à gagner ici sur place. Voici un **map**¹¹ qui montre en rouge les propriétés de la Cie, tu vois elle contrôle toutes les eaux de la Péninsule. Salut amical Ant Borel* »

Cette lettre personnelle du 26 sept. 1891¹², d'Antoine à Alfred nous donne une idée de l'expansion urbaine et de son cortège d'accompagnement en termes de ce que l'on nomme de nos jours les travaux préparatoires :

⁸ Conseil Municipal de San Francisco.

⁹ Cela le sera tellement que deux ans plus tard la capitalisation de la société aura doublé : en fait plutôt que de diminuer ses tarifs de moitié, dans ce cas c'est la communauté financière qui « s'empare » de la plus-value la réalisant en bourse selon le montage décrit par Alfred... Spéculation ? Oui et non... car il faut tout de même avoir la patience de prendre la position en 1871, soit **vingt ans plus tôt**, afin d'attendre le moment propice !

¹⁰ Offre.

¹¹ Carte de géographie... que nous n'avons plus !

¹² Reçu le 12 oct., répondu le 28 ct.

«(...) **Le Real Estate est dull**¹³, quoique les prix se maintiennent. Nous avons vendu avec bénéfice notre 1/2 indivise de l'immeuble Rue Geary, mais jusqu'à présent nous n'avons pas encore trouvé bonne occasion de racheter un autre terrain, quant aux autres blocks nous ne pouvons pas les vendre dans ce moment, il y a les rues à percer, les égouts à faire, des trottoirs à construire, bref des frais considérables, que nous attendions du reste, il ne faut pas s'attendre à faire toutes les années des résultats brillants, car on ne vend pas du Real Estate comme des petits pâtés. (...)»

Aussi est-il compréhensible que les affaires immobilières ne puissent se faire d'un seul coup, et que l'on ne puisse convertir instantanément les friches de blocs entiers en opérations immédiatement rentables.

«Merci de tes efforts pour emmancher les affaires avec les Spring Valley¹⁴ 4%, comme la Compagnie ne veut pas vendre à 85 c[ents] je la laisse tranquille pour le moment, par contre quand j'ai lu dans ta lettre qu'on offrait à Neuchâtel ces bonds à 85 1/2 c[ents] de Francfort, j'ai télégraphié à nos banquiers Metzler de nous en acheter 25 [mille?] limite 86 c[ents], ce qu'ils ont fait, je les ai couverts en les autorisant à tirer sur Londres à 60 jours, puis je couvrirai Londres en faisant acheter à New York du papier sur Londres qui est bon marché, pendant ce temps les Bonds arriveront ici et si je veux faire l'opération sans débours de caisse je les vendrai, ils sont cotés 88 3/4. (...)»

Et, en allusion à la discussion sur «la fabrique de laine» (de Roumanie) dans laquelle Alfred désirait investir cent mille francs tirés de son compte courant californien....

«(...) Si on pouvait raconter à Papa qu'on peut envoyer 100/m francs de Californie plus vite¹⁵ qu'on ne peut avoir réponse à une lettre de Zurich, il en parlerait au cercle.»

¹³ Morne.

¹⁴ Qui jouit de ce quasi monopole sur la distribution de l'eau en ville de San Francisco, s'opposant durant toute la décennie aux baisses de tarifs demandées... (Issel/Cherny, p. 132).

¹⁵ Episode qui se résume au transfert de fonds demandé par Alfred pour ses investissements dans la lainerie Wolff en Roumanie. 10 septembre 1891, Manuscrite, Alfred Borel & Co. à Alfred Borel (reçu le 28 ct. / répondu le 29) «Monsieur Alfred Borel à Bevaix Monsieur, Nous vous confirmons notre dernière du 7, dont inclus copie. Votre dépêche nous est parvenue en ces mots: «Coltishly Saltishly Agnew Scorn» que nous avons traduit: Credit required for sfr. 100,000.— advise by telegraph Société de Crédit Suisse. Nous avons immédiatement ouvert par câble en votre faveur un crédit de sfr. 100,000.— chez la Société de Crédit Suisse à Zurich, et vous en avisons par télégraphe comme suit: «Emanating Scorn» (have authorized Société de Crédit Suisse). Sans autre pour ce courrier, nous vous présentons, Monsieur, nos salutations dévouées. Alfred Borel & Co. P.S.: Je n'ai pas le temps de l'écrire aujourd'hui, mais je le ferai sous peu. Ant.»

Personnelle du 28 octobre¹⁶ 1891 :

« *Mon cher Alfred, je t'envoie le bilan, il se monte à \$ 22/m net, ce qui pour moi est satisfaisant, mais peut te paraître minime avec le chiffre de nos affaires, il faut dire que j'ai apuré avec soin beaucoup de choses qui pour d'autres devraient ou, au moins pourraient, figurer encore à l'actif, de cette manière je serais arrivé à \$ 50/m mais je préfère le **safe side***¹⁷. Ainsi par exemple nos Bonds à New York avaient baissé comme tout le reste, j'ai donc là une réduction de \$ 3,000.–, ils reprennent un peu maintenant, puis nous sommes intéressés dans une raffinerie de sucre de betteraves, je ne suis pas satisfait des résultats, j'ai baissé n/ stock de \$ 4,500.– et voudrais m'en sortir, ça peut reprendre. » Ici apparaît l'un des traits illustrant l'apparition du nouveau système de transport public à l'électricité et dont l'ascension met en difficultés les systèmes technologiques plus anciens : « *Puis nous avons les obligations du Los Angeles Cable Railroad qui l'an dernier étaient très bonnes, mais voilà une **Compagnie à l'électricité***¹⁸ *qui vient faire une forte opposition*¹⁹, *la Compagnie est embarrassée, un receiver*²⁰ *est nommé, bref je suis d'un comité des **Bondholders***²¹ *pour essayer de défendre nos intérêts, nous y travaillons et je crois que nous y arriverons en attendant je baisse la valeur de ces Bonds de c[ents] 450 puis je baisse encore nos Montgomery Avenue Bonds qui sont toujours bien malades, enfin je passe plusieurs soldes de petits comptes...*²² » Ce qui

¹⁶ Reçu le 18 nov. / répondu le 9 décembre.

¹⁷ Rester «conservateur».

¹⁸ Cf. tableau comparatif Elektrische Strassenbahn type excel p. 344 (source Mc Kay) qui montre les USA comme leaders mondiaux en km de ligne installée dès 1890! (König&Weber)

¹⁹ Le quasi monopole dont jouissent Antoine Borel, Huntington et leurs partenaires (y c. Stanford?) est ébranlé pas les demandes de concession (26 ayant été accordées pour l'année 1879 seule) effectuées par d'autres sociétés, notamment celles qui arrivent avec la nouvelle technologie de motricité électrique qui dominera par la suite: la lutte est féroce..., s'effectuant au moyen de corruption des décideurs municipaux; env. 5,000.– dollars par personne sont consacrés à ces manœuvres... (Issel/Cherny, p. 132).

²⁰ **Receiver**: équivalent américain d'un administrateur de faillite. «A person who officially deals with the business matters of companies who cannot pay their debts.» (Cambridge dictionary)

²¹ Détenteurs d'obligations.

²² Fin du passage avec une remarque désabusée amusante: «*Et des petits billets en y ajoutant le solde d'un billet Taylor £ 2,000.– et une perte d'un billet Price \$ 2,500.–, nous avons pour ça du stock d'un Brick & Co. qui a coûté \$ 9,000.– et est invendable aujourd'hui, puis j'ai passé un assessment) de \$ 2,000 sur notre mine de charbon qu'on travaille de nouveau avec un new superintendant. J'ai encore dû considérer comme perte totale \$ 4,000.– du cold storage, affaire finie, fumée, terminée, vrai désastre pire que les allumettes.* » Plus loin mention d'un domaine

n'empêche pas Antoine Borel de conserver ses titres de California Street, ici l'avantage stratégique se situe dans la position géographique centrale qui exclut toute autre franchise municipale, aussi la valeur demeure-t-elle appréciée :

*« Nous avons beaucoup d'obligations **California Street Cable Railroad**²³. Elles sont très bonnes, je demande une prime de 2 à 2 1/2 % qui n'est pas facile à obtenir dans ce moment pour du 5 %. Et pourtant l'argent n'est pas rare, mais tout est **dull** excepté le **business property**²⁴ en ville qui est très recherché, son tour viendra aussi plus tard peut-être. Les ventes à l'encan de Real Estate sont très difficiles, nous en avons profité dans le bon moment, pour le terrain qui restera à la Société il faut attendre, on pourra peut-être réaliser au printemps. »*

*« **Notre Real Estate**²⁵ aussi est bas sur le bilan. J'ai haussé un petit peu le "Buri Buri"²⁶ mais il vaut encore plus du double de ce que nous l'avons pris. »*

Cette lettre personnelle du 3 décembre 1891²⁷ confirme le creux de l'immobilier, avec encore cette allusion aux codes employés dans les dépêches : « (...) Le timbre "**ABC code used**" est pour le cas où tu veuilles faire savoir à l'autre correspondant que tu t'en sers. J'attendrai ton opinion avant de me servir de ce code avec toi. (...) » et un deuxième alinéa qui fait penser aux circulaires et qui montre d'où proviennent certains des fragments ou entrefilets de circulaires qu'assemble rapidement l'un ou l'autre des deux frères chaque semestre : « (...) **Les affaires sont fort calmes, on se plaint beaucoup.** Les frets chargés par la seule Compagnie de chemin de fer qui arrive à San Francisco sont si élevés que le commerce languit, les manufactures, que le haut prix des charbons, et de la main-d'œuvre ne peuvent tenir tête aux produits de l'Est, le blé néanmoins est à bon prix et les fermiers qui s'en sont tenus aux céréales ne peuvent pas se plaindre, par contre les vignes et les fruits ne répondent pas aux calculs. La

géant : « Le compte Piguet n'est pas fameux il est garanti par un Ranch de 1400 acres dans le Colorado, beau ranch mais invendable. (...) Voici une lettre du **boy** (son fils Antoine) qui grandit beaucoup sous tous les rapports. Tous nous vous saluons bien affectueusement. Ant ».

« Et finalement comme un offset (compensation) des pertes qu'il pourra y avoir plus tard sur le Ranch de Groezinger j'ai passé les int. hyp. de \$7,500.- au fonds de réserve de la caisse hyp. ce qui la met à \$ 15/m. On n'avait rien passé l'année dernière il a fallu y aller ferme cette année. »

²³ Comme souvent abrégé « California St. C. RR ».

²⁴ Les fonds de commerces.

²⁵ Secteur immobilier.

²⁶ Egalement un ranch sur lequel les Borel avaient une cédule.

²⁷ Reçu le 19 ct. / répondu le 6 janvier 1892.

Vallée de Napa est ruinée par le phylloxéra, notre vigne est détruite il faut l'arracher. (...²⁸)»

Les relations publiques se soignent même entre frères et d'un continent à l'autre... Personnelle du 21 juin 1892²⁹: *«Mon cher Alfred, j'ai donné à Monsieur Charles Eirbb (?) Howard³⁰ une lettre de recommandation pour toi. Mr. Howard est depuis des années président du Spring Valley Water Works et comme tel occupe une position influente et est très connu à San Francisco.*

Il est un peu cassant ce qui fait qu'il n'est pas aimé de tout le monde.»

«Comme je suis du Conseil d'administration de la Cie des Eaux et que je viens d'être réélu, il me serait agréable, si il te fait visite, que tu le reçoives bien, lui témoignes de l'intérêt, et lui sois utile si possible, car avec moi il a

²⁸ Cette lettre qui ne contient que des commentaires «périphériques» aux affaires des valeurs diverses est conservée pour les informations courantes et donner leur ton (reçu le 28 ct. / répondu du 3 au 6 juin). Personnelle du 11 mai 1892: *«Mon cher Alfred, je te confirme ma dernière du 7 ct. dont inclus duplicata. (...) Un Alaska Coal (charbonnages) Co. actionnaire m'a dit qu'il y avait de bonnes nouvelles de la mine mais je ne puis pas trouver un acheteur pour des actions, la Cie demande \$ 3.- mais n'en vend pas.»*

«L'affaire Moore & Schmitt va comme je m'y attendais, c.-à-d. que les projets sont engloutis dans des necessary improvements et qu'une fois les intérêts payés il ne reste rien pour amortir le capital, ils cherchent à vendre une partie de leur affaire et selon toute apparence il y a chance de réussite, en ce cas ils rembourseront. Ils ont fait l'erreur de se trop lancer, maladie assez générale dans ce pays.

«Je m'en vais je crois aller à Sanger (Sanger Site rural raccordé aux chemins de fer californiens à l'époque (?), actuellement – 1997 – une bourgade rurale de la Vallée de San Joaquin, à 19 miles à l'est de Fresno en direction de la Sierra Nevada (à peu près à égale distance entre San Francisco – 182 miles – et Los Angeles – 215 miles), dans quelques jours voir comment ça marche car je dois aller visiter un grand ranch à nous, mortgagé (hypothéqué) dans le Co. de Mercer (...))» Huit jours plus tard:

Personnelle du 19 mai 1892: *«Mon cher Alfred, (...) J'arrive de mon voyage: (...) Près de là j'ai été à Sanger voir Reynier et les moulins de la Cie du Kings River Lumber Co et le fleuve, du moins une partie, je suis satisfait de ce que j'ai vu, mais c'est une grande affaire qui demande une bonne organisation et du temps pour l'organiser. W. Moore est dans ce moment dans la forêt de la Cie avec des gens de l'Est qui parlent d'acheter un intérêt dans l'affaire. (...).»*

Personnelle du 25 janvier 1893 (reçu le 10 février / répondu le 27 ct.): *«Mon cher Alfred, (...) Moore & Schmitt réduisent leur dette. Les actions de North Pacific Coast RailRoad sont cotées à \$ 75.- mais depuis lors les actions ont été doublées et nous avons pris au bilan la valeur des nouvelles, vendue à 67.50 ou 33.75.- les nouvelles.*

Nous avons vendu un Block et acheté un terrain de Geary pour la société (de participation pour l'achat et la vente de terrains en Californie). (...))»

²⁹ Reçu le 6 août / répondu le 16/17 août.

³⁰ Anecdote révélatrice du manque de souvenirs sur le milieu d'affaires apparemment peu connu et investigué des Borel, **nous ne trouvons aucune mention de ce personnage qui semblait réputé.**

toujours été bien et comme nous avons de forts intérêts dans cette Cie il est bon pour nous que je reste dans le Conseil. »

*«Je t'avais écrit dans le temps que je ne tenais pas à rester dans le **board** à cause des difficultés financières, mais c'est arrangé aussi n'en parle pas à Mr. H.»*

«Il a fait des arrangements de crédit avec sa banque, c'est naturel et all right, nous n'avons pas d'affaires avec lui.»

«Mr. Howard va en Europe pour rejoindre sa fille, qui si lui ne parle qu'anglais, elle parle sans doute en français ou en allemand.

Merci d'avance et salutations bien amicales. Ant.»

Le ralentissement de cette année-là est bien une réalité comme nous le voyons dans ces lignes du 4 février 1893, un P.S. d'Antoine: *«je n'ai pas le temps de t'écrire aujourd'hui, je l'ai fait le 25 janvier. Affaires calmes comme tu le vois par le bilan, quoique les 6 premiers mois ne décident pas de l'année.»* Ce freinage qui n'empêche pas Antoine de poursuivre les opérations sur titres...

Correspondance révélant les nombreux titres achetés des compagnies ferroviaires du 22 mai 1893³¹ de la banque à Alfred, annotation de la main d'Antoine en bas de page: *«C'est 385 **bonds** achetés N.P.C.R.R. (North Pacific Coast RailRoad) et non 285.»* Affaires non négligeables portant sur une proportion considérable de cette ligne de chemin de fer de 160 km!

Télégramme «n° 37», envoyé le 2 juin et reçu le 3 juin 1893

Destinataire: Alfred Borel, Neuchâtel, texte codé et traduit: *«**Cloggy redound pedantism dueling deprecating goffer amber augury.**»* Traduit de la main d'Alfred: *«Continue write me we are not going to Europe may go alone August³²»* Bien qu'anecdotique, ce message nous montre à quel point les Borel sont précautionneux pour leurs échanges d'informations apparemment incompréhensibles pour tout autre! Et d'ajouter dans le courrier qui suit, d'Antoine à Alfred Borel, du 23 juin 1893³³: *«Mon cher Alfred, je t'ai écrit quelques lignes le 14 ct. pour te dire que ma fille Gracie étant tombée malade nous ne pouvions pas partir pour Chicago, bien nous en a pris, car depuis la maladie est devenue très sérieuse et ce n'est qu'aujourd'hui que la fluxion de*

³¹ Alfred reçue le 9 juin, répondu le 24.

³² *«N'arrête pas de m'écrire: nous ne venons pas en Europe. Peut-être viendrai-je seul en août.»*

³³ Reçu 11 juillet / répondu 12 août.

poitrine va mieux et que nous considérons le danger passé. Quelle chance de ne pas s'être mis en route, on n'ose pas penser à qui serait sans doute arrivé.»

«Si nous allons voir l'exposition ce sera je pense en Automne, pour le moment nous ne faisons pas de projet, il faudra bien du temps avant de pouvoir aller à San Mateo.» Et plus bas: *«Je ne crois pas que ça durera car toutes ces craintes n'ont pas de raison d'être. (...) Pas question de voyage en Europe dans ce moment, la maladie de notre petite fille et la crise financière m'obligent à rester à mon poste. Juin 24. Gracie continue à mieux aller aux dires des Docteurs, elle tousse toujours beaucoup et la fièvre ne s'en va pas tout à fait.»*

Quittant ces propos d'inquiétude, il passe à l'actualité de la crise économique qui s'étend en Amérique trois ans après celle d'Europe de 1890. L'origine de cette crise se trouve dans les difficultés rencontrées par les compagnies de chemins de fer et les faillites en cascade amenant *«une crise économique très profonde et d'assez longue durée³⁴»*. Cette crise ne se résorbera lentement que dès 1895...

«Nous sommes en pleine panique financière, la Pacific Bank (celle qui avait garanti les dividendes de l'Alaska Coal & Co.) vient de fermer ses portes, il y a d'autres banques de l'intérieur qui ont suspendu. Ici certaines caisses d'Épargne craignent des "run"³⁵ aussi elles demandent 30 ou 60 jours pour le remboursement des dépôts.» Voici donc les précautions que prend Antoine afin de maintenir ses liquidités; en effet, faire face aux demandes est une nécessité afin de conserver la confiance des partenaires d'affaires, la plupart de ces crises économiques provenant de défauts de paiement, puis de la perte de confiance successive: *«Je viens de recevoir par le Trésor des États-Unis \$ 50,000.— en or que les Iselin ont versés pour nous à Washington sur notre demande d'hier. J'ai fait venir ça comme mesure de précaution car le numéraire est rare et nous devons aider les clients. Une amitié à tous, ton frère et ami Ant.»*

Parallèlement à toutes ces correspondances, la carrière de l'administrateur ferroviaire Alfred Borel se poursuit. D'abord de la Suisse Occidentale dans les années 1870, puis dans cette correspondance apparaissant comme l'un des chevaliers («blancs ?») au service d'un groupe oligopolistique selon Ernest Hensch de Genève du 2 juillet 1893³⁶; revenant sur la récente élection d'Alfred comme administrateur du Jura-Simplon *«bien méritée»* après

³⁴ Bairoch, t. II, Victoires et déboires..., p. 409.

³⁵ Afflux de retraits.

³⁶ Répondu 8 ct.

avoir été « *au courant de nos affaires pour les avoir suivies pendant longtemps avec talent et dévouement* » au Conseil d'Administration du Jura-Simplon qui aboutissait donc à une réparation due « *après la manière dont l'élément étranger avait pris votre place* », mention de l'incident qui lui a enlevé « *au dernier moment un certain nombre de voix* »... Comme quoi les opérations sur des lignes ferroviaires ne sont pas le domaine réservé de son frère Antoine !

20 juillet 1893³⁷, personnelle d'Alfred à Antoine, annonciatrice de grandes opérations de chacun des deux frères : « (...) *Quant au N.P.C.R.R. (North Pacific Coast Railroad, cf. plus bas) c'est comme démonstration que je t'avais offert des Bonds. En fait de Bonds c'est un bon moment pour en acheter, les Neuchâtelois devraient nous envoyer les ordres, je vais en acheter pour nous payables in gold. Est-ce que nos banquiers ne sont pas satisfaits des 5% int. avec chance de plus-value ?* »

« *Les affaires sont calmes, l'argent très rare, nous en avons quand même pour tous nos clients et sommes comme toujours solides comme Gibraltar, mais tout de même si j'étais toi ce n'est pas le moment que je choisirais pour mettre sfr. 100,000.- dans ta fabrique de laine (...)* » sentiment d'ailleurs partagé, comme nous le voyons dans cette correspondance du 29 juillet 1893³⁸, cette lettre d'Edouard Borel (Pressy) au sujet de son dividende sur la « *Société en participations d'Immeubles en Californie* » (valeur 5% l'an) « *Vous me parlez d'une fabrique de laines que vous commanditez en Roumanie et m'engagez, si j'avais des fonds à lui prêter 50 à 100 mille francs pour quelques années. Je n'ai malheureusement rien de liquide et de disponible actuellement. Le peu que j'aurais eu est engagé ou promis. Je regrette donc de ne pouvoir accéder à votre désir et de fixer ainsi à 6% l'an d'une somme importante, chose rare par le temps qui court. (...)* »

28 juillet 1893, dactylographiée bleue : « *Extrait d'une lettre que nous avons envoyée à Messieurs les Hoirs S. Marcel*³⁹, à Lausanne, Suisse, le 28 juillet 1893 : « (...) *Nous passons en ce moment par une crise financière sévère, dont nous ne pouvons prévoir la durée. L'affaire dont vous nous parlez nous paraît avoir de bonnes chances de réussite, si elle est prudemment*

³⁷ Reçu en août / répondu le 8 ct .

³⁸ Répondu 31 ct.

³⁹ Cet établissement devient par la suite la banque Bugnon & Cie dont le siège se trouve à la Rue du Grand-Chêne. Au sujet de cet établissement bancaire lausannois, se reporter aux travaux effectués par l'historien François Vallotton.

administrée: Quant à monsieur B.⁴⁰ nous le connaissons peu, mais nous savons qu'il est très populaire parmi ses compatriotes dans son district. Veuillez SVP faire usage de cette communication sans notre garantie ni préjudice. Si vous vous décidiez à vous intéresser dans cette entreprise, il nous serait agréable de vous servir d'intermédiaire pour le transfert de fonds. En outre si vous avez des clients qui désirent placer des fonds par notre entreprise sur les valeurs californiennes courantes 5%, nous pouvons leur recommander l'achat d'obligations de tout repos. Incluse une liste⁴¹ de quelques-unes. (...)»

Personnelle, alarmé pour les autres, mais toujours sans perdre le nord, Antoine écrit à son frère le 1^{er} août 1893:

«(...⁴²) La baisse, les faillites, les paniques continuent à faire le tour des E.U., c'est comme la grippe on ne sait pas quand ça s'arrêtera, quant au télégraphe qui nous bombarde de nouvelles financières désagréables, les Californiens finissent par oublier les distances et par croire que ces désastres se

⁴⁰ Henry Brunner dont il est question dans le document suivant: Copie dactylographiée bleue de 4 pages «OBLIGATIONS FONCIÈRES 5% OR. Placement de premier rang offert par la Banque hypothécaire de Californie, à San Luis Obispo, Californie» circulaire publicitaire signée Henry Brunner, gérant et agent autorisé. Extrait (point 6.): «De nos jours il n'y a pas de pays qui soit aussi favorable pour le placement de l'argent que les Etats-Unis. Pas de crainte de guerres ou de révolutions. L'administration judiciaire quant aux biens est excellente et irréprochable. Les droits de propriété, mieux assurés que dans n'importe quel pays par la majorité imposante de la classe moyenne. La valeur de la propriété graduellement augmentante en raison de l'augmentation de la population. Les ressources immenses des Etats-Unis, exploitées ou à être exploitées par un peuple intelligent et énergique, fourniront pour longtemps encore des garanties excellentes et un taux d'intérêt rémunérateur aux capitaux européens. Si dans le passé les capitalistes en Europe ont souvent perdu de l'argent sur leurs placements aux Etats-Unis, ils en sont redevables à messieurs les Courtiers de New York qui ont un appétit insatiable pour de hautes commissions. Ce n'est que la richesse immense des ressources du pays, qui empêche la faillite de toutes ces belles compagnies de chemin de fer et de syndicats industriels, avec leurs capitaux d'actions immenses, mais jamais versés et des charges d'Obligations excédant le coût actuel de la propriété de l'entreprise.»

⁴¹ Voir les listes qui suivent cette section de valeurs proposées par la société «Alfred Borel & Co.» ; circulaire à l'alcool diffusée par Antoine Borel où figurent les valeurs nommées dans cette correspondance, suivies et souvent contrôlées par la société.

⁴² «Mon cher Alfred, J'ai reçu ta lettre du 12 écoulé contenant entre autres un désir de ta part d'avoir un renvoi de £ 4,000.- pour le 2 novembre prochain, ce dont j'ai pris bonne note et dont remise te sera faite à temps.»
«Quant à ta question ayant rapport aux Frs. 100/m de plus que tu voudrais mettre dans cette même entreprise (lainerie Wolff en Roumanie) elle se trouve répondue par ma lettre du 19 juillet.»

passent chez nous, de là frayeur parmi les déposants dans les Caisses d'Épargne qui demandent en vain leur argent et dont le peu qu'ils reçoivent va se cacher dans les boîtes des safe deposits.»

«C'est un mauvais moment pour réaliser et un bon moment pour s'attacher, en les aidant, nos clients, de sorte que toutes nos rentrées sont engagées d'avance. (...⁴³)»

Ici nous voyons comment les banquiers se retrouvent parfaits exploitants d'usines électriques, c'est aussi cela le risque du financier:

*«Enfin Chase nous a donné pour la dette un **Bill of sale**⁴⁴ du Sanger Electric light Stock sans que nous ayons été obligés de passer par les voies judiciaires, nous voilà donc propriétaires de ces **Works**⁴⁵, malheureuses affaires qui en fin de compte nous laissera probablement avec une foule d'ennuis, une perte de \$ 10,000.—, du moins c'est mon opinion dans ce moment.»*

«(...) Nous t'enversons demain le bilan. Les commissions sont très réduites, celle de banque provient surtout de ce que nous avons reçu plus de versements d'Europe que fait de remboursement.»

«Je crois qu'après-demain nous pourrons déménager à San Mateo, mais je ne crois pas aller en Europe cette année, je regrette beaucoup de ne pas avoir le plaisir de vous voir et de vous serrer la main à tous de fait, je le fais par cette lettre avec grande amitié. Ant»

En addendum d'une correspondance bancaire⁴⁶ 29 août 1893 Antoine Borel ajoute:

«L'argent est toujours très rare, la Caisse d'Épargne cherche à réaliser ses valeurs. Ce serait un bon moment pour acheter des obligations que nous recommandons, je ne sais pas combien de temps le présent état de chose

⁴³ Et Antoine de revenir sur l'investissement que compte faire son frère en Roumanie dans cette filature: «Du reste ne crois-tu pas que Frs. 200/m investis dans un pays éloigné loin de notre contrôle avec peu de chance de pouvoir réaliser sans froisser tes associés une entreprise manufacturière qu'une révolution, une guerre peut ruiner, ou que la mort du manager a déçu des gros intéressés dont les héritiers insisteraient sur la vente de leur **stock**, pourraient embrasser le succès ou forcer les autres actionnaires à acheter la part du défunt, ne crois-tu pas que Frs 200/m c'est assez?»

⁴⁴ Cession sous forme d'acte de vente.

⁴⁵ Services industriels urbains.

⁴⁶ «(...) Nous prenons bonne note des changements que vous nous avisez parmi les porteurs d'actions de la Société Immeubles en participation et nous nous conformons à vos instructions pour les prochaines remises. Veuillez nous faire savoir SVP si il est nécessaire d'émettre de nouveaux certificats aux noms des porteurs actuels à délivrer contre retour des certificats endossés?»

durera. La chambre a passé la révocation de cette partie du Sherman Bill⁴⁷ pour l'achat d'argent et probablement qu'à réception de la présente le Sénat en aura fait autant. »

Personnelle d'Antoine, 6 septembre 1893⁴⁸ qui nous montre comment la situation de la crise exerce son influence ici et là: « *Mon cher Alfred, J'ai bien reçu ta lettre du 8 août d'après laquelle tu me dis qu'il n'est plus question d'envoyer les Frs. 100,000.— le 2 nov.: ce dont j'ai pris note. (...) Pour moi en fait d'improvements⁴⁹ je viens de faire repeindre mon toit en fer-blanc avec de la peinture métallique, ça ne sent pas bon mais ça sait arrêter les gouttières et je n'en tiens pas, et pourtant j'ai aussi la fièvre d'amélioration, mais c'est de l'amélioration de l'état des affaires, qui ne sont pas réjouissantes pour quelqu'un qui a un bilan qui lui pend au nez, avec les valeurs tombées, le R.E. (...) et je ne serais pas surpris de voir Moore & Schmitt succomber. »*

« *Nous avons reçu avant-hier de Mr. Berthoud & Cie un cablegram pour achat de 17 bonds en 5 lots que nous avons exécuté et hier un cablegram d'Albert Nicolas pour 7 bonds nous avons acheté 7 Sutter St. Cable RR 5% pair et intérêts courus. Si pour une raison ou une autre ces Messieurs n'étaient pas satisfaits du choix ou de la quantité respective écris-moi de suite je suis prêt à prendre pour notre compte ceux qu'ils ne voudraient pas et à trouver autre chose. En cas de nouveaux ordres leur conviendrait-il de me verser les fonds. Londres pour notre compte, je préférerais. »* Ce qui montre que les transferts de fonds suivent toujours les circuits des correspondances bancaires comme nous l'avons montré dans notre explication des lettres de change. « *Je n'ai pas envoyé de circulaire à Pury & Co. craignant qu'ils me répondent **Montgomery Avenue!** Par contre j'en ai envoyé une à Montmollin & Dupasquier. »*

« *Si la clause d'achat du Sherman Bill⁵⁰ n'est pas annulée (mais elle le sera) le change sur Londres sera contre nous, mais encore ce ne serait que dans longtemps quand le gouvernement serait obligé de cesser les paiements en or*

⁴⁷ Motion au Congrès concernant l'émission d'un emprunt pour la constitution de réserves d'argent (env. 50 millions de \$). Ce débat politique se prolonge dans les années 1895 (problématique de la convertibilité de l'argent en or), 1896 (Congressman Bryan c/ Pres. Cleveland; Candidate Bryan c/ Cand., puis Pres. McKinley).

⁴⁸ Reçu le 22 septembre / répondu 24 septembre

⁴⁹ Rénovations domestiques. Comme Alfred lui parle de la grande campagne de transformations architecturales au Moulin de Bevaix, Antoine fait allusion au fait qu'on ne peut s'arrêter quand cela commence...

⁵⁰ Les faits donnent raison à Antoine Borel: le président démocrate Cleveland annule le Sherman Act, ce qui n'empêche pas la mise en circulation antérieure de 150 millions de dollars de titres du trésor américain... (Walton/Robertson)

et nous n'en sommes pas encore là. (...) Voici encore un **bond**⁵¹ Los Angeles Lighting Co. qui nous est proposé⁵²».

21 septembre 1893⁵³, personnelle, d'Antoine à Alfred Borel au sujet des grandes manœuvres ferroviaires qui se préparent: «(...) Je t'ai écrit hier et depuis j'ai reçu ta lettre du 4 ct. au sujet de l'achat de **Bonds**.

⁵¹ Obligation.

⁵² Note dactylographiée bleue sur les LOS ANGELES LIGHTING CO'S BONDS
1000 bonds à 1000 \$
500 à 500 \$
Running 15 years...
Profit & Loss account for 1892... net \$ 25,588.—...

⁵³ Reçu le 6 octobre / répondu le 18 ct.

Avant celle-ci a eu lieu la communication de la « dégringolade » de leurs débiteurs les propriétaires Moore & Schmitt: Antoine à Alfred annonce que cette affaire King's River « bat de l'aile », 14 septembre 1893 (reçu 30 ct / répondu 18 octobre):

« Mon cher Alfred, Je te confirme ma dernière du 6 ct dans laquelle je te disais que je ne serais pas surpris si Moore & Schmitt succombaient, nous venons de recevoir avis d'un meeting of creditors of M & S and King's River Co. pour demain, nous écouterons ce que les autres créanciers ont à dire, comme nous sommes les premiers garantis, l'issue n'est pas douteuse, mais ça nous donnera probablement beaucoup à faire et pas mal de tracas surtout si il y chamoillerie et avocasserie, enfin nous verrons.

Au 30 septembre ils nous devaient

\$ 394,500.— dont 1/2 Coleman

Aujourd'hui ils nous doivent

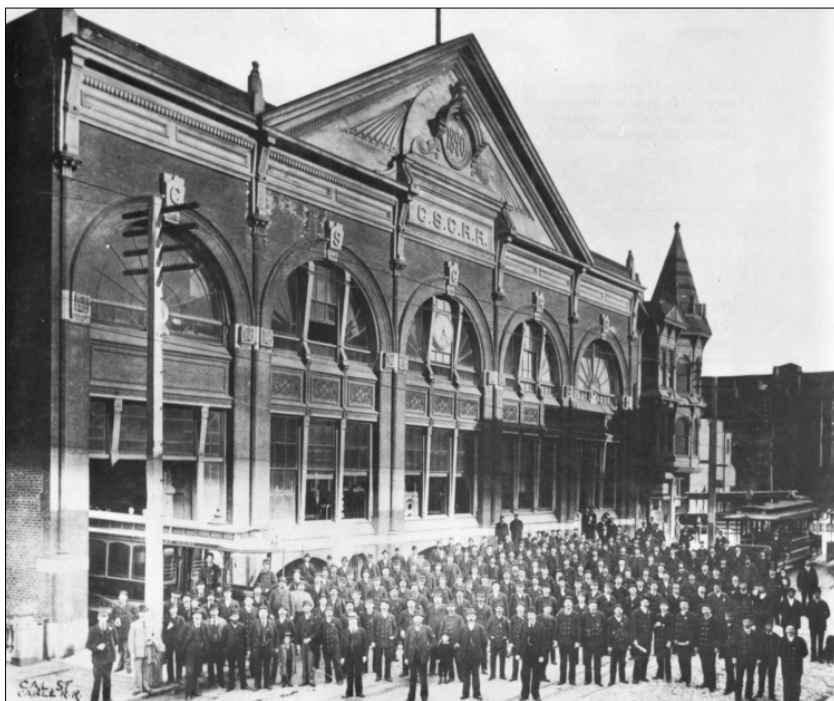
\$ 240,000.— dont 1/2 Coleman

soit \$ 154,000.— de moins qu'il y a un an.

« Dans cette somme de \$ 240,000.— il y a une note de \$20 /m de Moore et sa femme qui est bien garantie. Le reste, soit \$ 220,000.— est dû par le King's River est ici garantie par les 500 Bonds qui couvrent les 30,000 avec le timber land, le fleuve et les scieries. Entre autres créanciers ils ont la Bank of British Columbia et la Banque de Californie. **Enfin bref, pour nous c'est une somme de \$ 120,000.— qui pourrait rester encore un certain temps immobilisée.** Je t'écris parce que les journaux en parleront probablement. J'ai reçu ta lettre du 29 août à laquelle je répondrai plus tard. Sans autre pour aujourd'hui »

« je reste ton frère et ami Ant P.S.: Le Sénat fait traîner le vote de Sherman Bill mais ça viendra. »

20 septembre 1893 (reçu le 4 octobre / répondu le 18 ct), personnelle, Antoine à Alfred, afin de montrer que les affaires hypothécaires existent encore, nous conservons le suivi de cet exemple si clair de débiteur en cessation de paiement, une fois encore la réaction des Borel s'effectue dans une optique de conciliation d'intérêts: « Mon cher Alfred, Je t'ai écrit le 14 ct. au sujet de King's River. depuis Moore a fait un arrangement avec ses créanciers par lequel il continue comme auparavant. Il s'est engagé à payer aux créanciers non garantis 20% dans 1 an et 30 dans 2 an sa balance dans 3 ans, donnant comme garantie un trust deed à 3 trustees sujet à notre prêt de \$ 220,000.— qui passe avant les autres. J'ai consenti moyennant paiement chaque mois des intérêts et de \$ 15,000.— in monthly instalments pour l'année prochaine, — [respectivement — Ndlaj] de \$ 20,000.— la 2^e et \$ 25,000.— la 3^e. Jusqu'à présent il n'y a pas eu de récalcitrants et le nuage paraît devoir se dissiper, inutile de t'en tracasser. (...) »



L'ensemble du personnel (plus de deux cents employés en 1895!) de la CSCRR (California Street Cable Railroad) pose devant la «powerhouse» de Hyde Street. *La façade de ce bâtiment à cinq baies à arcatures axées sur son fronton triangulaire évoque une grande orangerie ou une dépendance de cour d'honneur européenne plus que l'urbanisme victorien de San Francisco; est-ce une réminiscence neuchâteloise? Troublante orangerie machiniste: que penser des rayons sur le fronton?*

La «CSCRR» compte plus de deux cents employés en 1895! (Photo R.D. Graves, source Hilton.)

Les Berthoud ont un code que nous leur avons envoyé en mai et dont nous nous sommes servis pour aviser notre achat, mais il paraît qu'ils ont oublié l'avoir reçu, ce qui fait qu'ils n'ont rien compris à notre câble.»

«Quant à la commission d'encaissement nous la réduirons à 1% suivant leur désir, nous en avisons Nicolas et Dupasquier et Berthoud à Paris.

«*Le Gaz de San Francisco n'a pas d'obligations, le stock est bon, donne 35 C. de dividendes par mois*⁵⁴, le **stock** est à 68, nous en avons 1,200 shares.⁵⁵

*La California Street RailRoad donne 50 C. de dividendes par mois et est tombée au pair, c'est OK à du 6%. Quant aux obligations c'est très difficile d'en avoir, ainsi une caisse d'épargne qui a mis 2 millions de **Bonds** sur le marché, dont \$ 135,000.– de **California St. RR** a vendu tout de suite ces derniers, tandis que les autres ne s'écoulent que très lentement.*»

Ici le passage crucial sur la constatation des propriétaires eux-mêmes qui montre l'éminente position des Borel à San Francisco: «**Tu sais que la California Street RailRoad est notre ligne, nous et nos amis la contrôlons, nous sommes trésoriers depuis des années et je suis de mon choix Vice-President depuis longtemps, n'ayant pas le temps de m'occuper de la Présidence; beaucoup des conducteurs sont Suisses, je m'en vais t'envoyer une photo des employés et de l'Engine House.**» Peut-être est-ce la même que celle que publie Hilton dans son ouvrage sur le Cable car?

Aussitôt la N.P.C.R.R.⁵⁶ (North Pacific Coast Rail Road) **en nos mains et dans l'état où nous voulons mettre cette ligne nous pourrions la recommander.** Nous attendons l'arrivée d'Ecosse de Monsieur Menzies⁵⁷ pour finir l'achat. En attendant la San Francisco North Pacific (Donahue⁵⁸ RailRoad)

⁵⁴ Donc comme toujours environ 5%.

⁵⁵ Actions SF Gaz: 35 c. mensuels donnent \$ 4,2.– qui divisés par \$ 68.– de valeur d'un titre permet d'établir le rendement aux alentours de 6,2%.

⁵⁶ Extrait de la circulaire à l'alcool Alfred Borel & Co. du 25 août 1893: «**North Pacific Coast Rail Road: cette ligne de chemin de fer part de San Francisco, traverse la baie avec ses vapeurs, parcourt les Comtés de Marin et Sonoma, touche Sausalito, Mill Valley, San Rafael, où habitent grand nombre de familles dont les affaires sont à San Francisco, puis entre dans les forêts dont l'exploitation fournit une bonne part du fret de la ligne. longueur de la ligne: 94 milles anglaises.**» Ne pas confondre avec la San Francisco and North Pacific Railroad (décrite dans la même circulaire) dont il est fait mention peu après.

⁵⁷ Probablement Thomas Menzies, trustee avec Antoine Borel du «Champerico & Northern Transportation Company, of Guatemala» en 1882 où il représente la société Falkner, Bell and Co., négociants.

⁵⁸ **Peter Donahue** est à cette époque membre du «top échelon» de la communauté des affaires de San Francisco des années 1880. Il siège dans de nombreux conseils d'administration: il est fondateur de la Southern Pacific Railroad Company (en 1870 – dont il est administrateur avec trois des quatre «grands» financiers de l'époque – Leland Stanford, Charles Crocker, Collis Huntington et Mark Hopkins –), et administrateur des Street Rail road, San Francisco Gas Work, Hibernia Bank et State Investment Insurance Company (Issel/Cherny).

nous propose une consolidation, nous étudions l'affaire. » Et dans cet entrefilet qui suit une tentative d'arbitrage, de courtage entre deux places financières qui représentent les infrastructures dans lesquelles les deux frères placent les sommes à leur disposition. En effet, les fonds levés pour ces valeurs le sont aussi bien en Europe qu'en Amérique :

« Je vois qu'il est inutile d'acheter pour [la] Suisse les valeurs cotées à Francfort, ainsi les obligations San Francisco North Pacific et Spring Valley 2- peuvent s'acheter là-bas meilleur marché qu'ici, parce que les frais d'achats sont moindres et que pour les faire venir ici il faut ajouter le change, transport, assurance, etc. (voici un Compte simulé⁵⁹).

Ton frère et ami Ant.

Coupure de journal au sujet de Bear Valley »

Correspondance du 25 septembre 1893⁶⁰ de la banque à Alfred où l'on réalise la grande importance des affaires que monte Antoine Borel dans la correspondance du bureau, lettre de la compagnie: *« Monsieur, Nous recevons à l'instant votre honorée du 11 ct. et vous remettons sous bande deux (note de bas de page: « un exemplaire ») exemplaires du dernier rapport annuel, juin 30 1893, du San Francisco & North Pacific Railroad⁶¹ Veuillez SVP le lire et si vous le jugez à propos, l'expliquer à Messieurs Berthoud & Co. Pour le télégramme que nous avons envoyé récemment nous nous sommes servi d'un code spécial que nous leur avons expédié d'ici en avril et qui contient le mot « baby ». Nous nous occupons d'un code plus complet pour ces Messieurs. »*

« Nous prenons note que vous avez placé l'obligation hypothécaire de Monsieur Helbing et qu'il retire sa demande de remboursement de son compte courant 5 % de fr. 25,000.— »

« Nous ajoutons la copie de notre dernière lettre du 20 ct. et vous présentons Monsieur nos salutations dévouées. Signature de la société »

Evidemment, ces affaires peuvent paraître lilliputiennes en comparaison des mastodontes ferroviaires transcontinentaux comme la ligne de Leland Stanford. Toujours est-il que ces quelques extraits nous permettent de saisir la grande portée des décisions prises par Antoine Borel: intervenir sur deux cent soixante milles de lignes ferroviaires à la fin du XIX^e siècle n'est pas une bagatelle, même en Californie.

⁵⁹ Un «business plan». nous renvoyons le lecteur à l'affaire de Champerico où un tel compte simulé est présenté, les marges entre valeur et coût y représente jusqu'à 75 % !

⁶⁰ Reçue le 14 octobre, répondu le 8 novembre.

⁶¹ **San Francisco and North Pacific** Cette ligne partant de San Francisco se dirige aussi vers le Nord et exploite les riches et grandes vallées de Santa Rosa et Sonoma. Longueur de la ligne 160 milles anglais.

Personnelle, 1^{er} novembre 1893⁶², Antoine y explique à Alfred les comptes de leur société « Alfred Borel & Co. » au troisième trimestre de l'année en cours : « (...) *Nous avons fait le bilan qui laisse \$ 15,000.— il n'y a pas eu cette année des extras, rien commission, rien en **Real Estate**, pas de coup de filet, mais aussi pas de coup de massue. Nous mettons \$ 5,000.— de côté des intérêts hypothécaires pour l'amortissement du Napa Vineyards⁶³. De cette manière avec le temps il y aura assez dans ce fonds pour faire face à une perte éventuelle. (...⁶⁴)* »

L'ensemble de la situation est appréhendé désormais de manière globale par les deux frères banquiers qui peuvent se permettre de pondérer leurs opérations les unes par rapport aux autres : « *Je me range à ton opinion qu'il est plus sage de ne pas lancer de circulaire spéciale et de laisser les choses comme elles sont.* »

Ce qui n'empêche pas Antoine de chercher à compléter son réseau de correspondants de façon à tisser une vraie toile internationale de correspondants pour leurs nouvelles opérations de placements sur titres (voir le Fac-similé comportant la liste internationale et italienne des correspondants de la Maison Alfred Borel & Co. – « **Bills of Exchange on...** ») : « *L'affaire avec Eugène Berthoud⁶⁵ a eu en effet un fâcheux début, aussi je suppose que ça t'a empêché de leur parler de l'achat de shares d'Eau que je te proposais dans ma lettre du 26 sept. puisque je n'ai rien reçu de Californie. Ce que voyant j'en ai causé à mes amis ici qui ont aussitôt fait l'affaire et nous en aurons notre part, il y aura quelques piastres par actions à faire. Je regrette que nos amis de Neuchâtel n'en aient pas profité. Nos correspondants de Lyon Mrs. Cambefort (?) T. & C. Saint-Olive [?] (dont l'un des fils nous a visité il y a quelques jours) ont l'air désireux de faire quelques affaires en valeur ici par ou avec nous, peux-tu nous avoir quelques renseignements sur cette maison ?* »

Ici le tableau est complet, leurs amis formant le tour de table pour les opérations, dont le banquier De Guigné mentionné dans cette « personnelle du

⁶² Reçue le 18, répondue 24/28, dans laquelle on trouve ce passage ironique sur les rapports d'activités des compagnies ferroviaires concurrentes Et les affaires qui continuent car la correspondance se poursuit... « *Le N.P.C.R.R. n'a pas les moyens de se payer un rapport comme le San Francisco N.P. Nous ne faisons pas du fla fla, ce n'est pas mon genre.* »

⁶³ Le vignoble de Napa Valley.

⁶⁴ « *L'affaire King's River est en train de se régler, mais c'est long, les créanciers sont nombreux et pour les avoir tous d'accord c'est difficile ; je ne suis pas bien sûr que Moore pourra tenir bon agrément, il a toujours besoin d'argent pour ses ouvriers, etc. Enfin il est toujours en très bons termes avec nous jusqu'à présent.* »

⁶⁵ Dynastie des **Berthoud** de Fleurier dont Fritz (1812-1890) et Georges (1818-1903) étaient banquiers à Paris (DHBS).

8 novembre⁶⁶ 1893», on y lit les opérations proposées, leurs marges et les montants sur lesquelles elles portent :

« (...⁶⁷) *Je regrette que Mrs. Berthoud n'aient pas câblé au sujet des actions Spring Valley « agissez pour nous comme pour vous-même ». J'aurais alors mis un bid⁶⁸ pour eux de 1000 actions à 93.– payables le 11 ct. Comme aujourd'hui le stock est à 97 je pourrais déjà leur envoyer frs. 2,000.- de bénéfice sans bourse déliée. Ainsi que je te l'ai écrit n'ayant pas reçu de câble, j'ai pris l'affaire avec nos amis ici, cette opération terminée j'aurais câblé aujourd'hui même à nos amis Berthoud « Voulez-vous faire une affaire en cpte 1/2 Obligations Spring Valley 2.– Mrtg.⁶⁹ ? » Car nous venons, entre 4, d'acheter les obligations Spring Valley 2.– qui sont sur le marché, dont 428 bonds payables \$ 200,000.– le 13 ct. et la balance d'ici au 31 décembre, intérêts 4% prix d'achat 87,50 – ce soir ces bonds sont demandés à 89; ils iront plus haut et nous fixons quelques points. Bien entendu que j'ai câblé à nos correspondants à Francfort d'en acheter 25 (mille? – id. préc. Ndla] à une limite et de nous donner la cote⁷⁰. »* Remarque identique à celle qui a été faite plus haut : les opérations sur ces titres sont effectuées en toute connaissance de cause et forment une somme considérable qui n'est pas du simple « boursicotage »... « Quant à l'argent je n'en ai pas en ce moment pour cette opération mais voici mon ami DeGuigné⁷¹ a justement \$ 200,000.– qui lui rentreront le 13 ct. et comme il est intervenu dans cet achat de Bonds il me versera cette somme pour le 1^{er} paiement **car toute l'affaire passe par nos mains**, et d'ici à la fin de l'année si nous n'avons pas réalisé, entre nos amis Coleman et nous et si il faut encore DeGuigné (Parrott Estate) nous ferons le reste. Mais tu sais pour ces opérations il faut avoir pleine confiance et, probablement à cause de notre fabuleux début, ça manque à nos amis de Neuchâtel, aussi je n'ai pas voulu leur proposer cette affaire. » L'axe qui va devenir celui de grands « Metropolitan Planners », stratèges en développement métropolitain, passe

⁶⁶ Reçue le 25 nov., répond le 9 décembre.

⁶⁷ « *Maintenant, ta lettre: Les Moore & Schmitt ne sont pas encore tous faits « out of the woods » (sortis d'affaire) comme on dit, ils ont bien de la peine à nous payer les intérêts, trop de frais ou de dépenses. »*

⁶⁸ Offre d'achat

⁶⁹ Mortgage c.-à-d. hypothèque.

⁷⁰ Dans la marge de la lettre reçue deux produits arithmétiques d'Alfred comparent les sommes et aboutissent au contrôle du gain annoncé par son frère.

⁷¹ **Christian DeGuigné** est mentionné comme l'un des « **fellow investors** » (proche de tour de table) de Henry E. Huntington avec Isaias W. Hellmann et justement Antoine Borel (cf. article par William B. Friedricks dans son article sur Henry E. Huntington, *Business History Review*, Summer 1989).

justement par DeGuigné et Borel, pour aboutir à Huntington, selon les publications d'histoire économique américaines.

« Si j'y avais pensé j'aurais pu t'envoyer les sfr. 100,000.— au 2 ct mais je l'avais fait effacer du livre d'échéance pour le mettre un mois plus tard. Ceci pour te dire que je puis ouvrir les robinets, quoique je prévoie que, sauf erreur et omission éventuelle⁷², l'époque où les Savings Boards auront à rembourser les demandes de remboursement de juillet et août, il y aura de nouveau de la gêne dans certaines questions, les bonds achetés aujourd'hui viennent du San Francisco Savings Union. Néanmoins si tu veux de l'argent, écris-moi. »

« Avec mes nombreuses occupations, augmenter le N.P.C.R.R (North Pacific Coast RailRoad) qui m'intéresse beaucoup, du Midwinter Train qui me prend du travail consulaire, etc., le temps vole, mais vole avec une rapidité incroyable – c'est égal je m'en porte bien et c'est là l'important. »

Et le Consul de ne plus savoir où donner de la tête; le « petit⁷³ » Borel a fait bien du chemin depuis son arrivée. Soumis à la mainmise des monopoleurs, il progresse dans les affaires qu'il peut atteindre, ayant arrêté cette nouvelle stratégie d'investissement. Porteuse et efficace, cette méthode leur permet de réaliser les profits qui lui manqueraient s'il devait entièrement faire reposer le rendement de ses fonds sur l'immobilier... Assis à la table des grands comme Huntington, rachetant les parts de Stanford, Antoine Borel se profile comme l'un de ces hommes d'affaires qui réussissent à San Francisco. Sa discrétion en fait un notable connu mais pas célèbre, c'est ce qui explique le peu de traces que l'on retrouve de lui dans l'histoire de San Francisco... Mais ici et là, un signe de présence⁷⁴ nous rappelle qu'il « en était » et ce qu'il a accompli. De quel phénomène parlons-nous ? Il s'agit du **développement urbain et économique intégré** sous l'angle de ces hommes d'affaires : dans une métropole du XIX^e siècle qui précède la vision technocratique du XX^e siècle, il faut une vision pour associer les initiatives sous forme cohérente ; en effet le jeu des

⁷² Le fameux « s.e. & o. » des banquiers...

⁷³ Comme le disaient tous ceux qui avaient connu Alfred Borel avant l'arrivée d'Antoine en 1861, Berton et Hentsch notamment...

⁷⁴ *Author Friedrichs, William B.; Title A Metropolitan Entrepreneur Par Excellence: Henry E. Huntington and the Growth of Southern California, 1898-1927; Source: Business History Review Vol. 63 (2) F 329-55 Summer 1989: « Abstract: street railways & real estate development and hydro-electric power entrepreneur & financier became a de facto City planner »* Cet article de William B. Friedrichs sur Henry E. Huntington (le neveu de Collis Huntington, l'homme d'affaire New Yorkais qui s'associe aux trois commerçants de Sacramento pour réaliser la liaison transcontinentale, devenant ainsi ces « **big four** ») situe DeGuigné, Hellmann et Borel comme les « **fellow investors** » dans le Market Street Railway... Ces hommes reproduisent le même monopole à Los Angeles...

synergies bien raisonnées entre les différentes familles de «produits» permet d'atteindre des rendements à deux chiffres (en %)...., au lieu des fatidiques 5 à 6% promis aux déposants qui souscrivent aux obligations.

La prochaine crise économique d'ampleur continentale et mondiale de 1893 qui s'amorce trouve donc les deux frères prêts à l'affronter: notre histoire s'interrompt à l'aube de cette dépression, mais le fil conducteur suivi pour la vie de la Caisse hypothécaire nous montre que les deux frères traversent (comme chaque fois) cette cinquième épreuve que leur tend le destin.

Organiser les synergies demande la clarté du projet; la croissance régionale de cette métropole s'organise donc autour d'une planification. Les renforcements des initiatives assurant le succès de l'ensemble: **nous avons donc à faire à des stratèges en développement métropolitain⁷⁵ avant la lettre!**

⁷⁵ L'expression originale est «**Region's Metropolitan Planner**», Friedrichs l'emploie pour l'activité déployée par Huntington à Los Angeles où travaillera aussi Antoine Borel dès 1898.

C.5.B. VALEURS MOBILIÈRES

proposées par Alfred Borel & Co. le 25 août 1893

28 juillet 1893, dactylographiée bleue: «Extrait d'une lettre que nous avons envoyée à Messieurs les Hoirs S. Marcel, à Lausanne, Suisse, le 28 juillet 1893: «(...) **En outre si vous avez des clients qui désirent placer des fonds par notre entremise sur les valeurs californiennes courantes 5%, nous pouvons leur recommander l'achat d'obligations de tout repos. Inclus une liste de quelques-unes.** (...)»

Voici comment se présente le portefeuille d'obligations recommandées par les deux frères Borel, cette liste est la preuve manifeste que le changement d'activité¹ de la maison s'effectue sur la base de valeurs «*connues et recommandables*²».

«LISTE DES VALEURS RECOMMANDÉES COMME PLACEMENT PAR ALFRED BOREL & CO. À SAN FRANCISCO.»

*California Street Cable Railroad*³ Obligations 1^{re} hypothèque, 5%, payable en or remboursables en 1915 intérêts: Janvier et Juillet. Emission autorisée \$ 1,000,000.–. Recettes de l'année terminée le 30 juin 1893: \$ 347,700.– frais d'exploitation et intérêts \$ 269,500.–. Tramway à traction par câble se composant de deux branches dont la principale traverse le centre de la ville de

¹ Voir, entre autres la lettre d'Alfred à Antoine Borel du 7 février 1872: «*alors il faudra baser notre affaire différemment*».

² Voir la lettre du 5 juillet 1871 où Alfred écrit à son frère Antoine Borel: «*ne jamais recommander ce que nous ne connaissons pas ou ne pouvons contrôler*».

³ C'est le prestigieux et mondialement connu CALIFORNIA STREET \$ 1000 CABLE RAILROAD CO, dont nous reproduisons le «first mortgage bond» de mille dollars, obligation hypothécaire d'un million de dollars, divisée en titres de mille dollars chacun, émission en 1890, avec intérêts de 5% annuels, chacun remboursable au 1^{er} janvier 1915: 1 grand dépliant (env. A1) illustré comportant 50 coupons d'intérêts semestriels détachables de \$ 25.–, illustré avec une gravure genre «lavis» montrant les futurs (légendaires) wagonnets tractés à distance par un câble qui les remorque (voir annexes). Cette réalisation technologique nouvelle pour l'époque (1890) est le symbole actuel de San Francisco et figure de nos jours en très bonne position sur les affiches touristiques américaines! 2 feuillets de projets de statuts (A4 dactylographiés, reproduits en bleu) au sujet du «CABLE CAR» avec annotations manuscrites (Alfred) nous confirment que le grand frère suit toujours attentivement de Suisse les activités californiennes du «petit» Borel.

l'Est à l'Ouest et l'autre du Sud au Nord. Cette compagnie paye régulièrement depuis des années \$ 5,000.—de dividende par mois à ses actionnaires soit 1/2 dollar par action.

Dernier cours: 101 1/4

Market Street Cable Railroad⁴ *Obligations 1^{re} hypothèque 6 %, payables en or remboursable en 1913. Intérêts: Janvier et Juillet. Emission \$ 3,000,000.—. Recettes de la deuxième année fiscale \$ 443,000.— net après paiement des intérêts et frais d'exploitation. Cette compagnie a en opération plusieurs lignes très importantes de tramways à traction par câble parcourant les rues principales de la ville de San Francisco et convergeant toutes aux débarcadères principaux.*

Dernier cours: 117 1/2

Omnibus Cable Railroad⁵ *Obligations 1^{re} hypothèque 6 % payable en or remboursable en 1918. Intérêts en Avril et Octobre. Emission \$2,000,000.—. Recettes de la dernière année fiscale \$ 65,000.— net après paiement des frais d'exploitation et des intérêts. Réseau très étendu de tramways à traction par câble à San Francisco et allant du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest, touchant les principaux centres de commerce, les stations de chemin de fer et le parc⁶.*

Dernier cours: 110

Sutter Street Cable Railroad *Obligations 1^{re} hypothèque 5 % payable en or remboursable en 1918. Intérêts: Mai et Novembre. Emission \$ 1,000,000.— dont \$ 800,000.— vendus. Outre les frais d'exploitation et les intérêts, cette compagnie paye régulièrement des dividendes de 5 % par an. Ligne de tramways à traction par câble avec plusieurs branches parcourant une partie très peuplée de la ville de San Francisco.*

Dernier cours: 102

⁴ Comme la ville s'étend de plus en plus, cette croissance impose le développement d'un système de transport urbain reliant les différentes parties de la ville avec sa banlieue («suburbs») qui connaissent leur apogée en 1880. La ligne de Market street remonte à 1857 (!), et se compose de deux parties; la ligne Hayes Valley connecte la partie occidentale de la ville au «business district» tandis que la ligne de Potrero et de Bay View permet aux travailleurs résidant au sud de la ville de se rendre à Potrero, au sud de Butchertown ou sur le front bord de la baie (Issel/Cherny).

⁵ Déplacement vers les quartiers résidentiels de Mission District jusqu'à la 26^e rue (Issel/Cherny).

⁶ Probablement le Golden Gate Park.

Contra Costa Water Comp. Obligations 1^{re} hypothèque 5% payable en **or** remboursable en 1895. Intérêts en Janvier et Juillet. Emission \$ 2,000,000.– dont \$ 1,500,000.– vendus. Ces obligations seront probablement remplacées à leur maturité par une autre émission. Cette compagnie fournit l'eau à la Ville d'Oakland, Californie, qui a environ 60,000 habitants. Ses recettes augmentent en proportion de l'accroissement de la population. Elle a donné l'année dernière un dividende de 1/2 dollar par mois à ses actionnaires avec un extra dividende de \$ 1 par action.

Dernier cours: 100

Marin County Water Company⁷ Obligations 1^{re} hypothèque 5% payable en **or**⁸ remboursable en 1908. Intérêts en Janvier, Avril, Juillet et Octobre. Recettes de la dernière année \$ 41,622.–. Frais d'exploitation 22,808.– Emission \$ 300,000.– dont \$ 135,000.– vendus. Cette compagnie fournit l'eau à la Ville de San Rafael, Californie et à d'autres places dans le Comté de Marin. Elle possède un excellent réservoir et une abondance d'eau pure.

Dernier cours: 100 très rarement offert

Spring Valley Water Works⁹ Obligations 1^{re} hypothèque 5% payable en **or** remboursable en 1906. Intérêts en Mars et Septembre. Emission \$ 4,975,000.–. Obligations 2^{de} hypothèque 4%, payables en **or**, dues en 1917 avec privilège

⁷ MARIN COUNTY WATER CO. California Safe Deposit and Trust Co., n° 406 California Street, San Francisco, Janvier 1888, statuts et programme imprimés; avec manuscrit reproduit à l'alcool muni des identités des signataires Robert Walker, Président, F. R. Catton, secrétaire. La société réalise un profit de \$ 18,706.–en 1886, et de \$ 19,498.–en 1887, pour des recettes de respectivement \$ 32,961.–et de \$ 35,271.

⁸ «In gold coins.»

⁹ La Spring Valley Water Works sera finalement rachetée par la ville de San Francisco, après un vote l'autorisant à la payer jusqu'à \$ 35 millions en 1910, rachat faisant l'objet d'un intense débat politique qui ne sera conclu qu'en 1929 (!) pour \$ 41 millions par un syndicat mené par la Bank of Italy avec des obligations qui ne se vendaient alors plus... L'origine de cette société remonte à une tentative de spéculation montée par le magnat Ralston (celui-là même qui avait lancé le Palace Hotel en 1871), proche de la ruine et connaissant les besoins municipaux en eau de San Francisco, le président de la Bank of California monte un achat de l'une des sources proche de San Jose (Calaveras) puis promettant d'acquérir à terme la majorité des actions de la Spring Valley, il contrôle cette dernière, la force à acheter ses sources réalisant un premier profit d'un million de dollars puis tente de revendre le tout à la Ville pour cinq millions supplémentaires. Devant la vague d'opposition des citoyens, la ville refuse et l'affaire échoue. Ralston est contraint de démissionner de son poste de président de la Banque et il succombe lors de son bain quotidien dans la baie (Issel/Cherny). Les Borel étaient entrés dans l'affaire à l'époque de William Chapman Ralston et, 25 ans plus tard sont toujours des acteurs importants de cette «Utility»: Voir la Personnelle du 21 juin 1892 (reçue le 6 août / répondu le 16/17 août).

de rembourser en 1906. Intérêts Février, Mai, Août et Novembre. Emission \$ 5,000,000.—. Recettes de l'année dernière \$ 1,673,520.—, frais d'exploitation et intérêts \$ 1,026,849.—. La Compagnie d'eau du Spring valley possède un système complet, très étendu de réservoirs et de conduits pour amener l'eau à San Francisco. La capacité de ses réservoirs est telle qu'elle pourrait fournir l'eau pure en abondance à une population presque double de la population actuelle. Dividende sur les actions à raison de 6% l'an sur 110,000 actions.

Dernier cours: Obl. 1^{re} Hyp. 6% 118 3/4

«2d» 4% 92 1/4

Oakland Gaslight and Heat Comp. Obligations 1^{re} hypothèque 5% payable en **or**, remboursable en 1898. Intérêts en Mars et Septembre. Emission \$ 350,000.—. Rendement de l'année dernière: \$ 130,000.— net, dont \$ 67,200.— ont été payés en dividendes et le reste a été employé à l'amélioration de la propriété. Il y a en outre une émission \$ 1,000,000.—. Obligations 2^{de} hypothèque dont \$ 347,000.—vendus, dues en 1911. Int. Mars et Septembre. Les porteurs d'obligations 1^{re} hypothèque ont le privilège de les échanger contre des obligations 2^{de} hyp. Cette compagnie exploite une usine de gaz et la lumière électrique pour l'éclairage de la Ville d'Oakland; elle n'a pas de concurrence. Dividende 20 cents par mois et par action.

Dernier cours: 100

North Pacific Coast Railroad Obligations 1^{re} hypothèque 6% payable en **or**, remboursables en 1901. Intérêts: Mai et Novembre. Emission \$ 590,000.—. Il y a en outre une 2^{de} hypothèque de \$ 1,500,000.— 5% **or**, dont \$ 750,000.— émis. Recette du dernier exercice \$ 434,700.—, frais d'exploitation et intérêts \$ 386,500.—. Cette ligne de chemin de fer part de San Francisco, traverse la Baie avec ses vapeurs, parcourt les Comtés de Marin et Sonoma, touche Sausalito, Hill Valley, San Rafael, où habitent grand nombre de familles dont les affaires sont à San Francisco, puis entre dans les forêts dont l'exploitation fournit une bonne partie du fret de la ligne. Longueur de la ligne 94 milles anglaises.

Dernier cours des Obl. 1^{re} hyp. 6%: 104 mais très rarement offert

San Francisco and North Pacific Railroad¹⁰ Obligations 1^{re} hypothèque 5% payable en **or** remboursable en 1917. Intérêts: Janvier et Juillet. Emission

¹⁰ L'une des seules lignes indépendantes du contrôle de l'alliance «Central Pacific – Southern Pacific» articulée autour des initiatives des «big four» dont faisait partie Leland Stanford (Issel/Cherny, Stuart Daggett Chapters, on the history of the Southern Pacific, New York, 1922): les Borel ont donc réussi dans leurs initiative de contourner les «monopoleurs» comme ils le disaient 25 ans plus tôt!

\$ 4,000,000.—. *Recette de la dernière année \$ 876,300.—, frais d'exploitation et intérêts \$ 789,530.—. Cette ligne partant de San Francisco se dirige aussi vers le Nord et exploite les riches et grandes vallées de Santa Rosa et Sonoma. Longueur de la ligne 160 milles anglais.*

Dernier cours: 97

San Francisco, le 23 août 1893»

La volonté qu'Alfred exprime à son frère dans sa lettre du 4 août 1874¹¹ est atteinte: la maison est entrée dans les affaires californiennes devenue «liée avec la haute-finance», «la maison se charge désormais de placer l'argent «contre commission»: en effet, cette circulaire à l'alcool (retrouvée dans les archives de la correspondance des Borel, qui est en fait un prospectus destiné aux investisseurs) est complétée par son pendant interne, résumant les chiffres principaux et les commissions de courtage (tableau visible à la page suivante).

Les totaux des opérations sont impressionnants: les obligations proposées constituent un ensemble de 20 millions de dollars, les actions un total de plus de 40 millions dont plus de vingt sont déjà libérés. **Les commissions de courtage** sont d'un quart de pour cent pour les achats de ces titres et les encaissements de dividendes sont facturés 2 1/2% de ces derniers..., ce qui peut représenter des affaires possibles pour la maison Alfred Borel & Co. de plus de 100,000 dollars par an en opérations sur titres (en admettant une rotation complète de l'ensemble du capital, ceci est un peu fictif mais nous donne un ordre de grandeur significatif), ce que n'a jamais rapporté la Caisse hypothécaire... Tandis que les encaissements de dividendes peuvent rapporter plus de 50,000 dollars (toujours dans le même cas d'hypothèse fictive). Les rendements dépassent donc nettement davantage les cinquante mille dollars que rapportaient encore la Caisse à sa première apogée en septembre 1882, car les courriers que nous avons sélectionnés pour le début de ces années 1890 nous montrent que les Borel travaillent au minimum sur le quart de tous ces placements. Ce catalogue atteste donc de la transformation stratégique réussie de la société Alfred Borel & Co: le «turn-around» prévu en 1870 et décidé en 1871 a abouti!

¹¹ «Il est clair que si cela dure longtemps nous serons obligés de modifier notre genre d'affaires... aujourd'hui que la situation est modifiée, il faudra modifier la marche de la maison... il faudra en outre se charger de leur argent contre commission, comme font les banquiers, tout en saisissant les occasions favorables pour mettre la main sur une bonne affaire, pour cela il faut être lié avec la haute-finance» Re transcription in extenso, voir chapitre précédent.

C.5.C. TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ACTIONS

Actions	Capital autorisé	Capital versé	Dividende	taux	Obligations	dernier cours par action		Remarques
	\$	\$		\$/an	\$	\$	\$	
California Dry Dock Comp.	1'500'000		irrégulier	de 2 à 3		40	45	à San Francisco
California Street Cable RR	1'000'000	600'000	mensuel	0.50	900'000	110	115	à Sacramento
Capital Gas-light Comp.	500'000	500'000	trimestre	1.00		54	56	à San Francisco
Central Gas-light Comp.	2'000'000	530'000	trimestre	1.00		95	100	à San Francisco
Pacific Gas Improvement Comp.	3'103'000	1'034'333	mensuel	0.50		80	80.5	à San Francisco
*San Francisco Gas-light Comp.	10'000'000		mensuel	0.35		71	71.5	à San Francisco
San Jose Water Comp.	8'000'000	800'000	mensuel	0.50		100		à San Jose C...
*Spring Valley Water Works	18'000'000	18'000'000	mensuel	0.50	9'975'000	98	98.75	à San Francisco
Total actions	44'103'000	21'464'333						

Les actions sont de \$100.- à l'exception des Capital Gaslight Co, qui sont de \$50.-

* « Valeurs très actives. »

C.6. CONCLUSIONS DU CHAPITRE C

QUE SAVONS-NOUS À LA LECTURE DE CE CHAPITRE ?

1. L'analyse du fonctionnement de la Caisse hypothécaire permet de parvenir aux conclusions suivantes: l'ensemble de l'opération à San Francisco est fondée sur **la confiance et la morale**, confirmant l'engagement de la famille Borel dans «la société de confiance» de leur époque; les circulaires commerciales de l'époque sont une forme de **publicité** pour faire connaître aux investisseurs l'existence des affaires qu'on leur propose (et pas seulement remettre les comptes de la société aux déposants); il est possible de répondre aux objections de l'éloignement géographique grâce aux **références vécues** des années précédentes par les parrains de cette initiative : Auguste et surtout Antoine Borel qui ont déjà investi aux USA; les **conditions générales**, abondamment commentées dans cette correspondance, nous sont désormais familières; enfin, les relations étroites avec un réseau européen et américain de correspondants bancaires confirment **l'assise sociale** dans le milieu financier international de l'époque.
2. La section concernant les extraits des circulaires semestrielles de la Caisse hypothécaire constitue le pendant descriptif complémentaire indispensable aux approches chiffrées qui suivent. Ces descriptions complètent notre connaissance des conditions économiques californiennes par la plume des deux frères intitulés «les gérants de la Caisse hypothécaire». Ce suivi constant de 1856 à 1902, trait d'union entre Neuchâtel et San Francisco, représente un aspect illustratif original et informatif lié à la famille Borel. Il ressort de ces circulaires que persévérance et patience sont les compléments de moralité est confiance... Au travers de cette circulaire, c'est le progrès d'une famille qui est visible, et dont le retrait des affaires bancaires s'annonce peu à peu dès la décroissance de 1896 à 1902. Comme le dit Schumpeter¹, c'est **la montée puis le déclin des familles qui est la caractéristique du système économique capitaliste**.

¹ The Theory of Economic Development, Joseph A. Schumpeter, 4th ed. 1996, Transaction Publishers, New Brunswick USA and London UK, p.255: « *And in their special way both the rise and the fall of families and firms are much more characteristic of the capitalist economic system, of its culture and its results, than of any of the things that can be observed in a society which is stationary in the sense that its processes reproduce themselves at a constant rate.* »

3. **La transition réussie des années 1870** mérite notre attention: d'abord parce qu'elle survient aux Borel davantage qu'ils ne la construisent, en cela les événements² imposent leur loi du fait des rendements décroissants dans leur métier de base. La réorientation des capitaux privés vers l'investissement productif des infrastructures publiques est déterminante pour l'avenir et la pérennité de la société Alfred Borel & Co. à San Francisco. La phase de doutes puis de décisions que traversent les Borel est nettement comparable à celle que subissent de nos jours les «managers» dits modernes³!
4. **La transparence exceptionnelle des chiffres** disponibles pour certaines périodes de l'exercice de la Caisse hypothécaire ainsi que des autres activités de la Société Alfred Borel & Co. **rend possible la révélation des points saillants**. Sur la courbe de la durée de vie de la Caisse, on peut localiser les «accidents» typiques comme l'entrée en jeu ou la disparition de personnages-clés, ou encore les replis des taux et crises d'investissement situées entre les deux périodes de croissance (1856-1881, 1890-1896). Les analyses des bilans internes de 1866 à 1884 démontrent la coïncidence des chiffres avec les correspondances des deux frères Borel et leur entrée dans la «haute finance» qui caractérise les investissements privés dans les infrastructures publiques de la fin du XIX^e siècle. Il est à noter que cette abondance d'informations comptables permet dans notre cas une approche complète et originale.
5. Enfin le «**plateau**» d'affaires («mezzanines»?) qu'atteignent les Borel est caractéristique de banquiers entrés dans un circuit qui leur permet de maîtriser les phases de croissance et de stabilisation des sociétés qui les entourent, qu'ils contrôlent avec leurs partenaires de tours de table et qui les amènent aux succès de la fin du siècle. Les montants dont il est question dans les correspondances confirment que les options prises dans les années 1870 leur ont fait atteindre les orbitales supérieures **du métier de financier entrepreneur typique de «l'investment banking»⁴**.

² Dans l'histoire de notre monde, « *il y a les hommes, puis les événements* », propos du Ministre Gérard Bauer, cité de mémoire.

³ Only the Paranoid survive, How to Exploit the Crisis Points that Challenge every Company and Career», Andrew S. Grove, Harper Collins Business, 1997, London.

⁴ Finance & Financiers in European History 1880 - 1890, ed. by Youssef Cassis, Cambridge University Press, 1992; notamment pp. 338-9.

D. CONCLUSION

D. CONCLUSION

« Il faut beaucoup investir – et s’investir dans les villes. Elles ne sont plus du tout adaptées. Logements, transports, aspect général, etc., beaucoup de choses sont à reprendre entièrement, et de là viennent nombre de grands problèmes, dont l’insécurité, pour une bonne part. Qu’on s’intéresse donc aux villes, en priorité. Redessinons les villes! »

Jean Bousquet, député-maire de Nîmes, Nîmes-Carré d’art, numéro hors série de Connaissance des Arts, 1994, Paris

SPÉCIFICITÉ DE LA RECHERCHE ACCOMPLIE

Une telle réflexion est rarement accomplie dans les écoles et centres de recherches sur les infrastructures où l’on est toujours convaincu que d’autres que les ingénieurs ou les architectes se préoccupent du financement des infrastructures. En réalité, c’est comme le réflexe de fierté du bon artisan qui, satisfait de son travail, laisse aux autres le champ décisionnel du déclenchement des opérations, du cahier des charges. Cette recherche historique tente de démontrer qu’au travers d’une période de remaniement, pour ne pas dire restructuration, aussi profonde qu’au XIX^e siècle, la lecture des règles du jeu financière est possible. Si ce décodage est admis, alors pourquoi ne pas promouvoir une amorce de dialogue plus forte entre fournisseurs et utilisateurs d’infrastructures et leurs financiers? L’auteur de la présente contribution espère avoir donné à voir et à penser aux acteurs de domaines dont les mutations actuelles ne sont pas sans rappeler celles de la fin du siècle passé.

En fin de compte, il faut ajouter que cette double vision: «interne au milieu financier – externe depuis notre époque» est l’un des points forts du fonds d’archives examiné. En effet, les bases historiques dont dispose l’auteur montrent qu’il est peu fréquent de pouvoir disposer des deux sources à la fois.

UNE RECHERCHE MÉTICULEUSE ABOUTISSANT AU MÉCANISME DE DÉCISION FINANCIER

Membres de la diaspora de la sixième Suisse, bien établis dans les réseaux de «l’internationale huguenote» de la banque protestante, les auteurs de la correspondance et la comptabilité interne privée examinée avec années complètes sont devenus objet de «découvertes». En effet, la période comprenant

les comptes 1866 à 1884 couvre les troisième et quatrième crises immobilières de San Francisco qui doivent traverser les deux frères Borel, banquiers qui centrent précisément leur activité sur le placement de fonds dans l'hypothèque. Si l'aîné, Alfred Borel, a pu traverser une crise dès son arrivée en 1855 (la seconde période de récession californienne consécutive à la perte relative de l'attrait international des mines d'or californiennes... qui dure de 1854 à 1858), puis retourner en Suisse à la mort de son père et de son oncle afin de reconstituer la tête de pont du côté des investisseurs, il laisse son frère puîné Antoine opérer leur «Caisse hypothécaire» de San Francisco mais fixe avec lui les règles du réseau familial de placement de fonds. Ensemble, ils découvrent que **la diversification de leurs placements vers les réseaux d'infrastructures, et même en amont vers leurs industries de fournisseurs** (par exemple dans l'usine qui produit les câbles du «Cable car»), puis enfin dans d'autres valeurs mobilières, permet un débouché aux rapports avantageux pour garantir le paiement des intérêts aux rentiers qui d'Europe continuent à investir dans leur Caisse et en comptes courants. Cette **stratégie économique anticyclique** permettra de préparer le succès rencontré lors de la cinquième crise de récession locale qu'ils auront à traverser..., si forte qu'elle coïncide avec l'aube, puis la durée, de la «grande crise économique victorienne mondiale des années 1880 à 1895».

Quelles sont les opportunités d'un tel développement ?

LE POINT SUR L'ÉTAT DU DOMAINE ÉTUDIÉ

Non conventionnel, le croisement «approche d'un cas historique économique» avec «l'économie contemporaine du financement de projets d'infrastructures» (régionales ou métropolitaines) fait ressortir des enseignements exceptionnels pour le domaine de l'économie de la construction. De ce fait, il est difficile de parler des enjeux du domaine ! Néanmoins, diverses recherches sur l'histoire de l'ingénierie, ou l'histoire économique existent ; de même que les traités de privatisation de secteurs publics font tous référence à des cas plus ou moins anciens. Est-il donc possible d'esquisser une approche de **ce nouveau domaine de l'étude par analogie à des cas historiques existants pour la projection de futures concessions privées ?**

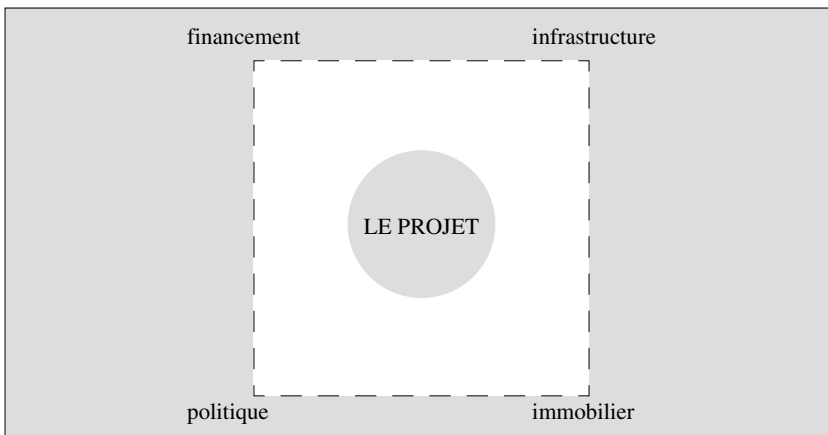


Illustration: «le carré de la réussite» version infrastructures et immobilier: pourquoi ne pas concentrer la démarche sur les deux secteurs proches de la construction? La maîtrise de deux des 4 angles permet d’atteindre les deux derniers et de réaliser un système complet. Le troisième, puis le quatrième angle, découlent l’un après l’autre de l’acquisition des deux premiers.

- **Financement** : les capitaux abondants drainés en Europe sont placés selon les opportunités décelées par les deux frères; cet angle constitue le premier appui des Borel.
- **Immobilier**, il s’agit du marché originel identifié par Alfred Borel en 1856, d’abord hypothécaire. Second angle indispensable pour établir une entreprise.
- **Infrastructure**: ce savoir-faire constitue dès les années 1870 la cible à atteindre pour la société californienne; le tout est d’entrer dans les tours de table du montage d’affaires des nouvelles «utilities», par exemple les réseaux de transport métropolitains comme celui du Cable car. La troisième étape est atteinte.
- **Politique**: à la fin, les appuis politiques sont d’abord «simples»; constitués d’octrois de concessions publiques par les autorités, ils amènent les acteurs à devenir des entrepreneurs en planification métropolitaine, coordonnant l’ensemble des actions afin de viabiliser les projets d’infrastructure et d’en canaliser les retombées immobilières.

Les quatre angles de cette stratégie se renforçant, un système économique est créé qui est autoporteur: ses recettes équilibrant ses dépenses.

LE CAS ÉTUDIÉ EST RELIÉ À CETTE APPROCHE

Les deux domaines «histoire économique» et «planification de futures concessions» peuvent-ils être liés ?

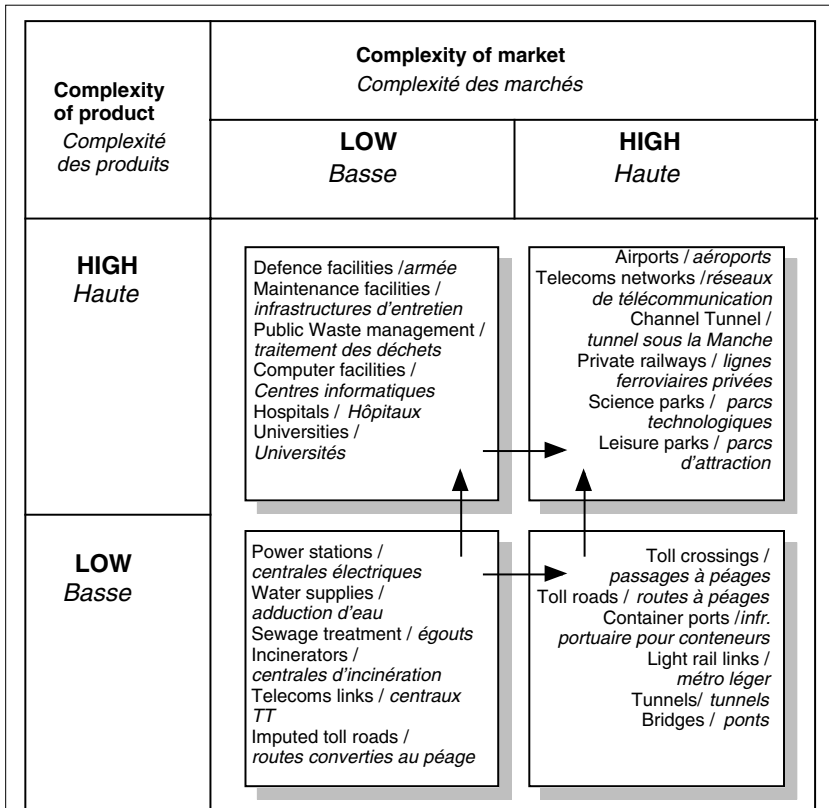
- Comme la littérature prospective en matière de **planification de scénarios** se réfère déjà à des **approches historiques**, les ouvrages du domaine prévoient les ruptures dans les avancements ou percées technologiques (mention du travail sur les cycles économiques) et confirmer que notre époque (fin des années 1980, puis décennie 1990) subit précisément une mutation structurelle.
- Ce qui est d'autant plus vrai des **notions de cycles économiques amenant des ruptures technologiques**, et réciproquement, que ces ruptures dues aux innovations transforment l'économie en général. La période de mutation structurelle que nous vivons actuellement est-elle propice à ce type de réflexions ? Où sont les guides possibles pour les problèmes contemporains ?

Voici le champ interdisciplinaire à développer. Les questions sont encore nombreuses. Mais **le secteur de la construction, mondialement paupérisé** par le dernier ajustement structurel au nouveau cycle de croissance économique, est désormais exsangue :

- car **manquant de moyens financiers**, que ce soit pour une planification des actions à moyen et long terme, ou pour financer des services supplémentaires ;
- et **ne disposant plus des ressources humaines** formées, déterminées et résolues à poser les nouvelles hypothèses qui permettent de traverser le statu quo actuel.

Le faisceau des réponses orbite justement autour **des financements (apparemment) spéciaux que notre époque redécouvre**, à des niveaux internationaux. Si des grandes opérations comme des tunnels internationaux, intercontinentaux même, des barrages géants, des ponts marins, des réseaux nationaux ou internationaux d'infrastructures de télécommunications ou des aéroports sont suffisamment exceptionnels pour drainer les spécialistes de pointe d'ingénierie financière, ou technique, qui pallient aux lacunes intrinsèques du domaine..., qu'en est-il des infrastructures métropolitaines ou régionales ?

DE QUELS MARCHÉS PARLONS-NOUS?



Les infrastructures se répartissent en segmentations de complexités: ces marchés ou produits, considérés sous l'angle de leur montage (et non de la réalisation technique du projet) ne sont pas à la portée du premier venu !
Courbe d'apprentissage (learning curve) les montages d'affaires successifs s'opèrent du bas vers le haut (flèches).
 (Schéma traduit, complété de plusieurs domaines et commenté par l'auteur; basé sur Walker & Smith, Privatized infrastructure)

LE FINANCEMENT PRIVÉ DE PROGRAMMES D'INFRASTRUCTURES RÉGIONALES EST POSSIBLE

Exemple (carrés de droite du schéma précédent) : **la présentation du marché suisse de plus de deux milliards** des nouveaux réseaux de trams (annexe G.4 «Le tram en Suisse») nous montre un domaine entier qui s'ouvre au secteur de la construction, renforçant l'armature des deux métropoles de notre pays que les échanges des sous-centres ou entre elles. Comment envisager la mise sur pied de ces nouvelles infrastructures? Où trouver les sources de financement requises pour ces opérations?

Ces domaines ne sont pas les seuls. Nous les reprenons pour leur éminence qui provient de leur adéquation aux enjeux environnementaux décidés par l'ONU à Rio de Janeiro en 1992 pour l'adaptation au «développement durable» des établissements humains¹ de l'Humanité au XXI^e siècle. La palette d'autres choix possibles est variée et très exigeante en matière de compétences de montage de projet, puis techniques.

Toutes sortes d'infrastructures du même type que celles dont nous avons étudié le cas existent, sont à rénover ou à remplacer, ou restent à faire, le tableau ci-dessus en rappelle les familles principales. Il est certain que bon nombre d'entre elles peuvent être l'objet d'heureuses diversifications financières entre secteur immobilier et infrastructures urbaines.

Reprenons l'analogie historique de notre cas : les similitudes avec l'actualité contemporaine sont troublantes (penser au cas de Stanford par exemple, dont le relais est repris par les Borel au niveau de San Francisco). L'enjeu actuel est justement le même qu'au XIX^e siècle : si les grands consortiums nationaux concessionnaires, par exemple de réalisation du genre des lignes de chemins de fer aboutissent, que dire des développements métropolitains²? La quantité d'opération d'amélioration ou d'embellissement urbains mondiaux dépassera prochainement l'ordre de grandeur de centaines de milliers d'opérations, elles aussi importantes, à accomplir chaque année, certaines durant plusieurs années... Ces nouvelles opportunités d'affaires, apparemment plus

¹ *Habitat and human settlements*; voir le sommet intergouvernemental de l'ONU à Rio de Janeiro, 1992, et conférences mondiales «Habitat» de Doubaï, 1995 et d'Istanbul en 1996; Wasserfallen in *collage*, revue suisse de l'urbanisme, Doubaï *collage* 96/1; Istanbul: *Moins une à Istanbul* paru dans *collage* 97/3.

² *Ainsi Henry E. Huntington – qualifié de metropolitan planner par Friedrichs, Business History Review pp. 328 – 355, Summer 1989 – qui applique vingt ans plus tard à Los Angeles avec les Borel ce qu'il voit à San Francisco, ou le cas similaire également plus tardif – Pâquier – des concessions aux firmes électrotechniques en Europe au tournant du siècle.*

réduites, recouvrent des enjeux considérables pour les collectivités concernées. Prenons l'exemple de la Suisse d'aujourd'hui.

Récemment, les adeptes de transport public ont pu lire dans l'éditorial de Peter Krebs³ «*Il y a quelques décennies, les lignes de tramway ont été presque systématiquement démantelées dans notre pays. Or, aujourd'hui, les villes se rendent compte que les trams, et plus généralement, les chemins de fer urbains représentent le vecteur idéal pour absorber les gros flux de trafic. Dans maintes agglomérations, on prépare donc le retour du tramway dans sa forme moderne. Déjà, quelques nouvelles lignes ont été ouvertes et d'anciennes ont été prolongées. En milieu urbain tout particulièrement, le tram est davantage qu'un simple mode de transport grâce à son impact des plus positifs sur la qualité de vie, l'image de la Ville et l'attractivité économique de celle-ci, il peut devenir un élément essentiel du développement qualitatif. Si, à l'étranger, le renouveau du tram a bel et bien commencé, la Suisse est à la traîne. Le recul du subventionnement fédéral dans le domaine du trafic d'agglomération n'est pas étranger à cette situation.*»

«*Seules Bâle, Berne et Zurich ont maintenu un réseau d'une certaine ampleur. Et aujourd'hui, c'est dans ces villes-là que la part occupée par les transports publics dans le trafic pendulaire est la plus élevée, dépassant le 50 pour cent; ce qui n'est pas un hasard.*»⁴ Le tram offre une capacité onze fois plus élevée que l'automobile pour la même emprise urbaine (23,000 pers. par Voie et par heure au lieu de 2,000).

Synthèse des projets de Tramways Urbains (ou métros légers) actuellement à l'étude en Suisse:

Berne: remplacement des lignes de bus en direction de Bümpliz et Bethlehem, saturées, par deux lignes de tram en forme d'Y; financement: env. 100 millions de francs. Horizon 2003-2005 si le financement est trouvé.

Genève: la Ville qui a conservé une de ses 15 lignes d'origine a récemment construit deux nouvelles lignes et envisage d'en prolonger deux des trois; la mise en Oeuvre du tracé est-Ouest Cern-Annemasse Via Cornavin en constitue la plus grande partie devisée à env. 450 millions de francs. Horizon 2003.

³ Source: Article «Des trams pour les Villes Suisses» in «Via» Le magazine du rail 4/99 édité à Berne, 1999.

⁴ Extraits de l'article «Des trams pour les villes suisses» Sous-titre «Des projets nombreux, mais un financement incertain» Texte Peter Krebs; Illustr.: Bruno Fauser.

Zurich: *raccordement des communes de Glattal, au Nord de Zurich, au réseau du RER et à l'aéroport de Kloten. Financement 500 millions de francs par le fonds des transports du Canton de Zurich.*

Lausanne: *le remplacement et la prolongation du Lausanne-Ouchy en direction d'Epalinges sur 6 km devrait coûter 400 millions de francs; horizon du projet fin en 2005.*

Lucerne: *mise en place de deux lignes en T à l'envers dont les trois pôles sont les communes de banlieue Ebikon-Emmen-Kriens: tracé en site propre et mixte avec les CFF, passant par le Centre de Lucerne, ce projet est devisé à 1,3 milliard de francs (son inscription dans le cadre du projet de RER Suisse Centrale proposé par l'ATE peut en faciliter la réalisation); horizon de réalisation: 2010.*

Zoug: *Chemin de fer Urbain assurant une desserte nord-Sud au quart d'heure entre Baar et Oberwil par Zoug; un branchement perpendiculaire est-ouest Zoug-Cham jusqu'à Rotkreuz, avec prolongement possible vers Lucerne et le Freiamt; horizon: dès 2004; coûts modérés du fait de l'usage au début des voies CFF: 40 à 60 millions.*

Total⁵ de ces travaux en millions de francs suisses:

100 (Be) + 400 (Ls) + 500 (Zh) + 1300 (Lu) + 60 (Zg) = 2,360 millions sfr.

Pour davantage de détails voir l'article retranscrit en annexe G.4 dans de larges extraits qui suit « *Le Tram en Suisse* » qui dresse un tableau complet des trams en Suisse depuis leur origine au XIX^e siècle à leurs possibilités de développement contemporaines et dans le futur proche.

POSITION ACTUELLE DES AUTORITÉS SUISSES

Mais comme le disent les auteurs de l'article précité, le son de cloche que l'on peut entendre de tous côtés est identique: « *Partout, c'est le financement qui cause les plus gros soucis.* »

Pourquoi ? La reprise en mains des budgets publics est un sujet si large que nous ne pouvons le traiter en détail dans ce passage. Néanmoins les nouvelles contraintes de gestion, par exemple les approches par enveloppes budgétaires, et les mécanismes de référendum cantonaux ou communaux, font que les pou-

⁵ Sans compter des autres communautés urbaines prochainement concernées par de tels travaux Ti Fr Ne (et Fr-Ne) YlB-Broye Arc-lémanique Sud ? St-Gall ?

voirs publics ne financent plus les services communautaires «à fonds perdus» ou sans limite financière. S’y ajoute encore un autre phénomène: le retrait des interventions de l’échelon supérieur: *« En effet, suite à la nouvelle péréquation financière, le Conseil fédéral entend se retirer encore davantage du trafic régional. Selon sa stratégie publiée en mai (99), la Confédération se propose de baisser à moyen terme sa participation, qui est de 68 pour cent aujourd’hui à moins de “50 pour cent”. Le gouvernement suggère aux agglomérations de constituer des associations devant se financer pour l’essentiel elles-mêmes. »*

Or les mécanismes de subsidiarité de la Confédération⁶ ou des ses (futures ex-) grandes régies⁷ ne permettent plus de trouver les compléments financiers nécessaires au déploiement de tels projets: ***« Il est donc nécessaire de trouver des modes de financement susceptibles de rencontrer rapidement une approbation politique. Mais on attend encore l’idée de génie. »***

PROPOSER LES PISTES DE DÉVELOPPEMENT DU DOMAINE

L’analogie avec le cas étudié dans la présente thèse demeure: les changements et autres modifications structurelles en cours dans notre pays de nos jours ressemblent à ce qui s’est produit à la fin du XIX^e siècle. Notre fin de siècle est elle-aussi touchée par toutes sortes de modifications qui induisent des doutes et des craintes, qu’il suffise de penser aux nouveaux accords internationaux sur les marchés publics de la construction, à la globalisation accrue des marchés (bien que nous ayons pu observer que celle-ci exerçait déjà ses effets au siècle passé!), et surtout aux restrictions nouvelles des budgets des collectivités publiques condamnées à chercher de nouvelles solutions pour accomplir leurs prestations à moindre coût.

Toutes ces contraintes forcent le secteur immobilier et de la construction à se rationaliser. Les domaines de la planification de la construction commencent à peine à devenir suffisamment prévisibles pour devenir des vrais marchés de services évaluables et commercialisables sans (trop de) surprises..., encore vont-ils subir **les réformes des nouvelles situations libéralisées**: *décartellisations nationales, ouvertures internationales des marchés, pressions dues aux innovations technologiques comme les nouvelles sciences de l’information, opérations planétaires en temps réel, etc.*

⁶ A l’échelon helvétique. Noter que cette réforme structurelle va exercer ses effets en Europe de la même façon; les programmes de rattrapages structurels ne seront plus financés à fonds perdus et sans limites.

⁷ Trains, Poste, Télécommunications. Ex CFF, PTT!

Le moment est venu de s'inspirer le plus clairement possible des exemples de tels marchés avec leurs investisseurs précédents, ceci afin d'examiner ce qu'ils ont subi lors de changements précédents de paradigmes. Or il y a carence de tels exemples qui seraient pourtant fort utiles aux milieux concernés. La liaison nouvelle consiste à **mettre en relation ce que l'on apprend d'un exemple historique réussi avec les modèles contemporains**, et quelles sont les pistes à suivre pour atteindre les mêmes résultats.

ÉCOLE D'ENTREPRENEURS... ET AFFINITÉS ÉLECTIVES

(Voir les annexes G.1 à G.3: «cycles économiques», «écoles d'entrepreneurs» et «affinités électives».)

L'exemple de la famille Borel est non seulement révélateur d'essais, puis de résultats particuliers: les deux frères réalisent dans la foulée de leurs parents les rêves envisagés par les générations précédentes; en outre ils développent une culture et un état d'esprit propice à favoriser chez leurs congénères des dispositions créatives. Nous en voulons pour preuve leurs rapports avec leurs stagiaires, ou après avoir eux-même appris auprès d'autres hommes d'affaires, ils rendent la pareille à des jeunes «*businessmen*» qui cherchent leur voie, préparant ainsi la relève professionnelle.

Comme si la création d'entreprises était une facette de la créativité en général..., ce qu'elle est en réalité! Mais son attrait s'est déplacé au fil des cycles économiques **du domaine de la construction vers les industries plus à la mode dites «de pointe»**. En effet, le lent mais irréversible déplacement des enjeux industriels de «*l'âge du coton, de l'énergie hydraulique et du fer*» vers «*les nouveaux médias, les réseaux digitaux et la programmation informatique*» propulse les individus ou les groupes humains les plus performants vers des horizons porteurs d'enjeux plus considérables que la «simple» construction (architecture ou génie civil).

Une autre modification très importante est **l'institutionnalisation des entreprises**: en effet les structures familiales ne répondent plus aux contraintes systémiques de marchés toujours plus exigeants. Les technostructures⁸ issues de la spécialisation des activités ainsi que des secteurs de l'emploi accroissent encore l'effet de segmentation de l'information dans les entreprises. La synthèse ne se réalise plus à l'échelle humaine d'une cellule de direction qui pourrait engager complètement les forces de l'entreprise qu'elle dirige.

⁸ Au sens où en parle John Kenneth Galbraith dans son ouvrage fondamental «The New Industrial State».

Les valeurs éthiques qui président aux choix des entrepreneurs actifs dans ces domaines de ruptures technologiques vont bien au-delà du cliché historique du XIX^e siècle de l'incarnation des valeurs «*famille, travail, progrès*⁹». Les chapitres concernant l'intégrité morale, l'éducation, ou les hésitations des Borel avant les prises de risque, montrent **l'ascension sociale d'une famille qui passe du rang de savetier à celui de financier**. Ces progrès reposent sur leur état d'esprit, une curiosité insatiable et leur intérêt pour leur cadre de vie, véritable engagement sur les fronts de la création culturelle et technique et de la responsabilité sociale. Crépuscule des dieux, fin d'une époque? Probablement pas car les entrepreneurs individualistes s'opposent aux grandes sociétés désincarnées, déjà au début du XX^e siècle¹⁰...

Qui détient donc aujourd'hui une vision globale sur les domaines en mutation? Comment affronter demain les nouveaux domaines qui requièrent tant de compétences?

Il est rare pour ne pas dire impossible de trouver à la fin du XX^e siècle une famille d'entrepreneurs ou une dynastie d'opérateurs en infrastructures et en placements immobiliers efficace et performante et tenant compte des enjeux sociaux: qui peut alors réaliser la synthèse gagnante?

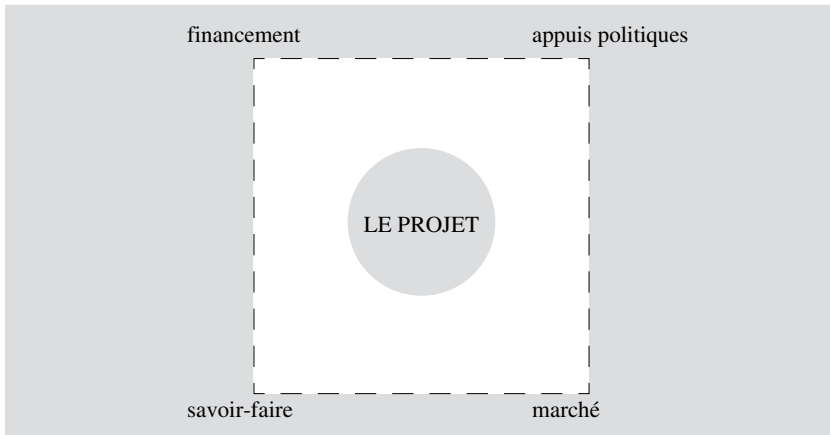


Illustration: «le carré de la réussite» (version de base): deux des 4 angles maîtrisés permettent d'atteindre les deux derniers, comment réussir l'intégration? Ce modèle de principe affiche plus clairement les angles «politiques» et «marché» que doivent maîtriser les entrepreneurs pour synthétiser leurs projets

⁹ Ruedin, et al.

¹⁰ Paul Girod cité par Söderström.

HORLOGERIE URBAINE À SAN FRANCISCO

Revenons à cette « *instant City* » du XIX^e siècle observée comme une « *horloge à habiter* »... Nous avons entre autres vu, dans le chapitre concernant la maison d'Antoine Borel, comment la ville victorienne de San Francisco développe ses quartiers pour devenir la plus grande cité nord américaine du Pacifique. La ville entière se conçoit alors comme un ensemble mécanique dont l'ensemble des pièces est « monté » au sein d'une immense composition machiniste. Si l'individualité de chaque habitant est reconnue dans sa nouvelle identité de locataire ou propriétaire, que dire de ces acteurs qui façonnent ce nouveau cadre de vie? Les acteurs du développement de cette expansion agissent comme des horlogers, *un tel* s'occupant des rouages fonctionnels comme ceux du transport, ou des fournitures d'eau et d'énergie, *tel autre* maîtrisant les aspects immobiliers ou constructifs des nouveaux logements... Si les techniciens, les ingénieurs et les architectes ont la place belle, affichant leurs créations et réalisant des somptuosités comme le *Palace Hotel*, ou les gigantesques, grands et petits réseaux de transports (transcontinentaux, régionaux, ou municipaux... le Cable car notamment), quelle est la place des financiers et des banquiers qui renforcent les armatures et les infrastructures de la ville victorienne? Cette question qui revient dans toutes les études analysant le rôle des banques dans le développement économique ne date pas d'aujourd'hui: **comment situer les intermédiaires financiers dans leur intervention? Accompagnent-ils le développement économique, allant même jusqu'à le parasiter?** Ou les services financiers induisent-ils une accélération du développement économique¹¹? Problématique centrale pour notre société, elle provoque d'ailleurs les remous politiques amplifiés par la presse, ou les nouveaux médias, que nous connaissons bien, spécialement en Suisse; les prises de position sont difficiles à obtenir.

Avec la deuxième génération des Borel qui est actrice, passant du rôle de spectatrice des campagnes d'embellissement urbains à celui de propriétaire d'équipements et d'infrastructures, nous assistons au labeur de ces intermédiaires financiers qui d'ailleurs ne se qualifient pas de banquiers mais sont désignés comme tels... Seraient-ils de simples spéculateurs, « capitalistes » plaçant ici et là des dépôts de tiers, se réservant les bonnes affaires, profitant de *l'asymétrie de l'information*¹² sur les marchés pour leur propre compte?

¹¹ Lynne Pierson Doti, *Banking in an unregulated environment, California, 1878-1905*, Garland Publishing, New York & London, 1995; pp. 4, 5, et ss.

¹² Y. Cassis, Colloque « le financement bancaire de l'entreprise entre 1870 et 1950: aspects internationaux, nationaux et régionaux », Université de Neuchâtel, 27 et 28 novembre 1997.

La position de l'auteur de la présente recherche pourrait demeurer intermédiaire, en considérations qui se situent à mi-chemin de la réflexion à développer, du genre de :

- « peut-être les Borel ont-ils favorisé l'éclosion de certaines infrastructures... ? »
- « avec les banquiers qui entrent dans des placement modestes, puis leur système gagnant en importance, nous assistons à l'émergence de la nouvelle bourgeoisie métropolitaine... »
- « le progrès constatable dans le caractère entrepreneurial des initiatives des Borel est la marque du glissement de la banque privée vers le financement de projets d'infrastructures urbaines... »

Ces remarques ne font que dresser le cadre de l'activité étudiée.

Tout cela est vrai, mais insuffisant pour conclure une étude fouillée sur des entrepreneurs du XIX^e siècle qui prennent des risques, s'en inquiètent puis récoltent des fruits importants de leur dur labeur et de leur engagement. Nous serions timorés de ne croire qu'à une série d'essais sans difficultés, puis à des réussites aussi conséquentes, comme « par hasard ».

La piste à suivre est celle du libéralisme structurant l'esprit communautaire, et non simplement celle de la maximisation des profits. *La privatisation n'est pas une panacée : illimitée, elle entraîne corruption ou confrontation sociale avec les employés ou les usagers. C'est dans un rapport de compétition entre opérateurs privée et publics que se situe le juste milieu*¹³. Face aux crises successives, l'approche économique idéale requiert systémique, et universalité de l'esprit. *Culture et rationalité*¹⁴ se conjuguent afin de conserver, malgré les événements, l'ouverture d'esprit nécessaire à la reprise des défis. Intégrer l'ensemble demande un apport stratégique, *un véritable projet de société*, pas uniquement au sens d'un produit formel, ou fonctionnel, mais *intègre*, en relation à la demande sociale. Enfin cette démarche est nécessairement *intellectuelle*, lançant un nouveau défi aux acteurs du développement métropolitain.

¹³ S. Sussna, Real estate Development and Transportation Financing, Transportation Quarterly, VL 45, Iss3, p. 370, 1991.

¹⁴ G.C. Argan, conférence au Département d'architecture de l'EPFL, 1984.

La véritable morale de notre histoire *de savetiers devenus financiers* repose alors sur trois idéaux :

- ***une authentique prise de risque dans la planification urbaine*** : il ne faut pas hésiter à prendre des positions d'investissement en avance sur son temps ;
- ***le retour d'expérience grâce à la vision interdisciplinaire et éthique*** qui provient de l'éducation, d'une constante ouverture d'esprit et de l'écoute des générations précédentes ;
- ***la découverte de clés de l'anticyclisme économique complétant naturellement immobilier et infrastructure*** qui consiste à diversifier les placements entre hypothèques privées et concessions de réseaux publics.

Certaines collectivités urbaines ont déjà eu le courage et les moyens de prendre leur destinée en mains. Suivons leur exemple, car innombrables sont encore les agglomérations qui attendent leurs «**metropolitan planners**» (planificateurs métropolitains), ne perdons pas un instant, le temps presse !

ANNEXES

E. DATES IMPORTANTES EN CALIFORNIE ET EN SUISSE DURANT LA VIE D'ALFRED ET ANTOINE BOREL

Californie, USA & San Francisco

- 1821** Mexique indépendant de l'Espagne
- 1834** *Conseil Municipal de Mission Dolores*
- 1835** *Première maison de Yerba Buena*
- 1839** *Plan du Vaudois J.-J. Vioget*
50 habitants à « Yerba Buena »
Fondation par Sutter de New Helvetia
- 1846** *Proclamation de la « Bear Flag Republic »*
guerre USA – Mexique
- 1847** *Yerba Buena devient San Francisco*
Plan en grille O'Farrell de la ville
- 1848** *Cession de la Californie par le Mexique*
1^{re} banque commerciale
Découverte de l'or le 24 janvier
800 habitants à San Francisco
- 1849** *ruée vers l'or*
En été env. 5,000 habitants à San Francisco
- 1851** *Incendie dévastateur*
- 1852** *Transports par la Wells Fargo*
30,000 habitants à San Francisco
- 1853** *Levi Strauss ouvre son magasin à SF*
- 1855** *Création de la Maison « Alfred Borel & Co. »*
- 1857** *Premières caves viticoles*
- 1859** *Filon d'argent de Comstock Lode*
- 1860** *57,000 habitants à San Francisco*
Projet de liaison ferroviaire transcontinentale
- 1861** *Liaison télégraphique transcontinentale*
Guerre de Sécession
- 1864** *Fondation de la Bank of California*
- 1865** *Fin de la guerre de Sécession*
- 1867** *Achat de l'Alaska*
- 1870** *Fondation de la Southern Pacific Railroad*
150,000 habitants à San Francisco
- 1873** *1^{re} ligne du Cable car par Hallidie*
Levi Strauss (SF) brevete ses jeans rivetés
- 1875** *Fermeture de la Bank of California*
(Suicide? de son président Ralston)
Ouverture du Palace Hotel

Suisse & Neuchâtel

- 1831** *Tentative de révolution à Neuchâtel*
- 1832** *Manifestations anti-filatures à Uster*
- 1833** *Naissance d'Alfred Borel à Neuchâtel*
- 1835** *Suicide de Léopold Robert*
- 1840** *Naissance d'Antoine Borel à Neuchâtel*
- 1841** *Achat du Moulin de Bevaix par Antoine Borel*
- 1843** *Détournement du Seyon*
- 1846** *Suchard fonde New Alpina (N.Y.)*
- 1847** *Guerre du Sonderbund*
- 1848** *Révolution le 1^{er} mars et proclamation*
de la République et Canton de Neuchâtel
Création de l'Etat fédéral en Suisse
- 1849** *Béton armé de Monier*
Prusse: droit de vote des 3 classes sociales
- 1849-50** *Refonte de la poste suisse*
- 1850** *La ville de Neuchâtel compte 5,000 habitants*
- 1851** *Introduction du télégraphe en Suisse*
- 1852** *Réseau télégraphique de 1,942 km*
- 1854** *15 à 18,000 Suisses émigrent*
- 1856** *Contre-révolution royaliste à Neuchâtel*
- 1857** *Règlement de « l'affaire de Neuchâtel »*
- 1858** *Fondation de Tell City dans l'Indiana*
4,500 Suisses vivent en Australie
- 1860** *1,053 km de voies ferrées en Suisse*
- 1861** *Neu Helvetia en Uruguay*
- 1862** *Réseau télégraphique de 3,192 km*
Premières lignes de trams à Genève
- 1866** *Transmission de la force par câble (Schaffhouse)*
- 1867** *Farine lactée Nestlé*
- 1870** *Guerre franco-allemande*
- 1871** *Les Bourbakis réfugiés en Suisse*
- 1873** *« Grande crise » économique (jusqu'en 1890)*
- 1875** *Invention du chocolat au lait (Peter)*
- 1877** *Tram à vapeur à Genève*
- 1879** *Brassage pâte du chocolat (Lindt)*
- 1880** *Le téléphone suisse compte 144 employés*

-
- | | | | |
|-------------|--|-------------|--|
| 1882 | <i>Chinese Exclusion Act</i> | 1882 | Ouverture du tunnel du St.-Gothard |
| 1884 | <i>Raffinerie de sucre Spreckels</i> | 1883 | Apparition de l'électricité en Suisse |
| 1890 | <i>SF compte 8 lignes de Cable car (160 km)
300,000 habitants à San Francisco</i> | 1890 | Fusion ferroviaire et création du Jura-Simplon |
| 1891 | Scandale du Canal de Panama | 1893 | Zurich métropole suisse |
| 1897 | <i>Usine hydro-électrique californienne à SF</i> | 1896 | Exposition Nationale Suisse |
| 1898 | <i>Achèvement du City Hall de San Francisco</i> | 1897 | <i>Achat du Château de Gorgier par Ant. Borel</i> |
| | Guerre USA-Espagne occupation Cuba,
Annexion d'Hawaï, îles Marshall et
Philippines | 1898 | La Confédération rachète les chemins de fer |
| 1900 | <i>343,000 habitants à San Francisco</i> | 1899 | Ligne de train électrifiée (Berthoud-Berne) |
| 1904 | <i>Fondation de la Bank of Italy
(Devenue Bank of America)</i> | 1900 | <i>La ville de Neuchâtel compte 20,701 habitants</i> |
| 1906 | <i>Tremblement de terre le 18 avril
674 morts, 250,000 sans abris</i> | 1902 | Fondation des CFF |
| 1907 | <i>Grève la plus violente des streetcars</i> | 1903 | Premier camion Saurer |
| 1909 | <i>Municipal Railway reprend les privés</i> | 1905 | Electrométallurgie à Ugine
Perçement du tunnel du Simplon |
| 1912 | Nauffrage du Titanic | 1908 | Interdiction de l'absinthe |
| 1914 | <i>PPIE Panama Pacific Int'l Exposition
417,000 habitants à San Francisco</i> | 1908 | <i>Décès d'Alfred Borel au Moulin de Bevaix</i> |
| | Ouverture du Canal de Panama | 1910 | Décès d'Albert Anker |
| 1915 | <i>San Francisco reconstruite</i> | 1911 | Perçement du tunnel du Lötschberg |
| | | 1912 | <i>La-Chaux-de-Fonds, 40,000 hab. socialiste!</i> |
| | | 1914 | Début de la 1 ^{re} guerre mondiale |
| | | 1915 | <i>Décès d'Antoine Borel à Lausanne</i> |
| | | 1918 | Fin de la 1 ^{re} guerre mondiale |

F. BIBLIOGRAPHIE

- ADAMS, J.S.**, *Contemporary Metropolitan America*, Ballinger Publishing Company, Cambridge, Massachusetts, **1976**
- ALMANACH**, *Almanach de Neuchâtel en Suisse, pour l'année bissextile 1848.*, Imprimerie de H. Wolfrath, Neuchâtel, **1847**
- ALMANACH**, *Almanach de la République et Canton de Neuchâtel*, La société neuchâteloise d'utilité publique, Neuchâtel, **1860**
- ALMANACH**, *Almanach de la République et Canton de Neuchâtel (rachetés : ancien propriétaire Maurice Borel !)*, Société neuchâteloise d'utilité publique, numéros de 1857 à 64 reliés, Neuchâtel, **1864**
- ALMANACH**, *Almanach de la République et canton de Neuchâtel*, Société neuchâteloise d'utilité publique, numéros de 1865 à 72 reliés, Neuchâtel, **1872**
- ALPHANDERY, Cl.**, *Les prêts hypothécaires*, Presses Universitaire de France, Paris, **1968**
- AMERICAN HERITAGE**, *Périodiques American Heritage 1995-1996; avril 1995, may-june 1995, july auguste 1995, september 1995, novembre 1995, december 1995, march 1996, may-june 1996, july-auguste 1996, september 1996, december 1996*, 12, **1995**
- ANDERSON, L.** (co-auteur), *San Francisco. Everyman guide*, David Campbell Publishers Ltd, London, **1993**
- ANDRIEUX, J.-Y.**, *Le patrimoine industriel*, Presses Universitaire Française, Paris, **1992**
- ANNALES**, *Annales historiques du Comté de Neuchâtel et Valangin (5 Volumes)*, Société littéraire, 5 Volumes, Berne et Neuchâtel, **1855**
- ARCHITECTURAL FORUM (ED.)**, *Building in U.S.A. The men and methods that influence architecture in America today*, McGraw-Hill Book Company, Inc., New York Toronto London, **1957**
- ARSENIJEVIC, D.**, *Les Hommes du Défi*, Editions de la Colline, Yverdon-les-Bains, **1994**
- ARNOLD, B.**, *Cortailod -Est, un village du Bronze Final, 1. Fouille subaquatique et photographie aérienne*, in: *Archéologie neuchâteloise n°1*, Editions du Ruau, Saint-Blaise, **1986**
- ARNOLD, B.**, *Cortailod -Est et les villages du lac de Neuchâtel au Bronze final. Structure de l'habitat et proto-urbanisme*, in: *Archéologie neuchâteloise n° 6*, Editions du Ruau, Saint-Blaise, **1990**
- ARNOLD, B.**, *Batellerie gallo-romaine sur le lac de Neuchâtel, tome 2*, in: *Archéologie neuchâteloise n°13*, Editions du Ruau, 2, Saint-Blaise, **1992**
- ATTINGER ED.**, *Vignes et vins de Neuchâtel*, Imprimerie Paul Attinger S.A., Neuchâtel, **1935**
- ATTINGER ED.**, *Madame de Charrière à Colombier*, Imprimerie Paul Attinger S.A., Neuchâtel, **1979**

- ATTINGER IMPR.,** *Relation du séjour de LL. MM. le roi et la reine de Prusse dans leur principauté de Neuchâtel et Valangin*, Imprimerie Attinger, Neuchâtel, **1842**
- AUGE, P.** (dir.), *Larousse du XX^e siècle (en six volumes)*, Librairie Larousse, Paris, **1928**
- BACHELIN, A.,** *Marat iconographie de l'ami du peuple*, L'artiste, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris, **1881**
- BACHELIN, A.,** *Marat. Iconographie de l'Ami du Peuple*, Imprimerie D. Bardin et Compagnie, Paris, **1881**
- BACHELIN, A.,** *L'horlogerie neuchâteloise*, Attinger Frères, Editeurs, Neuchâtel, **1888**
- BACHELIN, A.,** *Jean - Louis*, Editions Attinger Frères, Neuchâtel, **1881**
- BAIROCH, P.,** *Victoires et déboires. Histoire économique et sociale du monde du XVI^e siècle à nos jours (3 volumes)*, Editions Gallimard (Collection folio/histoire), Paris, **1997**
- BAIROCH, P.,** *Mythes et paradoxes de l'histoire économique*, La Découverte / Poche, Paris, **1999**
- BANHAM, R.,** *The Architecture of the Well-tempered Environment*, The Architectural Press & The University of Chicago Press, London - Chicago, **1969**
- BANHAM, R.,** *Theory and Design in the First Machine Age*, The MIT Press, Cambridge, Massachusetts, **1986**
- BARBLAN, M.-A.,** *Il était une fois l'industrie*, Collection patrimoine industriel de la Suisse, Genève, **1984**
- BARBEY, WASSERFALLEN, G., A.,** *Léo Châtelain architecte*, MAH, Neuchâtel, **1985**
- BARJOT, D.** (dir), *Industrialisation et Société en Europe occidentale*, Editions CNED-SEDES, s.l., **1997**
- BÄRTSCHI, H.-P.,** *La Suisse et son patrimoine industriel*, Birkhäuser, Bâle, Berlin, Boston, **1998**
- BÄRTSCHI, H.-P.,** *Architektur, Industriearchäologie, Stadtentwicklung, Tätigkeitsgebiete und Werkverzeichnis 1979-1994*, ARIAS, Winterthur, **1994**
- BASSAND, M.,** *Métropolisation et inégalités sociales*, PPUR, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, **1997**
- BAUD-BOVY, D.,** *La vie romantique au pays romand*, Editions de la Baconnière, Neuchâtel, **1930**
- BAUER, Ed.,** *Destins de Neuchâtel*, Editions de la Baconnière, Neuchâtel, **1935**
- BAUER, H.,** *Société de Banque Suisse 1872-1972*, sans lieu, Bâle, **1972**
- BEGUIN, J.,** *Urbanisme (collection «Le Pays de Neuchâtel»)*, l'Imprimerie Henri Messelier, Neuchâtel, **1948**
- BENIGUI, I.,** *Sécheron. Cent ans d'électronique*, Edition Slatkine, Genève, **1995**
- BERTHOUD, D.,** *Les indiennes neuchâteloises*, Editions de la Baconnière, Neuchâtel, **1951**
- BERTHOUD, D.,** *Vie de Léopold Robert*, Editions de la Baconnière, Neuchâtel, **1934**
- BERTONECHE, VICKERY, M., L.,** *Le capital risque*, Presses Universitaires de France, Paris, **1987**

- BLETON, P.**, *La vie sociale sous le second empire*, Editions ouvrières, Paris, **1963**
- BODINIER, Cl.-Ph.**, *Le rayonnement de Philippe Godet*, Editions de la Baconnière, Neuchâtel, **1975**
- BOILLOT-ROBET, J.**, *Neuchâtel - Jubilé 1848-1898*, Imprimerie Paul Seiler, Neuchâtel, **1898**
- BORDAZ, R.** (président de la commission), *Le livre des expositions universelles 1851-1989*, Union Central des Arts Décoratif, Paris, **1983**
- BOREL, P.-A. et J.**, *Les descendants de Valcherius Borel*, sans lieu, 5 volumes, Neuchâtel, **1991**
- BOREL, M.**, *Atlas cantonal, politique et économique de la Suisse (le tiré à part du Dictionnaire géographique de la Suisse)*, Imprimerie Attinger Frères, Neuchâtel, **1920**
- BOREL, Ad. & Maur.**, *Notice sur les stations lacustres de Bevaix*, Imprimerie de H. Wolfrath, Neuchâtel, **1886**
- BOREL, M.**, *Dictionnaire géographique, économique, historique de la Suisse (MANUEL SCOLAIRE)*, Imprimerie Attinger Frères, Neuchâtel, **1920**
- BOREL, KNAPP, ATTINGER, M., Ch., V.**, *Dictionnaire géographique de la Suisse DGS (volumes: 7); 1902, 1903, 905, 1906, 1908, 1910, 1920*, Imprimerie Attinger Frères, Neuchâtel, **1920**
- BORELLO, M.A.**, *Cortaillod-Est, un village du Bronze Final, 2. La céramique*, in: *Archéologie neuchâteloise n° 2*, Editions du Ruau, Saint-Blaise, **1986**
- BORELLO, M.A.**, *Hauterive-Champréveyres. La céramique du Bronze final*, in: *Archéologie neuchâteloise n° 14*, Edition du Ruau, Saint-Blaise, **1992**
- BORELLO, BROCHIER, CHAIX, HADORN, M.-A., J.-L., L., Ph.**, *Cortaillod -Est, un village du Bronze Final, 4. Nature et environnement*, in: *Archéologie neuchâteloise n° 4*, Editions du Ruau, Saint-Blaise, **1986**
- BORY, J.**, *Château de Penthes*, Fondation pour l'histoire des Suisses à l'Etranger, Genève, **1995**
- BORY, J.-R.**, *Les Suisses au service étranger et leur musée*, Editions du «Courrier de La Côte» S.A., Nyon, **1965**
- BORY, J.-R.**, *Swiss in American life*, Pro Helvetia, Coppet / Penthes, **1976**
- BORY, J.-R.** (dir.), *Suisses en Russie de Pierre le Grand à Alexandre I^{er}. La construction de Saint-Petersbourg de Trezzini à Adamini*, Imprimerie Morel, Coppet, **1996**
- BOUCHARD-HUZARD, L.**, *Traité des constructions rurales et de leurs dispositions (réimpression)*, Léonce Laget, 3 volumes, Paris, **1982**
- BOUDON, BESNARD, CHERKAOUI, LECUYER, R., P., M., B.-P.**, *Dictionnaire de la Sociologie*, Larousse, Paris, **1990**
- BOUTIER, J.** (red.), *Passés recomposés. Champs et chantiers de l'Histoire*, Editions Autrement, Paris, **1995**
- BOUVIER, N.**, *L'Art populaire*, Pro Helvetia, Ars Helvética IX, Disentis, **1991**
- BOVARD, P.-A.**, *Nos Excellences à Berne. D'Henri Druet à Pierre Graber*, Editions de Peyrollaz, Morges, **1997**

- BROILLET**, Ph. (dir.), *Les monuments d'art et d'histoire du Canton de Genève. La Genève sur l'eau*, Editions Wiese, Bâle, **1997**
- BROWNELL**, L., *Mystic Seaport*, Mystic Seaport Museum Stores, Connecticut, **1985**
- BRUN**, M., *Le Canton de Neuchâtel - son activité économique et culturelle*, Imprimerie Courvoisier S.A. à La Chaud-de-Fonds, Neuchâtel, **1948**
- BUERGENMEIER**, B. (préface), *Genève à la croisée des chemins. Ouvrage réalisé par le Laboratoire d'Economie Appliquée, Faculté des Sciences Economiques et Sociales*, U.B.S., Université de Genève., Genève, **1995**
- BUGNARD**, P.-Ph., *Le Machiavelisme de village, La Gruyère face à la République chrétienne de Fribourg (1881-1913)*, Le Front Littéraire, Lausanne, **1983**
- CALIFORNIA STATE TRADE & COMMERCE AGENCY**, *Made in California. A Special California Edition*, California Office of Export Development , Long Beach, **1992**
- CAMERON**, S., *Caribbean Islands Handbook*, Footprint Handbooks, Bath, England, **1996**
- CANTON DE BERNE**, *Archives. Luxe ou nécessité*, Archives d'Etat, Berne, **1979**
- CAPPS**, B., *Les Indiens*, TIME-LIFE International B.V., sans lieu, **1979**
- CARON**, Fr., *Les deux révolutions industrielles du XX^e siècle*, Editions Albin Michel, S.A., Paris, **1997**
- CARONI**, P., *Le droit commercial dans la société suisse du XIX^e siècle*, Editions Universitaires, Fribourg, **1997**
- CARTIER**, A. (introduction), *Rapport technique de l'exposition nationale suisse Genève 1896*, Imprimerie W.Kündig & Fils, Genève, **1898**
- CARUSO DI SPACCAFORNO**, A., *Valutazione Economica Dei Progetti Nell'Arte Del Costruire*, UTET, Torino, **1999**
- Catalogue**, *Schweizerische Landesausstellung. Exposition nationale suisse*, Naville & Co., Genève, **1914**
- Catalogue de l'exposition**, *Pictorial Album of American Industry (la réédition de l'ouvrage de 1876 publié par Asher & Adams)*, Rutledge Books, New York, **1976**
- CATALOGUE DU MUSEE NATIONAL**, *Going West. Suisse Folk Art in America. Special Exhibition at the Swiss National Museum*, Schweizerisches Landesmuseum, sans lieu, **1994**
- CENTRE POMPIDOU**, *Traverses 13 (revue trimestrielle); titre du numéro: Réseaux. Le monde ferroviaire*, Centre George Pompidou, déc.78, Paris, **1978**
- CENTRE POMPIDOU**, *Le temps des gares (catalogue de l'exposition du même titre)*, Centre George Pompidou, Paris, **1978**
- CHAMBRIER**, F. de, *Histoire de Neuchâtel et Valangin jusqu'à l'avènement de la maison de Prusse*, , Imprimerie de Charles Attinger, 2, Neuchâtel, **1840**
- CHAMBRIER**, F. de, *Description topographique et économique de la mairie de Neuchâtel avec des notes historiques et des planches*, Imprimerie de Henri Wolfrath, Neuchâtel, **1840**

- CHAMBRIER de, Fr.**, *Les mensonges historiques sur Neuchâtel*, Librairie de A.-G. Berthoud, Neuchâtel, **1881**
- CHAPUIS, A.**, *Industrie (collection «Le Pays de Neuchâtel»)*, Imprimerie Delachaux et Niestlé S.A., Neuchâtel, **1948**
- CHATELAIN, A.**, *Du rôle de la Prusse dans le mouvement des royalistes neuchâtelois du 3 septembre 1856*, Edition Victor Attinger, Neuchâtel, **1925**
- CINQUANTENAIRE DE LA REPUBLIQUE NEUCHATELOISE**, *La République Neuchâteloise ses origines et son développement. Publication commémorative à l'occasion du Cinquantième de la Révolution de 1848*, Imprimerie de National Suisse, La Chaux-de-Fonds, **1898**
- CLAVIEN, A.**, *Histoire de la Gazette de Lausanne*, Editions de l'Aire, Lausanne, **1997**
- CLAVIEN & VALLOTTON, A. & F.**, *FIGURES DU LIVRE ET DE L'EDITION EN SUISSE ROMANDE (1750-1950)*, Actes du colloque «Mémoire Editoriale», Fondation Mémoire Editoriale, Lausanne, **1995**
- COMTESSE, J.-L.**, *La Crise horlogère suisse*, Les Editions Radar, Genève, **1952**
- CONFEDERATION SUISSE**, *Loi Fédérale complétant le Code Civil Suisse; Livre 5^e : Droit des obligations. Version du 30.11.1911, état au 1.7.1996*, Confédération Suisse / OCFIM, Berne, **1997**
- CONFEDERATION SUISSE**, *Vade-mecum de l'Aménagement du Territoire Suisse*, DFJP OFAT, 412.704f, Berne, **1998**
- CONSEIL COMMUNAL (La Chaux-de-Fonds)**, *75^e anniversaire de l'amenée de l'eau potable des gorges de l'Areuse à La Chaux-de-Fonds*, Imprimerie des Coopératives Réunies, La Chaux-de-Fonds, **1963**
- CORIEM, M.**, *Les aventures de Buffalo Bill*, Librairie Gründ, Paris, **1938**
- CORTAT, A.**, *Condor, Cycles, motocycles et construction mécanique, 1890-1980. Innovation, diversification et profits.*, Editions Alphil, Collection Histoire, économie et société, Delémont, **1998**
- COURVOISIER, J.**, *David de Pury 1709-1786*, Editions Gilles Attinger, 2, Hauterive, **1986**
- COURVOISIER, J.**, *Eglises et châteaux neuchâtelois*, Centre d'art graphique, Neuchâtel, **1978**
- COURVOISIER, J.**, *Les monuments d'art et d'histoire du canton de Neuchâtel (3 volumes)*, Société d'Histoire de l'Art en Suisse, Bâle, **1955**
- COURVOISIER, J.**, *Le maréchal Berthier et sa principauté de Neuchâtel (1806-1814)*, l'Imprimerie de Paul Attinger, Neuchâtel, **1959**
- COURVOISIER, J.** (red.), *Petit guide des archives anciennes de l'Etat de Neuchâtel*, Archives de l'Etat, Neuchâtel, **1981**
- COURVOISIER, J.**, *Belles demeures neuchâteloises*, Centre d'arts graphiques, Neuchâtel, **1973**
- CRUICKSHANK, D.**, *Sir Bannister Fletcher's A HISTORY OF ARCHITECTURE*, 20th Ed., Architectural Press, Oxford, **1996**

- CUNEO, A., *Le trajet d'une rivière*, Denoël, Paris, **1995**
- DAUMAS, M., *Histoire générale des techniques (5 vol.)*, Presses Universitaire de France, Paris, **1996**
- DAVERNIS, T., *Itinéraire neuchâtelois*, Editions de la Baconnière, Neuchâtel, **1960**
- DE MONTMOLLIN, chancelier, *Mémoires sur le Comté de Neuchâtel en Suisse (2 volumes)*, Imprimerie de Petitpierre et Prince, Neuchâtel, **1831**
- DELEHANTY, SEXON, R., R., *In the Victorian style*, Chronicle Books, San Francisco, **1991**
- DEMOLE, WAVRE, E., W., *Histoire monétaire de Neuchâtel*, Société d'histoire et d'archéologie, Neuchâtel, **1939**
- DENUZIÈRE, M., *Les Trois-Chênes*, France Loisirs, Paris, **1985**
- DENUZIÈRE, M., *Fausse-Rivière*, France Loisirs, Paris, **1979**
- DENUZIÈRE, M., *Bagatelle*, France Loisirs, Paris, **1981**
- DENUZIÈRE, M., *Louisiane*, France Loisirs, Paris, **1977**
- DENUZIÈRE, J. & M., *La Louisiane du coton au pétrole*, Editions Denoël, Paris, **1990**
- DETHIER, GUIHEUX, J., A. (dir), *La ville, art et architecture en Europe, 1870-1993 (publication à l'occasion de l'exposition dans la grande galerie du Centre G. Pompidou)*, Editions du Centre Pompidou, Paris, **1994**
- DEUCLER, F., *Index général*, Pro Helvetia, Ars Helvética XIII, *Disentis*, **1993**
- DEUCLER, F., *Ars Helvética XIII. Index général*, Editions Desertina, *Disentis*, **1993**
- DEUCLER, F., *L'Economie artistique*, Pro Helvetia, Ars Helvética II, *Disentis*, **1987**
- DIRLEWANGER, D., *Les services industriels de Lausanne. La révolution industrielle d'une ville tertiaire (1896-1901)*, Editions Antipodes, Histoire et Société Contemporaines 19/1998, *Lausanne*, **1998**
- DUBUIS, P., *Dans les Alpes au Moyen Age*, Société d'histoire de la Suisse romande, *Lausanne*, **1997**
- DUPLAIN, G., *L'Homme aux mains d'or*, Editions 24 heures, *Lausanne*, **1988**
- DÜRRENMATT, P., *Histoire Illustrée de la Suisse*, Payot, *Lausanne*, **1964**
- ERNI, GEISER, SCHIESSER, ASSEA, HARTMANN, K., U., H.K., D., R., D., *Le Tram en Suisse*, ATE/VCS, *Berne*, **1998**
- ETHINGTON, P. J., *The Public City: the Political Construction of urban Life in San Francisco, 1850-1900*, Cambridge University Press, *Cambridge*, **1994**
- EVARD, M., *Fontaines neuchâteloises*, Editions Gilles Attinger, *Hauterive / Neuchâtel*, **1985**
- FATIO, G., *Ouvrons les Yeux! Voyage esthétique à travers la Suisse*, Société genevoise d'édition «Atar», *Genève*, **1904**
- FAUCHE-BOREL, S. (ed.), *Description des montagnes et des vallées qui font partie de la Principauté de Neuchâtel et Valangin*, Samuel Fauche-Borel, *Neuchâtel*, **1766**
- FAVRE, L. (présid. comité), *Le Patois Neuchâtelois*, Imprimerie H. Wolfrath & Compagnie, *Neuchâtel*, **1894**

- FERRELL, NATKIEL, R.H. R.**, *Atlas of American history*, Facts On File, New York, Oxford, **1993**
- FICK, R.G.**, *San Francisco is no more. The Letters of Antoine Borel, Jr. .1905-1906*, à cpte d'aut., impr. Menlo Park, Ca, 2, *San Mateo*, **1963**
- FOSTER, R. N.**, *Innovation. The Attacker's Advantage*, Pan Books, London, Sydney, **1987**
- FOUILLE, G.**, *L'Histoire des bateaux*, Librairie Fernand Nathan, Paris, **1969**
- FREVERT & HAUPT, U. & H.-G.**, *Der Mensch des 19. Jahrhunderts*, Campus Verlag, Frankfurt / New York, **1999**
- FREY, P.**, *Les Archives de la construction moderne (article)*, SIA, 12 juillet 1995, **1995**
- FRIEDLI, R.G.**, *Automobiles Martini*, Jean-François Michaud, Neuchâtel, **1993**
- FRIEDRICKS, W. B.**, *A Metropolitan Entrepreneur Par Excellence: Henry E. Huntington and the Growth of Southern California, 1898-1927*, Business History Review, Real estate in Business History, Source: Voe 63 (2) F 329-55 Summer 1989, **1989**
- FURRER, HUBLER, STUBENVOLL, TOSATO-ROGO, N., L., M., D.** (éditeurs), *Gente ferocissima. Mercenariat et société en Suisse (XV^e-XIX^e siècle)*, Chronos Verlag (Zürich) Editions d'en bas (Lausanne), Zürich, Lausanne, **1997**
- GALLAND, B.**, *Encyclopédie illustrée du Pays du Vaud. volume 3: Les Artisans de la Prospérité (page 131)*, 24 Heures, Lausanne, **1972**
- GAMBONI, D.**, *La géographie artistique*, Pro Helvetia, Ars Helvética I, Disentis, **1987**
- GARIN, HENRY, WASSERFALLEN, M., A., A.**, *La saga des Borel au Moulin de Bevaix*, nouvelle revue neuchâteloise, N° 48 – 12^e année, Neuchâtel, **1995**
- GAUDIN, Thierry**, *L'an 2100*, Payot, Paris, **1990**
- GAVARD, A.** (red.), *Journal Officiel illustré de l'exposition Nationale Suisse . Genève 1896*, sans lieu, n°1, juil. 1895 - n° 50, déc. 1896, Genève, **1895**
- GEBHARD, MONTGOMERY, WINTER, WOODBRIDGE, D., R., R., J., S.**, *A Guide to Architecture in San Francisco & Northern California*, Peregrine Smith, Inc., Santa Barbara and Salt Lake City, **1976**
- GILBERT, M.**, *The Dent Atlas of American History*, JM Dent Ltd., London, **1993**
- GILLE, B.** (dir.), *Histoire des techniques*, Editions Gallimard, Paris, **1978**
- GILLIAM, PALMER, H., P.**, *The Face of SAN FRANCISCO*, Doubleday & Company Inc., Garden City, N.Y., **1960**
- GIOVANNINI, A.**, *De tutela librorum*, Editions I.E.S., Genève, **1995**
- GODET, Ph.**, *Souvenirs de jeunesse*, Delachaux & Niestlé S.A., Neuchâtel, **1928**
- GODET, Ph.**, *Neuchâtel pittoresque. La ville et le vignoble*, Editions Slatkine, réimpression de l'édition de Neuchâtel, 1901, Genève, **1980**
- GODET, Ph.**, *Madame de Charrière et ses amis*, Editions Spes, Lausanne, **1927**
- GODET, COMBE, Ph., T.**, *Neuchâtel Pittoresque. Vallées et montagnes.*, Société Anonyme des Arts Graphiques, Sécheron - Genève, **1902**
- GODET, JEANNERET, P., M.**, *Beaux-Arts (collection «Le Pays de Neuchâtel»)*, Imprimerie Paul Attinger S.A., Neuchâtel, **1948**

- GODET, TUERLER, ATTINGER, M., H., V.** (dir.), *Dictionnaire historique et bibliographique de la Suisse (vol.1)*, Imprimerie Attinger, Neuchâtel, **1921**
- GODET, TUERLER, ATTINGER, M., H., V.** (dir.), *Dictionnaire historique et bibliographique de la Suisse DHBS (volumes : 7 + suppl.) ; Années : 1921, 1924, 1926, 1928, 1933, 1932, 1934*, Imprimerie Paul Attinger S.A., Neuchâtel, **1933**
- GONZAGUE de REYNOLD, M.** (préface), *Catalogue de l'exposition «Grandes heures de l'amitié franco-suisse»*, collection Château de Coppet, éditeur Pro Helvétia, **1967**
- GREEN, N.**, *L'odyssée des émigrants. Et ils peuplèrent l'Amérique*, Découvertes Gallimard Histoire, Paris, **1994**
- GREENE, A.C.**, *900 Miles on the Butterfield Trail*, University of North Texas Press, Denton, Texas, **1994**
- GRELLET, J.**, *Les Armes et les Couleurs de Neuchâtel*, Imprimerie Wolfrath & Sperlé, 2, Neuchâtel, **1918**
- GROVE, A.S.**, *Only the Paranoid Survive*, Harper Collins Publishers, London, **1997**
- GUHL, T.**, *Das Schweizerische Obligationenrecht, mit Einschluss des Handels- & Wertpapierrechts; 7. Auflage (Guhl/Merz/Kummer)*, Schulthess Bibl. Verlag., Zurich, **1980**
- GUIDE CANTONAL**, Neuchâtel, Rentenanstalt, Zurich, **1991**
- GUYE, A.**, *Le bataillon de Neuchâtel*, Editions de la Baconnière, Neuchâtel, **1964**
- GUYE, J.-L.**, *Rétrospective: il y a 200 ans mourait Pierre Jaquet-Droz*, OFPI / BAGE, rapport annuel, pp. 37-40, Berne, **1990**
- GUYOT, Ch.**, Neuchâtel, Editions Jean Marguerat, Lausanne, **1947**
- GUYOT, Ch.**, *Visages du Pays de Neuchâtel*, Editions de la Baconnière, Neuchâtel, **1973**
- H******, *Précis historique de la révolution de Neuchâtel*, Au Nom d'une société patriotique, sans lieu, **1831**
- HAEFELI, R.** (ed.), *Le livre d'or du cinquantenaire 1er mars 1848-1898. Supplément.*, R.Haefeli & Cie., Imp.-Edit., La Chaux-de-Fonds, **1898**
- HAEFELI, R.** (ed.), *Le livre d'or du cinquantenaire de la République et Canton de Neuchâtel, 1er mars 1848-1898.*, R. Haefeli & Cie., Imp.-Edit., La Chaux-de-Fonds, **1898**
- HALDIMANN, J.-A.**, *Jura neuchâtelois au fil du temps*, Imprimerie Courvoisier S.A., La Chaux-de-Fonds, **1968**
- HALLWAG**, *Amerikas Reiseatlas Nummer 1*, Hallwag AG, Bern, **1994**
- HAMEL & PRALAHAD, G. & C. K.**, *Competing for the Future*, Harvard business School Press, Boston, **1994**
- HARRIS, SANDWEISS, D., E.**, *Eadweard Muybridge and the Photographic Panorama of San Francisco, 1850-1908*, Centre Canadien d'Architecture, MIT Press, Montréal, **1993**
- HAWS POTT, F.L.**, *A short history of Shanghai*, Kelly & Walsh, Shanghai, **1928**
- HEARLEY, ILBERY, M. J., B. W.**, *Location and Change. Perspectives on Economic Geography*, Oxford University Press, New York, **1990**
- HENRY, WASSERFALLEN, A., A.**, *1831 - 1848, D'un rivage à l'autre. Tumultes européens et neuchâtelois vus du Havre et de Neuchâtel.*, aBc, american Bevaix center, Bevaix, **1998**

- HERUBEL, M.**, *La Maison Gelder (Roman)*, Presses de la Cité, Paris, **1995**
- HILTON, G. W.**, *The Cable Car in America (revised ed.)*, Stanford University Press, Stanford, **1997**
- HINDLE, T.**, *Pocket Finance. The essentials of the world of finance from A to Z*, The Economist Books & Penguin Books, Harmondsworth, Middlesex, England, **1994**
- HUGUENIN, C.**, *Renaissance médiévale en Suisse Romande (1815-1914)*, Fondation Pro Helvetia, Zurich, **1983**
- HUGUENIN, D.-G.**, *Les châteaux Neuchâtelois anciens et modernes*, La maison de Henry Messeiller, Neuchâtel, **1894**
- HUMBERT, ROMANG, P., A.**, *Oeuvres sociales et philanthropiques (collection «Le Pays de Neuchâtel»)*, l'Imprimerie Delachaux et Niestlé S.A., Neuchâtel, **1948**
- HURET, J.**, *En Amérique de New-York à la Nouvelle -Orléans*, Bibliothèque -Charpentier, Paris, **1909**
- HUTSON, J.H.**, *The Sister Republics. La Suisse et les Etats-Unis de 1776 à nos jours*, Editions Staempfli & Cie SA, Berne, **1992**
- IMTB PUBLISHING**, *An International Travel Map of Guatemala, Scale 1: 500, 000, 3rd Edition*, ITM, ITMB Publishing Ltd, Vancouver, **1997**
- ISSEL, CHERNY, W., R.W.**, *San-Francisco, 1865-1932 - Politics, Power, and Urban-Development*, University of California Press, Berkeley, Los Angeles, London, **1989**
- J.F.B. A.A., M. de B.**, *Instruction succincte et familière d'un maire à un jeune homme de sa mairie*, Les Editeurs du Journ. Helv., Neuchâtel, **1757**
- JACCARD, P.-A.**, *La sculpture*, Pro Helvetia, Ars Helvética VII, Disentis, **1992**
- JACOMY, B.**, *Une Histoire des Techniques*, Editions du Seuil, inédit, sciences, Paris, **1990**
- JACQUIN, Ph.**, *Vers l'Ouest un nouveau monde*, Découvertes Gallimard Histoire, sans lieu, **1987**
- JEANNERET, BONHÔTE, F. A. M., J. H.**, *Biographie neuchâteloise (deux volumes)*, E. Courvoisier, Libraire-Editeur, Locle, **1863**
- JELMINI, J.-P.**, *Trésors de nos musées*, Centre d'arts graphiques, Neuchâtel, **1977**
- JELMINI, J.-P.**, *Neuchâtel, histoire d'un paysage urbain*, Musée d'art et d'histoire, Neuchâtel, CD ROM Mac (ég. disp. en version windows), Neuchâtel, **1999**
- JELMINI, J.-P.**, *Comina 1897-1997*, à compte de l'entreprise Comina, 2, Saint-Aubin, Neuchâtel, **1997**
- JELMINI, THOMAS, J.-P., Ch.**, *Le pays de Neuchâtel hier et avant-hier*, Editions Payot, sans lieu, **1978**
- JEQUIER, Fr.**, *Une entreprise horlogère du Val-de-Travers: Fleurier Watch Co SA*, Edition de la Baconnière, Neuchâtel, **1972**
- JEQUIER, GHIRSHMAN, BAUER, M.** (publication), R. (préface), E. (note biographique), *Jéquier en Perse 1897-1902. Journal et Lettres de Gustave Jéquier publiés et annotés par Michel Jéquier*, Editions de la Baconnière, Neuchâtel, **1968**

- JOST, H.U.**, *Les Avant-gardes réactionnaires*, Editions d'en bas, Lausanne, **1992**
- JOURNAL DE GENEVE ET GAZETTE DE LAUSANNE**, *Les produits financiers. Une publication financière du Journal de Genève et Gazette de Lausanne*, sans lieu, sep. 95, Genève, **1995**
- JUNOD, L.**, *Histoire Populaire du Pays de Neuchâtel*, Imprimerie de H.Wolfrath et Metzner, Neuchâtel, **1863**
- KAHN, J.**, *Imperial San Francisco: politics and planning in an American City, 1897-1906*, Lincoln: University of Nebraska Press, corp., London:, **1979**
- KARLIN, LAINE, D., R.**, *La Multinationale. Voyage au coeur du groupe Péchiney*, Editions Albin Michel S.A.-ARTE / La Sept Editions, Paris, **1994**
- KINDER & HILGEMANN, H. & W.**, *dtv-Atlas zur Weltgeschichte Karten und chronologischer Abriss, 2 Vol.*, Deutscher Taschenbuch Verlag, München, **1986**
- KIRKLAND, E. C.**, *American Economic History since 1860*, Appleton-Century Crofts / Meredith-Corp., New York, **1971**
- KOHN, BORGEAUD, LUEBBE, NEIRYNCK, SPAETH, M., P., H., J., L.**, *Technik am Wendepunkt / La technique à la croisée des chemins, 23.5.1989*, SVTG / ASHT, cahier 1, ETH Zurich, **1991**
- KÖNIG & WEBER**, *Propyläen Technikgeschichte: Netzwerke Stahl & Stroh 1840-1914*, Verlag Ullstein, Berlin, **1990**
- KRELL, D.**, *Beautiful California. A Sunset Pictorial*, Lane magazine & Book Company, Menlo Park, Ca, **1969**
- LAFONT, R.**, *Les Autoroutes*, Presses Universitaire de France, Que sais-je ?, Paris, **1997**
- LAMARD, P.**, *Histoire d'un capital familial au XIX^e siècle: le capital Japy (1777-1910)*, Imprimerie Metthez Frères, Montbéliard, **1988**
- LANE, F.C.**, *Venice. A maritime Republic*, The Johns Hopkins University Press, Baltimore and London, **1981**
- LANE, F.C.**, *I mercanti di Venezia*, Giulio Einaudi editore s.p.a., Torino, **1996**
- LAROUSSE, ED.**, *Inventeurs et Scientifiques, dictionnaire de biographies*, Larousse, Paris, **1994**
- LASKER, T.**, *Washington. Instant guide*, Flashmaps Inc., sans lieu, **1979**
- LASKER, T.**, *New York in flashmaps*, Flashmaps Inc., sans lieu, **1975**
- LE BRIS, M.**, *Quand la Californie était Française. L'épopée des chercheurs d'or français en Californie (1848-1854) à travers leurs mémoires, journaux, récits et lettres*, Le Pré aux Clercs, St-Armand-Montrond, **1999**
- LE BRIS, M.**, *La fièvre de l'or*, Découvertes Gallimard Aventures, sans lieu, **1988**
- LE GOFF, J.**, *La Nouvelle Histoire*, Editions Complexe, Paris, **1978**
- LE GOFF, J.**, *La Civilisation de l'Occident Médiéval*, Arthaud, Paris, **1964**
- LE ROY LADURIE, E.**, *Histoire du climat depuis l'an mil*, Flammarion, Paris, **1983**
- LEGRAND, J. (pub.)**, *Chronicle of America*, Chronicle Communications Ltd., Farnborough, Hampshire, **1993**

- LESCAZE, B.**, *L'invention de la Suisse. 1848-1998, 150 ans de l'Etat fédéral. CD-ROM*, Editions Suzanne Hurter, Genève, **1998**
- LETWIN, W.**, *A Documentary History of American Economic Policy since 1789*, Aldine Publishing, Chicago (Ill.), **1962**
- LINDER, M.**, *Projecting Capitalism. A History of the Internationalization of the Construction Industry*, Greenwood Press, Westport, Connecticut, **1994**
- LÜTHY, H.**, *La Banque Protestante en France de la révocation de l'Edit de Nantes à la Révolution, T.1 Dispersion et regroupement (1685-1730)*, S.E.V.P.E.N. - Affaires et gens d'Affaires, Ec. pratique des Hautes Etudes - VI^e Sct, Centre de Recherches Historiques, Paris, **1959**
- LÜTHY, H.**, *La Banque Protestante en France de la révocation de l'Edit de Nantes à la Révolution, T.2 De la banque aux finances (1730-1794)*, S.E.V.P.E.N. - Affaires et gens d'Affaires, Ecole pratique des Hautes Etudes - VI^e Sct., Centre de Recherches Historiques, Paris, **1961**
- MANCHESTER, W.**, *Les Armes des Krupp 1587-1968*, Editions Robert Laffont, Paris, **1970**
- MANDROT, A. de**, *Armorial Historique de Neuchâtel*, Imprimerie de James Attinger, Neuchâtel, **1864**
- MARGUERAT, Ph.**, *Banque et investissement industriel. Paribas, le pétrole roumain et la politique française 1919 - 1939*, Librairie Droz, Genève, **1987**
- MARGUERAT, Ph.**, *Banque et investissement industriel*, l'Imprimerie Paul Attinger SA, Neuchâtel, **1987**
- MATILE, G.-A.**, *Monuments de l'histoire de Neuchâtel, (2 volumes)*, Imprimerie de James Attinger, Neuchâtel, **1844**
- MATHEY-DORET auteur et date de publ. sép. pr part. d'ouvrage, M.**, *Descriptions et statistiques de: Bevaix (1801), Lignières (1801), Le Landeron (1828), Les Ponts (1806), Les Verrières (1831), La Chatellenie du Val-de-Travers (1836)*, Imprimerie de Louis Fauche-Borel, Neuchâtel, **1801**
- MAYOR, GENOUD, BAUD-BOVY, VEVEY, J., L., E. de**, *Le village suisse à l'exposition nationale suisse*, La Commission du village suisse, Genève, **1896**
- McCORMACK, J.**, *One Million Mercenaries. Suisse Soldiers in the Armies of the World*, Leo Cooper, London, **1993**
- MCDONALD, T. J.**, *The Parameters of Urban Fiscal Policy. Socioeconomic Change & Political Culture in San Francisco, 1860-1906*, University of California Press, Berkeley, Los Angeles, London, **1986**
- MEISTER, R.**, *Albert Anker und seine Welt*, Zytglogge Verlag, Bern, **1981**
- MESSAGER BOÎTEUX**, *Le véritable Messenger Boîteux de Neuchâtel pour l'an de grâce 1841*, Neuchâtel, **1841**
- MESSAGER BOÎTEUX**, *Le véritable Messenger Boîteux de Neuchâtel pour l'an de grâce 1866*, Imprimerie de H. Wolfrath et Metzner, Neuchâtel, **1866**
- MESSAGER BOÎTEUX**, *Le véritable Messenger Boîteux de Neuchâtel*, Imprimerie Wolfrath & Sperlé, Neuchâtel, **1909**

- MESSAGER BOÎTEUX**, *Le véritable Messager Boîteux. L'Almanach romand*, Säuberlin & Pfeiffer S.A., Vevey, **1994**
- MEYER, A.**, *L'Architecture profane*, Pro Helvetia, Ars Helvética IV, *Disentis*, **1989**
- MICHELIN**, *Guide de Tourisme, San Francisco. 1^{re} édition*, Manufacture Française des Pneumatiques Michelin, Clermont-Ferrand, **1999**
- MONTANDON, M.-L.**, *La dentelle de Neuchâtel*, Editions Le Roset, *Auvernier*, **1998**
- MONTANDON, L.** (plusieurs auteurs), *Neuchâtel et la Suisse*, Imprimerie Paul Attinger S.A., *Neuchâtel*, **1969**
- MONTMOLLIN, BRANDT, E.** de (texte), H. (photographies), *Pays de Neuchâtel (dans la série «Trésor de mon pays»)*, Edition du Griffon, *Neuchâtel*, **1959**
- MOOS, St. von**, *Esthétique industrielle*, Pro Helvetia, Ars Helvética XI, *Disentis*, **1992**
- MORGAN, S.**, *Villes et bourgades neuchâteloise*, Editions Gilles Attinger, *Hauterive / Neuchâtel*, **1982**
- MORSEL, PARENT, H.**, J.F., *Les Industries de la Région Grenobloise*, Presses Universitaires de Grenoble, *Grenoble*, **1991**
- MORTON, Fr.**, *Les Rothschild*, Editions Gallimard, *Paris*, **1962**
- MOUDON, A. V.**, *Built for Change. Neighbourhood Architecture in San Francisco*, MIT Press, *Cambridge (MA), London (UK)*, **1986**
- MUMFORD, L.**, *Technique et civilisation*, Editions du seuil, *Paris*, **1950**
- NAUDON, P.**, *La franc-maçonnerie*, Presses Universitaire de France, *Paris*, **1963**
- NECKER, M.**, *De la Révolution française (volumes 2, 3 et 4)*, sans lieu, *sans lieu*, **1796**
- NORTH, M.**, *Neuchâtel petite ville rangée*, Imprimerie de Paul Attinger S.A., *Neuchâtel*, **1960**
- NORTH, M.**, *Le pays de Neuchâtel à travers les siècles*, l'Imprimerie Paul Attinger S.A., *2, Neuchâtel*, **1970**
- NORTH, M.**, *Histoire imagée du Pays de Neuchâtel ou éloge de la mesure*, Editions de la Baconnière, *Neuchâtel*, **1948**
- NOUVELLE REVUE NEUCHATELOISE**, *Nouvelle revue neuchâteloise. Autour de la Carte de la Principauté de Neuchâtel levée aux frais de sa Majesté dans les années 1838 à 1845 par J.-F. d'Ostervald*, 1985, n° 7, *Neuchâtel*, **1985**
- NUSSBAUM, L.**, *Le moulin de La Foule. Ancienne usine hydraulique neuchâteloise*, Editions Gilles Attinger, *Hauterive*, **1995**
- OLIVER, U.**, *Campagne de Bâle Sonderbund*, Librairie F.Rouge & Cie S.A., *Lausanne*, **1943**
- ORELL FÜSSLI**, *La Maison Bourgeoise en Suisse, XXIVe volume (deuxième exemplaire de la bibliothèque)*, Orell Füssli Verlag, publication de la Société des Ingénieurs et Architectes (SIA), *Zürich und Leipzig*, **1932**
- ORELL FÜSSLI**, *La Maison Bourgeoise en Suisse, XXIVe volume*, Orell Füssli Verlag, publication de la Société des Ingénieurs et Architectes (SIA), *Zürich und Leipzig*, **1932**
- ORELL-FÜSSLI**, *Album National Suisse*, Orell Füssli & Co., *Zürich*, **1888**

- ORSATELLI, J.**, *Les moulins*, Editions Jeanne Laffitte, *Marseille*, **1979**
- OSTERVALD d', J.-F.**, *Carte de la Principauté de Neuchâtel (2^e édition, fac-similé)*, Nouvelle revue Neuchâteloise, *La-Chaux-de-Fonds*, **1985**
- PAQUIER, S.**, *Histoire de l'Electricité en Suisse. La dynamique d'un petit pays européen, 2 Vol., Passé Présent*, Genève, **1998**
- PELET & ouvrage collectif**, P.-L. & al., *Vallorbe*, Imprimeries Réunies SA, *Lausanne*, **1989**
- PETERS, TOM F.**, *Building the Nineteenth Century*, The MIT Press, *Cambridge, MA, USA / London, UK*, **1996**
- PEYREFITTE, A.**, *La société de confiance. Essai sur les origines et la nature du développement*, Edition Odile Jacob, *Paris*, **1995**
- PEYREFITTE, A.**, *Du « miracle » en économie. Leçons au Collège de France*, Edition Odile Jacob, *Paris*, **1995**
- PIAGET, A.**, *La cession de Neuchâtel en 1806, sa reprise en 1814*, Delachaux & Niestlé S.A., Editeurs, *Neuchâtel*, **1912**
- PIAGET, A.**, *Pages d'histoire neuchâteloise*, Société d'histoire et d'archéologie, *Neuchâtel*, **1935**
- PIERSON DOTI, L.** *Banking in an unregulated environment, California 1878-1905*, Garland, *N-Y & London*, **1995**
- PORTER, M. E.**, *The Competitive Advantage of Nations with a new introduction*, New York, London, Toronto, Sydney, Singapore, ISBN 0684841479, *The Free Press*, **1998**
- PREISWERK-LOSEL, E.-M.**, *Arts précieux, arts appliqués*, Pro Helvetia, *Ars Helvetica VIII, Disentis*, **1991**
- PRO TECHNORAMA**, *Pro technorama. Journal périodique de la Société Suisse Pro Technorama (tous)*, 1/1995, 3/1995, 4/1995, 1/1996, /1996, **1996**
- QUARTIER, A.**, *Le lac de Neuchâtel*, Edition de la Baconnière, *Neuchâtel*, **1948**
- QUARTIER - LA - TENTE, ED.**, *Le district de Boudry*, Imprimerie Attinger Frères, *Neuchâtel*, **1911**
- QUARTIER-LA-TENTE, Ed.**, *Le district de Neuchâtel*, Imprimerie Attinger Frères, *Neuchâtel*, **1898**
- RACLOT, M.**, *La vie de campagne au siècle dernier*, Editions Jean-Pierre Gyss, *Rosheim*, **1979**
- RADEFF, A.**, *Du café dans le chaudron*, Société d'histoire de la Suisse Romande, *Lausanne*, **1996**
- RAMEAU DE SAPIN**, *Le Rameau de Sapin (mensuel) années 1867, 1876, 1880, 1881, 1882, 1888*, Club Jurassien, 1867, janvier, *Neuchâtel*, **1867**
- REBSAMEN, RÖLLIN, H.** (red.), P. (red.), *Inventaire Suisse d'Architecture 1850-1920. Biel, La Chaux-de-Fonds, Chur, Davos.*, Orell Füssli Verlag (publié par la Société d'Histoire de l'Art en Suisse / GHK), *Zurich*, **1982**
- RENFER, WIDMER, Ch., E.**, *La Suisse des résidences*, Editions 24 Heures, *Lausanne*, **1989**
- RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL**, *Neuchâtel et la Suisse*, Chancellerie d'Etat, *Neuchâtel*, **1969**

- REUTTER, L.**, *Fragments d'architecture neuchâtelois*, Imprimerie Attinger Frères, Neuchâtel, **1910**
- RIBAU, Ph.**, *Cortailod -Est, un village du Bronze Final, 3. L'homme et la pierre*, in: *Archéologie neuchâteloise n° 3*, Editions du Ruau, Saint-Blaise, **1986**
- RIEBEN, H.**, *Hommage à Monsieur Rodolphe Stalder 1923 - 1973 à l'occasion du cinquantième anniversaire de la S.A. des Câbleries et Tréfileries de Cossonay par Henri Rieben*, Câbleries de Cossonay, *Cossonay*", **1973**
- RIEBEN, H.**, *Des ententes de maîtres de forges au plan Schuman*, Collection de la Nouvelle Ecole de Lausanne, *Lausanne*, **1954**
- RIEBEN, H.**, *Portraits de 250 Entreprises vaudoises*, Fondation Jean Monnet, *Lausanne*, **1980**
- ROEDELBERGER, F.A.**, *Images du Pays Bernois*, Buchverlag Verbandsdruckerei AG, *2, Bern*, **1953**
- ROGELBERG, D.**, *Internet San Francisco*, Hayden Books, *sans lieu*, **1994**
- ROLLIER (famille)**, *Vie du Pasteur Auguste Rollier 1836-1902*, Editions de la Baconnière, *Neuchâtel*, **1937**
- ROUGEMONT de, D.**, *Suite neuchâteloise*, Imprimerie de Paul Attinger, *Neuchâtel*, **1948**
- ROULET, L.-E.** (dir.), *Table générale des années 1984-1993*, Musée Neuchâtelois, *Neuchâtel*, **1995**
- RUEDIN, P.**, *Le Château Mercier. Histoire et collections d'une dynastie bourgeoise en Suisse*, Editions Monographic, *Sierre*, **1998**
- SAIKAKU**, *Histoires de marchands*, Publications Orientalistes de France, *Paris*, **1990**
- SANDOZ, Ch.**, *Guide de l'art monumental du XX^e siècle dans le canton de Neuchâtel*, Editions des Moulins de Valeyres, *Revue neuchâteloise*, 15 année, n° 60, *Neuchâtel*, **1970**
- SANDOZ (?)**, *Essai statistique sur le canton de Neuchâtel (réimpression de l'édition de Zurich, 1818)*, Edition Slatkine, *Genève*, **1978**
- SCHAFER, R.**, *Der Briefpostverkehr Schweiz - Ausland (1459-1907)*, Multipress Verlag AG, *Reinach Bâle*, **1995**
- SCHAMA, S.**, *The Embarrassment of Riches*, University of California Press, *Berkeley*, **1988**
- SCHETTY, O.**, *Neuchâtel. Belle Epoque*, Imprimerie Corbaz S.A., *Montreux*, **1974**
- SCHLUP, M.**, *Au temps des coches et diligences*, Editions Gilles Attinger, *Hauterive*, **1984**
- SCHLUP, M.**, *Le temps des bateaux à vapeurs*, Editions Gilles Attinger, *Hauterive*, **1986**
- SCHMID, H. R.**, *Philippe Suchard*, Pionniers suisses de l'économie et de la tech., *Zurich*, **1976**
- SCHNEIDER, D.**, *Les Schneider, Le Creusot. Une famille, une entreprise, une ville (1836-1960)*, Fayard / Edition de la Réunion des musées nationaux, *Paris*, **1995**
- SCHUBIGER, B.**, *Die Kunstdenkmäler des Kantons Solothurn. Die Stadt Solothurn. (Band I)*, Wiese Verlag, *Basel*, **1994**
- SCHÜLE, B.A.**, *Art populaire suisse en Amérique*, Editions Offizin, *Zurich*, **1994**

- SCHUMPETER, J. A.**, *Essays on entrepreneur, innovations, business cycles and the evolution of capitalism*, Transaction Publishers, New Brunswick (USA) and London (U.K.), **1991**
- SCHUMPETER, J. A.**, *The Theory of Economic Development*, Harvard University Press, Cambridge, Mass., **1996**
- SCHWENGLER, GRELLET, A., P.**, *La démocratie suisse 1848-1948*, Editions Patriotiques S.A. Morat, 2, Morat (Suisse), **1948**
- SCHWERTFEGER, R.**, *Glossaire de la bourse. La bourse de A à Z*, Hallwag SA, Berne, **1989**
- SEDILLOT, R.**, *Histoire morale et immorale de la monnaie*, Bordas, Paris, **1989**
- SIA**, *Album de Fête. XLII^e Assemblée Générale de la Société Suisse des Ingénieurs et Architectes*, Société Suisse des Ingénieurs et Architectes (SIA), Genève, **1907**
- SIEGEL, J. J.**, *Stocks for the Long Run*, 2nd ed., McGraw Hill, New York, **1998**
- SITTERDING, H.** (réd.), *Escher Wyss 1805-1955. 150 ans d'évolution*, Siegfried & Co., Zurich, **1955**
- SÖDERSTÖM, ED., O.**, *L'industriel, l'architecte et le phalanstère. Intervention et usages de la cité d'entreprise d'Ugine*, L'Harmattan, Collection villes et entreprises, Paris, Montréal, **1997**
- SPADE & ARCHER**, *50 maps of San Francisco*, Spade & Archer, New York, **1991**
- SWAN, C.**, *Cable car*, Ten Speed Press, Berkeley, California, **1978**
- TAVEL, H.-Chr. von**, *L'Iconographie nationale*, Pro Helvetia, Ars Helvética X, Disentis, **1992**
- THE ECONOMIST**, *Pocket USA. Profiles, facts and figures about the USA*, The Economics Books & Penguin Books, sans lieu, **1994**
- THEVENAZ, JEANNERET, ROULET, MEYLAN, VON GUNTEN, L., M., L.E., H., F.**, *Les événements de septembre 1856*, Extrait du Musée Neuchâtelois, 100^e anniversaire de 1856, Neuchâtel, **1956**
- THOMAS, L.**, *San Francisco's Cable cars*, Lawson Mardon Group, Sparks, Nevada, **1992**
- TOCQUEVILLE, A. de**, *De la démocratie en Amérique*, Editions Gallimard, Paris, **1968**
- TUFTE, E.R.**, *Envisioning Information*, Graphics Press, Cheshire, Connecticut, **1992**
- TUFTE, E.R.**, *The Visual Display of Quantitative Information*, Graphics Press, Cheshire, Connecticut, **1993**
- UNIVERSITE DE NEUCHATEL (?)**, *Antoine Borel ancien consul de la Confédération Suisse à San Francisco 1840-1915*, Imprimerie André Seiler, Neuchâtel, **1915**
- URBAIN, O.**, *Campagne de Bâle (sept. oct. 1831) / Sonderbund (Vs, nov. déc. 1847)*, Librairie F. Rouge & Cie SA, Lausanne, **1943**
- VALANCE, M.**, *Le Sud-Est des Etats-Unis*, Editions Silva, Zurich, **1992**
- VEYRASSAT, B.**, *Négociants et fabricants dans l'industrie cotonnière suisse 1760-1840*, Payot, Lausanne, **1982**
- VEYRASSAT, B.**, *Réseaux d'affaires internationaux, émigrations et exportations en Amérique latine au XIX^e siècle*, Librairie Droz, Genève, **1993**

- VIDAL, G.**, *Lincoln*, Random House, *New York*, **1984**
- VON ALLMEN, P. von** (red.), *Léo Châtelain architecte, 1839-1913*, Musée d'Art et d'Histoire, *Neuchâtel*, **1985**
- VOUGA, Paul**, *La Tène. Journal des fouilles 1906-1909, copie symétrique de l'original du fonds du moulin de Bevaix*, Musée d'Archéologie à Neuchâtel, *Neuchâtel*, **1917**
- VUILLEUMIER, M.**, *Horlogers de l'anarchisme*, Payot, *Lausanne*, **1988**
- WALKER, D.**, *Great Engineers*, Academy Editions & St.Martin's Press, 2, *London & New York*, **1987**
- WALKER & SMITH, C. & A.J.**, *Privatized infrastructure, the BOT approach*, Thomas Telford books, *London*, **1995**
- WALTON / ROBERTSON, Gary M. / Ross M.**, *History of the American Economy, 5th edition*, Harcourt Brace Jovanovich, *New York*, **1983**
- WASSERFALLEN**, voir Barbey; Garin; Henry.
- WEBER, Max**, *Economie et Société, tome premier*, Librairie Plon, *Paris*, **1971**
- WEISS, M. A.**, *The Rise of the Community Builders. The American Real Estate Industry and Urban Land Planning*, Columbia University Press, *New York*, **1987**
- WEISS, M. A.**, *The rise of the community builders: The American real estate industry and urban land planning.*, Columbia University Press, *New York and Guildford, Surrey*, **1987**
- WHITE, J.H.**, *Horsecars, Cable cars and Omnibuses*, Dover Publications, Inc., *New York*, **1974**
- WOLFRATH IMPR.**, *Notice sur la vie de Mr le Baron David de Pury*, Imprimerie de C.-H. Wolfrath, 2, *Neuchâtel*, **1826**
- WRIGHT, Chester W.**, *Economic History of the United States, 1st edition, 3rd impression*, McGraw-Hill, *New York & London*, **1941**
- WYSS, A.**, *La Poste en Suisse. 2000 ans d'histoire*, Editions Payot Lausanne, *Lausanne*, **1987**
- WYSS, B.** (dir.), *La scène artistique aujourd'hui*, Pro Helvetia, *Ars Helvetica XII, Disentis*, **1992**
- ZASLAWSI-PERRET, S.**, *Le tourisme à la Belle-Epoque 1880-1910*, Editions Gilles Attinger, *Neuchâtel*, **1998**
- ZIEGLER, FISCHLER, U., R.**, *Le fer en Suisse, «Suisse»*, ONST Office National Suisse du Tourisme, Revue de l'ONST no. 11/1981, *Zurich*, **1981**
- ZIMMERMANN, J.-P.**, *Découverte de La Chaux-de-Fonds*, Arts Graphiques Haefeli, *La Chaux-de-Fonds*, **1935**
- ZOLLINGER, J.-P.**, *Vie et aventures du colonel Sutter roi de la Nouvelle Hélovétie*, Librairie Payot & Cie, *Lausanne-Genève-Neuchâtel*, **1939**
- ZUBER & CIE**, *La fabrique de papiers peints de J. Zuber & Cie à Rixheim 1797-1897*, F. Sutter & Comp., Probabl. invest. fam. Legrand, *Rixheim*, **1897**

**G. TEXTES
COMPLÉMENTAIRES**

G.1. CYCLES ÉCONOMIQUES: DES VAGUES TOUJOURS PLUS RAPIDES, TOUJOURS PLUS COURTES...

UNE MODE DE PLUS?

Dans son numéro spécial de 1999 sur l'innovation¹, *The Economist* synthétise les dernières réflexions en matière de successions d'innovations. Deux économistes dominent ce paysage de successions de cycles économiques: Kondratieff et Schumpeter.

Depuis les débuts de la science économique, les spécialistes ont tenté d'expliquer la genèse du progrès, et son influence sur la croissance de la productivité. L'explication commence à poindre après la deuxième guerre mondiale. La théorie généralement admise provient du travail effectué par Robert Solow au MIT (Massachusetts Institute of Technology) en 1956. Il reconnaît, avec raison², que les résultats d'un système économique dépendent de ses ressources de base que sont le capital et le travail. Si les ressources doublent, les résultats doublent eux aussi. Les économistes se sont même accordés sur la loi des retours décroissants qui justifie qu'à capitaux croissants, les retours diminuent même si le nombre des travailleurs augmente...³

Mais les lois économiques ne demeurent pas aussi figées qu'un immuable système de mécanique newtonien car elles n'apportent alors aucune prédictibilité supplémentaire au monde économique si l'on ne modélise que le meilleur des mondes.

Car le monde réel ne fonctionne pas selon des canons aussi déterminés: si la loi des rendements décroissants s'applique théoriquement, comment expliquer que les retours sur l'investissement aient augmenté en Amérique, en Europe et au Japon dans la seconde moitié du XX^e siècle par rapport à la première? Pourquoi l'intervalle qui sépare les pays riches des pays les plus pauvres augmente-t-il? La théorie affirme que là où le gisement des capitaux augmente plus vite que le nombre des travailleurs (ce qui est exactement le cas des pays industrialisés susmentionnés), le retour sur chaque investissement

¹ The Economist, A survey of innovation in industry, 20 février 1999, London.

² The Economist, *op. cit.*

³ Les rendements d'échelle décroissants signifient que la production croît de moins du double lorsque les ressources doublent... à moins que le progrès technique permette des rendements d'échelle croissants. (Je remercie le Prof. P. Thalmann pour ses conseils.)

supplémentaire doit diminuer dans le temps..., et c'est exactement le contraire qui s'est produit !

L'ingrédient supplémentaire du progrès technologique et du savoir-faire est désormais communément reconnu comme étant le facteur opérant la différence: il s'agit de « l'innovation ». La nouvelle théorie du système de croissance économique intègre donc le lien entre augmentation du capital et travail. Et bien que le retour sur investissement décline si le capital augmente, les décélérations possibles sont compensées par les effets de l'innovation. C'est ainsi que l'on explique pourquoi les profits sont restés hauts dans les économies développées et stagnent dans les économies moins développées. Mais la spirale des conditions de l'innovation est si astreignante que ses composantes comme l'expérience technologique, le marketing, les capacités manufacturières et industrielles ne sont pas des ressources immédiates et universellement disponibles. Ces « richesses » doivent être patiemment acquises et à grand coût. La préservation des avantages qu'elles suscitent par rapport à des compétiteurs se protègent au travers du secret professionnel, de la propriété intellectuelle, etc. On pourrait s'en passer, mais l'innovation n'est pas un facteur économique marginal. Au contraire, il se pourrait que l'effet d'entraînement majeur sur l'économie soit précisément l'innovation.

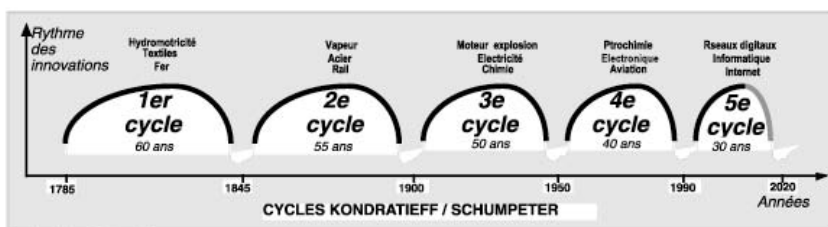
LES PÈRES SPIRITUELS DE L'INNOVATION

Tous les essais de comprendre les effets du progrès technologique sur l'innovation font référence à *Joseph Schumpeter*. Les idées de cet économiste autrichien sur la « *creative destruction*⁴ » associée aux cycles industriels de 50 à 60 années demeurent. Schumpeter conteste l'idée d'une économie figée selon un système stable et cherche à interpréter les forces externes comme des « ruptures », par exemple les épidémies, les conditions météorologiques ou même la politique, en termes économiques. Dans ce nouveau modèle, Schumpeter introduit « l'entrepreneur », de caractère obstiné et robuste, sur lequel se cristallisent les changements. L'économie « saine » devient alors un système déséquilibré constamment perturbé par les innovations technologiques..., par les combinaisons évolutives, donc innovantes ; à de nouveaux produits correspondent de nouvelles méthodes de fabrication, puis de nouveaux marchés, et ensuite de nouvelles ressources mises en œuvre, et enfin de nouvelles formes d'organisation du marché⁵.

⁴ Destruction créatrice.

⁵ Schumpeter cité par Pâquier.

D'autres que cet économiste autrichien immigrant aux USA observent des «long cycles» économiques avant lui: *Nikolai Kondratieff* attire l'attention sur ses travaux en démontrant leur existence sur la base de statistiques françaises, britanniques et américaines. L'énergique Schumpeter en déduit l'existence par son travail très en profondeur. Selon lui, chacun des longs cycles d'affaires observé est unique, mû par un ensemble d'industries⁶ bien spécifiques (voir le schéma).



La diffusion de nouvelles technologies provoque le début d'un nouveau cycle: par exemple, quand l'énergie hydraulique, les textiles et le fer à la fin du XVIII^e siècle: ou au moment où se diffusent le moteur à vapeur, les aciéries et les chemins de fer au milieu du XIX^e siècle: ou encore le moteur à explosion, les centrales électriques et le secteur de la chimie au milieu du XX^e siècle: enfin lors de l'irruption de la pétrochimie, des applications électroniques et l'essor de l'aviation, etc.

Exemples:

1^{er} cycle: Le pays qui souffre le plus de la crise de 1847 est la France (nous renvoyons notre lectrice et notre lecteur aux propos alarmés de l'époque d'Antoine Borel qui, du Havre, voit son patrimoine s'effilochoer!): «Dans ce dernier pays aucune crise de la fin du XIX^e siècle, ne dépasse en intensité celle de 1846-7.⁷»

3^e cycle: La « grande dépression » européenne des années 1870 à 1890 voit à nouveau poindre un cycle d'expansion dès 1896. «J. Schumpeter explique cette phase de croissance par l'émergence, au cours des années 1880 et 1890, de nouvelles technologies, groupées en grappes comme l'électricité, la turbine à vapeur, les applications de la chimie organique ou du moteur à explosion. Son hypothèse a été testée par des auteurs utilisant soit des listes d'inventions

⁶ «Technology clusters», voir également Porter.

⁷ Barjot, Industrialisation et Sociétés en Europe occidentale du début des années 1880 à la fin des années 1960, 1997.

ou d'innovations qualifiées de majeures, soit les statistiques de brevets. (...) Il est possible de distinguer trois acteurs principaux de l'innovation: les détenteurs du savoir, les entreprises, les consommateurs (F. Caron).⁸»

Chacun à leur tour, ces cycles provoquent des investissements et leurs expansions économiques successives..., puis déclinent au fur et à mesure que les inventions qui les ont soutenus diminuent et périssent, avant de devenir dépassées.

«Les dépressions tiennent à l'épuisement progressif d'une vague d'innovations, jusqu'à ce qu'une nouvelle innovation majeure vienne redonner son élan à la croissance. Cette vision des fluctuations économiques, fondée sur les rythmes de l'innovation, s'oppose à celle de Marx, pour qui le développement du capitalisme (et de ses contradictions) implique une tendance de fond à l'aggravation des crises, qui doit conduire à l'effondrement final du système économique.⁹»

La croissance se ralentit, le déclin se produit, *et de nouvelles innovations dans d'autres secteurs remplacent les précédentes en les détruisant*, qui recréent les conditions-cadres d'une nouvelle expansion. Schumpeter situe alors le rôle de l'entrepreneur dans la mise en œuvre de ces innovations, suscitant donc ce processus de destruction créative qui permet les rebondissements successifs de l'économie.

CINESTHÉSIES TECHNOLOGIQUES...

Ces longs cycles se raccourcissent et deviennent comme des vagues toujours aussi intenses mais de durées plus réduites, passant d'une durée originelle il y a deux cents ans d'une soixantaine d'année à des cycles de trente années.

Cette réduction est fondée sur des raisons objectives: les intérêts privés et les gouvernements réalisant l'impact de la recherche sur l'économie mettent l'accent sur les recherches systématiques dès le début du XX^e siècle. Les plus anciens laboratoires de recherches fondés en tant qu'institutions sont les «*Bell Laboratories*» de Murray Hill (New Jersey) qui sont fondés en 1925. Plutôt que de laisser au hasard le soin de provoquer les inventions ici et là, et de voir naître de façon imprévisible le nouveau cycle technologique, les grandes nations industrielles comptent désormais des légions de chercheurs qui œuvrent à développer les modèles incontournables de demain. La productivité

⁸ Cité par Barjot, *op. cit.*

⁹ Barjot, *op. cit.*

des laboratoires de recherches est actuellement le double de ce qu'elle était il y a quelques dizaines d'années.

Les causes en sont dues aux efforts de rationalisation de la recherche afin de concentrer les ressources sur les facteurs clés de l'innovation. Les méthodes contemporaines emploient désormais des outils aussi diversifiés et performants que les analyses par ordinateur, les séquenceurs biogénétiques, la vieille technologie sur brevets, ou encore les index de citations scientifiques, qui s'améliorent sans cesse et accélèrent donc l'ensemble du processus...

L'ensemble s'étant globalement accéléré, les échelles de temps deviennent rigoureuses, inflexibles, pour les «tortues» du développement technologique; en effet, si seul le démarrage du cycle économique dû aux nouvelles inventions est lucratif, permettant d'occuper le marché, d'en éliminer les rivaux, de maîtriser processus et marchés et d'encaisser les bénéfices, cela signifie que les dix à vingt années de croissance du siècle passé pendant lesquelles on entrait dans le marché sont désormais remplacées par les délais de cinq à six ans, cruciaux pour que les acteurs principaux prennent position...; les perdants ne ramassent que les restes..., avant de se relancer à la poursuite des merveilles du cycle technologique et économique suivant qui balaie à nouveau tout ce qui existe!

G.2. BOREL & CO À SAN FRANCISCO: UNE ÉCOLE D'ENTREPRENEURS?

Cette annexe a pour but de livrer quelques témoignages issus des lettres ou autres extraits biographiques qui témoignent de l'attachement des Borel à leur milieu social d'origine où les services qui leur ont été prêtés sont rendus. Plus importante que les engagements sociaux qu'ils prennent envers leur «internationale neuchâteloise», c'est la continuité de la forme d'éducation qu'ils ont suivie qui est remarquable. Nous avons déjà dit quelques mots du modèle germanique¹ de l'éducation auquel ils se réfèrent... Mais ce qui frappe, c'est qu'au tournant du XX^e siècle, les habitudes du XVIII^e siècle de leurs aïeuls perdurent.

En dehors de ces remarques sur les habitudes, vient à l'esprit la qualité des attentions qu'ils prodiguent à chacun et les résultats de celles-ci sur certains d'entre eux : le cas d'Eugène de Coulon étant remarquable.

D'autres esprits juvéniles et entreprenants auront l'occasion de bénéficier des largesses des Borel, par exemple Paul Girod, fondateur de la société d'électrométallurgie du même nom d'Ugine dont nous avons parlé au début de ce travail..., mais nous ne présentons ci-dessous que les stagiaires californiens. Cette brève annexe figure simplement dans ce recueil à titre de témoignages des carrières que nous avons pu glaner ici et là; ils montrent à quel point la «méthode» des Borel est efficace lorsqu'elle se mue en une véritable école de la vie.

ALFRED CELLIER

Lorsque Edouard Bovet (1795-1862) qui avait épousé en 1825 la sœur d'Antoine et Auguste (Rose-Henriette Borel 1793-1832) se remarie, l'ancien beau-frère s'allie à la lignée des Strecker qui, par alliance ultérieure, devient Cellier². L'une d'entre eux, Cécile Cellier, cousine issue de germains

¹ Cassis *in* Frever & Haupt.

² Nous lisons sur l'arbre généalogique des Borel, établi par Maurice Borel, qu'Edouard Bovet épouse donc Henriette Strecker (1814-1836): l'idylle est de courte durée mais laisse deux enfants: Edouard né en 1835, et Henriette née en 1836, épousera par la suite Charles Cellier, probablement le père d'Alfred dont il est question dans la présente rubrique. S'agit-il de la même branche que celle des orfèvres genevois dont un autre Charles, après une carrière politique mouvementée, connaîtra un destin funeste? (DHS)

d'Alfred, s'occupe dès le décès de Sophie Borel-Perrin en 1850 d'Adolphe et d'Antoine, faisant passer la « pilule » du remariage de leur père Auguste. Aussi est-il prévisible qu'Alfred et Antoine à leur tour prennent soin des descendants de cette ligne qui est si proche de leur famille.

Les extraits ci-dessous révèlent des soins quasi fraternels appliqués à suivre les carrières des descendants de cette branche neuchâteloise si intégrée à la famille: les remarques sont attentionnées, inquiètes ou du moins concernées. Il est évident que la charge du stage qu'Alfred accomplit à San Francisco est prise au sérieux.

13 janvier 1891, Manuscrite, d'Antoine à Alfred Borel

Nous y lisons qu'à Noël 1890 le jeune Alfred Cellier figure sur la liste des étrennes accordées aux employés: \$ 1,000: Meyer, Denervaud; \$ 500: Freuler, Roussy, **Cellier**, Mermoud.

27 février 1891, personnelle, Antoine à Alfred Borel

« Alfred Cellier, lui, a de la peine à se mettre à l'anglais, sa prononciation surtout laisse fort à désirer, il faut dire que je suis désappointé sur sa pension chez Peltier, Madame est souvent malade elle se retire chez elle avec son mari de suite après le dîner de sorte qu'Alfred reste seul et comme ça n'apprend pas l'anglais, quand à faire des amis et des connaissances il n'est pas fort pour ça, aussi je vais chercher ailleurs. Il lui faut quelque chose d'autre où il ait plus de société, ce n'est pas facile: il a le défaut de vouloir faire des pointes sur les autres et pour cela il faut plus d'esprit qu'il en a pour le moment, autrement il est gentil garçon il se donne de la peine au bureau, s'occupe des encaissements, fait des traites, etc. Son temps est bien occupé. »

Personnelle d'Antoine à Alfred, du 11 mai 1892

Par son frère ici j'ai appris en effet qu'Eugène Cellier avait encore manqué ses examens et qu'il devrait retourner en Suisse, je vois par les Berthoud qu'il a touché avant de quitter Paris la balance du second crédit de sfr. 2,500.– que je lui avais ouvert au mois d'août dernier, espérons qu'il en aura retiré quelque bien qui pourra lui être utile à l'avenir, son père me dit à l'instant qu'il a trouvé une place (...) chez un architecte, tant mieux, je pense que tu le conseilleras, mais j'ai à m'occuper de celui qui me reste ici. »

25 janvier 1893, personnelle, Antoine à Alfred Borel:

« J'ai donné à Alfred \$ 50.– pour toi du bureau et ai augmenté son salaire de \$ 5.– par mois, il est reconnaissant et économe. »

Alfred Cellier sera encore à San Francisco en 1906³, ce qui prouve à la fois qu'il a su s'intégrer et se rendre utile, également que ses progrès jugés satisfai-

³ Fick, San Francisco is no more.

sants lui permettent de remplir un rôle professionnel apprécié à sa juste valeur par Antoine Borel.

MAURICE ANKER

Le cas de Maurice, premier des fils qui survit aux périls de la mortalité infantile (après les décès des deux premiers enfants de leur ami Albert Anker⁴), est plus compliqué. Ici pas d'échange de bons procédés, mais une attention qui est destinée à l'ancien camarade de classe à Neuchâtel d'Alfred. Comme nous pouvons le lire dans les biographies du célèbre peintre, Maurice Anker «se cherche»: inspiré par la lecture de Jules Vernes, il fait l'école buissonnière; ses parents le laissent choisir son avenir: il commence par travailler deux années à la fabrique d'automobiles Martini de Frauenfeld et se prépare pour entrer au Technikum; au moment où son maître le déclare prêt à entrer à l'école d'ingénieurs, il décide de partir à l'étranger: et le point de chute de la société des Borel en Californie est l'une des destinations retenues afin de l'aider à se déterminer dans la vie...

Apparition de Maurice Anker dans la correspondance 3 mai 1893: au sujet de «*l'ouverture d'un compte au nom de Maurice Anker*».

23 juin 1893, cette lettre personnelle jointe au pli ordinaire envoyé de la société à Alfred le renseigne sur les décisions prises par le fils de son ami peintre d'Anet:

«*Le jeune Anker après avoir essayé de travailler à Sanger⁵ a trouvé qu'il y faisait trop chaud. Il s'est ensuite engagé comme chauffeur dans un steamer allant dans l'Oregon, là aussi il a trouvé que ça ne convenait pas à sa santé, là-dessus il a reçu une lettre d'un cousin qu'il a dans la Virginie l'invitant à le rejoindre et lui promettant du travail sur sa ferme. Malgré tout il a insisté pour partir, et il est parti. Toutes ces allées et venues, y compris la perte de sa bourse qui lui a été volée au moment où il prenait son ticket pour Sanger, avec \$ 30 ou \$ 40.– dedans, fait que son crédit est épuisé, c.-à-d. qu'il arrivera en Virginie avec peu de chose dans sa poche.*» Correspondance suivie de cette lettre de la compagnie au sujet du transfert de fr. 375.– et qui commente:

⁴ Der Bund, 29 mai 1999, *Gespräch im Zwischengeschoss, Wölfli und Anker begegnen sich im Kunstmuseum Bern. Ein Annäherungsversuch mit Zitaten*, par Markus Michel.

⁵ Cette destination n'est probablement pas étrangère au réseau des Borel comme on peut le lire ci-dessous avec la compagnie électrique que reprennent finalement nos banquiers.

«*Monsieur Maurice Anker a quitté notre ville pour se rendre dans l'Etat de Virginia; nous lui avons versé le solde de votre crédit de fr. 1,200.-, inclus les duplicata de ses quittances.*»

Correspondance bancaire 10 août 1893, mention d'une liste de destinataires de chèques par MM. Berthoud & Co. dont «*Albert Anker pour la somme de fr. 450.-, c.-à-d. \$ 90.-, paiement du 17 avril*»

8 novembre 1893, personnelle, d'Antoine à Alfred Borel, concluant au sujet du départ du fils du peintre, qui répond aux attentes de la mère de Maurice Anker, comme toujours inquiète pour son fils⁶: «*J'ai écrit à Madame Anker ce que je savais de son fils c.-à-d. qu'il était parti pour chercher du travail à la campagne, depuis je n'en ai pas entendu parler.*»

Les éléments biographiques que nous connaissons⁷ de la vie d'Albert Anker montrent que son fils s'engage ensuite sur les vapeurs du Mississippi. Puis qu'il suit sa carrière de marin en haute mer, ce qui le fait bourlinguer dans les mers jusqu'en Amérique du Sud sur le «Pégase». Après être passé par le Pôle sud, il décide de rentrer en Europe revenant d'Afrique, où il a attrapé une mauvaise fièvre au Dahomey. L'enfant prodigue rentre ensuite en Suisse, trop tard pour y accomplir son service militaire, et repart sur les mers où nous perdons sa trace...

EUGÈNE DE REYNIER

Peut-être s'agit-il du fils du médecin Ernest de Reynier (1833-1922) qui aurait connu Alfred et Antoine au Collège et à Belles-Lettres? La situation embarrassante dans laquelle se met son futur gendre compromet les relations qu'Antoine Borel et Eugène de Reynier avaient. Les embarras financiers dans lesquels il s'est enfoncé le forcent à renoncer au mariage avec Sophie Borel. Mais quel coaching! Affaires avec les conseils d'Antoine Borel et, au bout du compte, l'entrée dans la famille Borel si bien introduite à San Francisco.

Personnelle d'Antoine à Alfred, du 11 mai 1892:

«*Reynier a établi une Compagnie d'éclairage à l'électricité à Sanger dont il est content, nous leur avons fait quelques avances pour l'achat des machines,*

⁶ Der Bund, *op. cit.*

⁷ *Op. cit.*

il est aussi intéressé dans les terrains et est toujours au service du Kings River Lumber Co.»

Personnelle d'Antoine à Alfred, du 19 mai 1892:

« Mon cher Alfred, (...), J'arrive de mon voyage: j'ai vu le Howard Ranch 40,000 acres, ça m'a pris toute une journée à cheval pour le parcourir et voir une partie des 2,600 têtes de bétail qu'il nourrit. Près de là, j'ai été à Sanger voir Reynier et les moulins de la Cie du Kings River Lumber Co et le fleuve, du moins une partie, je suis satisfait de ce que j'ai vu, mais c'est une grande affaire qui demande une bonne organisation et du temps pour l'organiser. W. Moore est dans ce moment dans la forêt de la compagnie avec des gens de l'Est qui parlent d'acheter un intérêt dans l'affaire.

*Reynier est toujours bien entendu au service de la compagnie, en outre il est intéressé dans l'**Electric Light Co** de la Ville de Sanger dont il est **manager, secretary**, toute la compagnie en un mot, ça marche bien, il s'en occupe le soir et beaucoup. Inutile de te dire qu'il m'a très bien reçu.»*

20 juillet 1893, personnelle d'Alfred à Antoine, lettre dans laquelle le futur gendre renonce au mariage:

*« (...) Eugène m'a écrit gentiment que, comprenant la position dans laquelle il s'est mis malgré moi, il ne peut songer à se marier et par conséquence me rend ma parole, etc. Le fait est que sa faute ne s'excuse guère, il m'a tant caché de choses que je me demande s'il se souvient de tout, il a signé le billet hypothécaire de \$ 8,000.— sans le lire et maintenant il vient de recevoir une notice de la Banque lui demandant le payement des **instalments** dus et des **finés**⁸ sinon l'affaire sera donnée à un avocat.*

Je cherche à arranger les affaires à l'amiable avec Chase mais c'est très difficile tu n'as pas l'idée, c'est embrouillé à n'y rien comprendre et Eugène, qui ne se souvient de rien et n'a gardé aucun mémorandum, ne peut pas m'aider.»

Personnelle, 6 septembre 1893:

« La pauvre Sophie a passé par des moments sérieux la première fois de sa vie, elle pensait accepter la position et maintenant qu'elle réalise que le terme fixé, c.-à-d. l'échéance de 2 ans, n'existe plus, elle est en quelque sorte soulagée, elle n'est pas prête à quitter le toit paternel. Le fait est qu'elle était trop jeune pour comprendre et décider, elle s'est laissée entraîner par le jeune homme et nous avons été trop faibles pour dire "non il faut attendre", nous

⁸ Amendes.

*sommes punis par où nous avons péché, car pour le moment du moins un séjour à Neuchâtel ne serait pas un **pic-nic** pour moi. »*

Personnelle, 8 novembre 1893 :

*« Je t'ai écrit le 2 ct. et j'ai reçu depuis ta lettre du 18 oct. et je viens de recevoir ton cablegram me demandant des nouvelles de Reynier lequel se trouvait justement dans mon bureau en parfaite santé et allant faire un petit séjour à Santa Cruz avant de retourner à Sanger. Je t'ai répondu séance tenante « Eugène flaunted » de qui veut dire qu'il est « **all right** ». J'ai été le voir à la maison de santé allemande aussitôt que j'ai appris qu'il était là, et à ce qu'on me dit que c'était une attaque de « Malaria » (fièvre intermittente) sans aucun danger, une affaire de quelques jours avec des soins. En effet étant bien soigné il s'est remis de suite. Je lui ai suggéré l'idée de prendre un congé de quelques mois et d'aller faire une visite à sa famille au cas où les fièvres reviendraient, il y pensera et fièvre ou non fièvre ça lui ferait du bien.*

*Je lui ai dit franchement que je considérais l'**engagement**⁹ rompu et que j'allais te l'écrire, il a parfaitement compris et m'a beaucoup remercié de lui conserver et mon appui et mon amitié. Tout ça m'est bien pénible car je vois sortir de là comme une barrière qui s'élève entre moi et Neuchâtel. Que de projets renversés depuis une année!*

Personnelle, du 27 novembre 1893 :

*« Je suis content de savoir que mon **cablegram** a rassuré les parents d'Eugène. A. Reynier m'a téléphoné avant-hier de Sanger pour me dire qu'il avait décidé d'aller faire une visite en Suisse et probablement partir le 29, je lui ai dit de télégraphier la suite à son père, de manière à avoir une réponse à temps au cas où il aurait des remarques à lui faire, ce n'est donc pas une nouvelle pour toi.*

Ce voyage lui fera du bien et rendra heureux ses parents, bien entendu que c'est moi qui fournis le nerf de la guerre, je veux dire du voyage.

*Tu te souviens peut-être qu'il a signé une hypothèque pour obliger Chase, ni le principal ni l'intérêt ne sont payés et la dette continue à augmenter, aussi le Président de la compagnie prêteuse menace de les faire **foreclose**¹⁰. Jusqu'à présent je l'ai fait attendre, espérant tirer quelque chose de Chase, mais on ne peut pas avoir un sou et les terrains près de Sanger sont tombés encore depuis l'arrangement de Moore-Schmitt, il en résulte que le dit trust, Mr. Miller, m'a dit qu'il considérait la sécurité mauvaise de sorte qu'il compte sur les signatu-*

⁹ Fiançailles en anglais.

¹⁰ Saisir.

res pour une forte différence, comme Chase n'a rien, c'est sur Reynier qu'il espère. J'ai essayé de le désabuser, mais enfin il est fort possible qu'une fois la foreclosure¹¹ et la vente faites par le Shérif il y ait un fort jugement contre Reynier; ce dernier ne comprend pas bien la gravité de la situation, il n'est pas homme d'affaires ni fait pour ce pays, dire qu'il n'a pas reçu un sou de ces \$ 8,000.– d'hypothèques et qu'il a signé sans dire un mot d'explication, si il avait seulement dit qu'il signait pour obliger Chase, il y aurait une défense au Tribunal. La propriété y passerait probablement mais je ne crois pas qu'il y aurait jugement contre lui.

*« Que de projets détruits, que de plans renversés,
que de coquins soucis sont sur moi amassés! »*

*Or Chase nous doit un reste au bilan sur un **borrow paid up life insurance policy**¹² du frère de Mr. Moore, c'est en règle; la garantie est assurée pour \$ 6,000.–, mais l'échéance est inconnue. J'ai fait un lien en partie pour sauver notre somme payée pour Chase et en partie pour obtenir sans procès les titres en possession de Sanger Electric Light & Co., que nous essayons de vendre, nous demandons \$ 12,000.– avec l'espoir d'en avoir \$ 10,000.–. (...)»*

Paris vaut bien une messe, le démêlage de ses affaires par son ex-futur beau-père vaut bien un abandon de promesse de la part de l'intéressé: de Reynier subit l'échec dans ses affaires, adouci par la bienveillante protection que lui accorde volontiers Antoine Borel.

EUGÈNE DE COULON

Ce cas nous a été signalé par le ministre Gérard Bauer qui voit dans les rapports entre les familles Coulon et Borel un lien véritablement dynastique: il est pourtant vrai que les Coulon font partie de l'internationale huguenote depuis plus longtemps que les Borel et avec une ampleur plus considérable; toujours est-il qu'Eugène quitte son cousin londonien pour venir apprendre les affaires à San Francisco. L'entregent de Gérard Bauer nous amène au flair du professeur Henri Rieben qui reconnaît déjà, il y a plus d'un quart de siècle, l'existence de la banque Borel.

« Né en Angleterre le 15 juin 1874, d'un père banquier, tôt retiré des affaires, Eugène de Coulon commence par faire à Neuchâtel des études de théologie.

¹¹ Saisie du gage immobilier.

¹² Emprunt sur nantissement de police d'assurance vie.

Mais il a compris que ce n'est pas sa voie car il n'aimait pas parler en public. Aussi part-il pour Londres dans l'intention d'y faire un apprentissage chez un cousin Berthoud, dans l'ancienne banque de sa famille. N'approuvant pas la ligne suivie par son cousin, il le quitte pour entrer dans la Banque Borel, à San Francisco. Là, il apprend à connaître l'Amérique. Il regagne son pays en 1914 pour y remplir ses devoirs militaires; le hasard des services actifs l'amènera même à monter la garde comme simple sentinelle devant la fabrique de câbles Daetwyler à Altdorf. C'est avec la génération d'Eugène et de Sydney¹³ que les Coulon dérogent à une tradition séculaire des milieux nobles neuchâtelois et qu'ils entrent dans l'industrie.»

Pour Eugène, ce sera les Câbleries de Cortaillod dont il déploie les activités, notamment en s'occupant des reprises comme celle de Cossonay.

Mentionnant les bons offices de leur employé, comme estafette improvisée lors des suites du tremblement de terre de 1906 (mercredi matin 18 avril, 05:13), Antoine Borel junior communique à son père (en Suisse) qu'Eugène de Coulon est «**alright**¹⁴» (lettre du 23 avril). Et dans cette note de bas de page de l'ouvrage de Ronald G. Fick, «San Francisco is No More» on trouve à quel point la confiance, et même l'amitié régnaient entre les Borel et Eugène de Coulon, puis que celui-ci accompagne fréquemment les deux Antoine à leurs parties de chasse et de pêche: «*Eugène de Coulon was another Swiss from Neuchâtel. When de Coulon came to California he joined the Borel firm. A good friend of the family from the old country days, de Coulon often joined the two Borel men on hunting and fishing trips in the San Mateo hill country.*»

Pour établir un parallèle, il est piquant de constater que «l'oncle Antoine du Havre», Antoine Borel (1791-1857), travaille comme commis chez les de Coulon de Paris entre 1810 et 1816, puis qu'Eugène de Coulon perfectionne son apprentissage bancaire chez Antoine Borel à San Francisco! Rentré en Suisse, Eugène de Coulon fera honneur à ses anciens patrons, leur démontrant que lui aussi sait être un homme d'action dans l'industrie.

Nous ne résistons pas au plaisir de marquer les importants événements auquel préside l'ancien stagiaire des Borel, surtout que leurs conséquences n'ont pas fini de toucher les cantons de Neuchâtel et Vaud.

¹³ Fils de Léopold-Alfred-Auguste, **Sydney de Coulon**, dr. h.c. Université de Neuchâtel, 1889-1976 apprentissage en Angleterre; Administrateur-délégué et Directeur Général d'Ebauches SA de 1932 à 1964. Créateur avec Gérard Bauer du CEH, Centre Electronique Horloger, devenu le CSEM (DHS).

¹⁴ C'est-à-dire *en bonne santé*.

A propos de la **Société anonyme des câbleries et tréfileries de Cossonay**¹⁵: *«Un jour, qui pourrait se situer à la fin de l'année 1922, dans un wagon de 2^e classe CFF, un Neuchâtelois du Bas, Eugène de Coulon, entend un Neuchâtelois du Haut, le Chaux-de-Fonnier Jules Bloch, administrateur des Usines Métallurgiques de Dornach, donner libre cours aux griefs et aux soucis que causent les Câbleries de Cossonay. Au dire de Jules Bloch, Dornach veut se défaire de Cossonay et des pourparlers sont déjà engagés avec un groupe étranger puissant. On se souvient que, cinquante ans plus tôt, une semblable conversation de wagon, mais cette fois sur la ligne Lausanne-Genève, à propos de l'intention prêtée à Henri Nestlé de vendre son affaire à des banquiers privés genevois, avait amené les Monnerat et les Roussy à prendre en main l'avenir de la Maison Nestlé (Encyclopédie Vaudoise, tome III, pp. 151 et 152). Rentré à Neuchâtel, Eugène de Coulon mobilise pour le soir Robert de Pury et les hommes des Câbles de Cortaillod qui entrent aussitôt en négociation avec Dornach, c'est-à-dire avec Jules Bloch et Georges Stadler. Débordant d'idées et de vitalité, émule et ami d'Edouard Huguenin-Pacha, pionnier des Chemins de fer turcs, fidèle allié de la France pendant la première Guerre mondiale, Jules Bloch avait déjà eu l'occasion, sept ans plus tôt, d'exercer une influence sur la vie professionnelle de Rodolphe Stadler. Celui-ci hésitait entre une carrière dans l'enseignement et une vie d'action dans l'industrie. C'est ainsi que le jour même où le jeune Rodolphe allait recevoir du conseiller d'Etat vaudois Camille Decoppet une offre pour enseigner, Jules Bloch l'avait convoqué très tôt au buffet de la gare de Lausanne pour lui offrir l'apprentissage des affaires aux Usines Métallurgiques de Dornach, sous la dure férule de son oncle Georges Stadler. Rodolphe est né le 4 avril 1891 à Neuchâtel. Les Stadler sont Thurgoviens. Ils sont originaires de Mettlen où le grand-père était boulanger. C'est à ce grand-père, dont enfant il partagea la chambre, que Rodolphe devra d'apprendre parfaitement le schwyzerdütsch, circonstance qui se révéla plus tard de portée tellement grande. La mère de Rodolphe est Bernoise. C'est une Scherrer, fille du directeur de la Waldau. Il y a un autre fils, Otto, qui deviendra médecin. A Neuchâtel, Jacob, le père, enseigne l'allemand à l'Ecole de commerce. Avec trois collègues, les professeurs Léon Morf, Adolphe Blaser et Henri Jaccard, Jacob Stadler vient s'établir à Lausanne. Cette équipe d'amis va jouer un rôle de premier plan dans la création et dans le développement de l'Ecole supérieure de commerce, puis de l'Ecole des HEC. Rodolphe suit leurs cours et ceux du professeur Georges*

¹⁵ Extrait du deuxième chapitre (Les pionniers de l'industrie jurassienne des métaux non ferreux et du câble): «1923-1973 Hommage à Monsieur Rodolphe Stadler à l'occasion du cinquantième anniversaire de la S.A. des Câbleries et Tréfileries de Cossonay par Henri Rieben.»

*Paillard. Il se passionne pour ses études et pour le football qu'il pratique à Montriond. Pédagogue accompli, Jacob eût voulu que son fils se vouât à l'enseignement. Ainsi, Rodolphe fait un stage réussi à l'École de commerce de Zurich. Il y rencontre Ernest Wetter, qui deviendra conseiller fédéral, et se lie d'amitié avec son collègue Jean Hotz, futur maître de la diplomatie économique suisse. La guerre surprend Rodolphe à Londres où il apprend l'anglais en travaillant à la Banque russe pour le commerce étranger. Il rentre aussitôt à Lausanne, mais il ne peut pas rejoindre ses amis sous les armes, car il a été refusé au recrutement pour des raisons de santé. Il en sera profondément mortifié. Son plus grand bonheur sera un jour de pouvoir servir son pays à sa manière, car cet homme a une âme de patriote. Il est donc à Dornach depuis 1916 et, sept ans plus tard, au moment des négociations entre Dornach et Cossonay, c'est Rodolphe qui sera chargé de faire l'estimation de l'usine au bord de la Venoge. **Eugène de Coulon, patron de Cortaillod**, qui avait eu l'occasion d'apprécier les qualités de Rodolphe Stadler dans les affaires du Metall Verband, avait pressenti son profond enracinement vaudois. Aussi bien, lorsque Jules Bloch lui dit: "C'est bien beau d'acheter une usine, encore faut-il quelqu'un pour la diriger", Eugène de Coulon peut-il répondre: "Ce quelqu'un je l'ai, ce sera Rodolphe Stadler." Rodolphe Stadler est nommé directeur général des Câbleries de Cossonay le 1er avril 1923. Il exercera cette responsabilité pendant 50 ans.¹⁶ »*

¹⁶ Citation entièrement extraite de Rieben, 250 entreprises vaudoises.

G.3. AFFINITÉS ÉLECTIVES: CRÉATEURS ARTISTIQUES COMPLICES DE CRÉATEURS... D'AFFAIRES?

Point d'origine de toute la démarche de cette recherche débutée en 1980 avec la découverte des monumentales architectures commandées par Antoine Borel à Léo Châtelain (la rénovation du Château de Gorgier et de ses alentours, la ferme du domaine), les découvertes se sont accumulées avec l'étude depuis 1992 du Moulin de Bevaix (marqué par les interventions successives de Hans Rychner puis de Châtelain), puis des autres apports architecturaux au patrimoine régional de la famille Borel.

Art majeur, l'architecture provoque l'attention des professionnels et des amateurs: le Canton de Neuchâtel est particulièrement intéressant à ce titre. «Vénétie jurassienne», il donne à voir des témoins de qualité exceptionnelle, que ce soit dans les édifices publics, ou dans la construction privée, monumentale ou domestique. En outre, une très forte tradition de mécénat enrichit le patrimoine collectif en le faisant communiquer les secteurs privés et publics... Les témoignages qui suivent, qui ne constituent que quelques perles parmi tant d'autres, attestent du profond intérêt des deux frères Alfred et Antoine Borel pour cette si fascinante manifestation du talent humain. La patte des maîtres d'ouvrage laisse une empreinte si forte au travers de ces projets d'architecture qu'elle provoque l'intérêt de l'auteur pour le reste de leurs activités hors du domaine spécifique de la commande architecturale.

Les connivences des financiers ou des entrepreneurs avec des inventeurs, des créateurs et des artistes, ne sont pas que des effets de mode... Les Borel ne sont pas que de purs gestionnaires, froids et calculateurs, mais aussi les amis de ces artistes (le cas de l'amitié d'Antoine Borel du Havre pour Léopold Robert, ou pour l'écrivain et philosophe Zschokke¹, enfin le choix de l'architecte Rychner pour le Moulin de Bevaix, sont des témoignages irréfutables des liens éclectiques de la famille Borel). Noter l'intérêt d'Alfred – puis de son frère Antoine – pour les arts, et surtout leur constante évolution: le fait qu'il possède un tableau du peintre jurassien L'Eplattenier à sa mort est révélateur d'un insatiable intérêt pour les arts...

¹ Henry/Wasserfallen, 1831-1848, D'un rivage à l'autre, 1998.

ALBERT ANKER

Albert Anker (1831-1910), «le petit Allemand» d'Anet, qui devient le peintre renommé que l'on sait, est un ami de collègue d'Alfred Borel². Il assiste probablement Alfred dans ses choix pour les polychromies de la véranda pompienne du Moulin de Bevaix, l'appuyant de ses conseils... ; il apparaît dans les correspondances pour la livraison d'un tableau, ou la décoration du Musée des Beaux-Arts de Neuchâtel. D'autres éléments insolites rappellent ici et là des affinités proches : ainsi, on peut encore découvrir un aristolochia, identique à celui du Moulin de Bevaix, enroulé autour de l'un des angles de la maison d'Albert Anker...

Lettre d'Albert Anker³ à Alfred Borel, le 8 Août 1868⁴:

«*Mon cher Borel,*

Voilà plusieurs jours que je me propose toujours de t'écrire et ta lettre vient maintenant me prévenir. Goupil⁵ m'avait fait savoir qu'il avait retiré le tableau de l'exposition et qu'il allait l'envoyer; c'est ce que je voulais t'annoncer et te dire en outre que le renvoi du tableau était à mes frais. Je voulais aussi te parler du cadre, qui avait déjà été à une précédente exposition avec un autre tableau et qui a besoin, avant d'être placé définitivement, d'être un peu rafraîchi. C'est un cadre qui avait été fait avec beaucoup de soin et il faut bien se garder de le remplacer. Il suffit de redorer un peu les endroits qui ont souffert. Quant à ces quelques petits ornements qui peuvent en être tombés, cela n'a rien à dire, il y a trois petits pois ou fruits qui se répètent⁶ et qui ont un peu souffert, mais ce n'est rien.

Enfin, nous verrons cela mercredi prochain, je serai dans la maison entre 10 et 11 heures.

² Son père, **Samuel Anker** (1790-1860), est nommé vétérinaire cantonal à Neuchâtel dès 1835 et le demeure jusqu'en 1852. Malgré son enfance neuchâteloise, le jeune Albert retourne faire son gymnase à Berne, puis étudie la théologie avant d'embrasser la peinture.

³ Surnommé «*le petit Allemand* » lors de sa jeunesse à Neuchâtel (1836-48) **Albert Anker** rencontra Alfred au collège puis au gymnase. Leurs relations à cette époque étaient **Loertscher**, **Bachelin** (devenu lui aussi peintre), **Cérésolle** (devenu Président de la Confédération Suisse), les frères **Quinche** (devenus banquiers), **Hunziker**... (Robert Meister, *Albert Anker und seine Welt*, Bern, 1981, Zytglogge Verlag).

⁴ Reçue le même jour.

⁵ Marchant d'art réputé de l'époque. **Adolphe-Jules (?) Goupil**, peintre, fils d'un dessinateur à la Manufacture de Sèvres, peut-être rencontré alors qu'Anker travaille pour la faïencerie Deck à Paris. (Sandor Kuthy, *Albert Anker. Fayencen in Zusammenarbeit mit Théodore Deck*, Zürich, 1985, Orell Füssli Verlag). Nous verrons plus loin qu'Albert Anker consacre ses talents de faïencier à la décoration du Musée de Neuchâtel...

⁶ En marge un petit dessin de trois cercles en forme de trèfle trilobé (Ndla).

Au revoir, mon cher Borel, présente mes compliments à ta belle-mère et reçois mes meilleures amitiés.

Ton dévoué Albert Anker»

Les remarques du peintre sur le milieu neuchâtelois sont pénétrantes dans cette lettre d'Albert Anker à Alfred Borel, le 30 octobre 1868 :

« Mon cher Borel,

On vient de m'envoyer de chez Messieurs Sandoz et Berthoud le reçu de 1,980 francs que tu leur as remis, et dont je te remercie. Permits-moi de te souhaiter comme à mes autres clients, de jouir en bonne santé de ton tableau jusqu'en l'année 1920; ce souhait tu l'entends, est par-dessus le marché.

*Tu auras peut-être lu ou pas lu de ma littérature dans l'union libérale. C'est ce projet de concession à perpétuité au cimetière. La première fois que j'ai entendu parler d'un deuxième cimetière vers Serrières, j'ai d'abord pensé qu'on faisait là une bêtise et qu'il n'y avait que la concession perpétuelle qui pût contenter tout le monde et son père. La grande affaire ce serait l'embellissement considérable du cimetière actuel; **il y a de l'argent à Neuchâtel, de la vanité aussi et ces deux facteurs ensemble font faire de belles choses. Si j'étais à Neuchâtel, je tâcherais de faire de nombreux prosélytes.** Je voudrais entendre parler là-dessus des hommes bien sensés et non enclins à se monter la tête pour des projets en l'air, comme cela peut m'arriver à moi, qui en parle bien à mon aise; cependant la chose étant établie autre part et fonctionnant bien, pourquoi y aurait-il plus de difficultés ici? Nous allons bientôt partir pour Paris avec armes et bagages. Je travaillerai Rue Notre-Dame des Champs 75, si tu viens jamais à Paris cet hiver et que tu aies un moment disponible, tu sauras mon adresse. Au printemps je te remettrai des photographies de Goupil, comme je t'ai dit.*

Présente mes salutations respectueuses à Madame Borel et reçois les amitiés de ton dévoué Albert Anker»

Arthur Dowd

San Francisco 18 Juillet 1893

*Henry H. Hunt
reponds à do.*

Mon cher Alfred,

Je t'ai écrit le 23 Juin au sujet du jeune Anker qui devait partir ou était parti pour la Virginie, eh bien il m'a trompé à ce qu'il paraît, hier est venu au bureau une personne qui tient un Boarding House me dire que ce jeune ^{homme} lui devait \$55 et qu'il n'était jamais parti, que même il n'avait jamais été comme chauffeur dans l'Oregon, il est resté ici à ne rien faire en un mot à ce qu'il paraît c'est un vaurien. Il a été à Sanger ça j'en suis sûr, mais depuis lors il ne m'a pas dit la vérité et je me demande si l'histoire du vol de son par dessus est vraie. Quant il m'a dit que son cousin le réclamait en Virginie je lui demandai ^{de} voir la lettre et je l'ai lue et en effet le cousin lui offrait une position.

Il est resté ici environ 2 mois, et la lettre de crédit nous engageait à lui verser \$50 par mois, ce qui aurait fait \$100 puis l'argent volé au moment du départ pour Sanger ferait que pour nous en tenir à tes instructions nous aurions pu lui refuser la somme pour aller en Virginie, somme qu'il a touchée en nous assurant qu'il partait le lendemain matin. Si le Père réclame, nous nous débiterons, mais il fera bien de tenir la bride serrée à ce garçon là.

Ma maison est un hopital, depuis ma derniere Gracie est tombee malade de fatigue et d'angoisse, puis il y a 8 jours le Boy est au lit avec une Bronchite soignée, quant a la petite Gracie elle va mieux ,toutefois le docteur dit que nous ne pourons pas aller a la campagne avant 15 jours, ausi je ne vois pas comment je pourrai trouver le temps pour aller vous faire une visite cet Ete, surtout que j'ai promis aux enfant que si ils étaient en bonne sante cet Automne nous irions a Chicago, je le regrette beaucoup, mais pour le moment je suis force de rester ici.

Après tout ca vaut peut être tout autant que pendant la crise financiere je n'ai pas ete absent, c'est un pur hasard, car je ne m'attendais pas a cette crise, qui n'a pas de raison d'etre/ Enfin quant j'aurai tout mon monde sur pied, je me deciderai, ca ne sera pas long.

J'ai eu la visite de Mr Reeves de Londres que j'ai invite a San Mateo a passer la jounee avec ses 2 enfants il a malheureusement recu ce jour la triste nouvelle de la mort de l'un de ses garcons en Angletere, j'ai beaucoup de sa visite .

Mes felicitations aux Maurice et a vous , mes chers Moulaisans, mille bonheurs dans la demeure restauree,

Ton frere et ami,

AUGUSTE BACHELIN (1830-1890)

Bachelin est un tel personnage du monde culturel neuchâtelois de l'époque que l'on sait à peine par quel «bout» le prendre pour en parler. Tour à tour peintre, romancier, défenseur du patrimoine (fondateur de la Société d'histoire neuchâteloise, et de la revue «Musée neuchâtelois»), il séduit par ses passions si communicatives. L'un de ses tableaux les plus célèbres de l'époque «Site lacustre», représentant la vie des lacustres du néolithique, est commandé par le Conseil fédéral pour l'exposition universelle de Paris en 1867⁷.

Lettre d'Auguste Bachelin, de Marin, du 20 novembre 1876 à Alfred Borel à Neuchâtel⁸.

Cette lettre qui a déjà été amplement commentée dans la Nouvelle Revue Neuchâteloise⁹ est spécialement révélatrice des complicités entre les deux amis. Bachelin effectue les peintures de 4 médaillons en formes de camées agrandis, monochromes bleus et blancs, dans le Salon des Quatre Saisons du Moulin de Bevaix. Comme il y travaille sur «le sol vacillant» des tréteaux en compagnie d'autres peintres, il les raille comme le Suisse allemand Jenny spécialisé dans les paysages alpestres..., ou s'excuse encore de l'embarras qu'il a pu causer aux deux «déesses» qui vivent auprès d'Alfred: sa femme Marie et sa fille Anna, chacune d'entre elles figurant en effigie au centre des bandeaux correspondant aux saisons (respectivement l'été et le printemps)...., les poses d'Anna ayant dû être subies par Anna un peu à contrecœur, ce qui ne fait point de Bachelin son «préféré»!

« Mon cher Borel,

après avoir été logé, nourri, choyé, j'allais dire blanchi, dans ton aimable intérieur je disparaissais sans donner signe de vie. Tu as dû dire: ces artistes sont de drôles de corps. En effet tu as raison, mais que veux-tu l'infailibilité n'existe qu'au Vatican. Comme je m'accuse et me confesse je compte sur ton absolution ainsi que sur celle de Madame Borel; je tiens à cette dernière surtout.

*J'ai trouvé pas mal de besogne à faire à mon retour ici, besogne de tout genre et j'ai été oublieux d'écrire. Oublieux d'écrire seulement car je n'oublie pas ton hospitalité ni **le sol vacillant sur lequel tu m'as fait percher.***

Je te remercie donc bien cordialement, des jours passés à Bevaix.

Je t'adresse ces lignes à Neuchâtel où je te suppose rentré, et où, en tout cas, tu dois être ces jours occupé à sauver la patrie.

⁷ H.C. Von Tavel, *Ars Helvetica* t. X, 1992, p. 104-5, ill.

⁸ Reçue le même jour, réponse 6 octobre 1876.

⁹ Garin/Henry/Wasserfallen.

Ton salon est-il terminé? Jenny a-t-il mené sa besogne jusqu'au bout sans se noyer dans le nectar de Cortaillod ou de Bevaix? Bref es-tu content? Je le désire.

*Pour ce qui me concerne, je souhaite aussi que mes **déeses** répondent un peu à ce que tu souhaitais Mais tu sais la peinture est bonne enfant, elle se reprend à volonté.*

J'aurais grand envie de t'adresser ici mes compliments et de poser ma griffe ci-dessous, mais tu te croirais obligé de me répondre pour renouveler ta demande au sujet des peintures que j'ai faites chez toi. C'est toujours fort ennuyant pour moi que de traiter des questions financières, je ne m'y retrouve pas; mais pour trancher la question mettons si tu veux 30 – (25!) – par médaillon nous arriverons à 120 francs – 100 raturé –.

Ceci bien entendu n'est pas chose définitive ni pressante. Vois avant tout si cela te convient: j'accepte toute modification à ces chiffres.

*Merci encore mon cher. Présente mes respectueuses salutations à Madame Borel, mes amitiés à ta fillette, quoique je ne sois point son **préféré**; et à toi une cordiale poignée de main.*

Ton ami A. Bachelin»

L'ARCHITECTE LÉO CHÂTELAIN (1839-1913)

Descendant d'une importante dynastie d'architectes neuchâtelais qui modèlent les ensembles urbains les plus représentatifs de la Ville de Neuchâtel, l'entrée en scène de Léo Châtelain dans le cadre d'action des Borel représente davantage que la simple union des intérêts de la grande bourgeoisie locale, c'est l'union d'intérêts métropolitains et cosmopolites. Comme les Borel, Châtelain étudie en Allemagne, à l'École de Carlsruhe¹⁰. Comme eux, il s'inscrit dans une vision progressiste du développement présidant par exemple aux destinées de la compagnie des tramways neuchâtelais, vice-président dès 1891, et président de 1896 à 1912... On imagine bien que les rapports entre les Borel et Châtelain se soient maintenus et qu'ils aient pu recouvrir des considérations qui devaient aller jusqu'aux transports publics!

Nous abordons ici un point de détail, investigué¹¹ mais pas complètement dans les publications sur la genèse du musée par Léo Châtelain... En effet, le mystérieux mécène anonyme qui offre les décorations manquantes n'est autre

¹⁰ Dans son article sur la formation de Châtelain, le professeur Jacques Gubler écrit explicitement Carlsruhe à la française... (Léo Châtelain Architecte, MAH, Neuchâtel, 1985).

¹¹ *Op. cit.*

qu'Alfred Borel ! Si nous éclairons la prise de décision par les deux correspondances qui suivent, nous posons tout de même la question : les attributs de cette frise ne sont-ils que ceux de l'architecture ? Car les symboles du compas et des oculus illustrent des traditions¹² autres que strictement celle du noble art de construire...

Lettre d'Alfred Borel (Bevaix) à Léo Châtelain (Neuchâtel) du 4 août 1884¹³ :

« Monsieur Léo Châtelain, Neuchâtel,

J'ai bien reçu, Monsieur, vos lettres du 4 et 29 écoulé avec projet de frises sculptées pour la façade au midi et de décoration en sgraffite pour la façade du Nord.

*Le projet de frise sculptée avec médaillon en couleurs est bien, mais je me demande si ces détails de sculpture seront vus depuis le quai, je crains que ce ne soit peine perdue si on ne les distinguait pas depuis l'extérieur je me trompe peut-être ? J'aurais voulu en outre avoir de vous un projet complet **colorié** de cette façade du Nord pas seulement de la frise mais du mur de la façade en dessous de cette frise, vous me dites que vous le ferez en rustique d'un ton uni s'accordant avec la couleur de la pierre et il me semble que ce sera bien monotone mais enfin je voudrais en avoir une idée complète avec dessins de panneaux, et je vous prierais de me l'envoyer aussitôt que possible afin de prendre une décision.*

Le projet de décoration de la façade Nord demanderait peut-être quelques modifications de détails mais les figures feraient bien et je serais disposé à pousser à leur exécution.

Pour arriver à l'exécution de l'une et de l'autre il faut je crois réunir la commission du bâtiment du musée dont M. Clerc est président lui présenter les projets avec devis, par les projets j'entends faire deux projets pour chaque façade, l'un simple et absolument nécessaire, car il faut faire ces façades d'une façon quelconque, l'autre plus décoratif mais plus cher ; et il est probable que la commission adoptera le meilleur marché, et alors je pourrais agir comme avec l'escalier mais il ne faut pas perdre du temps. D'après ces données il y aurait environ f. 3,000 à dépenser pour la façade du Nord et 5 à f. 6,000 pour celle du midi, la commission, je suppose en aura la moitié et moi l'autre, battez le fer pendant qu'il est chaud.

¹² Déjà à la génération précédente, les diplômes de francs-maçons des deux frères Louis et Antoine Borel certifient leurs passages, puis la sélection de Hans Rychner l'architecte de la loge maçonnique de Neuchâtel (Quartier-la-Tente, Le District de Neuchâtel II^e vol., p. 498) rapproche les relations des Borel de celles de loge de «La Bonne Harmonie»; est-ce encore une fois le cas ?

¹³ Copies de lettres, recueil 1884-87, pp. 61-62.

J'ai passé à votre bureau en sortant du nouveau bâtiment du musée et je tenais à vous signaler quelques observations que j'ai faites...»

Lettre d' Alfred Borel (Bevaix) à Léo Châtelain (Neuchâtel) du 9 septembre 1884¹⁴:

« Monsieur Léo Châtelain, Neuchâtel

*(...) La façade nord du Musée restera donc dans sa simplicité primitive ; je le regrette, j'étais pour la sgraffite¹⁵, mais n'en parlons plus ; quant à la façade sud elle ne peut pas rester ainsi ; puisque votre sculpteur de Genève veut entreprendre l'affaire pour f 200 le motif soit f 2400.– plus f 250.– pour madite (?) faites-le venir je paierai la carte, mais n'en parlez pas ; quant aux médaillons en faïence nous déciderons la question plus tard, car je me trouve fort embarrassé je ne voudrais pas enlever à **Bachelin** l'occasion de gagner quelque chose lui qui s'est donné tant de peine pour le Musée, d'un autre côté si **Anker** veut le faire gratuitement, j'avoue que je ne vois pas pourquoi je ferais inutilement un sacrifice ; voyez Albert de Meuron et demandez-lui son avis puis s'il faut encore f 600.– pour les 6 médaillons allez-y gaiement, il faut que cette frise se finisse d'une fois et que le panneau ne fasse plus tache. (...)»*

Les aspects concernant les constructions de Léo Châtelain à Bevaix ou Gorgier pour la famille Borel nous sont déjà connus et nous avons déjà eu l'occasion de les diffuser, si bien que nous ne revenons pas sur les mandats privés de Châtelain à cette occasion. La connivence entre les acteurs concernés est suffisamment marquée pour leur permettre de traverser plus de quarante années de collaborations sans heurts et dans l'accomplissement de travaux que nous pouvons encore observer de nos jours.

CONCLUSION

Ces trois cas nous permettent de montrer **un cercle d'affaires ouvert aux autres disciplines comme les arts, et particulièrement l'architecture**. Le renouveau d'intérêt dont jouit actuellement le mouvement éclectique du XIX^e siècle, malgré les tentatives contemporaines négatives de dénigrement ou positives de récupération intellectuelles, nous permet de nous pencher avec attention sur les réflexions de leurs acteurs. Convaincus de contribuer au progrès de

¹⁴ Copies de lettres, recueil 1884-87, p. 75.

¹⁵ Sgraffite: procédé de décoration murale en camaïeu, par grattage d'un enduit clair sur un fond de stuc sombre (Robert).

la société, par leur art comme par leur travail, les artistes présentés dans l'annexe de notre étude se retrouvent à collaborer avec Alfred ou Antoine Borel, donneurs d'ordres éclairés ou mécènes motivés.

L'habitude chevronnée de mener des débats et des décisions dans ce champ des arts fait prendre conscience aux deux frères Borel de la valeur de l'engagement auquel se prépare leur demi-frère Maurice Borel. C'est pour cette raison qu'ils le soutiendront toute leur vie avec intérêt et bienveillance.

C'est ainsi que la lignée des Borel, quittant sa destinée stricte des affaires rejoint les entiers de traverse de l'édition cartographique, de la géographie et même de l'archéologie, s'illustrant dans ces nouvelles sciences avec autant de renommée que dans la banque!

G.4. QUELS NOUVEAUX TRAMS POUR LA SUISSE D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN ?

Retranscription d'extraits concernant la problématique du tram en Suisse.

LE TRAM EN SUISSE

(extrait d'une publication de l'ATE – crédits en dernière page)

LE TRAMWAY: AU CŒUR DU TRANSPORT PUBLIC DANS LES GRANDES VILLES

*Seules quatre villes de Suisse possèdent encore un réseau de tram.
A Zurich, les transports publics zurichois (VBZ) gèrent un réseau de
13 lignes et 109 km au total.*

A Bâle, on trouve 11 lignes, d'une longueur de 115 km.

*A Berne, les 3 lignes de trams des transports publics bernois (SVB)
se répartissent 17 km de lignes.*

*A Genève, les Transports publics genevois (TPG) ont étendu à 3 le
nombre de leurs lignes, sur 21,5 km au total.*

*Le tramway du Sud-Ouest lausannois TSOL ou Métro Ouest (8 km),
ligne en site propre inaugurée en 1991, relie le centre-ville lausannois à
la gare CFF de Renens et dessert la zone des Hautes Ecoles ainsi que
les quartiers urbains et suburbains avoisinants.*

*Le Littorail, avec ses 9 km en site propre entre Neuchâtel et Boudry
(ligne 5) est la seule ligne rescapée du réseau neuchâtelois, long de
27,3 km encore en 1926.*

TRAMS DU PASSÉ, TRAM(E) DU FUTUR

*La fin du siècle dernier a été la grande époque fondatrice pour les
tramways électriques en Suisse. De nombreuses agglomérations ont
emboîté le pas aux villes pionnières, Zurich et Genève (1894), et au
milieu des années 20, le tram atteignait son apogée avec 35 entrepri-
ses administrant un réseau de plus de 490 kilomètres de long.*

Jusque dans les années 50, le tram a pu prétendre au titre de principal moyen de transport. Mais l'automobile n'allait pas tarder à lui ravir son rang. Ironie du sort, c'est le tram lui-même qui lui avait ouvert la voie en révélant de nouveaux modèles d'aménagement que les urbanistes et politiciens appliquèrent aux possibilités de l'automobile. La disgrâce du tram fut à la mesure de la faveur dont la voiture se mit à jouir.

Tramways en service aujourd'hui (1998)

Ville	Transports publics	Exploitation élec. depuis	Nombre lignes	Longueur actuelle en km
Zurich	VBZ	1894	13	108,9
Bâle	BVB	1895	8	63,2
	BLT		3	51,6
Berne	SVB	1901	3	17,2 (18,2) ²
	RBS/ligne G ¹	1889	1	10,3
Genève	TPG	1894	3	21,5 (119,7) ²
Lausanne	TL (TSOL)	1991	1	7,8 (66,1) ²
	(LO)	1877	1	1,8
Neuchâtel	TN	1898	1	9.0 (27,3) ²

¹ Les données statistiques concernent la ligne prolongée jusqu'au Zytglogge. Ouverte le 18 avril 97, elle a occasionné une augmentation de passagers de 12 % jusqu'à fin 97.

² Ancienne longueur de réseau maximale.

A Bâle en 1971 et à Zurich en 1977 s'est manifesté la volonté d'encourager à nouveau les TP urbains. Ce qui a joué un rôle de détonateur pour toute la Suisse. Modernisation des trams en exercice, mesures d'amélioration technique (ex. : priorité aux signaux lumineux), renforcement des cadences, construction de nouvelles lignes, si possible en site propre: le deuxième printemps des tramways s'annonce prometteur dans les villes suisses.

APERÇU DES PROJETS EXISTANTS

L'extension et l'optimisation du réseau de tramway a été entamée dans plusieurs villes, notamment à Genève, Zurich et Bâle; ailleurs, des projets sont en cours, à différents stades d'avancement, comme à Berne, Zoug et Lucerne. Survol des projets les plus importants.

Bâle. Deux projets se détachent des autres, dans le cadre de l'optimisation du réseau de tram. Il est prévu de faire passer les lignes 10 (Rodersdorf-Bâle-Dornach) et 11 (frontière St-Louis-Bâle-Aesch) des BLT par la gare CFF de Bâle et de réaménager la place de la gare. Ce projet fait partie d'«EuroVille», le concept de réaménagement global de la zone de la gare. Pour transformer les lignes 15 et 16 en lignes ceintures, un petit tronçon de voie serait construit par-dessus le Claragraben. Cette transformation aurait pour effet notamment de réduire le temps de parcours entre la gare CFF et le Claraplatz et de relier directement le quartier de Gundeldinger et le Bruderholz à la zone d'activité du Petit Bâle. Malheureusement, le parlement a retourné le projet de financement au gouvernement **pour des questions de budget**, de sorte que la réalisation du projet doit être considérée aujourd'hui comme incertaine.

Par ailleurs, il est prévu d'optimiser le réseau existant, pour pouvoir offrir des liaisons plus directes et sans changement entre les principaux arrêts. Parallèlement au réaménagement prévu de la Messeplatz, les lignes de tram 1 et 14 seront par exemple reliées à une ligne ceinture.

Zurich. Les travaux de prolongement de la ligne 11 (400 m, depuis la gare d'Oerlikon jusqu'au nouvel espace d'exposition et au Hallenstadion) ont été entamés. Ce prolongement coûtera **13,6 millions** et sera achevé en septembre 1998...

Les frais de construction sont estimés à **560 millions de francs** (sans le matériel roulant).

Berne. L'étude d'optimisation du réseau établit les priorités suivantes:

- La construction d'une ligne de tram à l'ouest de Berne, afin de mieux relier les quartiers de Bümpliz et de Bethlehem au centre...
- Une étude de projet a déjà été réalisée et si le financement peut être assuré (les coûts globaux sont estimés à **100 millions de francs suisses**), cette ligne pourrait entrer en fonction d'ici une dizaine d'années;
- La réorganisation prévue du réseau de lignes de tram entre Berne et Muri-Gümligen

Genève. Il est prévu de prolonger rapidement le réseau de trois lignes développé au cours de trois dernières années: d'ici 2001-2002, deux lignes de tram devraient remplacer les lignes de bus actuellement saturées entre Cornavin et Sécheron-Place des Nations (ONU) et entre Plainpalais et Les Acacias-Grand-Lancy.

Le projet le plus ambitieux est celui de métro léger qui relierait, sur un tracé de 18 km de long à travers Genève, la ville frontière française d'Annemasse au centre-ville, la gare de Cornavin et l'aéroport de Cointrin à la banlieue de Meyrin et au Centre européen de recherche nucléaire (CERN)... Selon les estimations actuelles, le projet coûterait plus de **500 millions de francs suisses**. La ligne en direction de Meyrin est la plus susceptible de faire l'objet d'un consensus.

Lausanne. Le Nord-Ouest de la ville, à forte densité de population, doit être rapproché du centre-ville. En 1997, le Grand Conseil vaudois a donné son feu vert au prolongement du métro Lausanne-Ouchy (LO) jusqu'aux Croisettes, en approuvant un crédit de 11 millions destiné aux travaux préparatoires de la première étape Flon-Croisettes, longue de 4,6 km et estimée à **330 millions de francs**. Les frais de construction de l'ensemble du projet sont estimés à 413 millions, le métro, en grande partie souterrain et circulant en site propre, ayant 6,1 km de long.

Lucerne. La construction de la première ligne d'un futur tram à voie normale Overnau-Kriens-Lucerne-Ebikon est estimée à environ **500 millions de francs**, un montant élevé et qui ne semble actuellement pas finançable.

L'ATE a proposé une alternative meilleur marché.

Zoug. Le Grand conseil du canton de Zoug a adopté en 1997 à une large majorité un crédit de 450,000 francs servant à réaliser un avant-projet pour la première étape du métro léger zougais. Au coeur de ce projet pilote à l'échelle suisse, auquel participent le canton, les communes, la Confédération et les CFF, une question: où et à quelles conditions **un métro léger peut-il réellement être rentable, dans notre pays et dans les conditions actuelles?**

MODE DE FINANCEMENT EN USAGE POUR LA CONSTRUCTION ET L'EXPLOITATION DE LIGNES DE TRAM

Le financement de l'exploitation des transports publics d'agglomération est l'affaire du canton et des communes. Les autorités déterminent l'offre la plus adéquate du point de vue financier et de politique des transports et la commandent par le biais d'un mandat de prestations auprès d'une entreprise de transports. Le contrat de prestations peut être régulièrement reconduit avec la même entreprise ou remis au concours. L'entreprise retenue doit fournir des prestations optimales du point de vue de l'exploitation. Le commanditaire de la prestation de transports publics (collectivité, ville, commune, syndicat de communes) définit dans un contrat le type de prestation, son ampleur, l'indemnisation, les tarifs et la qualité exigée. Les pouvoirs publics fournissent ensuite une participation appropriée à l'indemnisation.

Le financement des investissements est soutenu par la Confédération, en vertu des articles 56 et 59 de la loi sur les chemins de fer (LCF) et des dispositions de l'ordonnance sur la séparation des courants de trafic (LCR 725. 121).

Les subventions les plus importantes sont les crédits-cadres accordés sur la base de l'art. 56 de la LCF. Elles ont pour but d'augmenter la rentabilité, la capacité ou la sécurité de l'exploitation et impliquent toujours une participation du canton. Les subventions fédérales pour un projet d'investissement précis sont en principe accordées sous forme de prêts sans intérêts conditionnellement remboursables. Pour le matériel roulant, il existe de prêts sans intérêt, mais remboursables.

Le tableau suivant présente les subventions approximatives consacrées à l'investissement (sans matériel roulant) dans les villes en 1995 et 1996, selon l'art. 56 de la LCF:

Investissements en millions de francs

	1995	1996	moyenne des 2 années
Confédération	19	10	14,5
Cantons + communes	12	35	23,5

La deuxième source de financement fédéral rejaillissant sur les transports provient respectivement de la législation fédérale sur l'utilisation

de l'impôt sur les huiles minérales à affectation obligatoire et de l'ordonnance sur la séparation des courants de trafics. En 1991, l'affectation des impôts sur le carburant a été étendue, de façon à ce que la Confédération puisse soutenir des projets d'infrastructures en zone urbaine à hauteur de 40 % au maximum, lorsqu'ils servent aux transports aussi bien individuels que publics. Ce qui est le cas, selon l'art. 21 de l'ordonnance, pour:

- a) le déplacement de voies de chemin de fer et de tramway ou de routes;
- b) la séparation du trafic privé des transports publics routiers;
- c) les mesures d'organisation permettant de séparer les courants du trafic (p. ex. voies réservées aux autobus, régulation électronique du trafic).

La participation financière de la Confédération est souvent une condition pour que les villes puissent réunir les moyens financiers et réaliser des projets de construction.

Budget + dépenses en millions de fr. de l'OFT des années 1992-1997 dans le cadre de l'ordonnance sur la séparation des courants de trafic:

Année	1992	93	94	95	96	97
Budget	40	30	16	22	22	29.4
Dépenses	1,7	8,4	8,6	8	22	29.4

Source: Office fédéral des transports, compte d'Etat.

Voici les montants (budget et dépenses) consacrés par l'Office fédéral des transport à des projets ferroviaires, dans le cadre de l'ordonnance révisée.

Les projets de tram ou train suivants ont par exemple été soutenus pour les transports urbains:

- * 1992-97 Chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher (LEB): gare Chauderon, prolongement jusqu'au Flon. (1^{re} étape);

- * 93-97 CFF: assainissement du Seetalbahn (contournement d'Emmen) ;
- * 96-97 Wynental et SuhrentalBahn (WSB): travaux d'assainissements sur la ligne ferroviaire Aarau-Schöftland et Aarau – Menziken-Burg
- * 97 Baselland Transport AG (BLT): EuroVille (lignes de tram 10,11);
- * 96/97 Chemin de fer Lugano-Ponte Tresa (FLP): assainissement du tronçon PonteTresa – Magliaso;
- * 95-96 Forchbahn (FB): construction de la station d'Esslingen;
- * 96 Transports publics genevois (TPG): prolongement de la ligne de tram 13;
- * 94 Basler Verkehrs-Betriebe (BVB): ligne de tram 3
- * 94 Trogener Bahn (TB): assainissement gare de Speicher;
- * 92-93 Transport régional Berne Soleure (RBS); contournement Moosseedorf.

Comme le révèle ce tableau, la Confédération n'a commencé à utiliser complètement les montants budgétés qu'en 1996.

Pour la première fois, un montant considérable a été accordé à un projet de tram, avec la participation de 10 millions à la prolongation de la ligne 13 de Plainpalais à Cornavin. Ce qui ne représente toutefois que 29 % des coûts totaux de 35 millions ou 37 % du montant de 27 millions considéré par la Confédération comme «subventionnable».

Selon le rapport final du groupe 6 «Transports et énergie» de la Confédération et des cantons, des subventions fédérales d'un total de 40 millions seront consacrées en 1997-2000 à des projets sur rail prévus et relativement urgents.

Pour les projets nécessitant surtout des mesures d'aménagement routiers, c'est l'Office fédéral des routes (OFROU) qui est compétent.

Le tableau suivant présente les subventions accordées à des investissements (projets concernant la route et le rail) en agglomération, dans le cadre de l'ordonnance sur la séparation des courants de trafic.

Subventions consacrées par l'OFROU aux investissements dans les villes de 1993 à 1997

Année	1993	94	95	96	97
Dépenses	1,1	3,3	8,1	9,0	8,0
transports urbains					

Ces subventions ont soutenu les projets suivants:

- * *8,7 millions pour l'aménagement de voies de bus dans les villes d'Aarau, Bâle, Fribourg, Neuchâtel, Zoug et Zurich;*
- * *12,1 millions pour l'installation de systèmes de régulation/comptage électronique du trafic à Lausanne, Genève et Zurich;*
- * *4,3 millions pour une rue de délestage du noyau urbain/passage sous-voies à Buchs;*
- * *4,4 millions pour l'aménagement d'un tram sur la Münchensteiner et Wettseinbrücke à Bâle.*

On constate que seule une partie modeste de ces subventions a été consacrée au tram (Bâle), même si l'installation de systèmes régulation/comptage profite aussi à ce moyen de transports.

LA CONFÉDÉRATION SE SOUSTRAIT-ELLE À SA RESPONSABILITÉ EN MATIÈRE DE TRANSPORTS PUBLICS URBAINS?

Le paquet d'économies élaboré lors de la table ronde d'avril 1998 en vue d'assainir les finances fédérales prévoit la suppression des contributions pour les passages à niveau et d'autres mesures visant à séparer les transports publics du trafic privé. Si cette coupe à blanc est approuvée par le Parlement, les nouveaux projets de tram resteront en suspens dans de nombreuses villes, car sans nouvelles sources de financement, les villes et les cantons ne parviendront pas à réunir les moyens nécessaires. Ainsi, à elles seules, les villes de Zurich, Genève, Bâle, Berne et Lausanne ont prévu un volume d'investissement de quelque 2 milliards de francs pour l'aménagement de nouvelles lignes de tram urgentes.

Ville	Projet de tram ou métro léger	Coûts estimés en millions de francs
Berne	Tram Berne Ouest	100
Zurich	Métro léger Zurich nord, prolongement ligne de tram Zurich nord	560 220
Bâle	Euroville, connexion des lignes de tram 10 et 11 à la gare centrale	90
	Nouvelle connexion des lignes au Claragraben	15
Genève	Prolongement des lignes de tram jusqu'aux Acacias et à la Place des Nations (Sécheron)	112
	Métro Léger Annemasse – gare de Cornavin – Meyrin	500
Lausanne	Métro Nord-Est	<u>413</u>
Total		2010

Source: indications provenant d'études prévisionnelles, réunies sans prétention d'exhaustivité

LA SUISSE A BESOIN DE NOUVELLES LIGNES DE TRAM

Pourtant, les nouveaux projets de lignes auraient des chances... Malheureusement, une épée de Damoclès oscille au-dessus de tous ces beaux projets et elle a pour nom restriction financière.

Rapport d'efficacité au bus

Une rame de quelque 40 à 45 m de long transporte l'équivalent de deux à trois bus et les dépenses en personnel sont réduites d'autant.

Pour ne pas prendre le risque de voir, dans quelques années déjà, des transports publics totalement surchargés, le développement du réseau doit être pris en mains dès aujourd'hui. Une circulation adaptée à la ville n'est possible qu'à ce prix-là.

Les réponses de L'ATE au problème du financement

Selon l'ATE, les sources de financement suivantes devraient aussi être examinées dans l'optique du financement des projets de tram prévus et des extensions des réseaux de trams.

Au niveau fédéral

- * *Redistribuer et augmenter l'impôt sur les huiles minérales en faveur des cantons et les communes et étendre l'affectation des droits de douane sur les carburants.*
- * *Exempter les transports publics de la TVA.*
- * *Compenser les subventions fédérales par les gains de la Banque nationale.*

Au niveau cantonal et fédéral

- * *Adoption de péages urbains (« road pricing »)*
- * *Augmentation des recettes fiscales de la confédération grâce à l'abandon ou la réduction du montant forfaitaire déductible pour frais de transports.*

Au niveau cantonal et communal

- * *Attribution aux TP des recettes issues des places de parc d'entreprise.*
- * *Utilisation des taxes de parcage pour les transports en commun.*
- * *Attribution aux transports en commun des taxes de remplacement pour places obligatoires non construites.*
- * *Taxes sur le montant des salaires.*

P.S. (Ndla): Et cette possibilité apparemment non envisagée dans le texte cité de l'ATE: Pourquoi ne pas sortir du modèle «étatique»? Et, selon la proposition de l'auteur, employer le financement privé, ses sources et ses méthodes afin de rentabiliser les nouvelles lignes et d'équilibrer coûts & dépenses.

L'ensemble de ce texte est extrait de la plaquette éditée en août 1998 par l'ATE dont les coordonnées et sources sont les suivantes:

Editeur

Association transports et environnement (ATE)

Secteur Transports publics

Aarberggasse 61,

Case postale

3000 Berne 2

Tél. (++) 41 (0) 31 328 82 00

Fax. (++) 41 (0) 31 328 82 05

Internet: <http://www.vcs-ate.ch>

© Association transport et environnement

Reproduction seulement avec l'autorisation de l'éditeur

Projet, texte

Kurt Erni

Rédaction

Urs Geiser

Collaboration

Hans Kaspar Schiesser, David Asséo

Layout et production

Rémy Clivaz

Adaptation en français

Dominique Hartmann

Impression

H. Messeiller SA, Neuchâtel

Edition

1400 en allemand, 600 en français

Contact

Service de documentation ATE

Case postale CH-3000 Berne 2

Tél. (++) 41 (0) 31 328 82 41

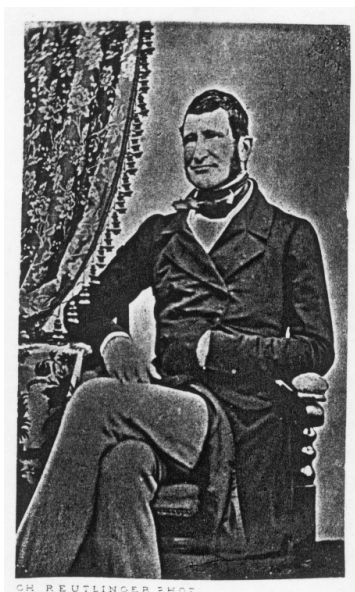
Fax. (++) 41 (0) 31 328 82 01

E-mail: dok@vcs-ate.ch

**H. FAC-SIMILÉS
D'ORIGINAUX**

H.1.1. TABLE DES FAC-SIMILÉS DU TRAVAIL DE THÈSE

*(sources originales du fonds d'archives Borel au Moulin de
Bevaix – american Bevaix center)*



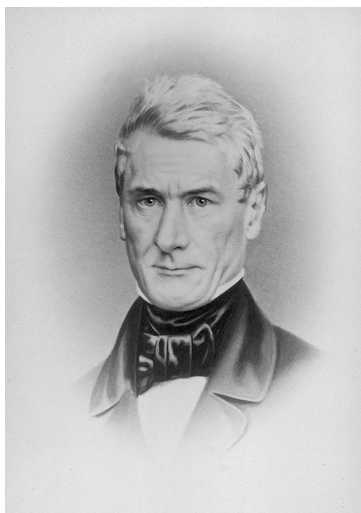
*Le Havrais Antoine Borel (1791-1857).
Photo Ch. Reutlinger, Paris*



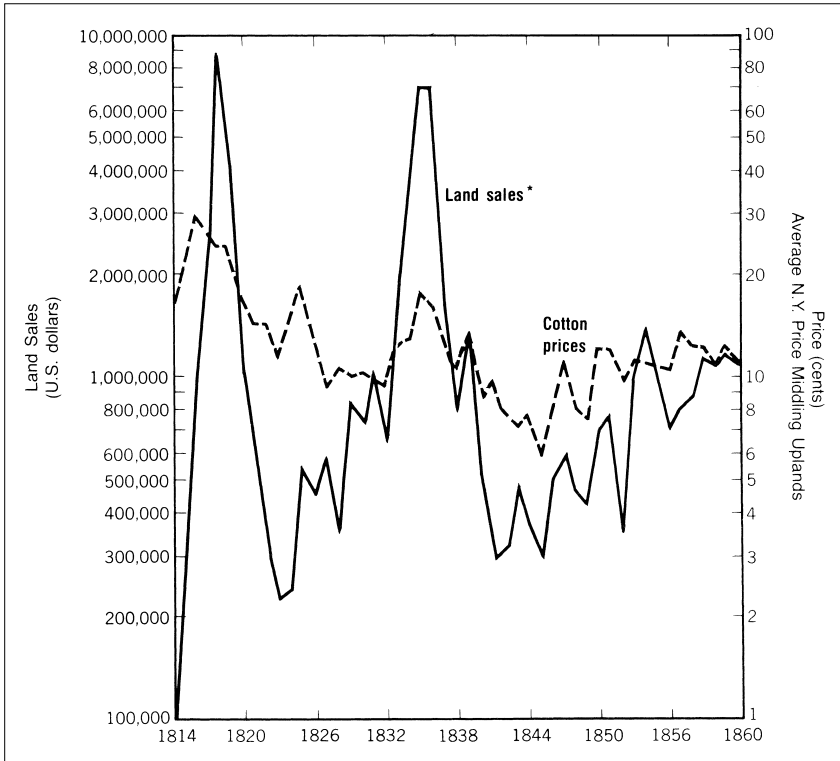
*Le Californien Alfred Borel (1833-1908).
Photo J.-M. Bryan, San Francisco*



*Le Californien Antoine Borel
(1840-1915).
Photo B. Rulofson, San Francisco*



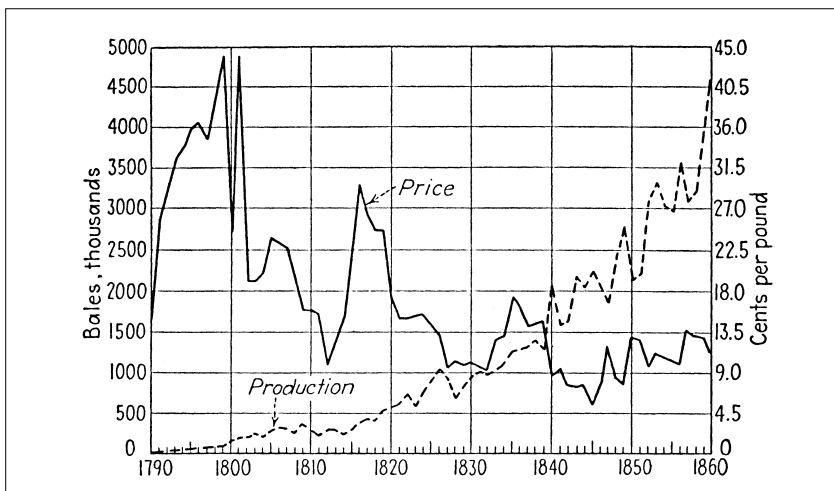
*Le Neuchâtelois Alfred Borel (1797-1861)
Photo A. Monbaron, Neuchâtel*



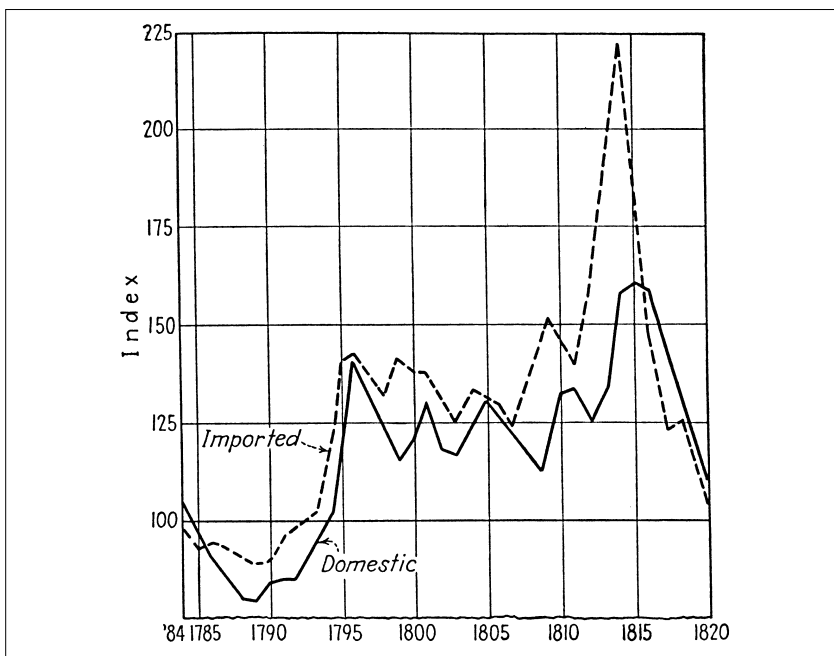
U.S. Public Land Sales and Cotton Prices, 1814-1860.

Source: North, The Economic Growth of the United States 1790-1860, p. 124.

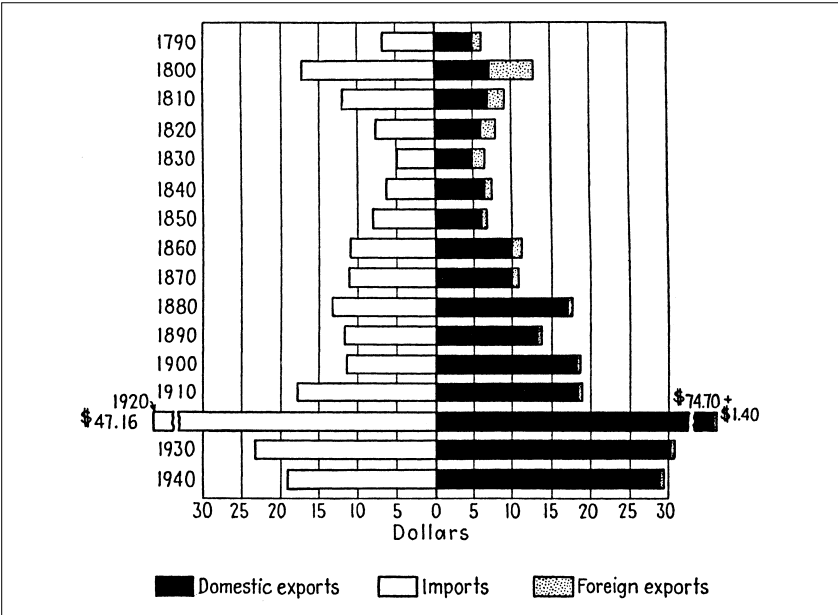
**Alabama, Florida, Louisiana, Mississippi, Arkansas.*



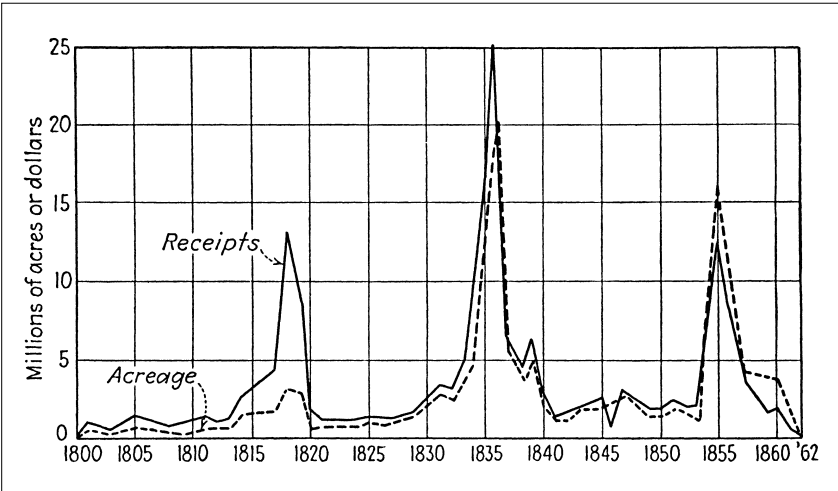
Production and New York price of cotton, 1790-1860.



Index numbers of wholesale prices of domestic and imported commodities in Philadelphia, 1784-1820 (100 = average 1821-1825). (Based on Bezanson, Gray and Hussey, « Wholesale Prices in Philadelphia, 1784-1861. »)



Per capita exports and imports since 1790.



Sales of public lands, acreage and receipts, 1800-1862.

1847: Comptes personnels d'Antoine Borel (grand livre pp. 191-192).

192		Débitaires		Crediteurs				
D	C	Mois	de	Chèque	Reçu	Précomptes	Prélevés	Prélevés
74	136	1/2	1848	1100	73560		880	880
8	137	"	1848	10000			4000	4000
40	114	"	1848	325	40000		16000	16000
102	103	1/4	1848	13500	171000		200000	211804 17
91	127	1/5	1848	33	100000		103000	100000
92	128	"	1848		100		2022 31	2022 31
93	126	3/2	1848	3000	42785		47000	44725 65
95	123	"	1848	2000	40115		40118 34	40118 34
118	24	"	1848		905		905 80	905 80
92	125	"	1848	21	30000		30000	30000
116	114	10	1848	1000	12000	3200	32000	33000
116	83	09	1848	1000	69000	1000	54510	54528 75
110	96	32	1848		1625	29000	1120	32000
109	95	80	1848	500	1600	40000	40000	40000
111	76	1	1848	5000		400	5000	5000
101	18	16	1848	1000		16000	310	5000
102	92	18	1848		1800	18000	18000	19385
105	99	30	1848		1320	20000	750	2300
103	81	30	1848		3000	20000	1500	30000
104	101	14	1848		1400	14000		19000
106	20	32	1848		600	32000	850	2000
107	87	5	1848		200	5000	110	2350
112	88	10	1848	20	10000	800	8000	13834 25
113	103	10	1848	500	31	600	5000	11800
101	92	33	1848		16500	800	3300	6500
				365				
96	44	1/2	1848	5000		2500	1000	1475 82
"	63	1	1848			5000	2000	3970 31
97	68	1/2	1848	2000		1000	1000	1721 22
"	70	1/2	1848			1000	1000	518 11
92	74	1/4	1848			2500	1000	2061 46
"	91	1/2	1848			2500	1000	1067 22
99	73	1/2	1848			2500	1000	2715 42
"	90	1	1848			5000	2000	3802 72
				373	24665		22802 95	26275 80

31 Décembre 1847				Créances 92	
				N ^o d'inscriptions	N ^o de crédits
n	c				
67	67	Berge Dumazouffo.		503 32	503 32
50	189	Les Frères d'Antoine (Borel)		1044 33	1044 33
1	9	Compte Capital		821 332 89	861 252 26
				822 578 22	862 296 59

1847	Vente	Dite	Bénéf	Pertes
Ateliers de la gare	200000	13/100	212000	
2200000000	16000		16000	
Mutuelle A	36000		36000	
B	41000	1	42000	
	4	4	4000	
Carrières	3000		3000	
Services divers	7000		7000	
Commissions	102000		102000	
Comptage	47000	2	45000	
Salaires	71000		71000	
365-1000	271000	3,2	293000	
3 autres	10000	7	11000	
2 autres	17000		17000	
	822000	46/100	862000	

		Duits	Débiteurs
Tramway de la gare		44,565	720,036 95
70	162	1000	36000
72	185		41000
74	176		0
" 177	" "		3754 41
90	182		0
30	132	100	2119 65
117	180	600	14900 32
30	118		71 50
101	89		350
100	21		350
- 22	118		0
21	118		0
- 22	118		0
		46,565	822,272 22
			862,296 59

7 Juillet 1857 ²¹

N° 55. Alfred Borel, San Francisco 3 pages 4.05
 Confirma le N° 52-56 - rappelle le
 contenu de la commission ; amène réception de
 la somme de 19.000 francs le 1^{er} Cour.
 d'Allemagne ; j'espère que la prochaine sera
 celle de Paris et Londres.

Mes lettres de Espagne accompagnées
 1^{re} lettre de la maison 3 pages + C. 4 pages
 2^{de} lettre copie 1 page + page 4 pages
 3^e lettre - 2 pages (est l'annuaire
 sur le 1857)

Le total des lettres de San F. est
 lettre a 588.350 = 146 Cl.
 b 206.000 = 48 "
 c 193.000 = 36 "
 = 887.350 = 230 Cl. sans appointement
 C. 10.000 = 1 Cl.
 13.000 = 1 Cl. de P. de la
 mille - avec

mon que le tout de capital de la lettre
 soit et approchée de 1900 francs
 un f. de la commission C. 28.75 francs
 famille Ottwald d'Worms je l'engage
 à me pour les emprunts de son
 régime de 30.75 = à l'expiration au date
 de 1855 de chaque mois = Le million sera
 atteint avant le 31 Mars prochain - d'après
 est le cas de voir au préalable si ce
 serait par le moment de faire la lettre
 de somme au dépôt de la C. et la
 famille de Wernand d'Espérance les
 que le maximum d'intérêt sur le total
 ne serait pas atteint ; j'attends son avis

7 juillet 1957: copie de lettre N° 55, p. 21, à propos de la Caisse hypothécaire: «le million sera atteint avant le 31 mars prochain.» (7 lignes avant la fin de la page.)

Première circulaire de la Caisse hypothécaire

*Version imprimée de la communication par Alfred Borel de la fondation de la société
« Alfred Borel & Co » à San Francisco.
1^{er} janvier 1856*

SAN-FRANCISCO, 1 Janvier 1856.
(Californie).

M

J'ai l'honneur de vous annoncer que je viens de former ici un établissement de commerce ayant la commission pour but spécial.

Vous trouverez, d'autre part, les Statuts de la Caisse hypothécaire dont Messieurs les Fils d'Art. Borel sont les représentants à New-York; l'exposé des motifs qui ont déterminé sa fondation, vous fera connaître les avantages qui en résultent pour le placement des capitaux en Californie.

Je ferai tous mes efforts afin de justifier la confiance que vous voudrez bien m'accorder, et vous prie d'agréer l'assurance de ma considération.

Alfred Borel

RÉFÉRENCES :

Messieurs JEANJAQUET frères,	à New-York.
COULON et C ^e ,	à Londres.
Ed ^t BOREL et C ^e ,	au Hâvre.
Félix VERNES et C ^e ,	à Paris.
DES ARTS et C ^e ,	à Hambourg.
HILDEBRANDT et C ^e ,	
Amédée KOHLER et fils,	à Lausanne.

T. S. P. P.

CAISSE HYPOTHÉCAIRE A SAN-FRANCISCO.

En créant une Caisse, uniquement destinée aux placements des capitaux sur hypothèque, et séparant ainsi ses opérations de mes affaires de commerce, j'ai eu pour but d'offrir aux déposants une garantie aussi complète qu'ils pussent la désirer.

Les placements en Californie ne sont plus une nouveauté en Europe, et les capitalistes qui y ont envoyé des fonds depuis plusieurs années n'ont eu qu'à se féliciter des résultats brillants qu'ils ont obtenus. Si le taux de l'intérêt est aujourd'hui moins élevé, en revanche les sûretés sont plus grandes, et à ce sujet une courte récapitulation de ce qui s'est passé à l'égard des terrains ne sera pas inutile pour faire apprécier la nature des garanties actuelles.

Les contrées aurifères et les entrepôts où les mineurs vinrent s'approvisionner, furent les premiers centres où les terrains acquirent une valeur considérable; mais la population trop clair-semée fut un empêchement à l'élévation des prix jusqu'en 1852, époque de la forte immigration qui, jointe à la certitude de l'emplacement des villes, fit entrevoir aux spéculateurs sérieux les signes non équivoques d'une hausse prochaine; elle ne se fit pas attendre et fut bientôt suivie d'un véritable énièvement; San-Francisco devait en peu de temps égaler New-York ou Londres. Les plans des villes furent tracés sur une échelle hors de toute proportion; l'immigration qui seule eût pu réaliser ces espérances prématurées, prit une marche plus lente, mais aussi plus régulière; la baisse de tous ces terrains payés fort chers et la plupart sans rapport, entraîna la ruine de bien des fortunes, et à ce moment d'exaltation succéda la crise terrible qui renversa comme un ouragan les maisons aventureuses et eut pour résultat de remettre toute chose à sa place; c'est après le danger couru, après la dure école d'une rude expérience, que la prudence se fait jour; les placements hypothécaires offrent maintenant des garanties réelles, la valeur des terrains et des immeubles n'a plus rien d'exagéré et ne peut que grandir en même temps que l'importance de la Californie dont la prospérité ne dépend pas seulement de ses mines d'or qui semblent inépuisables, mais de la fertilité du sol dont les produits commencent à paraître jusque sur les marchés d'Europe, et du développement toujours croissant de ses affaires commerciales. San-Francisco en particulier, par son heureuse position, devient de plus en plus le centre du commerce de l'Océan-Pacifique.

C'est sur des garanties solides de terrains productifs et d'immeubles, que la Caisse hypothécaire fera valoir les fonds qui lui seront confiés, en se conformant aux lois américaines, après un examen attentif de la validité des titres et en avançant seulement une partie de la valeur; l'intérêt varie suivant la rareté ou l'abondance du numéraire; mais les besoins étant immenses, on peut prévoir que, pendant plusieurs années, le taux actuel se maintiendra; aujourd'hui, l'intérêt hypothécaire est à 2 p. $\frac{1}{2}$ par mois; pour ce qui me concerne, je n'ai fait aucun placement au-dessous de ce taux, mais il en existe à 1 $\frac{1}{2}$ p. $\frac{1}{2}$ pour des sommes majeures et à longues échéances, tandis qu'il s'élève à 2 $\frac{1}{2}$, à 3 et jusqu'à 3 $\frac{1}{2}$ p. $\frac{1}{2}$ par mois pour des escomptes, des prêts sur marchandises ou avances sur titres industriels; la Caisse hypothécaire s'interdit formellement tout prêt en dehors de l'hypothèque.

On comprendra, par l'exposé qui précède, que la confiance morale dans la maison à laquelle on s'adresse, est la première des garanties à rechercher, vu la difficulté de s'assurer si l'emploi des capitaux est bien conforme aux stipulations et aux engagements pris.

La cherté de la vie à San-Francisco, les soins minutieux et le déplacement qu'exigent les prêts hypothécaires, ont maintenu jusqu'à présent la commission au taux annuel de 10 p. $\frac{1}{2}$ sur le capital, non compris les frais d'enregistrement de 1 $\frac{1}{2}$ p. $\frac{1}{2}$ et ceux de banque en Europe.

La Caisse hypothécaire prélève une commission de $\frac{1}{2}$ p. $\frac{1}{2}$ par mois sur le capital, compris le coût d'enregistrement et tous faux-frais, de telle sorte que le paiement des intérêts s'effectuera en Europe sans aucune retenue.

Le minimum des dépôts est fixé à fr. 1,000.

Pour satisfaire aux besoins et aux exigences des diverses positions sociales, la Caisse hypothécaire acceptera les dépôts aux conditions suivantes, savoir :

- a) Déposants qui recevront annuellement la totalité des intérêts ;
- b) Ceux qui, se bornant à un intérêt fixe de 10 p. % par an, voudront capitaliser le surplus de façon à être remboursés avec 50 p. % d'augmentation, soit fr. 1,500 pour 1,000.
- c) Enfin, des déposants qui, tenant à augmenter leurs capitaux plutôt qu'à accroître leurs revenus, se contenteront de l'intérêt ordinaire en Europe de 4 p. % l'an, et seront remboursés avec 100 p. % d'augmentation, soit fr. 2,000 pour 1,000.

En admettant, comme on peut l'espérer, la moyenne de l'intérêt net de 15 à 18 p. % l'an pendant quelques années, le remboursement des classes *b* et *c* pourra avoir lieu au bout de cinq ans environ. Les déposants seront prévenus du remboursement un semestre à l'avance.

Tous les prêts opérés par la Caisse hypothécaire sont solidaires.

Les déposants de la classe *a* auront, en tout temps, le droit de demander le remboursement de leurs capitaux moyennant un avertissement de six mois et les délais de distance.

Il sera rendu compte chaque semestre aux intéressés de la position et de la marche de la Caisse hypothécaire.

Le contrat obligatoire, qui sera remis aux déposants, stipulera les conditions du prêt et les engagements du gérant.

Les comptes de la Caisse hypothécaire seront arrêtés à San-Francisco les 31 mars et 30 septembre, et les intérêts payés en Europe chaque semestre, aux époques fixes des 30 juin et 31 décembre : à Neuchâtel, par MM. les fils d'Ant. Borel, et sur les autres places, par les correspondants nommés en vertu de ma procuration.

En ma qualité de gérant de la Caisse hypothécaire, je suis responsable de la stricte observation des lois américaines qui régissent le prêt sur hypothèque, et je demeure garant de toutes les maisons chargées de me représenter pour la réception et le remboursement des capitaux, ainsi que pour le paiement des intérêts.

J'ai cherché à simplifier autant que possible tout ce qui ressort de ma gestion, et il me reste à exprimer le vœu que l'établissement de la Caisse hypothécaire puisse être utile à ceux qui, ayant des capitaux disponibles, voudront profiter des avantages que leur offre aujourd'hui ce pays si riche de présent et d'avenir.

San-Francisco, le 1^{er} janvier 1856.

Neuchâtel 1857

pp^{tes} d'ALFRED BOREL, gérant
de la Caisse hypothécaire,

Alfred Borel

*Caisse hypothécaire: «formulaires» destinés aux déposants
précisant les conditions financières ou les versements d'intérêts*

7 pièces imprimées (1856-1879)

Série n° 4.

Lettre A

N°

OBLIGATION DE LA CAISSE HYPOTHÉCAIRE
A SAN-FRANCISCO (Californie)

Nous reconnaissons avoir reçu de M
la somme de francs, déposée ce jour chez M

..... pour être placée sur hypothèque; cette somme sera productive d'intérêts dès la date du placement en Californie, et soumise aux conditions stipulées par notre circulaire du 1^{er} janvier 1870.

Les intérêts seront payés à par M

aux époques fixes du 30 Juin et 31 Décembre, sur les règlements arrêtés à San-Francisco les 31 Mars et 30 Septembre, et il sera rendu compte chaque semestre aux intéressés de la position et de la marche de la Caisse hypothécaire.

Tous les prêts opérés par la Caisse sont solidaires.

Les Gérants de la Caisse hypothécaire peuvent prélever sur l'intérêt brut une commission de 1/4 % du capital par mois, y compris les frais d'enregistrement et tous faux frais.

Les déposants ont le droit de demander le remboursement de leur capital, après cinq ans de dépôt, moyennant un avertissement de six mois et les délais de distance; dans le cas où la demande de remboursement n'aurait pas été faite dans les six mois précédant l'expiration de cinq ans de dépôt, le placement serait considéré comme étant renouvelé pour cinq ans; toutefois les gérants se réservent la faculté de rembourser en tout temps, s'ils le jugent convenable aux intérêts des déposants.

En notre qualité de gérants, nous sommes responsables de la stricte observation des lois américaines qui régissent le prêt sur hypothèque, ainsi que des maisons chargées de nous représenter pour la remise et le remboursement des capitaux et le paiement des intérêts.

Neuchâtel (en Suisse), le
ppm d'ALFRED BOREL & Co,
Gérants de la Caisse hypothécaire,

Date: **b** _____

Francs _____

96° _____

OBLIGATION DE LA CAISSE HYPOTHÉCAIRE**A SAN-FRANCISCO**

CALIFORNIE.

Je reconnais avoir reçu de M _____ francs déposés ce jour chez M _____ la somme
de _____ pour être placés sur hypothèque aux termes de ma circulaire du _____

Cette somme sera productive d'intérêts dès la date du placement en Californie ; les intérêts seront payés à _____ au taux de dix pour cent l'an, par M _____ par semestre, aux époques fixes des 50 Juin et 51 décembre, et les comptes de la Caisse hypothécaire réglés à San-Francisco les 51 Mars et 50 Septembre ; l'excédant du produit des intérêts sera capitalisé, et le remboursement devra s'effectuer dès que la Caisse hypothécaire sera en mesure de le faire avec une augmentation de cinquante pour cent sur le capital versé. Les déposants seront prévenus du remboursement six mois à l'avance.

Il sera rendu compte chaque semestre aux intéressés de la position et de la marche de la Caisse hypothécaire. Tous les prêts opérés par la Caisse sont solidaires.

La Caisse hypothécaire prélève une commission de $\frac{1}{2}$ p. 100 par mois sur le capital, compris les frais d'enregistrement et tous faux frais. En ma qualité de gérant, je suis responsable de la stricte observation des lois américaines qui régissent le prêt sur hypothèque, ainsi que des maisons chargées de me représenter pour la remise et le remboursement des capitaux et le paiement des intérêts.

Neuchâtel (en suisse), le

pp^{tes} d'ALFRED BOREL,
gérant de la Caisse hypothécaire.

Lettre C

N.

96°

OBLIGATION DE LA CAISSE HYPOTHÉCAIRE

A SAN-FRANCISCO
CALIFORNIE.

Nous reconnaissons avoir reçu de M
la somme de francs, déposés ce jour chez M
à pour être placés sur hypothèque aux termes de notre circulaire du 1^{er} Janvier 1870.

Cette somme sera productive d'intérêts dès la date du placement en Californie; les intérêts seront payés à
par M au taux de quatre pour cent l'an,
par semestre, aux époques fixes des 30 Juin et 31 Décembre, sur les règlements de la Caisse hypothécaire arrêtés à San-Francisco les 31 Mars et 30 Septembre; l'excédant du produit des intérêts sera capitalisé, et le remboursement devra s'effectuer dès que la Caisse hypothécaire sera en mesure de le faire avec une augmentation de cent pour cent sur le capital versé. Les déposants seront prévenus du remboursement six mois à l'avance.

Il sera rendu compte chaque semestre aux intéressés de la position et de la marche de la Caisse hypothécaire. Tous les prêts opérés par la Caisse sont solidaires.

La Caisse hypothécaire prête une commission de 1/4 % par mois sur le capital, compris les frais d'enregistrement et tous faux frais.

En notre qualité de gérants, nous sommes responsables de la stricte observation des lois américaines qui régissent le prêt sur hypothèque, ainsi que des maisons chargées de nous représenter pour la remise et le remboursement des capitaux et le paiement des intérêts.

Neuchâtel (en Suisse), le

pp^{ms} ALFRED BOREL & C^o,
Gérants de la Caisse hypothécaire,

Lettre c

Obligation N° 4.

Neuchâtel, le 25 Décembre 1858.

Madame Adèle Blakoway en Ville

Nous vous remettons sous ce pli le règlement des intérêts et le tableau général du mouvement de la caisse hypothécaire de San-Francisco, dont M. Alfred Borel est le gérant.

Votre dépôt vous donne droit à l'intérêt semestriel échû le 30 Sept^r à San-Francisco sur le capital porté à la date du 31 Mars au chiffre de D. 257^{fr} 08 " à 0.95% par mois D. 11 " 07 " à déduire l'intérêt à 4% l'an pour 6 mois sur le capital versé de Fr. 1000 " D. 200 " —

en Fr. 20 " " que vous avez à recevoir à notre caisse, de Fr. 2 Jan^r 31 08 en signant la quittance incluse D. 11 " — "

Augmentation D. 10 " 07 "

ce qui élève votre capital à San-Francisco à la somme de D. 257^{fr} 08 " soit Fr. 1285^{fr} 10. au change de Fr. 5.


Agriez nos salutations sincères.

Le fils d'Alf. Borel

Reçu de M. [redacted] pour être placés en compte courant à [redacted] nos chers Messieurs Alfred Borel & C^{ie} à Sanfrancisco et dont quittance provisoire. La maison de Sanfrancisco vous avisera plus tard directement de la date de ce placement.

[redacted] Neuchâtel, le

[redacted] F. [redacted]



LETTRE A

QUITTANCE A PRÉSENTER A LA CAISSE

Obligation N°

Neuchâtel, le 18

M

Reçu de M^{rs} **Wavre et Borel**, à Neuchâtel, p^r c^{te} de M^{rs} **Alfred Borel et C^{ie}** à San-Francisco, gérants de la Caisse hypothécaire, la somme de

montant de l'intérêt échû le 18, à San-Francisco, suivant compte ci-bas, dont quittance. — Payable le 18

H.

Neuchâtel, le 18

Capital Dollars à par mois D^{oll}
 montant des intérêts dus, à 5 % l^e D^{oll} Sh.

Agreez nos salutations sincères.

(A détacher pour conserver)

Quittance à présenter à la Caisse.

Neuchâtel, le 187

M

*Reçu de Messieurs les fils d'Ant. Borel, pour compte de Messieurs Alfred Borel et C^{ie}, à San-Francisco, la somme de pour intérêts échus le 187, à San-Francisco, sur le capital de *D.* déposé en leurs mains en compte-courant, à raison de 8 p. l'an, dont quittance.*

Payable le 187

/s/

(à détacher pour conserver)

Neuchâtel, le 187

Capital D. somme du versement.
Intérêt de mois à 8 p. l'an D.
à fr. s. K.
montant des intérêts dus.

Agitez nos salutations sincères,

PP. D'ALFRED BOREL et C^{ie},

Caisse hypothécaire de San Francisco
30 ans de signatures!

La vie de la société «Alfred Borel & Co» au travers des circulaires de 1867 à 1897

Douchâtel, }
San Francisco, } le 1^{er} Octobre 1867.

M

J'ai l'honneur de vous annoncer que mon
frère Monsieur Antoine Borel jusqu'ici chargé
de ma représentation, entre ce jour comme associé dans ma
maison à San Francisco (Californie)

Nos affaires continueront sous la raison sociale

Alfred Borel & Co

Veillez prendre note de nos signatures ci-bas.

Agnez M
considération

l'assurance de ma parfaite

Alfred Borel.

Monsieur Alfred Borel signera:

Alfred Borel & Co

Monsieur Antoine Borel signera:

Antoine Borel

ALFRED BOREL & CO.

P. O. Box 2047.

CABLE ADDRESS:
"BOREL," SAN FRANCISCO.

SAN FRANCISCO, LE 1^{ER} AVRIL, 1889.

receu 30 Avril

M

Par suite du décès de notre fondé de pouvoir, Monsieur ERNEST ZAHN, nous donnons ce jour notre Procuration Générale à Messieurs J. Henry Meyer et Calixte Denervaud collectivement.

Nous donnons en outre notre Procuration Spéciale à Monsieur John Freuler pour la signature des traites, lettres de crédit et correspondance.

Veuillez prendre note de leur signatures et agréer, M..... l'assurance de notre parfaite considération.

ALFRED BOREL & CO.

Mr. J. Henry Meyer,
Mr. Calixte Denervaud,

} *signeront* p^{rs} ALFRED BOREL & CO.

J. Henry Meyer
Calixte Denervaud

Mr. John Freuler,

signera : p^{rs} ALFRED BOREL & CO.

J. Freuler

ANT. BOREL & CO.

San Francisco, 1 Janvier, 1898.

M.....

En vous référant à la Circulaire ci-contre, nous avons l'honneur de vous annoncer que sous la raison sociale

ANT. BOREL & CO.

nous continuerons à partir de ce jour la Maison de Banque Alfred Borel & Co. dont nous prenons la suite en même temps que nous sommes chargés d'en opérer la liquidation.

Nous remplaçons également dès ce jour l'ancienne Maison Alfred Borel & Co. dans la gestion de la Caisse Hypothécaire de San Francisco, à laquelle nous continuerons à vouer les mêmes soins et la même sollicitude que nos prédécesseurs.

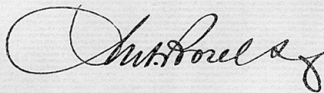
Monsieur Alfred Borel, l'un des chefs de l'ancienne Maison Alfred Borel & Co., ayant désiré se retirer des affaires, laissera néanmoins une somme importante dans la nouvelle Maison pour dix ans.

Vous trouverez ci-dessous nos signatures sociales, et celle de notre fondé de pouvoirs, dont veuillez prendre note.

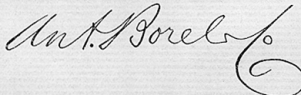
Espérant que vous nous continuerez la confiance que vous avez accordée à nos prédécesseurs et que nous nous efforcerons de justifier, nous vous présentons, M....., l'assurance de notre considération distinguée.

ANTOINE BOREL,
J. HENRY MEYER.

Monsieur Antoine Borel signera :

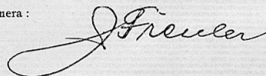


Monsieur J. Henry Meyer signera :



pp^{en}. ANT. BOREL & CO.

Monsieur John Freuler signera :



ALFRED BOREL & CO.

San Francisco, 31 Decembre, 1897.

M.....

Nous avons l'honneur de vous prévenir que notre Sieur Alfred Borel, désirant se retirer des affaires et notre Société étant arrivée à son terme, elle ne sera pas renouvelée.

Ensuite d'un accord amical, elle est remplacée dès ce jour par une nouvelle Société dans laquelle notre Sieur **Antoine Borel**, Consul de la Confédération Suisse, qui dirigeait notre Maison depuis 30 ans, et Monsieur **J. Henry Meyer**, notre chargé de procuration depuis plusieurs années, prendront la suite de nos affaires à partir du 1 Janvier, 1898.

Nos successeurs qui continueront notre genre d'affaires, sont chargés de notre liquidation et vous font part de leurs arrangements dans la Circulaire ci-contre dont veuillez prendre note en même temps que de la présente.

En vous priant de reporter sur eux la bienveillance que vous nous avez témoignée, nous vous présentons, M....., l'assurance de notre considération distinguée.

ALFRED BOREL & CO.

SAN FRANCISCO, October 1st, 1867.

I beg to inform you that I have this day admitted my
brother, Mr. ANTOINE BOREL, as a partner in my house.

The firm henceforward will be

ALFRED BOREL & CO.

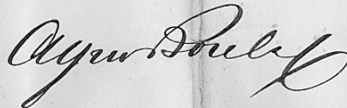
Soliciting your attention to the signature at foot,

I am,

Your obedient servant,

ALFRED BOREL.

Mr. ANTOINE BOREL will sign

A handwritten signature in cursive script, appearing to read 'Alfred Borel', written in dark ink on the paper.

San Francisco, 9 juillet 1872; lettre d'Antoine Borel à son frère Alfred, à Bevaix:

Comme une liste à la Prévert, les thèmes abordés sur 4 pages concernent:
la liquidation en cours de Pioche (notamment allusion au ranch de San Mateo
qu'Antoine rachètera), les chemins de fin, le « real estate », les déménagements d'Antoine,
les parties de chasse, les dents du bébé... les affaires et le fisc!

Antoine.
San Francisco 9 Juillet 1872.
Arrivé 21 de
départ 12/14 de.
Mon cher Alfred,
Bevaix.

Je t'ai écrit le 5 ci-contre, depuis
j'ai eu ta bonne lettre du 28 mai, me parlant
des affaires P. B., je ne suis pas content nous
pouvions mieux fonder Boston pour traiter avec
le administrateur, de crainte de P. nous n'arrivons
deu toute façon, tandis que B. a essayé, ensuite
m. H. a proposé son associé pour représenter les porteurs
de titres, P. a consulté un avocat, a envoyé un
Europe le documents nécessaires pour remplir les formalités
ceuf probate Court, et de sorte que je ne sais pas
très pourquoi une certaine droit à un vote personnel
si nous pas finie, et un certain préjudice de
Compte, il y aura une commission, ce ne s'est pas
à l'étranger, elle sera de reste bien gagnée, car
cette opération donne bien des années, je suis sûr tout
ce qui était détestable a été évité, sans payer
des échanges, simple, pendant que j'étais en Europe,
P. s'en est constitué une maison de campagne à San Mateo,
je lui coûte dit on \$ 80,000 - (à vendre maintenant
pour \$ 30,000), il donne pour la défense nationale
une belle \$ 50,000 - et... - Tu me demandes

des détails sur la fonction de cet homme; j'aurais pu
 je n'ai pas fait en avoir, j'ai vu que parson ne
 connaît la fonction, car la première chose qu'on
 fait le Administration a été de faire faire des recherches
 au Record, travail qu'on fait maintenant on ne
 est compliqué; en tout cas il est resté plusieurs
 millions d'années dans le San Miguel Ranch, qui
 ont une grande valeur, mais qui ne sont pas réalisables
 dans un moment où il ne se fait rien en
 Real Estate, il y a aussi des grands Ranches
 dans le Sud de la Californie, puis des intérêts dans les
 mines, de maisons en ville et des terrains défrayés
 dans les environs, mais tout ça est peu ou moins à la
 main, il y a des personnes qui ont des intérêts avec les sociétés
 dans les bonnes affaires, le fait est que si, il faudra
 tout remettre tout cela et ce dans du temps
 dans ce moment où fait l'instantané, on finit par il sera
 possible de dire à peu près ce qui pourra revenir aux
 Créateurs, ~~par conséquent~~

Si la fonction de Chemin de fer
 de Joel Island n'était pas sur le tapis, le
 Real Estate devrait probablement mieux être, pour le
 moment il y a qu'à faire patienter, et attendre
 à faire par le capital le plan et surtout on
 le demande on a un plan; l'extension de Hobbs

ce pays, il y a à présent je le sais bien la disette
 mais pourtant moi je n'en aurais guère, il n'y
 a pas de facilités parmi les négociants; pendant
 l'été moi j'y aurais beaucoup de fonds pour aider
 la fermier à mettre les récoltes au magasin, ensuite
 cela je prétend au blé pourrais faire de bons
 placements, il en ce je n'ose aller chercher j'ai
 la demande ne manquera pas, sans aucun doute. La
 récolte est superbe - Un fait l'origine de cette récolte
 est la fusion du chemin de fer et les travaux de
 l'année, ce qui aura lieu bientôt malgré tout, alors
 j'espère que le Real Estate verra et se non moins
 en profitera.

Le 1^{er} C. j'ai été obligé de déménager,
 en attendant que la réparation soignée faite dans la
 nouvelle habitation, j'ai pris possession de la maison
 de voisins de France, je suis le compagne,
 vite je me suis assommé de morue, sapristi!
 aussi pour me refaire de mes fatigues et l'émigration
 j'ai été le 4 Juillet se orienter dans le montagn
 de la "Sau-Jose". La pêche aux truites avec toi
 recommande A. de Speer, un charmant pays
 que je vois souvent, et je en comme un grand
 amateur de chasse à pêche; tu dois l'acquiescer
 je t'embrasse j'avais aussi à cette ferme succession

Les faits sont énormes, elle amène - l'homme les yeux de l'Amérique
 tape le papier - ce fait est - avec - à un microscopique journal.

M. Arago Honda, et fait perdre poids, papeter
 le cheval, camper de nos, c'est la suite
 de la gibier, moi du trace d'ours et d'acier
 chaque année j'ai fait cette partie, non par
 toujours au même endroit, mais toujours à l. même
 d'extérieur, chaque année aussi j'ai de trouver de
 nouveau compagnons, j'essaie que mes amis
 qui ont été le un fait en voir avec, le fait est
 que c'est pas mal j'ai jeant, et mes lettres j' me
 réjouirais de dormir dans mon lit, mais voir que
 le fait que de son côté ne voudrait pas donner à
 cause de ses dents qui vous tortur, est ce que la
 petite Anne t'a joué de ce côté, savez elle pouvait
 de dents? - Tous va bien de suite, je sais
 vous fait de si belles choses, Amical, elle est très occupée
 à mettre de l'ordre dans le désordre qui résulte toujours
 de déménagement.

Gansel sort d'ici, si avait franchement
 fu de New Estate quand sur fixe Boston mais
 aussi de son projet d'entre en la dans un amon
 de la ce Europe, elle righe j'y suis pour 1/4,
 outre elle Boston a de ordres d'Europe pour envoi
 de la, voir de la chance, se pourra te pa avec
 en prochain? - Maintenant, adieu, mes cher Alfred,
 très mille Amities - Marie et ses Kiss - petite Anne
 Adolphe et c'est bien, n'importe salués les à tout l'effort
 Sous ta Antidote.

L'une des (env.) 1'200 pages des comptes internes de la Société «Alfred Borel & Co»

3^e compte trimestriel de 1873 (septembre)
1^{re} des 24 pages des comptes

4^e l.: l'adduction d'eau de la ville de San Francisco de Spring Valley
18^e l.: participation financière dans le 1^{er} Cable car du monde de Hallidie

Actif		Bilan au 30 Sept. 1873.	
	Caisse		\$ 30162.20
	Valeurs Diverses		
250	shares San Francisco Gas Light: 60- ⁵ dividend pay		\$ 15000 -
600	" Spring Valley Water 75- ⁰⁰ 1 st div		45000 -
50	" Union Ins Co 50 1 st div		4000 -
50	" Giant Powder 125 1/2 1 st div		6250 -
25	" Atlantic 50 65 -		1625 -
50	" Belcher 60 10 to 3		3000 -
25	" Savage 55 -		875 -
20	" Aspirin 50 Solo 1/2		1000 -
5	" Surka Concessions 10 1 div		50 -
50	" Gould & Curry 1 -		400 -
3 1/2	" Puena Vista N. S. 5 -		1750 -
10	" Union Mill Mfg Co 25 -		250 -
100	" Simon Mill -		1 -
125	" Mendocino mine -		1 -
5	" Oakland Blower P. M. -		1 -
5	" Wray H. Mill P. P. 75 -		375 -
1	" Washed Mt. H. M. Op. -		600 -
	San Francisco Bonds 770 \$1500 - par		1500 -
	Safe Ins. Co. N.Y. N.Y. \$5000 S.P. 1st in 1874		2670 -
	Swiss American Bank of Mont. \$150 - par		1750 -
	Caisse hyp. Mt. 268 \$5000 - 90		5335.50
100	Stockton Warehouse shares ^{with pay of only 1000}		5000 -
	Wray H. Mill P. P. bond \$1000 - par		1000 -
	City War wants		105 -
	Mining Holt Contracts sold buyer 30 days		1679 -
	Oblig: hyp. in Receiver		96905 -
	W. W. Bennett	\$ 30500 -	
	W. L. Bernard	5000 -	
	Marg. Byrne	2500 -	
	J. H. Blumberg ^{intolment}	21000 -	
	Report	\$ 59000 -	\$ 127147.20

6 février 1884, p. 457 des copies de lettres 1881-1884
Alfred Borel de Neuchâtel, à son frère Antoine à San Francisco

2^e des 4 pages, 2e al. :

«Je suis bien aise que tu aies trouvé l'homme qu'il te faut pour Directeur du California RR...»

457

comme tu l'as fait : Les notes, par moi-même quelques semaines
ont couru tu les fais en attachant toutes les notes en ces Notes
hanches, et tout te revient pendant que je t'écris cette lettre
en fait quelques mois, je te pourrais peut-être venir passer en
Suisse, et tu pourrais visiter la famille, tu en ferais la te
pourrais en le voyager avec les plus jeunes, serait en fait
à ce que tu pourrais les parents, j'attends la décision pour voir
quand j'irai.

Je suis bien aise que tu aies trouvé l'homme qu'il
te faut pour Diriger le California RR, c'est le Sutherland son
fait travail avec qui pendant ses bons retentats, et tu aurais
beaucoup d'affaires sans ce que son le tout je crois que
tu ne les trouveras peut-être pas.

Par moment que tu me dis que tu dises que je reste
dans la maison je le fais jusqu'à ce que tu me
reconnais, en fait je t'aurais que je te comprendrais par bien
souvent et Sutherland & Co - pour le tout de la transaction
Sutherland & Co, en la fait officiellement de ces choses, qui
en tout fait rien de plus quand tu veux, quand il en fait tout
travail en c'est presque impossible à moi d'avoir en
affaire girant en Suisse, officina que je ne pourrais entre
prendre, car j'aurais Sutherland & Co, d'un peu de capital, et en
cette matière beaucoup d'expérience, ou pourrais tout perdre sans
son profit de recouvrement de capital de la partie hypothécaire
qui sont des plans sans hypothèque, et c'est tout ce que
l'acte de l'indépendance, et est possible de donner de l'assurance
à des choses et l'aurait consulté son cousin, à qui je voudrais
faire voir tout son affaire avec des fonds sans pas être
essentielle, et si j'entre par les jeunes gens sur le chemin, c'est

*La maison d'Antoine Borel (flèche) vue du toit de celle de Leland Stanford
(située à l'angle de Pine et de Taylor Street)*

Prise de vue d'E. Muybridge de 1877.



Emission d'un million de dollars pour financer l'extension du Cable car de California Street, épreuve originale de tête (1890)

California Street No. 1000 DOLLARS

Cable Railroad Co.

FIRST MORTGAGE BOND

PRINCIPAL PAYABLE JANY 1ST 1915.

It is hereby certified that this Bond is one of the series of bonds secured by the First Mortgage mentioned therein, ² California Safe Deposit and Trust Company,

by _____ PRESIDENT

SCHMIDT LABEL & LITH CO. N. Y.



CALIFORNIA STREET CABLE RAILROAD

\$1,000

FIRST MORTGAGE BOND

The California Street Cable Railroad Company

a corporation organized and existing under and by virtue of the laws of the State of California and having its office and principal place of business in the City and County of San Francisco in said State for value received promises to pay to the bearer hereof One Thousand Dollars in Gold coin of the United States of America at the office of said Company in said City and County of San Francisco Twenty five years from the date hereof with interest thereon from date until paid at the rate of Five per cent per annum payable semi-annually on the first day of January and July of each year upon presentation and surrender of the respective interest coupons hereto attached

This bond is one of a series of One Thousand Bonds of One Thousand Dollars each of the same tenor and date numbered consecutively from No 1 to No 1000 inclusive and amounting in the aggregate to the sum of One Million Dollars made by the said corporation. The creation of said bonded indebtedness is authorized by law and by the affirmative vote of more than two thirds of the Stock holders of said Company and the holder hereof entitled to the security thereof from a certain mortgage or deed of trust bearing even date with said bonds which has been executed and delivered by said corporation to which it has conveyed to California Trust Deposit Trust Company of the City and County of San Francisco as trustee for the benefit of the holders of said bonds all its real and personal property real and personal rights interests and franchises vested and contingent of said corporation the vein mentioned and described to secure the payment of said bonds according to their tenor and effect as by the said mortgage or deed of trust or the record thereof in the office of the County Recorder of the said City and County of San Francisco will more fully appear

This bond shall not be valid until the Trustees Certificate endorsed hereon shall have been signed by said Trustee

In Witness Whereof said corporation has caused its corporate seal to be affixed hereto and this Bond to be executed by its President and Secretary of the City and County of San Francisco State of California this first day of January A.D. 1890

CALIFORNIA STREET CABLE RAILROAD COMPANY

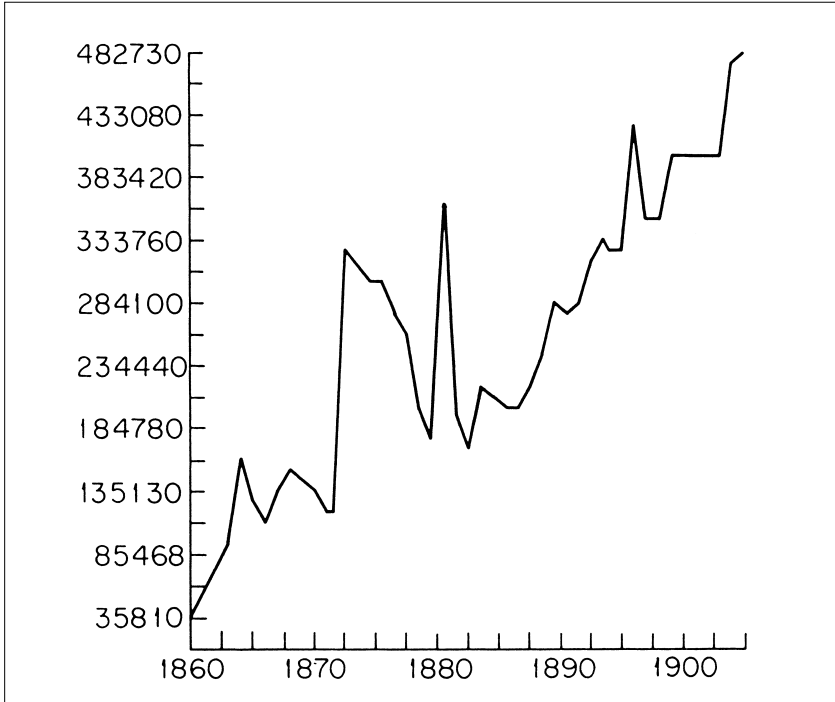
By _____ Secretary
By _____ President

STATE OF CALIFORNIA.

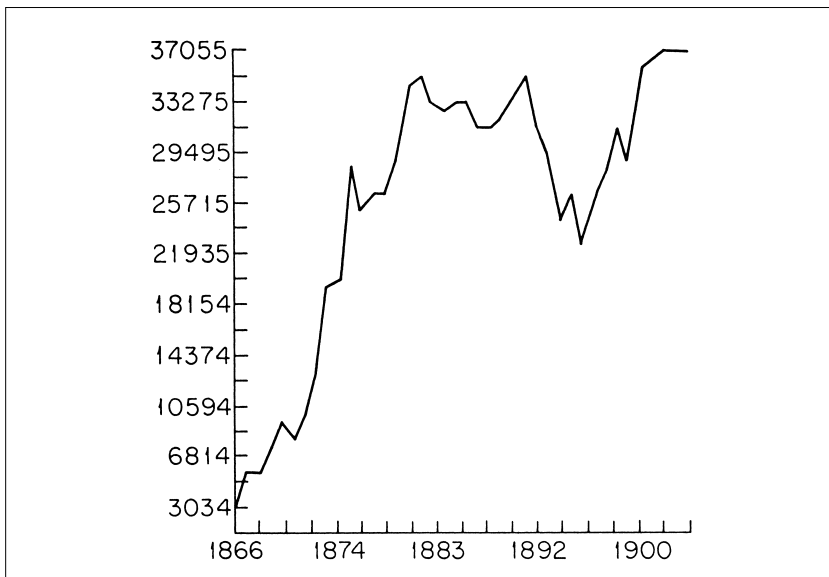
San Francisco au XIX^e siècle

*Statistiques
(McDonald, Delehanty)*

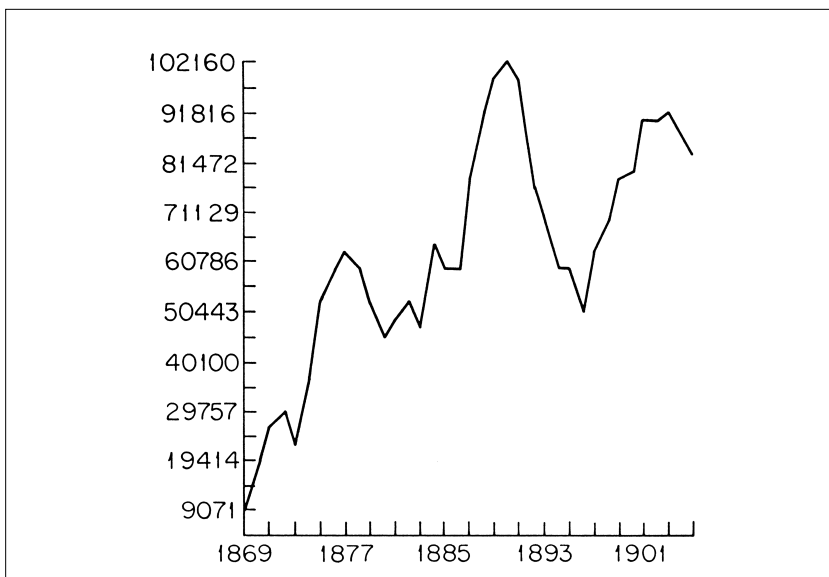
*3 courbes des fluctuations économiques et de l'immobilier (McDonald)
«Booms and Busts» du secteur immobilier (Delehanty)*



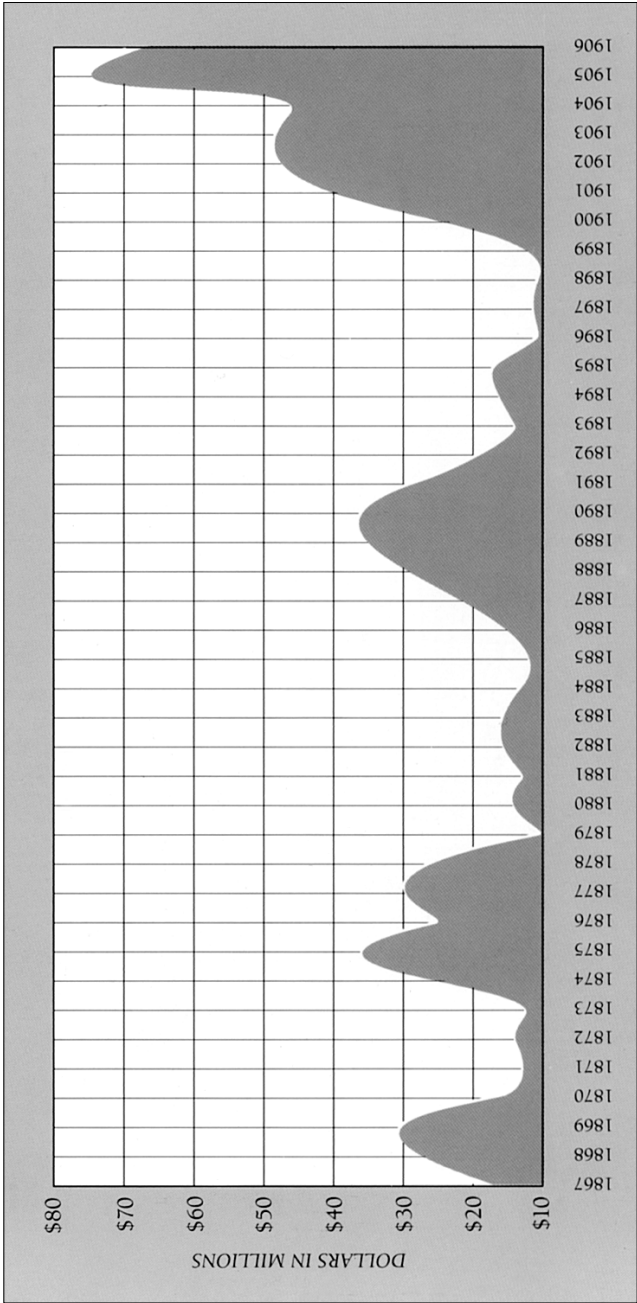
*Total Assessed Valuation of Real and Personal Property in San Francisco
(thousands of real dollars).*



Number of Men Employed in Manufacturing.



Value of Manufactured Products (thousands of real dollars).



« Succession de M. Alfred Borel »

Inventaire, liquidation, relief et conventions d'indivision
Des 15/21 août 1909
Double de Monsieur Maurice Borel. »

		13.	
		<u>Débiteurs.</u>	<u>Créanciers</u>
	Report.	4.802.915.61	4.557.413.44
Arthur Barret		1.-	
Pury & Co, Compte de Dépôt.		15.000.-	
Compte Capital (Usufruit)			260.000.-
A. et A. Wavre			503.17
		4.817.916.61	4.817.916.61
<u>Détail du Compte de Fonds Publics au 31 Mai 1909</u>			
<u>Titres chez Pury et Co</u>			
19	Oblig. 4 % de R.1000- Etat de Neuchâtel, 1899.		18.905.-
6	de 4½ % de Société d'Electricité Alich, 1900.		6.000.-
10	Oblig. 4½ % de R.1000- Banque Foncière du Jura.		10.000.-
13	de 4 % de R.500- Société des Chs. de fer Rus- ses, 1861.		5.135.-
20	de 3½ % de Etat de Vaud, 1904		9.400.-
20	de 4 % de R.1000- Soc. Immob. de la Boine, 1904		19.600.-
10	de de de de Anonyme Suchard, 1905.		9.800.-
6	de de de Crédit Foncier Neuchâtelois		5.970.-
14	de de de de de		13.930.-
4	de 3½ % de R.400- remb. à R.550- Ch. de fer Franco-Suisse		1.840.-
40	Oblig. 4 % de R.500- Ch. de fer Malmö-Ystad.		18.400.-
20	de 4½ % de de funiculaire Interla- ken au Halder.		9.800.-
20	Oblig. 5 % de R.500- Energie Electrique du Cen- tre.		9.600.-
19	de 4½ % de Gaz de Naples, 1902.		9.500.-
39	de 3 % de R.100- Etat de Genève, à lots, 1880		3.900.-
K. 16.000-	4 % Ch. de Fer Buschtehrad, 1896.		16.233.90
M. 9.600-	3 % Ch. de fer Prague-Dux, 1896.		9.099.55
K. 15.000-	4 % de Suédois Bergslagens, 1898.		20.250.-
M. 9.900-	4 % Ville de Malmö, 1905.		11.422.60
200	Actions de R.500- Sté. Electrométallurgique Gi- rod.		136.786.30
19	de de Banque Nationale, 250- versés		4.465.-
10	de de Sté. Suisse de pavages Systè- me Leuba.		0.-
1	de de R:5000- Sté Immobilière de la Boine.		5:000.-
	A reporter		355.037.35

		14.
	Report.	355.037.35
10	Actions de Fr.500- Ch.de fer funic. ^{re} Interlaken au Halder.	4.700.-
10	Actions de Fr.500- Fabrique Suisse de Piles élec- triques.	2.000.-
16	Actions de Fr.100- Fabrique de Couleurs Minérales.	800.-
4	d ^e de Fr.500- Sté. Immob. ^{re} de l'Union Chrétien- ne.	800.-
2	d ^e d ^e D ^e de la Mission Romande.	800.-
2	d ^e d ^e d ^e Sandoz-Travers.	480.-
6	d ^e de Fr.2500- Sté. de Construction de Neuchâtel.	12.000.-
4	d ^e de Fr.500- Sté de Meubles Lavanchy.	1.400.-
6.	d ^e d ^e Sté des Laites Salubres.	600.-
3	d ^e d ^e Sté Immobilière Métairie Amiet.	750.-
20	d ^e de 100.- du Garage Nautique.	0.-
20	d ^e de Fr.25- Ch. de fer de Chaumont.	500.-
15	d ^e de Sté Neuchâteloise d'Imprimerie.	0.-
5	d ^e de Fr.500- Sté Immob. du Faucn.	2.000.-
3	d ^e de Sté Suisse de Couleurs Minérales.	0.-
	<u>Titres chez Mrs. Ant. Borel et C^a</u>	
10	Oblig. de \$ 1.000- 5 % Northern Cal. Power C ^a	45.000.-
5	d ^e 4 % d ^e United R.R. of San Francisco.	16.750.-
15	d ^e d ^e d ^e Spring Valley Water C ^a	60.000.-
25	d ^e 5 % d ^e Pacific Tel. et Télép. C ^a	118.750.-
15	d ^e 4 % d ^e Pasadena à M ^t Lon R.R.	45.000.-
7	d ^e 5 % d ^e Pacific Light et Power	31.500.-
	\$ 30.000-5 % Ville de San Francisco	174.475.-
	\$ 85.000- 4 % Spring Valley Water C ^a	372.229.25
	\$ 25.000- 5 % Northern California Power C ^a	107.864.50
	\$ 50.000- 4 % Atchinson Topeka et Santa-Fé	239.791.75
	\$ 10.000- Oblig. 4 % Southern Pacific C ^a	46.416.75
	\$ 50.000- d ^e 4 % D ^e d ^e R. R.	241.875.-
	\$ 25.000- d ^e 4 % Union Pacific R.R. (intérêts dé- duits)	124.062.50
	\$ 25.000- d ^e 4 % Central Pacific Rail.	123.958.25
	\$ 50.000- d ^e 4 % Reading C ^a	253.125.-
	\$ 25.000- d ^e 4 % Baltimore et Ohio.	128.593.75
	\$ 11.000- d ^e 5 % S.F. Dry Dock.	58.101.35
	A reporter	2.569.360.45

		15
	Report. :	2.569.360.45
<u>Titres chez Mrs. Masson et C^{ie}.</u>		
25	Oblig. 4 % de R.500- Chs.de fer Région. de Franche Comté	11.750.-
25	Actions 4 % de R.500- Chs.de fer Région. de Franche Comté.	11.250.-
<u>Titres chez Mrs. Berthoud et C^{ie}.</u>		
100	Oblig. 3 % de R.500- Ch. de fer Lombards, an- ciennes.	30.000.-
9	ds 4 % ds Gaz de Constantinople. . .	4.320.-
18	ds 4 % ds Tramways de Neuchâtel. . .	8.820.-
4	ds 4 % de R.1000- Etat de Neuchâtel. . .	4.000.-
20	ds 4 % ds Sté. anonyme Suchard. . .	19.600.-
20	ds 4 % ds Crédit Foncier Neuchâte lois.	19.800.-
43	ds 4 % de R.500- Tramways Algériens. . .	19.218.55
10	ds 3½ % de R.1000- Ch. de fer Fédér- aux.	9.500.-
14	ds 4½ % de R.500- Société de Montéponi. .	6.880.-
19	ds 4½ % ds Fabrique de Cogoleto. . .	9.335.-
19	ds 4½ % ds Forces hydraul du Mont Ce- nis.	9.350.-
16	ds 4 % ds Caisse hypothécaire d'Egyp- te.	7.040.-
20	ds 5 % ds Energie du Littoral Mé- diterranéen.	10.000.-
40	Oblig. 4 % de R.500- Banque Foncière d'Egypte.	17.800.-
20	ds 4 % ds Malmö-Ystad.	9.600.-
20	ds 5 % ds Energie Electrique du Cen- tre.	9.800.-
20	ds 4½ % ds Fabrique de Ciment Port- land.	10.000.-
20	ds 4½ % ds Tramways de Copenhague. . .	9.750.-
100	Lots de R.12- Ville de Fribourg.	1.500.-
100	ds 15- Canton ds	1.600.-
100	5 % Cons. Mines Selection.	2.257.-
1000	4½ % Japonais 1905.	22.472.-
4.000	6 % Banque agricole et hypth. de Mexico.	9.996.-
20	Actions de R.500- Fabrique de Ciment Portland.	12.000.-
4	ds ds ds d'allumettes de Fleu- rier.	2.000.-
20	ds ds privilég. Sté. du Faucon. . .	2.000.-
5	ds ds ordinaires. ds ds . . .	0.-
2	ds de R.5000- Sté Finan. Franco Américaine	
R.1250	versés.	2.500.-
A reporter		2.863.499.-

	Report.	2.863.499.-	16
4	Actions de fr.500- ord. Tramways de Neuchâtel.	1.180.-	
5	da de fr.500- Banque Nationale, 250-versés.	1.150.-	
40	da de fr.500- Sté David Perret Fils.	14.000.-	
32	da de £ 1--New G. Coch.	608.-	
40	da de £ 1.-- Windsor.	160.-	
100	da de £ 1.--Mossamédès C ^e	550.-	
1	Police d'Ass ^{ce} Vie Ronco, Cap ^l fr.20.000.- éch ^{ce} .		
	31 Décembre 1909.	18.500.-	
2	reçus de versements à la Sté de Couleurs minérales de fr.3000.-	5.700.-	
1	Carnet Caisse d'Epargne Neuchâtel fr.3509,60.	3.500.-	
1	da da Crédit Foncier. . . 1124,36.	1.100.-	
15	Oblig. de fr.50- Sans intérêts Communes Fribour-geisses.	750.-	
7	da 4 % de fr. 100- Garage Nautique.	630.-	
14	da 3½ % de fr.500- Diaconesses de St.Loup.	6.300.-	
7	da 3 % de fr.400- Municipalité de Neuchâtel	2.160.50	
<u>Titres à la Banque de Crédit Roumain</u>			
87	Actions priorité Sté pour l'Industrie Textile.		
67	da ordinaires da da da	5.000.-	
	fr.10.000- D ^e Oblig. . . da da da	9.000.-	
<u>Titres à la Banque Nationale</u>			
1	Oblig. 4½ % de fr.4000- Fab. d'Impression Neunkirchen.	4.184.-	
10	da 4½ % de fr.1000- Banq. Foncière du Jura.	9.900.-	
20	da 4 % da Crédit Foncier Neuchâtelois.1906.	19.800.-	
20	da 4 % da da da 1901.	19.800.-	
16	da 4½ % de fr.500- Ch.de fer du Vomer.	8.000.-	
7.	da 4 % de fr.1000- Etat de Neuchâtel,1899.	7.000.-	
13	da 3½ % da Banque Cantonale Neuchâteloise,1900	12.610.-	
15	da 4½ % de fr.500- Papeteries Méridionales d'Italie.	7.460.-	
10	da 3½ % de fr.1000- Banque hypothécaire Suisse.	9.600.-	
14	da 4½ % de fr.500- Brasserie de Beauregard.	6.930.-	
20	da 4½ % da Sté Suisse Industrie du sucre.	9.400.-	
125	da 5 % de fr.1000- Sté Electrométallurgique de rod.	125.000.-	
5	da 5 % de M.2000- Deutsch.Nebers.Elect.Gesell.berlin.	12.300.-	
10	da 4 % de fr.1000- Canton de Lucerne.	9.950.-	
	A reporter.	3.195.721.50	

		17.
	Report.	3.195.721.50
<u>Titres chez Mrs. de Pury Gautschi & Co</u>		
Fr. 1000-	5 % Argentin Railway Co	25.000.-
Fr. 1100-	5 % Brésilien 1907.	25.815.50
100 Actions de	Fr. 5- privileg. 6 % Adelaide Electric	12.500.-
50 ds	Fr. 10- ds 5½ % Egyptian Delta	Sup. Co
	Light R. Co	12.343.75
<u>Titres chez Mrs. Ed^d Berthoud & Co</u>		
50 Oblig.	4 % de Fr. 500- Lombardes.	23.200.-
40 ds	ds ds Banque hypoth. Franco Argen	18.130.-
	Fr. 1125- Rente 5 % Roumain amortiss. 1903.	22.725.-
Fr. 500-	Oblig. 6 % Ville Belle Horizonte.	11.443.25
10 Actions de	Fr. 500- Nationale Incendie, lib. de 125	18.000.-
<u>Titres chez Mrs. Zahn & Co.</u>		
Fr. 10.000-	d'Oblig. 4 % Banque hypoth. de Thurgovie.	10.000.-
Fr. 10.000-	ds 4½ % ds ds	10.000.-
Fr. 20.000.-	ds 4 % Schweiz Bankverein.	19.700.-
Fr. 10.000.-	ds 4 % Banq. hypoth. de Winterthur.	9.800.-
Fr. 10.000.-	ds 4½ % Sch. gesell ^t fur Anlagenwer-	10.075.-
Fr. 10.000.-	ds 4½ % Norddeutsche Lloyd.	12.207.75
50 Pars	Explosifs Favier	1.750.-
Total égal au chiffre indiqué au bilan (Vr. f ^o 2)		3.438.411.75
<u>Détail du Compte d'Obligations hypothécaires et Cédules.</u>		
<u>Titres déposés c/ Mrs. Guyot et Dubled, notaires.</u>		
<u>A. Titres hypothécaires:</u>		
Chs. Auguste	Fauguel et sa femme, agriculteur, à Be-	
	vaix, 4½ %	16.000.-
Louis Henri	Tinebart et sa femme, agriculteur, à	
	Bevaix 4½ %	4.200.-
Abram Henri	Perdrizat allié Vuille, agriculteur, à	
	Bevaix. 4½ %	3.900.-
Ed. Petitpierre,	notaire, à Neuchâtel et sa femme 4%	30.000.-
Fréd ^c Henri	Monnard, allié Roulin, à Neuchâtel 4 1/8	20.000.-
	%	
Jean Muller,	maréchal à Bevaix et Consorts. 4½ %.	6.800.-
A reporter.		80.900.-

Copie sous forme de notes des « Fils d'Antoine Borel » (1856).

La « petite » liste des destinataires de la circulaire de 1856 contraste par sa modestie avec les ambitions d'Alfred Borel.

<p> <i>De Maandrot & C</i> <i>J. Kollbrunner</i> <i>De Saquin</i> } <i>Poulatin</i> } <i>Société De Saquin</i> <i>M. Rigot</i> <i>Springer</i> <i>De Barlow</i> <i>Comte Secantoneau</i> <i>Hedden De Fontenille</i> <i>Yehleron</i> <i>Cherkaev</i> <i>J. Rud. Schmidt</i> <i>Cheseprou</i> <i>Schwartz Barlow</i> <i>De Dollfus</i> <i>P. Papillon</i> <i>A. Morière</i> <i>J. Rosset chez Peltin</i> <i>L'hermelot agent d'Chang</i> <i>Louis Vidal</i> <i>J. Müller & Hechtel</i> <i>Langer</i> <i>A. Demondain</i> <i>A. Despoux</i> <i>Vimont agent d'Chang</i> <i>Heston Ellenard</i> <i>J. Winslow</i> <i>Peltin & Play</i> </p>	<p> <i>J. Durand & Andeau</i> <i>Navigon & Rigouand</i> <i>André Bonjean Paris</i> <i>Paul Barrelet Paris</i> <i>A. Aubert Paris</i> <i>Comte Grottel Paris</i> <i>J. Glocher Stuttgart</i> </p> <hr/> <p> <i>Après, n'y avait envoyé :</i> <i>J. Barbey</i> <i>Chalange & Charpe</i> <i>Chr. Latham</i> <i>J. M. Mather</i> <i>Quemel Paris</i> <i>Wanner</i> <i>Pequer & Co</i> <i>W. H. H. H.</i> <i>Toussaint Paris</i> </p>
---	---

Alfred Borel & Co.

311 Montgomery Street, Nevada Block,

SAN FRANCISCO.

Bills of Exchange on

1/4 %	New York—M. M. A. Iselin & Co.	1/4 %	Geneva—Lombard, Odier & Co.
1/4 %	London—Baring Brothers & Co.	1/4 %	Berne, { Tschann Zeeleder & Co. Von Ernst & Co.
1/4 %	Paris—Heutch Freres & Co.	1/4 %	Basel, { Zahn & Co. Ehinger & Co.
1/4 %	Bordeaux—F. Samazeuilh & Fils.	1/4 %	Chaux de Fonds—Perret, Cartier & Fils.
1/4 %	Marseilles—Ant. Hesse & Co.	1/4 %	Chire—Bank für Graubünden.
1/4 %	Lyons—P. Galline & Co.	1/4 %	Lausanne—Les Hoirs S. Marcel.
1/4 %	Odors—Proharam & Bouderon.	1/4 %	Lugers—Soh. Crivelli & Co.
1/4 %	Nice—Caisse de Credit de Nice.	1/4 %	Neuchatel, { Berthoud & Co. Pury & Co.
1/4 %	Strasbourg, { Metz, Mulhouse, Nancy, } Banque d'Alsace et de Lorraine.	1/4 %	St. Gallen—Gaspard Zylli.
1/4 %	Copenhagen—Kjobenhavns Handelsbank.	1/4 %	Schaffhausen—Zündel & Co.
1/4 %	Stockholm—Aktiebolaget Stockholms Handelsbank.	1/4 %	Zurich—Société de Credit Suisse.
1/4 %	Berlin, { Hamburg, Bremen, } Deutsche Bank.	1/4 %	(Bellinzona, Locarno, } Banca Cantonale Ticinese.
1/4 %	Frankfort o/M.—B. Metzler's Sel Sohn & Co.	1/4 %	(Lucano, Mendrisio, } Banca Cantonale Ticinese.
			Trieste—Michele Levi & Co.

Roma, { F. Wagniero & Co. *	Genoa—Ant. Briolo & Co.	Pescia—Ulisse Sainati.
Firenze, { C. de Santis & Co.	Cremona—Venecchia, Amalini fu A.	Piacenza—Luigi Penati.
Genova, { C. de Santis & Co.	Domodossola—Banca Popolare di Novara.	Pisa—A. Matteucci.
Torino—U. Güssler & Co.	Firenze—Alessandro Errant.	Palermo—Kaysar & Kressner.
Alessandria—Banca Popolare d'Alessandria.	Ferrara—Banca di Ferrara.	Ravenna—Domenico Ghezzi.
Ancona—Beer, Vivante & Co.	Forli—Banca Popolare Forlivese.	Saluzzo—Banca Unita d'Asti.
Arezzo—Cesare Sanleoni.	Intra—Banca Popolare d'Intra.	Savona—Banca di Savona.
Asti—Bancho Unite.	Lecco—Banca di Lecco.	Siena—Alessandro Bonelli.
Bergamo—Banca Bergamasca di Depositi e Cti. Cti.	Livorno—Saul Salmon.	Siracusa—A. B. Giustini.
Biella—Frederic Bonuss.	Luca—G. di P. Francesconi.	Spezia—O. & I. Fratelli Caldelli.
Bologna—Banca Popolare de Credito.	Malta—G. Scicluma e figlio.	Stingaglia—Luigi Roscini.
Brindisi—E. Dianisi.	Mantova—Angelo A. Finzi.	Spoleto—Pietro Poli.
Brescia—Banca Popolare.	Messini—D. Manganaro e figli.	Sno—Fratelli Girard.
Chiavari—Fratelli Ghio quondam Martino.	Milano—C. F. Brot.	Termini—Pasquale Morrinno e figli.
Carrara—Banca di Sconto.	Modena—Abram Verona.	Trapani—Messina & Scio.
Casale—Fiz e Ghiron.	Napoli—Maurioffre & Co.	Udine—Bones d'Udine.
Catania—Banca di Depositi e Sconti.	Novara—Antonio Ranza.	Verona—Banca di Verona.
Civiti Vecchia—Fratelli Costa di G.	Oneglia—Nazzari, Beraldi & Co.	Venezia—Banca Venitia di Depositi, & Cti. Cti.
Como—Tajana Perti Castiglioni & Co.	Padova—Banca Venitia di Depositi, & Cti. Cti.	

Also on other cities in Italy.

* Ora Wagnier d'io 1/16 1/2
 ciascun charge res faai in on dire le rate a tutumur ten finis sona d'io
 Rents Collected. Full Charge taken of Property for Absentees.

Liste des correspondants de la maison « Alfred Borel & Co » dans les années 1880 (?).
 Noter que les commissions pour les transferts de fonds oscillent entre 1/8 et 1/4%.

«Relevé des obligations de la Caisse Hypothécaire dont les titres annulés sont actuellement à San Francisco. Liste des obligations de la Caisse Hypothécaire dont les titres sont à San Francisco. Nov. 1/03» (probablement 1903). Total des titres annulés: Fr. 611,650.—

*Relevé des Obligations de la Caisse Hypothécaire
dont les titres annulés sont actuellement à San Francisco.*

<u>Number.</u>	<u>Name.</u>	<u>Sum.</u>
78	Adolphe & Ant. Borel- Perrin.	Fr. 1.000--
105	Charles Berthoud	2.000--
253	Dr. Francois Louis Bovet.	3.000--
300	Frederic Freyvogel.	2.000--
302	Christian Mez.	11.500--
408	Miss Philippine Porret	2.500--
474	Chris. Mez.	20.000--
610	Edouard de Pierre.	5.000--
675	Ed. Brustlein.	5.000--
722	Pasteur Rod. de Goumois Frey	1.000--
728	G. Walthard Stengel	2.000--
729	Arnold Vest.	2.000--
795	Christian Mann.	10.000--
811	Elise de Perrot Perrot.	2.800--
814	Vve Cecile de Perrot Dupasquier.	2.800--
865	R. Miville.	30.000--
898	Chris. Mez.	15.500--
994	Auguste Borel.	1.000--
1011	R.de Goumois Frey.	5.000--
1025	G. Walthard Stengel.	5.000--
1114	Jean Gust. Edmond Rothlisberger.	26.000--
1115	David Jules William Rothlisberger.	26.000--
1126	Edouard de Pierre.	5.000--
1138	William Berthoud.	5.800--
1137	Emile de Steiger nee de Fellenberg.	2.000--
1138	Christian Mez.	7.855.60
1147	Dr. Favarger.	8.000--
1194	Dr. Chas. Beguin.	6.000--
1213	Dr. Favarger.	11.250--
1217	Emilie de Steiger, de Fellberg.	2.000--
1227	G. Walthard Stengel.	2.000--

1346	Dr. L. Ehinger.	Fr.	5.000--
1347	Dr. L. Ehinger.		5.000--
1371	Julie & Fanny Clero.		1.000--
1381	C. L. de Steiger de Fellenberg.	10000	1.000--
1295	Louise Du Bois.		6.000--
1348	ED. de Pierre Morel.		5.000--
1389	Gottfried de Luternau.		3.000--
1394	Henriette Delemilliere.	1000	3.000--
1396	E. Gottlob Pfleiderer.		5.000--
1400	Elise Lardy.		6.000--
1402	Elise Lardy.		6.400--
1418	Pasteur Louis Perrin.		2.000--
1450	Dr. Paul Speiser.		20.000--
1451	Dr. Paul Speiser.		20.000--
1455	Sophie Virchaux.		5.000--
1485	Christian Mez.		46.844.40
1487	Marguerite Eugenie Sunier.		1.000--
1519	Henriette Delesmilliere.		1.000--
1527	Rosa Sturmfels.		2.500--
1550	Banque d' Epargne de Colombier.		2.900--
1562	Vve Perrin Barrelet.		1.000--
1573	Sophie Leidecker.		1.000--
1575	Edouard Yunier.		2.000--
1597	Paul Savoie.		2.000--
1670	Louise Coranz.		1.500--
1673	Jean Jequier.		5.000--
1686	Jenny Kern- His.		10.000--
1627	Mary Lange a Geneve.		1.000--
1677	" " de Berlin		1.000--
1671	" " " Berlin		3.800--
1688	" " " Berlin		2.000--
1669	Louise Cornaz.		1.500--
1652	Walther de Steiger.		6.000--
1633	Les soeurs Clero.		1.000--
1724	Mary Lange a geneve.		9.200--
1747	Mademoiselle Adele Borel.		4.000--

1799	G. Borel Huguenin.	Fr.	5.000--
1804	Edouard Junier		3.000--
1814	Alfred Giroud Rosselet		1.000--
1829	E. Sarasin Sauvain.		8.000--
1837	Maison de Banque Christian Mez. Fribourg.		5.000--
1838	" " Christian Mez. "		5.000--
1840	" " Christian Mez. "		5.000--
1854	Vve. Laure Borel- Loup.		5.000--
1862	Sophie Henry Brum.		2.000--
1893	Vve. Berthe Stabelin Reber.		5.000--
1894	Notaire Clerc.		25.000--
1896	Julia Montandon Besson.		3.000--
1898	Louise Berger Gacon.		1.000--
1907	Louise Elser.		3.500--
1910	Vve. Marguerite Rollier Michel.		1.200--
1919	Arthur de Chambrier.		7.500--
1920	Notaire Clerc- pour un tiers.		10.000--
1923	Vve Edouard Robert Rack.		7.000--
1914	Henry Du Pasquier.		3.000--
1942	Vve. Constance Baillet.		18.500--
1958	Charles Bequin- docteur.		3.000--
1981	Wilhelmine C. Romieux.		2.500--
2021	Henry Pillohody d' Erlach.		2.000--
2028	Banque d' Escompte de Depots a Lausanne		25.000--
2030	Leon Zintgraff.		3.000--
2047	Vve. Laure Wolfrath- Nicolas.		7.000--
2052	Dr. Favarger.		5.000--
2055	Sophie David.		4.000--



« Campagne de San Mateo, Californie »
« La Grotte côté Sud », Gracie et Antoine Borel avec deux de leurs enfants (env. 1884).



Alfred Borel en 1898 (env.).



Antoine Borel (env. 1910).

H.1.2. LA SOCIÉTÉ DE PARTICIPATION POUR L'ACHAT ET LA VENTE DE TERRAINS ET IMMEUBLES EN CALIFORNIE

La nouvelle idée de société d'opérations immobilières pointe dans cette lettre d'Alfred Borel, Neuchâtel, à Messieurs Alfred Borel et Cie à San Francisco du 24 mai 1884 (copies de lettres, recueil 1884-87, p. 29)

« (...) Voici mon idée au sujet de cette opération vous ouvririez un compte spécial sous la rubrique société en participation pour l'achat et la vente de terrains et immeubles en Californie, ce compte sera débité au premier juillet de f. 500,000 qui seront procurés par les versements faits en Europe, pour le débit des comptes de certains de nos clients que je vous désignerai et par f. 100,000 notre part dans l'affaire; ce compte sera débité des achats faits et crédité dès rentrés à la fin de l'année d'exercice il sera fait un inventaire de ce qui se rattachera à ce compte et un rapport avec les propositions de dividende. »

« Lorsqu'un intéressé aura versé sa part ici le banquier lui donnera un reçu comme suit reçu (de) pour compte courant de Messieurs Alfred Borel et Cie et sur l'avis dudit banquier ou de moi vous enverrez un reçu uniforme pour tous conçu comme suit, sauf correction de votre part: Nous reconnaissons avoir reçu de Monsieur la somme de f. 25,000 (ou 12,500.—) pour une part (ou 1/2 part) dans une société en participation pour l'achat et la vente de terrains et immeubles en Californie aux termes d'une circulaire de mars 1884 en ce par notre sieur A. Borel aux conditions suivantes:

1. la durée de la société est de 5 ans,
2. le but de la société est exclusivement l'achat et la vente d'immeubles et terrains en Californie,
3. les parts de la société sont de frs 25'000,
4. un intérêt 5% sera réparti annuellement,
5. l'excédent de 5% sera répartie moitié aux bailleurs de fonds moitié aux agents d'achat et de vente comme rémunération de leur travail.

signé Alfred Borel »

« P.S. Il faut stipuler en francs et non en dollars car si nous perdons sur le change maintenant nous le retrouverons plus tard. »

Aussi cette opération est-elle immédiatement proposée au cercle d'investisseurs proches des Borel : comme le prouve cette lettre d'Alfred Borel du 27 mai 1884¹ à Ed. Borel² : « Monsieur Edouard Borel Paris Je vous confirme, mon cher Monsieur, ma dernière du 10 avril, et sur ce télégramme venu de San Francisco, je vous annonce que la société pour l'achat et la vente de terrains et immeubles en Californie est constituée par parts de f. 25,000.— Elle commencera avec un capital de f. 500,000 dont f. 400,000 par les trois f. 100,000 fournis par nous; les versements de fonds jusqu'au 15 juin prochain, veuillez donc pour cette époque créditer notre maison de f. 25,000 pour une part, dans votre maison du Havre et m'en donner avis, les avis à ma maison de San Francisco que vous enverrez un accusé de réception stipulant les conditions de l'opération qui sont du reste celles de ma circulaire de mois de mars que vous avez en mains. »

« Il reste encore deux parts non souscrite l'une est près placée l'autre est à placer avis au lecteur. »

« Nous ferons notre possible pour faire prospérer cette opération, et dans l'espoir qu'elle répondra à notre attente, je vous envoie cher Monsieur, nos cordiales salutations.

Alfred Borel P.S. Dès le 30 courant mon adresse est à Bevaix. »

Ou cette lettre d'Alfred Borel du 9 juin 1884³ à Maurice de Pourtalès, Neuchâtel,

« Monsieur Maurice de Pourtalès, Neuchâtel,

Vous trouverez ci-inclus et ci-jointe une lettre et une circulaire que vous voudrez bien examiner cette société en participation = est formé sur une échelle plus restreinte au capital de f. 500,000.— dont f. 100,000 souscrits par ma maison et f. 400,000.— par les capitalistes d'ici, il me reste encore à placer une demi part f. 12,500.— ; dans ce cas-là cette affaire pourra vous convenir, vous voulez bien m'en aviser, afin de clore les participations. Les opérations commenceront dès le 1er juillet. Espérant une réponse favorable je vous présente aussi cher Monsieur mes salutations amicales.

Alfred Borel »

Et encore cette lettre d'Alfred Borel (Bevaix) à Messieurs Alfred Borel et Cie à San Francisco du 8 juillet 1884⁴ « (...) Monsieur Richard m'ayant donné

¹ Copies de lettres, recueil 1884-87, p. 33.

² Descendant de la ligne de l'ancien associé de son oncle Antoine Borel au Havre, Edouard Borel est son fils (?).

³ Copies de lettres, recueil 1884-87, p. 44.

⁴ Copies de lettres, recueil 1884-87, p. 60.

son billet au 15 octobre vous l'en créditez valeur à cette époque et comme j'ai escompté son billet pour faire les fonds je traiterai le 5 % pour 4 mois lors de la répartition. Monsieur H[en]ry de Rougemont a fait les fonds au 15 juillet ce n'est que depuis cette époque que vous lui bonifierez les 5 %. Mez les a fait à l'époque fixée.

Recommandez bien cette affaire à Mrs Easton & Randall car si la première année est bonne il sera possible de lui donner de l'extension; mais je vous le répète je ne trouve pas que des hypothèques prises à 75 % sur des terrains vendus déjà avec bénéfices, soient de bien bonnes valeurs de portefeuilles, il faudra quelquefois trouver preneur avant les ventes en laisser pour compte de la société; ainsi les bien belles ventes du block Howard s/ California nous laissent des hypothèques qui représentent la valeur d'achat. Si une baisse survient nous aurions les lots sur les bras, et on ne peut pas être assez prudent avec les créances hypothécaires, vous voudrez bien me donner votre opinion à ce sujet car si notre opération nous appelle souvent à acheter et vendre des terrains, nous nous trouverions avec trop d'hypothèques sur les bras.

Faites votre possible pour que l'affaire Nicaragua ne tracasse pas trop mon frère, pourra-t-elle bientôt se suffire à elle-même?

Ici l'année s'annonçait assez bien mais le choléra qui a éclaté dans le midi de la France obscurcit l'horizon.

Recevez, Messieurs et Amis, mes salutations bien amicales.

Alfred Borel»

Par copie de lettre aux «fils d'Antoine Borel» le 5 mai 1884, Alfred communique la première répartition des parts qui atteint le total de sfr. 187,500.– (en gras au bas du tableau):

25,000	de Mr	F. Richard
25,000	de Mr	Fr. Dupasquier
25,000	de Mr	Eugène Humbert
25,000	de Mr	Ge Berthoud
25,000	de Mr	Auguste Perrenoud au Locle
12,500	de Mr	Alfred de Chambrier
12,500	de Mr	Jean de Merveilleux
12,500	de Mr	Fr. de Perregaux
12,500	de Mr	Paul de Meuron
12,500	de Mr	G. Chopard de Sorvillier
187,500		

SOCIÉTÉ DE PARTICIPATIONS POUR L'ACHAT ET LA VENTE DE TERRAINS & IMMEUBLES EN CALIFORNIE: constitution en 1884 d'une société avec des parts de sfr. 25'000.– (total sfr. 500'000.–) pour l'investissement foncier et la revente de terrains; copie de lettre d'Alfred à Antoine du 27 mai 1884 où malgré l'efficacité qu'il déploie à la collecte des fonds, et les bonnes réponses reçues, il s'inquiète : « (...) *J'ai écrit hier à la Maison lui donnant tous les détails sur l'affaire en participation d'achat et de vente de terrains en Californie, mais j'ai cru qu'il s'agissait surtout de terres dans l'extérieur qui achetées en bloc sont revendues au immigrants en détail, plutôt que de blocs en ville. Je t'avoue que c'est un peu en tremblant que j'ai loué cette affaire car si elle tourne mal cela nous ferait du tort à la Maison vu que l'on douterait de notre capacité (...)* »

et le 6 juin 1884, la répartition définitive des parts des actionnaires :

<i>Ferd. Richard</i>	<i>1 part</i>	<i>25,000</i>	<i>Ntel</i>
<i>Fred. Dupasquier</i>	<i>1 part</i>	<i>25,000</i>	<i>do</i>
<i>J. Couvant</i>	<i>1 part</i>	<i>25,000</i>	<i>Gênes, par MM. Berthoud</i>
<i>Auguste Perrenoud</i>	<i>1 part</i>	<i>25,000</i>	<i>Locle</i>
<i>Alfred de Chambrier</i>	<i>1/2 part</i>	<i>12,500</i>	<i>Ntel</i>
<i>J. de Merveilleux</i>	<i>1/2 part</i>	<i>12,500</i>	<i>do</i>
<i>Fred. de Perregaux</i>	<i>1/2 part</i>	<i>12,500</i>	<i>do</i>
<i>G. Chopard</i>	<i>1/2 part</i>	<i>12,500</i>	<i>Sorvilliers</i>
<i>Paul de Meuron</i>	<i>1/2 part</i>	<i>12,500</i>	<i>Neuchâtel</i>
<i>Eugène Humbert</i>	<i>1 part</i>	<i>25,000</i>	<i>do</i>
		<i>187,500</i>	
<i>L. Pernod de Couvet</i>	<i>1 part</i>	<i>25,000</i>	
<i>Christian Mez de Fribourg</i>	<i>2 parts</i>	<i>50,000</i>	
<i>Ed. Borel Paris</i>	<i>1 part</i>	<i>25,000</i>	
<i>Ge Berthoud</i>	<i>1 part</i>	<i>25,000</i>	
<i>Auguste Junod</i>	<i>2 parts</i>	<i>50,000</i>	
<i>Jules Perrenoud Locle</i>	<i>1 part</i>	<i>25,000</i>	
<i>Total</i>		<i>387,500</i>	

Enfin le 9 juin 1884, ayant complété le capital collecté de sfr. 387,500.– au moyen d'une part personnelle prise à son compte, Alfred peut confirmer à ses représentants à San Francisco que le travail va commencer :

« Vous trouverez ci-inclus et ci-jointe une lettre et une circulaire que vous voudrez bien examiner cette société de participation est formée sur une échelle plus restreinte au capital de frs. 500,000.– dont frs 100,000.– souscrits par ma maison et frs. 400,000.– par des capitalistes d'ici (puis explication au sujet de la demi-part encore libre...) Les opérations commencent dès le 1^{er} juillet. »

Et le rythme des affaires se poursuit, selon ce qu'on peut lire dans ce courrier d'Alfred Borel, Neuchâtel, à Alfred Borel et Cie, San Francisco, du 3 mars 1885⁵

« (...) J'ai vu avec plaisir les résultats de notre première opération en terrains mais j'espère qu'elle pourra être renouvelée, car sans cela le rendement annuel serait maigre, qu'aurions-nous fait avec un capital de \$ 200,000.– ? puisque nos \$ 100,000 ne sont jamais employés.

Je crois qu'en travaillant bien les occasions qui pourraient se présenter il faut se débarrasser des valeurs en terrains qui ne rapportent rien car l'argent, me semble-t-il se place assez avantageusement maintenant.

Ici les affaires sont très peu actives et le commerce est en souffrance. Agréez, Messieurs, mes salutations amicales. Alfred Borel »

Courrier d'Alfred Borel, Neuchâtel, à Antoine Borel, San Francisco, du 16 mars 1885⁶

Et quand à la Société de participations pour les ventes de terrains ...

« (...) Je comprends bien qu'il faut être prudent avec les achats de terrains mais j'ai peur que si nous ne faisons qu'une seule affaire et pour une partie du capital pendant un an, les intéressés ne supposent que ce que nous voulions, c'est de l'argent à bon marché et non pour acheter des terrains, les apparences seront contre nous; agis cependant comme tu le jugeras convenable. (...) »

Quant à la Société en participation pour l'achat de terrains, il faut en faire son deuil dit Alfred de Neuchâtel le 4 avril 1885 (copie de lettres pp. 176-8), la vague est passée et il est trop tard pour se (re)lancer dans les opérations foncières: « Je crois que pour le mois de juillet il faudra faire rappel sur la société en participation pour l'achat de terrains, car un [des] principaux instigateurs d'ici me l'a fait comprendre; j'aimerais beaucoup si tu avais pu faire encore une opération même si elle ne donnait que fort peu ou pas de bénéfice, afin que l'on ne puisse pas supporter que nous gardons l'argent pour le faire travailler pour nous ; il va sans dire que le rapport qui ne peut pas être fait

⁵ Copies de lettres, recueil 1884-87, p. 160.

⁶ Copies de lettres, recueil 1884-87, pp. 169-170.

avant le commencement de juillet impliquera bien des choses, mais j'aimerais savoir ce que tu en penses. (...)»

Pourtant tout comme pour la Caisse, cette «autre corde de l'arc» qui ne sera jamais «très tendue», mais rapporte tant bien que mal «son» 5% perdue jusqu'en 1893... ce que nous prouve la dernière circulaire.

Et voici les dividendes que verse la société peu avant la liquidation proposée (l'année suivante) 7 juillet 1893 (reçu 23 juillet / réponse le 8 août):

Lettre de la compagnie: circulaire de la compagnie et 17 traites d'ensemble fr. 18,750.— *«Nous passons en ce moment par une crise financière sévère, l'or est très rare et nous ne pouvons pas encore prédire quelles en seront les conséquences pour le commerce de notre pays.»*

Liste des incluses, traites:

<i>FRED DUPASQUIER,</i>	<i>1,250</i>
<i>AUG. PERRENOUD</i>	<i>1,250</i>
<i>ALFRED DE CHAMBRIER</i>	<i>625</i>
<i>JEAN DE MERVEILLEUX</i>	<i>625</i>
<i>FRED DE PERREGAUX</i>	<i>625</i>
<i>PAUL DE MEURON</i>	<i>625</i>
<i>EUGENE HUMBERT</i>	<i>625</i>
<i>CHRISTIAN MEZ</i>	<i>1,250</i>
<i>AUG. JUNOD</i>	<i>2,500</i>
<i>JULES PERRENOUD</i>	<i>2,500</i>
<i>G. CHOPARD</i>	<i>1,250</i>
<i>ED. BOREL note à l'encre violette: «Pressy»</i>	<i>625</i>
<i>G. BERTHOUD</i>	<i>1250</i>
<i>HENRI DE ROUGEMONT</i>	<i>625</i>
<i>WILHELM BONHOTE</i>	<i>625</i>
<i>ALFRED BOREL (&CO)</i>	<i>625</i>
<i>LOUIS PERNOD</i>	<i><u>1,250</u></i>

18,750

H.1.3. SOURCES, APPUI DOCUMENTAIRE ET INFORMATIQUE UTILISÉE

SOURCES

Fonds d'archives Borel au Moulin de Bevaix

Le fonds d'archives Borel se compose principalement de:

- une tranche principale de correspondances (lettres, copies de lettres) relatif au premier tandem de frères **Antoine et Auguste Borel** (approximativement des années 1800-1857); env. 20,000 documents; diverses périodes comptables comportent les écritures et les grands livres (couvrant environ les trois quarts de la période considérée; divers traités d'association et testaments; notes personnelles);
- une tranche principale de correspondances (lettres, copies de lettres) relatif au deuxième tandem de frères **Alfred et Antoine Borel** (approximativement des années 1856-1908); env. 20,000 documents; (circulaires de la caisse hypothécaire de 1856 à 1902; une majorité des comptes trimestriels de la société Alfred Borel & Co. 1866-1884 avec pertes et profits et bilans; testaments); certains plans de transformation du moulin par Léo Châtelain; *documents concernant les infrastructures publiques à considérer avec attention: imprimés de la Caisse hypothécaire (env. 300 pages imprimées de 1854 à 1902) ou circulaires concernant l'immobilier (Montgomery Ave. Bonds, à l'alcool, sur deux pages et détails des procès en cours en 1886), l'irrigation (1891, bulletins n^{os} 1 & 2. «Irrigation District Bonds from the Land-owners' Standpoint»), les valeurs mobilières (circulaire bleue – à l'alcool – manuscrite décrivant les différentes sociétés de Cable cars ou lignes ferroviaires et encore adduction d'eau potable, enfin la ligne ferroviaire de Champerico);*
- un ensemble de documents concernant la correspondance d'**Adèle Borel-Blakeway**; env. 300 documents;
- un ensemble de correspondance et de documents autour de **Maurice Borel** (1890-1926); certains comptes et testaments; quelques lettres et aquarelles de **Berthe-Maria Borel-Reinhardt**; environ 5,000 documents; cartographie et recherches archéologiques: opuscule inachevé de 1878 sur le druidisme; pourtour du lac (Vd et Fr) sur 20 cartons avec calques colorés collés; Pied-du-Jura: cartes colorées au crayon sur calques collés; positions de menhirs et stations lacustres, août 1906; 16 arbres généalogiques dont deux de la famille de Gorgier et un imprimé, 3 imprimés d'autres sources; env.

- 200 dessins ou croquis (ou planches de croquis regroupés et collés) autographes archéologiques; cahiers de fouilles de Paul Vouga 1906-1912;
- divers **documents cadastraux et titres de propriétés** (Bevaix, Neuchâtel) de 1550 à nos jours; quelques dizaines de documents;
 - environ **600 photographies** sur plaques de verre et divers albums couvrant les deux générations de Borel étudiées (1850?-1926).

APPUI DOCUMENTAIRES

Bibliothèques principalement utilisées: Bibliothèque Centrale de l'Université de Lausanne (BCU), Bibliothèque Universitaire et de la Ville de Neuchâtel, de Bâle (Universitäts-Bibliothek), de Zurich (Zentral-Bibliothek) et de Berne (Stadt- & Universitätsbibliothek); Bibliothèque centrale du Parlement et de l'administration fédérale; centre de documentation de l'IREC DA EPFL.

Sites internet:

DHS, dictionnaire historique de la Suisse, Berne (www.dhs.ch). The Economist, hebdomadaire, Londres (www.economist.com).

Autres bases de données et sources économiques au sujet du real estate aux USA:

- p. ex. www.econlit.org On trouve les CD econlit en HEC UNIL
- Journal of Economic literature sur CD ROM
- SSCI Social Sciences Citation Index (permet le dépouillement des bibliographies, Bibl. SES Uni Mail Ge, ou à la Bibl. de l'Uni de Berne); permet de tracer l'arborescence descendante d'une source

INFORMATIQUE UTILISÉE

Programmes

Claris Works, Apple: bases de données, texte, tableur, graphiques;
Office 98, Microsoft (Word, Excel, PowerPoint): texte, présentation, tableurs;

Traitement de données, statistiques: Vizion;

Saisie «au vol»: Newton MessagePad, Apple, textes, graphiques, base de données;

Internet: Netscape Communicator.

Edition définitive du manuscrit de thèse (Compotronic S.A., Boudry, NE):

- FrameMaker;
- Adobe Acrobat (+ distiller).

I. REMERCIEMENTS

RÉSEAUX D'ÉCHANGES OUVERTS...

Voici les personnes sans lesquelles l'effort de recherche et de rédaction de ce travail aurait été impossible: tout d'abord le professeur Marcel Garin, anthropologue, dont la volonté et l'ardeur rédactionnelle furent et sont toujours déterminantes (spécialement pour notre publication de 1995 dans la Nouvelle Revue Neuchâteloise, puis pour la lecture intégrale de ce document et ses corrections), l'incontournable Alphonse Henry devenu un ami personnel si proche, sans lequel la moitié au moins des informations dont je dispose manqueraient, car il a inlassablement dépouillé la première génération de ces entrepreneurs, notamment en établissant les bases du cahier 1831-1848. Toujours à nos côtés depuis 1995, nous trouvons le photographe professionnel Pierre-W. Henry, cousin du pré-nommé, qui a contribué à l'édition de 1995, et nous a aidé pour la constitution du fonds photographique exposé à l'Hôtel Beau-Rivage de Neuchâtel et dans le cadre du millénaire de Bevaix en 1998. Les conseils et encouragements de l'historien Jean-Pierre Jelmini, conservateur du département historique du Musée d'Art et d'Histoire du développement urbain de Neuchâtel, ont soutenu mon action, jusque dans les derniers moments de ce travail de rédaction.

Les organismes structurés avec lesquels je collabore pour d'autres travaux d'histoire (problématique de l'archéologie industrielle, de l'histoire économique notamment) dont les réflexions contribuent à entretenir la mienne sont principalement:

- l'ASST/SATW (Académie Suisse des Sciences Techniques) et sa commission d'histoire des techniques présidée par le Professeur EPFL Léopold Pflug. C'est dans ce cadre que je formalise vie de chercheuses et chercheurs, ou d'entreprises afin de communiquer les fondements du développement technologique aux élèves de gymnases. Ces travaux apportent des contacts au niveau suisse, notamment avec les historiennes Lucienne Hubler (Dictionnaire Historique Suisse) et Anne Geiser (Cabinet des médailles, Lausanne). La problématique des réflexions est surtout centrée sur la communication à développer afin d'atteindre les milieux pédagogiques. Des contacts internationaux avec d'autres académies soutiennent cette activité.
- l'ASHT/SGTI (Association d'Histoire de la Technique), comité auquel je participe. Ce comité comptait d'ailleurs jusqu'en juin 1999, outre son ancien président le Professeur Daniel Vischer cité dans ce travail, un descendant

des Borel (branche de Frédéric!) l'ingénieur René Sauvin de Baden. Le bulletin trimestriel de l'ASHT «In.Ku» est un relais important pour la connaissance de la technique en Suisse et alimente ma réflexion sur notre archéologie industrielle.

- l'EPFL, DA-IREC (Institut de Recherche sur l'Environnement Construit, département d'architecture de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne): en Suisse il est difficile de développer la moindre activité scientifique sans des contacts au plus haut niveau, et l'EPFL avec ses instituts est au centre des réflexions sur la finalité de la technique. L'IREC avec ses enseignements en sciences humaines comme ceux d'aménagement du territoire, sociologie ou d'économie apporte la réflexion complémentaire, «élargie», à un savoir exclusivement technologique: sa direction est constituée des professeurs Michel Bassand, sociologue, Philippe Thalmann, économiste et Pierre-Alain Rumley, aménagiste. Rien d'étonnant donc à ce que ce travail interdisciplinaire de thèse sur les activités de financement d'infrastructures ou d'industries des Borel (voir ci-dessous) soit développé dans cet institut!

Ces activités en contacts avec des réseaux de la pensée contemporaine en matière d'histoire constituent le laboratoire de ma pensée, où les échanges entre points de vues différents et travaux différents amènent ces latéralités indispensables à l'épanouissement de mon action.

ET PERSONNES BIEN DISPOSÉES

Evidemment tous ces efforts ne seraient rien sans les bonnes volontés qui m'entourent, me soutiennent même, et qui me permettent de développer cette activité d'archiviste: chaque journée que je passe à déchiffrer ces lettres me voit adresser une pensée reconnaissante au petit-fils de Maurice Borel, le Dr. Jacques Pettavel, Professeur honoraire de l'Université de Lausanne qui nous a donné ces documents originaux et inconnus. En effet, ce fonds est actuellement, et grâce à notre donateur, copropriété de l'association Aristoloche et du soussigné, chacun pour moitié. Cet accord mixte permet de conserver une dynamique dans l'approche de sa mise en valeur, ainsi que d'en pérenniser la conservation. Après notre donateur originel, c'est à l'association Aristoloche et à son président et à ses vice-présidentes que vont mes remerciements: Ulrich Locher, l'ancienne présidente Jacqueline Bourquin et Francine Jeanmonod ont non seulement contre vents et marées œuvré à la sauvegarde du Moulin de Bevaix, ils ont retrouvé la trace de ces documents, nous ont mis en contact avec le Dr Jacques Pettavel et ont proposé de soutenir financièrement la mise en œuvre de la première infrastructure

d'accueil. Que l'association trouve donc ici une marque de ma reconnaissance. Un autre cercle de descendants avec lesquels je demeure en contact afin de mieux cerner l'action de la famille Borel est la branche de San Francisco, encore propriétaires du Château de Gorgier: il y a plus de quinze années que nous alternons rencontres, entretiens et correspondance avec Ronald G. Fick, historien *et* banquier, Vice-président de la Borel Bank & Trust Company de San Mateo. L'historienne Béatrice Veyrassat m'a encouragé durant ce travail par des lettres attentives et des conseils. Une autre historienne, Lucienne Hubler, du Dictionnaire Historique Suisse (DHS), a facilité l'entrée de ces Borel dans le DHS, m'a fourni de précieux conseils, y compris pour le titre de ce travail... Eric Nusslé, généalogiste neuchâtelois, m'a conseillé pour les intitulés biographiques des présentations succinctes. Mon «collègue doctorant» (en philosophie) Krzysztof Kowalski m'a aidé inlassablement à déchiffrer les lettres et copies de lettres dont vous trouvez certains exemplaires, et à dresser le catalogue de plus de cinq cents publications déposées à la bibliothèque du Moulin. Mes amis d'études à l'EPFL, Chantal et Thiébaud-Ludovic Mary, lui-même ingénieur d'entretien ferroviaire, m'ont donné les «coups de pouce» finaux sous forme d'informations sur le domaine ou des prises de notes. L'architecte et archéologue industriel Pieter Stolz m'a aidé à présenter la première version des schémas de financement (pas la version définitive!). Les superficiaires du Moulin, Jacqueline et Gilbert Jeannin, m'abritent dans trois pièces au rez-de-chaussée inférieur (cet ancien logis du meunier, avec vue directe sur le lac!), ceci depuis quatre ans: leurs relations de bon voisinage m'encouragent dans mon action. Le lyrique Rob Hyman a vérifié mon expression anglaise. Les photos digitales des monuments neuchâtelois qui jalonnent ce texte et le patrimoine régional sont de Michel Toman. Compotronic à Boudry a remis l'ensemble en pages. Christian Aubert, Fondé de Pouvoir de la Banque Piguët & Cie SA, m'a constamment encouragé à persévérer dans mes efforts. Last but not least, mes remerciements vont à l'importante société d'architecture Itten+Brechbühl avec laquelle je collabore et qui m'a fourni depuis quatre années un cadre d'action et de réflexion, de réalisations de grandes infrastructures, qui soutenait cette démarche... En outre, ses président et vice-président Nick Gartenmann et Hans Eggen ont fait semblant de ne pas comprendre la charge sur leur collaborateur que représentait ce travail!

Que ma famille et mes proches, soumis à la rude épreuve de la pression de ces travaux sur nos emplois du temps et autres ressources, sans lesquels il me serait impossible de poursuivre recherches, rédactions, expositions et publications, trouvent ici la marque de ma reconnaissance, spécialement mon épouse Anja et mes parents Anne-Marie et Claude.

Antoine Wasserfallen

Moulin de Bevaix, octobre 1999, mars 2000

J. PRÉSENTATION PERSONNELLE

Né à Lausanne en 1960, après un baccalauréat C à Lausanne (1979) et un certificat d'étude chinois sur l'histoire de l'architecture et de paysagisme au Nanjing Institute of Technology (1984) est diplômé en architecture de l'EPFL (1986), **Antoine Wasserfallen** est co-fondateur du Forum (1983) et de la Junior-Entreprise de l'EPFL (président 1984). Co-fondateur du Parc Scientifique et Technologique Y-Parc SA (administrateur 1986-91). Consultance en développement économique, *innovation, capital-risque et transfert de technologie* (1988-92, direction Granit SA, domaines: énergies renouvelables, optimisation de production).

Expert pour les tribunaux depuis 1990. Membre depuis 1998 de la direction du cycle postgrade en expertise immobilière (Universités de Fribourg, Genève et EPFL).

Depuis 1992, mandats, puis collaborations avec l'EPFL (économie de la construction, IREC, DA), et avec Itten+Brechbühl SA architectes à Berne, Bâle, Lausanne, Zurich. Réalisation de projets (indépendant env. sfr 25 mios, avec Itten+Brechbühl montages et études de grands projets *d'infrastructures régionales depuis 1996*).

Comités: président du Collège Suisse des Experts Architectes (CSEA), membre du comité de l'Association Suisse d'Histoire de la Technique (ASHT/SGTI), membre du comité du groupe des ingénieurs de la Société des Ingénieurs et Architectes (gii SIA). Chef de service de sauvetage dans la protection civile de la ville de Lausanne.

Conférences et publications: liste sur demande.

Langues: travaille en français, allemand, anglais et italien.

Hobbies: Informatique et télécommunications mobiles (fondation du NewtonShop Lausanne, 1996-8). Recherches historiques sur fonds d'archives originaux (fonds d'archives de la famille Borel de 1727 à nos jours, recherches depuis 1980, «american Bevaix center» depuis 1992), voile (planche à voile, catamaran). *Voyages* dans 22 pays sur quatre continents.

Etat-civil: Marié, un fils.